Thomas Michael Loome

MÉTHODE

GÉNÉRALE

DE CATÉCHISME.

MÉTHODE

GÉNÉRALE

DE CATÉCHISME

RECUEILLIE

DES OUVRAGES DES PÈRES

et des Docteurs de l'Église et des Catéchistes les plus célèbres
depuis saint Augustin jusqu'à nos jours,

PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS
de l'Académie française.

DEUXIÈME ÉDITION.

—

TOME I.

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE TOURNON, 29.

1861

AVERTISSEMENT

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

La première édition de la *Méthode générale des Catéchismes* est épuisée depuis longtemps. La bienveillance du public pour cet ouvrage, et l'utilité réelle d'un livre qui contient la pensée des plus grands maîtres et toute la suite de la tradition de l'Église sur l'important sujet des Catéchismes, ont fait redemander avec quelque instance ce recueil. Nous nous décidons à en donner une nouvelle édition.

Au lieu des deux anciens volumes in-8°, nous publions cette édition en trois volumes in-12, afin d'offrir à la fois un format plus commode et un prix plus accessible.

Dans la première édition, nous n'avions donné qu'en latin le bel ouvrage de saint Augustin : *De catechizandis rudibus*, et le quatrième livre *De doctrina christiana ;* ainsi que les instructions extraites par nous des œuvres de saint Charles Borromée, de Benoît XIV et de quelques autres grands auteurs. On nous a témoigné le désir de voir la traduction de ces divers

ouvrages à côté du texte ; nous ne nous y sommes pas refusé, et la nouvelle édition contiendra la traduction complète de tous les ouvrages latins publiés par nous.

Toutefois, nous avons tenu à conserver toujours le latin en regard de la traduction, parce que, selon nous, si une traduction peut être utile, elle ne saurait suppléer le texte, et il est indispensable à un ecclésiastique de l'avoir aussi sous les yeux. Nous voulons bien aider à lire saint Augustin, mais non empêcher qu'on le lise dans sa langue. Les traductions, même les meilleures, ne rendent jamais tout, et le latin, en particulier, a un caractère de précision et de force que notre langue lui enlève toujours un peu. Nous n'offrons donc notre traduction que comme un secours, en conseillant de lire de préférence le latin : c'est là que sont ces tours expressifs, dont le français ne rend pas toujours l'énergie, ces mots pleins de sens et de lumière, ces sentences frappées dans un langage concis et plein, qu'on n'oublie jamais.

Tels sont les seuls changements que nous ayons apportés à ce recueil, où la grande science du Catéchisme est enseignée, non par nous, mais par les maîtres.

Nous avions cru être utile en le publiant une première fois ; nous en sommes peut-être encore plus convaincu aujourd'hui en le reproduisant.

L'œuvre des Catéchismes, en effet, est une des plus importantes dans l'Église. Travailler pour cette œuvre est donc un des services les plus réels qu'on puisse rendre à la religion.

Ce ministère, — et ce recueil même en est la preuve, — fut toujours la première sollicitude des prêtres vraiment zélés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. On peut dire que cette œuvre est aujourd'hui plus importante que jamais; car l'enfance est devenue parmi nous le dernier espoir de l'Église affligée; aussi, a-t-on observé de toutes parts que les pasteurs se consacrent à l'instruction de l'enfance chrétienne avec un saint dévouement, et entourent les Catéchismes des soins les plus éclairés de la vigilance pastorale.

C'est ce qui nous a fait penser qu'une *Méthode de Catéchisme*, recueillie des ouvrages des Pères, des Docteurs de l'Église et des Catéchistes les plus célèbres, serait reçue avec intérêt. Nous l'offrons aujourd'hui, avec confiance, à nos frères dans le sacerdoce.

Nous avions eu d'abord la pensée et formé le plan d'un ouvrage beaucoup plus étendu, tout à fait nouveau et à peu près complet sur cette importante matière. Une longue expérience, d'assez grands travaux, le secours de ceux qui se dévouèrent avec nous à ce laborieux et consolant ministère, nous laissaient espérer que cet ouvrage serait vraiment utile. Cédant à de nombreuses sollicitations, dont nous conservons les honorables témoignages, nous avions déjà commencé à mettre en ordre les matériaux considérables qui devaient entrer dans le plan et dans la composition de cet ouvrage; on avait même cru pouvoir déjà l'annoncer au public, sous le titre, trop fastueux peut-être, de *Bibliothèque du Catéchiste*.

Mais les graves occupations dont il a plu à la divine Providence de nous charger depuis quelques années, et nos devoirs de chaque jour, ne nous ont pas laissé le loisir nécessaire à l'achèvement d'un aussi grand ouvrage.

C'est alors que, pour suppléer à ce que nous ne pouvions plus faire, et répondre de quelque manière aux désirs qu'on avait bien voulu nous témoigner, nous nous sommes déterminé à la publication de cette *Méthode générale de Catéchisme, recueillie des ouvrages des Pères, des Docteurs de l'Église et des Catéchistes les plus célèbres, depuis saint Augustin jusqu'à nos jours.* Nous ne publions donc pas en ce moment l'ouvrage qui avait été d'abord notre pensée; nous offrons les sources mêmes où nous aurions puisé. Ce n'est pas le fruit, c'est le principe de nos travaux; ce n'est pas la méthode particulière d'un disciple, c'est la méthode générale des maitres que nous présentons ici.

Et quels que soient les ouvrages que la Providence nous permette de publier un jour sur un sujet qui a, nous l'avouons, toutes les prédilections de notre âme comme il a eu la meilleure partie de notre vie, nous considérerons toujours l'ouvrage que nous rééditons aujourd'hui comme le plus important de tous: du moins comme l'ouvrage fondamental, comme celui qu'il faut étudier d'abord, et dont, à notre sens, ne peut se passer un prêtre qui veut comprendre, comme elle a toujours été comprise dans l'Église, la grande œuvre des Catéchismes.

Pour nous, nous n'avons été que l'humble disciple des grands hommes et des grands saints dont nous publions ici la méthode; nous n'avons fait que suivre, de notre mieux, leurs inspirations, et mettre en pratique, comme nous avons pu, leurs conseils. A de tels maîtres, les disciples, quels qu'ils soient, sont toujours bien inférieurs. Recourons donc toujours aux maîtres, remontons toujours à la source : c'est là qu'est la pure doctrine, la première séve, la vive flamme. Nous croyons que, bien médités, les ouvrages qui composent ce recueil suffisent pour former les meilleurs catéchistes; nous dirons plus : nous croyons que telle phrase, tel mot de saint Augustin, de saint François de Sales, valent quelquefois, à eux seuls, un ouvrage entier. Là, du moins, dans les paroles de ces grands maîtres se trouve le feu sacré; et, que ce feu s'allume dans une âme sacerdotale, le reste viendra bientôt.

Aujourd'hui, d'ailleurs, que le goût des études historiques porte généralement à sortir du temps où l'on vit, et à remonter aux origines, nous avons pensé qu'on nous saurait gré, à ce point de vue, d'avoir recherché la méthode et la vraie science de l'œuvre des Catéchismes jusque dans l'antiquité la plus vénérable et la plus reculée. Il est curieux, en effet, et utile de constater à quel point la tradition et l'enseignement catholiques ont été à cet égard uniformes et immuables, et la pratique de l'Église constante et universelle.

Il y a longtemps que notre conviction était faite sur cette question, et nous l'avions même exprimée déjà :

« Depuis saint Augustin, consacrant les premières an-
« nées de son épiscopat à composer son beau livre *De*
« *catechizandis rudibus*.... jusqu'à Bossuet, croyant
« honorer les derniers jours de son ministère et ajouter
« quelque chose à ses glorieux travaux, en donnant
« aux enfants de son diocèse le célèbre catéchisme de
« Meaux; depuis Origène et les fameuses catéchèses de
« l'Église d'Alexandrie jusqu'à Fénelon,... et depuis
« Bossuet et Fénelon jusqu'à nous, il n'y a eu qu'une
« voix, qu'une pensée dans l'Église catholique à cet
« égard. » Voilà ce que nous avions cru déjà pouvoir
affirmer ailleurs; mais, nous le devons avouer, l'étude
plus approfondie que nous venons de faire de cette belle
et sainte tradition, en même temps qu'elle nous a sin-
gulièrement charmé, a beaucoup ajouté à notre con-
viction.

Il est beau et consolant, en effet, de voir à quel point
l'amour de Jésus-Christ pour l'enfance vit au cœur de
l'Église et de ses pasteurs : c'est un cher et doux héri-
tage que les apôtres recueillirent de leur divin Maître,
et transmirent fidèlement à leurs disciples : et, grâces
immortelles en soient rendues au ciel, le dévouement
et la tendresse apostoliques n'ont pas encore défailli
parmi nous : elle vit toujours, cette étincelle sacrée, et,
pour nous servir d'une belle expression de Fénelon,
cette flamme céleste du saint apostolat de la jeunesse.
Non, ils ne manqueront jamais à l'Église ceux qui se
plaisent à être les amis et les pères de cet âge béni du
Seigneur, qui lui prodiguent les soins les plus assidus

et l'amour le plus tendre, et qui mettent leur plus douce gloire à être nommés les précepteurs et les apôtres de l'enfance !

Quand on étudie de près les vues et les lumières qui dirigeaient les anciens, et aussi les préceptes et la méthode suivis jusque dans les derniers temps par les plus célèbres catéchistes de l'Église, il est vraiment merveilleux de retrouver constamment le même zèle, le même dévouement, la même sollicitude, avec des principes, une sagesse et une méthode constamment invariables. Les plus grands hommes, les plus grands génies comme les plus grands saints, ont été parfaitement unanimes à cet égard. Ils entendaient de la même manière, non-seulement les préceptes généraux, mais aussi les détails et la pratique : saint Augustin pensait comme Benoît XIV, Bossuet comme Origène, saint François de Sales comme saint Charles Borromée, le chancelier Gerson comme saint Ignace et saint François Xavier ; l'abbé Fleury, Massillon, Rollin, Lhomond comme le bienheureux Liguori ; le vénérable Boudon comme le pieux et savant évêque de Belley. Et, si on veut ici aller au fond, on comprendra que le principe de cette admirable unité de vues, de sentiments et de méthode en tous temps et en tous lieux, tient simplement à ce que tous ces saints évêques et tous ces saints prêtres pensaient comme saint Paul et Jésus-Christ : ils se souvenaient tous du récit évangélique : *Et offerebant illi parvulos... et infantes, et complexans eos et imponens manus super illos, bene-*

dicebat eos. Et ils aimaient à redire avec Jésus-Christ : *Sinite parvulos venire ad me*[1]. Ils redisaient encore avec saint Paul : *Facti sumus in medio vestrum tanquam si nutrix foveat filios suos... Deprecantes vos et consolantes sicut pater filios suos*[2]. Et avec le disciple bien-aimé : *Filioli mei... majorem non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare*[3].

Nous en avons dit assez pour faire comprendre dans quelle pensée et sur quel plan nous avons conçu et exécuté la publication de cette *Méthode générale de Catéchisme*.

On sera peut-être étonné que nous ayons admis dans ce recueil des traités qui sembleraient plus convenablement réservés à un *livre sur la prédication :* en cela nous avons cru agir conformément à l'essentielle unité de la prédication évangélique. L'étude approfondie de la tradition nous a en effet démontré que non-seulement la plus utile des prédications est un catéchisme bien fait, mais que le catéchisme est aussi *la prédication proprement dite.* Saint Augustin, Origène, Clément d'Alexandrie, Bossuet, Fénelon, Fleury, Benoît XIV, Bellarmin, Gerson, saint François de Sales, saint Charles Borromée, sont à cet égard des autorités décisives.

Il suffit de lire le traité de l'*Éducation des filles* de Fénelon, et ses *Dialogues sur l'éloquence* de la chaire pour voir quel était son avis formel sur ce point.

[1] S. Marc, ch. X : S. Luc ; S. Matthieu. — [2] S. Paul aux Thessaloniens. — [3] S. Jean, épître III.

Bossuet professait la même doctrine que Fénelon et ne craignait pas de dire dans une instruction solennelle adressée à son clergé :

« Nous vous exhortons à repandre toujours dans vos « prônes et dans vos sermons quelque chose du caté- « chisme...

« Il faut faire le catéchisme non-seulement aux en- « fants, mais *principalement* aux pères de famille.

« Il faut tâcher d'établir dans ce diocèse une cou- « tume qu'on voit déjà en beaucoup d'autres, que les « hommes et les femmes d'âge assistent avec les en- « fants au catéchisme.

« Il y a des diocèses, ajoutait Bossuet, où ils sont « bien aises d'être interrogés et d'y répondre. »

Tout cela, sans doute, est plus difficile dans les grandes villes : les formes, sinon le fond de cette méthode, y paraissent moins praticables au premier abord. On a vu toutefois à Paris même, et depuis le commencement de ce siècle, des *Catéchismes de persévérance*, institués par des pasteurs éclairés, où les jeunes gens et les jeunes personnes assistaient régulièrement jusqu'à l'époque de leur entrée dans le monde, c'est-à-dire jusqu'à vingt et vingt-cinq ans. Leurs parents, leurs pères, leurs mères y venaient assidûment, et en si grand nombre que les chapelles destinées à les recevoir n'y suffisaient plus. Les catéchismes de Saint-Sulpice, restaurés après le concordat par M. l'abbé de Quélen, depuis archevêque de Paris, et par M. l'abbé Frayssinous, depuis évêque d'Hermopolis; les caté-

chismes de Saint-Thomas d'Aquin, fondés par M. Borderies, mort depuis évêque de Versailles; les catéchismes de la Madeleine, fondés par M. Feutrier, depuis évêque de Beauvais, et par M. Gallard, mort depuis archevêque de Reims, et d'autres catéchismes encore, ont offert cette édification.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'importance des Catéchismes et l'utilité de ce recueil, et nous achèverons cet avertissement par la citation d'un passage remarquable qui résume tout ce que nous venons de dire :

« Pour peu que l'on ait connaissance de l'antiquité, on sait que dans les premiers siècles de l'Église l'enseignement par forme de catéchisme était la manière d'instruire la plus ordinaire. La fonction de catéchiste y était autant estimée et honorée qu'on la voit trop souvent aujourd'hui négligée, et privée de toute considération. Alors les plus grands évêques et les hommes les plus éclairés s'y appliquaient eux-mêmes avec un zèle digne de l'estime qu'ils en faisaient. Ils croyaient imiter en ce point les apôtres et Jésus-Christ même, qu'ils regardaient comme leur premier modèle. Les instructions de ces heureux temps étaient simples, naturelles et intelligibles. Les auditeurs comprenaient facilement ce qu'on leur enseignait, parce que les pasteurs, traitant avec eux de personne à personne, avaient soin de se proportionner à chacun dans le détail. Jamais les termes recherchés, abstraits et métaphysiques ne trouvaient de place dans leurs discours. Une majestueuse

simplicité et une éloquence vive, naturelle, en était tout tout l'ornement. Ils ne cherchaient point à repaître vainement l'esprit par des mots arrangés avec beaucoup d'art : ils tendaient plus directement à toucher le cœur, en instruisant solidement des vérités essentielles du salut et en prescrivant des règles certaines pour la conduite des mœurs. Les fidèles couraient en foule à ce genre d'instruction, pour recevoir de leur bouche les paroles de vie, qui en coulaient comme d'une source facile et toujours féconde. Ils étaient touchés de voir les pasteurs se sacrifier avec une application assidue à leur avancement spirituel, et poursuivre infatigablement leurs travaux, jusqu'à ce qu'ils eussent formé Jésus-Christ dans leurs cœurs.

« Que la sagesse de ce siècle, livrée à l'enthousiasme de l'art oratoire, est donc vaine, lorsqu'elle croit s'abaisser beaucoup en se prêtant à l'emploi des catéchismes! Les vrais orateurs chrétiens reconnaissent que cette œuvre est d'un genre d'utilité beaucoup susupérieur à celui de leur ministère ; que c'est celle qui fructifie le plus pour le salut, et qu'on s'y écarte toujours de son but, dès qu'au lieu de la simplicité touchante de l'Évangile, on y porte l'appareil de l'éloquence humaine. Le grand pape Benoît XIV en connaissait tout le prix, lorsqu'il en fit le sujet de sa première lettre circulaire à tous les évèques en montant sur le saint siége, et qu'il recommanda instamment aux ministres de Jésus-Christ de se donner tout entiers à une œuvre si importante à son Église.

« Cette œuvre sainte n'est pas au fond moins agréable qu'importante. Rien n'est plus doux et plus satisfaisant que d'avoir à tracer dans l'imagination tendre des enfants et dans l'âme simple des fidèles empressés à l'œuvre de leur salut, les premiers traits de la religion chrétienne ; de remplir leur esprit, exempt encore de préjugés, des idées les plus pures de la doctrine de Jésus-Christ, et de faire goûter à leur cœur les choses de Dieu et de l'éternité. Si les difficultés viennent se faire sentir au milieu de ces travaux, que la vue de la récompense les soutienne et les anime ! Car de quelle gloire Jésus-Christ ne couronnera-t-il pas le zèle de celui qui aura gravé son nom, ses paroles et son amour dans le cœur de ces petits, lui qui a promis le ciel à celui qui leur donnera un seul verre d'eau froide en son nom ? *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates.* »

† F.-E. D'Orléans.

SAINT AUGUSTIN.

I

MANIÈRE D'ENSEIGNER LES PRINCIPES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE A CEUX QUI N'EN SONT PAS ENCORE INSTRUITS.

II

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

MANIÈRE D'ENSEIGNER

LES

PRINCIPES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

A CEUX QUI N'EN SONT PAS ENCORE INSTRUITS [1].

CHAPITRE PREMIER.

Vous avez souhaité, mon cher frère, que j'écrivisse quelque chose pour votre usage, sur la manière dont il faut enseigner les principes de la religion chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits ; car vous m'apprenez qu'à Carthage, où vous êtes diacre, on vous amène souvent des personnes à instruire des premiers éléments du christianisme, à quoi on juge que vous êtes très-propre, et par la science des choses de la foi, et par le talent de la parole ; mais que cependant vous êtes toujours en peine à trouver les meilleures voies d'enseigner

Cap. I. Petisti me, frater Deogratias, ut aliquid ad te de catechizandis rudibus, quod tibi usui esset scriberem. Dixisti enim quod sæpe apud Carthaginem, ubi diaconus es, ad te adducuntur, qui fide christiana primitus imbuendi sunt, eo quod existimeris habere catechizandi uberem facultatem, et doctrina fidei et suavitate sermonis : te autem pene semper angustias pati, idipsum quod credendo christiani sumus, quo pacto commode intimandum sit ; unde exordienda, quousque sit perducenda narratio ; utrum exhortationem aliquam terminata narratione adhibere debeamus, an præcepta sola, quibus observandis cui loquimur noverit christianam vitam professionemque retineri. Sæpe autem tibi accidisse confessus atque conquestus es, ut in sermone longo et tepido tibi ipse vilesceres essesque fastidio, nedum

[1] Voir la Préface.

les choses qu'il faut croire pour être chrétien ; par où il faut commencer, et jusques où il faut pousser la narration ; s'il faut y ajouter quelque exhortation, ou se contenter de déclarer les préceptes nécessaires pour faire connaître à celui que nous instruisons ce qu'il a à faire pour mener une vie véritablement chrétienne. Vous avouez même et vous vous plaignez qu'il vous arrive souvent de sentir que votre discours traîne et languit, et qu'ainsi vous ne doutez point qu'il n'ennuie celui que vous instruisez, et tous ceux qui vous entendent, puisqu'il vous déplaît à vous-même ; et que c'est ce qui vous fait avoir recours à moi, afin que la charité que je vous dois me fasse prendre quelque temps sur mes autres occupations pour écrire sur ce sujet quelque chose qui vous puisse être utile.

Pour moi, je me sens obligé, non-seulement par le service et la charité que je vous dois, étant amis comme nous sommes, mais encore par celle que je dois à l'Église, notre commune mère, de faire en cette occasion ce qui dépendra de moi ; car le Seigneur me défend de refuser et veut même que j'embrasse avec joie toutes celles que j'aurai d'aider par mon travail ceux qu'il lui a plu de me donner pour frères. Aussi est-il bien raisonnable qu'autant que j'ai d'envie de répandre de toutes parts les trésors du Seigneur, autant je m'efforce d'aplanir les dif-

illi quem loquendo imbuebas, et cæteris qui audientes aderant : eaque te necessitate fuisse compulsum, ut ea me quam tibi debeo charitate compelleres, ne gravarer inter occupationes meas tibi de hac re aliquid scribere.

Ego vero non ea tantum quam familiariter tibi, sed etiam quam matri Ecclesiæ universaliter debeo, charitate ac servitute compellor, si quid per operam meam quam Domini nostri largitate possum exhibere, idem eos Dominus quos mihi fratres fecit, adjuvari jubet, nullo modo recusare, sed potius prompta et devota voluntate suscipere. Quanto enim cupio latius erogari pecuniam dominicam, tanto magis me oportet, si quam dispensatores conservos meos difficultatem in erogando sentire

ficultés que ceux qui m'aident à les dispenser peuvent rencontrer dans ce saint exercice, et de les mettre en état de s'en acquitter avec une facilité qui réponde à leur affection et à leur zèle.

CHAPITRE II.

A votre égard, ne vous mettez point en peine si quelquefois votre discours vous semble traînant et ennuyeux ; car peut-être ne paraît-il pas tel à celui que vous instruisez ; mais comme vous seriez bien aise de dire quelque chose de plus exquis, ce que vous dites vous paraît ne valoir pas la peine d'être écouté. Pour moi, je ne suis presque jamais content de ce que je dis ; je voudrais quelque chose de meilleur, et souvent même, avant que de commencer à parler, j'ai dans l'idée ce que je voudrais pouvoir dire ; mais trouvant dans la suite que je ne l'exprime qu'à demi, je m'afflige de ce que ma langue demeure beaucoup au-dessous de mes pensées. Car je voudrais que celui à qui je parle conçût tout ce que je conçois, et je sens bien que mes paroles n'ont pas toute la force qui serait nécessaire pour cela. Ce qui vient principalement de ce que c'est tout d'un coup, et par l'éclat d'une lumière vive et momentanée, et qui tient de la nature de l'éclair,

cognosco, agere quantum in me est, ut facile atque expedite possint, quod impigre ac studiose volunt.

II. Sed quod ad tuam proprie considerationem pertinet, nolim te moveri ex eo quod sæpe tibi abjectum sermonem fastidiosumque habere visus es. Fieri enim potest ut ei quem instruebas non ita sit visum, sed quia tu aliquid melius audiri desiderabas, eo tibi quod dicebas videretur indignum auribus aliorum. Nam et mihi prope semper sermo meus displicet. Melioris enim avidus sum, quo sæpe fruor interius, antequam eum explicare verbis sonantibus cœpero : quod ubi minus quam mihi notus est evaluero, contristor linguam meam cordi meo non potuisse sufficere. Totum enim quod intelligo, volo ut qui me audit intelligat ; et sentio me non ita loqui, ut hoc efficiam : maxime

que ces premières conceptions se forment dans l'esprit, au lieu que les paroles ne les sauraient exprimer qu'avec lenteur, par des sons qui se succèdent les uns aux autres, pendant quoi ce premier éclair disparaît. Mais comme il en reste des traces dans la mémoire, on les recueille et on les arrête par le lien des syllabes et des mots; et c'est sur ces traces que nous formons nos expressions. Or, ces expressions sont ou latines, ou grecques, ou hébraïques, ou de quelque autre langue, soit que nous les repassions simplement dans la pensée, ou que nous les fassions entendre au dehors; et cependant les traces sur lesquelles nous les formons ne sont ni latines, ni grecques, ni hébraïques, ni d'aucune autre langue; mais elles se peignent dans l'esprit comme les passions sur le visage. Ainsi autre est le terme par lequel on exprime la colère en latin, autre celui par où on l'exprime en grec, autres ceux par où on l'exprime en d'autres langues : mais ce qui paraît sur le visage d'un homme en colère n'est ni grec ni latin. De sorte qu'au lieu qu'en disant en latin, je suis en colère, on ne sera entendu que de ceux qui savent cette langue. Le visage de celui qui sera en colère fera connaître à tous ceux qui le verront la passion qui l'agite, si le mouvement en est assez violent pour passer du dedans au dehors. Mais il n'y a pas moyen de faire passer ainsi par le

quia ille intellectus quasi rapida coruscatione perfundit animum; illa autem locutio tarda et longa est, longeque dissimilis : et dum ista volvitur, jam se ille in secreta sua condidit : tamen quia vestigia quædam miro modo impressit memoriæ, perdurant illa cum syllabarum morulis; atque ex eisdem vestigiis sonantia signa peragimus, quæ lingua dicitur vel latina, vel græca, vel hebræa, vel alia quælibet; sive cogitentur hæc signa, sive etiam voce proferantur; cum illa vestigia nec latina, nec græca, vel hebræa, nec cujusque alterius gentis sint propria, sed ita efficiantur in animo, ut vultus in corpore. Aliter enim latine ira dicitur, aliter græce, aliter atque aliter aliarum diversitate linguarum : non autem latinus aut græcus est vultus irati. Non itaque omnes gentes intelligunt, cum quisque dicit, Iratus sum,

son de la voix jusque dans le sentiment de ceux qui nous écoutent, ces traces que les choses que l'esprit a conçues impriment dans la mémoire, et de les exprimer aussi vivement que les passions s'expriment sur le visage; car le visage paraît sensiblement au dehors, au lieu que ces images sont toutes intérieures et toutes spirituelles. Et de là on peut juger combien ce que nos paroles sont capables d'exprimer est au-dessous de ce premier éclair qui peint les choses dans notre intelligence, puisqu'elles ne sauraient même représenter qu'imparfaitement les impressions qui nous en restent dans la mémoire. Il arrive aussi quelquefois que l'ardeur même avec laquelle nous désirons de profiter à celui qui nous écoute, et les efforts que nous faisons pour lui faire entendre les choses aussi parfaitement que nous les concevons, nous empêchent de bien dire. Nous souffrons de ce que cela ne va pas comme nous voudrions, et de là vient l'ennui et le dégoût qui rendent encore notre discours plus faible et plus languissant qu'auparavant. Mais je m'aperçois souvent, par l'attention de ceux qui m'écoutent, que mon discours n'est pas si froid qu'il me paraît. Ainsi le plaisir avec lequel ils le reçoivent me faisant voir qu'ils en profitent, ce succès m'encourage à mieux faire de mon côté. Puisque vous voyez

sed Latini tantum : at si affectus excandescentis animi exeat in faciem, vultumque faciat, omnes sentiunt qui intuentur iratum. Sed neque ita licet educere et quasi exporrigere in sensum audientium per sonum vocis illa vestigia, quæ imprimit intellectus memoriæ, sicut apertus et manifestus est vultus : illa enim sunt intus in animo, iste foris in corpore. Quapropter conjiciendum est quantum distet sonus oris nostri ab illo ictu intelligentiæ, quando ne ipsi quidem impressioni memoriæ similis est. Nos autem plerumque in auditoris utilitatem vehementer ardentes, ita loqui volumus, quemadmodum tunc intelligimus, cum per ipsam intentionem loqui non possumus : et quia non succedit, angimur, et velut frustra operam insumamus, tædio marcescimus; atque ex ipso tædio languidior fit idem sermo, et hebetior quam erat, unde perduxit ad tædium.

donc qu'on vous choisit pour vous amener ceux qui ont besoin d'être instruits des principes de la foi, vous en devez aussi conclure que vos discours n'ennuient pas les autres comme ils vous ennuient; et vous ne devez pas croire que vous travailliez inutilement, quoique vous ne puissiez pas exprimer les choses aussi parfaitement que vous les concevez, puisque vous ne les concevez peut-être pas vous-même aussi parfaitement que vous voudriez. Car, qui est-ce qui voit les choses en cette vie autrement qu'*en énigme et comme dans un miroir obscur?* Notre charité n'est point assez vive pour pénétrer, au travers des nuages, des corps, les clartés éternelles, dont tout ce que nous pouvons avoir ici-bas de connaissances ne sont que de faibles rejaillissements. Cependant, comme les gens de bien profitent sans cesse, et deviennent sans cesse plus capables de contempler ce jour ineffable, qui ne dépend point des révolutions des cieux, et qui n'est point interrompu par la vicissitude des nuits, ce jour que l'*œil n'a point vu, dont l'oreille n'a rien entendu, ni le cœur de l'homme rien conçu.* Ils voudraient aussi voir au delà de leurs connaissances ordinaires, et s'ennuient de ne pouvoir dire que ce qu'on a accoutumé d'entendre: et c'est la principale cause qui fait que tout ce que nous disons

Sed mihi sæpe indicat eorum studium, qui me audire cupiunt, non ita esse frigidum eloquium meum, ut videtur mihi : et eos inde aliquid utile capere, ex eorum delectatione cognosco; mecumque ago sedulo, ut huic exhibendo ministerio non desim, in quo illos video bene accipere quod exhibetur. Sic et tu, eo ipso quod ad te sæpius adducuntur qui fide imbuendi sunt, debes intelligere non ita displicere aliis sermonem tuum ut displicet tibi : nec infructuosum te debes putare, quod ea quæ cernis non explicas ita ut cupis; quando forte ut cupis nec cernere valeas. Quis enim in hac vita nisi in ænigmate et per speculum videt (I Cor. XIII, 12.)? Nec ipse amor tantus est, ut carnis disrupta caligine penetret in æternum serenum, unde utcumque fulgent etiam ista quæ transeunt. Sed quia boni proficiunt de die in diem ad videndum diem sine volumine cœli et sine noctis incursu,

pour l'instruction de nos néophytes nous paraît faible et de peu de prix. Aussi, faut-il avouer que l'on nous écoute avec beaucoup plus de plaisir quand ce que nous disons nous plaît à nous-mêmes, car de ce plaisir que nous y prenons, il se répand quelque chose sur notre discours qui le fait couler plus facilement et plus agréablement. La difficulté n'est donc pas de savoir proposer aux néophytes ce qu'il faut croire, ni de voir par où il faut commencer, ni jusqu'où il faut pousser le discours, de quelle manière il faut le varier, en sorte qu'il soit tantôt plus court, tantôt plus étendu, sans que néanmoins il y manque rien de ce qui est essentiel à une instruction pleine et entière, ni de juger quand il est à propos de s'étendre ou de se resserrer; mais tout consiste à trouver moyen de faire que celui qui parle le fasse avec goût et avec plaisir; car autant qu'il y en prendra, autant sera-t-il agréablement entendu de celui qu'il instruit. Et pour cela voici la règle, c'est que s'il est vrai que *Dieu aime qu'on fasse l'aumône* corporelle *avec plaisir et avec gaieté*, combien plus cela est-il vrai de l'aumône spirituelle? Mais d'avoir à point nommé cette gaieté et cette dilatation de cœur, cela dépend de la miséricorde de celui qui nous apprend qu'elle lui est agréable. Nous parlerons donc premièrement, autant qu'il plaira à

quem oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit (Id. II, 9.); nulla major causa est cur nobis in imbuendis rudibus noster sermo vilescat, nisi quia libet inusitate cernere, et tædet usitate proloqui. Et re quidem vera multo gratius audimur, cum et nos eodem opere delectamur: afficitur enim filum locutionis nostræ ipso nostro gaudio, et exit facilius atque acceptius. Quapropter non arduum est negotium, ea quæ credenda insinuantur, præcipere unde et quousque narranda sint; nec quomodo sit varianda narratio, ut aliquando brevior, aliquando longior, semper tamen plena atque perfecta sit; et quando breviore, et quando longiore sit utendum: sed quibus modis faciendum sit, ut gaudens quisque catechizet (tanto enim suavior erit, quanto magis id potuerit), ea cura maxima est. Et præceptum quidem rei hujus in promptu est. Si enim in pecunia corporali, quanto magis in spirituali

Dieu de nous en faire la grâce, de la manière dont il faut exposer les choses à celui qu'on instruit, qui est ce que je vois que vous souhaitez ; ensuite des préceptes et des exhortations qu'on y peut ajouter ; et enfin nous verrons comment on peut acquérir cette gaieté si nécessaire pour parler avec succès.

CHAPITRE III.

L'instruction est pleine et entière quant à ce qui regarde l'histoire, lorsqu'on expose les choses à celui que l'on instruit, depuis ce qui est écrit à l'entrée de la Genèse, qu'*au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, jusqu'à l'état où nous voyons présentement l'Église. Ce n'est pas qu'il faille pour cela lui réciter tout le Pentateuque avec les livres des Juges, des Rois et d'Esdras, et ensuite tout l'Évangile et les Actes des Apôtres, quand même on saurait tous ces livres par cœur ; ni même s'attacher à déduire et à expliquer tout ce qui est contenu dans tous ces livres, quoiqu'on n'en prononçât pas le texte. Le temps n'y pourrait pas suffire, et il n'est nullement nécessaire d'entrer dans tout ce détail. Il suffit de traiter les choses d'une manière plus générale et plus abrégée, choisissant

hilarem datorem diligit Deus (II Cor. IX, 7)? Sed hæc hilaritas ad horam ut adsit, ejus est misericordiæ qui ista præcepit. Itaque prius de modo narrationis quod te velle cognovi, tum de præcipiendo atque cohortando, postea de hac hilaritate comparanda, quæ Deus suggesserit, disseremus.

III. Narratio plena est, cum quisque primo catechizatur ab eo quod scriptum est, « In principio fecit Deus cœlum et terram (Gen. I, 1), » usque ad præsentia tempora Ecclesiæ. Non tamen propterea debemus totum Pentateuchum, totosque Judicum et Regum et Esdræ libros, totumque Evangelium et Actus Apostolorum, vel, si ad verbum edidicimus, memoriter reddere, vel nostris verbis omnia quæ his continentur voluminibus narrando evolvere et explicare ; quod nec tempus capit, nec ulla necessitas postulat : sed cuncta summatim generatimque complecti, ita ut eligantur quædam mirabiliora quæ suavius audiun-

celles qui étant les plus merveilleuses donnent le plus de plaisir à entendre, et qui font les articles principaux et fondamentaux.

Pour celles-ci, il ne faut pas se contenter de les faire entrevoir comme en passant et sous des expressions figurées et enveloppées : mais il faut s'y arrêter pour les montrer dans toute leur étendue, et donner lieu à ceux qui nous écoutent d'en connaître et d'en admirer toute la beauté, pour les autres il suffit de les toucher et de les marquer en passant. Ainsi, celles dont nous voulons imprimer une plus grande idée paraîtront d'autant plus que nous aurons donné moins de relief aux autres ; et comme nous éviterons encore par là de lasser par un trop grand détail l'esprit de celui que nous instruisons, et de lui charger la mémoire, nous réussirons plus sûrement dans le dessein que nous avons qu'il soit particulièrement touché des choses principales, et qu'il les retienne toutes.

Or, dans tout ce que nous dirons, ce n'est pas assez que nous ayons en vue *la fin du précepte* qui *est la charité qui part d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi non feinte*, il faut encore avoir soin que celui à qui nous parlons ait les yeux tournés de ce côté-là. Car tout ce qui a été écrit dans les livres sacrés avant l'avénement du Sei-

tur, atque in ipsis articulis constituta sunt, ut ea tanquam in involucris ostendere, statimque a conspectu abripere non oporteat, sed aliquantum immorando quasi resolvere atque expandere, et inspicienda atque miranda offerre animis auditorum; cætera vero celeri percursione inserendo contexere. Ita et illa quæ maxime commendari volumus, aliorum submissione magis eminent; nec ad ea fatigatus pervenit, quem narrando volumus excitare; nec illius memoria confunditur, quem docendo debemus instruere.

In omnibus sane non tantum nos oportet intueri præcepti finem, quod est charitas de corde puro et conscientia bona et fide non ficta (I Tim. I, 5), quo ea quæ loquimur cuncta referamus; sed etiam illius quem loquendo instruimus, ad id movendus atque illuc dirigendus aspectus est. Neque enim ob aliud ante adventum Domini scripta sunt omnia quæ in sanctis Scripturis legimus, nisi ut illius commen-

gneur, ne l'a été que pour marquer cet avénement et en faire connaître le prix, et pour figurer l'Église, c'est-à-dire le peuple de Dieu rassemblé de toutes les nations, en y comprenant même tous les saints qui, avant la venue du Messie, ont vécu sur la terre dans la foi de ce Messie à venir, comme nous y vivons dans la foi du même Messie déjà venu.

C'est ce qui nous a été figuré par la naissance de Jacob. Car ce qui parut le premier lorsque ce patriarche vint au monde fut sa main, dont il tenait le pied de son frère aîné; en sorte que la tête ne vint qu'après et les autres membres ensuite; quoique la tête surpasse en vertu et en dignité non-seulement ces autres membres, mais aussi cette main qui avait paru la première. C'est ainsi que *le méditateur d'entre Dieu et les hommes*, *Jésus-Christ*, *homme*, maître des hommes *et Dieu béni dans tous les siècles*, avant que de paraître revêtu de chair et de sortir du sein de la divinité, a fait passer devant lui les patriarches et les prophètes qui ont été une partie de son corps, et comme la main qui annonçait sa naissance, et dont il s'est servi pour supplanter le peuple superbe, le tenant captif sous les liens de la loi figurée par les cinq doigts de la main de Jacob, qui ont encore signifié les cinq diffé-

daretur adventus, et futura præsignaretur Ecclesia, id est, populus Dei per omnes gentes, quod est corpus ejus; adjunctis atque annumeratis omnibus sanctis, qui etiam ante adventum ejus in hoc sæculo vixerunt, ita eum credentes venturum esse, sicut nos venisse. Sicut enim Jacob manum prius, dum nasceretur, emisit ex utero, qua etiam pedem prænascentis fratris tenebat, deinde utique secutum est caput, tum demum necessario membra cætera (Gen xxv, 25); sed tamen caput non tantum ea membra quæ secuta sunt, sed etiam ipsam manum quæ in nascendo præcessit, dignitate ac potestate præcedit; et quamvis non tempore apparendi, tamen naturæ ordine prius est : ita et Dominus Jesus Christus etsi antequam appareret in carne, et quodam modo ex utero secreti sui ad hominum oculos Mediator Dei et hominum homo procederet, qui est super omnes Deus benedictus in sæcula (Rom. ix, 5), præmisit in sanctis Patriarchis et Prophetis

rentes périodes des temps pendant lesquels sa venue a été sans cesse annoncée, et les cinq livres de Moïse, et qui, tenant serré le pied d'Ésaü, ont encore marqué que la main de Jésus-Christ n'a point été ouverte pour répandre ses bénédictions sur ceux qui étant pleins d'orgueil et n'ayant que des sentiments charnels *ne songeaient qu'à établir leur propre justice*, mais qu'elle les a serrés et asservis sous les chaînes de leur esclavage; en sorte qu'il est vrai de dire que *leurs pieds ont été engagés dans les liens et qu'ils sont tombés; mais que, pour nous, nous avons été relevés et redressés.*

Mais quoique ces saints de l'Ancien Testament aient paru les premiers comme une partie du corps de Jésus-Christ, *c'est lui néanmoins qui est le chef du corps de l'Église* dont ils ont été des membres par la foi qu'ils ont eue en ce Messie, dont ils annonçaient la venue. Car pour l'avoir précédé dans l'ordre des temps, ils ne sont pas pour cela séparés de lui; mais ils lui sont unis et incorporés par l'obéissance qu'ils lui ont rendue, de la même manière que la main, quoique sortie la première, ne laisse pas de tenir à la tête et de lui être soumise.

Il faut donc regarder tout ce qui a été écrit dans l'Ancien Testament, *comme l'ayant été pour notre instruction* et

quamdam partem corporis sui, qua velut manu se nasciturum esse prænuntians, etiam populum præcedentem superbe, vinculis Legis tanquam digitis quinque supplantavit (quia et per quinque temporum articulos prænuntiari venturus prophetarique non destitit; et huic rei consonans per quem Lex data est, quinque libros conscripsit : et superbi carnaliter sentientes, et suam justitiam volentes constituere (Rom. X, 3), non aperta manu Christi repleti sunt benedictione, sed constricta atque conclusa retenti sunt : itaque illis obligati sunt pedes, et ceciderunt; nos autem surreximus et erecti sumus (Psal. XIX, 9)) : quamvis ergo, ut dixi, præmiserit Dominus Christus quamdam partem corporis sui in sanctis, qui eum nascendi tempore præierunt; tamen ipse est caput corporis Ecclesiæ (Coloss. I, 18); illique omnes eidem corpori cujus ille caput est cohæserunt, credendo in eum quem prænuntiabant. Non enim præcurrendo divulsi sunt, sed adjuncti potius

pour représenter l'Église dans laquelle nous sommes. *Ces choses arrivaient aux Juifs en figure; mais elles ont été écrites pour nous qui nous sommes rencontrés dans l'accomplissement des temps.*

CHAPITRE IV.

Or, pourquoi est-ce principalement que Dieu nous a envoyé son Fils, sinon pour nous montrer l'amour qu'il nous porte; et qu'il nous a d'autant mieux marqué que, *dans le temps que nous étions encore ses ennemis, Jésus-Christ est mort pour nous*, et il l'a fait de la sorte afin que nous comprissions que *la charité est la fin du précepte* et *l'accomplissement de la loi*, et que nous nous aimassions aussi les uns et les autres, et qu'à l'exemple de celui qui a donné sa vie pour nous, nous donnassions aussi nos vies pour nos frères, et qu'enfin si nous étions assez insensibles pour ne pas aimer Dieu auparavant, nous lui rendissions au moins amour pour amour, après qu'il nous a aimés le premier, et *qu'il n'a pas épargné son propre fils, mais qu'il l'a livré à la mort pour nous tous.*

Car qu'y a-t-il de plus puissant pour nous convier à aimer que de nous voir aimés les premiers? Il faut avoir

obsequendo. Nam et si manus a capite præmitti potest, connexio tamen ejus sub capite est. Quapropter omnia quæ ante scripta sunt, ut nos doceremur scripta sunt (Rom. XV, 4), et figuræ nostræ fuerunt, « et in figura contingebant in eis; scripta sunt autem propter nos, « in quos finis sæculorum obvenit (I Cor. X, 11). »

IV. Quæ autem major causa est adventus Domini, nisi ut ostenderet Deus dilectionem suam in nobis, commendans eam vehementer; quia cum adhuc inimici essemus, Christus pro nobis mortuus est (Rom. V, 6-9). Hoc autem ideo, quia finis præcepti et plenitudo legis, charitas est (I Tim. I, 5, et Rom XIII, 10): ut et nos invicem diligamus, et quemadmodum ille pro nobis animam suam posuit, sic et nos pro fratribus animam ponamus (I Joan. III, 16); et ipsum Deum, quoniam prior dilexit nos (Id. IV, 10), et Filio suo unico non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum (Rom. VIII, 32), si amare

le cœur étrangement dur pour n'aimer pas au moins après cela, quoiqu'on n'aimât pas auparavant : et ne voyons-nous pas dans l'amour même impur et profane, que ceux qui veulent se faire aimer des personnes qu'ils aiment, ne tâchent qu'à les bien persuader de la grandeur de leur amour, comme pour les engager par quelque sorte de justice à leur rendre la pareille? Ne se sentent-ils pas eux-mêmes embrasés de nouveau, lorsqu'ils commencent à apercevoir dans le cœur de ceux qu'ils aiment quelques étincelles du même feu? Si donc celui qui n'aime point se trouve engagé à aimer dès qu'il se sent aimé, et si celui qui aimait déjà aime plus ardemment lorsqu'il voit qu'on lui rend amour pour amour, il est clair qu'il n'y a rien de plus puissant, et pour faire naître l'amour, et pour l'augmenter dans ceux qui en sont déjà touchés, que l'assurance ou même l'espérance d'être aimé. Que si cela a lieu dans l'amour déshonnête, à combien plus forte raison dans l'amitié. Aussi de toutes les choses qui peuvent altérer l'amitié, celle que nous évitons avec le plus de soin, est que notre ami ne soupçonne, je ne dis pas seulement que nous ne l'aimions point, mais que nous ne l'aimions moins qu'il ne nous aime. Autrement cette tendresse que produit l'union intime de deux cœurs parfaitement assu-

pigebat, saltem nunc redamare non pigeat. Nulla est enim major ad amorem invitatio, quam prævenire amando ; et nimis durus est animus qui dilectionem si nolebat impendere, nolit rependere. Quod si in ipsis flagitiosis et sordidis amoribus videmus, nihil aliud eos agere qui amari vicissim volunt, nisi ut documentis quibus valent aperiant et ostendant quantum ament; eamque imaginem justitiæ prætendere affectant, ut vicem sibi reddi quodam modo flagitent ab eis animis quos illecebrare moliuntur; ipsique ardentius æstuant, cum jam moveri eodem igne etiam illas mentes quas appetunt sentiunt : si ergo et animus qui torpebat, cum se amari senserit excitatur, et qui jam fervebat, cum se redamari didicerit magis accenditur; manifestum est nullam esse majorem causam qua vel inchoetur vel augeatur amor, quam cum amari se cognoscit qui nondum amat, aut redamari se vel posse sperat, vel jam probat qui prior amat. Et si hoc etiam in tur-

rés l'un de l'autre se ralentira dans le sien; et quand il aurait assez de fermeté pour ne pas cesser absolument de nous aimer, cela se réduira à la seule disposition de nous faire du bien; mais la douceur qui résulte de l'union et de la possession mutuelle des cœurs n'y sera plus. Que si ceux qui sont au-dessus des autres désirent d'être aimés de leurs inférieurs, et sont touchés de voir que les déférences qu'on leur rend partent du fond du cœur, en sorte qu'ils aiment les inférieurs à proportion qu'ils voient que les inférieurs les aiment, qu'est-ce que ce doit être quand l'inférieur se voit aimé de celui qui est au-dessus de lui? Car l'amour est bien plus touchant lorsque c'est la bonté et le désir de faire du bien qui le produisent, que lorsqu'il naît de l'indigence et de la misère. Que si l'inférieur était hors d'état d'espérer d'être aimé de celui qui est au-dessus de lui, et que néanmoins il s'en voie prévenu par des démonstrations de bienveillance, quel sera l'amour qu'un bien si inespéré fera naître dans son cœur? Or qu'y a-t-il de si élevé au-dessus de l'homme qu'un Dieu qui le doit juger? et de si peu en état d'espérer d'être aimé de ce Dieu que l'homme pècheur? Ne savons-nous pas même que ce qui a porté les hommes à recourir et se soumettre à ces puissances superbes, tout incapables qu'elles sont de

pibus amoribus, quanto plus in amicitia? Quid enim aliud cavemus in offensione amicitiæ, nisi ne amicus arbitretur quod eum vel non diligimus, vel minus diligimus quam ipse non diligit? Quod si crediderit, frigidior erit in eo amore quo invicem homines mutua familiaritate perfruuntur : et si non ita est infirmus, ut hæc illum offensio faciat ab omni dilectione frigescere; in ea se tenet, qua non ut fruatur, sed ut consulat diligit. Operæ pretium est autem animadvertere, quomodo, quamquam et superiores velint se ab inferioribus diligi, eorumque in se studioso delectentur obsequio, et quanto magis id senserint, tanto magis eo diligant, tamen quanto amore exardescat inferior, cum a superiore se diligi senserit. Ibi enim gratior amor est, ubi non æstuat indigentiæ siccitate, sed ubertate beneficentiæ profluit. Ille namque amor ex miseria est, iste ex misericordia. Jam vero si etiam se amari posse a superiore desperabat inferior, ineffabiliter commo-

nous rendre heureux, c'est le peu d'espérance qu'ils ont eu que cette souveraine puissance, qui n'aime néanmoins à signaler sa grandeur que par sa bonté, daignât prendre quelque soin d'eux? Si donc une des principales causes de la venue de Jésus-Christ a été de faire connaître aux hommes combien Dieu les aime, afin que cette connaissance les enflammât d'amour pour ce Dieu qui les a aimés le premier, et les portât à suivre dans l'amour du prochain les préceptes et l'exemple de celui que son amour a obligé de s'approcher de nous, dans le temps que bien loin de nous en approcher nous nous en éloignions de toutes nos forces; si tout ce qui a été écrit dans les livres sacrés avant l'avénement du Messie ne l'a été que pour marquer cet avénement d'amour, et si tout ce qui l'a été depuis par les apôtres, et qui nous tient lieu d'écriture canonique, ne nous prêche que Jésus-Christ et la charité, il est clair que ce qu'a dit le même Jésus-Christ, que *toute la loi et les prophètes se réduisent au double commandement d'aimer Dieu et le prochain*, comprend aussi bien l'Ancien Testament que le Nouveau, dont il n'y avait encore rien d'écrit quand Jésus-Christ a parlé de la sorte. Ainsi l'on peut dire que comme l'Ancien Testament n'est que le Nouveau enveloppé, le Nouveau n'est que l'Ancien développé. Or

vebitur in amorem, si ultro ille fuerit dignatus ostendere quantum diligat eum qui nequaquam sibi tantum bonum promittere auderet. Quid autem superius Deo judicante, et quid desperatius homine peccante? qui se tanto magis tuendum et subjugandum superbis potestatibus addixerat, quæ beatificare non possunt, quanto magis desperaverat posse sui curam geri ab ea potestate quæ non malitia sublimis esse vult, sed bonitate sublimis est.

Si ergo maxime propterea Christus advenit, ut cognosceret homo quantum eum diligat Deus; et ideo cognosceret, ut in ejus dilectionem a quo prior dilectus est inardesceret, proximumque illo jubente et demonstrante diligeret, qui non proximum, sed longe peregrinantem diligendo factus est proximus; omnisque Scriptura divina quæ ante scripta est, ad prænuntiandum adventum Domini scripta est; et quidquid postea mandatum est litteris et divina auctoritate firmatum,

les charnels, c'est-à-dire ceux qui, présentement même aussi bien que dans le temps de l'Ancien Testament, ne jugeant des choses que selon la chair, n'aperçoivent que les voiles qui couvrent les mystères ; ceux-là sont sous la dure servitude de la crainte, au lieu que le don de la charité a mis en liberté les spirituels de l'un et l'autre temps, c'est-à-dire, et ceux qui sous l'Ancien Testament, recherchant avec piété l'intelligence des mystères, ont mérité que ce qui était caché pour les autres leur fût découvert, et ceux qui, depuis le Nouveau, sachant que l'orgueil ferme l'entrée aux choses les plus claires, apportent un esprit humble à la recherche de la vérité. Comme il n'y a donc rien de plus contraire à la charité que l'envie, et que l'envie est une suite nécessaire de l'orgueil, nous avons dans le même Jésus-Christ Dieu et homme, non-seulement une marque admirable de l'amour que Dieu nous porte, mais un prodigieux exemple d'humilité, afin que, quelque grand que fût notre orgueil, il fût guéri par un si puissant remède ; car, s'il y a une grande misère dans l'orgueil de l'homme, il y a encore une miséricorde bien plus grande dans l'humilité d'un Dieu. Ayez donc toujours la charité en vue, comme l'unique fin à laquelle

Christum narrat, et dilectionem monet : manifestum est non tantum totam Legem et Prophetas in illis duobus pendere præceptis dilectionis Dei et proximi (Matth. XXII. 40), quæ adhuc sola Scriptura sancta erat cum hoc Dominus diceret, sed etiam quæcumque posterius salubriter conscripta sunt memoriæque mandata divinarum volumina Litterarum. Quapropter in Veteri Testamento est occultatio Novi, in Novo Testamento est manifestatio Veteris. Secundum illam occultationem carnaliter intelligentes carnales, et tunc et nunc pœnali timore subjugati sunt. Secundum hanc autem manifestationem spirituales, et tunc quibus pie pulsantibus etiam occulta patuerunt, et nunc qui non superbe quærunt, ne etiam aperta claudantur, spiritualiter intelligentes donata charitate liberati sunt. Quia ergo charitati nihil adversius quam invidentia ; mater autem invidentiæ superbia est : idem Dominus Jesus Christus, Deus homo, et divinæ in nos dilectionis indicium est, et humanæ apud nos humilitatis exemplum, ut magnus

tous vos discours doivent se rapporter ; et, quoique vous disiez, dites-le de telle sorte, que celui qui vous écoute le croie, et que cette foi produise en lui l'espérance, et cette espérance la charité.

CHAPITRE V.

Il faut même faire servir à former l'édifice de la charité dans le cœur de celui que nous instruisons, la terreur salutaire qu'imprime la sévérité de la justice de Dieu, afin qu'ayant la joie de se voir aimé de celui qu'il craint, il vienne à l'aimer de son côté et à craindre de déplaire à ce Dieu qui l'a prévenu de son amour, quand même il le pourrait faire impunément. Car de tous ceux qui se présentent pour se faire chrétiens, à peine en trouvera-t-on un seul qui ne soit touché de quelque mouvement de crainte de Dieu. Je ne parle pas de ceux qui n'ont pour but, en se faisant chrétiens, que de se mettre bien ou s'empêcher d'être mal avec quelques-uns dont ils croient ne pouvoir autrement ou mériter l'amitié, ou se garantir de la haine, et par là de se procurer quelque avantage, ou d'éviter quelques désavantages temporels ;

tumor noster majore contraria medicina sanaretur. Magna est enim miseria, superbus homo; sed major misericordia, humilis Deus. Hac ergo dilectione tibi tanquam fine proposito, quo referas omnia quæ dicis, quiquid narras ita narra, ut ille cui loqueris audiendo credat, credendo speret, sperando amet.

V. De ipsa etiam severitate Dei, qua corda mortalium saluberrimo terrore quatiuntur, charitas ædificanda est; ut ab eo quem timet, amari se gaudens, eum redamare audeat, ejusque in se dilectioni, etiamsi impune posset, tamen displicere vereatur. Rarissime quippe accidit, imo vero nunquam, ut quisquam veniat volens fieri christianus, qui non sit aliquo Dei timore perculsus. Si enim aliquod commodum exspectando ab hominibus, quibus se aliter placiturum non putat, aut aliquod ab hominibus incommodum devitando, quorum offensionem aut inimicitias reformidat, vult fieri christianus; non fieri vult potius quam fingere. Fides enim non res est salutantis corporis,

car ce n'est pas là vouloir être chrétien, mais en chercher l'apparence. Or la foi est pour le salut de l'âme, et non pas pour les besoins du corps; mais souvent la miséricorde de Dieu, se servant de notre ministère, fait que nos discours excitent dans le cœur de celui que nous instruisons des mouvements qui lui font vouloir tout de bon ce qu'il ne faisait que feindre. Ce n'est que quand il commencera à le vouloir de cette sorte que nous pourrons conter qu'il vient à nous. Mais comme nous ne saurions nous apercevoir quand il commence à y venir de cœur, quoique nous l'ayons déjà devant nos yeux, agissons avec lui de telle sorte que cette volonté se forme en lui, si elle n'y est pas encore. Nous ne gâterons rien par-là, puisque si cette bonne volonté y est déjà sans que nous sachions quand elle a commencé : ce que nous dirons servira à la fortifier. Il est à propos d'apprendre auparavant, s'il est possible, des personnes qui connaissent celui qui se présente, quelles sont ses dispositions, et ce que c'est qui le porte à embrasser la religion chrétienne. Que si nous ne trouvons personne qui nous en puisse éclaircir, il faut le lui demander à lui-même, et nous régler sur ce qu'il nous répondra pour commencer à lui parler. S'il vient à nous avec un cœur double, et qu'il ne songe qu'à acquérir des

sed credentis animi. Sed plane sæpe adest misericordia Dei per ministerium catechizantis, ut sermone commotus jam fieri velit quod decreverat fingere : quod cum velle cœperit, tunc eum venisse deputemus. Et occultum quidem nobis est quando veniat animo, quem jam corpore præsentem videmus : sed tamen sic cum eo debemus agere, ut fiat in illo hæc voluntas, etiamsi non est. Nihil enim deperit, quando si est, utique tali nostra actione firmatur, quamvis quo tempore, vel qua hora cœperit, ignoremus. Utile est sane ut præmoneamur antea, si fieri potest, ab iis qui eum norunt, in quo statu animi sit, vel quibus causis commotus ad suscipiendam religionem venerit. Quod si defuerit alius a quo id noverimus, etiam ipse interrogandus est, ut ex eo quod responderit ducamus sermonis exordium. Sed si ficto pectore accessit, humana commoda cupiens, vel incommoda fugiens, utique mentiturus est : tamen ex eo ipso quod menti-

avantages ou à éviter des désavantages temporels, il nous mentira sans doute ; mais il ne faut pas laisser de prendre sujet de ce qu'il nous dira, quoique faux, pour entrer en matière, non à dessein de le confondre dans son mensonge, comme s'il nous était connu avec certitude, mais pour louer le motif qu'il nous déclare vrai ou faux, il n'importe, pourvu qu'il mérite d'être loué, et pour faire par ces louanges que celui qui nous écoute fût bien aise d'être dans le fond tel qu'il a envie de paraître. Que si ce motif n'est pas de ceux qui doivent porter les hommes à se faire chrétiens, il faut le lui remontrer, mais avec douceur, n'imputant sa faute qu'à son ignorance, et lui donner l'idée que l'on doit avoir de la véritable fin du christianisme, sans quoi il ne serait pas en état de profiter de l'instruction que nous avons à lui donner ; mais il le faut faire en peu de mots, pour ne pas consumer le temps que cette instruction demande : ainsi nous lui ferons vouloir ce que son erreur ou sa dissimulation l'empêchaient de vouloir sincèrement.

CHAPITRE VI.

Que s'il nous dit que c'est par quelque terreur extraordinaire ou quelque avertissement envoyé d'en haut, qu'il

tur, capiendum est principium ; non ut refellatur ejus mendacium, quasi tibi certum sit, sed ut si dixerit eo proposito se venisse quod vere approbandum est, sive ille verum sive falsum dicat, tale tamen propositum quali se venisse respondit, approbantes atque laudantes, faciamus eum delectari esse se talem, qualem videri cupit. Si autem aliud dixerit, quam oportet esse in animo ejus qui christiana fide imbuendus est ; blandius et lenius reprehendendo tanquam rudem et ignarum, et christianæ doctrinæ finem verissimum demonstrando atque laudando breviter et graviter, ne aut tempora futuræ narrationis occupes, aut eam non prius collocato animo audeas imponere, facias eum velle quod aut per errorem aut per simulationem nondum volebat.

VI. Quod si forte se divinitus admonitum vel territum esse respon-

s'est senti porté à se faire chrétien, il nous donnera un beau champ pour entrer en matière, par le soin qu'il plaît à Dieu de prendre de nous. Mais il le faut faire passer de ces voies non communes et de ces songes miraculeux à la voie plus solide et aux oracles plus certains de l'Écriture, afin qu'il y apprenne combien est grande la miséricorde que Dieu a exercée en son endroit, en le sollicitant ainsi par des avertissements extraordinaires, dans le temps même qu'il ne reconnaissait point encore l'autorité de cette Écriture. Et il faut lui faire bien entendre que le Seigneur ne l'a excité par ces sortes d'avertissements à se faire chrétien et enfant de l'Église, qu'afin qu'y étant une fois entré, il ne cherchât plus de miracles visibles; mais qu'il s'accoutumât à espérer les choses invisibles, et qu'il ne s'attendît plus à être averti en songe, mais à veiller et à marcher dans le chemin sans comparaison plus sûr qui nous est marqué dans les livres sacrés. De là il faut passer à déduire ce qui regarde l'histoire, depuis le point où *Dieu créa toutes choses, et vit que tout ce qu'il avait fait était bon* jusqu'à l'état où est présentement l'Église, comme nous avons déjà dit, ne passant aucune chose ni aucun événement dont on ne rende raison pour en faire voir le rapport à la charité qui est la

derit, ut fieret christianus, lætissimum nobis exordiendi aditum præbet, quanta Deo sit cura pro nobis. Sane ab hujusmodi miraculorum sive somniorum, ad Scripturarum solidiorem viam et oracula certiora transferenda est ejus intentio ; ut et illa admonitio quam misericorditer ei prærogata sit, noverit antequam Scripturis sanctis inhæreret. Et utique demonstrandum est ei quod ipse Dominus non eum admoneret aut compelleret fieri christianum et incorporari Ecclesiæ, seu talibus signis aut revelationibus erudiret, nisi jam præparatum iter in Scripturis sanctis, ubi non quæreret visibilia miracula, sed invisibilia sperare consuesceret, neque dormiens, sed vigilans moneretur, eum securius et tutius carpere voluisset. Inde jam exordienda narratio est, ab eo quod fecit Deus omnia bona valde (Gen. I), et perducenda, ut diximus, usque ad præsentia tempora Ecclesiæ : ita ut singularum rerum atque gestorum quæ narramus, causæ rationes-

dernière fin que nous devons toujours avoir en vue dans toutes nos actions et toutes nos paroles. Car si les grammairiens qui passent pour habiles dans leur art, rapportent autant qu'ils peuvent à quelque fin utile les fictions même des poètes qui n'ont été inventées que pour le plaisir des esprits qui se repaissent de fables et de folies, quoique cette fin soit vaine et qu'elle ne regarde que des intérêts temporels, combien plus devons-nous prendre garde que, faute de rendre raison et de faire l'application des vérités que nous exposons, on ne se porte à les croire que par un vain plaisir ou même par une cupidité pernicieuse? Il ne faut pas néanmoins entrer si avant dans ces raisons que nous rompions entièrement le fil de notre discours pour faire des discussions longues et embarrassées; mais que les raisons que nous rapporterons de chaque chose soient dans notre discours, comme l'or dans une chaîne de diamants où l'on n'en met qu'autant qu'il en faut pour les lier ensemble, et non pas jusques à en troubler l'ordre ni en cacher la beauté.

CHAPITRE VII.

Après avoir déduit tout ce qui regarde l'histoire, il faut venir à l'espérance de la résurrection, et, autant que le

que reddantur, quibus ea referamus ad illum finem dilectionis, unde neque agentis aliquid neque loquentis oculus avertendus est. Si enim fictas poetarum fabulas, et ad voluptatem excogitatas animorum quorum cibus nugæ sunt, tamen boni qui habentur atque appellantur grammatici, ad aliquam utilitatem referre conantur, quanquam et ipsam vanam et avidam saginæ sæcularis; quanto nos decet esse cautiores, ne illa quæ vera narramus, sine suarum causarum redditione digesta, aut inani suavitate, aut etiam perniciosa cupiditate credantur? Non tamen sic asseramus has causas, ut relicto narrationis tractu, cor nostrum et lingua in nodos difficilioris disputationis excurrat; sed ipsa veritas adhibitæ rationis, quasi aurum sit gemmarum ordinem ligans, non tamen ornamenti seriem ulla immoderatione perturbans.

VII. Narratione finita, spes resurrectionis intimanda est, et pro

temps et la capacité de celui que nous instruisons le peut permettre, établir contre les vaines objections et les railleries des infidèles la vérité de la résurrection des corps, du dernier jugement, et de tout ce que cet article enferme d'heureux pour les bons, de funeste pour les méchants, et de juste pour tous. Et, après avoir traité des supplices des réprouvés d'une manière capable d'en donner de la détestation et de l'horreur, il faut parler des couronnes des justes et des fidèles, et de la joie de la céleste Jérusalem d'une manière qui en inspire l'amour et le désir. Il faut ensuite travailler à munir et à encourager celui que nous instruisons contre les scandales et les tentations qui lui peuvent arriver, ou du dehors, ou du dedans de l'Église; du dehors par les païens, les Juifs ou les hérétiques, et du dedans, par ceux que l'Évangile appelle la paille de l'aire du Seigneur. Ce n'est pas qu'il faille s'étendre à discuter tout ce qu'il y a de mauvais parmi ces gens-là, ni entrer dans la réfutation de toutes leurs erreurs, mais faire voir seulement en peu de mots que tout le mal que nous voyons a été prédit; combien les tentations sont utiles pour l'instruction des fidèles, et combien nous pouvons tirer de remèdes pour nos propres maux de cet exemple de la patience de Dieu, qui a bien

capacitate ac viribus audientis, proque ipsius temporis modulo, adversus vanas irrisiones infidelium de corporis resurrectione tractandum, et futuri ultimi judicii bonitate in bonos, severitate in malos, veritate in omnes; commemoratisque cum detestatione et horrore pœnis impiorum, regnum justorum atque fidelium et superna illa civitas ejusque gaudium cum desiderio prædicandum est. Tum vero instruenda et animanda est infirmitas hominis adversus tentationes et scandala, sive foris sive in ipsa intus Ecclesia : foris adversus Gentiles vel Judæos vel hæreticos; intus autem adversus areæ dominicæ paleam. Non ut contra singula perversorum genera disputetur, omnesque illorum pravæ opiniones propositis quæstionibus refellantur; sed pro tempore brevi demonstrandum est ita esse prædictum, et quæ sit utilitas tentationum erudiendis fidelibus, et quæ medicina in exemplo patientiæ Dei, qui statuit usque in finem ista permittere. Cum

voulu permettre tous ces désordres, et les supporter jusqu'à la fin. Et lorsqu'on viendra à lui donner des instructions contre les mauvais exemples de ceux dont la foule remplit les églises, quoiqu'ils ne soient qu'extérieurement de la société des fidèles, il faut lui insinuer, et en peu de mots, les règles d'une vie véritablement chrétienne, de peur qu'il ne se laisse séduire par les ivrognes, les avares, les trompeurs, les brelandiers, les adultères, les impudiques, les amateurs des spectacles, les donneurs de remèdes superstitieux et sacriléges, les enchanteurs, les tireurs d'horoscope, et toutes les autres sortes de devins, et enfin par tous ceux qui vivent dans le désordre, et que sous prétexte que tant de gens qui portent le nom de chrétien aiment ces choses-là, les pratiquent, les soutiennent, les inspirent et les persuadent aux autres, il ne s'imagine pas qu'il puisse s'y laisser aller impunément. Et il faut lui montrer par l'Écriture quelle fin attend ceux qui mèneront une telle vie jusqu'à la fin, quoiqu'il faille cependant, selon la même Écriture, les tolérer dans l'Église jusqu'au jour où se fera la séparation de l'ivraie d'avec le bon grain. Cependant il faut l'assurer qu'il trouvera dans l'Église un grand nombre de véritables chrétiens, et de dignes citoyens de la Jérusalem céleste, du moment qu'il sera tel.

vero adversus eos instruitur, quorum perversæ turbæ corporaliter implent ecclesias, simul etiam præcepta breviter et decenter commemorentur christianæ atque honestæ conversationis, ne ab ebriosis, avaris, fraudatoribus, aleatoribus, adulteris, fornicatoribus, spectaculorum amatoribus, remediorum sacrilegorum alligatoribus, præcantatoribus, mathematicis, vel quarumlibet artium vanarum et malarum divinatoribus, atque hujusmodi cæteris ita facile seducatur, et impunitum sibi fore arbitretur, quia videt multos qui christiani appellantur, hæc amare, et agere, et defendere, et suadere, et persuadere. Quis enim finis præstitutus sit in tali vita perseverantibus, et quam sint in ipsa Ecclesia tolerandi, ex qua in fine separandi sunt, divinorum Librorum testimoniis edocendum est. Prænuntiandum est etiam inventurum eum in Ecclesia multos christianos bonos, verissimos cives cœlestis Jerusalem, si esse ipse cœperit. Ad extremum ne spes ejus

Mais de peur qu'il *ne mette son espérance en l'homme*, il l'avertit soigneusement qu'il est difficile de juger de chacun en particulier, s'il est véritablement juste ou non; et que, quand ce discernement serait facile à faire, il ne faut pas regarder les justes comme si nous pouvions attendre d'eux notre justice, mais que leur exemple nous doit apprendre que lorsque nous les imiterons, nous serons justifiés par le même Jésus-Christ par lequel ils l'ont été. Et de là il arrivera une chose sur laquelle il faut insister principalement, qui est que lorsque celui que nous instruisons, ou plutôt que Dieu instruit par notre ministère, commencera à croître en lumière et en sainteté, et à marcher à grand pas dans la voie de Jésus-Christ, il n'atribuera cela ni à nous ni à lui-même, et qu'il n'aimera, et lui-même et nous, et toutes les personnes qui lui sont chères, qu'en celui et pour l'amour de celui qui, dans le temps même que nous étions ses ennemis, nous a aimés pour nous faire ses amis, en nous communiquant la sainteté et la justice. Du reste, je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous dire que quand tout votre temps est à vous et à ceux qui vous écoutent, vous pouvez vous étendre davantage, et que quand cela n'est pas, il faut se resserrer ; car c'est une règle que la nécessité nous prescrit assez sans qu'il soit besoin de l'apprendre d'ailleurs.

in homine ponatur, sedulo monendus est : quia neque facile ab homine judicari potest quis homo sit justus; et si facile posset, non ideo nobis proponi exempla justorum, ut ab eis justificemur, sed ut eos imitantes ab eorum justificatore nos quoque justificari sciamus. Hinc enim fiet, quod maxime commendandum est, ut cum ille qui nos audit, imo per nos audit Deum, moribus et scientia proficere cœperit, et viam Christi alacriter ingredi, nec nobis id audeat assignare, nec sibi; sed et se ipsum, et nos, et quoscumque alios diligit amicos, in illo et propter illum diligat, qui eum dilexit inimicum, ut justificans faceret amicum. Hic jam non te puto præceptore indigere, ut cum occupata sunt tempora, vel tua, vel eorum qui te audiunt, breviter agas; cum autem largiora, largius eloquaris : hoc enim nullo admonente ipsa necessitas præcipit.

CHAPITRE VIII.

Mais il ne faut pas oublier de vous avertir que si quelqu'un de ceux qui sont versés dans les sciences se présente à vous pour être instruit des vérités de la foi, avec une résolution déjà toute formée d'être chrétien, en sorte qu'il ne cherche plus qu'à l'exécuter, vous devez prendre garde qu'il est difficile que ces gens-là ne sachent déjà beaucoup de choses de l'Écriture et de la doctrine catholique, qui les mettent presque en état de n'avoir besoin que d'être admis à la participation des sacrements ; car ils n'attendent pas le moment où il s'agit de les recevoir pour s'instruire ; et d'ordinaire ils ont eu soin de s'éclairer par avance, et de communiquer leurs pensées et leurs sentiments avec les personnes capables qu'ils auront rencontrées. Il faut donc avec ceux-là traiter les choses en peu de mots, et ne pas consumer de temps à rebattre d'une manière ennuyeuse ce qu'ils savent déjà, mais se contenter de le toucher légèrement, leur marquant que notre créance consiste, comme ils savent, en tels ou tels articles, parcourant simplement ce que nous traiterions plus à fond si nous avions affaire à des gens absolument

VIII. Sed illud plane non prætereundum est, ut si ad te quisquam catechizandus venerit liberalibus doctrinis excultus, qui jam decreverit esse christianus, et ideo venerit ut fiat, difficillimum omnino est ut non multa nostrarum scripturarum litterarumque cognoverit, quibus jam instructus ad sacramentorum participationem tantummodo venerit. Tales enim non eadem hora qua christiani fiunt, sed ante solent omnia diligenter inquirere, et motus animi sui, cum quibus possunt, communicare atque discutere. Cum his itaque breviter agendum est, et non odiose inculcando quæ norunt, sed modeste perstringendo ; ita ut dicamus nos credere quod jam noverint illud, atque illud ; atque hoc modo cursim enumerare omnia quæ rudibus indoctisque inculcanda sunt : ut etsi quid novit eruditus iste, non tanquam a doctore audiat ; et si quid adhuc ignorat, dum ea commemoramus quæ illum nosse jam credimus, discat. Nec ipse sane inutiliter interrogatur,

sans lettres et sans instruction, afin de ne pas prendre un ton de docteur avec celui qui sait déjà les choses, et que, si néanmoins il en ignorait quelqu'une, il ait lieu de la remarquer et de la retenir. Il ne sera pas inutile de demander à ceux-là aussi bien qu'aux autres, par où ils se sont sentis touchés et portés à se faire chrétiens, afin que si c'est par la lecture de quelque livre de l'Écriture, ou de ceux qui l'ont expliquée, vous commenciez par leur dire quelque chose de l'excellence de ces livres, gardant la proportion de ce qui convient à la dignité des livres de l'Écriture ou au mérite de celui qui en aura été l'interprète ; relevant surtout dans les livres canoniques cette simplicité si profonde, si élevée, si salutaire aux âmes humbles, et louant dans les interprètes, selon le différent caractère de chacun, une manière plus étudiée et plus pompeuse, et par là plus proportionnée à l'esprit de ceux dont la faiblesse est d'autant plus grande qu'ils ont moins d'humilité de cœur. Il est bon de savoir de celui que nous instruisons, quels sont les livres qui lui ont fait naître le dessein d'être enfant de l'Église, et à la lecture desquels il s'est le plus attaché. Si ce sont des livres qui nous soient connus, ou que nous sachions, par la réputation où ils sont dans l'Église, qu'ils soient de quelque auteur de

quibus rebus motus sit ut velit esse christianus : ut si libris ei persuasum esse videris, sive canonicis, sive utilium tractatorum, de his aliquid in principio loquaris, collaudans eos pro diversitate meritorum canonicæ auctoritatis et exponentium solertissimæ diligentiæ ; maximeque commendans in Scripturis canonicis admirandæ altitudinis saluberrimam humilitatem, in illis autem pro sua cujusque facultate aptum superbioribus, et per hoc infirmioribus animis, stilum sonantioris et quasi tornatioris eloquii. Sane etiam exprimendum de illo est ut indicet quem maxime legerit, et quibus libris familiarius inhæserit, unde illi persuasum est ut sociari vellet Ecclesiæ. Quod cum dixerit, tum si nobis noti sunt illi libri, aut ecclesiastica fama saltem accepimus a catholico aliquo memorabili viro esse conscriptos, læti approbemus. Si autem in alicujus hæretici volumina incurrit, et nesciens forte quod vera fides improbat, tenuit animo, et catholicum esse

marque entre les catholiques, nous le louerons de son choix. Mais s'il était tombé sur les ouvrages de quelque hérétique, et que, faute de savoir ce qui est contraire à la véritable foi, il eût donné créance à l'erreur, la prenant pour la vérité catholique, il faut l'éclairer avec soin sur ce point-là, opposant à son auteur l'autorité de toute l'Église, et celle de ce qu'il y a eu de savants hommes qui s'y sont rendus célèbres en défendant la vérité par leurs ouvrages. Ce n'est pas que les ouvrages même de quelques-uns qui sont morts dans la foi catholique, soit qu'on ne les entende pas bien en quelques endroits, ou que les auteurs, faute de pénétration, comme il n'est que trop ordinaire aux hommes d'en manquer, aient pris le vraisemblable pour le vrai, n'aient servi d'occasion à quelques esprits hardis et présomptueux de former des hérésies. Et il ne faut pas s'en étonner, puisque l'Écriture même, qu'on ne saurait accuser de s'exprimer autrement qu'il n'aurait fallu, à donné lieu à quelques-uns, je ne dis pas de se tromper en prenant mal les choses et contre le sens de l'auteur (car s'il n'y avait que cela, qui est-ce qui ne pardonnerait pas volontiers une faute si humaine, pourvu qu'on fût prêt de se corriger?), mais de défendre leurs fausses et dangereuses opinions avec une

arbitratur; sedulo edocendus est, prælata auctoritate universalis Ecclesiæ aliorumque doctissimorum hominum et disputationibus et scriptionibus in ejus veritate florentium. Quanquam et illi qui catholici ex hac vita migrarunt, et aliquid litterarum christianarum posteris reliquerunt, in quibusdam locis opusculorum suorum, vel non intellecti, vel sicuti est humana infirmitas, minus valentes acie mentis abditiora penetrare, et veri similitudine aberrantes a veritate, præsumptoribus et audacibus fuerunt occasioni ad aliquam hæresim moliendam atque gignendam. Quod mirum non est, cum de ipsis canonicis Litteris, ubi omnia sanissime dicta sunt, non quidem aliter accipiendo quædam, quam vel scriptor sensit, vel se ipsa veritas habet (nam si hoc solum esset, quis non humanæ infirmitati ad corrigendum paratæ libenter ignosceret? sed id quod perverse hac prave opinati sunt, animositate acerrima et pervicaci arrogantia defensitantes, multi multa

opiniâtreté et une arrogance qui les ont portés jusqu'à rompre l'unité en se séparant de la communion de l'Église, voilà ce qu'il faut traiter avec ceux qui ayant l'esprit orné des connaissances qui se prennent dans les bons livres, se présentent pour être admis à la société des fidèles; mais il faut que ce soit d'une manière qui tienne de la modestie d'une simple conférence, et où nous ne prenions d'autorité d'enseigner qu'autant qu'il en faut pour empêcher qu'en présumant de savoir les choses, ils ne demeurassent dans l'erreur, et que nous verrons que l'humilité avec laquelle ils viennent à nous en peut porter. Pour les autres choses que les règles de la saine doctrine nous ordonnent de leur proposer et de leur appliquer, et qui regardent ou la foi ou les mœurs, ou les tentations de cette vie, il faut les toucher, comme j'ai dit, en les rapportant toujours à la voie suréminente de la charité.

CHAPITRE IX.

Il en vient aussi quelques-uns des écoles si fréquentées des grammairiens et des orateurs, qu'on ne saurait absolument mettre au rang des simples, non plus que ceux qui, en s'appliquant à des choses plus élevées, sont parvenus à un plus haut degré de connaissances. Ce que nous

perniciosa dogmata, concisa communionis unitate pepererunt. Hæc omnia cum illo qui ad societatem populi christiani, non idiota, ut aiunt, sed doctorum libris expolitus atque excultus accedit, modesta collatione tractanda sunt : tantum assumpta præcipiendi auctoritate, ut caveat præsumptionis errores; quantum ejus humilitas quæ illum adduxit, jam sentitur admittere. Cætera vero secundum regulas doctrinæ salutaris, sive de fide, quæcumque narranda vel disserenda sunt, sive de moribus, sive de tentationibus, eo modo percurrendo quo dixi, ad illam supereminentiorem viam omnia referenda sunt.

IX. Sunt item quidam de scholis usitatissimis grammaticorum oratorumque venientes, quos neque inter idiotas numerare audeas, neque inter illos doctissimos, quorum mens magnarum rerum est exer-

devons donc faire en faveur de ceux-ci, qui sont plus versés que le commun dans l'art qui apprend à bien parler, c'est que, par dessus toutes les autres instructions que nous donnerions à des personnes qui n'auraient aucune connaissance des lettres, il faut encore les avertir que, se revêtissant de l'humilité chrétienne, ils apprennent à ne pas mépriser ceux qui évitent avec plus de soin de pécher contre les règles des mœurs que contre celles du langage, et que bien loin de préférer, comme ils ont accoutumé, une langue éloquente à un cœur pur, ils sachent que l'un n'est rien en comparaison de l'autre. Mais ce qu'on doit particulièrement apprendre à ceux-là, c'est de quelle manière il faut écouter la parole de Dieu dans l'Écriture sainte, de peur que ces livres sacrés, tout solides qu'ils sont, ne les dégoûtent, sous ombre que le style n'est ni enflé ni pompeux, et qu'ils ne s'imaginent qu'il suffise de prendre à la lettre ce que l'Écriture rapporte des paroles et des actions de quelques-uns, sans qu'il faille se mettre en peine d'en chercher la véritable intelligence au travers des voiles grossiers dont elle est enveloppée. Il faut même leur faire remarquer combien est grande l'utilité de cette manière cachée de proposer les mystères qui ne sont appelés mystères que parce qu'ils sont ainsi cachés, et combien elle a de force pour réveiller en nous l'amour de la

citata quæstionibus. His ergo qui loquendi arte cæteris hominibus excellere videntur, cum veniunt ut christiani fiant, hoc amplius quam illis illiteratis impertire debemus, quod sedulo monendi sunt ut humilitate induti christiana, discant non contemnere quos cognoverint morum vitia quam verborum amplius devitare; et cordi casto linguam exercitatam nec conferre audeant, quam etiam præferre consueverant. Maxime autem isti docendi sunt Scripturas audire divinas, ne sordeat eis solidum eloquium, quia non est inflatum; neque arbitrentur carnalibus integumentis involuta atque operta dicta vel facta hominum, quæ in illis libris leguntur, non evolvenda atque aperienda ut intelligantur, sed sic accipienda ut litteræ sonant; deque ipsa utilitate secreti, unde etiam mysteria vocantur, quid valeant ænigmatum

vérité, et pour nous garantir du dégoût où nous tombons aisément pour toutes les choses qui ne nous coûtent rien. Ce qu'il faut leur faire voir par l'expérience de quelque vérité dont on n'aurait point été touché si elle avait été proposée nûment, et qui donne un extrême plaisir quand on la tire d'une allégorie où elle est enfermée; car ces gens-là ont grand besoin qu'on leur fasse bien comprendre que les paroles ne sont, en comparaison du sens, que ce que le corps est en comparaison de l'âme; et qu'ainsi, par la même raison qu'ils aimeraient mieux avoir des amis sages et de bon esprit, que d'en avoir qui ne fussent que bien faits et agréables de visage, ils doivent aussi mieux aimer entendre des discours pleins de vérité, que d'en entendre qui n'aient que l'agrément de l'éloquence. Il faut encore leur apprendre que la voix du cœur est le seul langage qui aille jusqu'aux oreilles de Dieu, afin que, s'il arrive qu'ils entendent des prélats ou des ministres de l'Église user de termes barbares et d'expressions qui choquent les règles de la grammaire dans les prières qu'ils adressent à Dieu, ou prononcer ce qu'ils lisent d'une manière qui en trouble le sens, ou qui donne sujet de croire qu'ils ne l'entendent pas, il n'arrive pas à ces gens-ci de s'en moquer et d'en faire des railleries. Ce n'est pas que ceux qui font de ces fautes-là ne s'en doivent corriger, afin que

latebræ ad amorem veritatis acuendum, decutiendumque fastidii torporem, ipsa experientia probandum est talibus, cum aliquid eis quod in promptu positum non ita movebat, enodatione allegoriæ alicujus eruitur. His enim maxime utile est nosse, ita esse præponendas verbis sententias, ut præponitur animus corpori. Ex quo fit ut ita malle debeant veriores quam disertiores audire sermones, sicut malle debent prudentiores quam formosiores habere amicos. Noverint etiam non esse vocem ad aures Dei, nisi animi affectum : ita enim non irridebunt, si aliquos antistites et ministros Ecclesiæ forte animadverterint, vel cum barbarismis et solœcismis Deum invocare, vel eadem verba quæ pronuntiant non intelligere, perturbateque distinguere. Non quia ista minime corrigenda sunt, ut populus ad id quod plane intelligit,

le peuple ne réponde *Amen* que sur ce qu'il entend parfaitement; mais la piété veut qu'on les tolère, quand on sait que, comme au barreau, c'est par ce qui se fait entendre au dehors, à l'Église, c'est par ce qui se passe dans le fond du cœur que se mesure ce qu'on appelle bien parler. Pour ce qui est du baptême, il suffit d'expliquer en peu de mots à ceux qui sont plus éclairés ce que les cérémonies de ce sacrement signifient. Mais il faut s'étendre davantage avec les autres, et leur faire entendre la vertu de ce mystère par diverses comparaisons, de peur que ne s'arrêtant qu'à ce qui touchera leurs yeux, ils n'aient pas tout le respect qu'on doit avoir pour une si grande chose.

CHAPITRE X.

Vous désireriez peut-être ici quelque discours qui pût vous servir de modèle, et où les règles que je viens de vous donner fussent réduites en pratique; et c'est ce que j'ai dessein de faire avec la grâce du Seigneur. Mais il faut auparavant que je parle, comme je vous l'ai promis, des moyens d'acquérir cette gaieté et cette dilatation de cœur si nécessaire pour bien réussir dans la fonction que vous faites; car je n'ai encore satisfait qu'à une partie de ma promesse, en vous marquant de quelle manière il faut

dicat Amen; sed tamen pie toleranda sunt ab eis qui didicerint, ut sono in foro, sic voto in Ecclesia benedici. Itaque forensis illa nonnunquam forte bona dictio, nunquam tamen benedictio dici potest. De Sacramento autem quod accepturi sunt, sufficit prudentioribus audire quid res illa significet : cum tardioribus autem aliquanto pluribus verbis et similitudinibus agendum est, ne contemnant quod vident.

X. Hic tu fortasse exemplum aliquod sermonis desideras, ut ipso tibi opere ostendam quomodo facienda sint ista quæ monui. Quod quidem faciam, quantum Domino adjuvante potuero : sed prius de illa hilaritate comparanda, quod pollicitus sum, dicere debeo. Jam enim de ipsis præceptis explicandi sermonis, in catechizando eo qui

exposer les choses à ceux qui se présentent pour se faire chrétiens. De faire maintenant ici moi-même ce que j'ai enseigné, c'est à quoi je ne suis point obligé ; et si je le fais, ce sera par une espèce de surérogation. Mais ce qui est de surérogation ne doit marcher qu'après ce qui est de devoir ; et comme je vois que vous ne vous plaignez particulièrement que de ce qu'il vous semble que votre discours ne fait que languir quand vous instruisez quelqu'un des principes de la foi chrétienne, mon devoir est principalement de tâcher de vous satisfaire sur ce point-là. Or, je suis assuré que cela ne vient pas d'aucune peine que vous ayez à vous expliquer ni à trouver ce qu'il faut dire, puisque je sais que ces choses-là vous sont fort présentes, mais d'un certain dégoût d'esprit, ou de ce que nous aimons mieux, comme j'ai dit, goûter le plaisir que nous donne la vue distincte et lumineuse de ce que notre esprit contemple dans le silence, que de chercher à nous faire entendre par des mots qui ne sauraient former qu'une expression confuse et imparfaite, au prix de ce que nous concevons. Cela peut venir encore de ce que, lors même que nous sommes en état de dire des choses dont nous serions contents, nous aimerions encore mieux lire ou entendre quelque chose de meilleur, qui ne nous coûterait

sic venit ut christianus fiat, quantum satis visum est, quod promiseram exsolvi. Indebitum quippe est, ut etiam ipse faciam in hoc volumine, quod fieri oportere præcipio. Si ergo fecero, ad cumulum valebit : cumulus autem quo pacto a me superfundi potest, antequam mensuram debiti explevero? Neque enim te maxime conqueri audivi, nisi quod tibi sermo tuus vilis abjectusque videretur, cum aliquem christiano nomine imbueres. Hoc autem scio, non tam rerum quæ dicendæ sunt, quibus te satis novi paratum et instructum, neque ipsius locutionis inopia, sed animi tædio fieri ; vel illa causa quam dixi, quia magis nos delectat et tenet, quod in silentio mente cernimus, nec inde volumus avocari ad verborum longe disparem strepitum ; vel quia etiam cum sermo jucundus est, magis non libet audire aut legere quæ melius dicta sunt, et quæ sine nostra cura et sollicitudine promuntur, quam ad alienum sensum repentina verba coaptare incerto

aucun soin ni aucune peine, que de parler sur-le-champ à un homme qui se présente, et de chercher à proportionner nos discours à son intelligence, au hasard de n'y pas réussir, soit faute de trouver les choses, à point nommé, telles que nous voudrions, ou qu'on ne les prenne pas comme il faudrait pour en profiter, sans compter qu'il est fâcheux de recommencer sans cesse des choses qui nous sont aussi connues et aussi familières que celles qu'il faut dire à ces gens-là, et qui ne nous sont plus nécessaires pour nous-mêmes, n'étant pas possible que ceux qui sont un peu avancés s'arrêtent avec plaisir à ce qui n'est que pour les enfants. C'est encore une chose qui glace merveilleusement celui qui parle, que d'avoir un auditeur qui n'est touché de rien, et qui ne donne aucune marque par où on puisse juger s'il entend les choses ou si elles lui plaisent. Ce n'est pas que nous devions aimer qu'on nous loue; mais, après tout, c'est la vérité de Dieu que nous dispensons; et plus nous avons de charité pour ceux à qui nous parlons, plus nous voudrions qu'ils eussent de goût pour la nourriture salutaire que nous leur distribuons; et quand cela n'est pas, nous tombons dans l'abattement, nous perdons toute force et tout courage, croyant travailler en vain. Il arrive aussi quelquefois que, parce

exitu, sive utrum occurrant pro sententia, sive utrum accipiantur utiliter; vel quia illa quæ rudibus insinuantur, eo quod nobis notissima sunt, et provectui nostro jam non necessaria, piget ad ea sæpissime redire, nec in eis tam usitatis et tanquam infantilibus cum aliqua voluptate jam grandiusculus animus graditur. Facit etiam loquenti tædium auditor immobilis, vel quia non movetur affectu, vel quia nullo motu corporis indicat se intelligere vel sibi placere quæ dicuntur : non quia humanæ laudis nos esse avidos decet, sed quia ea quæ ministramus Dei sunt; et quanto magis diligimus eos quibus loquimur, tanto magis eis cupimus ut placeant quæ ad eorum porriguntur salutem : quod si non succedit, contristamur, et in ipso cursu debilitamur et frangimur, quasi frustra operam conteramus. Nonnunquam etiam cum avertimur ab aliqua re quam desideramus agere, et cujus actio aut delectabat nos, aut magis nobis necessaria videbatur,

que les ordres de quelques personnes à qui nous craignons de déplaire, ou les instances pressantes qu'on nous fait, nous auront arraché de quelque autre occupation qui nous plaisait ou qui nous paraissait plus nécessaire pour nous obliger de venir instruire quelqu'un qui se présente, nous apportons un esprit en désordre à une chose qui demande qu'on soit tout à soi. Ainsi le chagrin où nous sommes d'être gênés dans le choix de nos actions, et de ne pouvoir suffire à tout, répand un certain désagrément sur nos discours, qui ne sauraient couler de source tant que la tristesse nous serre et nous dessèche le cœur. D'autres fois, nous serons pressés de la douleur de quelque scandale nouvellement arrivé, et l'on viendra nous présenter à instruire dans ce moment un homme qui veut être chrétien. On ne sait point l'ennui qui nous ronge, et comme il n'est pas à propos qu'on s'en aperçoive, nous nous chargeons de l'affaire qui se présente, mais avec dégoût; et en cet état il ne se peut faire que nos discours partant d'un cœur plein de douleur et d'amertume, n'en tiennent quelque chose et ne soient plus froids et plus languissants. Or de tout ce que je viens de marquer, quoi que ce soit qui nous trouble et qui obscurcisse la sérénité de notre esprit, il faut tâcher d'y remédier chrétiennement, et de passer de ce resserrement de cœur à la liberté et à la ferveur de

et cogimur aut jussu ejus quem offendere nolumus, aut aliquorum inevitabili instantia catechizare aliquem; jam conturbati accedimus ad negotium, cui magna tranquillitate opus est, dolentes quod neque ordinem actionum nobis conceditur tenere quem volumus, nec sufficere omnibus possumus : atque ita ex ipsa tristitia sermo procedens minus gratus est, quia de ariditate mœstitiæ minus exuberat. Aliquando item ex aliquo scandalo mœror pectus obsedit, et tunc nobis dicitur, Veni, loquere huic; christianus vult fieri. Dicitur enim ab ignorantibus quid nos clausum intus exurat : quibus si affectum nostrum aperire non oportet, suscipimus ingratius quod volunt; et profecto languidus et insuavis ille sermo erit per venam cordis æstuantem fumantemque trajectus. Tot igitur ex causis, quælibet earum serenitatem nostræ mentis obnubilet, secundum Deum sunt quærenda

l'esprit qui nous fasse faire l'action sainte à laquelle on nous applique, non-seulement avec tranquillité, mais avec dilatation et avec joie, car *Dieu aime celui qui donne gaiement et de bon cœur.*

Si donc notre trouble vient de ce que tout ce que nous concevons n'entre pas dans l'esprit de celui qui nous écoute, et qu'il nous semble que c'est tomber de bien haut que de passer d'une conception vive et lumineuse à la lenteur d'une expression assujettie à des mots et à des syllabes ; si nous sommes travaillés du soin de ne rien perdre en tâchant d'exprimer par les longs contours des locutions ce qu'une lumière soudaine a peint tout d'un coup dans notre esprit ; et que trouvant qu'il y a beaucoup à dire de l'un à l'autre, notre discours nous ennuie, en sorte que nous ayons plus d'envie de nous taire que de parler, songeons à celui *qui nous a laissé son exemple afin que nous marchions sur ses pas*, et qui, en se revêtissant d'une chair mortelle tout égal à Dieu qu'il est, est encore descendu de plus haut que nous ne faisons, lorsque de la vivacité de notre intelligence nous venons à la lenteur de nos discours. Car, pourquoi est-ce que ce divin Sauveur *étant dans la forme de Dieu, s'est anéanti lui-même en prenant la forme de serviteur, et s'humiliant jusqu'à la mort de la croix,* sinon *pour gagner les faibles en se fai-*

remedia, quibus relaxetur illa contractio, et fervore spiritus exsultemus et jucundemur in tranquillitate boni operis. « Hilarem enim datorem diligit Deus (II Cor. IX, 7). »

Si enim causa illa contristat, quod intellectum nostrum auditor non capit, a cujus cacumine quodam modo descendentes cogimur in syllabarum longe infra distantium tarditate demorari, et curam gerimus quemadmodum longis et perplexis anfractibus procedat ex ore carnis, quod celerrimo haustu mentis imbibitur, et quia multum dissimiliter exit, tædet loqui, et libet tacere ; cogitemus quid nobis prærogatum sit ab illo qui demonstravit nobis exemplum, ut sequamur vestigia ejus (I Petr. II, 21). Quantumvis enim differat articulata vox nostra ab intelligentiæ nostræ vivacitate, longe differentior est mortalitas carnis ab æqualitate Dei. Et tamen cum in eadem « forma esset, semetipsum

sant faible avec eux? Écoutez son excellent imitateur, l'apôtre saint Paul : *Si nous nous élevons au-dessus de nous-mêmes,* dit ce grand apôtre, *c'est pour Dieu, et si nous nous rabaissons c'est pour nous, car la charité de Jésus-Christ nous presse lorsque nous pensons qu'un seul est mort pour tous.* Aussi comment aurait-il été prêt *de se donner lui-même pour le salut de ceux à qui* il parlait, s'il avait dédaigné de se rabaisser jusqu'à la portée de leur intelligence. C'est par là qu'il *s'est fait petit au milieu de nous, et qu'il a été pour nous comme une mère qui tient amoureusement ses enfants dans son sein pour les réchauffer.* Car qu'y a-t-il que l'amour qui puisse faire trouver du plaisir à balbutier des demi-mots avec les enfants, pour leur apprendre à parler; cependant on désire d'avoir des enfants à qui on puisse rendre cet office. Et quelle autre chose que l'amour pourrait faire encore que les mères prennent plus de plaisir à verser dans la bouche de leurs enfants un aliment proportionné à leur faiblesse, que de prendre pour elles-mêmes la nourriture qui leur convient. Ne perdons jamais de vue non plus la comparaison si touchante de cette poule, qui, toute languissante d'amour et de tendresse, couvre ses poussins de ses ailes, et d'une voix amoureuse et plaintive les invite à se refugier sous cet asile qu'on ne saurait mépriser sans se voir bientôt, en punition de cet orgueil,

exinanivit formam servi accipiens, » etc. usque ad, « mortem crucis (Philipp. II, 6-8). » Quam ob causam, nisi quia factus est infirmis infirmus, ut infirmos lucrificaret (I Cor. IX, 22)? Audi ejus imitatorem alibi etiam dicentem : « Sive enim mente excessimus, Deo; sive « temperantes sumus, vobis. Charitas enim Christi compellit nos, ju- « dicantes hoc, quia unus pro omnibus mortuus est (II Cor V, 13, 14).» Quomodo enim paratus esset impendi pro animabus eorum (Id. XII, 15), si eum pigeret inclinari ad aures eorum? Hinc ergo factus est parvulus in medio nostrum, tanquam nutrix fovens filios suos (I Thess. II, 7). Num enim delectat, nisi amor invitet, decurtata et mutilata verba immurmurare? Et tamen optant homines habere infantes, quibus id exhibeant : et suavius est matri minuta mansa inspuere parvulo filio, quam ipsam mandere ac devorare grandiora. Non ergo recedat de

en proie aux milans et aux vautours. Si donc nous aimons à jouir dans le secret de notre intelligence des vérités que nous y contemplons, aimons à y contempler aussi celle qui nous apprend que plus la charité se rabaisse dans le service qu'elle rend au prochain, plus elle rapporte de force au-dedans du cœur par le témoignage que la bonne conscience lui rend, qu'elle ne cherche que le salut éternel de ceux pour qui elle se rabaisse de la sorte.

CHAPITRE XI.

Que si l'incertitude où nous sommes de la manière dont on prendrait ce que nous pourrions dire, quelque soin que nous eussions de le proportionner aux circonstances présentes, est ce qui nous ôte le courage de parler, et qui fait que nous aimerions mieux lire ou entendre quelque chose de meilleur qu'on peut trouver tout prêt dans les livres ; souvenons-nous que pourvu que notre œil extérieur ne se détourne point de la vérité, quand d'ailleurs il se trouverait quelque chose dans nos paroles qui choquerait celui que nous instruisons, il en reviendra aisément dès qu'il aura compris ce qu'on lui dit. Cela servira même à lui faire voir combien il faut peu s'arrêter à ce qu'il peut y avoir de moins propre ou de moins parfait

pectore etiam cogitatio gallinæ illius, quæ languidulis plumis teneros fetus operit, et susurrantes pullos confracta voce advocat ; cujus blandas alas refugientes superbi, præda fiunt alitibus (Matth xxiii, 37). Si enim intellectus delectat in penetralibus sincerissimis, hoc etiam intelligere delectet, quomodo charitas, quanto officiosius descendit in intima, tanto robustius recurrit in intima per bonam conscientiam nihil quærendi ab eis ad quos descendit, præter eorum sempiternam salutem.

XI. Si autem magis appetimus, ea quæ jam parata sunt et melius dicta legere vel audire, et ideo piget incerto exitu ad tempus coaptare quæ loquimur : tantum a veritate rerum non aberret animus, facile est ut si in verbis auditorem aliquid offenderit, ex ipsa occasione discat quam sit re intellectą contemnendum. si minus integre, aut si minus proprie sonare potuit, quod ideo sonabat ut res intelligeretur. Quod si

dans l'expression, lorsqu'on ne laisse pas d'arriver à ce que l'expression a pour but, qui est de faire entendre les choses. Si même, par un effet de l'infirmité humaine, il nous échappait quelque chose contre la vérité, quoique cela soit difficile dans un chemin aussi battu que celui que nous avons à suivre quand il ne s'agit que de donner les premières instructions sur les principes de la foi ; mais enfin s'il nous arrivait d'avancer quelque erreur qui scandalisât celui qui nous écoute, nous devons croire que Dieu ne l'a permis que pour nous éprouver; et pour voir si de cette erreur où nous serons tombés nous ne tomberons point dans une autre plus dangereuse en prenant le parti de soutenir ce que nous aurons dit de mal, au lieu de nous corriger avec douceur et humilité d'esprit. Que si nous ne nous apercevons point de notre erreur, ni personne de ceux qui nous entendent, en sorte qu'on ne nous en avertisse point, nous n'en aurons point de peine à moins que nous n'y retombions. Il arrive aussi quelquefois que repassant en nous-mêmes ce que nous avons dit, nous y trouvons quelque chose à reprendre, sans savoir néanmoins de quelle manière on l'aura reçu ; et alors plus nous serons remplis de charité, plus nous aurons de douleur si une chose fausse a été bien reçue. Et il ne faut pas dans ces cas-là se contenter de se reprendre soi-même en secret, il

humanæ infirmitatis intentio etiam ab ipsa rerum veritate aberravit; quanquam in catechizandis rudibus, ubi via tristissima tenenda est, difficile potest accidere : tamen ne forte accidat ut etiam hinc offendatur auditor, non aliunde nobis debet videri accidisse, nisi quia Deus experiri nos voluit, utrum cum mentis placiditate corrigamur, ne in defensionem nostri erroris majore præcipitemur errore. Quod si nemo nobis dixerit, nosque et illos qui audierunt omnino latuerit, nullus dolor est, si non fiat iterum. Plerumque autem nos ipsi recolentes quæ dixerimus, reprehendimus aliquid, et ignoramus quomodo cum diceretur acceptum sit; magisque dolemus, quando in nobis fervet charitas, si cum falsum esset, libenter acceptum est. Ideoque opportunitate reperta, sicut nos ipsos in silentio reprehendimus, ita curandum est ut etiam illi sensim corrigantur, qui non Dei verbis, sed plane nostris in

faut encore chercher l'occasion de redresser ceux qui seront tombés dans l'erreur, en écoutant non la parole de Dieu, mais les nôtres. Que si le venin de l'envie fait que quelques-uns de *ces détracteurs secrets ou de ces calomniateurs publics qui n'ont que la haine de Dieu dans le cœur* se réjouissent de notre faute, prenons en sujet d'exercer la patience et de pratiquer la miséricorde, puisque la patience de Dieu même les souffre et les convie à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus détestable et de plus capable *d'amasser un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu,* que de prendre plaisir à se rendre semblable au diable, en se réjouissant du mal? Quelquefois même, encore qu'on ne dise rien que selon la vérité, et de la manière dont il le faut dire, néanmoins une chose mal entendue, ou qui rencontrant un esprit prévenu d'une erreur contraire lui paraîtra nouvelle et dure, le scandalisera et le jettera dans le trouble. Si nous nous en apercevons, et que celui qui en a été blessé paraisse en état d'être guéri, il faut y mettre la main sur-le-champ à force de raisons et d'autorités (car si sa plaie était secrète, il n'y a que Dieu qui la peut guérir), mais, s'il résiste et rejette les remèdes, consolons-nous par l'exemple de Jésus-Christ qui, voyant que ses paroles en avaient scandalisé quelques-uns qui les rejetaient comme dures et

aliquam lapsi sunt falsitatem. Si vero aliqui livore vesano cæci errasse nos gaudent, susurrones, detractores, Deo odibiles (Rom. I, 30); præbeant nobis materiam exercendæ patientiæ cum misericordia, quia et patientia Dei ad pœnitentiam eos adducit. Quid enim est detestabilius, et quod magis thezaurizet iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei (Id. II, 4. 5), quam de malo alterius mala diaboli similitudine atque imitatione lætari? Nonnunquam etiam, cum recte omnia vereque dicantur, aut non intellectum aliquid, aut contra opinionem et consuetudinem veteris erroris ipsa novitate asperum, offendit et perturbat audientem. Quod si apparuerit, sanabilemque se præbet, auctoritatum rationumque sine ulla dilatione sananda est. Si autem tacita et occulta defensio est, Dei medicina opitulari potest. At si resiluerit, et curari recusaverit, consoletur nos dominicum illud exemplum, qui

insupportables, dit à ceux mêmes qui demeuraient auprès de lui : *Voudriez-vous aussi vous en aller?* Car nous devons nous souvenir, comme d'une vérité constante et inébranlable, que Dieu ne fait autre chose dans le cours des siècles que de délivrer l'un après l'autre des chaînes de Babylone les citoyens de la céleste Jérusalem ; et que nul de ceux-là ne périra, parce que quiconque périt n'est point de ceux-là. *Car le solide fondement de Dieu demeure ferme, ayant pour sceau cette parole, le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, et cette autre que quiconque invoque le nom du Seigneur s'éloigne de l'iniquité.* Par le moyen de ces pensées, et du soin que nous aurons d'attirer dans notre cœur la grâce de Jésus-Christ par de fréquentes invocations, nous serons moins en peine des divers succès que peuvent avoir nos discours, par les divers mouvements et les diverses dispositions de ceux qui nous écoutent ; et même ce qui pourrait arriver d'affligeant pour nous dans ce saint exercice, deviendra notre joie si nous n'y cherchons point notre propre gloire. Car ce qui fait qu'une action est véritablement bonne, c'est lorsque l'intention de celui qui la fait ayant la charité pour principe rejaillit jusqu'à sa source, et ne s'arrête que dans la même charité dont elle part. Enfin, si notre peine vient de ce que nous aimerions mieux lire ou entendre quelque chose de bon pour

offensis hominibus ex verbo suo, et tanquam durum refugientibus, etiam iis qui remanserant ait, « Numquid et vos vultis ire (Joan VI, 68)? » Satis enim fixum atque immobile debet corde retineri, Jerusalem captivam ab hujus sæculi Babylonia decursis temporibus liberari, nullumque ex illa esse periturum ; quia qui perierit, non ex illa erat. « Firmum enim fundamentum Dei stat, habens signaculum hoc : novit « Dominus qui sunt ejus ; et recedat ab iniquitate, omnis qui nominat « nomem Domini (II Tim. II, 19). » Ista cogitantes, et invocantes Dominum in cor nostrum, minus timebimus incertos exitus sermonis nostri propter incertos motus auditorum ; delectabitque nos etiam ipsa perpessio molestiarum pro misericordi opere, si non in eo nostram gloriam requiramus. Tunc enim est vere opus bonum, cum a charitate jaculatur agentis intentio, et tanquam ad locum suum rediens, rursus

le rapporter à ceux qu'il faut instruire, que de leur parler de nous-mêmes, songeons que nous reviendrons à la lecture avec plus de plaisir après le travail, et que nous pourrons demander à Dieu avec plus de confiance qu'il nous parle comme nous le souhaitons, si nous nous prêtons gaiement et de bon cœur pour le faire parler par nous de la manière que nous le pouvons. C'est ainsi que *toutes choses concourent pour le bien de ceux qui aiment le Seigneur Jésus.*

CHAPITRE XII.

Que si notre dégoût vient de nous voir obligés à recommencer sans cesse des choses si communes, et plus propres pour des enfants que pour des personnes un peu avancées, mettons-nous, par le sentiment d'une charité vraiment fraternelle, à la place de ceux que nous instruisons; ayons pour eux un cœur de père et des entrailles de mère; et lorsque par ce moyen nous ne serons plus qu'un avec eux, ce que nous leur dirons nous paraîtra nouveau comme à eux-mêmes; car la force de ce sentiment, qui nous fait compatir aux maux et aux besoins du prochain, va jusqu'à nous transformer les uns dans les autres. Ainsi le plaisir que ceux que nous instruisons auront à nous en-

in charitate requiescit. Lectio vero quæ nos delectat, aut aliqua auditio melioris eloquii, ut eam promendo sermoni nostro præponere volentes, cum pigritia vel tædio loquamur, alacriores nos suscipiet, jucundiorque præstabitur post laborem; et majore fiducia deprecabimur ut loquatur nobis Deus quomodo volumus, si suscipiamus hilariter ut loquatur per nos quomodo possumus : ita fit ut diligentibus Deum omnia concurrant in bonum (Rom. VIII, 28).

XII. Jam vero si usitata et parvulis congruentia sæpe repetere fastidimus; congruamus eis per fraternum, paternum, maternumque amorem, et copulatis cordi eorum etiam nobis nova videbuntur. Tantum enim valet animi compatientis affectus, ut cum illi afficiuntur nobis loquentibus, et nos illis discentibus, habitemus in invicem; atque ita et illi quæ audiunt quasi loquantur in nobis, et nos in illis disca-

tendre, et nous à voir qu'ils profitent, passera d'eux en nous et de nous en eux ; et ils seront comme si c'étaient eux qui parlassent et nous comme si c'était nous qui apprissions. Aussi n'arrive-t-il pas tous les jours qu'encore qu'à force de voir ce qu'il y a de plus beau dans une ville ou dans quelque bel endroit de la campagne, nous n'en soyons plus touchés; nous le revoyons néanmoins avec plaisir quand il se présente l'occasion de le faire voir à quelques personnes que nous aimons. Le plaisir qu'ils y prennent renouvelle celui que nous y avons pris autrefois, et cela à proportion de ce que ces personnes nous sont chères; parce qu'étant en elles en quelque sorte par la force de l'amitié, ce qui est nouveau pour elles le devient pour nous, quelque accoutumé que nous y fussions. Ce n'est pas que si nous sommes tant soit peu avancés dans la contemplation des choses éternelles, nous veuillions que ceux que nous aimons s'arrêtent à l'admiration et à la vaine joie que peut donner la vue des ouvrages des hommes ni même des beautés de la nature; mais nous voulons les faire entrer par là dans les desseins du Créateur, et les élever jusqu'à l'admiration et aux louanges de ce souverain auteur de toutes choses, ce qui est la fin salutaire où s'arrête la charité. Combien devons-nous donc nous réjouir, lorsque nous voyons des personnes qui cherchent à

mus quodam modo quæ docemus. Nonne accidere hoc solet, cum loca quædam ampla et pulchra, vel urbium vel agrorum, quæ jam nos sæpe videndo sine aliqua voluptate præteribamus, ostendimus eis qui antea nunquam viderant, ut nostra delectatio in eorum novitatis delectatione renovetur? Et tanto magis, quanto sunt amiciores; quia per amoris vinculum in quantum in illis sumus, in tantum et nobis nova fiunt quæ vetera fuerunt. Sed si in rebus contemplandis aliquantum profecimus, non volumus eos quos diligemus lætari et stupere, cum intuentur opera manuum hominum; sed volumus eos in ipsam artem consiliumve institutoris attollere, atque inde exsurgere in admirationem laudemque omnicreantis Dei, ubi amoris fructuosissimus finis est : quanto ergo magis delectare nos oportet, cum ipsum Deum jam

connaître Celui à qui toutes nos connaissances se doivent rapporter? Combien le renouvellement de ces âmes doit-il renouveler notre joie? et qui est celui dont une rencontre si heureuse n'anime et ne réchauffe le discours, dans quelque langueur qu'il se trouve auparavant? Une autre chose, très-capable de nous réveiller et de nous donner de la joie dans ce saint exercice, c'est de considérer quel bien c'est pour celui que nous avons entre les mains que de passer de la mort de l'erreur, pour ainsi dire, à la vie de la foi. Car si le plaisir d'avoir remis un homme égaré dans son chemin nous fait continuer le nôtre plus gaiement, quoiqu'il n'ait d'ailleurs aucun agrément pour nous du côté de la nouveauté, avec combien plus de joie devons-nous entrer dans la carrière de la doctrine du salut, quoique nous n'eussions pas besoin de la recommencer pour nous-mêmes, lorsque le souverain Maître, qui nous l'a enseignée, demande que nous y servions de guide à une âme épuisée et lassée dans les égarements du siècle, et que nous l'introduisions dans le chemin de la paix.

CHAPITRE XIII.

Il faut avouer néanmoins qu'il est dur de fournir cette carrière jusqu'au bout, lorsque notre auditeur ne nous

discere homines accedunt, propter quem discenda sunt quæcumque discenda sunt; et in eorum novitate innovari, ut si frigidior est solita nostra prædicatio, insolita eorum auditione fervescat? Huc accedit ad comparandam lætitiam, quod cogitamus et consideramus, de qua erroris morte in vitam fidei transeat homo. Et si vicos usitatissimos cum benefica hilaritate transimus, quando alicui forte qui errando laboraverat, demonstramus viam : quanto alacrius et cum gaudio majore in doctrina salutari, etiam illa quæ propter nos retexere non opus est, perambulare debemus; cum animam miserandam et erroribus sæculi fatigatam per itinera pacis, ipso qui nobis eam præstituit jubente, deducimus?

XIII. Sed revera multum est perdurare in loquendo usque ad ter-

paraît point touché, soit que saisi du respect qu'impriment les choses saintes, ou même d'une honte purement humaine, il n'ose, par aucun mot ni par le moindre geste, faire connaître ce qu'il sent, soit qu'il n'entende pas ou qu'il méprise ce qu'on lui dit. Comme nous ne savons donc point ce qui se passe en lui, il faut mettre tout en usage pour tâcher de l'émouvoir, et de le tirer de ce resserrement qui nous cache les mouvements de son cœur. Si c'est une crainte mêlée de respect qui l'empêche de les faire connaître, il faut lui en donner le courage par des manières douces et caressantes. Si c'est la honte, il faut la dissiper par un air libre et en traitant avec lui comme de frère à frère. Enfin, si l'on craint qu'il n'entende pas, il faut le lui demander, et l'encourager à proposer librement ses difficultés. Il est bon même de lui faire dire s'il ne sait point déjà ce que nous voulons lui enseigner, et si ce n'est point là ce qui fait qu'il en est moins touché; et nous nous réglerons sur ce qu'il nous répondra, soit pour nous rendre plus intelligibles, soit pour détruire les impressions contraires qu'il pourrait avoir ou pour passer plus légèrement sur les choses qu'il sait déjà, et nous choisirons quelque allégorie de l'Écriture, et s'il est possible même dans ce que nous lui en aurons rapporté, pour la dévelop-

minum præstitutum, cum moveri non videmus audientem; quod sive non audeat, religionis timore constrictus, voce aut aliquo motu corporis significare approbationem suam, sive humana verecundia reprimatur; sive dicta non intelligat, sive contemnat : quandoquidem nobis non cernentibus animum ejus incertum est, omnia sermone tentanda sunt, quæ ad eum excitandum et tanquam de latebris eruendum possent valere. Nam et timor nimius atque impediens declarationem judicii ejus, blanda exhortatione pellendus est, et insinuando fraternam societatem verecundia temperanda, et interrogatione quærendum utrum intelligat, et danda fiducia, ut si quid ei contradicendum videtur, libere proferat. Quærendo etiam de illo utrum hæc aliquando jam audierit, et fortassis eum tanquam nota et pervulgata non moveant; et agendum pro ejus responsione, ut aut planius et enodatius loquamur, aut opinionem contrariam refellamus, aut ea quæ illi nota sunt non expli-

per devant lui, et comme pour le mettre en goût par cette douceur. Que s'il est si grossier que rien de tout cela ne le touche, il faut le supporter avec charité, et, passant brièvement sur tout le reste, appuyer particulièrement sur les articles les plus nécessaires, comme celui de l'unité de l'Église catholique, du soin de résister aux tentations, de ce qui fait une vie véritablement chrétienne et de la rigueur du terrible dernier jugement; et, du reste, s'étendre plus avec Dieu à prier pour lui qu'avec lui à parler de Dieu.

Il arrive aussi quelquefois que tel qui écoutait au commencement de tout son cœur, épuisé par une attention trop longue ou lassé d'être debout, n'ouvre la bouche que pour bâiller, et ne fait que trop voir, malgré qu'il en ait, qu'il voudrait être hors de là. Or, dès que nous nous en apercevons, il faut tâcher de renouveler son attention par quelque discours plus égayé, mais qui ait toujours du rapport avec ce que l'on traite, ou par quelque chose capable d'imprimer de l'admiration ou même de la douleur et de la pitié. Il serait bon même que ces choses-là le regardassent, afin de le réveiller par son intérêt, sans toutefois le blesser par aucune dureté, et cherchant au contraire à le gagner par toutes sortes de marques d'affection. On peut encore le soulager en le faisant asseoir, et même

cemus latius, sed breviter complicemus, eligamusque aliqua ex his quæ mystice dicta sunt in sanctis Libris, et maxime in ipsa narratione, quæ aperiendo et revelando noster sermo dulcescat. Quod si nimis tardus est, et ab omni tali suavitate absurdus et aversus, misericorditer sufferendus est, breviterque decursis cæteris, ea quæ maxime necessaria sunt, de unitate Catholicæ, de tentationibus, de christiana conversatione propter futurum judicium terribiliter inculcanda sunt, magisque pro illo ad Deum, quam illi de Deo multa dicenda.

Sæpe etiam fit ut qui primo libenter audiebat, vel audiendo vel stando fatigatus, non jam laudans, sed oscitans labia diducat, et se abire velle etiam invitus ostendat. Quod ubi senserimus, aut renovare oportet ejus animum, dicendo aliquid honesta hilaritate conditum et aptum rei quæ agitur, vel aliquid valde mirandum et stupendum, vel etiam dolendum atque plangendum; et magis de ipso, ut propria cura

il serait mieux qu'il fût assis dès le commencement. Car je trouve bien meilleure la coutume de quelques églises d'outre-mer, où le peuple qui écoute est assis aussi bien que l'évêque qui parle, de peur que la lassitude n'ôtant l'attention aux infirmes ne les empêche de profiter ou ne les oblige même de se retirer. Cependant il y a bien moins d'inconvénient qu'un homme déjà incorporé à l'Église par le lien des sacrements se retire de l'assemblée des fidèles pour se reposer, qu'il n'y en a que celui qui ne nous est pas encore acquis soit réduit à nous quitter pour ne pas tomber par pure défaillance, la faiblesse l'empêchant de demeurer et la honte de dire pourquoi il s'en va. Je le sais par expérience, car cela m'est arrivé en catéchisant un villageois, et j'ai appris par là à y prendre garde soigneusement. Car qui peut souffrir que nous nous en fassions accroire jusqu'à ne pas faire asseoir nos frères, et encore plus ceux qu'il s'agit de rendre tels, voyant que le Seigneur des hommes et des anges trouvait bon qu'une femme fût assise en l'écoutant? Si le discours ne doit pas être long, ou que le lieu ne soit pas propre pour s'asseoir, que ceux qui écoutent soient debout, à la bonne heure, pourvu qu'ils soient en grand nombre et que ce ne soient

punctus evigilet; quod tamen non offendat ejus verecundiam asperitate aliqua, sed potius familiaritate conciliet : aut oblata sessione succurrere ; quanquam sine dubitatione melius fiat, ubi decenter fieri potest, ut a principio sedens audiat; longeque consultius in quibusdam Ecclesiis transmarinis non solum antistites sedentes loquuntur ad populum sed ipsi etiam populo sedilia subjacent, ne quisquam infirmior stando lassatus a saluberrima intentione avertatur, aut etiam cogatur abscedere. Et tamen multum interest, si se quisquam de magna multitudine subtrahat ad reparandas vires, qui jam sacramentorum societate devinctus est ; et si ille discedat (quod plerumque inevitabiliter urgetur, ne interiore defectu victus etiam cadat) qui primis sacramentis imbuendus est : et pudore enim non dicit cur eat, et imbecillitate stare non sinitur. Expertus hæc dico : nam fecit hoc quidam, cum eum catechizarem, homo rusticanus, unde magnopere præcavendum esse didici. Quis enim ferat arrogantiam nostram, cum viros fratres nostros, vel etiam

pas des gens à initier. Car quand ils ne sont que trois ou quatre, et que ce sont des gens qui viennent pour se faire chrétiens, c'est beaucoup hasarder que de les tenir debout quand on leur parle. Que si l'on a commencé à leur parler en cet état, il faut au moins, dès qu'on s'aperçoit qu'ils s'ennuient, non-seulement leur dire de s'asseoir, mais les y forcer, et tâcher de renouveler leur attention par quelque chose qui leur plaise et qui soit capable de chasser les pensées tristes qui peuvent leur être venues dans l'esprit, et qui sont cause de leur distraction. Car quoique leur silence nous empêche de découvrir ce qui fait qu'ils se lassent de nous entendre, si après les avoir fait asseoir nous tâchons de dissiper en eux les sollicitudes des affaires temporelles par l'impression vive de quelque chose de gai ou même de terrible et de triste que nous leur dirons, peut-être rencontrerons-nous la véritable cause qui les tient en échec. C'est assez pour la dissiper que de la rencontrer, et quand même nous ne la rencontrerions pas, c'est toujours beaucoup, pour rappeler l'attention d'un homme qui se lasse, que de le frapper de l'idée de quelque chose d'extraordinaire qu'il sent bien qu'on lui veut appliquer..Mais comme cela se fait par manière de digres-

quod majore sollicitudine curandum est, ut sint fratres nostri, coram nobis sedere non facimus; et ipsum Dominum nostrum, qui assistunt Angeli, sedens mulier audiebat (Luc. x, 39)? Sane si aut brevis sermo futurus est, aut consessui locus non est aptus, stantes audiant; sed cum multi audiunt, et non tunc initiandi. Nam cum unus, aut duo, aut pauci, qui propterea venerunt ut christiani fiant, periculose loquimur stantibus. Tamen si jam sic cœpimus, saltem animadverso auditoris tædio, et offerenda sessio est, imo vero prorsus urgendus ut sedeat. et dicendum aliquid quo renovetur, quo etiam cura, si qua forte irruens eum avocare cœperat, fugiat ex animo. Cum enim causæ incertæ sint cur jam tacitus recuset audire, jam sedenti aliquid adversus incidentes cogitationes sæcularium negotiarum dicatur, aut hilari, ut dixi, aut tristi modo : ut si ipsæ sunt quæ mentem occupaverant, cedant quasi nominatim accusatæ; si autem ipsæ non sunt, et audiendo fatigatus est, cum de illis tanquam ipsæ sint

sion, il faut que ce soit en peu de mots, de peur d'augmenter l'ennui par le remède même que nous lui appliquons, et passer promptement à ce qui reste à dire, promettant de finir bientôt et n'y pas manquer.

CHAPITRE XIV.

Que si le regret d'avoir quitté quelque autre occupation qui vous paraissait plus nécessaire, et dont vous aviez l'esprit tout rempli, est ce qui vous met en désordre et qui vous fait faire votre fonction de catéchiste avec moins de plaisir, pensez un peu que quand même le seul motif d'une charité sincère ne suffirait pas pour nous faire faire avec goût et de tout notre cœur tout ce qui regarde le service du prochain, pensez, dis-je, combien il nous est difficile de discerner ce que nous pouvons faire le plus utilement, et s'il n'est point plus à propos d'interrompre ou de quitter même tout à fait ce que nous faisons que de le continuer. Car comme nous ne savons point quels sont devant Dieu les mérites de ceux pour qui nous travaillons, nous ne saurions voir avec certitude ce qui leur convient à chaque moment, et si nous en jugeons, ce ne

(quandoquidem ignoramus), inopinatum aliquid et extraordinarium, eo modo quo dixi, loquimur, a tædio renovatur intentio. Sed et breve sit, maxime quia extra ordinem inseritur, ne morbum fastidii cui subvenire volumus, etiam augeat ipsa medicina : et acceleranda sunt cætera, et promittendus atque exhibendus finis propinquior.

XIV. Si autem confregit animum tuum alterius actionis, cui tanquam magis necessariæ jam suspensus eras, omissio, et propterea tristis insuaviter catechizas ; cogitare debes, excepto quod scimus misericorditer nobis agendum esse quidquid cum hominibus agimus, et ex officio sincerissimæ charitatis; hoc ergo excepto, incertum esse quid utilius agamus, et quid opportunius aut intermittamus, aut omnino omittamus. Quia enim merita hominum pro quibus agimus, qualia sint apud Deum non novimus, quid eis ad tempus expediat aut nulla aut tenuissima et incertissima conjectura suspicamur potius, quam comprehendimus. Quapropter res quidem agendas pro nostro

peut être que par des conjectures très-légères et très-incertaines. Ainsi il est bon de régler selon nos lumières ce que nous avons à faire, et si Dieu permet que nous nous en acquittions dans l'ordre que nous nous serons prescrit, réjouissons-nous, non d'avoir fait ce que nous voulions, mais ce que Dieu voulait. Si au contraire il arrive des choses qui nous obligent de changer cet ordre là, plions de peur de rompre, et faisons notre ordre de celui que Dieu a jugé le meilleur; car il est juste que nous nous nous accommodions à sa volonté plutôt que lui à la nôtre. L'ordre même que nous avions choisi ne nous devait paraître bon qu'autant que nous y faisions marcher devant les choses qui méritent d'être préférées. Or, quelle chose peut mériter autant de préférence au-dessus d'une autre que la volonté de Dieu en mérite au-dessus de celle des hommes, et dès là que nous voudrions que notre ordre subsistât au préjudice de cette préférence si juste, ne tomberions-nous pas dans le désordre et dans l'injustice? Nous ne réglons donc jamais mieux les choses que nous avons à faire que lorsque nous avons bien plus de disposition à ne point faire tout ce que Dieu nous marque qu'il ne veut pas, que d'envie de faire ce que nous avions

captu ordinare debemus : quas eo modo quo statuimus si peragere potuerimus, non ideo gaudeamus quia nobis, sed quia Deo sic eas agi placuit : si autem aliqua inciderit necessitas, qua noster ille ordo turbetur; flectamur facile, ne frangamur; ut quem Deus nostro præposuit, ipse sit noster. Æquius est enim ut nos ejus, quam ut ille nostram voluntatem sequatur. Quia et ordo agendarum rerum, quem nostro arbitrio tenere volumus, ille utique approbandus est, ubi potiora præcedunt. Cur ergo nos dolemus homines a Domino Deo tanto potiore præcedi, ut eo ipso quo nostrum amamus ordinem, inordinati esse cupiamus? Nemo enim melius ordinat quid agat, nisi qui paratior est non agere quod divina potestate prohibetur, quam cupidior agere quod humana cogitatione meditatur. « Quia multæ cogitationes sunt in corde viri, consilium autem Domini manet in æternum (Prov. XIX, 21). »

Si vero ex aliquo scandalo perturbatus animus non valet edere se-

arrêté dans notre esprit; car *les pensées du cœur de l'homme sont flottantes, mais les desseins de Dieu demeurent éternellement*. Que si c'est quelque scandale nouvellement arrivé qui nous trouble et qui nous met hors d'état de rien dire qui puisse être bien reçu, souvenons-nous que notre charité pour ceux pour qui Jésus-Christ est mort, et à qui il veut appliquer le prix de son sang, en les délivrant des égarements du siècle, doit être telle qu'il n'y ait point de meilleur remède pour nous tirer de la tristesse où nous sommes, que de nous venir dire qu'un homme veut être chrétien et qu'il se présente pour se faire instruire. Car qu'y a-t-il de plus propre à nous consoler de quelque perte, que l'occasion de la réparer par quelque nouveau gain? et qu'est-ce qui nous afflige dans les scandales, que la perte ou de celui qui scandalise ou de celui qui est scandalisé? Consolons-nous donc par l'espérance que nous devons avoir que celui qui se présente pour être initié, croissant en grâce après son baptême, remplira la place de celui qui est tombé. Que s'il nous vient dans l'esprit que ce sera peut-être au contraire un de ces prosélytes qui *deviennent enfants de la gehenne*, comme nous en voyons tous les jours un si grand nombre qui causent ces scandales que nous pleurons, bien loin

renum jucundumque sermonem, tantam esse charitatem oportet in eos pro quibus Christus mortuus est, volens eos pretio sanguinis sui ab errorum sæcularium morte redimere, ut hoc ipsum quod nobis tristibus nuntiatur, præsto esse aliquem qui desideret fieri christianus, ad consolationem illius resolutionemque tristitiæ valere debeat, sicut solent lucrorum gaudia dolorem lenire damnorum. Non enim scandalum nos contristat alicujus, nisi quem perire aut per quem perire infirmum vel credimus vel videmus. Ille igitur qui initiandus advenit, dum speratur posse proficere, dolorem deficientis abstergat. Quia et si timor ille suggeritur, ne fiat proselytus filius gehennæ (Matt. XXIII, 15), dum multi tales versantur ante oculos, ex quibus oriuntur ea quibus urimur scandala, non ad retardandos nos pertinere debet, sed magis ad excitandos et acuendos : quatenus quem imbuimus moneamus, ut caveat imitationem eorum qui non ipsa veritate,

que cette crainte nous décourage, elle nous doit faire redoubler nos soins et nos avertissements envers celui que nous instruisons, afin qu'il se garde bien d'imiter ces gens, qui ne sont chrétiens que de nom, et que le grand nombre qu'il en rencontrera ne l'entraîne pas et ne l'empêche pas de suivre Jésus-Christ, ou que leurs déréglements ne le détournent pas de vouloir être dans la même Église où ils sont, ou ne lui donne pas envie d'y être tel qu'ils y sont. Aussi arrive-t-il souvent, dans de semblables rencontres, que, bien loin que notre douleur nous ralentisse, elle nous sert d'aiguillon pour nous faire parler avec plus d'ardeur que nous ne ferions, si nous n'avions point été frappés de la vue ou de la crainte de ces désordres, et qu'ainsi nous avons la joie de voir que nous tirons quelque fruit de l'émotion même qu'ils nous ont causée. Que si nous sommes dans la douleur de quelque faute ou de quelque péché où nous serons tombés, souvenons-nous que s'il est vrai que *le sacrifice que Dieu cherche est celui d'un cœur brisé de douleur*, il est également vrai que *l'aumône éteint le péché comme l'eau éteint le feu*, et que *Dieu demande les œuvres de miséricorde préférablement aux sacrifices*. Comme donc si nous étions dans un embrasement nous courrions à l'eau pour l'éteindre, et nous nous tien-

sed solo nomine christiani sunt; nec eorum turba commotus, aut sectari velit eos, aut Christum nolit sectari propter eos; et aut nolit esse in Ecclesia Dei ubi illi sunt, aut talis ibi velit esse quales sunt. Et nescio quomodo in ejus modi monitis ardentior sermo est, cui fomitem subministrat præsens dolor : ut non solum pigriores non simus, sed eo ipso dicamus accensius atque vehementius, quod securiores frigidius et lentius diceremus; gaudeamusque nobis occasionem dari, ubi motus animi nostri sine fructificatione non transeat.

Si autem de aliquo errato nostro vel peccato nos mœstitudo comprehendit, non tantum meminerimus sacrificium Deo spiritum esse contribulatum (Psal. L, 19), sed etiam illud, « Quia sicut aqua ignem, « sic eleemosyna exstinguit peccatum (Eccli, III, 33); » et, « Quia « misericordiam, » inquit, « volo quam sacrificium (Osee, VI, 6). » Sicut ergo si periclitaremur incendio, ad aquam utique curreremus,

drions fort obligés à celui qui nous en fournirait, de même s'il s'est élevé quelque flamme de l'embrasement de notre cupidité, et que ce soit là ce qui nous trouble, réjouissons-nous de ce que l'occasion qui se présente de faire une œuvre de miséricorde nous offre, à point nommé, de l'eau à jeter sur ce feu. Car nous ne sommes pas si peu instruits que de croire que ce soit une aumône plus agréable à Dieu de donner du pain à ceux qui sont travaillés de la faim corporelle que de distribuer le pain de sa parole à ceux qui sont pressés du désir de le connaître. Encore s'il n'y avait rien à perdre en manquant de faire cette bonne action, quoiqu'il y eût à gagner en la faisant, peut-être serions-nous assez malheureux, dans le danger même où nous voyons, non le salut de notre prochain, mais le nôtre, pour ne pas profiter du remède qui se présente. Mais nous entendons la voix menaçante du Seigneur qui nous dit : *Méchant et paresseux serviteur, pourquoi n'avez-vous pas donné mon argent à profit à des banquiers?* Quelle folie est-ce donc, sous ombre que la douleur de notre péché nous ronge, de pécher encore de nouveau, en refusant de dispenser les trésors du Seigneur à ceux qui les désirent et qui les demandent? Voilà à peu près quelles sont les pensées et les considérations dont on

quo posset exstingui, et gratularemur si quis eam de proximo offeret; ita si de nostro feno aliqua peccati flamma surrexit, et propterea conturbamur, data occasione misericordissimi operis, tanquam de oblato fonte gaudeamus, ut inde illud quod exarserat opprimatur. Nisi forte tam stulti sumus, ut alacrius arbitremur cum pane currendum, quo ventrem esurientis impleamus, quam cum verbo Dei, quo mentem istud edentis instruamus. Huc accedit, quia si tantummodo prodesset hoc facere, non facere autem nihil obesset; infeliciter in periculo salutis, non jam proximi, sed nostræ, oblatum remedium sperneremus. Cum vero ex ore Domini tam minaciter sonet, « Serve « nequam et piger, dares pecuniam meam nummulariis (Matt. xxv, « 26, 27); » quæ tandem dementia est, quoniam peccatum nostrum nos angit, ideo rursus velle peccare, non dando pecuniam dominicam volenti et petenti? His atque hujusmodi cogitationibus et considera-

se peut servir pour dissiper l'ennui et le chagrin qui nous empêchent de bien faire lorsque nous avons quelqu'un à instruire, et pour nous mettre dans une situation d'esprit qui, faisant couler les choses avec dilatation de cœur de la source de la charité, les fasse aussi recevoir avec plaisir. Et ce n'est pas tant moi qui vous donne ces règles ici, que c'est la *charité* même *que le Saint-Esprit, qui nous a été donné, a répandu dans nos cœurs,* qui nous les donne à tous tant que nous sommes.

CHAPITRE XV.

Mais peut-être que vous exigez de moi, en cet endroit, ce que je ne vous dois que parce que je vous l'ai promis, c'est-à-dire que je vous mette ici devant les yeux, pour vous servir de modèle, un discours tel que je le ferais si j'avais quelqu'un à catéchiser. Or, avant que je m'y embarque, je vous prie de remarquer qu'il y a bien de la différence de la disposition et de la situation d'esprit d'un homme qui dicte quelque chose pour être lu, à celle d'un homme qui parle à un auditeur qu'il a devant ses yeux; et qu'en ce cas-là même, cette situation est encore différente, selon que vous lui parlez seul à seul, sans avoir

tionibus depulsa caligine tædiorum, ad catechizandum aptatur intentio, ut suaviter imbibatur, quod impigre atque hilariter de charitatis ubertate prorumpit. Hæc enim non tam ego tibi, quam omnibus nobis dicit ipsa dilectio, quæ diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis (Rom. v, 5).

XV. Sed nunc etiam illud quod priusquam promitterem non debebam, jam fortasse debitum flagitas, ut aliquod sermonis exemplum, tanquam si ego aliquem catechizem, non me pigeat explicare, et intuendum tibi proponere. Quod priusquam faciam, volo cogites aliam esse intentionem dictantis, cum lector futurus cogitatur; et aliam loquentis, cum præsens auditor attenditur : et in eo ipso aliam in secreto monentis, dum nullus alius qui de nobis judicet præsto est; aliam palam docentis aliquid cum dissimiliter opinantium circumstat auditus : et in hoc genere aliam, cum docetur unus, cæteri autem

personne qui puisse observer ce que vous dites, ou que vous l'instruisez en présence d'un grand nombre de gens qui ont différentes vues, et qui jugeront différemment de ce que vous direz. Il y a encore de la différence de n'avoir qu'un homme à instruire, et tout le reste seulement pour auditeurs et pour juges sur des choses qu'ils savent déjà, ou que tous ayant besoin d'être instruits, ce que vous dites s'adresse également à tous : de traiter les choses comme en conversation familière, chacun disant ce que bon lui semble ; ou de parler seul d'un lieu élevé, tout le monde écoutant en silence. Enfin, lors même qu'on parle ainsi seul, autre chose est que l'assemblée soit nombreuse ou petite, composée de savants, ou d'ignorants, ou de tous les deux, de gens de la ville ou de la campagne, ou mêlée de toute sorte de gens. Car il n'est pas possible que dans tous ces cas la disposition de celui qui doit parler ne soit différente, et que son discours ne se ressente de cette disposition, et n'en porte le caractère, et qu'ainsi il ne touche différemment les auditeurs qui se trouvent eux-mêmes autrement disposés en présence les uns des autres, qu'ils ne seraient à les prendre séparément. A mon égard, je puis vous assurer que toutes les fois qu'il s'agit de donner les premières instructions à ceux qui n'en ont

tanquam judicantes aut attestantes quæ sibi nota sunt audiunt ; aliam cum omnes communiter quid ad eos proferamus exspectant : et rursus in hoc ipso aliam, cum quasi privatim consedetur, ut sermocinatio conseratur ; aliam, cum populus tacens unum de loco superiore dicturum suspensus intuetur : multumque interest, et cum ita dicimus, utrum pauci absint an multi ; docti an indocti, an ex utroque genere mixti ; urbani an rustici, an hi et illi simul ; an populus ex omni hominum genere temperatus sit. Fieri enim non potest, nisi aliter atque aliter afficiant locuturum atque dicturum, et ut sermo qui profertur, affectionis animi a quo profertur, quemdam quasi vultum gerat, et pro eadem diversitate diverse afficiat auditores, cum et ipsi se ipsos diverse afficiant invicem præsentia sua. Sed quia de rudibus imbuendis nunc agimus, de me ipso tibi testis sum, aliter atque aliter me moveri, cum ante me catechizandum video eruditum, inertem,

encore reçu aucune, la situation de mon esprit se trouve différente, selon qu'on me présente à instruire un homme éclairé ou un ignorant, un compatriote ou un étranger, un pauvre ou un riche, un particulier ou un homme constitué en dignité. Enfin, selon le pays, l'âge, le sexe, la secte et les erreurs dont ils sont imbus, les mouvements de mon esprit changent, et, selon cette différence de mouvements, mon discours prend une différente forme et dans son commencement, et dans son progrès, et dans sa fin. Car il faut que les remèdes soient différents, selon la diversité des maux, quoiqu'on doive à tous les malades une égale charité. Et cette charité prend elle-même une infinité de formes différentes pour enfanter les uns à la vie de la grâce, pour fortifier les autres, en descendant dans leurs faiblesses, cherchant à édifier ceux-ci, évitant de blesser ceux-là, s'abaissant vers les uns, s'élevant contre les autres, caressante pour celui-ci, sévère envers celui-là, mais sans être ennemie d'aucun, et n'ayant pour tous que des entrailles de mère. Ceux à qui la charité ne fait pas sentir tous ces mouvements et qui voient que ce que nous disons, selon le talent qu'il a plu à Dieu de nous donner, est bien reçu d'un peuple qui nous écoute, s'imaginent que nous parlons bien à notre aise, et trouvent

civem, peregrinum, divitem, pauperem, privatum, honoratum, in potestate aliqua constitutum, illius aut illius gentis hominem, illius aut illius ætatis aut sexus, ex illa aut illa secta, ex illo aut illo vulgari errore venientem : ac pro diversitate motus mei sermo ipse et procedit, et progreditur, et finitur. Et quia cum eadem omnibus debeatur charitas, non eadem est omnibus adhibenda medicina : ipsa item charitas alios parturit, cum aliis infirmatur; alios curat ædificare, alios contremiscit offendere; ad alios se inclinat, ad alios se erigit; aliis blanda, aliis severa, nulli inimica, omnibus mater. Et qui non expertus est eadem charitate quod dico, cum videt nos, quia facultas aliqua nobis donata delectat laudabiliter innotescere in ore multitudinis, inde nos beatos putat : Deus autem, in cujus conspectum intrat gemitus compeditorum (Psal. LXXVIII, 11), videat humilitatem nostram et laborem nostrum, et dimittat omnia peccata nostra

notre condition heureuse; mais *c'est à celui qui entend les gémissements de ceux qui sont dans les chaînes à voir notre abaissement et nos peines, et à nous pardonner tous nos péchés*. Si donc vous avez trouvé à votre gré quelque chose que vous ayez vu de nous, et qui vous ait fait souhaiter de prendre sur ce que nous dirions l'idée de ce que vous croyez devoir dire, vous le feriez plus utilement en nous entendant, lorsque nous parlons dans ces sortes d'occasions, qu'en lisant ce que nous pouvons dicter ici.

CHAPITRE XVI.

Mais enfin posons donc qu'il se présente à nous, dans le dessein d'être chrétien, quelqu'un de ces gens du commun qui ne sont pas tout à fait des paysans, mais de ces gens nourris dans les villes, tels que sont ceux qu'on vous présente d'ordinaire à Carthage. Posons même que lui ayant demandé si c'est l'espérance de quelque commodité temporelle ou celle des biens éternels qui le porte à se faire chrétien, il ait répondu que c'est la félicité de la vie future, voici à peu près comme nous nous prendrions à l'instruire. Dieu soit béni éternellement, mon cher frère, de la grâce qu'il vous fait! Que vous êtes heureux! et qu'il

(Psal. XXIV, 18). Quamobrem si quid tibi in nobis placuit, ut aliquam observationem sermonis tui a nobis audire quæreres, melius vivendo et audiendo nos cum hæc agimus, quam legendo cum hæc dictamus, edisceres.

XVI. Sed tamen faciamus aliquem venisse ad nos, qui vult esse christianus, et de genere quidem idiotarum, non tamen rusticanorum, sed urbanorum, quales apud Carthaginem plures experiri te necesse est ; interrogatum etiam utrum propter vitæ præsentis aliquod commodum an propter requiem quæ post hanc vitam speratur christianus esse desiderat, propter futuram requiem respondisse : tali fortasse a nobis instrueretur alloquio. Deo gratias, frater : valde tibi gratulor, et gaudeo de te, quod in tantis ac tam periculosis hujus sæculi tempestatibus de aliqua vera et certa securitate cogitasti. Nam et in hac vita homines magnis laboribus requiem quærunt et securitatem, sed

y a de sujet de se réjouir de ce qu'au milieu des tempêtes et des périls de cette vie, vous songez à vous assurer une félicité durable et permanente! Car, qu'est-ce que les hommes cherchent dans cette vie même, au prix de tant de travaux, sinon de s'établir quelque sorte de repos, et de se mettre à couvert des maux qui les menacent? mais leurs cupidités ne leur permettent pas d'y réussir, car, comment trouver du repos en s'appuyant sur des choses qui n'ont ni repos, ni consistance, et qui ne font que passer? Aussi sont-ils si éloignés d'en trouver, qu'ils passent leur vie dans des agitations perpétuelles de douleur et de crainte, voyant que le temps, qui entraîne tout, leur enlève ce qu'ils aiment. Car si l'homme cherche son repos dans les richesses, elles sont bien capables de le remplir d'orgueil, mais non pas de le mettre en sûreté contre les accidents de la vie. Combien en avons-nous vu qui les ont perdues en un instant? Combien de qui elles ont causé la perte, ou par les périls qu'il faut essuyer pour y arriver, ou par la violence de gens plus puissants et plus possédés du désir d'avoir. Mais quand les richesses n'abandonneraient point ceux qui les aiment, ne faut-il pas qu'ils les abandonnent en mourant? et qu'est-ce que la vie de l'homme, à quelque extrême vieillesse qu'il par-

pravis cupiditatibus non inveniunt. Volunt enim requiescere in rebus inquietis et non permanentibus : et quia illo tempore subtrahuntur et transeunt, timoribus et doloribus eos agitant, nec quietos esse permittunt. Sive enim in divitiis velit homo requiescere, magis superbus efficitur, quam securus. Annon videmus quam multi eas subito perdiderint, multi etiam propter illas perierint, aut cum eas habere cupiunt, aut cum eis oppressis a cupidioribus auferuntur? Quæ si etiam per totam vitam cum homine permanerent, et non desererent dilectorem suum, ipse illas sua morte desereret. Quanta est enim vita hominis, etiamsi senescat? Aut cum sibi homines optant senectutem, quid aliud optant nisi longam infirmitatem? Sic et honores hujus sæculi, quid sunt nisi typhus, et inanitas, et ruinæ periculum? Quia sic Scriptura sancta dicit : « Omnis caro fenum, et claritas hominis « ut flos feni. Fenum aruit, flos decidit; verbum autem Domini ma-

vienne? qu'est-ce que cette vieillesse même où l'on désire tant d'arriver, sinon une longue maladie? Il en est de même des honneurs du siècle. Qu'y trouve-t-on autre chose qu'un enivrement d'orgueil et un sujet perpétuel de périls et de craintes? Ainsi, il n'y a rien de plus vrai que ce que dit l'Ecriture que *toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire des hommes comme la fleur de l'herbe; l'herbe se sèche et sa fleur tombe, mais la parole du Seigneur demeure éternellement.*

Je sais qu'il y en a qui, n'ayant pas un grand empressement ni pour les richesses, ni pour les honneurs du monde, mettent tout leur plaisir et toute leur félicité dans le vin, dans l'impureté et dans les amusements des spectacles qui se donnent gratuitement au peuple dans les grandes villes. Mais où est-ce que la débauche conduit ces gens-là, sinon à la dernière pauvreté, par une dissipation entière du peu qu'ils avaient? Et de là on en vient au larcin et au brigandage, qui sont des sources de terreurs et de désolations, et qui font qu'au lieu des plaisirs et des réjouissances du cabaret on n'a plus l'imagination remplie que des horreurs et des larmes d'une prison. Quant aux spectacles, qu'est-ce qu'on y fait, sinon de se rendre semblable aux diables, en excitant à force de cla-

« net in æternum (Isai. XL, 6-8). » Ideo qui veram requiem et veram felicitatem desiderat debet tollere spem suam de rebus mortalibus et prætereuntibus, et eam collocare in verbo Domini; ut hærens ei quod manet in æternum, etiam ipse cum illo maneat in æternum.

Sunt etiam homines qui nec divites quærunt esse, nec ad vanas honorum pompas ambiunt pervenire : sed gaudere et requiescere volunt in popinis et in fornicationibus, et in theatris atque spectaculis nugacitatis quæ in magnis civitatibus gratis habent. Sed sic etiam ipsi aut consumunt per luxuriam paupertatem suam, et ab egestate postea in furta et effracturas, et aliquando etiam in latrocinia prosiliunt, et subito multis et magnis timoribus implentur; et qui in popina paulo ante cantabant, jam planctus carceris somniant. Studiis autem spectaculorum fiunt dæmonibus similes, clamoribus suis incitando homines ut se invicem cædant, secumque habeant contentiosa

meurs des hommes, qui n'ont nul sujet de se vouloir mal, à se porter aux dernières extrémités, et à se tuer l'un l'autre pour donner du plaisir à un peuple furieux? Ne s'emporte-t-on pas de haine et de fureur contre ces misérables, dès qu'on se doute qu'ils s'entendent? Ne traite-t-on pas cela de collusion? Ne demande-t-on pas qu'elle soit châtiée à coups de bâton? et ne va-t-on pas jusqu'à faire prononcer cette sentence d'iniquité aux mêmes juges qui sont établis pour la punition de l'iniquité? Que si l'on voit ces gladiateurs transportés de haine et de rage l'un contre l'autre, c'est alors que le plaisir augmente; les spectateurs se partagent et prennent parti l'un pour celui-ci, l'autre pour celui-là, et deviennent par là plus furieux les uns contre les autres, que ceux même dont la fureur fait leur joie et qu'ils tâchent d'animer de plus en plus par leurs clameurs. Voilà de quelle manière on acharne des hommes contre des hommes, sans parler de ceux que l'on réduit à défendre leur vie contre des bêtes. Comment est-ce donc que des esprits nourris de sang et de fureur seraient capables de goûter le calme et la douceur de la paix, puisqu'il faut nécessairement que la disposition tienne des qualités de l'aliment? Mais, enfin, quoique les plaisirs qui ne s'accordent point avec la

certamina qui se non læserunt, dum placere insano populo cupiunt: quos si animadverterint esse concordes, tunc eos oderunt et persequuntur, et tanquam collusores ut fustibus verberentur exclamant, et hanc iniquitatem facere etiam vindicem iniquitatum judicem cogunt; si autem horrendas adversus invicem inimicitias eos exercere cognoverint, sive sintæ qui appellantur, sive scenici et thymelici, sive aurigæ, sive venatores, quos miseros non solum homines cum hominibus, sed etiam homines cum bestiis in certamen pugnamque committunt; quo majore adversus invicem discordia furere senserint, eo magis amant et delectantur, et incitatis favent, et faventes incitant, plus adversus se ipsos insanientes ipsi spectatores alter pro altero, quam illi quorum insaniam insani provocant, sed insaniendo spectare desiderant. Quomodo ergo sanitatem pacis tenere animus potest, qui discordiis et certaminibus pascitur? Qualis enim cibus sumitur, talis valetudo

véritable sagesse ne soient pas des plaisirs ; posons qu'on en ait tant qu'on voudra de ceux que peuvent donner les richesses, les honneurs, le vin, la bonne chair et toutes les autres sortes de débauches ; les combats des théâtres et les délices des bains ; une petite fièvre emporte tout cela, et précipite tout vivants du comble de cette fausse félicité ceux qui l'ont prise pour leur partage, ne leur laissant que le vide et le désordre d'une conscience qui va éprouver la rigueur d'un Dieu qu'elle ne saurait éviter d'avoir pour juge, après avoir refusé de l'avoir pour conducteur, et de sentir la pesanteur de la main de celui dont elle n'a pas voulu goûter les douceurs, et qu'elle a négligé d'avoir pour père. Pour vous qui cherchez le vrai repos promis aux chrétiens dans la vie future, vous en trouverez un dès celle-ci, qui, malgré toutes les peines dont elle est traversée, tiendra votre cœur dans la douceur et dans la paix, pourvu qu'il aime la loi de celui qui nous a promis cette félicité que nous attendions. Et comme ce n'est point en vue d'aucun avantage temporel que vous désirez d'être enfant de l'Église, vous sentirez bientôt que les fruits de la piété et de la justice sont sans comparaison plus doux que ceux de l'iniquité ; et vous trouverez qu'avec une bonne conscience on est plus véritablement et plus solidement heureux au milieu des peines, qu'on ne

consequitur. Postremo, quamvis insana gaudia non sint gaudia, tamen qualiacumque sint, et quantumlibet delectet jactantia divitiarum, et tumor honorum, vorago popinarum, et bella theatrorum, et immunditia fornicationum, et prurigo thermarum ; aufert omnia ista una febricula, et adhuc viventibus totam falsam beatitudinem subtrahit : remanet inanis et saucia conscientia, Deum sensura judicem, quem noluit habere custodem ; et inventura asperum Dominum, quem dulcem patrem quærere et amare contempsit. Tu autem quia veram requiem quæ post hanc vitam Christianis promittitur quæris, etiam hic eam inter amarissimas vitæ hujus molestias suavem jucundamque gustabis, si ejus qui eam promisit præcepta dilexeris. Cito enim senties dulciores esse justitiæ fructus quam iniquitatis, et verius atque jucundius gaudere hominem de bona conscientia inter molestias, quam

le saurait être avec une mauvaise dans la plus grande abondance des plaisirs.

CHAPITRE XVII.

Car il y en a qui ne veulent être chrétiens que pour s'acquérir la faveur, ou éviter l'indignation de quelques-uns qui leur peuvent faire du bien ou du mal ; et ceux-là sont dans un état de réprobation. De sorte qu'encore qu'ils soient dans *l'aire de l'Église,* ils n'y sont que comme *des pailles inutiles* qui seront rejetées au jour de la séparation, à moins que leur disposition ne change, et qu'ils ne viennent à professer le christianisme dans la seule vue d'arriver aux biens éternels, et qu'ils ne s'en fassent accroire, sous ombre qu'ils sont ici-bas mêlés avec le bon grain ; car le temps viendra qu'ils seront jetés au feu éternel qui leur est préparé, pendant que les autres seront introduits dans le séjour de la paix. Il y en a d'autres dont la fin et l'intention ne sont pas si mauvaises, mais dont le salut n'est pas moins en danger. Ce sont ceux qui craignent Dieu, à la vérité, et qui n'ont pas pris le nom de chrétiens, et ne sont pas entrés dans l'Église par pure grimace comme ces autres; mais dont l'attente est d'être heureux en cette vie, et d'y avoir plus de prospérités tem-

de mala inter delicias: quia non sic venisti conjungi Ecclesiæ Dei, ut ex ea temporalem aliquam utilitatem requiras.

XVII. Sunt enim qui propterea volunt esse christiani, ut aut promereantur homines a quibus temporalia commoda exspectant, aut quia offendere nolunt quos timent. Sed isti reprobi sunt : et si ad tempus eos portat Ecclesia, sicut area usque ad tempus ventilationis paleam sustinet; si non se correxerint, et propter futuram sempiternam requiem christiani esse cœperint, in fine separabuntur. Nec sibi blandiantur quod in area possunt esse cum frumento Dei : quia in horreo cum illo non erunt, sed igni debito destinantur (Matth. III, 12). Sunt etiam alii meliore quidem spe, sed tamen non minore periculo, qui jam Deum timent, et non irrident christianum nomen, nec simulato corde intrant Ecclesiam Dei, sed in ista vita exspectant felicitatem,

porelles que ceux qui ne servent pas Dieu. Ainsi quand ils voient des impies et des scélérats qui sont puissants et comblés de biens pendant qu'ils en manquent, ou qu'ils perdent même ceux qu'ils avaient, ils se troublent comme si c'était autant de peine perdue que de servir Dieu, et leur foi tombe aisément dans la defaillance. Il n'y a donc de vrai chrétien que celui qui n'a voulu l'être que dans l'espérance d'arriver à la félicité éternelle qui a été promise aux saints après cette vie dans le séjour du repos, et d'être non-seulement garanti des supplices éternels des démons, mais participant du royaume éternel de Jésus-Christ.

Celui-là est toujours en garde contre toutes sortes de tentations, contre la prospérité de peur qu'elle ne le corrompe, contre l'adversité de peur qu'elle ne l'abatte. Il use des biens de cette vie avec réserve et sobriété, et soutient les maux avec force et avec patience. Il viendra même au point d'être bien plus touché de l'amour de son Dieu, que de la crainte des peines éternelles; en sorte que quand Dieu ferait dépendre de lui de jouir éternellement des plaisirs des sens, et qu'il lui promettrait que quelque péché qu'il peut commettre il ne serait puni ni par la mort, ni par les peines de l'enfer, mais par la seule privation

ut feliciores sint in rebus terrenis, quam illi qui non colunt Deum : ideoque cum viderint quosdam sceleratos et impios ista sæculi prosperitate pollere et excellere, se autem vel minus habere ista vel amittere, perturbantur tanquam sine causa Deum colant, et facile a fide deficiunt.

Qui autem propter beatitudinem sempiternam et perpetuam requiem, quæ post hanc vitam sanctis futura promittitur, vult fieri christianus, ut non eat in ignem æternum cum diabolo, sed in regnum æternum intret cum Christo (Id. XXV, 34, 41, 46), vere ipse christianus est; cautus in omni tentatione, ne posperis rebus corrumpatur, et ne frangatur adversis, et in abundantia bonorum terrenorum modestus et temperans, et in tribulationibus fortis et patiens. Qui etiam proficiendo perveniet ad talem animum, ut plus amet Deum, quam timeat gehennam : ut etiamsi dicat illi Deus, Utere deliciis carnali-

de la vue de son Créateur, il serait saisi d'horreur à cette seule menace; et quoiqu'il n'y eut plus d'enfer à craindre pour lui il n'éviterait pas avec moins de soin de déplaire par le péché à celui qu'il aime; et dans lequel seul se trouve ce repos que ce même Dieu a préparé à tous ceux qui l'aiment, et qui est *au-dessus de tout ce que l'œil a vu, l'oreille entendu, et le cœur de l'homme conçu.*

Ce repos nous est marqué dans l'Écriture lorsqu'elle nous dit qu'*au commencement*, où *Dieu* créa le ciel, la terre et tout ce qu'ils enferment, *il travailla durant six jours, et se reposa le septième.* Car Dieu étant tout-puissant comme il est pouvait tout faire en un seul moment, et il n'a pas eu besoin de se reposer après son travail puisqu'*il n'a fait que parler et toutes choses ont été faites, il n'a fait que commander et toutes choses ont été créées.* Mais il a voulu marquer par là qu'après les six âges du monde il en doit venir un septième, qui sera comme un septième jour dans lequel il se reposera dans ses saints; parce que ses saints se reposeront en lui, après toutes les bonnes œuvres par lesquelles ils l'auront servi, et qui auront été en eux l'ouvrage de ce même Dieu, qui est auteur de la vocation aussi bien que de la loi, qui seul pardonne les péchés, et qui seul justifie les hommes en les tirant de

bus sempiternis, et quantum potes pecca, nec morieris, nec in gehennam mitteris, sed mecum tantummodo non eris; exhorrescat, et omnino non peccet, non jam ut in illud quod timebat non incidat, sed ne illum quem sic amat offendat : in quo uno est requies, quam oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quam præparavit Deus diligentibus eum (I Cor. II. 9).

De qua requie significat Scriptura, et non tacet, quod ab initio mundi, ex quo fecit Deus cœlum et terram et omnia quæ in eis sunt, sex diebus operatus est, et septimo die requievit (Gen. I et II, 1-3). Poterat enim omnipotens et uno momento temporis omnia facere. Non autem laboraverat, ut requiesceret, quando, « Dixit, et facta sunt; « mandavit, et creata sunt (Psal. CXLVIII) : » sed ut significaret, quia post sex ætates mundi hujus, septima ætate tanquam septimo die requieturus est in sanctis suis; quia ipsi in illo requiescent post omnia

l'impiété. Or, comme on a raison de dire que c'est lui qui opère lorsque les saints opèrent par le don qu'il leur a fait, de même on a raison de dire qu'il se repose lorsque les saints entrent dans le repos éternel qu'ils trouvent en lui. Car, pour lui, comme il ne se lasse point par le travail, il n'a pas besoin de se délasser par le repos. Or, il a tout fait par sa parole, et sa parole c'est Jésus-Christ, en qui se reposent les anges et tous les esprits bienheureux dans le silence éternel du paradis.

Quant à l'homme, sa chute par le péché lui a fait perdre le repos dont il jouissait dans la divinité du Verbe; mais il l'a retrouvé dans l'humanité de ce même Verbe. Et c'est pour cela que ce verbe divin s'est fait homme, et que dans le temps que sa sagesse a trouvé à propos, il a bien voulu naître d'une mère, n'étant pas possible que cette source de pureté qui venait pour purifier la chair contractât aucune impureté dans la chair.

C'est ce Messie qui a été prophétisé par les saints des premiers siècles à qui l'esprit de Dieu l'avait révélé, et qui ont été sauvés en croyant qu'il devait venir, comme nous le sommes en croyant qu'il est venu; afin que nous aimassions celui qui nous a aimé, jusqu'au point de nous envoyer son fils unique, et qui l'a revêtu de l'infirmité

bona opera, in quibus ei servierunt, quæ ipse in illis operatur, qui vocat, et præcipit, et delicta præterita dimittit, et justificat eum qui prius erat impius. Sicut autem cum illi ex dono ejus bene operantur, recte dicitur ipse operari; sic cum in illo requiescunt, recte dicitur ipse requiescere. Nam quod ad ipsum attinet, pausationem non quærit, quia laborem non sentit. Fecit autem omnia per Verbum suum; et Verbum ejus ipse Christus, in quo requiescunt Angeli et omnes cœlestes mundissimi spiritus in sancto silentio. Homo autem peccato lapsus perdidit requiem quam habebat in ejus divinitate, et recipit eam in ejus humanitate: ideoque opportuno tempore, quo ipse sciebat oportere fieri, homo factus et de femina natus est. A carne quippe contaminari non poterat, ipse carnem potius mundaturus. Ipsum antiqui sancti venturum in revelatione Spiritus cognoverunt, et prophetaverunt; et sic salvi facti sunt credendo quia veniet, sicut nos salvi

de notre nature mortelle, afin qu'il mourût pour les pécheurs et par la main même des pécheurs. C'est ce grand et profond mystère qui depuis le commencement des siècles a été sans cesse annoncé aux hommes par une infinité de figures et de prophéties.

CHAPITRE XVIII.

Car Dieu qui est infiniment puissant, infiniment bon, infiniment juste et infiniment miséricordieux, après avoir fait toutes choses, et chacune bonne dans son espèce, aussi bien les petites que les grandes, les plus basses que les plus élevées, celles qui se voient, comme le ciel, la la terre et la mer, dans le ciel, le soleil, la lune et les autres astres, dans la terre et dans la mer, les animaux de chaque espèce, les arbres, les plantes; et enfin tous les corps célestes et sublunaires; et celles qui ne se voient point, comme les esprits qui animent et vivifient les corps; ce grand Dieu, dis-je, fit aussi l'homme à son image, afin que comme il est au-dessus de toute créature par sa toute-puissance, ainsi l'homme par son intelligence, qui va jusqu'à être capable de connaître et de servir son Créateur, fût au-dessus de tout les animaux que

efficimur credendo quia venit : ut diligeremus Deum, qui sic nos dilexit, ut unicum Filium suum mitteret, qui humilitate nostræ mortalitatis indutus, et a peccatoribus et pro peccatoribus moreretur. Jam enim olim ab ineuntibus sæculis mysterii hujus altitudo præfigurari prænuntiarique non cessat.

XVIII. Quoniam Deus omnipotens, et bonus et justus et misericors, qui fecit omnia bona, sive magna sive parva, sive summa sive infima; sive quæ videntur, sicuti sunt cœlum et terra et mare, et in cœlo sol et luna, et cætera sidera, in terra autem et mari arbores et frutices et animalia suæ cujusque naturæ, et omnia corpora vel cœlestia vel terrestria; sive quæ non videntur, sicuti sunt spiritus quibus corpora vegetantur et vivificantur : fecit et hominem ad imaginem suam; ut quemadmodum ipse per omnipotentiam suam præest universæ creaturæ, sic homo per intelligentiam suam, qua etiam creatorem

nous voyons ici-bas. Il lui donna aussi une femme pour compagne, non pour satisfaire la cupidité, puisque leurs corps n'ont été sujets à cette corruption que depuis qu'ils sont devenus la proie de la mort en punition de leur péché, mais afin que comme *l'homme* était *la gloire de Dieu* en suivant les ordres souverains de la sagesse éternelle, *la femme* fût *la gloire de l'homme* en marchant sur ses pas pour aller à Dieu, et imitant les exemples de piété et de sainteté qu'il lui donnerait. Il les mit donc dans un lieu où ils pouvaient être éternellement heureux, et que l'Écriture appelle le paradis, et leur fit un commandement dont l'observation les aurait fixés pour jamais dans cet état d'une heureuse immortalité, mais dont le violement les devait rendre sujets à la mort. Il savait sans doute, lorsqu'il les créa, qu'ils violeraient le commandement qu'il leur ferait, mais avec cela il n'a pas laissé de trouver à propos de leur donner l'être ; et c'est ainsi qu'encore que les bêtes vaillent toujours moins que l'homme, même pécheur, Dieu n'a pas laissé de les créer pour orner la terre de tous les biens qui lui conviennent. Et s'il ne laissa pas de faire à nos premiers parents un commandement qu'il savait bien qu'ils n'observeraient pas, ce fut afin de les rendre inexcusables lorsqu'il leur ferait sentir sa vengeance.

suum cognoscit et colit, præesset omnibus terrenis animalibus. Fecit illi etiam adjutorium feminam : non ad carnalem concupiscentiam, quandoquidem nec corruptibilia corpora tunc habebant, antequam eos mortalitas invaderet pœna peccati ; sed ut haberet et vir gloriam de femina, cum ei præiret ad Deum, seque illi præberet imitandum in sanctitate atque pietate ; sicut ipse esset gloria Dei, cum ejus sapientiam sequeretur.

Itaque constituit eos in quodam loco perpetuæ beatitudinis, quem appellat Scriptura paradisum ; præceptumque illis dedit, quod si non transgrederentur, in illa semper immortalitatis beatitudine permanerent : si autem transgrederentur, supplicia mortalitatis expenderent. Præsciebat autem Deus eos transgressuros : sed tamen quia conditor est et effector omnis boni, magis eos fecit, quando fecit et bestias, ut impleret terram bonis terrenis. Et utique melior est homo etiam peccator,

Car quoique l'homme fasse, il trouve toujours Dieu également digne d'être loué dans ses œuvres; c'est-à-dire, et dans les récompenses qu'il en reçoit, lorsqu'il fait le bien, et dans la justice du châtiment que Dieu lui fait souffrir quand il a péché, et dans la miséricorde avec laquelle il lui pardonne lorsqu'il revient à une meilleure vie. Pourquoi donc le péché où Dieu savait que l'homme tomberait l'aurait-il empêché de le créer? car, comme il l'aurait couronné s'il s'était tenu ferme dans le bien, ce péché lui a donné lieu de le faire plier sous les ordres de sa justice, en lui faisant souffrir le châtiment qu'il a mérité, et de faire voir en le relevant la puissance de sa grâce. Ainsi la gloire de Dieu ne pouvait manquer d'éclater toujours également, ou par la magnificence de la récompense, ou par la justice du châtiment, ou par la clémence du pardon. Mais de plus il savait que de la race de cet homme pécheur il sortirait des saints qui ne chercheraient point leur propre gloire mais celle de leur Créateur, et qui, purifiés de toute corruption par la fidélité du culte qu'ils lui rendraient, mériteraient de vivre à jamais avec les anges dans une éternelle félicité. D'ailleurs ce n'est qu'à lui-même et non pas à Dieu que l'homme a fait tort, lorsqu'il s'est servi pour pécher du libre arbitre

quam bestia. Et præceptum quod non erant servaturi. magis dedit, ut essent inexcusabiles, cum in eos vindicare cæpisset. Quidquid enim homo fecerit, laudabilem in suis factis invenit Deum : si recte egerit, laudabilem invenit per justitiam præmiorum; si peccaverit, laudabilem invenit per justitiam suppliciorum; si peccata confessus ad recte vivendum redierit, laudabilem invenit per misericordiam indulgentiarum. Cur ergo non faceret Deus hominem, quamvis eum peccaturum prænosceret, cum et stantem coronaret, et cadentem ordinaret, et surgentem adjuvaret, semper et ubique ipse gloriosus bonitate, justitia, clementia? maxime quia et illud præsciebat, de propagine mortalitatis ejus futuros sanctos, qui non sibi quærerent, sed Creatori suo gloriam darent, et eum colendo ab omni corruptione liberati, cum Angelis sanctis semper vivere et beate vivere mererentur? Qui enim hominibus dedit liberum arbitrium, ut non servili necessitate, sed in-

que Dieu lui avait donné aussi bien qu'aux anges, afin qu'il rendît à la Majesté souveraine par le mouvement d'une volonté tout amoureuse, et non par une nécessité servile, le culte qui lui est dû. Et l'ange révolté n'a fait tort qu'à lui-même, non plus que l'homme, lorsque s'étant soustrait par son orgueil aussi bien que ses complices de l'obéissance qu'il devait à son Créateur, il est devenu diable d'ange de lumière qu'il était. Car Dieu sait faire servir à relever la beauté de l'ordre qu'il a établi les âmes même qui l'abandonnent, et rendre les lois de sa sagesse aussi admirables dans le plus bas rang de ses créatures que dans le plus élevé, par la juste misère dont il punit ces âmes orgueilleuses. Le diable n'a donc fait aucun tort à Dieu, ni par son propre péché, ni en inspirant à l'homme celui qui l'a rendu sujet à la mort; et l'homme non plus n'a donné aucune atteinte, ni à la vérité, ni à la puissance, ni à la félicité de son Créateur lorsqu'à la persuasion de sa femme, séduite par le démon, il a violé le commandement de Dieu; car ayant tous subi le supplice auquel les lois du souverain juge les a condamnés, il a tiré sa gloire de la justice de sa vengeance, pendant qu'ils sont demeurés couverts de la honte et de l'opprobre de leur condamnation; l'homme, pour s'être détourné de son Créateur, étant sous les pieds du diable qui l'a vaincu,

genua voluntate Deum colerent, dedit etiam Angelis. Et ideo nec angelus, qui cum spiritibus aliis satellitibus suis superbiendo deseruit obedientiam Dei, et diabolus factus est, aliquid nocuit Deo, sed sibi : novit enim Deus ordinare deserentes se animas, et ex earum justa miseria inferiores partes creaturæ suæ convenientissimis et congruentissimis legibus admirandæ dispensationis ornare. Itaque nec diabolus aliquid Deo nocuit, quia vel ipse lapsus est, vel hominem seduxit ad mortem : nec ipse homo in aliquo minuit veritatem aut potestatem aut beatitatem Conditoris sui, quia conjugi suæ seductæ a diabolo, ad id quod Deus prohibuerat, propria voluntate consensit. Justissimis enim Dei legibus omnes damnati sunt, Deo glorioso per æquitatem vindictæ, ipsi ignominiosi per turpitudinem pœnæ (Gen. II, III) : ut et homo a suo Creatore aversus victus diabolo subderetur, et diabo-

mais le diable étant aussi condamné à être vaincu par l'homme qui retournerait à Dieu ; afin que comme ceux qui obéiront au diable jusqu'à la fin seront jetés avec lui dans les flammes éternelles, ceux qui, se soumettant à Dieu, demeureront par sa grâce victorieux du démon, jouissent dans le ciel d'une félicité qui ne finira jamais.

CHAPITRE XIX.

Et nous ne devons pas nous embarrasser de ce que le nombre de ceux qui suivent Dieu est si petit en comparaison de ceux qui suivent le démon. Car qu'est-ce que la quantité du froment au prix de celle de la paille? Mais comme le laboureur sait bien ce qu'il fera de toute cette paille, de même Dieu sait bien ce qu'il fera de toute cette multitude de pécheurs, qui n'est qu'un rien devant lui, et qui ne troublera ni ne défigurera point l'ordre de son royaume éternel. Car il ne faut pas s'imaginer que le diable soit victorieux pour avoir attiré le plus grand nombre à son parti, puisque avec toute cette multitude il doit être vaincu par le petit nombre de ceux qui sont à Dieu. Il y a donc comme deux villes : l'une de méchants et l'autre de saints, qui subsistent ensemble depuis la création du monde, et subsisteront jusqu'à la fin, mêlées à

lus homini ad Creatorem suum converso vincendus proponeretur; ut quicumque diabolo usque in finem consentirent, cum illo irent in æterna supplicia; quicumque autem humiliarent se Deo, et per ejus gratiam diabolum vincerent, æterna præmia mererentur.

XIX. Neque hoc nos movere debet; quia multi diabolo consentiunt, et pauci Deum sequuntur : quia et frumentum in comparatione palearum valde pauciorem habet numerum. Sed sicut agricola novit quid faciat de ingenti acervo paleæ, sic nihil est Deo multitudo peccatorum, qui novit quid de illis agat, ut administratio regni ejus ex nulla parte turbetur atque turpetur. Nec ideo putandum est vicisse diabolus, quia secum plures, cum quibus a paucis vinceretur, attraxit. Duæ itaque civitates, una iniquorum, altera sanctorum, ab initio generis humani usque in finem sæculi perducuntur, nunc permixtæ cor-

l'extérieur, quoique très-séparées de sentiment et de volonté, et dont la séparation totale ne se fera qu'au dernier jour. Car encore que ceux qui aiment l'orgueil et la domination temporelle avec tout ce qu'elle a d'enflure et d'arrogance, et qui cherchent leur propre gloire en s'élevant au-dessus des autres hommes soient souvent en guerre pour cela même les uns contre les autres, ils ne font néanmoins qu'une même société et un même corps, étant tous unis d'actions et de sentiments et entraînés par la même cupidité. De même tous les esprits et humains et angéliques, qui dans un profond anéantissement d'eux-mêmes cherchent la gloire de Dieu et non pas la leur, et vont à lui par le mouvement d'une piété véritable, ne font aussi qu'une même société et un même corps. Cependant la miséricorde de Dieu fait qu'il attend les impies avec patience, et qu'il leur donne le temps de faire pénitence et de changer de vie. Et c'est ainsi qu'encore qu'il sût que ceux qu'il fit périr par le déluge ne se corrigeraient pas, il voulut néanmoins que le bâtiment de l'arche dans laquelle il sauva le juste Noë avec sa famille leur servît d'avertissement durant cent ans de la colère qui allait tomber sur eux, étant prêt de leur pardonner s'ils se fussent

poribus, sed voluntatibus separatæ, in die vero judicii etiam corpore separandæ. Omnes enim homines amantes superbiam et temporalem dominationem cum vano typho et pompa arrogantiæ, omnesque spiritus qui talia diligunt, et gloriam suam subjectione hominum quærunt, simul una societate devincti sunt; sed et si sæpe adversum se pro his rebus dimicant, pari tamen pondere cupiditatis in eamdem profunditatem præcipitantur, et sibi morum et meritorum similitudine conjuguntur. Et rursus omnes homines et omnes spiritus humiliter Dei gloriam quærentes, non suam, et eum pietate sectantes, ad unam pertinent societatem. Et tamen Deus misericordissimus, et super impios homines patiens est, et præbet eis pœnitentiæ atque correctionis locum.

Nam et quod omnes diluvio delevit, excepto uno justo cum suis, quos in arca servari voluit, noverat quidem quod non se correcturi essent : verumtamen cum per centum annos arca fabricata est, prædi-

convertis, comme il pardonna depuis à Ninive qui fit pénitence à la voix du prophète qui lui annonçait la ruine dont elle était sur le point d'être accablée. Et il traite de cette sorte ceux même qu'il sait qui doivent persister dans leur iniquité ; ne laissant pas de leur donner le temps de faire pénitence, pour instruire et former notre patience par son exemple, et pour nous faire comprendre jusqu'à quel point nous devons supporter les méchants, nous qui ne savons point ce qu'ils doivent être dans la suite, puisque lui, qui voit l'avenir comme le présent, les supporte et les laisse vivre. Le bois de l'arche a encore été la figure de ce bois sacré qui devait opérer la délivrance des saints : les justes sauvés dans l'arche des eaux du déluge, l'image de l'Église que Jésus-Christ son roi et son Dieu retire par le ministère de sa croix du torrent de l'iniquité; et leur séparation d'avec ceux qui périrent, l'exemple de celle qui se fera au dernier jour des bons d'avec les méchants. Dieu savait bien néanmoins que de ceux même qu'il sauva dans l'arche il sortirait des méchants qui couvriraient encore de leurs iniquités toute la face de la terre. Et, en effet, on vit bientôt la malice des hommes reproduire tout de nouveau tous les fruits de malédiction qu'on peut attendre de

cabatur utique eis ira Dei ventura super eos (Gen. VI, VII.); et si converterentur ad Deum, parceret eis, sicut pepercit postea Ninive civitati agenti pœnitentiam. cum ei per prophetam futurum interitum prænuntiasset (Jonæ III). Hoc autem facit Deus, etiam illis quos novit in malitia perseveraturos dans pœnitendi spatium, ut nostram patientiam exerceat et informet exemplo suo; quo noverimus quantum nos oporteat tolerabiliter malos sustinere, cum ignoremus quales postea futuri sunt, quando ille parcit et sinit eos vivere, quem nihil futurorum latet. Prænuntiabatur tamen diluvii sacramento quo per lignum justi liberati sunt, futura Ecclesia quam rex ejus et Deus Christus mysterio suæ crucis ab hujus sæculi submersione suspendit. Neque enim Deus ignorabat quod etiam ex illis quæ fuerant in arca servati, nascituri erant mali, qui faciem terræ iniquitatibus iterum implerent : sed tamen et exemplum futuri judicii dedit, et sanctorum liberationem ligni mysterio prænuntiavit. Nam et post hæc non cessavit re-

l'orgueil, de la prostitution et de l'impiété. Ces misérables, après avoir abandonné leur Créateur, en étant venus jusqu'au point de rendre le culte, qui n'est dû qu'à lui, non-seulement à ses ouvrages, mais aux ouvrages mêmes de leurs mains; et de donner au démon, dont la malice se repaît de l'égarement des hommes, le plaisir de les fouler aux pieds plus outrageusement, les voyant prosternés pour l'adorer sous les figures honteuses de tout ce qu'avait pu produire le caprice des artisans. Ce n'est pas que dès ce temps-là même il n'y eût des justes et des citoyens de la sainte Jérusalem, qui cherchaient le Seigneur avec piété, ayant été guéris de la contagion du péché par l'humilité de Jésus-Christ leur roi, que Dieu leur avait révélée par son esprit. Et Dieu choisit entre ceux-là son saint et fidèle serviteur Abraham pour lui découvrir le mystère de son fils, afin que tous les fidèles, de quelque nation que ce fût, fussent réputés ses enfants par la ressemblance de sa foi. C'est de cet Abraham qu'est sorti le peuple qui, étant demeuré attaché au culte du vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre, pendant que toutes les autres nations adoraient les démons et leurs idoles, a été la plus illustre et la plus visible de toutes les figures de l'Église.

pullulare malitia per superbiam et libidines et illicitas impietates, cum homines, deserto Creatore suo, non solum ad creaturam quam Deus condidit lapsi sunt, ut pro Deo colerent quod fecit Deus; sed etiam ad opera manuum hominum et ad fabrorum artificia curvaverunt animas suas, ubi de illis turpius diabolus et dæmonia triumpharent; quæ se in talibus figmentis adorari venerarique lætantur dum errores suos humanis erroribus pascunt.

Neque tunc sane defuerunt justi qui Deum pie quærerent, et superbiam diaboli vincerent, cives illius sanctæ civitatis, quos regis sui Christi ventura humilitas per Spiritum revelata sanavit. Ex quibus Abraham pius et fidelis Dei servus electus est (Gen. XII), cui demonstraretur sacramentum Filii Dei, ut propter imitationem fidei omnes fideles omnium gentium filii ejus futuri dicerentur. Ex illo natus est populus a quo unus Deus verus coleretur qui fecit cœlum et terram, cum cæteræ gentes simulacris et dæmoniis servirent. In eo

Ce peuple n'était néanmoins pour la plupart qu'une multitude d'hommes charnels qui ne servaient Dieu qu'en vue des biens de cette vie. Il y en avait seulement quelques-uns qui, ayant été guéris du venin de l'orgueil par la foi de l'humilité de Jésus-Christ notre roi et notre Dieu, dont l'avénement leur était connu par la lumière de l'esprit prophétique qu'il avait plu à Dieu de leur communiquer, n'étaient occupés que de la pensée de l'éternelle félicité et du soin d'arriver à la céleste patrie. Ces saints, qui ont précédé la venue de Jésus-Christ, n'ont fait autre chose, non-seulement par leurs paroles, mais par leurs actions et par toute la suite de leur vie, par leurs alliances et par les enfants mêmes qui en naissaient, que prophétiser ce qui se passe dans ce temps-ci, où le corps de l'Église subsiste et s'accroît par la foi de la croix de Jésus-Christ ; et quoique le ministère qu'exerçaient les patriarches et les prophètes parmi ce peuple sorti d'Israël selon la chair, et qui a depuis été appelé le peuple juif, semblât se terminer aux récompenses ou aux peines temporelles qui étaient proportionnées à la dureté de ce peuple charnel, toute cette conduite néanmoins représentait les mystères spirituels de Jésus-Christ et de l'Église, dont ces

plane populo multo evidentius futura Ecclesia figurata est. Erat enim ibi multitudo carnalis; quæ propter visibilia beneficia colebat Deum. Erant ibi autem pauci futuram requiem cogitantes et cœlestem patriam requirentes. quibus prophetando revelabatur futura humilitas Dei. regis et Domini nostri Jesu Christi, ut per eam fidem ab omni superbia et tumore sanarentur. Horum sanctorum, qui præcesserunt tempore nativitatem Domini, non solum sermo, sed etiam vita. et conjugia. et filii, et facta, prophetia fuit hujus temporis, quo per fidem passionis Christi ex gentibus congregatur Ecclesia. Per illos sanctos Patriarchas et Prophetas carnali populo Israël, qui postea etiam Judæi appellati sunt, et visibilia beneficia ministrabantur quæ carnaliter a Domino desiderabant, et coercitiones pœnarum corporalium quibus pro tempore terrerentur, sicut eorum duritiæ congruebat. Et in his tamen omnibus mysteria spiritualia significabantur, quæ ad Christum et Ecclesiam pertinerent: cujus Ecclesiæ membra erant etiam illi sancti.

saints, quoique venus au monde avant la naissance de Jésus-Christ, ne laissaient pas d'être des membres. Car de la même manière que la main ne laisse pas d'être unie au corps et sous la dépendance de la tête, quoiqu'elle sorte la première lorsqu'un enfant vient au monde, comme il arriva au patriarche Jacob en figure du mystère dont nous parlons, de même tous les saints, qui ont vécu sur la terre avant la venue de Jésus-Christ, n'ont pas laissé d'être unis au même corps qui a pour chef ce fils unique de Dieu, ce Verbe du Père qui lui est égal et éternel comme lui, par qui toutes choses ont été faites, et qui s'est fait homme pour l'amour de nous, et pour être à toute l'Église ce que la tête est à tout le corps.

CHAPITRE XX.

Ce peuple sorti d'Abraham selon la chair, ayant donc été transporté en Égypte, fut réduit par un roi cruel dans une très-dure servitude, jusqu'à ce que sa misère lui fit ouvrir les yeux et le fit recourir à Dieu pour en être délivré. Dieu envoya pour cet effet son saint et fidèle serviteur Moïse, qui était lui-même de ce peuple, et qui ayant rempli de terreur

quamvis in hac vita fuerint antequam secundum carnem Christus Dominus nasceretur. Ipse enim unigenitus Dei Filius, Verbum Patris, æquale et coæternum Patri, per quod facta sunt omnia, homo propter nos factus est, ut totius Ecclesiæ tanquam totius corporis caput esset. Sed velut totus homo dum nascitur, etiamsi manum in nascendo præmittat, tamen universo corpori sub capite conjuncta atque compacta est, quemadmodum etiam nonnulli in ipsis Patriarchis ad hujus ipsius rei signum manu præmissa nati sunt (Gen. xxv, 25): ita omnes sancti qui ante Domini nostri Jesu Christi nativitatem in terris fuerunt, quamvis ante nati sunt, tamen universo corpori, cujus ille caput est, sub capite cohæserunt.

XX. Populus ergo ille delatus in Ægyptum, servivit regi durissimo; et gravissimis laboribus eruditus, quæsivit liberatorem Deum : et missus est eis unus de ipso populo, sanctus Dei servus Moyses, qui in virtute Dei magnis miraculis terrens tunc impiam gentem Ægyptio-

la nation impie des Égyptiens par les grands miracles que la vertu de Dieu lui fit opérer, tira enfin son peuple de leur pays, et le fit passer au travers de la mer Rouge, dont les eaux s'étant retirées de part et d'autre pour leur faire passage, retombèrent dès qu'ils furent passés, et engloutirent les Égyptiens qui les poursuivaient. Ainsi de la même manière que la terre avait été purgée de la malice des pécheurs par les eaux du déluge qui les engloutit, pendant que les justes furent sauvés par le bois de l'arche; de même le peuple de Dieu sortant d'Égypte trouva son passage au travers des mêmes eaux qui firent périr ses ennemis. Et le bois ne manqua pas d'être aussi employé à ce mystère, la verge de Moïse ayant été l'instrument qui opéra le miracle de la division des eaux. L'un et l'autre ont été une figure du baptême qui fait passer les fidèles à une nouvelle vie, et où leurs péchés, qui sont leurs ennemis, sont noyés et effacés. Mais la passion de Jésus-Christ fut bien clairement marquée parmi ce peuple sous la figure de l'agneau, qu'il leur fut commandé d'immoler et de manger, après avoir mis de son sang au haut de leurs portes, et de célébrer tous les ans cette cérémonie qu'ils appeleraient la *Pâque*, c'est-à-dire le passage du Seigneur.

rum, eduxit inde populum Dei per mare Rubrum; ubi discedens aqua viam præbuit transeuntibus : Ægyptii autem cum eos persequerentur, redeuntibus in se fluctibus demersi exstincti sunt. Ita quemadmodum per diluvium aquis terra purgata est a nequitia peccatorum, qui tunc in illa inundatione deleti sunt, et justi evaserunt per lignum : sic ex Ægypto exiens populus Dei, per aquas iter invenit, quibus ipsorum hostes consumpti sunt. Nec ibi defuit ligni sacramentum. Nam virga percussit Moyses, ut illud miraculum fieret. Utrumque signum est sancti Baptismi, per quod fideles in novam vitam transeunt, peccata vero eorum tanquam inimici delentur atque moriuntur. Apertius autem Christi passio in illo populo figurata est, cum jussi sunt ovem occidere et manducare, et de sanguine ejus postes suos signare, et hoc celebrari omni anno, et appellare Pascha Domini. Manifestissime quippe prophetia de Domino Jesu Christo dicit, quia « tanquam ovis « ad immolandum ductus est (Isai, LIII, 7)» Cujus passionis et crucis

Car il est dit clairement de Jésus-Christ, par le prophète, qu'*il a été mené comme un agneau pour être immolé;* Et vous devez être aujourd'hui marqué au front, comme le sont tous les chrétiens, de la marque de sa passion et de sa croix, comme les portes des Israélites le furent du sang de l'agneau Paschal. Ce peuple fut ensuite conduit par le désert durant quarante ans, et il y reçut la loi écrite par le doigt de Dieu, qui est le nom par lequel l'Écriture désigne le Saint-Esprit, comme il se voit clairement par l'Évangile. Car il ne faut pas se représenter Dieu sous la figure d'un corps avec des mains et des doigts comme nous en avons. Mais le Saint-Esprit est appelé le doigt de Dieu, parce que c'est par lui que sont distribués aux saints les dons de Dieu qui les élèvent à divers degrés de vertus, sans donner atteinte au lien de la charité qui les unit, de la même manière que les doigts, quoique séparés les uns des autres, conservent néanmoins entre eux quelque sorte d'unité en demeurant attachés à la même main. Peut-être y a-t-il encore quelque autre raison pour laquelle le Saint-Esprit est appelé le doigt de Dieu; mais toujours il ne faut pas que cela nous fasse concevoir Dieu sous la forme d'un corps humain. Ce peuple reçut donc la loi écrite par

signo in fronte hodie tanquam in poste signandus es, omnesque Christiani signantur.

Inde per desertum populus ille ductus est per quadraginta annos; accepit etiam legem digito Dei scriptam (Exod. I-XX, XXXII, XXXIV; Num. XIV, 33, et Deut. XXIX, 5), quo nomine significatur Spiritus sanctus, sicut in Evangelio manifestissime declaratur (Luc. XI, 20). Neque enim Deus forma corporis definitus est, nec sic in illo membra et digiti cogitandi sunt, quemadmodum videmus in nobis : sed quia per Spiritum sanctum dona Dei sanctis dividuntur, ut cum diversa possunt, non tamen discedant a concordia charitatis, in digitis autem maxime apparet quædam divisio, nec tamen ab unitate præcisio; sive propterea, sive propter aliam quamcumque causam Spiritus sanctus appellatus est digitus Dei, non tamen, cum hoc audimus, humani corporis forma cogitanda est. Accepit ergo ille populus legem digito Dei scriptam in tabulis sane lapideis, ad signifi-

le doigt de Dieu sur des tables de pierre, pour marquer la dureté de cœur qui les empêcherait de l'accomplir. Car comme ils ne demandaient à Dieu que les biens du corps, ils n'étaient animés que d'une crainte toute charnelle et non point de la charité qui n'a rien que de spirituel; or *il n'y a que la charité qui accomplisse la loi*. C'est pour cela qu'ils furent chargés comme des esclaves d'une infinité de cérémonies extérieures, qui consistaient dans de certaines observations sur la différence des viandes, dans les sacrifices des animaux, et dans un grand nombre d'autres pratiques qui ne laissaient pas d'être des figures des choses spirituelles qui regardent Jésus-Christ et son Église. Quelques-uns, outre l'observation extérieure de ces cérémonies qui convenaient à l'état de ce temps-là, en avaient encore l'intelligence qui les conduisait au salut; mais les charnels, qui faisaient le plus grand nombre, les observaient sans les entendre. Ce peuple donc, après plusieurs événements qu'il serait trop long de rapporter, et qui étaient autant de figures dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement dans l'Église, fut enfin introduit dans la terre de promission, où il posséda un royaume temporel, comme un bien proportionné aux désirs et à la dispo-

candam duritiam cordis illorum, quod legem non erant impleturi. Corporalia quippe dona desiderantes a Domino, magis carnali timore quam spirituali charitate tenebantur: legem autem non implet nisi charitas. Ideo multis sacramentis visibilibus onerati sunt, quo servili jugo premerentur, in observationibus ciborum et in sacrificiis animalium, et in aliis innumerabilibus: quæ tamen signa erant rerum spiritualium ad Dominum Jesum Christum et ad Ecclesiam pertinentium; quæ tunc a paucis sanctis et intelligebantur ad fructum salutis, et observabantur ad congruentiam temporis, a multitudine vero carnalium tantummodo observabantur, non intelligebantur.

Per multa itaque et varia signa rerum futurarum, quas longum est omnes commemorare, et eas nunc in Ecclesia videmus impleri, perductus est ille populus ad terram promissionis, ubi temporaliter carnaliterque regnaret pro modo desiderii sui: quod tamen regnum terrenum

sition de son cœur; mais qui ne laissait pas d'être une image du royaume spirituel de Jésus-Christ. Là fut bâtie la célèbre ville de Jérusalem particulièrement choisie de Dieu, afin que toute esclave qu'elle était, elle fût la figure de la ville libre, la vraie et la céleste Jérusalem (ce nom hébraïque signifiant la vision de la paix), et dont les citoyens sont non-seulement tout ce qu'il y a eu, tout ce qu'il y a, et qu'il y aura jamais d'hommes sanctifiés; mais encore tous les esprits bienheureux qui, bien loin d'avoir été les imitateurs de l'orgueil du démon et de ses anges, rendent à Dieu dans le ciel l'hommage d'une piété toute céleste. Cette ville sainte a pour roi Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est le Verbe de Dieu, le souverain maître des anges; et qui s'est uni à l'homme pour être aussi le chef et le maître des hommes, qui régneront éternellement avec lui aussi bien que les anges dans le séjour de la paix. C'est ce royaume tout divin qui a été figuré par le royaume d'Israël, et surtout par le règne de David, de la race duquel est sorti, selon la chair de Jésus-Christ, notre véritable roi, *qui est Dieu élevé au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles.* Il est arrivé plusieurs choses au peuple d'Israël dans cette terre de promission, qui étaient des figures de Jésus-Christ et de son Église, et

regni spiritualis imaginem gessit. Ibi Jerusalem condita est famosissima civitas Dei, serviens in signo liberæ civitatis, quæ cœlestis Jerusalem dicitur (Galat IV, 25, 26), quod verbum est hebræum, et interpretatur Visio pacis. Cujus cives sunt omnes sanctificati homines qui fuerunt, et qui sunt, et qui futuri sunt; et omnes sanctificati spiritus, etiam quicumque in excelsis cœlorum partibus pia devotione obtemperant Deo, nec imitantur impiam diaboli superbiam et angelorum ejus. Hujus civitatis rex est Dominus Jesus Christus, Verbum Dei quo reguntur summi Angeli, et Verbum hominem assumens ut eo regerentur et homines, qui simul omnes cum illo in æterna pace regnabunt. Ad hujus regis præfigurationem in illo terreno regno populi Israel maxime eminuit rex David, de cujus semine secundum carnem veniret verissimus rex noster Dominus Jesus Christus, « qui est super « omnia Deus benedictus in sæcula (Rom. IX, 5). » Multa in illa terra

que vous pourrez apprendre avec le temps dans les livres sacrés.

CHAPITRE XXI.

Mais il y en a une, entre autres, très-importante pour votre instruction, c'est la captivité du peuple juif, arrivée quelques générations après David, lorsque la plupart des habitants de Jérusalem furent transportés en Babylone. Car comme Jérusalem représente la société des saints, qui compose la ville chérie, de même Babylone, dont le nom signifie confusion, représente la société des méchants, qui compose la ville réprouvée. Ce sont ces deux villes, dont nous avons déjà parlé, qui subsistent ensemble dès le commencement du monde, et dont la séparation ne se fera qu'au dernier jour. Dieu commanda donc au peuple de Jérusalem, par le prophète Jérémie qu'il avait suscité en ce temps-là, de se laisser conduire en Babylone pour y vivre dans la servitude, ce qui fut cause que quelques-uns des rois de Babylone, frappés de la vue de quelques miracles, connurent, adorèrent et firent adorer dans tout leur empire le vrai Dieu, qui a créé toutes choses. Il commanda même à son peuple de prier pour ceux qui les te-

promissionis gesta sunt in figuram venturi Christi et Ecclesiæ, quæ in sanctis Libris paulatim discere poteris.

XXI. Post aliquot tamen generationes ostendit alium typum ad rem maxime pertinentem. Nam captivata est illa civitas, et multa pars ejus educta in Babyloniam. Sicut autem Jerusalem significat civitatem societatemque sanctorum; sic Babylonia significat civitatem societatemque iniquorum, quoniam dicitur interpretari Confusio. De quibus duabus civitatibus, ab exordio generis humani usque in finem sæculi permixte temporum varietate currentibus, et ultimo judicio separandis, paulo ante jam diximus (Cap. 19). Illa ergo captivitas Jerusalem civitatis, et ille populus in Babyloniam ductus ad servitutem ire jubetur a Domino per Jeremiam illius temporis prophetam. Et exstiterunt reges Babyloniæ, sub quibus illi serviebant, qui ex eorum occasione commoti quibusdam miraculis cognoscerent et colerent et coli

naient en captivité, comme ne pouvant espérer de voir multiplier leurs familles et fructifier leurs vignes et leurs jardins qu'à la faveur de la paix dont ils jouiraient conjointement ; il leur promit néanmoins qu'au bout de soixante et dix ans ils seraient délivrés de cette captivité. Or, tout cela était une figure qui marquait que l'Église, dans la personne de ses saints qui sont les citoyens de la céleste Jérusalem, serait soumise aux puissances séculières. Et c'est aussi ce que l'Apôtre ordonne quand il dit *que chacun soit soumis aux puissances supérieures, et que l'on rende à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui l'on doit le tribut, les impôts à qui l'on doit les impôts*, et les autres choses que le culte que nous devons à Dieu ne nous empêche point de rendre aux princes établis pour le maintien de la société civile ; puisque le Fils de Dieu même, pour nous apprendre cette sainte doctrine par son exemple, a bien voulu, se considérant comme homme, payer le tribut personnel que l'on exigeait de chacun. La loi de Dieu veut donc que ceux d'entre les chrétiens qui se trouveront en servitude servent avec patience et fidélité ceux qu'ils ont ici-bas pour maîtres, et dont ils seront un jour les juges ou les compagnons dans la gloire du

juberent unum verum Deum, qui condidit universam creaturam (Dan. II-VI. XIV). Jussi sunt autem et orare pro eis a quibus captivi tenebantur, et in eorum pace pacem sperare, ad gignendos filios, et domos ædificandas, et plantandos hortos et vineas. Post septuaginta autem annos promittitur eis ab illa captivitate liberatio (Jerem. XXV, XXIX). Hoc autem totum figurate significabat Ecclesiam Christi in omnibus sanctis ejus, qui sunt cives Jerusalem cœlestis, servituram fuisse sub regibus hujus sæculi. Dicit enim et apostolica doctrina, ut « omnis anima sublimioribus potestatibus subdita sit ; » et ut reddantur « omnibus omnia ; cui tributum, tributum ; cui vectigal, vectigal « (Rom. XIII. 1, 7) ; » et cætera quæ salvo Dei nostri cultu, constitutionis humanæ principibus reddimus ; quando et ipse Dominus, ut nobis hujus sanæ doctrinæ præberet exemplum, pro capite hominis quo erat indutus, tributum solvere non dedignatus est (Matth. XVII, 26). Jubentur autem etiam servi christiani et boni fideles dominis suis

paradis, selon que ces maîtres passagers auront fini leur vie ou dans l'iniquité ou dans le service du maître commun. Elle veut que tous généralement obéissent aux puissances séculières, jusqu'au jour marqué dans les secrets de la Providence auquel l'Église sera tirée de la confusion de ce siècle, comme Jérusalem le fut après soixante et dix ans de la captivité de Babylone. Aussi est-il arrivé que, comme la captivité des Juifs a donné lieu aux rois de Babylone de connaître le vrai Dieu, c'est par le moyen de l'Église, répandue dans les États des rois de la terre, que ces princes ont abandonné leurs idoles, dont le faux zèle leur faisait persécuter les chrétiens, et sont arrivés à la connaissance et au culte d'un seul Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur. C'est pour cela que saint Paul a voulu que l'on priât pour eux, lors même qu'ils persécutaient l'Église, car il a dit en termes exprès : *Je vous conjure donc, avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignités, afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et de charité.* Ainsi c'est par eux que l'Église s'est vue dans la paix qui

temporalibus æquanimiter fideliterque servire (Ephes. VI, 5): quos judicaturi sunt, si usque in finem iniquos invenerint; aut cum quibus æqualiter regnaturi sunt, si et illi ad verum Deum conversi fuerint. Omnibus tamen præcipitur servire humanis potestatibus atque terrenis, quousque post tempus præfinitum, quod significant septuaginta anni ab istius sæculi confusione tanquam de captivitate Babyloniæ, sicut Jerusalem liberetur Ecclesia. Ex cujus captivitatis occasione ipsi etiam terreni reges desertis idolis, pro quibus persequebantur Christianos, unum verum Deum et Christum Dominum cognoverunt et colunt, pro quibus apostolus Paulus jubet orari, etiam cum persequerentur Ecclesiam. Sic enim dicit : « Obsecro itaque primum fieri deprecationes, adorationes, interpellationes, gratiarum actiones, pro « omnibus hominibus. et omnibus qui in sublimitate sunt, ut securam « et tranquillam vitam agamus cum omni pietate et charitate « (Tim. II, 1, 2). » Itaque per ipsos data pax est Ecclesiæ, quamvis

lui a donné lieu de travailler à l'architecture et à l'agriculture spirituelles, comme la paix procurée aux Juifs par les rois de Babylone leur donna lieu de bâtir des maisons et de planter des vignes et des jardins. C'est à la faveur de cette paix dont nous jouissons sous les empereurs chrétiens que l'Église exerce par toute la terre cette architecture et cette agriculture spirituelles, comme nous l'exerçons présentement en vous instruisant par ce discours; *car vous êtes*, selon l'Apôtre, *un fonds que Dieu cultive et un édifice qu'il bâtit.* Enfin les soixante et dix ans qui, dans la prophétie de Jérémie, étaient la figure de la fin des siècles, étant expirés, on commença de rebâtir le temple de Jérusalem, afin qu'il ne manquât rien à la perfection de la figure. Mais comme tout cela n'était aussi qu'une figure, les Juifs ne furent point rétablis dans une paix et une liberté véritables, aussi les Romains les subjuguèrent bientôt après et les firent leurs tributaires. Or, dès le temps que les Juifs entrèrent dans la terre de promission, et surtout depuis qu'ils commencèrent d'avoir des rois, la venue du Messie leur fut annoncée plus clairement, non-seulement par le prophète David, mais encore par plusieurs autres saints et illustres prophètes, jusqu'au temps de la captivité de Babylone, et cela de

temporalis, tranquillitas temporalis ad ædificandas spiritualiter domos et plantandos hortos et vineas. Nam et ecce te modo per istum sermonem ædificamus atque plantamus. Et hoc fit per totum orbem terrarum cum pace regnum christianorum, sicut idem dicit apostolus : « Dei agricultura, Dei ædificatio estis (I Cor. III, 9). »

Et post annos quidem septuaginta, quos mystice prophetaverat Jeremias, ut finem temporum præfiguraret, tamen ut ipsa figura integraretur, facta est in Jerusalem restitutio ædificationis templi Dei : sed quia totum figurate agebatur, non erat firma pax ac libertas reddita Judæis. Itaque postea a Romanis victi sunt, et tributarii facti. Ex illo sane tempore ex quo terram promissionis acceperunt, et reges habere cœperunt, ne in aliquo regum suorum completum esse arbitrarentur quod eis liberator Christus promittebatur, apertius per multas prophetias prophetatus est Christus; non solum ab ipso David in libro

peur qu'ils ne s'imaginassent que ce qui leur était promis d'un oint du Seigneur qui serait leur libérateur ne se dût entendre de quelqu'un de leurs rois, et qu'ils ne regardassent ces promesses comme déjà accomplies. Ainsi, durant cette captivité même, il y eut des prophètes qui prédirent la venue du libérateur de tout le monde, Jésus-Christ Notre-Seigneur; et depuis même le rétablissement du temple, les Juifs furent affligés par les rois des nations de tant de maux et de calamités, qu'il leur était aisé de juger que ce Messie qu'ils ne désiraient que pour être délivrés de leurs affaires temporelles, et dont ils ne comprenaient pas que l'avénement ne devait produire qu'une délivrance toute spirituelle, n'était pas encore venu.

CHAPITRE XXII.

Toute la suite des temps jusqu'à Jésus-Christ se doit donc considérer comme divisée en cinq âges : le premier, depuis la création d'Adam jusqu'à Noé, qui bâtit l'arche dans laquelle il fut préservé du déluge; le second, depuis Noé jusqu'à Abraham, qui est appelé le père de toutes les nations qui marchent sur les traces de sa foi, quoiqu'il ne soit père selon la chair que du peuple juif, qui, avant

Psalmorum, sed etiam a cæteris et magnis et sanctis prophetis, usque ad tempus captivitatis in Babyloniam : et in ipsa captivitate fuerunt prophetæ, qui venturum Dominum Jesum Christum liberatorem omnium prophetarent. Et posteaquam templum transactis septuaginta annis restitutum est, tantas pressuras et calamitates a regibus Gentium Judæi perpessi sunt, ut intelligerent nondum venisse liberatorem, quem non spiritualiter liberaturum intelligebant, sed pro liberatione carnali desiderabant.

XXII. Peractis ergo quinque ætatibus sæculi, quarum prima est ab initio generis humani, id est, Ab Adam, qui primus homo factus est, usque ad Noe, qui fecit arcam in diluvio (Gen. VI); inde secunda est usque ad Abraham, qui pater dictus est omnium quidem gentium (Id. XVII, 4), quæ fidem ipsius imitarentur; sed tamen ex propagine carnis suæ futuri populi Judæorum : qui ante fidem christianam

la conversion des gentils, était le seul entre tous les peuples de la terre qui adorât le vrai Dieu, et duquel notre Sauveur Jésus-Christ devait naître selon la chair. Ces deux premiers âges ne sont bien marqués que dans l'Ancien Testament; mais, pour les trois autres, ils le sont même dans l'Évangile, lorsqu'il rapporte la généalogie de Jésus-Christ, car il y est fait mention du troisième, qui est depuis Abraham jusqu'à David, et du quatrième, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, et du cinquième, depuis cette captivité jusqu'à Jésus-Christ. Or, depuis l'avénement du divin Sauveur, nous sommes dans le sixième âge du monde, dans lequel la grâce toute spirituelle de Jésus-Christ, qui n'était auparavant connue que du petit nombre des patriarches et des prophètes, a été manifestée à toutes les nations, afin que ce ne fût plus en vue des biens de cette vie ni d'aucune récompense visible que l'on servît le Seigneur par toute la terre, mais gratuitement et dans la seule vue de jouir éternellement de lui dans le ciel, en sorte que comme l'homme avait été créé le sixième jour, à l'image et à la ressemblance de Dieu, cette divine ressemblance fût retracée dans l'âme de l'homme à ce sixième âge du monde. Car quand c'est par l'amour de Celui qui nous a donné la loi, et non en

gentium, unus inter omnes omnium terrarum populus unum verum Deum coluit, ex quo populo salvator Christus secundum carnem veniret. Isti enim articuli duarum ætatum eminent in veteribus Libris : reliquarum autem trium in Evangelio etiam declarantur, cum carnalis origo Domini Jesu Christi commemoratur (Matth. I, 17). Nam tertia est Abraham usque ad David regem : quarta a David usque ad illam captivitatem qua populus Dei in Babyloniam transmigravit : quinta ab illa transmigratione usque ad adventum Domini nostri Jesu Christi ; ex cujus adventu sexta ætas agitur : ut jam spiritualis gratia, quæ paucis tunc Patriarchis et Prophetis nota erat, manifestaretur omnibus gentibus : ne quisquam Deum nisi gratis coleret, non visibilia præmia servitutis suæ et præsentis vitæ felicitatem, sed solam vitam æternam, in qua ipso Deo frueretur, ab illo desiderans ; ut hac sexta ætate mens humana renovetur ad imaginem Dei, sicut sexta die homo

vue d'aucune utilité temporelle que nous faisons tout ce qu'elle prescrit, c'est alors que nous l'accomplissons. Or, qui est-ce qui ne s'efforcerait pas de rendre amour pour amour à un Dieu si juste et si miséricordieux, après qu'il a aimé le premier des hommes injustes et superbes, et qu'il les a aimés jusqu'à envoyer pour l'amour d'eux son Fils unique, par lequel il a fait toutes choses, et qui, pour pouvoir non-seulement vivre et converser avec eux, mais encore mourir pour eux et par eux, s'est fait homme, non en changeant de nature, mais en s'unissant à celle de l'homme. L'Ancien Testament ayant donc paru le premier, sous lequel un peuple charnel, vivant selon le vieil homme et selon les inclinations de la chair (à la réserve d'un petit nombre de patriarches et de prophètes, et de quelques autres saints cachés qui avaient l'intelligence des mystères), ne demandait à Dieu que des récompenses charnelles et les recevait néanmoins en figure des biens éternels, Jésus-Christ a apporté et manifesté le Nouveau Testament, qui donne droit à l'héritage éternel, et sous lequel l'homme, renouvelé par la grâce de Dieu, mènerait une vie toute nouvelle et toute spirituelle. Et c'est dans ce dessein que le Verbe de Dieu fait homme, Jésus-Christ Notre-Seigneur, a méprisé tous les biens de cette

factus est ad imaginem Dei (Gen. I, 27.) Tunc enim et lex impletur, dum non cupiditate rerum temporalium, sed charitate illius qui præcepit, fiunt quæcumque præcepit. Quis autem non redamare affectet justissimum et misericordissimum Deum, qui prior sic amavit injustissimos et superbissimos homines, ut propter eos mitteret unicum Filium, per quem fecit omnia; qui non sui mutatione, sed hominis assumptione homo factus, non solum cum eis vivere, sed etiam pro eis et ab eis posset occidi?

Itaque Novum Testamentum hæreditatis sempiternæ manifestans, in quo renovatus homo per gratiam Dei ageret novam vitam, hoc est vitam spiritualem; ut vetus ostenderet primum, in quo carnalis populus agens veterem hominem, exceptis paucis intelligentibus Patriarchis et Prophetis et nonnullis latentibus sanctis, carnaliter vivens carnalia præmia desiderabat a Domino Deo, et in figura spiritualium

vie pour nous apprendre à les mépriser, et en a souffert tous les maux pour nous donner, par son exemple aussi bien que par ses paroles, le courage de les supporter, et afin que nous ne recherchassions plus les uns comme si c'était être heureux que de les posséder, et que nous ne craignissions plus les autres comme si c'était être malheureux que de les souffrir. Car s'il est né d'une Vierge qui n'a rien perdu de sa pureté, ni en le concevant ni en le mettant au monde, et qui est demeurée Vierge jusqu'au tombeau, cette Vierge était la femme d'un artisan, et par là il a anéanti et foulé aux pieds tout le faste de la noblesse du sang. Il est né de la vie de Bethléem, qui était si peu considérable parmi les villes de Juda qu'elle ne passe encore aujourd'hui que pour un village. Et par là il nous a appris que, quelque splendeur que puisse avoir le lieu qui nous a donné la naissance, nous n'en devons tirer aucune vanité. Il s'est fait pauvre, lui qui est le maître et le créateur de toutes choses, afin d'apprendre à ceux qui croiront en lui à ne se point glorifier de leurs richesses. Il n'a pas voulu souffrir que les hommes le fissent roi, lui dont toutes les créatures reconnaissent l'empire, parce qu'il était venu montrer le chemin de l'humilité à ceux qu'il lui a plu de guérir de la peste de l'orgueil.

bonorum accipiebat : omnia ergo bona terrena contempsit homo factus Dominus Christus, ut contemnenda monstraret; et omnia terrena sustinuit mala, quæ sustinenda præcipiebat : ut neque in illis quæreretur felicitas, neque in istis infelicitas timeretur. Natus enim de matre quæ quamvis a viro intacta conceperit, semperque intacta permanserit, virgo concipiens, virgo pariens, virgo moriens, tamen fabro desponsata erat, omnem typhum carnalis nobilitatis exstinxit. Natus etiam in civitate Bethlehem, quæ inter omnes Judææ civitates ita erat exigua, ut hodieque villa appelletur, noluit quemquam de cujusquam terrenæ civitatis sublimitate gloriari. Pauper etiam factus est, cujus sunt omnia, et per quem creata sunt omnia; ne quisquam cum in eum crederet, de terrenis divitiis auderet extolli. Noluit rex ab hominibus fieri; quia humilitatis ostendebat viam miseris, quos ab eo superbia separaverat : quamvis sempiternum ejus regnum universa creatura

Il a souffert la faim et la soif, lui qui apaise la faim et la soif de tous les hommes, et qui est d'une manière toute spirituelle et toute divine le pain qui les rassasie et la fontaine qui les désaltère. Il a souffert la lassitude du chemin dans ses voyages, lui qui est la voie pour aller au ciel. Il a été comme sourd et muet devant ceux qui l'outrageaient, lui qui a rendu l'ouïe aux sourds et la parole aux muets. Il s'est laissé charger de chaînes, lui qui nous tire des chaînes de nos infirmités. Il a été flagellé, lui qui délivre les hommes des fléaux de leurs maladies. Enfin il a souffert le supplice de la croix, lui qui nous a garantis du supplice qui nous était dû; enfin il est mort, lui qui ressuscite les morts; mais il est ressuscité pour ne plus mourir, afin que ce fût l'espérance d'une nouvelle vie qui nous fît mépriser la mort.

CHAPITRE XXIII.

Ensuite ayant fortifié la foi de ses disciples durant quarante jours qu'il conversa avec eux après qu'il fut ressuscité, il monta au ciel à leurs yeux; et les cinquante jours depuis sa résurrection étant expirés, il leur envoya le Saint-Esprit qu'il leur avait promis, et *qui, répandant la*

testetur. Esurivit, qui omnes pascit; sitivit, per quem creatur omnis potus, et qui spiritualiter panis est esurientium fonsque sitientium: ab itinere terrestri fatigatus est, qui se ipsum nobis viam facit in cœlum: velut obmutuit et obsurduit coram conviciantibus, per quem mutus locutus est et surdus audivit: vinctus est, qui de infirmitatum vinculis solvit: flagellatus est, qui omnium dolorum flagella de hominum corporibus expulit: crucifixus est, qui cruciatus nostros finivit: mortuus est, qui mortuos suscitavit. Sed et resurrexit nunquam moriturus, ne ab illo quisquam sic disceret mortem contemnere, quasi nunquam victurus.

XXIII. Inde confirmatis discipulis, conversatus cum eis quadraginta diebus eisdem spectantibus ascendit in cœlum; et completis a resurrectione quinquaginta diebus misit eis Spiritum sanctum (promiserat enim), per quem diffusa charitate in cordibus eorum, non solum

charité dans leurs cœurs, les mit en état, non-seulement de ne se trouver point chargés, mais de faire même tout leur plaisir et toute leur joie de l'accomplissement de la loi donnée aux Juifs dans ces dix commandements qu'on appelle le Décalogue, et qui se réduisent tous aux deux commandements *d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, et de tout notre esprit, et notre prochain comme nous mêmes*. Car Jésus-Christ même nous a appris, et par son exemple et par ses paroles, que *toute la loi et les prophètes se réduisent à ces deux commandements*. Comme donc la loi écrite par le doigt de Dieu, c'est-à-dire par le Saint-Esprit, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, avait été donnée au peuple d'Israël cinquante jours après qu'ils eurent pour la première fois célébré en figure le mystère de la Pâque, c'est-à-dire qu'ils eurent immolé et mangé l'agneau dont le sang empreint sur le haut de leurs portes les fit épargner par l'ange exterminateur; de même le Saint-Esprit fut donné aux apôtres cinquante jours après la célébration de la véritable Pâque; c'est-à-dire après la passion et la résurrection de Jésus-Christ dont l'agneau pascal était le figure. Et il leur fut donné, non sous le symbole des tables de pierre qui marquent la dureté du cœur, mais sous celui de langues de feu qui leur

sine onere, sed etiam cum jucunditate legem possent implere. Quæ data est Judæis in decem præceptis, quod appellant Decalogum. Quæ rursus ad duo rediguntur, ut diligamus Deum ex toto corde, ex tota anima, ex tota mente; et diligamus proximum sicut nos ipsos. Nam in his duobus præceptis totam Legem Prophetasque pendere, ipse Dominus et dixit in Evangelio (Matth. XXII, 37-40), et suo manifestavit exemplo. Nam et populus Israel ex die quo primum pascha in imagine celebrarunt, ovem occidentes et manducantes, cujus sanguine postes eorum ad salutis tutelam signati sunt (Exod. XII); ex ipso ergo die quinquagesimus dies impletus est, et legem acceperunt scriptam digito Dei (Id. XIX, XX), quo nomine jam diximus significari Spiritum sanctum (Supra cap. 20, n. 35) : sicut post Domini passionem et resurrectionem, quod est verum pascha, quinquagesimo die ipse Spiritus sanctus discipulis missus est : non jam lapideis tabulis corda

parurent comme *ils étaient tous rassemblés dans un même lieu* dans la ville de Jérusalem, après qu'*un grand bruit comme celui d'un vent impétueux se fut fait entendre du ciel*. Aussi commencèrent-ils dès ce moment à parler diverses langues, en sorte que chacun de ceux qui étaient venus vers eux entendait et reconnaissait la sienne, car il abordait des Juifs à Jérusalem de toutes les parties du monde où ils étaient dispersés, et qui parlaient chacun la langue de la nation au milieu de laquelle il vivait. Les apôtres commencèrent donc aussitôt à prêcher Jésus-Christ avec une force et une liberté merveilleuses, faisant plusieurs miracles en son nom, jusque-là qu'un mort ressuscita pour avoir été touché en passant par l'ombre de saint Pierre. Mais les Juifs voyant qu'il se faisait tant de prodiges au nom de celui qu'ils avaient crucifié en partie par envie, en partie par ignorance, entrèrent en fureur pour la plupart, et commencèrent à persécuter les apôtres qui le prêchaient. D'autres, au contraire, étonnés de voir faire tous ces miracles au nom de celui qui, ayant paru succomber sous leurs efforts, était devenu l'objet de leurs mépris et de leurs insultes, firent pénitence et se convertirent jusqu'au nombre de plusieurs milliers. Ceux-là ne désiraient plus de Dieu des biens temporels et un royaume

dura significans; sed cum essent unum in locum congregati in ipsa Jerusalem, factus est subito de cœlo sonus, quasi ferretur flatus vehemens, et visæ sunt illis linguæ divisæ quasi ignis, et cœperunt linguis loqui, ita ut omnes qui ad illos venerant, suam linguam quisque cognosceret (ad illam enim civitatem ex omni terra conveniebant Judæi, quacumque dispersi erant, et diversas linguas gentium diversarum didicerant) (Act. II, 1-11); deinde cum tota fiducia Christum prædicantes, in ejus nomine multa signa faciebant, ita ut quemdam mortuum transeunte Petro umbra ejus tetigerit, et resurrexerit (Id. V, 15).

Sed cum viderent Judæi tanta signa fieri in ejus nomine, quem partim per invidiam, partim per errorem crucifixerunt, alii irritati sunt ad persequendos prædicatores ejus Apostolos, alii vero idipsum amplius admirantes, quod in ejus nomine, quem veluti a se oppres-

visible, et n'attendaient plus dans ces vues toutes charnelles le Messie qui leur avait été promis; mais il regardaient, par rapport aux biens immortels, celui qui était déjà venu, aimant de tout leur cœur ce divin Sauveur qui, dans son état mortel et passible, avait tant souffert pour eux et par eux, qui leur avait pardonné jusqu'au crime qu'ils avaient commis en répandant son sang, et qui leur avait appris par sa résurrection à n'attendre et à ne désirer de lui qu'une heureuse immortalité. Ne songeant donc plus qu'à faire mourir en eux les passions du vieil homme, et tout embrasés du feu de l'esprit qui les avait fait entrer dans une nouvelle vie, ils vendaient tous leurs biens selon que le Seigneur l'ordonne dans l'Évangile, et en apportaient le prix aux pieds des apôtres pour en distribuer à chacun selon son besoin, et vivant unis par le lien de la charité chrétienne, *aucun d'eux ne regardait ce qu'il possédait comme lui appartenant en particulier; mais tout était commun entre eux, et ils n'étaient tous qu'un cœur et une âme* dans le Dieu qu'ils adoraient. Ensuite ils furent eux-mêmes persécutés et dispersés par les Juifs charnels leurs concitoyens et leurs frères; mais leur dispersion ne fit qu'étendre plus loin par leur prédication la

sum et victum riserant, tanta miracula fierent, pœnitendo conversi crediderunt in eum millia Judæorum. Non erant jam illi temporalia beneficia terrenumque regnum desiderantes a Deo, nec promissum regem Christum carnaliter exspectantes; sed immortaliter intelligentes et diligentes eum qui pro ipsis ab ipsis tanta mortaliter pertulit, et eis usque ad sui sanguinis peccata donavit, et immortalitatem a se sperandam et desiderandam exemplo suæ resurrectionis ostendit. Itaque jam veteris hominis terrena desideria mortificantes, et spiritualis vitæ novitate flagrantes, sicut præceperat in Evangelio Dominus, vendebant omnia quæ habebant, et pretia rerum suarum ante pedes Apostolorum ponebant, ut ipsi distribuerent unicuique, sicut cuique opus erat (Act. II, 44, et IV, 34) : viventesque in christiana dilectione concorditer, non dicebant aliquid suum, sed erant illis omnia communia, et anima et cor unum in Deum (Id. IV, 32-35). Deinde etiam ipsi a Judæis carnalibus civibus carnis suæ persecutio-

connaissance de Jésus-Christ, et leur donner lieu d'imiter sa patience, et de pratiquer dans ce qu'il voulait qu'ils souffrissent pour lui la même douceur d'esprit avec laquelle il les avait soufferts. L'apôtre saint Paul était alors du nombre de ceux qui persécutaient les saints, exerçant sa fureur contre tous ceux qui adoraient Jésus-Christ; mais étant lui-même ensuite devenu chrétien et apôtre, il fut envoyé prècher l'Évangile aux nations, où il endura pour le nom de Jésus-Christ plus qu'il n'avait fait autrefois souffrir à ceux qui l'adoraient. Et à mesure qu'il établissait des Églises dans toutes les nations où il prêchait l'Évangile, et où les peuples ne faisant que de sortir du culte des idoles, et encore tout nouveaux dans le culte d'un seul Dieu, auraient eu peine à vendre tous leurs biens, et à les distribuer aux pauvres pour ne plus songer qu'à le servir; il avait soin au moins de leur recommander très-expressément d'en offrir une partie pour les pauvres des Églises de Judée qui avaient cru en Jésus-Christ. Ainsi cet apôtre regardait les uns comme les soldats de Jésus-Christ, et les autres comme les tributaires des provinces sur qui se prend la solde de ceux qui portent les armes; les unissant néanmoins tous en Jésus-

nem passi atque dispersi sunt, ut latius Christus eorum dispersione prædicaretur, et imitarentur etiam ipsi patientiam Domini sui : quia qui eos mansuetus passus fuerat, mansuefactos pro se pati jubebat.

Ex ipsis sanctorum persecutoribus fuerat etiam apostolus Paulus, et in Christianos maxime sæviebat : sed postea credens et apostolus factus, missus est ut Gentibus Evangelium prædicaret, graviora perpessus pro nomine Christi, quam fecerat contra nomen Christi. Ecclesias autem constituens per omnes gentes qua Evangelium seminabat, impense præcipiebat, ut quoniam ipsi ex idolorum cultu venientes, et ad unum Deum colendum rudes, non facile poterant rebus suis venditis et distributis servire Deo, oblationes facerent in pauperes sanctorum qui erant in Ecclesiis Judææ, quæ Christo crediderant : ita illos tanquam milites, illos autem tanquam stipendiarios provinciales apostolica doctrina constituit; inserens eis Christum velut lapidem angularem, sicut per prophetam prænuntiatus erat, in quo

Christ qu'il leur prêchait comme *la pierre angulaire* prédite par les prophètes qui devait unir les deux murs venant de deux divers alignements, c'est-à-dire le peuple juif et le peuple gentil, pour n'être plus qu'un par le lien de la charité. Il s'éleva peu de temps après contre l'Église de Jésus-Christ des persécutions plus fortes et plus fréquentes de la part des gentils qui étaient demeurés dans l'incrédulité ; et l'on voyait tous les jours l'accomplissement de cette parole du Seigneur, *je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.*

CHAPITRE XXIV.

Mais cette vigne céleste, qui selon les oracles des prophètes et de Jésus-Christ même avait répandu ses branches fécondes par toute la terre, fructifiait d'autant plus qu'elle était plus abondamment arrosée du sang des martyrs ; et à force qu'on en vit de toute part un nombre innombrable donner leur vie pour la vérité de la foi, les princes même auteurs de la persécution se rendirent ; et leur orgueil s'abaissant sous la puissance de Jésus-Christ, ils se convertirent et l'adorèrent. Mais il fallait, selon la prédiction du même Seigneur, que cette *vigne* fût *taillée*,

ambo quasi parietes de diverso venientes, de Judæis videlicet atque Gentibus, germana charitate copularentur (Psal. CXVII, 22, et Isai. XXVIII, 16). Sed postea graviores et crebriores persecutiones ex incredulis gentibus adversus Christi Ecclesiam surrexerunt, et implebatur in dies singulos verbum Domini prædicentis, « Ecce ego mitto vos velut oves in medio luporum (Matth. X, 16). »

XXIV. Sed illa vitis quæ per orbem terrarum, sicut de illa prophetatum, et ab ipso Domino prænuntiatum erat, fructuosos palmites diffundebat, tanto pullulabat amplius, quanto uberiore martyrum sanguine rigabatur. Quibus per omnes terras innumerabiliter pro fidei veritate morientibus, etiam ipsa persequentia regna cesserunt et ad Christum cognoscendum atque venerandum fracta superbiæ cervice conversa sunt. Oportebat autem ut eadem vitis, sicut a Domino identidem prædictum erat, putaretur et ex ea præciderentur infructuosa

et que ce qu'il y avait *de branches inutiles en fût retranché*, c'est-à-dire ceux qui ont fait en divers lieux des schismes et des hérésies, et qui se couvrant du nom de Jésus-Christ cherchaient leur propre gloire et non pas la sienne; il fallait que l'Église fût exercée par ces traverses domestiques, qui n'ont servi néanmoins qu'à affermir et à faire éclater davantage la vérité de sa doctrine aussi bien que sa patience. Nous voyons donc devant nos yeux l'accomplissement de toutes les choses qui ont été prédites si longtemps auparavant dans les livres sacrés; et il faut que cela nous tienne lieu de ce que les miracles étaient aux premiers chrétiens, qui ne voyaient pas encore ces prédictions accomplies. En sorte que comme les miracles les convertissaient à la foi, il faut que l'accomplissement des prophètes nous y affermisse et nous fasse attendre avec confiance et persévérance dans le bien ce qui en reste à accomplir. Car la même écriture nous apprend qu'il arrivera encore d'autres tribulations qui doivent enfin être suivies du dernier jugement, où tous les citoyens de l'une et de l'autre de ces deux villes dont nous avons parlé reprendront leurs corps pour venir rendre compte de leur vie au pied du tribunal de Jésus-Christ. Car ce divin Sauveur, qui a bien voulu paraître d'abord dans l'humilité

sarmenta (Joan. XV, 2), quibus hæreses et schismata per loca facta sunt, sub Christi nomine, non ipsius gloriam, sed suam quærentium per quorum adversitates magis magisque exerceretur Ecclesia, et probaretur atque illustraretur et doctrina ejus et patientia.

Omnia ergo hæc, sicut tanto ante prædicta legimus, sic et facta cognoscimus : et quemadmodum primi christiani, quia nondum ista provenisse videbant, miraculis movebantur ut crederent; sic nos quia omnia ista ita completa sunt, sicut ea in Libris legimus, qui longe antequam hæc implerentur conscripti sunt, ubi omnia futura dicebantur, et præsentia jam videntur, ædificamur ad fidem, ut etiam illa quæ restant, sustinentes et perseverantes in Domino, sine dubitatione ventura credamus. Siquidem adhuc tribulationes futuræ in eisdem Scripturis leguntur, et ipse ultimus judicii dies, ubi omnes cives ambarum illarum civitatum receptis corporibus surrecturi sunt, et ratio-

de sa nature humaine, paraîtra à la fin des siècles revêtu de l'éclat de sa souveraine puissance, et fera la séparation des bons et des méchants; rejetant non-seulement ceux qui n'auront pas cru en lui, mais ceux même dont la foi n'aura pas été accompagnée des fruits des bonnes œuvres; faisant entrer les bons dans la participation de son royaume éternel, et jetant les méchants avec les démons dans les flammes éternelles. Or, comme il n'y a point de joie et de plaisir sur la terre qui approche des délices de l'autre vie, de même nous ne connaissons point de tourments ici-bas qui puissent être comparés aux supplices des damnés.

CHAPITRE XXV.

Fortifiez-vous donc, mon cher frère, au nom de celui en qui vous croyez, et vous armez du secours de sa grâce contre les langues envenimées de ceux qui se moquent de notre sainte foi, et dont le diable se sert pour séduire les âmes, surtout en ce qui regarde le point de la résurrection. Mais que ce que vous voyez en vous-même soutienne votre foi sur cet article, car puisque vous êtes présentement, quoiqu'il y ait eu un temps où vous n'étiez pas, pourquoi ne se peut-il pas faire que vous recommenciez

nem vitæ suæ ante tribunal Christi judicis reddituri. Veniet enim in claritate potestatis, qui prius in humilitate humanitatis venire dignatus est; et omnes pios ab impiis segregabit : non tantum eis qui in eum credere omnino noluerunt, sed etiam eis qui frustra et infructuose crediderunt in eum; illis daturus regnum secum æternum, illis autem pœnam æternam cum diabolo. Sed sicut nullum gaudium rerum temporalium ex aliqua parte simile potest inveniri gaudio vitæ æternæ, quam sancti accepturi sunt; ita nullus cruciatus pœnarum temporalium potest sempiternis iniquorum cruciatibus comparari.

XXV. Itaque, frater, confirma te ipsum in ejus nomine atque adjutorio cui credis, adversus linguas eorum qui fidem nostram irrident, de quibus diabolus seductoria verba loquitur, maxime volens irridere fidem resurrectionis. Sed ex te ipso crede futurum te esse cum fueris, quando cum ante non fueris, nunc esse te vides. Ubi enim erat

d'être après avoir été? Où était avant votre naissance, ou plutôt avant que votre mère vous eût conçu, cette masse et cet assemblage de divers membres qui compose votre corps? ne l'a-t-on pas vu sortir tout d'un coup de ces trésors invisibles d'où la puissance de Dieu tire toutes les créatures, et n'est-ce pas par l'accroissement secret et insensible qu'il en a reçu dans la succession de divers âges qu'il est venu au point où il est présentement? Qui peut donc dire que celui qui tous les jours à nos yeux rassemble en un instant, quand il lui plaît de couvrir le ciel, ces amas prodigieux de nuées qui nous le dérobent, aura plus de peine à ramasser cette portion de matière dont notre corps est composé, qu'il n'en a eu le créer? Croyez donc d'une foi ferme et inébranlable que tout ce qui semble s'anéantir aux yeux des hommes demeure et subsiste dans les trésors de la toute-puissance de Dieu, qui le rétablira sans peine et dans un moment lorsqu'il lui plaira, selon les ordres et les dispositions éternelles de sa justice; afin que les hommes rendent compte de leurs actions dans les mêmes corps dans lesquels ils les auront faites, et que, selon qu'elles auront été bonnes ou mauvaises, ces corps soient affranchis de la corruption ou qu'ils y soient de nouveau assujettis; non pour pouvoir encore mourir,

ista moles corporis tui et ista forma membrorumque compago ante paucos annos, priusquam natus, vel etiam priusquam in matris utero conceptus esses? ubi erat hæc moles et hæc statura corporis tui? Nonne de occultis hujus creaturæ secretis, Domino Deo invisibiliter formante, processit in lucem, certisque ætatum incrementis in istam magnitudinem formamque surrexit? Numquid ergo difficile est Deo, qui etiam aggeres nubium ex occulto in momento contrahit, et contegit cœlum in ictu temporis, reddere istam quantitatem corporis tui sicut erat, qui eam facere potuit sicut non erat? Crede ergo fortiter et inconcusse quia omnia quæ videntur quasi percundo humanis oculis subtrahi, salva et integra sunt omnipotentiæ Dei; qui ea cum voluerit, sine ulla mora et difficultate reparabit, ea duntaxat quæ justitia ejus reparanda esse judicat : ut in his corporibus reddant homines factorum suorum rationem, in quibus ea fecerunt; et in his merean-

mais pour souffrir éternellement. Recourez donc à la bonne vie, mon chère frère, et vous y attachez par une foi inébranlable; évitez ces supplices où les bourreaux ne se lassent point, et où les criminels ne meurent point, et dans lesquels c'est une mort perpétuelle que de ne pouvoir trouver la mort au milieu des plus extrêmes douleurs. Embrasez-vous de l'amour et du désir de la vie des bienheureux, où il y aura un repos perpétuel sans cesser d'agir, et une action perpétuelle sans travail et sans lassitude; où l'on ne s'ennuiera point de louer Dieu, quoiqu'on ne cesse jamais de le faire; où il n'y aura ni chagrin pour l'esprit, ni peine pour le corps; et où nulle nécessité ne fera ni que nous désirions du secours de personne, ni que personne en désire de nous. Dieu sera toutes nos délices dans l'union de cette sainte société, qui se nourrissant de lui et le savourant éternellement, vivra éternellement heureuse en lui et par lui. Car nous deviendrons, selon la ferme espérance que ses promesses nous donnent, *égaux aux anges de Dieu;* et nous jouirons également avec eux par la claire vision de cette adorable Trinité, dans la foi de laquelle nous vivons ici-bas présentement croyant ce que nous ne voyons pas encore, afin que par le mérite même de cette foi nous soyons di-

tur aut commutationem cœlestis incorruptionis pro meritis pietatis, aut corruptibilem corporis conditionem pro meritis iniquitatis, non quæ morte solvatur, sed quæ materiam sempiternis doloribus præbeat.

Fuge ergo per immobilem fidem et mores bonos, fuge, frater, illa tormenta, ubi nec tortores deficiunt, nec torti moriuntur; quibus sine fine mors est, non posse in cruciatibus mori. Et exardesce amore atque desiderio sempiternæ vitæ sanctorum, ubi nec operosa erit actio, nec requies desidiosa; laus erit Dei sine fastidio, sine defectu: nullum in animo tædium, nullus labor in corpore; nulla indigentia, nec tua cui subveniri desideres, nec proximi cui subvenire festines. Omnes deliciæ Deus erit et satietas sanctæ civitatis in illo et de illo sapienter beateque viventis. Efficiemur enim, sicut ab illo promissum speramus et spectamus, æquales Angelis Dei (Luc. XX, 36), et cum

gnes de voir et de posséder ce que nous croyons. En sorte qu'au lieu que nous ne faisons que confesser ici-bas, sous le voile des expressions que la foi nous apprend, l'égalité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et l'unité de cette Trinité adorable, nous verrons alors comment ces trois choses ne sont qu'un seul Dieu ; et nous le verrons dans les transports et les ardeurs d'une contemplation sans nuage qui nous tiendra comme engloutis dans un silence éternel devant cette Majesté souveraine. Mettez toutes ces choses bien avant dans votre cœur, mon cher frère, et invoquez le Seigneur en qui vous croyez, afin qu'il vous soutienne contre les tentations du diable. Soyez sur vos gardes, de peur que le malin esprit, qui n'a dans sa damnation que la funeste consolation de se faire des compagnons de son supplice, ne trouve moyen de vous surpendre par quelque endroit; et souvenez-vous que ce n'est pas seulement par ces ennemis déclarés du nom chrétien, qui, étant encore adonnés aux cultes des idoles et aux curiosités sacriléges de la magie sont au désespoir de voir l'Église répandue par toute la terre, que le démon attaque les fidèles; il leur dresse encore des embûches par ces branches stériles retranchées du tronc de l'Église, c'est-à-dire par les hérétiques et les schismatiques; il leur en

eis pariter illa Trinitate perfruemur jam per speciem, in qua nunc per fidem ambulamus (II Cor. v, 7). Credimus enim quod non videmus, ut ipsis meritis fidei etiam videre quod credimus et inhærere mereamur; ut æqualitatem Patris et Filii et Spiritus sancti, et ipsius Trinitatis unitatem, quomodo sint hæc tria unus Deus, non jam verbis fidei et strepentibus syllabis personemus, sed contemplatione purissima et ardentissima in illo silentio sorbeamus.

Hæc tene fixa in corde tuo, et invoca Deum cui credis, ut tueatur te adversus tentationes diaboli : et esto cautus, ne tibi aliunde hostis ille subrepat, qui ad solatium malevolentissimum damnationis suæ, cum quibus damnetur inquirit. Non enim per eos solos qui christianum nomen oderunt, et dolent eo nomine occupatum esse orbem terrarum, et adhuc simulacris et dæmoniorum curiositatibus servire desiderant, audet ille tentare christianos : sed etiam per eos quos

dresse par les Juifs, et, ce qui est le plus à craindre, par des gens qui sont dans l'Église même, et qu'elle supporte jusqu'au jour de la séparation de la paille d'avec le bon grain. Car ce qui fait que la patience de Dieu souffre de ces sortes de gens, c'est parce qu'il se sert de leur malice pour exercer et fortifier la foi et la vigilance de ses élus, et parce qu'il s'en trouve de ceux-là même qui, revenant à lui par un mouvement soudain de pénitence, ne songent plus qu'à plaire à celui qui a eu pitié de leurs âmes. Ainsi la patience de Dieu n'est pas à tous une occasion de *s'amasser un trésor de colère pour le jour du juste jugement*, mais elle en fait arriver plusieurs au salut par les douleurs salutaires de la pénitence. Vous verrez donc une infinité de gens adonnés à l'ivrognerie, à l'avarice, à la fraude, aux jeux de hasard; vous verrez des adultères, des fornicateurs, des gens qui usent de remèdes superstitieux et sacriléges, et qui prêtent l'oreille aux enchanteurs, aux tireurs d'horoscopes et à toutes les autres sortes de devins : vous verrez même ces gens-là, les jours de fête, faire la presse dans les églises des chrétiens, comme ils la font dans les théâtres aux solennités des païens, et vous serez tenté, en les voyant, de suivre leur exemple. Qu'est-il besoin même de vous dire que vous le verrez,

paulo ante commemoravimus, de unitate Ecclesiæ, velut putata vite, præcisos qui hæretici vel schismatici dicuntur, conatur etiam id quidem interdum. Sed tamen id etiam aliquando conatur et per Judæos tentare, atque seducere. Sed maxime cavendum est ne per homines qui sunt in ipsa catholica Ecclesia, quos velut paleam usque ad tempus ventilationis suæ sustinet, unusquisque tentetur et decipiatur. Propterea enim Deus patiens est in illos, ut et suorum electorum fidem atque prudentiam per illorum perversitatem exercendo confirmet; et quia de numero eorum multi proficiunt, et ad placendum Deo miserati animas suas, magno impetu convertuntur. Non enim omnes sibi per patientiam Dei thesaurizant iram in die iræ justi judicii ejus : sed multos eadem Omnipotentis patientia perducit ad saluberrimum pœnitentiæ dolorem (Rom. II, 5, 4). Quod donec fiat, exercetur per eos illorum qui jam rectam viam tenent, non solum tolerantia, sed

puisque vous savez déjà sans doute que beaucoup de gens qu'on appelle chrétiens vivent dans tous les excès que j'ai marqués, et se plongent même souvent dans de plus grands crimes que les autres? Si donc vous prétendiez qu'en vous faisant chrétien vous pourriez vous abandonner impunément à tous ces désordres, vous vous tromperiez beaucoup, et le nom de chrétien ne vous mettrait pas à couvert de la colère de Jésus-Christ, lorsque, dans son dernier avénement, il déploiera toute la sévérité de sa justice, comme il a répandu, dans le premier, toutes les faveurs de sa miséricorde. Car il nous a avertis dans l'Évangile, *que tous ceux qui lui diront Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela au royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de son père*, et que beaucoup lui diront alors inutilement, *Seigneur, n'avons-nous pas bu et mangé en votre nom?* Qui que ce soit donc qui vivra dans ces désordres jusqu'à la fin, n'a rien à attendre que la damnation éternelle. Ainsi, lorsque vous en verrez un si grand nombre qui, non-seulement y vivent, mais qui les excusent, et qui tâchent d'y attirer les autres, tenez-vous ferme à la loi de Dieu, et gardez-vous bien de suivre l'exemple de ceux qui en sont les prévaricateurs; car c'est par la vérité de cette loi, et non par les imaginations de

etiam misericordia. Multos ergo visurus es ebriosos, avaros, fraudatores, aleatores, adulteros, fornicatores, remedia sacrilega sibi alligantes, præcantatoribus et mathematicicis vel quarumlibet impiarum artium divinatoribus deditos. Animadversurus etiam quod illæ turbæ impleant ecclesias per dies festos Christianorum, quæ implent et theatra per dies solemnes Paganorum; et hæc videndo ad imitandum tentaberis. Et quid dicam, videbis, quod etiam nunc jam utique nosti? non enim nescis multos qui appellantur christiani, hæc omnia mala operari, quæ breviter commemoravi. Et aliquando fortasse graviora facere homines non ignoras, quos nosti appellari christianos. Sed si hoc animo venisti, ut quasi securus talia facias, multum erras : nec tibi proderit nomen Christi, cum cœperit ille severissime judicare, qui prius dignatus est misericordissime subvenire. Prædixit enim ista, et ait in Evangelio : « Non omnis qui dicit mihi, Domine, Do-

ces gens-là que vous serez jugé. Unissez-vous à ceux qui aimeront avec vous notre Sauveur et votre roi; car vous en trouverez beaucoup de cette sorte dès que vous commencerez d'être tel.

Que si, lorsque vous recherchiez autrefois la folle vanité des spectacles et des jeux publics, vous étiez bien aise de vous joindre à ceux qui se trouvaient d'accord avec vous sur l'inclination que vous sentiez pour celui d'entre ces misérables victimes des plaisirs du peuple qui réussissait le mieux à votre gré au combat des bêtes ou aux courses des chariots; avec combien plus de plaisir devez-vous vous unir à ceux avec qui vous conviendrez dans l'amour que vous aurez pour le Seigneur, dont les amateurs ne sauraient être confondus, parce que non-seulement il est invincible, mais qu'il rend pareillement invincibles tous ceux qui l'aiment véritablement. Vous ne devez pas néanmoins vous appuyer de telle sorte sur les gens de bien qui vous serviront de guides, ou qui marcheront avec vous dans la voie du Seigneur, qu'il semble que vous mettiez votre espérance en eux; car vous ne la devez pas même mettre en vous, quelque avancé que vous puissiez être, mais dans celui-là seul qui les fait et eux et vous ce que vous êtes, en vous communiquant sa justice. Car vous

« mine, intrabit in regnum cœlorum; sed is qui facit voluntatem « Patris mei. Multi dicent mihi in illa die, Domine, Domine, in nomine tuo manducavimus et bibimus (Matth. VII, 21, 22). » Omnibus ergo qui in talibus operibus perseverant, damnatio finis est. Cum ergo videris multos non solum hæc facere, sed etiam defendere atque suadere, tene te ad legem Dei, et non sequaris prævaricatores ejus. Non enim secundum illorum sensum, sed secundum illius veritatem judicaberis.

Conjungere bonis, quos vides amare tecum regem tuum. Multos enim inventurus es, si et tu talis esse cœperis. Nam si in spectaculis cum illis esse cupiebas et eis inhærere, qui tecum vel aurigam, vel venatorem, vel aliquem histrionem simul amabant, quanto magis te delectare debet eorum conjunctio, qui tecum amant Deum, de quo nunquam erubescet amator ejus, quia non solum ipse non potest

êtes bien assuré que Dieu ne change point; mais on ne saurait sans témérité dire la même chose de personne. Ce n'est pas qu'étant obligés d'aimer les méchants mêmes, et de souhaiter qu'ils deviennent justes, nous ne devions aimer avec bien plus d'ardeur ceux qui le sont déjà; mais autre chose est de les aimer, autre chose de mettre son espérance en eux; et il y a si loin de l'un à l'autre, que le même Dieu qui nous ordonne le premier, nous défend le second. Que si vous soutenez avec fermeté pour le nom de Jésus-Christ les afflictions et les persécutions sans vous affaiblir dans votre foi, ni vous écarter du droit chemin, vous recevrez une plus grande récompense; mais si vous vous laissez vaincre au démon, vous perdrez toutes celles que vous auriez pu espérer. *Humiliez-vous donc sous la main de Dieu*, afin *qu'il ne permette pas que vous soyez tenté par-dessus vos forces.*

CHAPITRE XXVI.

Après avoir parlé de la sorte, on demandera à celui que que l'on instruit s'il croit et s'il est résolu d'observer tout ce qu'on vient de lui dire; et s'il nous en assure solennellement, il faut le marquer du sceau des fidèles et le

vinci, sed etiam dilectores suos reddet invictos? Nec tamen etiam in ipsis bonis, qui te vel præcedant vel tibi comitantur ad Deum, spem tuam collocare debes, quia nec in te ipso debes quantumcumque profeceris, sed in illo qui eos et te justificando tales facit. Securus es enim de Deo, quia non mutatur : de homine autem nemo prudenter securus est. Sed si illos qui nondum justi sunt, amare debemus ut sint; quanto ardentius qui jam sunt, amandi sunt? Sed aliud est diligere hominem, aliud spem ponere in homine; tantumque interest, ut illud Deus jubeat, hoc prohibeat. Si autem aliquas vel insultationes vel tribulationes pro nomine Christi passus non defeceris a fide, nec a bona via deviaveris, majorem mercedem accepturus es : qui autem in his diabolo cesserint, etiam minorem perdunt. Sed humilis esto Deo, ut non te permittat tentari ultra vires tuas.

XXVI. His dictis, interrogandus est an hæc credat atque observare

traiter selon que l'Église a accoutumé de traiter ceux qui lui appartiennent. Et sur le sujet du sacrement qu'il aura reçu, après qu'on lui aura bien fait comprendre que les signes sous lesquels on administre les choses saintes sont visibles à la vérité, mais qu'il faut révérer dans ces symboles les choses invisibles qu'ils enferment, et qu'après que [1] cette matière a été sanctifiée par la bénédiction, on ne doit pas la regarder comme on fait dans l'usage ordinaire : il faut lui apprendre ce que signifient ces bénédictions et ces prières qu'il aura entendues, et ce que produit en lui de semblable aux effets du sel ce qui est représenté par cette matière. Il est bon même de prendre de là occasion de l'avertir que lorsqu'il trouvera quelque chose dans l'Écriture qui ne lui présentera qu'un sens grossier et charnel, il doit croire, encore qu'il ne le comprenne pas, que c'est une figure qui cache quelque chose de spirituel qui regarde les bonnes mœurs et la félicité de la vie future. Et pour cela il n'y a qu'à lui donner pour règle que tout ce qu'il verra dans les livres sacrés, qui ne se rapportera point à l'amour de la vérité et de la sainteté éternelle ou à celui du prochain, n'a été dit ou fait qu'en

desideret. Quod cum responderit, solemniter utique signandus est et Ecclesiæ more tractandus. De sacramento sane quod accipit, cum ei bene commendatum fuerit, signacula quidem rerum divinarum esse visibilia, sed res ipsas invisibiles in eis honorari ; nec sic habendam esse illam speciem benedictione sanctificatam, quemadmodum habetur in usu quolibet : dicendum etiam quid significet et sermo ille quem audivit, quid in illo condiat, cujus illa res similitudinem gerit. Deinde monendus est ex hac occasione, ut si quid etiam in Scripturis audiat quod carnaliter sonet, etiamsi non intelligit, credat tamen spirituale aliquid significari, quod ad sanctos mores futuramque vitam pertineat.

[1] C'était du sel qu'on donnait à ceux qui entraient dans l'ordre des catéchumènes, comme il paraît par le chapitre XI du livre I des *Confessions* de saint Augustin. On leur donnait aussi de l'huile et du miel et ces choses étaient appelées des sacrements, *minuta catechumenorum sacramenta*, comme dit M. de Laubepin, évêque d'Orléans. Ainsi, au lieu que les textes imprimés portent ici *quid in illo condatur*, il faut lire, selon les manuscrits et l'édition même d'Amerbach, *quid in illo condiat*.

figure, et que pour le bien entendre il n'y a qu'à chercher par où cela se peut rapporter à l'un ou à l'autre de ces deux amours. Mais il faut bien prendre garde que l'idée qu'il aura de son prochain ne se borne pas à ceux qui le touchent selon la chair, mais qu'elle s'étende à tous ceux qui peuvent être citoyens de cette bienheureuse ville dont j'ai déjà parlé, soit qu'ils en portent déjà le caractère ou non. Car il ne faut désespérer de la correction d'aucun de ceux que la patience de Dieu ne laisse vivre, comme dit l'Apôtre, *que pour les amener à la pénitence*. Si ce discours, que je viens de faire comme si j'avais eu quelqu'un à instruire des principes de la religion chrétienne, vous paraît trop long, vous pouvez dire les mêmes choses d'une manière plus abrégée. Ce que je crois, c'est qu'on ne doit jamais s'étendre plus que j'ai fait ici. Cela se doit régler néanmoins selon ce que l'on trouve dans l'action même que les circonstances demandent, et selon ce qu'il paraît que les auditeurs désirent ou qu'ils sont capables de porter. Que si vous voulez voir combien il est aisé d'abréger quand il le faut, posons encore une fois qu'il se présente quelqu'un à nous qui veut être chrétien, qu'on lui ait fait les mêmes demandes sur ce qui lui en a

Hoc autem ita breviter discit, ut quidquid audierit ex Libris canonicis quod ad dilectionem æternitatis et veritatis et sanctitatis, et ad dilectionem proximi referre non possit, figurate dictum vel gestum esse credat; atque ita conetur intelligere, ut ad illam geminam referat dilectionem. Ita sane ut proximum non carnaliter intelligat, sed omnem qui cum eo in illa sancta civitate potest esse, sive jam, sive nondum appareat : et ut de nullius hominis correctione desperet, quem patientia Dei videt vivere, non ob aliud, sicut Apostolus ait, nisi ut adducatur ad pœnitentiam (Rom. II, 4).

Si longus tibi videtur iste sermo, quo tanquam præsentem rudem hominem instruxi, licet ea tibi dicere brevius, longiorem tamen esse debere non puto : quanquam multum interest quid res ipsa, cum agitur, moneat, et quid auditorum præsentia non solum ferre, sed etiam desiderare se ostendat. Cum autem celeritate opus est, vide quam facile explicari tota res possit. Fac rursus adesse aliquem, qui velit esse

fait naître le désir et qu'il ait répondu comme le premier, ou qu'au moins on lui ait fait connaître ce qu'il aurait dû répondre, voici donc comment on pourrait continuer le discours.

C'est sans doute, mon cher frère, la vraie et la souveraine félicité, que celle qui est promise aux saints dans la vie future; car tout ce qui se voit passe et s'écoule, la pompe, les délices et la curiosité de ce siècle périssent, et font périr avec elles tous ceux qui les aiment. C'est pour délivrer les hommes de cette perdition et les garantir des peines éternelles, pourvu qu'ils ne soient pas ennemis d'eux-mêmes et qu'ils ne résistent pas à la miséricorde de leur Créateur, que ce Dieu de miséricorde a envoyé son Fils unique, c'est-à-dire son Verbe, qui lui est égal, et par lequel il a fait toutes choses; et qui, sans rien perdre de sa divinité ni se séparer de son Père, et sans souffrir le moindre changement, mais en s'unissant à un homme qui est venu parmi les hommes et leur a paru couvert d'une chair mortelle; afin que comme *Adam, le premier homme*, ayant à la persuasion de sa femme séduite par le démon violé le commandement de Dieu, *avait donné la mort à tous les hommes,* de même Jésus-

christianus : ergo et interrogatum, illud quod superior respondisse ; quia et si non hoc respondet, hoc eum respondere debuisse dicendum est. Deinde hoc modo et cætera contexenda.

Vere, frater, illa magna et vera beatitudo est, quæ in futuro sæculo sanctis promittitur. Omnia vero visibilia transeunt, et omnis hujus sæculi pompa et deliciæ et curiositas interibunt, et secum ad interitum trahunt amatores suos. A quo interitu, hoc est, pœnis sempiternis Deus misericors volens homines liberare, si sibi ipsi non sint inimici, et non resistant misericordiæ Creatoris sui, misit unigenitum Filium suum, hoc est, Verbum suum æquale sibi, per quod condidit omnia. Et manens quidem in divinitate sua, et non recedens a Patre, nec in aliquo mutatus, assumendo tamen hominem, et in carne mortali hominibus apparendo venit ad homines : ut quemadmodum per unum hominem qui primus factus est, id est Adam, mors intravit in genus humanum, quia consensit mulieri suæ seductæ a diabolo, ut præceptum

Christ homme, mais en même temps Dieu et fils de Dieu, effaça tous les péchés de ceux qui croiraient en lui et leur donna la vie éternelle.

CHAPITRE XXVII.

Sachez donc que de tout ce que vous voyez qui se fait présentement au nom de Jésus-Christ dans l'Église répandue par toute la terre, il n'y a rien qui n'ait été prédit plusieurs siècles auparavant. Nous voyons de nos yeux l'accomplissement de ce que nous lisons dans les livres sacrés, et c'est ce qui nous édifie et nous affermit dans la foi. Si Dieu envoya autrefois le déluge, qui inonda toute la terre et fit périr tous les pécheurs, ce fut pour faire voir dans la personne de ceux qui furent sauvés dans l'arche une figure de l'Église, qui est comme flottante présentement dans la mer de ce siècle, et qui est préservée du naufrage par le bois de la croix de Jésus-Christ. Comme il a été prédit au fidèle serviteur de Dieu Abraham qu'il sortirait de lui seul tout un grand peuple, qui, au milieu des nations adonnées au culte des idoles, n'adorerait qu'un seul Dieu, et comme toutes les prédictions qui ont été faites sur le sujet de ce peuple n'ont

Dei transgrederentur ; sic per unum hominem qui etiam Deus est Dei Filius, Jesum Christum, deletis omnibus peccatis præteritis, credentes in eum omnes in æternam vitam ingrederentur (Id. V, 12-19).

XXVII. Omnia enim quæ nunc vides in Ecclesia Dei, et sub Christi nomine per totum orbem terrarum geri, ante sæcula jam prædicta sunt, et sicut ea legimus, ita et videmus ; et inde ædificamur in fidem. Factum est aliquando diluvium per totam terram, ut peccatores delerentur : et tamen illi qui evaserunt in arca, sacramentum futuræ Ecclesiæ demonstrabant, quæ nunc in fluctibus sæculi natat, et per lignum crucis Christi a submersione liberatur. Prædictum est Abrahæ fideli servo Dei, uni homini, quod de illo esset populus nasciturus, qui coleret unum Deum inter cæteras gentes quæ idola colebant : et omnia quæ illi populo ventura prædicta sunt, sic evenerunt ut prædicta sunt. Prophetatus est in illo populo etiam Christus rex omnium sanctorum et Deus venturus ex semine ipsius Abraham secundum carnem,

pas manqué d'arriver, de même il a été prédit au milieu de ce même peuple qu'il viendrait un Messie qui serait le roi et le Dieu de tous les saints, et qui, selon son humanité, sortirait de la race de ce même Abraham qui serait réputé le père de tous ceux qui marcheraient sur les traces de sa foi ; et cela n'a pas manqué d'arriver, car Jésus-Christ est né de la vierge Marie, qui était de la race d'Abraham. Il a été prédit par les prophètes que ce Jésus serait crucifié par ce même peuple dont il serait né selon la chair, et cela est arrivé comme il avait été prédit. Il a été prédit qu'il ressusciterait, et il est ressuscité ; qu'il monterait au ciel, et il y est monté ; et qu'il enverrait le Saint-Esprit à ses disciples, et il le leur a envoyé. Il a été prédit et par les prophètes et par Jésus-Christ même que son Église se répandrait par toute la terre au prix du sang des martyrs, et il a fait cette prédiction dans le temps que son nom était inconnu parmi les nations, et que dans le lieu où il était connu c'était un objet de mépris et de raillerie, et cependant, par la force des miracles qu'il a faits, ou par lui-même ou par les siens, qui ont annoncé et établi la foi de ces merveilles, nous voyons ce qu'il avait prédit accompli, et les rois qui persécutaient autrefois les chrétiens portent présentement eux-mêmes le

quam assumpsit, ut omnes etiam filii essent Abrahæ, qui fidem ejus imitarentur; et sic est factum : natus est Christus de Maria virgine, quæ ex illo genere fuit. Prædictum est per Prophetas quod in cruce passurus esset ab eodem populo Judæorum, de cujus genere secundum carnem veniebat ; et sic est factum. Prædictum est quod resurrecturus esset ; resurrexit : et secundum ipsa prædicta Prophetarum ascendit in cœlum, et discipulis suis Spiritum Sanctum misit. Prædictum est non solum a Prophetis, sed etiam ab ipso Domino Jesu Christo, quod Ecclesia ejus per universum orbem terrarum esset futura, per sanctorum martyria passionesque disseminata ; et tunc prædictum, quando adhuc nomen ejus et latebat gentes, et ubi notum erat irridebatur : et tamen in virtutibus miraculorum ejus, sive quæ per se ipse, sive quæ per servos suos fecit, dum annuntiantur hæc et creduntur, jam videmus quod prædictum est esse completum, regesque ipsos terræ, qui an-

joug de Jésus-Christ. Enfin il a été prédit que du milieu de l'Église même il s'élèverait des schismatiques et des hérétiques, qui, se couvrant du nom de Jésus-Christ, mais ne cherchant que leur propre gloire et non pas la sienne, infecteraient de leur venin tous les lieux où ils pourraient le répandre, et cela n'a pas manqué d'arriver. Qui peut donc douter que ce qui reste à accomplir n'arrive dans son temps? Il est clair que l'un se fera, puisque l'autre s'est fait, et nous ne saurions avoir de plus grande assurance que celle-là de toutes les tribulations par lesquelles il faut encore que les justes passent, et enfin du dernier jugement, où tous les morts ressusciteront, afin qu'il se fasse pour jamais une séparation totale des bons d'avec les méchants, soit de ceux qui n'auront jamais été dans l'Église ou de ceux qui n'y auront été que comme des *pailles inutiles*, qu'elle est obligée de souffrir avec patience jusqu'au jour de cette séparation dernière, où ils seront jetés dans le feu qui leur est préparé. Quant à ceux qui se moquent de la résurrection que nous attendons, et qui, sous ombre que cette chair dont nous sommes revêtus s'en va en pourriture, ne croient pas qu'il soit possible à Dieu de la ressusciter, ceux-là ressusciteront pour la damnation, et Dieu leur fera voir qu'ayant bien pu don-

tea persequebantur Christianos, jam Christi nomini subjugatos. Prædictum est etiam quod schismata et hæreses ex ejus Ecclesia essent exituræ, et sub ejus nomine per loca ubi possent, suam, non Christi, gloriam quæsituræ; et ista completa sunt.

Numquid ergo illa quæ restant non sunt ventura? Manifestum est quia sicut ista prædicta venerunt, sic etiam illa ventura sunt: quæcumque tribulationes justorum adhuc restant; et judicii dies, qui separabit omnes impios a justis in resurrectione mortuorum; et non solum eos qui sunt extra Ecclesiam, sed etiam ipsius Ecclesiæ paleas, quas oportet usque ad novissimam ventilationem patientissime sufferat, ad ignem debitum segregabit. Qui autem irrident resurrectionem, putantes quod caro ista quia putrescit, resurgere non potest, ad pœnas in ea resurrecturi sunt: et ostendet eis Deus quia qui potuit hæc corpora facere antequam essent, potest ea in momento restituere sicut

ner à nos corps l'être qu'ils n'avaient pas, il saura bien leur rendre en un moment celui qu'ils auront eu et les rétablir comme ils auront été. Pour les fidèles, ils ressusciteront tous, pour régner avec Jésus-Christ dans les mêmes corps qu'ils auront eus sur la terre, mais affranchis de la corruption et élevés à un état *où ils seront égaux aux anges,* selon que le Seigneur même nous l'a promis, le louant sans relâche et sans s'ennuyer jamais de ce saint exercice, vivant en lui et par lui d'une vie immortelle, dans un transport de plaisir et de joie que les hommes sont incapables d'expliquer ni de concevoir. Tenez-vous donc ferme, mon cher frère, dans la foi de ces saintes vérités, mais en même temps soyez sur vos gardes contre les tentations, puisque le diable ne cherche qu'à se faire des compagnons de son malheur ; et ce n'est pas assez de prendre garde qu'il ne vous séduise par ceux qui sont hors de l'Église, c'est-à-dire par les païens, les juifs et les hérétiques, car il se servira tout de même pour vous perdre de ceux qui vivent mal dans l'Église catholique. Vous y verrez des gens adonnés à la gourmandise, à l'impudicité, aux vaines curiosités des spectacles et aux superstitions criminelles des remèdes sacriléges et des prédictions qui se font par l'art du démon. Vous en verrez qui ne

erant. Omnes autem fideles regnaturi cum Christo, ita resurgent in eodem corpore, ut etiam commutari mereantur ad incorruptionem angelicam : ut fiant æquales Angelis Dei, sicut Dominus ipse promisit (Luc. XX, 36) ; et laudent eum sine aliquo defectu et sine aliquo fastidio, semper viventes in illo et de illo, cum tali gaudio et beatitudine, quali nec dici nec cogitari ab homine potest.

Tu itaque credens ista, cave tentationes (quia diabolus quærit qui secum pereant) : ut non solum per eos qui extra Ecclesiam sunt, sive pagani, sive judæi, sive hæretici, non te hostis ille seducat ; sed etiam quos in ipsa Ecclesia catholica videris male viventes, aut immoderatos voluptatibus ventris et gutturis, aut impudicos aut vanis curiositatibus vel illicitis deditos, sive spectaculorum, sive remediorum, aut divinationum diabolicarum, sive in pompa et typho avaritiæ atque super-

respirent que le faste des honneurs ou des richesses, et enfin vous en trouverez qui vivent dans tous les autres désordres que la loi de Dieu condamne et punit. Gardez-vous donc bien de les imiter. Unissez-vous plutôt aux gens de bien, que vous trouverez aisément dès que vous commencerez d'être du nombre, afin de vous aider et de vous encourager tous ensemble à aimer et à servir Dieu gratuitement; car il sera lui seul toute notre récompense, et nous ne ferons autre chose, dans cette vie éternelle et bienheureuse, que de jouir de sa beauté et de sa bonté infinie. Il ne faut pourtant pas l'aimer comme quelque chose de corporel et de sensible, mais comme on aime la sagesse, la vérité, la sainteté, la justice, la charité, et toutes les autres choses de cette sorte; non comme elles se trouvent dans les hommes, mais comme elles sont dans la source de sa sagesse éternelle et immuable. Joignez-vous donc avec ceux que vous verrez qui aimeront ces choses-là, afin que Jésus-Christ, qui s'est fait homme pour être *le médiateur entre Dieu et les hommes*, vous réconcilie avec son Père. Pour les méchants, quoique vous les voyiez avec les bons dans l'enceinte de la même Eglise, gardez-vous bien de croire qu'ils entrent jamais au royaume du ciel, et ne doutez point qu'ils ne soient

biæ, sive in aliqua vita quam lex damnat et punit, non eos imiteris : sed potius conjungaris bonis quos inventurus es facile, si et tu talis fueris; ut simul colatis et diligatis Deum gratis : quia totum præmium nostrum ipse erit, ut in illa vita bonitate ejus et pulchritudine perfruamur. Sed amandus est, non sicut aliquid quod videtur oculis; sed sicut amatur sapientia, et veritas, et sanctitas, et justitia, et charitas. et si quid aliud tale dicitur : non quemadmodum sunt ista in hominibus; sed quemadmodum sunt in ipso fonte incorruptibilis et incommutabilis sapientiæ. Quoscumque ergo videris hæc amare, illis conjungere, ut per Christum qui homo factus est, ut esset Mediator Dei et hominum, reconcilieris Deo. Homines autem perversos, etiamsi intrent parietes Ecclesiæ, non eos arbitreris intraturos in regnum cœlorum, quia suo tempore separabuntur, si se in melius non commutave-

enfin rejetés et séparés des gens de bien dans le temps que Dieu a marqué, à moins qu'ils ne se convertissent. Imitez donc les bons, supportez les méchants, aimez-les tous, puisque vous ne savez pas ce que sera demain celui qui est méchant aujourd'hui. Ce n'est pas qu'il faille aimer l'injustice des méchants, mais il faut les aimer en souhaitant qu'ils recherchent la justice ; car il ne vous est pas seulement ordonné d'aimer Dieu, mais il veut que nous aimions encore notre prochain, et *ces deux commandements comprennent la loi et les prophètes*. Or, nul n'accomplit cette loi que celui qui a reçu le Saint-Esprit, qui est égal au Père et au Fils, cette Trinité étant le Dieu que nous adorons et dans lequel nous devons mettre notre espérance, *et non en aucun homme quel qu'il soit ;* car il y a une distance infinie de celui qui justifie à ceux qui sont justifiés, et c'est de quoi les plus grands saints ont eu besoin aussi bien que nous. Souvenez-vous aussi que ce n'est pas seulement par ce qui peut flatter notre cupidité que le diable nous tente, mais encore par la crainte des outrages, de la douleur et de la mort même ; mais toutes ces choses-là ne feront que produire une plus grande récompense à celui qui sera demeuré ferme au milieu de tant de maux, et qui les aura soufferts pour le nom de

rint. Homines ergo bonos imitare, malos tolera, omnes ama ; quoniam nescis quid cras futurus sit qui hodie malus est. Nec eorum ames injustitiam ; sed ipsos ideo ama, ut apprehendant justitiam : quia non solum dilectio Dei nobis præcepta est, sed etiam dilectio proximi, in quibus duobus præceptis tota Lex pendet et Prophetæ (Matt. XXII, 37-40). Quam non implet nisi qui donum acceperit Spiritum sanctum, Patri et Filio utique æqualem ; quia ipsa Trinitas Deus est : in quo Deo spes omnis ponenda est. In homine non est ponenda, qualiscumque ille fuerit. Aliud est enim ille a quo justificamur, aliud illi cum quibus justificamur. Non autem solum per cupiditates diabolus tentat, sed etiam per terrores insultationum et dolorum et ipsius mortis. Quidquid autem homo passus fuerit pro nomine Christi, et pro spe vitæ æternæ, et permanens toleraverit, major ei merces dabitur : quod

Jésus-Christ et dans l'espérance des biens éternels; que si au contraire il s'était laissé vaincre par le démon, il n'aurait eu pour partage que les supplices du démon. Mais les œuvres de miséricorde pratiquées dans un esprit de piété et d'humilité font que *Dieu ne permet pas que ses serviteurs soient tentés par-dessus leurs forces.*

si cesserit diabolo, cum illo damnabitur. Sed opera misericordiæ cum pia humilitate impetrant a Domino, ut non permittat servos suos tentari plus quam possunt sustinere (1 Cor. x, 13).

FIN DE LA MANIÈRE D'ENSEIGNER LA RELIGION.

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il n'a pas dessein de donner des règles de l'éloquence.

Pour aller au-devant des lecteurs qui pensent peut-être que je prétends donner ici des préceptes de rhétorique, tel qu'autrefois je les appris et que je les ai même enseignés dans les écoles du siècle, je commence par les avertir qu'ils n'attendent pas cela de moi, non pas que je croie ces méthodes sans utilité, mais parce que, supposé qu'elles en aient quelqu'une, il faut s'en instruire ailleurs, s'il reste encore assez de loisir à un homme de bien pour les apprendre. Mais, en un mot, ce n'est ni dans cet ouvrage ni dans tout autre des miens qu'il faut les chercher.

CHAPITRE II.

Il est à propos qu'un docteur chrétien fasse usage de la rhétorique.

Puisque l'art de la rhétorique est tous les jours employé à persuader les choses fausses aussi bien que les vraies,

I. Primo itaque exspectationem legentium, qui forte me putant rhetorica daturum esse præcepta quæ in scholis sæcularibus et didici et docui, ista prælocutione cohibeo, atque ut a me non expectentur, admoneo : non quod nihil habeant utilitatis; sed quod, si quid habent, seorsum discendum est, si cui fortassis bono viro etiam hæc vacat discere, non aute ma me vel in hoc opere, vel in aliquo alio requirendum.

II. Nam cum per artem rhetoricam et vera suadeantur et falsa,

qui oserait dire que les défenseurs de la vérité dussent la laisser désarmée contre le mensonge, de manière que les maîtres de l'erreur eussent le talent, par un exorde insinuant, de rendre l'auditeur docile, attentif et bien disposé, et que les docteurs de la vérité ne l'eussent pas; que ceux-là sussent exprimer leurs impostures avec précision, avec clarté et avec vraisemblance, et que ceux-ci, dans ce qu'ils disent de vrai, ne se fissent écouter qu'avec répugnance, qu'avec obscurité et qu'avec ennui; que les uns attaquassent la vérité et soutinssent le mensonge par le faux éclat de leurs sophismes séduisants et captieux, et que les autres ne pussent ni défendre la vérité, ni réfuter l'erreur; que les uns, en faveur du mensonge, sussent émouvoir l'auditeur, l'animer, l'effrayer, l'affliger, le réjouir, l'exhorter avec ardeur et avec force, et que les autres ne défendissent les intérêts de la vérité que froidement et lâchement? Qui peut être assez insensé pour goûter ce sentiment? Ainsi, le talent de la parole pouvant être mis en usage également d'un côté ou d'un autre, et servir beaucoup pour persuader les choses justes ou injustes, pourquoi les gens de bien ne s'appliqueront-il pas à l'acquérir pour rendre service à la vérité, puisque les mé-

quis audeat dicere, adversus mendacium in défensoribus suis inermem debere consistere veritatem, ut videlicet illi qui res falsas persuadere conantur, noverint auditorem vel benevolum, vel intentum, vel docilem proœmio facere; isti autem non noverint? illi falsa breviter, aperte, verisimiliter. et isti vera sic narrent, ut audire tædeat, intelligere non pateat, credere prostemo non libeat? illi fallacibus argumentis veritatem oppugnent asserant falsitatem; isti nec vera defendere, nec falsa valeant refutare? illi animos audientium in errorem moventes impellentesque dicendo terreant, contristent, exhilarent, exhortentur ardenter; isti pro veritate, lenti frigidique dormitent? Quis ita decipiat, ut hoc sapiat? Cum ergo sit in medio posita facultas eloquii, quæ ad persuadenda seu prava seu recta valet plurimum; cur non bonorum studio comparatur ut militet veritati, si eam mali ad obtinendas perversas vanasque causas in usus iniquitatis et erroris usurpant?

chants osent bien l'usurper et le faire valoir pour les intérêts de l'erreur et de l'injustice?

CHAPITRE III.

A quel âge on doit apprendre les préceptes de la rhétorique, et pourquoi on doit les apprendre.

Mais quand toutes les observations et toutes les règles qui regardent cette matière se trouvent jointes à une excellente habitude de s'exprimer noblement, et à la facilité de faire entrer ingénieusement dans ses discours toutes les délicatesses du langage, c'est là ce que l'on appelle la véritable éloquence. Ce n'est point de ce sujet dont nous voulons traiter ici. Il faut destiner un espace de temps convenable à cette étude, et dans un âge qui y soit propre, lorsqu'on le peut faire en peu de temps. Car les maîtres de l'éloquence n'ont pas hésité à dire autrefois dans Rome, que quiconque ne peut promptement apprendre cet art, ne le peut jamais savoir. Mais qu'est-il besoin d'examiner s'il dit vrai? Car, quand même il serait possible aux esprits les plus stupides de s'instruire enfin de ces préceptes, nous ne les croyons pas assez d'importance pour vouloir que les hommes parvenus à l'âge d'une vie

III. Sed quæcumque sunt de hac re observationes atque præcepta, quibus cum accedit in verbis plurimis ornamentisque verborum exercitatioris linguæ solertissima consuetudo, fit illa quæ facundia vel eloquentia nominatur ; extra istas litteras nostras, seposito ad hoc congruo temporis spatio, apta et convenienti ætate discenda sunt eis qui hoc celeriter possunt. Nam et ipsos Romanæ principes eloquentiæ non piguit dicere quod hanc artem nisi quis cito possit, nunquam omnino possit perdiscere (Cicero, de Oratore). Quod utrum verum sit quid opus est quærere? Non enim, etiamsi possint hæc a tardioribus tandem aliquando perdisci, nos ea tanti pendimus, ut eis discendis jam maturas vel etiam graves hominum ætates velimus impendi. Satis est ut adolescentulorum ista sit cura ; nec ipsorum omnium quos utilitati ecclesiasticæ cupimus erudiri, sed eorum quos nondum magis urgens, et huic rei sine dubio præponenda necessitas

sérieuse y emploient des années précieuses et destinées à des occupations plus nécessaires. Il suffit d'abandonner cette application aux jeunes gens, non pas néanmoins à tous ceux que nous désirons voir instruits de ce qui a rapport à l'utilité de l'Église, mais seulement à ceux qu'une nécessité plus pressante, et qui est sans doute préférable à cette étude, n'occupe pas encore. Car, si on a l'esprit vif et pénétrant, on devient plus aisément éloquent en lisant et en écoutant des hommes qui le sont, qu'en s'attachant aux règles méthodiques de l'éloquence. Outre le canon des Écritures, placé si utilement dans le centre de l'autorité, comme dans une forteresse, l'Église ne manque pas de livres dont la lecture peut répandre dans l'esprit d'un homme habile toutes ces connaissances. Quand même il ne s'y appliquerait pas directement, et qu'il ne serait attentif qu'à la substance des choses qu'il lit, il se remplirait aisément, durant sa lecture, de la manière et du style dont elles sont dites, surtout s'il y ajoutait encore l'habitude d'écrire, de dicter, en un mot d'exposer ses sentiments selon les règles de la piété et de la foi. Que si la sagacité de l'esprit manque, on ne comprend rien à tous ces enseignements ; et quand, à force de travail et de soins, on viendrait à y comprendre quelque chose, on n'en pour-

occupavit. Quoniam si acutum et fervens adsit ingenium, facilius adhæret eloquentia legentibus et audientibus eloquentes, quam eloquentiæ præcepta sectantibus. Nec desunt ecclesiasticæ litteræ, etiam præter canonem in auctoritatis arce salubriter collocatum, quas legendo homo capax, etsi id non agat sed tantummodo rebus quæ ibi dicuntur intentus sit, etiam eloquio quo dicuntur dum in his versatur, imbuitur ; accedente vel maxime exercitatione sive scribendi ; sive dictandi, postremo etiam dicendi, quæ secundum pietatis ac fidei regulam sentit. Si autem tale desit ingenium, nec illa rhetorica præcepta capiuntur ; nec, si magno labore inculcata quantulacumque ex parte capiantur, aliquid prosunt. Quandoquidem etiam ipsi qui ea didicerunt, et copiose ornateque dicunt, non omnes ut secundum ipsa dicant, possunt ea cogitare cum dicunt, si non de his disputant : imo vero vix ullos eorum esse existimo, qui utrumque possint, et di-

rait tirer aucune utilité, puisque ceux même qui les ont appris, et qui s'énoncent avec facilité et avec agrément, quand ils viennent à parler sur quelque sujet, ne pensent plus à ces préceptes pour les observer dans ce qu'ils disent, à moins que ces préceptes mêmes ne soient la matière de leurs discours. Bien plus, je ne crois pas qu'il y en ait un seul parmi eux qui puisse faire l'un et l'autre, savoir dire bien les choses et penser en même temps aux règles qu'il faut observer pour les bien dire; car, il faut prendre garde que les choses n'échappent à l'esprit, quand on s'attache trop à les dire avec art. Cependant, dans les harangues et dans les discours des grands orateurs, on trouve qu'ils ont observé toutes les règles de l'éloquence, quoiqu'ils n'y pensassent seulement pas quand ils composaient ou quand ils parlaient, soit qu'ils les eussent apprises, soit qu'ils les ignorassent entièrement. Ils remplissent tous ces préceptes, parce qu'ils sont éloquents; mais ils ne les emploient pas pour l'être. Ainsi, puisque les enfants n'apprennent à parler qu'en retenant les expressions de ceux qui parlent, pourquoi un homme, sans qu'on lui donne des préceptes méthodiques, en lisant seulement et en écoutant les discours des maîtres de l'éloquence, et en les imitant selon la mesure de l'intelligence qu'il a reçue, ne pourra-t-il pas devenir éloquent? Et n'avons-nous pas tous les jours des exemples qui nous font

cere bene, et ad hoc faciendum præcepta illa dicendi cogitare cum dicunt. Cavendum est enim ne fugiant ex animo quæ dicenda sunt, dum attenditur ut arte dicantur. Et tamen in sermonibus atque dictionibus eloquentium, impleta reperiuntur præcepta eloquentiæ, de quibus illi ut eloquerentur, vel cum eloquerentur, non cogitaverunt, sive illa didicissent, sive ne attigissent quidem. Implent quippe illa, quia eloquentes sunt; nont adhibent, ut sint eloquentes.

Quapropter, cum ex infantibus loquentes non fiant, nisi locutiones discendo loquentium; cur eloquentes fieri non possint, nulla eloquendi arte tradita, sed elocutiones eloquentium legendo et audiendo, et quantum assequi conceditur, imitando? Quid, quod ita fieri ipsis

voir que cela se fait ainsi? Car, combien en connaissons-nous qui, sans avoir appris les règles de la rhétorique, sont beaucoup plus éloquents que quantité d'autres qui les savent? Mais nous ne connaissons pas un homme qui, sans avoir lu ni entendu les discours des véritables maîtres de l'éloquence, ait jamais pu devenir éloquent. Aussi les enfants n'auraient-ils aucun besoin des instructions de la grammaire, s'il leur était permis de ne demeurer et de n'être élevés que parmi des gens qui parlassent purement; car alors, ignorant tous les vices du langage, l'heureuse habitude où ils seraient leur ferait reprendre aussitôt tout ce qu'on dirait de vicieux, et ils se garderaient bien de le redire; de même que nous voyons qu'un homme né à la ville, quoique sans lettres, aperçoit et corrige le mauvais langage d'un homme de la campagne.

CHAPITRE IV.

Des devoirs d'un docteur chrétien.

Ainsi, tout homme qui explique et qui enseigne les divines Écritures, qui défend la foi et qui détruit l'erreur, est obligé d'enseigner à faire le bien et à fuir le mal; il doit tâcher d'abord, par son discours, de gagner ceux qui lui sont contraires, de ranimer l'auditeur peu attentif, et d'annoncer le sujet dont il s'agit à ceux qui ne le savent

quoque experimur exemplis? Nam sine præceptis rhetoricis novimus plurimos eloquentiores plurimis qui illa didicerunt; sine lectis vero et auditis eloquentium disputationibus vel dictionibus, neminem. Nam neque ipsa arte grammatica, qua discitur locutionis integritas, indigerent pueri, si eis inter homines, qui integre loquerentur, cresceere daretur et vivere. Nescientes quippe ulla nomina vitiorum, quidquid vitiosum cujusquam ore loquentis audirent, sana sua consuetudine reprehenderent et caverent; sicut rusticos urbani reprehendunt, etiam qui litteras nesciunt.

IV. Debet igitur divinarum Scripturarum tractator et doctor, defensor rectæ fidei ac debellator erroris, et bona docere, et mala de-

pas. Après qu'il aura mis ou trouvé dans ceux qui l'écoutent l'inclination, l'attention et la docilité, il n'a plus qu'à suivre naturellement son sujet, selon qu'il lui paraît devoir être traité. Si l'on est obligé d'instruire de quelque fait ceux à qui l'on parle, il le faut faire par un récit court et précis, si toutefois il en est besoin pour donner à connaître la chose en question. Mais, s'il s'agit d'appuyer des vérités qui paraissent douteuses, après avoir employé les instructions nécessaires, il faut en venir au raisonnement. Que s'il est plus important d'émouvoir les auditeurs que de les instruire, afin qu'ils aient le courage de faire ce qu'ils savent déjà, et qu'ils consentent et se déterminent à pratiquer les choses dont ils sont déjà persuadés, alors il faut donner plus de véhémence à ses discours; alors les prières, les menaces, les troubles, les instances, en un mot tout ce qui est capable d'émouvoir et d'agiter les cœurs, doit être mis en usage.

CHAPITRE V.

Il importe beaucoup plus à un orateur chrétien de parler sagement qu'éloquemment; comment il peut y réussir.

La plupart des hommes ne manquent jamais dans leurs discours de se servir de tout ce que je viens de dire. Mais

docere, atque in hoc opere sermonis conciliare adversos, remissos erigere, nescientibus quid agatur, quid exspectare debeant intimare. Ubi autem benevolos, intentos, dociles aut invenerit, aut ipse fecerit, cætera peragenda sunt, sicut postulat causa. Si docendi sunt qui audiunt, narratione faciendum est, si tamen indigeat, ut res de qua agitur innotescat. Ut autem quæ dubia sunt certa fiant, documentis adhibitis ratiocinandum est. Si vero qui audiunt movendi sunt potius quam docendi, ut in eo quod jam sciunt, agendo non torpeant, et rebus assensum, quas veras esse fatentur, accommodent, majoribus dicendi viribus opus est. Ibi obsecrationes et increpationes, concitationes et coercitiones, et quæcumque alia valent ad commovendos animos, sunt necessaria.

V. Et hæc quidem cuncta quæ dixi, omnes fere homines in iis

comme les uns le font grossièrement, désagréablement, froidement ; les autres finement, poliment, vivement ; celui qui entreprend de réussir dans le sujet que nous traitons, s'il ne peut pas encore raisonner et parler avec éloquence, doit du moins le faire avec sagesse pour l'utilité de ceux qui l'écoutent, quoiqu'ils en reçussent bien davantage s'il parlait éloquemment. Quant à celui qui est rempli d'une éloquence destituée de sagesse, on doit d'autant plus s'en défier, qu'on prend plus de plaisir à l'entendre dans les choses qu'il est inutile de savoir ; car, comme on trouve qu'il parle avec éloquence, on croit aisément qu'il parle avec vérité. Aussi cette réflexion n'a pas échappé à ceux même qui ont cru qu'on devait donner des préceptes de rhétorique ; car ils ont avoué que si la sagessse sans éloquence faisait peu de fruit dans une république, l'éloquence sans la sagesse faisait de très-grands maux et n'y faisait jamais de bien. Que si ceux qui nous ont laissé des règles de l'éloquence dans les livres où ils font profession d'en traiter, ont été cependant contraints par la force de la vérité d'avouer cette expérience, tout ignorants qu'ils étaient de la vraie sagesse, de cette sagesse suprême qui descend du Père des lumières, combien plus devons-nous avoir les mêmes sentiments, nous que cette sagesse divine a daigné recevoir au nombre de

quæ eloquendo agunt, facere non quiescunt : sed cum alii faciant obtuse, deformiter, frigide ; alii acute, ornate, vehementer ; illum ad hoc opus unde agimus, jam oportet accedere, qui potest disputare vel dicere sapienter, etiamsi non potest eloquenter, ut prosit audientibus, etiamsi minus quam prodesset, si et eloquenter posset dicere. Qui vero affluit insipienti eloquentia, tanto magis cavendus est, quanto magis ab eo in iis quæ audire inutile est, delectatur auditor, et eum quoniam diserte dicere audit, etiam vere dicere existimat. Hæc autem sententia nec illos fugit, qui artem rhetoricam docendam putarunt : fassi sunt enim sapientiam sine eloquentia parum prodesse civitatibus ; eloquentiam vero sine sapientia nimium obesse plerumque, prodesse nunquam (Cicero, lib. 1 de Inventione). Si ergo hoc illi qui præcepta eloquentiæ tradiderunt, in eisdem libris

ses enfants et de ses ministres? Or, un homme parle avec plus ou moins de sagesse, à proportion du plus ou moins de progrès qu'il a fait dans l'intelligence des Écritures, je ne dis pas en les lisant et en les retenant par cœur, mais en les comprenant bien et en examinant avec application leur véritable sens, car il y en a qui les lisent et qui les négligent. Ils les lisent pour les retenir, mais ils en négligent l'intelligence. On doit sans doute leur préférer ceux qui, en retenant moins les paroles, en découvrent le fond et la vérité des yeux du cœur. Mais celui-là est préférable aux uns et aux autres, qui sait en parler quand il veut, et les comprendre comme il faut. Or, à celui qui est obligé de dire avec sagesse ce qu'il ne peut dire avec éloquence, il est extrêmement nécessaire de retenir les termes de l'Écriture, car plus il se voit pauvre en lui-même, plus il doit s'enrichir de ces sortes de biens, afin que les paroles divines servent de preuves aux siennes, et que celui qui, par ses propres discours, était si petit, croisse en quelque manière en empruntant le témoignage et l'expression de ceux qui sont grands; car quand on ne peut plaire par ses discours, on peut plaire par ses raisons. A l'égard de ceux qui veulent non-seulement par-

in quibus id egerunt, veritate instigante coacti sunt confiteri, veram, hoc est supernam quæ a Patre luminum descendit, sapientiam nescientes; quanto magis nos non aliud sentire debemus, qui hujus sapientiæ filii et ministri sumus? Sapienter autem dicit homo tanto magis vel minus, quanto in Scripturis sanctis magis minusve profecit. Non dico in eis multum legendis memoriæque mandandis, sed bene intelligendis, et diligenter earum sensibus indagandis. Sunt enim qui eas legunt, et negligunt; legunt ut teneant, negligunt ne intelligant Quibus longe sine dubio præferendi sunt qui verba earum minus tenent, et cor earum sui cordis oculis vident. Sed utrisque ille melior qui et cum volet eas dicit, et sicut oportet intelligit.

Huic ergo qui sapienter debet dicere, etiam quod non potest eloquenter, verba Scripturarum tenere maxime necessarium est. Quanto enim se pauperiorem cernit in suis, tanto eum oportet in istis esse ditiorem; ut quod dixerit suis verbis, probet ex illis; et qui propriis verbis minor erat, magnorum testimonio quodammodo crescat. Pro-

ler sagement, mais éloquemment, comme il est certain qu'ils réussiront beaucoup plus s'ils peuvent faire l'un et l'autre, j'aime mieux les renvoyer à lire, à entendre et à imiter par leurs discours les hommes véritablement éloquents, que de leur enseigner à perdre leur temps avec les maîtres de la rhétorique, pourvu cependant que ceux qu'ils liront ou qu'ils entendront soient constamment reconnus et admirés comme des hommes qui ne parlent pas avec moins de sagesse que d'éloquence; car s'il y a du plaisir d'entendre les orateurs, il y a du profit d'entendre les sages. Aussi l'Écriture ne dit pas : la multitude des éloquents, mais *la multitude des sages est le vrai bien et la santé de l'univers*. Comme il faut souvent prendre des choses amères quand elles sont utiles, de même aussi il faut éviter la douceur quand elle est dangereuse. Mais que peut-il y avoir de meilleur que le mélange et la réunion de l'utilité et de l'agrément? Plus on désire ce qui est agréable, plus on profite aisément de ce qui est utile. Ainsi, convenons qu'il y a des auteurs ecclésiastiques qui ont parlé des choses divines non-seulement avec sagesse, mais avec éloquence, et l'on manquerait plutôt de temps pour les étudier et pour les lire, qu'ils

bando enim delectat, qui minus potest delectare dicendo. Porro qui non solum sapienter, verum etiam eloquenter vult dicere, quoniam profecto plus proderit, si utrumque potuerit; ad legendos vel audiendos et exercitatione imitandos eloquentes eum mitto libentius, quam magistris artis rhetoricæ vacare præcipio : si tamen ii qui leguntur et audiuntur, non solum eloquenter, sed etiam sapienter dixisse vel dicere veraci prædicatione laudantur. Qui enim eloquenter dicunt suaviter; qui sapienter, salubriter audiuntur. Propter quod non ait Scriptura, multitudo eloquentium; sed, « Multitudo sapientium sani- « tas est orbis terrarum (Sap. VI, 26). » Sicut autem sæpe sumenda sunt et amara salubria, ita semper vitanda est perniciosa dulcedo. Sed salubri suavitate, vel suavi salubritate quid melius? Quanto enim magis illic appetitur suavitas, tanto facilius salubritas prodest. Sunt ergo ecclesiastici viri qui divina eloquia non solum sapienter, sed eloquenter etiam tractaverunt : quibus legendis magis non sufficit tempus, quam deesse ipsi studentibus et vacantibus possunt.

ne manqueraient d'ouvrages pour absorber le plus grand loisir.

CHAPITRE VI.

Que la sagesse est jointe à l'éloquence dans les auteurs sacrés.

Quelqu'un peut-être, à l'occasion de ce que nous disons, est curieux de savoir si nos saints auteurs, inspirés du Saint-Esprit dans leurs livres qui nous font un corps de doctrine et d'instructions dont l'autorité est si pure et si respectable, doivent passer pour des hommes dont l'éloquence n'éclate pas moins que la sagesse. Mais cette question n'est difficile à résoudre ni à moi ni à ceux qui sentent ce que je dis; car, dans les endroits où je les comprends bien, il me semble qu'il n'y a rien de plus éloquent ni de plus sage, et j'ose même avancer que ceux qui entendent comme il faut ce qu'ils disent, comprennent en même temps qu'ils n'ont pu s'exprimer autrement; car, comme il y a une éloquence convenable aux jeunes gens, et une autre assortie aux personnes plus âgées, et qu'il n'y a plus d'éloquence sitôt qu'elle n'a plus de convenance et de proportion avec l'orateur, de même il y en a une proportionnée à ces hommes divins qui méritent si justement une souveraine autorité. Voilà celle qu'ils ont mise en usage. Nulle autre ne leur convenait,

VI. Hic aliquis forsitan quærit utrum auctores nostri, quorum scripta divinitus inspirata canonem nobis saluberrima auctoritate fecerunt, sapientes tantummodo, an eloquentes etiam nuncupandi sint. Quæ quidem quæstio apud meipsum, et apud eos qui mecum quod dico sentiunt, facillime solvitur. Nam ubi eos intelligo, non solum nihil eis sapientius, verum etiam nihil eloquentius mihi videri potest. Et audeo dicere, omnes qui recte intelligunt quod illi loquuntur, simul intelligere non eos aliter loqui debuisse. Sicut est enim quædam eloquentia quæ magis ætatem juvenilem decet. est quæ senilem; nec jam dicenda est eloquentia, si personæ non congruat eloquentis : ita est quædam, quæ viros summa auctoritate dignissimos planeque divinos decet. Hac illi locuti sunt, nec ipsos decet alia, nec alios ipsa : ipsis enim con-

et elle ne pouvait convenir à d'autres, car elle leur est propre, et plus elle paraît faible et rampante, plus elle s'élève au-dessus de l'éloquence profane, non par légèreté et par enflure, mais par sa naturelle et solide sublimité. Quand je rencontre des mystères et des profondeurs où je ne puis pénétrer, j'avoue que l'éloquence y est pour moi moins sensible, mais je ne doute pas toutefois qu'il n'y en ait autant que dans les endroits où je la découvre mieux. Aussi fallait-il que l'obscurité de ces paroles divines et salutaires fût accompagnée d'une éloquence où l'esprit eût à profiter non-seulement dans les découvertes qu'il ferait, mais aussi dans les difficultés propres à lui donner de l'action et de l'exercice. Je pourrais même, si j'en avais le loisir, faire voir à ceux qui préfèrent à la grandeur majestueuse du style des écrivains sacrés la vaine enflure de leur langage, que toutes les merveilles et tous les charmes de l'éloquence dont ils se glorifient, sont répandus partout dans les livres saints que la Providence a pris soin de nous donner pour nous instruire et nous faire passer de ce siècle corrompu à la bienheureuse éternité. Mais ce que ces grands hommes ont de commun avec les poètes et les orateurs païens n'est pas ce que j'admire le plus dans leurs écrits. Ce qui m'enchante, ce qui m'enlève, c'est de voir que, par une éloquence qui ne convient qu'à eux, ils aient si bien ménagé

gruit; alios autem, quanto videtur humilior, tanto altius non ventositate, sed soliditate transcendit. Ubi vero non eos intelligo, minus quidem mihi apparet eorum eloquentia, sed eam tamen non dubito esse talem, qualis est ubi intelligo. Ipsa quoque obscuritas divinorum salubriumque dictorum tali eloquentiæ miscenda fuerat, in qua proficere noster intellectus, non solum inventione, verum etiam exercitatione deberet.

Possem quidem, si vacaret, omnes virtutes et ornamenta eloquentiæ, de quibus inflantur isti qui linguam suam nostrorum auctorum linguæ, non magnitudine, sed tumore præponunt, ostendere in istorum Litteris sacris, quos nobis erudiendis, et ab hoc sæculo pravo in beatum sæculum transferendis, providentia divina providit. Sed non

l'usage qu'ils ont fait de l'éloquence profane, qu'il ne paraît, ni qu'elle manque à leurs discours, ni qu'elle en fasse le mérite et l'excellence. Aussi ne fallait-il pas qu'on s'aperçût, ni qu'ils la désaprouvassent, ni qu'ils la fissent trop valoir. Et, en effet, on les eût accusés, ou de la mépriser s'ils eussent trop évité de s'en servir, ou d'en être de serviles admirateurs s'il eût été trop aisé de la reconnaître dans leurs livres. Les paroles dont on se sert pour exprimer ce que l'on y dit, paraissent moins recherchées par celui qui les emploie, que placées d'elles-mêmes, s'il faut ainsi dire, pour servir aux choses qu'elles signifient, comme si l'on voulait nous faire entendre que quand la sagesse vient à sortir de sa demeure, qui est le cœur du sage, l'éloquence, sans même être appelée, se met aussitôt à sa suite comme une fidèle esclave qui ne la quitte jamais.

CHAPITRE VII.

Il montre admirablement bien, par des exemples de l'Écriture, que l'éloquence, comme une esclave inséparable, accompagne toujours la sagesse.

Qui ne voit pas ce qu'a voulu dire l'Apôtre, et avec quelle sagesse il a parlé quand il a dit : « Nous nous glorifions dans nos peines et nos afflictions, sachant que la

ipsa me plus quam dici potest in illa eloquentia delectant, quæ sunt his viris cum oratoribus Gentilium poetisve communia : illud magis admiror et stupeo, quod ista nostra eloquentia ita usi sunt per alteram quamdam eloquentiam suam, ut nec deesset eis, nec emineret in eis : quia eam nec improbari ab illis, nec ostentari oportebat; quorum alterum fieret, si vitaretur; alterum putari posset, si facile agnosceretur. Et in quibus forte locis agnoscitur a doctis, tales res dicuntur, ut verba quibus dicuntur, non a dicente adhibita, sed ipsis rebus velut sponte subjuncta videantur : quasi sapientiam de domo sua, id est pectore sapientis procedere intelligas, et tanquam inseparabilem famulam etiam non vocatam sequi eloquentiam.

VII. Quis enim non videat quid voluerit dicere, et quam sapienter

tribulation produit la patience, la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance. Or, cette espérance ne nous trompe point, parce que l'amour de Dieu a été rendu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné ? » Que si quelque ignorant docteur, s'il m'est permis de parler ainsi, soutient que l'Apôtre a suivi exactement dans cet endroit les règles de la rhétorique, tous les chrétiens habiles et non habiles ne se moqueront-ils pas de lui ? Et cependant on voit dans ce passage une figure que les Grecs appellent κλῖμαξ, et que, les latins, qui n'ont pas voulu dire *échelle*, nomment *gradation*, parce que les paroles, les pensées y sont liées l'une par l'autre, comme il paraît ici, où nous voyons que la *patience* est liée par *l'affection*, *l'épreuve* par *la patience* et *l'espérance* par *l'épreuve*. On y remarque encore une autre beauté, qui consiste en ce que, après avoir achevé de prononcer chacune de ces phrases courtes que nous appelons des membres détachés, et que les Grecs appellent κῶλα ou κόμματα, il vient une petite étendue de discours qu'ils appellent *période*, dont l'orateur suspend les parties jusqu'à ce qu'il ait achevé le dernier mot du dernier membre de la période. Dans cet exemple de saint Paul que nous rapportons, le premier membre ou la première phrase coupée qui est mise avant la période, c'est ceci : *L'affiction produit la patience ;* le second, *la patience produit l'épreuve ;* et le troisième, *l'épreuve produit l'espé-*

dixerit Apostolus : « Gloriamur in tribulationibus, scientes quia tribu- « latio patientiam operatur, patientia autem probationem, probatio « vero spem, spes autem non confundit : quia charitas Dei diffusa est « in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis (Rom. v, 3-5)? » Hic si quis, ut ita dixerim, imperite peritus artis eloquentiæ præcepta Apostolum secutum fuisse contendat, nonne a Christianis doctis indoctisque ridebitur? Et tamen agnoscitur hic figura, quæ κλῖμαξ græce, latine vero a quibusdam est appellata gradatio, quoniam scalam dicere noluerunt, cum verba vel sensa connectuntur alterum ex altero; sicut hic, ex tribulatione patientiam, ex patientia probationem, ex probatione spem connexam videmus. Agnoscitur et aliud decus, quoniam post aliqua pronuntiatonis voce singula finita,

rance. Ensuite vient ce cercle de discours que nous appelons *période*, qui contient aussi trois membres, dont le premier est : *Or, l'espérance ne nous trompe point ;* le second, *parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs ;* et le troisième, *par le Saint-Esprit, qui nous a été donné.* Tout cela s'enseigne méthodiquement dans l'art de rhétorique. Ainsi, quoique nous disions que saint Paul n'a pas suivi les règles de l'éloquence, nous ne nions pas pour cela que l'éloquence n'ait suivi sa sagesse.

Dans la seconde épître qu'il écrit aux Corinthiens, il reprend quelques faux apôtres d'entre les Juifs, qui parlaient mal de lui ; et comme il est contraint de faire son éloge, il le regarde comme une folie. Mais avec quelle sagesse et avec quelle éloquence traite-t-il cet endroit ! L'éloquence toutefois ne fait qu'accompagner la sagesse qui la conduit. L'éloquence suit, la sagesse va la première, sans trouver mauvais que l'autre la suive. « Je vous en avertis encore une fois, dit-il, que personne ne me prenne pour un insensé, » dans ce que je vais dire. « Ou du moins supportez ma folie, et permettez-moi de me glorifier un peu. Ce n'est pas, si vous voulez, selon le Seigneur que je parle, et croyez qu'il y a de l'imprudence dans ce que je

quæ nostri membra et cæsa, Græci autem κῶλα et κόμματα vocant, sequitur ambitus sive circuitus, quem περίοδον illi appellant, cujus membra suspenduntur voce dicentis, donec ultimo finiatur. Nam eorum quæ præcedunt circuitum membrum illud est primum, « quoniam tribulatio patientiam operatur ; » secundum, « patientia « autem probationem ; » tertium, « probatio vero spem. » Deinde subjungitur ipse circuitus, qui tribus peragitur membris, quorum primum est, « spes autem non confundit ; » secundum, « quia charitas « Dei diffusa est in cordibus nostris ; » tertium, « per Spiritum sanc- « tum qui datus est nobis. » At hæc atque hujuscemodi in elocutionis arte traduntur. Sicut ergo Apostolum præcepta eloquentiæ secutum fuisse non dicimus, ita quod ejus sapientiam secuta sit eloquentia, non negamus.

Scribens ad Corinthios, in secunda Epistola redarguit quosdam, qui erant ex Judæis pseudoapostoli, eique detrahebant : et quoniam seipsum

prends pour un sujet de me glorifier. Puisqu'il y en a tant qui se glorifient selon la chair, je puis bien me glorifier comme eux. Car étant sages comme vous êtes, vous souffrez sans peine les imprudents. Vous souffrez même qu'on vous tienne comme des esclaves, qu'on vous dévore, qu'on prenne vos biens, qu'on vous domine, qu'on vous frappe au visage ; c'est à ma confusion que je le dis, car nous passons pour avoir été trop faibles en ce point. Mais puisqu'il y en a qui sont si hardis à parler d'eux-mêmes, je veux bien faire cette imprudence en me rendant aussi hardi qu'eux. Sont-ils Hébreux? je le suis aussi. Sont-ils Israëlites? je le suis aussi. Sont-ils de la race d'Abraham? j'en suis aussi, Sont-ils ministres de Jésus-Christ? quand je devrais passer pour imprudent, j'ose dire que je le suis plus qu'eux. J'ai plus souffert de travaux, plus enduré de prisons, plus reçu de coups, je me suis souvent vu tout près de la mort. Cinq différentes fois j'ai reçu des Juifs trente-neuf coups de fouet. J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois. J'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer. J'ai été souvent dans les voyages, dans les périls sur les fleuves ; dans les périls des voleurs ; dans les périls de la part de ceux de ma na-

prædicare compellitur, hanc sibi velut insipientiam tribuens, quam sapienter dicit, quamque eloquenter? sed comes sapientiæ, dux eloquentiæ; illam sequens, istam præcedens et sequentem non respuens. « Iterum dico, » inquit, « ne quis me existimet insipientem esse ; alioquin velut in- « sipientem suscipite me, ut et ego modicum quid glorier. Quod loquor, « non loquor secundum Deum, sed quasi in stultitia, in hac substantia « gloriæ. Quoniam quidem multi gloriantur secundum carnem, et ego « gloriabor. Libenter enim sustinetis insipientes, cum sitis ipsi sa- « pientes. Toleratis enim si quis vos in servitutem redigit, si quis « devorat, si quis accipit, si quis extollitur, si quis in faciem vos « cædit. Secundum ignobilitatem dico, quasi nos infirmati simus. In « quo autem quis audet (in insipientia dico), audeo et ego. Hebræi « sunt? et ego. Israelitæ sunt? et ego. Semen Abrahæ sunt? et ego. « Ministri Christi sunt? (insipiens dico) super ego. In laboribus plu- « rimum, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in

tion ; dans les périls de la part des payens ; dans les périls au milieu des villes ; dans les périls au milieu des déserts ; dans les périls sur la mer ; dans les périls entre les faux frères ; j'ai souffert toutes sortes de travaux et de fatigues, les veilles fréquentes, la faim et la soif, les jeûnes réitérés, le froid et la nudité. Outre ces maux extérieurs, le soin que j'ai de toutes les églises attire sur moi une foule d'affaires qui m'assiégent tous les jours. Qui est faible sans que je m'affaiblisse? Qui est scandalisé sans que je brûle? Que s'il faut se glorifier de quelque chose, je me glorifierai de mes peines et de mes souffrances. » Pour peu qu'on ait les yeux ouverts, on voit combien de sagesse il y a dans ces paroles ; et, en quelque profond assoupissement que l'on soit, on aperçoit assez la rapidité du fleuve d'éloquence avec laquelle elles ont coulé. Or, celui qui a remarqué tout ce qu'il y a de beau dans cet endroit, reconnaît que ces phrases coupées, que les Grecs appellent κόμματα, et ces membres et ces périodes dont j'ai parlé un peu auparavant, et qui sont placés avec une variété si bien assortie au sujet, sont toute la beauté, et comme la vie et l'âme de tout ce discours, et font sur les esprits les moins éclairés, et sur les cœurs les moins sensibles, des impres-

« mortibus sæpius. A Judæis quinquies, quadraginta una minus ac-
« cepi. Ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium
« feci : nocte et die in profundo maris fui ; in itineribus sæpe, peri-
« culis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis
« ex gentibus, periculis in civitate, periculis in deserto, periculis in
« mari, periculis in falsis fratribus : in labore et ærumna, in vigiliis
« sæpius, in fame et siti, in jejuniis sæpius, in frigore et nuditate :
« præter illa quæ extrinsecus sunt, incursus in me quotidianus, sol-
« licitudo omnium Ecclesiarum. Quis infirmatur, et ego non infir-
« mor? quis scandalizatur, et ego non uror? Si gloriari oportet, in
« iis quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor (II Cor. XI, 16-30). »
Quanta sapientia ista sint dicta vigilantes vident. Quanto vero etiam eloquentiæ cucurrerint flumine, et qui stertit advertit.

Porro autem qui novit, agnoscit quod ea cæsa qræ κόμματα Græci vocant, et membra, et circuitus, de quibus paulo ante disserui, cum

sions agréables et touchantes ; car, dès le commencement de ce grand passage que nous avons inséré ici, ce ne sont que tours différents. La première période est la plus petite, c'est-à-dire de deux membres, car elle n'en peut avoir moins de deux, quoiqu'elle en puisse avoir d'avantage. La voici : « Je vous le dis encore une fois, que personne ne « me juge imprudent dans le récit que je vais faire. » Il en suit un des trois membres. « Si cependant vous me « trouvez tel, souffrez-moi comme imprudent et permet-« tez-moi de me glorifier un peu. » La troisième a quatre membres : « A l'égard de ce que je vous dis, croyez si vous « voulez que ce n'est pas selon le Seigneur, mais que je « fais paraître de l'imprudence dans ce que je prends pour « un sujet de me glorifier. » La quatrième en a deux : « Puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je puis « bien me glorifier comme eux. » La cinquième en a deux aussi : « Car étant sage comme vous êtes, vous souffrez « sans peine les imprudents. » Et la sixième encore deux : « Si quelqu'un vous traite en esclaves, vous le souffrez. » Ensuite il met trois petites phrases détachées : « Si quel-« qu'un vous dévore, si quelqu'un prend votre bien, si « quelqu'un vous domine. » Après trois petits membres

decentissima varietate interponerentur, totam istam speciem dictionis, et quasi ejus vultum, quo etiam indocti delectantur moventurque, fecerunt. Nam unde cæpimus hunc locum inserere, circuitus sunt : primus minimus, hoc est bimembris ; minus enim quam duo membra circuitus habere non possunt, plura vero possunt : ergo ille primus est, « Iterum « dico, ne quis me existimet insipientem esse. » Sequitur alius trimembris, « Alioquin velut insipientem suscipite me, ut et ego modicum « quid glorier. » Tertius qui sequitur membra habet quatuor, « Quod « loquor, non loquor secundum Deum, sed quasi in stultitia, in hac « substantia gloriæ. » Quartus duo habet, « Quandoquidem multi glo-« riantur secundum carnem, et ego gloriabor. » Et quintus habet duo, « Libenter enim sustinetis insipientes, cum sitis ipsi sapientes. » Etiam sextus bimembris est, « Toleratis enim, si quis vos in servitutem redi-« git. » Sequuntur tria cæsa, « Si quis devorat, si quis accipit, si quis « extollitur. » Deinde tria membra, « Si quis in faciem vos cædit, se-

de période : « Si quelqu'un vous frappe au visage, c'est à « ma confusion que je le dis, puisqu'on trouve que nous « avons été trop faibles en ce point. » Il ajoute une autre période encore à trois membres : « Dans les choses où ils « ont la hardiesse de parler d'eux-mêmes (je les dis avec « imprudence), je suis aussi hardi qu'eux. » Ensuite, à chaque phrase coupée qu'il rapporte par interrogation, il en ajoute une semblable pour réponse. A trois interrogations, trois réponses : « Sont-ils Hébreux? je le « suis aussi. Sont-ils Israëlites? je le suis aussi. Sont- « ils de la race d'Abraham? j'en suis aussi. » Et après avoir mis une quatrième phrase détachée, il n'en ajoute point de semblables; mais il y répond par une opposition qui enchérit. « Sont-ils ministres de Jésus-Christ? « Quand je devrais passer pour imprudent à le dire, je « le suis encore plus qu'eux. » Quatre petites phrases coulent modestement sans nulle interruption : « J'ai plus « souffert de travaux, plus enduré de prisons, plus reçu « de coups; j'ai été plus souvent exposé à la mort. » Après il vient comme à la traverse une courte période dont les membres se distinguent en les prononçant en sorte qu'il y ait au premier : « Cinq différentes fois « par les Juifs, » et au second qui y est joint, « j'ai reçu

« cundum ignobilitatem dico, quasi nos infirmati simus. » Additur trimembris circuitus, « In quo autem quis audet (in insipientia dico), « audeo et ego. » Hinc jam singulis quibusque cæsis interrogando positis, singula itidem cæsa responsione redduntur, tria tribus, « Hebræi « sunt? et ego. Israelitæ sunt? et ego. Semen Abrahæ sunt? et ego. » Quarto autem cæso simili interrogatione posito, non alterius cæsi, sed membri oppositione respondet, « Ministri Christi sunt? (insipiens « dico super ego. » Jam cæsa quatuor sequentia, remota decentissime interrogatione funduntur, « In laboribus plurimum, in carceribus « abundantius, in plagis supra modum, in mortibus sæpius. » Deinde interponitur brevis circuitus, quoniam suspensa pronuntiatione distinguendum est, « A Judæis quinquies, » ut hoc sit unum membrum, cui connectitur alterum, « quadraginta una minus accepi. » Inde reditur ad cæsa, et ponuntur tria, « Ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum,

« trente-neuf coups de fouet. » De là il revient aux phrases détachées, et il en met trois. « J'ai été battu de « verges par trois fois ; j'ai été lapidé une fois ; j'ai fait « naufrage trois fois. » Un membre seul suit après : « J'ai « passé un jour et une nuit au fond de la mer. » L'on voit couler ensuite, avec une rapidité juste et réglée, quatorze phrases courtes et concises : « J'ai été souvent dans les « voyages ; dans les périls sur les fleuves ; dans les périls « des voleurs ; dans les périls de la part de ceux de ma na- « tion ; dans les périls de la part des payens ; dans les périls « au milieu des villes; dans les périls au milieu des déserts; « dans les périls sur la mer ; dans les périls entre les faux « frères ; j'ai souffert toutes sortes de travaux et de fatigues, « les veilles fréquentes, la faim et la soif, les jeûnes réitérés, « le froid et la nudité. » Il met après une période de trois membres : « Outre ces maux extérieurs, une foule d'affai- « res m'assiége tous les jours, le soin que j'ai de toutes les « églises. » Il joint à cette période deux autres membres par interrogation : « Qui est faible, sans que je m'affai- « blisse? Qui est scandalisé, sans que je brûle ? » Enfin tout ce beau passage, qui ne donne pas le temps de respi- rer, se termine par une période de deux membres : « Que « s'il faut se glorifier de quelque chose, je me glorifierai

ter naufragium feci. » Sequitur membrum, « Nocte ac die in profundo « maris fui. » Deinde quatuordecim cæsa decentissimo impetu pro- fluunt, « In itineribus sæpe, periculis fluminum, periculis latronum, « periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, « periculis in deserto, periculis in mari, periculis in falsis fratri- « bus : in labore et ærumna, in vigiliis sæpius in fame et siti, in je- « juniis sæpius, in frigore et nuditate. » Post hæc interponit trimem- brem circuitum, « Præter illa quæ extrinsecus sunt, incursus in me « quotidianus, sollicitudo omnium Ecclesiarum. » Et huic duo mem- bra percontatione subjungit, « Quis infirmatur, et ego non infir- « mor? quis scandalizatur, et ego non uror? » Postremo totus iste quasi anhelans locus, bimembri circuitu terminatur, « Si gloriari opor- « tet, in iis quæ infirmitatis meæ sunt gloriabor. » Quod vero post hunc impetum interposita narratiuncula quodammodo requiescit et re-

« de mes peines et de mes souffrances. » Mais après ce torrent d'éloquence divine, qui pourrait dire combien de beauté et d'agrément renferme ce petit récit qu'il insère en cet endroit comme pour se reposer et reposer l'auditeur? Car après avoir dit : « Dieu qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est béni dans tous les « siècles, sait que je ne mens pas. » Il raconte en peu de mots les périls qu'il a courus, et dont il est heureusement sorti.

Il serait trop long de poursuivre le reste, et de montrer de semblables choses dans d'autres endroits de l'Écriture. Que serait-ce, si seulement dans ce que je viens de rapporter j'avais voulu faire remarquer dans l'expression toutes les figures tant vantées que la rhétorique enseigne? Mais quand je l'aurais fait, n'eût-il pas encore été plus aisé d'ennuyer les savants et les sages, que de satisfaire aux maîtres de l'art? J'en aurais toujours trop dit pour les uns, et jamais assez pour les autres; car quand on enseigne ces préceptes, on les fait beaucoup valoir. Ils s'achètent bien chèrement, et se vendent avec beaucoup d'ostentation. Je crains même que le détail que je fais ici ne se ressente de cette vanité que je condamne; mais il a fallu répondre aux faux savants, qui croient que nos saints auteurs sont à mépriser, non pour ne pas avoir, mais pour

quiescere facit auditorem, quid decoris, quid delectationis babeat, satis dici non potest. Sequitur enim dicens : « Deus et Pater Domini « nostri Jesu Christi scit, qui est benedictus in sæcula, quod non « mentior (II Cor. XI, 31.) » Ac deinde quomodo periclitatus fuerit, et quomodo evaserit, brevissime narrat.

Longum est cætera persequi, vel aliis sanctarum Scripturarum locis ista monstrare. Quid, si etiam figuras locutionis quæ illa arte traduntur, in iis saltem quæ de Apostoli eloquio commemoravi, ostendere voluissem? nonne facilius graves homines me nimium, quam quisquam studiosorum sibi sufficientem putarent? Hæc omnia quando a magistris docentur, pro magno habentur, magno emuntur pretio, magna jactatione venduntur. Quam jactationem etiam ego redolere vereor, dum ista sic dissero. Sed male doctis hominibus responden-

ne pas vanter cette éloquence que ces maîtres de l'art aiment avec trop d'excès. Quelqu'un croira peut-être que j'ai choisi l'apôtre saint Paul comme le seul modèle d'éloquence que nous ayons; car dans l'endroit où il dit : *Quoique je sois grossier et peu instruit pour la parole, il n'en est pas de même pour la science;* il semble plutôt parler ainsi, comme s'il en demeurait d'accord avec ses ennemis, que d'avouer la chose comme s'il la croyait vraie. Car s'il eût dit : Je suis grossier, à la vérité, pour la parole, et qu'il n'eût pas ajouté : *Mais il n'en est pas ainsi pour la science.* On ne pourrait nullement entendre autre chose. Il n'hésita pas d'avouer qu'il avait la science, sans laquelle il n'eût pu être le docteur des nations. Mais si nous citons quelques passages de lui pour montrer son éloquence, nous les tirons assurément des mêmes épîtres que ses ennemis jaloux de sa gloire, et qui méprisaient ses discours quand il était présent, reconnaissent pour être remplis de force et d'autorité. Ainsi je vois bien qu'il faut que je rapporte quelque chose de l'éloquence des prophètes, où il y a tant de mystères cachés sous les figures. Mais plus les vérités y sont enveloppées d'expressions métaphoriques, plus on les goûte avec plaisir quand on les a dévoilées. Dans ce que je vais rapporter ici, je ne m'oblige pas de donner l'explication des

dum fuit, qui nostros auctores contemnendos putant, non quia non habent, sed quia non ostentant, quam nimis isti diligunt, eloquentiam.

Sed forte quis putat, tanquam eloquentem nostrum elegisse me apostolum Paulum. Videtur enim ubi ait, « Etsi imperitus sermone, sed « non scientia (Ibid. 6), » quasi concedendo obtrectatoribus sic locutus, non tanquam id verum agnosceret, confitendo. Si autem dixisset. « Imperitus » quidem « sermone sed non scientia, » nullo modo aliud posset intelligi. Scientiam plane non cunctatus est profiteri, sine qua esse doctor Gentium non valeret. Certe si quid ejus proferimus ad exemplum eloquentiæ, ex illis Epistolis utique proferimus, quas etiam ipsi obtrectatores ejus, qui sermonem præsentis contemptibilem putari volebant, graves et fortes esse confessi sunt (Id. X, 10). Dicendum ergo mihi aliquid esse video et de eloquentia Prophetarum, ubi per

choses, mais de faire seulement valoir la manière dont elles sont dites, et je le tirerai particulièrement d'un prophète qui, n'ayant d'autre emploi que celui de garder des troupeaux, comme il le dit lui-même, fut tiré de là par l'ordre de Dieu, et envoyé de sa part pour prophétiser à son peuple. J'affecterai même de ne pas suivre la version des Septante ; car comme ils l'on faite par une particulière inspiration de Dieu, ils semblent dans quelques endroits avoir expliqué les choses autrement qu'elles ne sont dans la langue originale, pour avertir par là le lecteur d'y chercher un sens spirituel? Et c'est aussi ce qui fait qu'ils ont quelques endroits plus obscurs, parce qu'ils sont plus figurés. Mais nous rapporterons ces paroles de la manière qu'elles ont été traduites d'hébreu en latin par le savant prêtre Jérôme, parfaitement habile dans l'une et dans l'autre langue. Voici donc comment s'écrie ce prédicateur champêtre, cet homme autrefois habitant des forêts et devenu prophète, quand il reprend les impies, les superbes, les prodigues, et par conséquent les hommes peu animés de charité pour leurs frères : « Malheur à vous qui vivez en Sion dans l'abondance de toutes choses, et qui mettez votre confiance en la montagne de Samarie, grands, qui êtes les chefs du peuple, qui entrez avec une pompe fas-

tropologiam multa obteguntur. Quæ quanto magis translatis verbis videntur operiri, tanto magis cum fuerint aperta dulcescunt. Sed hoc loco tale aliquid commemorare debeo, ubi quæ dicta sunt non cogar exponere, sed commendem tantum quomodo dicta sint. Et ex illius prophetæ libro potissimum hoc faciam, qui se pastorem vel armentarium fuisse dicit, atque inde divinitus ablatum atque missum, ut Dei populo prophetaret (Amos. VII, 14, 15). Non autem secundum Septuaginta interpretes, qui etiam ipsi divino Spiritu interpretati, ob hoc aliter videntur nonnulla dixisse, ut ad spiritualem sensum scrutandum magis admoneretur lectoris intentio ; unde etiam obscuriora nonnulla, quia magis tropica, sunt eorum : sed sicut ex hebræo in latinum eloquium, presbytero Hieronymo utriusque linguæ perito interpretante, translata sunt.

Cum igitur argueret impios, superbos, luxuriosos, et fraternæ ideo

tueuse dans les assemblées d'Israël! Passez à Chalanne, et la considérez. Allez de là dans Émath la grande, et descendez à Geth, au pays des Philistins, et dans les royaumes qui dépendent de ces villes, et voyez si les terres qu'ils possèdent sont plus étendues que celles que vous possédez. Vous, que Dieu réserve pour le jour de l'affliction, et qui êtes prêts d'être asservis à un roi barbare; qui dormez sur des lits d'ivoire, et qui employez les temps du sommeil pour satisfaire votre mollesse; qui mangez les agneaux les plus excellents et des veaux choisis de tout le troupeau; qui accordez vos voix au son de la harpe. Ces hommes ont cru qu'ils imitaient David, en se servant comme lui d'instruments de musique. Ils boivent le vin à pleines coupes, et sont parfumés des huiles de senteur les plus précieuses, et ils sont insensibles à l'affliction de Joseph. » Je voudrais bien savoir si ces éloquents docteurs, qui regardent avec mépris nos prophètes comme des gens destitués de science et à qui la politesse et la beauté du langage est entièrement inconnue, auraient souhaité de s'exprimer autrement, s'ils avaient eu à traiter la même matière et devant les mêmes personnes, si néanmoins ils avaient voulu parler avec sagesse? Car, qu'est-ce que des oreilles pures et délicates peuvent désirer de plus que ce

negligentissimos charitatis, rusticus vel ex rustico iste propheta exclamavit, dicens : « Væ qui opulenti estis in Sion, et confiditis in monte « Samariæ. optimates capita populorum, ingredientes pompaticæ do- « mum Israel! Transite in Chalanne, et videte. et ite inde in Emath « magnam, et descendite in Geth Palæstinorum, et ad optima quæ- « que regna horum, si latior terminus eorum termino vestro est. Qui « separati estis in diem malum, et appropinquatis solio iniquitatis. « Qui dormitis in lectis eburneis, et lascivitis in stratis vestris : qui « comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti : qui cani- « tis ad vocem psalterii. Sicut David putaverunt se habere vasa can- « tici, bibentes in phialis vinum, et optimo unguento delibuti : et ni- « hil patiebantur super contritione Joseph (Amos. VI, 1-6). » Numquidnam isti, qui Prophetas nostros tanquam ineruditos et elocutionis ignaros veluti docti disertique contemnunt, si aliquid eis tale vel in

discours? Avec quel bruit d'abord l'invective par où il commence va-t-elle heurter contre les sens assoupis, pour les réveiller. « Malheur à vous, dit-il, qui vivez en Sion « dans l'abondance de toutes choses, et qui mettez votre « confiance en la montagne de Samarie, grands, qui êtes « les chefs des peuples, qui entrez avec une pompe fas- « tueuse dans les assemblées d'Israël! » Ensuite, pour montrer leur ingratitude à l'égard des bienfaits de Dieu, qui leur avait donné un si vaste royaume, et la vaine confiance qu'ils avaient en la montagne de Samarie, où l'on rendait hommage aux idoles : « Passez, ajoute-t-il, « à Chalanne, et la considérez. Allez de là dans Émath la « grande; descendez à Geth, au pays des Philistins, et « dans les royaumes qui dépendent de ces villes, et voyez « si les terres qu'ils possèdent sont plus étendues que « celles que vous possédez. » Les noms de tous ces lieux qu'il cite sont autant de flambeaux qui donnent de l'éclat et de l'ornement au discours du Prophète. De plus, quelle variété bien ménagée dans ces paroles qu'il ajoute : « Vous, qui êtes dans l'abondance, et qui y mettez votre « confiance, passez, allez, descendez! » Après il prédit la captivité future, qui est prête d'arriver sous le règne d'un roi impie, par ces paroles : « Vous qui êtes réservés

tales dicendum fuisset, aliter se voluissent dicere, qui tamen eorum insanire noluissent?

Quid enim est quod isto eloquio ores sobriæ plus desiderent? Primo ipsa invectio, quasi sopitis sensibus, ut evigilarent, quo fremitu illisa est? « Væ qui opulenti estis in Sion, et confiditis in monte Samariæ, « optimates capita populorum, ingredientes pompatice domum Israel! » Deinde ut beneficiis Dei, qui eis ampla spatia regni dedit, ostendat ingratos, quoniam confidebant in monte Samariæ, ubi utique idola colebantur, « Transite, » inquit, « in Chalanne, et videte, et ite inde « in Emath magnam, et descendite in Geth Palæstinorum, et ad op- « tima quæque regna horum, si latior terminus eorum termino vestro « est. » Simul etiam cum ista dicuntur, locorum nominibus tanquam luminibus ornatur eloquium quæ sunt Sion, Samaria, Chalanne, Emath magna, et Geth Palæstinorum. Deinde verba quæ his adjunguntur

« pour le jour de l'afliction, et prêts d'être asservis à un « roi barbare. » Il décrit ensuite leurs œuvres de mollesse et de prodigalité en ces termes : « Qui dormez sur des lits « d'ivoire, et employez les temps du sommeil pour satis- « faire votre mollesse ; qui mangez les agneaux les plus « excellents, et des veaux choisis de tout le troupeau. » Ces six dernières phrases font trois périodes, qui ont chacune deux membres. Car il ne dit pas : « Vous qui êtes « réservés pour le jour de l'affliction ; qui êtes prêts d'être « asservis à un roi barbare, qui dormez sur des lits d'i- « voire ; qui employez les temps du sommeil pour satis- « faire votre mollesse ; qui mangez les agneaux les plus « excellents ; qui choisissez les veaux les meilleurs de « tout le troupeau. » S'il eût parlé de la sorte, il y eût eu, à la vérité, de la beauté à voir couler ces six phrases par un seul pronom répété six fois, et la voix de celui qui les récite en aurait marqué la différence. Mais il est bien plus beau d'en voir deux ensemble réunis sous le même pronom, et qui expriment aussi trois différentes pensées, dont la première regarde la prédiction de la captivité : « Qui êtes réservés pour le jour de l'affliction et prêts « d'être asservis à un roi barbare. » La seconde pensée regarde la mollesse de ce peuple voluptueux à qui il parle

locis, decentissime variantur : « Opulenti estis, confiditis, transite, ite, « descendite. »

Consequenter denuntiatur futura sub iniquo rege appropinquare captivitas, cum adjungitur, « Qui separati estis in diem malum, et ap- « propinquatis solio iniquitatis. » Tunc subjiciuntur merita luxuriæ, « Qui dormitis in lectis eburneis, et lacivitis in stratis vestris : qui « comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti. » Ista sex membra, tres bimembres circuitus ediderunt. Non enim ait, Qui separati estis in diem malum, qui appropinquatis solio iniquitatis, qui dormitis in lectis eburneis, qui lascivitis in stratis vestris, qui comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti ; si ita diceretur, esset quidem et hoc pulchrum, ut ab uno pronomine repetito singula sex membra decurrerent, et pronuntiantis voce singula finirentur : sed pulchrius factum est, ut eidem pronomini essent bina subnexa, quæ tres

de cette sorte : « Qui dormez sur des lits d'ivoire, et em-
« ployez les temps du sommeil pour satisfaire votre mol-
« lesse. » La troisième regarde leur voracité et leur in-
tempérance, exprimée par ces mots : « Qui mangez les
« agneaux les plus excellents, et choisissez les meilleurs
« veaux du troupeau. » De manière qu'il est au pouvoir
de celui qui prononce ce passage de s'arrêter à chaque
phrase et d'en faire six membres, ou de ne mettre quel-
que intervalle qu'avant le premier, le troisième et le cin-
quième, en sorte qu'en lisant le second au premier, le
quatrième au troisième, le sixième au cinquième, ils fas-
sent justement trois périodes proportionnées, chacune de
deux membres, dont la première fasse voir le malheur
dont la nation est menacée; la seconde l'excès de leurs vo-
luptés et de leur mollesse, et la troisième leur intempé-
rance et leurs profusions. Il attaque ensuite leur avidité
pour les plaisirs qui flattent l'oreille; mais après avoir
dit : « Qui accordez vos voix au son de la harpe, » sachant
que la musique n'est pas incompatible avec la sagesse,
quand on en sait modérer l'usage. Par un admirable tour
d'éloquence, il arrête tout à coup le torrent de son invec-
tive, il cesse de parler à eux, et parle d'eux cependant
toujours. Puis, pour nous apprendre à discerner entre la
musique réglée par la sagesse, et celle que la passion pro-

sententias explicarent; unam ad captivitatis prænuntiætionem, « Qui
« separati estis in diem malum, et appropinquatis solio iniquitatis ; »
alteram ad libidinem, « Qui dormitis in lectis eburneis, et lascivitis
« in stratis vestris ; » ad voracitatem vero tertiam pertinentem, « Qui
« comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti : » ut in po-
testate sit pronuntiantis, utrum singula finiat, et membra sint sex, an
primum et tertium et quintum voce suspendat, et secundum primo,
quartum tertio, sextum quinto connectendo, tres bimembres circuitus
decentissime faciat; unum quo calamitas imminens, alterum quo lec-
tus impurus, tertium quo prodiga mensa monstretur.

Deinde luxuriosam remordet aurium voluptatem. Ubi cum dixisset,
« Qui canitis ad vocem psalterii, » quoniam potest exerceri sapienter
a sapientibus musica, mirabili decore dicendi, invectionis impetu re-

duit, il ne dit pas : « Qui accordez vos voix au son de la « harpe, et qui croyez imiter David en vous servant comme « lui d'instruments de musique. » Mais, après avoir dit ce que des hommes passionnés méritaient d'entendre : « Qui accordez vos voix au son de la harpe, » il fait en quelque façon remarquer aux autres leur ignorance, quand il ajoute : « Ils ont cru imiter David en se servant d'in-« struments de musique, buvant le vin à pleines coupes, « et se parfumant des huiles de senteur les plus précieu-« ses. » Ces trois derniers articles se disent mieux quand, avant de finir par le troisième, on arrête quelque temps sur les deux premiers membres de la période.

Enfin il termine tout ce passage par ces paroles : *Et ils sont insensibles à l'affliction de Joseph.* Soit que cela se prononce tout de suite, et n'en faisant qu'un seul membre, soit que pour en faire deux et pour y donner plus de grâce on s'arrête après avoir dit : *Et ils sont insensibles ;* et qu'après cette suspension on ajoute, *à l'affliction de Joseph.* C'est toujours avec un ornement admirable qu'on ne dit point : *Ils sont insensibles à l'affliction de leur frère,* et qu'à la place du mot *frère*, on a dit *Joseph*, afin que chaque frère fût signifié par le nom de celui dont les frères ont rendu la réputation si éclatante, soit par les maux qu'il en a reçus, soit par les biens qu'il leur a faits. Je ne

laxato, et non ad illos, sed de illis jam loquens, ut nos musicam sapientis a musica luxuriantis distinguere commoneret, non ait, Qui canitis ad vocem psalterii, et sicut David putatis vos habere vasa cantici : sed cum illud ad illos dixisset, quod luxuriosi audire deberent, « Qui canitis ad vocem psalterii, » imperitiam quoque eorum aliis quodammodo indicavit, adjungens, « Sicut David putaverunt se habere « vasa cantici, bibentes in phialis vinum, et optimo unguento delibuti. » Tria hæc melius pronuntiantur, si suspensis duobus prioribus membris circuitus, tertio finiantur.

Jam vero quod his omnibus adjicitur, « Et nihil patiebantur super « contritione Joseph, sive continuatim dicatur ut unum sit membrum, sive decentius suspendatur, « et nihil patiebantur, » et post hanc distinctionem inferatur, « super contritione Joseph, » atque sit

sais si dans l'art de rhétorique que nous avons appris, et que nous avons ensuite enseigné, il y est parlé de quelque figure semblable à celle-ci, où le nom de Joseph fait entendre en général toutes sortes de frères. Mais je puis dire qu'il serait assez inutile d'en marquer la beauté, et de dire à quiconque ne la sent pas combien elle plaît à ceux qui la lisent et qui la comprennent. On peut trouver encore beaucoup d'autres instructions pour l'éloquence dans ce même passage que nous avons cité pour exemple; mais un auditeur bien disposé est moins instruit par la discussion la plus exacte qu'on en pourrait faire, qu'il n'est animé quand on le prononce avec force et avec ardeur. Car ce n'est point là l'ouvrage de l'industrie humaine, mais l'effusion de l'esprit de Dieu, qui se répand avec sagesse et avec éloquence, non que la sagesse ait affecté de parler éloquemment, mais parce que l'éloquence n'abandonne point la sagesse; car (comme quantité de grands orateurs l'ont bien aperçu et l'ont bien su dire) s'il est constant qu'on ne ferait jamais nulles observations et nulles remarques sur les choses qui se prononcent par l'art de la rhétorique, et qu'on ne les réduirait point en méthodes, si l'on ne les avait auparavant aperçus dans l'esprit des orateurs, qu'y a-t-il de surprenant que ces traits et

bimembris circuitus; miro decore non dictum est, nihil patiebantur super contritione fratris, sed positus est pro fratre, « Joseph, » ut quicumque frater proprio significaretur ejus nomine, cujus ex fratribus fama præclara est, vel in malis quæ pendit, vel in bonis quæ rependit. Iste certe tropus ubi Joseph quemcumque fratrem facit intelligi, nescio utrum illa quam didicimus et docuimus, arte tradatur. Quam sit tamen pulcher, et quemadmodum afficiat legentes atque intelligentes, non opus est cuiquam dici, si ipse non sentit.

Et plura quidem, quæ pertinent ad præcepta eloquentiæ, in hoc ipso loco, quem pro exemplo posuimus, possunt reperiri. Sed bonum auditorem, non tam si diligenter discutiatur, instruit, quam si ardenter pronuntietur, accendit. Neque enim hæc humana industria composita, sed divina mente sunt fusa et sapienter et eloquenter: non intenta in eloquentiam sapientia, sed a sapientia non recedente elo-

ces beautés d'éloquence se trouvent dans l'esprit de ceux qui sont envoyés et inspirés par le Créateur des esprits? Ainsi, outre la sagesse que nous reconnaissons dans les auteurs sacrés, nous y devons reconnaître aussi l'éloquence, mais une éloquence telle qu'elle convenait à des hommes de ce caractère.

CHAPITRE VIII.

Quoique l'obscurité des saints auteurs soit éloquente, l'orateur chrétien ne doit pas néanmoins l'imiter.

Mais quoique nous les prenions pour modèles de la belle éloquence dans quelques endroits de leurs écrits où ils sont aisés à entendre, nous ne devons pas cependant penser que nous puissions en aucune manière les imiter dans les choses que, pour notre véritable utilité, ils ont enveloppées d'obscurités et de figures, afin de donner de l'exercice et de la sagacité aux esprits des lecteurs; de prévenir l'ennui et d'irriter les désirs de ceux qui veulent s'instruire; ou bien, enfin, pour cacher les vérités saintes aux impies, afin qu'ils en soient plus excités à se convertir, ou tout à fait séparés de la connaissance et de la pureté de nos mystères. Car ils ont écrit de cette façon, afin que

quentia. Si enim, sicut quidam disertissimi atque acutissimi viri videre ac dicere potuerunt, ea quæ velut oratoria arte discuntur, non observarentur et notarentur, et in hanc doctrinam non re digerentur, nisi prius in oratorum invenirentur ingeniis; quid mirum si et in istis inveniantur, quos ille misit qui facit ingenia? Quapropter et eloquentes quidem, non solum sapientes, canonicos nostros auctores doctoresque fateamur, tali eloquentia, qualis personis ejusmodi congruebat.

VIII. Sed nos etsi de litteris eorum, quæ sine difficultate intelliguntur nonnulla sumimus elocutionis exempla; nequaquam tamen putare debemus imitandos eos nobis esse in iis quæ ad exercendas et elimandas quodammodo mentes legentium, et ad rumpenda fastidia atque acuenda studia discere volentium, celandos quoque, sive ut ad pietatem convertantur, sive ut a mysteriis secludantur, animos impio-

ceux qui viendraient après eux, et qui les comprenant bien en donneraient l'intelligence aux peuples, trouvassent dans l'Église sainte une nouvelle grâce, différente, à la vérité, mais qui serait une suite et une dépendance de celle qu'ils avaient reçue. Ainsi ceux qui les expliquent ne doivent pas parler comme si revêtus d'une semblable autorité ils écrivaient d'une manière qui eût encore besoin d'explication par quelque autre ; mais leur soin principal doit être de travailler à se rendre très-intelligibles dant ce qu'ils disent, et de s'exprimer avec le plus de netteté et de clarté qu'il leur est possible, de sorte qu'il n'y ait qu'une invincible stupidité qui tienne contre leurs éclaircissements, et que, dans la subtilité et la difficulté des choses que nous voulons exprimer et mettre au jour, nos façons de parler ne soient pas un obstacle qui diminue ou qui retarde l'intelligence de ce que nous voulons faire entendre.

CHAPITRE IX.

Comment il faut traiter des choses difficiles et obscures.

Il y a certaines vérités qui, d'elles-mêmes, ne se font point entendre, ou ce n'est du moins qu'avec peine, quelque netteté et quelque lumière qu'il puisse y avoir dans le langage de celui qui les dit. Ces sortes de choses ne

rum, utili ac salubri obscuritate dixerunt. Sic quippe illi locuti sunt, ut posteriores qui eos recte intelligerent et exponerent, alteram gratiam, disparem quidem, verumtamen subsequentem in Dei Ecclesia reperirent. Non ergo expositores eorum ita loqui debent, tanquam, se ipsi exponendos simili auctoritate proponant: sed in omnibus sermonibus suis primitus ac maxime ut intelligantur elaborent, ea quantum possunt perspicuitate dicendi, ut aut multum tardus sit qui non intelligat, aut in rerum quas explicare atque ostendere volumus difficultate ac subtilitate, non in nostra locutione sit causa quo minus tardiusve quod dicimus possit intelligi.

IX. Sunt enim quædam quæ vi sua non intelliguntur, quantumlibet aut vix intelliguntur, quantolibet et quantumlibet, quamvis planis-

doivent jamais être annoncées publiquement au peuple, ou très-rarement, si l'on y est obligé par quelque nécessité pressante, mais plutôt dans les conférences de quelques personnes, ou dans les livres qui tiennent le lecteur attentif et appliqué quand il entend ce qu'il lit, et qui n'incommodent pas ceux qui ne les lisent pas, faute de les entendre. Il est du devoir de la charité de travailler du mieux qu'on peut par ses discours pour conduire les autres à l'intelligence des vérités que nous possédons déjà, quelque difficulté qu'il y ait à les comprendre. Et si celui qui écoute ou qui interroge est véritablement touché du désir d'être instruit, et que la pénétration de l'esprit ne lui manque pas, il les recevra et les goûtera de quelque manière qu'on les lui apprenne. Ainsi celui qui enseigne ne doit pas prendre garde avec quelle éloquence il le fait, mais avec quelle clarté et avec quelle évidence il s'explique.

CHAPITRE X.

Combien il faut s'attacher à la clarté du discours.

Quelquefois une vigilance trop attentive sur la clarté du discours, fait qu'on oublie le choix et l'arrangement des termes, et que, sans se soucier du tour et de l'harmo-

sime, dicentis versentur eloquio, quæ in populi audientiam, vel raro, si aliquid urget, vel nunquam omnino mittenda sunt. In libris autem, qui ita scribuntur ut ipsi sibi quodammodo lectorem teneant cum intelliguntur, cum autem non intelliguntur molesti non sint nolentibus legere, et in aliquorum collocutionibus, non est hoc officium deserendum, ut vera, quamvis difficillima ad intelligendum, quæ ipsi jam percepimus, cum quantocumque labore disputationis ad aliorum intelligentiam perducamus, si tenet auditorem vel collocutorem discendi cupiditas, nec mentis capacitas desit, quæ quoquo modo intimata possit accipere ; non curante illo qui docet, quanta eloquentia doceat, sed quanta evidentia.

X. Cujus evidentiæ diligens appetitus aliquando negligit verba cul-

nie de la période, on ne s'applique qu'à bien remarquer et bien déclarer ce qu'on a dessein de faire voir. « C'est ce qui a fait dire à Cicéron, qu'il y a dans cette sorte de style, je ne sais quelle exacte négligence. » Les grâces et les fleurs n'en sont pas néanmoins tellement bannies, que tout rampe dans la poussière, quoique parmi les vrais docteurs il y ait, ou du moins il doive y avoir une si grande application à instruire, qu'ils préfèrent toujours un terme clair, intelligible et familier, dont le vulgaire ignorant a coutume de se servir, à une expression plus latine et plus savante, qui ne peut être employée sans obscurité et sans équivoque. Car si nos interprètes n'ont pas hésité à traduire : *Je ne serai point l'auteur de ces assemblées où ils se réunissent pour répandre les sangs des victimes*, parce qu'ils ont cru qu'il était nécessaire au sujet, qu'en cet endroit on mît au pluriel ce mot de *sanguinibus*, qu'on ne dit en latin qu'au singulier, pourquoi un docteur chrétien ayant à parler à des ignorants fera-t-il difficulté de dire *ossum* pour *os*, de crainte que cette syllabe ne soit prise comme venant d'*ora*, et non pas d'*ossa*, surtout quand les oreilles africaines ne peuvent juger si la syllabe est longue ou brève? Car de quoi sert la pureté d'un terme, quand il n'est pas compris par celui qui l'é-

tiora, nec curat quid bene sonet, sed quid bene indicet atque intimet quod ostendere intendit. Unde ait quidam, cum de tali genere locutionis ageret, esse in ea quamdam diligentem negligentiam (Cicero, in Oratore). Hæc tamen si detrahit ornatum, ut sordes non contrahat. Quamvis in bonis doctoribus tanta docendi cura sit, vel esse debeat, ut verbum quod nisi obscurum sit vel ambiguum, latinum esse non potest, vulgi autem more sic dicitur ut ambiguitas obscuritasque vitetur, non sic dicatur ut a doctis, sed potius ut ab indoctis dici solet. Si enim non piguit dicere interpretes nostros, « Non congregabo con« venticula eorum de sanguinibus (Psal. XV, 4), » quoniam senserunt ad rem pertinere, ut eo loco pluraliter enuntiaretur hoc nomen, quod in latina lingua tantummodo singulariter dicitur; cur pietatis doctorem pigeat imperitis loquentem, ossum potius quam os dicere, ne ista syllaba non ab eo quod sunt ossa, sed ab eo quod sunt ora intelligatur.

coute, puisqu'il n'y a nulle raison de dire une chose quand elle n'est pas comprise par ceux à qui nous ne la disons qu'afin qu'ils la comprennent? Ainsi, celui qui instruit doit éviter tous les termes qui n'instruisent point. S'il en peut dire qui soient bons et qu'on puisse entendre, qu'il les préfère aux autres. Que s'il est dans l'impuissance de le faire, soit parce qu'il n'y en a point, soit parce qu'ils ne lui sont pas présents, qu'il emploie des expressions moins pures et moins agréables, pourvu toutefois que la chose puisse être enseignée purement et clairement, et non-seulement dans les conférences de deux personnes ou de plusieurs, mais encore plus quand il est question de faire un discours devant tout un peuple. Il faut alors s'attacher extrêmement à se faire entendre. Car, dans ces conférences, chacun a la liberté d'interroger; mais quand tout le monde est dans le silence pour en entendre un seul, et que chacun a les yeux ouverts et fixés sur lui, il n'est ni de la coutume ni de l'honnêteté que quelqu'un se fasse éclaircir de ce qu'il n'entend pas. Et c'est pour cela que le soin de l'orateur doit prévenir l'auditeur sur tout. Or, quand on instruit une assemblée nombreuse de quelque chose qu'elle souhaite beaucoup d'apprendre, d'ordinaire on voit dans les mouvements et dans l'air du

ubi Afræ aures de correptione vocalium vel productione non judicant? Quid enim prodest locutionis integritas, quam non sequitur intellectus audientis, cum loquendi omnino nulla sit causa, si quod loquimur non intelligunt, propter quos ut intelligant loquimur? Qui ergo docet, vitabit omnia verba quæ non docent; et si pro eis alia integra, quæ intelligantur, potest dicere, id magis eliget : si autem non potest, sive quia non sunt, sive quia in præsentia non occurrunt, utetur etiam verbis minus integris, dum tamen res ipsa doceatur atque discatur integre.

Et hoc quidem non solum in collocutionibus, sive fiant cum aliquo uno, sive cum pluribus; verum etiam multo magis in populis quando sermo promitur, ut intelligamur instandum est. Quia in collocutionibus est cuique interrogandi potestas : ubi autem omnes tacent ut audiatur unus, et in eum intenta ora convertunt, ibi ut requirat quisque

visage si l'instruction est comprise, et jusqu'à tant qu'on s'en aperçoive, il faut tourner son sujet en différentes manières de s'exprimer; ce qui n'est pas au pouvoir de ceux qui préparent et qui apprennent par cœur et de mot à mot ce qu'ils ont à dire en public. Sitôt qu'on est assuré qu'on s'est fait entendre, il faut finir ou passer à autre chose. Car de même que celui qui lève le voile qui cachait la vérité et qui la fait connaître, ne manque jamais de plaire; de même celui qui redit et qui répète ce que l'on sait déjà, ne manque jamais d'ennuyer quand il parle à des gens qui ne voulaient qu'avoir l'éclaircissement des vérités qu'on leur a expliquées. Cependant on peut plaire en disant des choses déjà connues, quand on s'attache moins aux choses qu'on dit, qu'à la manière de les dire; et quand même ce tour n'aurait rien de nouveau pour les auditeurs, s'il leur plaît, il n'importe presque pas que l'orateur prononce son discours ou qu'il le lise. Car une matière bien traitée et bien écrite, non-seulement donne du plaisir à ceux qui la lisent pour la première fois et qui n'en avaient aucune connaissance, mais elle est reçue avec autant de joie par ceux qui la savaient et qui n'en ont pas entièrement perdu les idées, de sorte que les uns

quod non intellexerit, nec moris est nec decoris; ac per hoc debet maxime tacenti subvenire cura dicentis. Solet autem motu suo significare utrum intellexerit cognoscendi avida multitudo : quod donec significet, versandum est quod agitur, multimoda varietate dicendi; quod in potestate non habent, qui præparata et ad verbum memoriter retenta pronuntiant. Mox autem ut intellectum esse constiterit, aut sermo finiendus, aut in alia transeundum est. Sicut enim gratus est qui cognoscenda enubilat; sic onerosus est qui cognita inculcat, eis duntaxat quorum tota exspectatio in dissolvenda eorum, quæ panduntur, difficultate pendebat. Nam delectandi gratia etiam nota dicuntur; ubi non ipsa, sed modus quo dicuntur attenditur. Quod si et ipse jam notus est, atque auditoribus placet, pene nihil interest utrum is qui dicit, dictor vel lector sit. Solent enim et ea quæ commode scripta sunt, non solum ab iis quibus primitus innotescunt, jucunde legi; verum ab iis etiam quibus jam nota sunt, neque adhuc illa de memoria dele-

et les autres écoutent sans ennui de tels discours. A l'égard des choses qu'on a oubliées, quand on nous en fait ressouvenir, c'est pour une instruction nouvelle. Au reste, je ne parle pas maintenant de la manière de plaire, mais seulement de celle d'enseigner ceux qui désirent d'être instruits. Or, le meilleur moyen est de ne rien dire que de vrai, et de rendre clair tout ce qu'on dit. Quand on en est venu là, il ne faut plus faire d'efforts pour prolonger l'instruction, mais, s'il en est besoin, faire voir la conséquence de la chose, afin qu'elle entre plus avant dans le cœur; et si l'on trouve qu'il faille véritablement s'y arrêter un peu, il le faut faire si sobrement, que l'auditeur ne puisse ni s'en dégoûter ni s'en lasser.

CHAPITRE XI.

Pourquoi celui qui s'applique à instruire doit dire les choses clairement, sans pourtant les dire désagréablement.

Dans un discours où l'on veut principalement instruire, toute l'éloquence ne consiste ni à rendre agréable ce qui déplaît, ni à faire pratiquer ce que l'on fuit, mais à éclaircir ce qui est obscur. Que si toutefois cela se fait sans agrément, le fruit ne tombera que sur peu de personnes

vit oblivio, non sine jucunditate relegi, vel ab utrisque libenter audiri. Quæ autem quisque jam oblitus est, cum commonetur, docetur. Sed de modo delectandi nunc non ago; de modo quo docendi sunt qui dicere desiderant, loquor. Is autem est optimus, quo fit ut qui audit, verum audiat, et quod audit intelligat. Ad quem finem cum ventum fuerit, nihil tunc amplius de ipsa re tanquam diutius docenda laborandum est, sed forte de commendanda ut in corde figatur : quod si faciendum videbitur, ita modeste faciendum est, ne perveniatur ad tædium.

XI. Prorsus hæc est in docendo eloquentia, qua fit dicendo, non ut libeat quod horrebat, aut ut fiat quod pigebat, sed ut appareat quod latebat. Quod tamen si fiat insuaviter, ad paucos quidem studiosissimos suus pervenit fructus, qui ea quæ discenda sunt, quamvis abjecte inculteque dicantur, scire desiderant. Quod cum adepti fue-

fortement appliquées, qui veulent apprendre la vérité, quoiqu'on la dise simplement et sans art. Et, quand ils sont une fois parvenus à la connaître, alors ils s'en nourrissent avec plaisir. Car il est de la nature des bons esprits d'aimer ce qu'il y a de vrai dans les paroles, et non pas les paroles mêmes. Aussi de quoi nous sert une clef d'or, si elle ne peut ouvrir l'endroit où nous voulons entrer? Et que nous importe qu'elle soit de bois, si elle nous l'ouvre, puisque nous ne voulons que l'entrée de ce qui n'est pas ouvert? mais il en est de même de ceux qui apprennent, comme de ceux qui mangent, dont, pour prévenir le dégoût, il faut assaisonner les aliments, ceux même sans lesquels on ne peut vivre.

CHAPITRE XII.

Un orateur doit instruire, plaire et émouvoir; et de la manière dont il doit pratiquer ces trois choses.

Un maître de l'éloquence a dit autrefois, et avec raison, qu'un orateur est obligé d'instruire, de plaire et d'émouvoir; et il ajoute ensuite : Pour remplir son devoir, il faut qu'il instruise; pour plaire, il faut qu'il ait de la douceur; pour vaincre, il faut qu'il sache émouvoir. La première de ces trois qualités, savoir: l'obligation d'instruire regarde les choses que nous disons; les deux autres re-

rint, ipsa delectabiliter veritate pascuntur : bonorumque ingeniorum insignis est indoles, in verbis verum amare, non verba. Quid enim prodest clavis aurea, si aperire quod volumus non potest? Aut quid obest lignea, si hoc potest? quando nihil quærimus nisi patere quod clausum est. Sed quoniam inter se habent nonnullam similitudinem vescentes atque dicentes, propter fastidia plurimorum, etiam ipsa sine quibus vivi non potest, alimenta condienda sunt.

XII. Dixit ergo quidam eloquens, et verum dixit, ita dicere debere eloquentem, ut doceat, ut delectet, ut flectat. Deinde addidit : « Do« cere necessitatis est, delectare suavitatis, flectere victoriæ (Cicero, « de Oratore). » Horum trium quod primo loco positum est, hoc est docendi necessitas, in rebus est constituta quas dicimus, reliqua duo,

gardent la manière de les dire. Ainsi, que celui qui parle dans le dessin d'instruire, ne croie pas, tant qu'il n'est point entendu, avoir rien dit à celui qu'il veut enseigner. Quoique lui-même comprenne ce qu'il a dit, il n'est point encore censé l'avoir dit à celui qui ne l'a pas compris. Mais s'il s'est fait entendre, de quelque manière qu'il ait dit la chose, il l'a dite. Que si, outre cela, il veut plaire à celui à qui il parle, ou même l'émouvoir, tout style indifféremment ne suffit pas; mais, pour réussir, il doit en étudier la manière. Car comme il faut plaire à l'auditeur pour le retenir dans l'attention; aussi il faut l'émouvoir pour l'animer à l'action. Et, comme il est touché quand vous lui parlez avec agrément, de même il est ému s'il aime ce que vous lui promettez, s'il craint le mal dont vous le menacez, s'il hait ce que vous reprenez, s'il va au devant de ce que vous estimez, s'il s'afflige des maux dont vous gémissez, s'il est sensible à la joie où vous l'invitez, s'il a pitié de ceux dont vos paroles remettent si bien les misères devant les yeux, s'il fuit ceux dont vous faites craindre la fréquentation et le commerce, en un mot si vous employez tout ce qu'une sublime éloquence a de plus fort pour agiter les cœurs des auditeurs, non pour leur apprendre ce qu'il faut qu'ils fassent, mais pour qu'ils pratiquent ce qu'ils savent déjà bien qu'ils devraient faire. Que s'ils ne le savent pas encore, il est certain qu'il

in modo quo dicimus. Qui ergo dicit cum docere vult, quamdiu non intelligitur, nondum se existimet dixisse quod vult ei quem vult docere. Quia etsi dixit quod ipse intelligit, nondum illi dixisse putandus est, a quo intellectus non est : si vero intellectus est, quocumque modo dixerit, dixit. Quod si etiam delectare vult eum cui dicit, aut flectere, non quocumque modo dixerit, faciet; sed interest quomodo dicat, ut faciat. Sicut est autem, ut teneatur ad audiendum, delectandus auditor; ita flectendus, ut moveatur ad agendum. Et sicut delectatur, si suaviter loquaris; ita flectitur, si amet quod polliceris, timeat quod minaris, oderit quod arguis, quod commendas amplectatur, quod dolendum exaggeras doleat; cum quid lætandum prædicas gaudeat, misereatur eorum quos miserandos ante oculos dicendo con-

faut les instruire avant que de les émouvoir, et peut-être qu'à la seule connaissance des choses, ils seront tellement émus, qu'il ne sera pas besoin d'avoir recours à de plus grands efforts d'éloquence pour les déterminer. Si néanmoins on voit qu'il en soit besoin, il n'y faut pas manquer. Or, cette nécessité a lieu quand ils savent ce qu'il faut faire et qu'ils ne le font pas; car les hommes peuvent faire et ne pas faire ce qu'ils savent. Mais qui pourrait dire qu'ils sont obligés de faire ce qu'ils ne savent pas? Ainsi il n'est pas toujours nécessaire d'émouvoir, parce que cette nécessité ne subsiste plus quand l'instruction et le plaisir suffisent pour gagner l'auditeur. Voilà d'où vient que, pour vaincre, il faut émouvoir. Car il peut arriver qu'on soit instruit et qu'on soit touché, et que cependant on ne soit pas absolument persuadé. Or, à quoi pourraient servir ces deux choses si la dernière vient à manquer? Il n'est pas non plus toujours nécessaire de plaire, puisque quand le discours de soi-même fait voir la vérité, ce qui est du devoir de l'instruction, il ne s'agit point là de la parole et du style, et l'on ne s'arrête pas alors aux agréments et aux délicatesses du langage, mais

stituis, fugiat eos quos cavendos terrendo proponis; et quidquid aliud grandi eloquentia fieri potest ad commovendos animos auditorum, non quid agendum sit ut sciant, sed ut agant quod agendum esse jam sciunt.

Si autem adhuc nesciunt, prius utique docendi sunt quam movendi. Et fortasse rebus ipsis cognitis ita movebuntur, ut eos non opus sit majoribus eloquentiæ viribus jam moveri. Quod tamen cum opus est, faciendum est : tunc autem opus est, quando cum scierint quid agendum sit, non agunt. Ac per hoc docere necessitatis est. Possunt enim homines et agere et non agere quod sciunt. Quis autem dixerit eos agere debere quod nesciunt? Et ideo flectere necessitatis non est, quia non semper opus est, si tantum docendi vel etiam delectanti consentit auditor. Ideo autem victoriæ est flectere, quia fieri potest ut doceatur et delectetur, et non assentiatur. Quid autem illa duo proderunt, si desit hoc tertium? Sed neque delectare necessitatis est : quandoquidem cum dicendo vera monstrantur, quod ad officium docendi pertinet, non eloquio agitur, neque hoc attenditur, ut vel

sitôt que les vérités sont bien mises au jour, elles plaisent. De là même il arrivent souvent que le mensonge bien découvert et bien prouvé donne du plaisir, non pas comme mensonge, mais parce qu'effectivement il est vrai que c'en est un, et que les paroles qui servent à montrer cette vérité font plaisir.

CHAPITRE XIII.

Il faut émouvoir les esprits par ses paroles.

Pour condescendre aux faiblesses de ceux qui, dégoûtés de la vérité, ne l'aiment qu'assaisonnée et revêtue de paroles qui leur plaisent, l'art de plaire est devenu dans l'éloquence une des principales parties. Mais il est de peu d'usage sur les cœurs endurcis qui ne profitent ni de l'instruction ni de l'orateur, ni du plaisir que leur a donné la délicatesse de son style. Car quel bien ces deux choses apportent-elles à un homme qui convient de la vérité, qui loue les charmes de l'éloquence, et dont le cœur cependant résiste toujours, puisque c'est à ce cœur que tendent tous les efforts et toutes les adresses de l'ora-

ipsa vel ipsum delectet eloquium, sed per seipsa, quoniam vera sunt, manifesta delectant. Unde plerumque delectant etiam falsa patefacta atque convicta. Neque enim delectant, quia faisa sunt; sed quia falsa esse verum est, delectat et dictio qua hoc verum esse monstratum est.

XIII. Propter eos autem quibus fastidientibus non placet veritas, si alio quocumque modo, nisi eo modo dicatur, ut placeat et sermo dicentis, datus est in eloquentia non parvus etiam delectationi locus. Quæ tamen addita non sufficit duris, quos nec intellexisse, nec docentis elocutione delectatos esse profuerit. Quid enim hæc duo conferunt homini, qui et confitetur verum, et collaudat eloquium, nec inclinat assensum, propter quem solum, cum aliquid suadetur, rebus quæ dicuntur invigilat dicentis intentio? Si enim talia docentur quæ credere vel nosse sufficiat, nihil est aliud eis consentire, nisi confiteri vera esse. Cum vero id docetur quod agendum est, et ideo docetur ut agatur, frustra persuadetur verum esse quod dicitur, frustra placet modus ipse quo dicitur, si non ita discitur ut agatur. Oportet igitur

teur quand il a quelque chose à persuader. Que si ce qu'on enseigne est de telle nature qu'il suffise de le croire et de le connaître, alors le consentement qu'on y donne ne consiste qu'à en confesser la vérité ; mais quand on enseigne ce qu'on doit faire, et qu'on ne l'enseigne que pour qu'on le fasse, en vain l'on est persuadé de la vérité que l'on nous dit ; en vain la manière dont elle est dite nous est agréable, si l'on ne l'apprend pas jusqu'à se résoudre à la pratiquer. Il faut donc qu'un orateur chrétien, quand il veut persuader quelque chose à faire, non-seulement enseigne pour instruire, et réjouisse pour soutenir l'attention, mais qu'il aille aussi jusqu'à émouvoir pour assurer sa victoire. Car celui-là n'est pas encore assez ému par la grandeur de l'éloquence pour se laisser vaincre, à qui la vérité, bien prouvée et accompagnée de tous les agréments du langage, n'a pu faire avouer qu'il est vaincu.

CHAPITRE XIV.

Qu'il faut avoir égard au plaisir de l'auditeur pour faire valoir le raisonnement.

Les hommes ont tellement donné au plaisir dans l'éloquence, que souvent ils ne se lassent point de lire, quoiqu'à la vérité sans dessein de livrer leur cœur, mais par le seul motif du plaisir qu'ils y trouvent, toutes ces ac-

eloquentem ecclesiasticum, quando suadet aliquid quod agendum est, non solum docere ut instruat, et delectare ut teneat, verum etiam flectere ut vincat. Ipse quippe jam remanet ad consensionem flectendus eloquentiæ granditate, in quo id non egit usque ad ejus confessionem demonstrata veritas, adjuncta etiam suavitate dictionis.

XIV. Cui suavitati tantum operæ impensum est ab hominibus, ut non solum non facienda, verum etiam fugienda ac detestanda tot et tanta mala atque turpia, quæ malis et turpibus disertissime persuasa sunt, non ut eis consentiatur, sed sola delectationis gratia, lectitentur. Avertat autem Deus ab Ecclesia sua quod de synagoga Judæorum

tions criminelles et honteuses, que non-seulement on ne doit point pratiquer, mais qu'on doit fuir et détester, et qu'on a pris soin autrefois de persuader si éloquemment à des hommes sans religion et sans pudeur; mais que Dieu daigne ôter de son Église les maux que le prophète Jérémie reproche à la synagogue des Juifs, quand il dit : « Il s'est fait sur la terre des choses étranges, et qu'on ne « peut écouter sans horreur. Les Prophètes disaient des « mensonges comme des prophéties; les prêtres y ap- « plaudissaient, et mon peuple y prenair son plaisir. « Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve ? » Oh! quelle éloquence! Plus elle est pure, et plus elle est terrible; plus elle est solide, et plus elle est véhémente. C'est véritablement là cette cognée qui fend les rochers; car Dieu a dit dans le même endroit que la parole qu'il nous annonce par ses prophètes est semblable à cet instrument. Loin de nous donc ce lâche applaudissement des prêtres aux prédicateurs de l'iniquité, et que Dieu éloigne à jamais de son peuple un si funeste défaut d'amour pour lui ! Loin de nous, encore une fois, une telle folie! Car que nous sera-t-il réservé pour l'avenir ? Quand nos paroles seraient moins intelligibles, moins agréables, moins touchantes, disons-les toutefois. Que la justice et non l'iniquité soit entendue avec plaisir; ce qui n'arriverait assurément pas, si l'on ne la disait avec agrément. Dans une assemblée sérieuse, semblable à celle dont le

Jeremias propheta commemorat dicens : « Pavor et horrenda facta « sunt super : terram Prophetæ prophetabant iniqua. et sacerdotes « plausum dederunt manibus suis, et plebs mea dilexit sic. Et quid « facietis in futurum (Jerem. V, 30 31)? » O eloquentia tanto terribilior, quanto purior; et quanto solidior, tanto vehementior! O vere securis concidens petras! huic enim rei simile esse verbum suum, quod per sanctos Prophetas fecit, per hunc ipsum prophetam Deus ipse dixit (Id. XLVI, 22). Absit itaque, absit a nobis, ut sacerdotes plaudant iniqua dicentibus, et plebs Dei diligat sic. Absit a nobis, inquam, tanta dementia : nam quid faciemus in futurum? Et certe

Prophète voulait parler, quand il disait : *Je vous louerai dans l'assemblée d'un peuple grave et nombreux*, on ne goûte pas tant ces délicatesses de style qu'on n'emploie pas, je le veux, pour servir à l'injustice, mais pour décrire des biens faibles et fragiles qu'on veut orner d'un vain amas de paroles dont les biens solides et permanents ne tireraient aucune grâce ni aucun ornement véritable. Il y a quelque chose de semblable dans une épître du bienheureux Cyprien ; et cela, je crois, n'est arrivé par hasard ou tout exprès que pour apprendre à la postérité quel est le langage que la pureté de la doctrine chrétienne a substitué en la place de cette éloquence vaine et frivole, et de quelle manière elle s'est renfermée dans une éloquence plus sérieuse et plus modeste. Dans les lettres que ce saint évêque écrivit depuis, elle se fait aimer en toute assurance; elle se fait souhaiter sans scrupule, mais elle est imitée mal aisément. Il dit donc dans un certain endroit : « Allons nous asseoir en ce lieu. La solitude y « offre le silence que nous cherchons. La vigne y fait cou- « rir ses branches errantes au travers du treillage qui les « soutient, d'où elle tombe en festons entrelacés, et forme « en même temps de l'abri de ses feuilles un berceau de « pampres verts. » On ne peut parler ainsi que par la

minus intelligantur, minus placeant, minus moveant quæ dicuntur; verumtamen dicantur; et justa, non iniqua libenter audiantur : quod utique non fieret, nisi suaviter dicerentur.

In populo autem gravi, de quo dictum est Deo, « In populo gravi « laudabo te (Psal. XXXIV, 18), nec illa suavitas delectabilis est, qua non quidem iniqua dicuntur, sed exigua et fragilia bona spumeo verborum ambitu ornantur, quali nec magna atque stabilia decenter et graviter ornarentur. Est tale aliquid in epistola beatissimi Cypriani, quod ideo puto vel accidisse, vel consulto factum esse, ut sciretur a posteris, quam linguam doctrinæ christianæ sanitas ab ista redundantia revocaverit, et ad eloquentiam graviorem modestioremque restrinxerit; qualis in ejus consequentibus litteris secure amatur, religiose appetitur, sed difficillime impletur. Ait ergo quodam loco : « Petamus hanc sedem : dant secessum vicina secreta; ubi dum erra-

prodigieuse fécondité d'une admirable éloquence; mais cette excessive profusion de termes déplait dans un discours grave et sérieux. Ceux qui sont sensibles à ces faux agréments, croient qu'un style plus exact ne vient que de l'impuissance de parler ainsi, et ne s'aperçoivent pas que c'est à dessein qu'on évite un tel langage. C'est pourquoi ce grand homme, s'en servant dans quelques endroits, a fait voir qu'il pouvait fort bien l'employer; et ne l'employant plus, depuis, nulle part, il a montré qu'il ne le voulait pas.

CHAPITRE XV.

Un orateur ecclésiastique doit recourir à la prière avant que de parler en public.

Ainsi l'orateur dont nous parlons, quand les choses dont je traite sont justes, saintes et édifiantes (car il n'en doit point dire d'autres), tâche à se faire écouter avec clarté, avec plaisir et avec docilité; et il se doit bien persuader que, pour y réussir autant qu'il en est capable, il faut plus recourir à Dieu, dans la prière, qu'aux talents de l'éloquence, afin que, gémissant aux pieds du Seigneur pour lui-même et pour ceux qui l'entendront, il n'exerce

« tici palmitum lapsus pendulis nexibus per arundines bajulas repunt, « viteam porticum frondea tecta fecerunt (Cypr. Epist. 1 ad Donatum). » Non dicuntur ista nisi mirabiliter affluentissima fecunditate facundiæ, sed profusione nimia gravitati displicent. Qui vero hæc amant, profecto eos qui non ita dicunt, sed castigatius eloquuntur, non posse ita eloqui existimant, non judicio ista devitare. Quapropter iste vir sanctus et posse se ostendit sic dicere, quia dixit alicubi, et nolle, quoniam postmodum nusquam.

XV. Agit itaque noster iste eloquens, cum et justa et sancta et bona dicit, neque enim alia debet dicere; agit ergo quantum potest cum ista dicit, ut intelligenter, ut libenter, ut obedienter audiatur : et hæc se posse, si potuerit, et in quantum potuerit, pietate magis orationum, quam oratorum facultate non dubitet : ut orando pro se, ac pro illis quos est allocuturus, sit orator antequam dictor. Ipsa ora jam

le ministère de prédicateur qu'après avoir fait celui de suppliant. L'heure de parler étant venue, avant de proférer une parole, qu'il élève à Dieu son âme altérée des eaux de la sagesse, pour les répandre après les avoir reçues, et faire part aux autres des biens dont il est rempli. Car comme on peut dire beaucoup de choses, et en diverses manières, sur ce qui regarde la foi et la charité, quand on a étudié ces matières, qui peut savoir ce qu'on doit dire et ce qu'on doit écouter mieux que Celui qui pénètre dans le fond de tous les cœurs, et qui peut faire que nous disions ce qu'il faut dire, et comme il le faut, sinon Celui entre les mains de qui sont toutes nos paroles aussi bien que nous-mêmes? C'est pourquoi quiconque veut savoir et veut instruire, doit apprendre tout ce qui peut être enseigné, et tâcher d'acquérir le talent de la parole autant qu'il est nécessaire à un ministre de l'Église sainte. Mais au moment qu'il doit prononcer, il doit se souvenir que rien ne convient mieux à un esprit d'ailleurs bien disposé que le conseil du Sauveur qui dit : « Ne « pensez ni à ce que vous devez dire ni à la manière de « l'exprimer. On vous donnera dans le moment ce que « vous aurez à dire ; car ce n'est pas vous qui parlez, mais « c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous. » Que si

ut dicat accedens, priusquam exserat proferentem linguam, ad Deum levet animam sitientem, ut eructet quod biberit, vel quod impleverit fundat. Cum enim de unaquaque re, quæ secundum fidem dilectionemque tractanda sunt, multa sint quæ dicantur, et multi modi quibus dicantur ab eis qui hæc sciunt ; quis novit quid ad præsens tempus, vel nobis dicere, vel per nos expediat audiri, nisi qui corda omnium videt ? et quis facit ut quod oportet, et quemadmodum oportet, dicatur a nobis, nisi in cujus manu sunt et nos et sermones nostri (Sap. VII, 16)? Ac per hoc, discat quidem omnia quae docenda sunt, qui et nosse vult et docere ; facultatemque dicendi, ut decet virum ecclesiasticum, comparet : ad horam vero ipsius dictionis, illud potius bonæ menti cogitet convenire quod Dominus ait, « Nolite cogitare « quomodo aut quid loquamini ; dabitur enim vobis in illa hora quid « loquamini : non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris

le Saint-Esprit parle dans ceux qui sont mis entre les mains de leurs persécuteurs pour Jésus-Christ, comment ne parlerait-il pas dans ceux qui mettent Jésus-Christ même entre les mains de ses amis et de ses disciples?

CHAPITRE XVI.

Que ce n'est pas en vain qu'on donne des règles pour instruire, quoique Dieu fasse lui-même les docteurs.

Si l'on prétend qu'il ne faut point apprendre aux hommes ce qu'ils doivent enseigner et la manière de le faire, puisque c'est le Saint-Esprit qui fait les docteurs, on pourrait dire aussi que nous ne devons point prier, parce que le Seigneur a dit : « Votre Père sait ce qui vous « est nécessaire avant que vous le lui demandiez, » et que saint Paul n'a pas dû non plus prescrire à Tite et à Timothée ce qu'ils devaient enseigner aux autres, et la manière de le leur enseigner. Cependant tout homme à qui l'on a imposé la fonction de docteur dans l'Église, doit toujours avoir ces trois épîtres de l'Apôtre devant les yeux. Dans la première, à Timothée, ne dit-il pas : *Annoncez ces choses et les enseignez?* Il avait dit auparavant quelles étaient ces choses. N'y a-t-il pas encore en la même épître : *Ne re-*

« vestri qui loquitur in vobis (Matth. x, 19, 20). » Si ergo loquitur in eis Spiritus sanctus, qui persequentibus traduntur pro Christo, cur non et in eis qui tradunt discentibus Christum?

XVI. Quisquis autem dicit non esse hominibus præcipiendum quid, vel quemadmodum doceant, si doctores sanctus efficit Spiritus, potest dicere nec orandum nobis esse, quia Dominus ait, « Scit Pater voster « quid vobis necessarium sit, prius quam petatis ab eo (Matth. VI, « 8); » aut apastolum Paulum Timotheo et Tito non debuisse præcipere quid, vel quemadmodum præciperent aliis. Quas tres apostolicas Epistolas ante oculos habere debet, cui est in Ecclesia doctoris persona imposita. Nonne in prima ad Timotheum legitur : « Annuntia « hæc, et doce (I Tim. IV, 11)? » quæ autem sint, supra dictum est. Nonne ibi est : « Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem « (Id. V, 1)? » Nonne in secunda ei dicitur : « Formam habe verbo-

prenez pas les vieillards avec rudesse, mais avertissez-les comme vos pères. Dans la seconde épître : « Proposez-vous, « dit-il à Timothée, pour modèle, les saines instructions « que vous avez entendues de moi. Mettez-vous en état « de paraître devant Dieu comme un ministre digne de son « approbation, qui ne fait rien dont il ait sujet de rougir, « et qui sait bien dispenser la parole de la vérité. » Il y a « encore dans la même épître : « Annoncez la parole, pres- « sez les hommes à temps, à contre-temps, reprenez, sup- « pliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer et « de les instruire. Un évêque, dit-il, écrivant à Tite, doit « persévérer dans la doctrine de la parole de la foi, afin « qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, « et de convaincre ceux qui s'y opposent. » Il dit encore dans la même épître : « Pour vous, instruisez votre peuple « d'une manière qui soit digne de la saine doctrine. En- « seignez aux vieillards à être sobres, etc. » Au même endroit : « Prêchez les vérités, exhortez et reprenez avec « une pleine autorité. Que personne ne vous méprise. « Avertissez-les d'être soumis aux princes et aux magis- « trats.. » Que croyons-nous de tout cela? L'Apôtre peut-il être contraire à lui-même, et dire d'un côté que c'est au Saint-Esprit à faire les docteurs, et de l'autre leur ensei-

« rum sanorum, quæ a me audisti (II Tim. I, 13) ? » Nonne ibi ei dicitur : « Satis age, teipsum probabilem operarium exhibens Deo, non « erubescentem, verbum veritatis recte tractantem (Id. II, 15) ? » Ibi est et illud : « Prædica verbum, insta opportune, importune; ar- « gue, obsecra, increpa in omni longanimitate et doctrina (Id. IV, « 2). » Itemque ad Titum, nonne dicit episcopum juxta doctrinam fidelis verbi perseverantem esse debere, « ut potens sit in « doctrina sana et contradicentes redarguere (Tit. I, 9)? » Ibi etiam dicit : « Tu vero loquere quæ decent sanam doctrinam, senes sobrios « esse (Id. II, 1, 2), » et quæ sequuntur. Ibi et illud : « Hæc loquere, « et exhortare, et increpa cum omni imperio. Nemo te contemnat » (Ibid. 15). Admone illos principibus et potestatibus subditos esse « (Id. III, 1), » etc. Quid ergo putamus? Numquid contra seipsum sentit Apostolus, qui cum dicat doctores operatione fieri Spiritus

gner lui-même ce qu'ils ont à dire, et comment ils le doivent faire? Ou bien ne faut-il pas plutôt comprendre, et qu'il est toujours du devoir des hommes d'enseigner les docteurs mêmes, quoique le Saint-Esprit les remplisse de ses dons, et que cependant *ni celui qui plante, ni celui qui arrose ne font rien, mais que Dieu seul donne l'accroissement?* Ainsi, quoique pussent faire tous les saints ministres de l'Évangile et les Anges mêmes, personne n'est instruit, comme il le faut, des choses qui regardent la vie éternelle, si Dieu même ne l'instruit de ce qui peut le conduire à celui à qui David dit dans un psaume : *Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êt s mon Dieu.* Et c'est aussi pour cela que l'Apôtre dit la même chose à Timothée, comme un maître à son disciple : *Quant à vous, demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises, sachant de qui vous les avez apprises.* Car de même que les remèdes du corps donnés par des hommes à d'autres hommes, ne font de bien qu'à ceux à qui Dieu rend la santé qu'il pourrait leur rendre sans ces remèdes, quoique ces remèdes ne pussent la leur rendre sans lui, et que lorsqu'on les emploie par un vrai principe de charité, cette action est mise au nombre des œuvres de miséricorde. Ainsi les secours de l'instruction donnés par les hommes

sancti, ipse illis præcipit quid et quemadmodum doceant? An intelligendum est, et hominum officia ipso sancto Spiritu largiente, in docendis etiam ipsis doctoribus non debere cessare; et tamen neque qui plantat esse aliquid, neque qui rigat, sed Deum qui incrementum dat (I Cor. III, 7)? Unde ipsis quoque ministris sanctis hominibus, vel etiam sanctis Angelis operantibus, nemo recte discit quæ pertinent ad vivendum cum Deo, nisi fiat a Deo docilis Deo, cui dicitur in Psalmo : « Doce me facere voluntatem tuam quoniam tu es Deus meus (Psal. « CXLII, 10). » Unde et ipsi Timotheo idem dicit Apostolus, loquens utique ad discipulum doctor : « Tu autem persevera in iis quæ di- « dicisti, et credita sunt tibi, sciens a quo didiceris (II Tim. III, 14). » Sicut enim corporis medicamenta, quæ hominibus ab hominibus adhibentur, nonnisi eis prosunt quibus Deus operatur salutem, qui et sine illis mederi potest, cum sine ipso illa non possint, et tamen adhiben-

ne profitent à l'âme que quand ils ont reçu, pour profiter, leur efficace du même Dieu, qui, sans l'homme et sans son ministère, aurait pu donner son Évangile à l'homme.

CHAPITRE XVII.

Pour instruire, pour plaire, pour émouvoir, il y a trois différentes sortes d'éloquence.

Ainsi que celui qui travaille à persuader le bien par ses paroles, et qui ne néglige ni d'instruire, ni de plaire, ni d'émouvoir, ait soin de prier, et qu'il fasse en sorte, comme nous avons déjà dit, qu'on l'écoute avec clarté, avec plaisir et avec docilité. Quand il le fait comme il faut, quoique l'auditeur lui résiste et n'acquiesce point, il doit être toujours reconnu pour véritablement éloquent. Car c'est à ces trois talents, c'est-à-dire d'instruire, de plaire et d'émouvoir, qu'il semble que le maître de l'éloquence romaine a voulu rapporter ces trois autres, quand il a dit : « Celui-là sera éloquent qui parlera simplement des petites choses, des médiocres modérément, et des grandes avec grandeur. » Comme si pour expliquer sa maxime il eût dit, en y ajoutant les trois dispositions dont nous avons parlé : La véritable éloquence est de parler simple-

tur, et si hoc officiose fiat, inter opera misericordiæ vel beneficentiæ deputatur : ita et adjuménta doctrinæ tunc prosunt animæ adhibita per hominem, cum Deus operatur ut prosint, qui potuit Evangelium dare homini, etiam non ab hominibus, neque per hominem.

XVII. Qui ergo nititur dicendo persuadere quo bonum est, nihil horum trium spernens, ut scilicet doceat, ut delectet, ut flectat; oret atque agat, ut quemadmodum supra diximus, intelligenter, libenter, obedienterque audiatur. Quod cum apte et convenienter facit, non immerito eloquens dici potest, etsi non eum sequatur auditoris assensus. Ad hæc enim tria, id est ut doceat, ut delectet, ut flectat, etiam tria illa videtur pertinere voluisse idem ipse Romani auctor eloquii, cum itidem dixit, « Is igitur erit eloquens, qui poterit parva sub« misse, modica temperate, magna granditer dicere (Cicero, de Ora« tore) : » tanquam si adderet illa etiam tria, et sic explicaret unam

ment des petites choses pour instruire, des choses médiocres modérément, pour plaire, et de celles qui sont sublimes, excellemment, pour émouvoir et pour persuader.

CHAPITRE XVIII.

L'orateur chrétien n'a que des choses élevées à traiter.

L'orateur séculier peut faire entrer ces trois genres différents d'éloquence dans les discours du barreau : mais cela ne peut avoir lieu dans les matières de la religion dont nous traitons ici pour former l'orateur chrétien. Car dans les sujets profanes, on appelle parler des petites choses, quand il ne s'agit que des biens de la fortune ; parler de choses importantes, quand il y va de la vie ou de la mort des hommes ; et lorsqu'il n'est question de rien de tout cela, ni de porter l'auditeur à rien faire ou à rien déterminer, mais seulement de lui plaire, ces matières tenant le milieu entre les unes et les autres, on a pour cette raison donné le nom d'éloquence moyenne ou tempérée au style qui est employé pour en parler. Car la manière dont on les a traitées leur a donné le nom de moyennes. Mais dans ce que nous avons à traiter et à dire au peuple, surtout quand nous le disons du haut de la tribune,

eamdemque sententiam dicens, Is erit igitur eloquens, qui ut doceat, poterit parva submisse ; ut delectet, modica temperate ; ut flectat, magna granditer dicere.

XVIII. Hæc autem tria ille, sicut ab eo dicta sunt, in causis forensibus posset ostendere ; non autem hic, hoc est in ecclesiasticis quæstionibus, in quibus hujusmodi, quem volumus informare, sermo versatur. In illis enim ea parva dicuntur, ubi de rebus pecuniariis judicandum est ; ea magna, ubi de salute ac de capite hominum : ea vero ubi nihil horum judicandum est, nihilque agitur ut agat sive decernat, sed tantummodo ut delectetur auditor, inter utrumque quasi media, et ob hoc modica, hoc est moderata dixerunt. Modicis enim modus nomen imposuit : nam modica pro parvis abusive, non proprie dicimus. In istis autem nostris, quandoquidem omnia, maxime quæ de loco superiore populis dicimus, ad hominum salutem, nec tempo-

comme nous le devons rapporter non à la vie du temps, mais à celle de l'éternité, et à faire éviter la mort éternelle, tout doit passer pour grand. De sorte que tout ce que dit le prédicateur ecclésiastique de la manière d'acquérir ou de perdre les biens de la fortune, n'est jamais petit, soit que les richesses soient peu ou beaucoup considérables : car dans l'administration des plus petits biens il y a une justice à conserver qui n'est pas petite, suivant ce qu'a dit le Sauveur : *Celui qui est fidèle dans les petites choses, le sera aussi dans les grandes.* Ainsi, ce qui est petit est petit : mais être fidèle dans ce qui est petit, c'est quelque chose de grand. La rondeur qui consiste en ce que toutes les lignes qui vont du centre à la circonférence soient égales, est toujours la même dans un petit cercle comme dans un grand ; de même la justice dans ses plus petits ouvrages ne perd rien de sa grandeur.

Voici comme l'Apôtre parle des jugements séculiers (qui ne regardaient assurément que les biens et les richesses du siècle) : « Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi « vous qui, ayant un différend avec son frère, ose l'ap- « peler en jugement devant les méchants et les infidèles « et non pas devant les saints ? Ne savez-vous pas que les « saints doivent un jour juger le monde ? Êtes-vous in-

rariam, sed æternam referre debemus, ubi etiam cavendus est æternus interitus, omnia magna sunt quæ dicimus ; usque adeo ut nec de ipsis pecuniariis rebus vel acquirendis vel amittendis parva videri debeant, quæ doctor ecclesiasticus dicit, sive sit illa magna, sive parva pecunia. Neque enim parva est justitia, quam profecto et in parva pecunia custodire debemus, dicente Domino : « Qui in minimo fidelis « est, et in magno fidelis est (Luc. XVI, 10). » Quod ergo minimum est, minimum est ; sed in minimo fidelem esse, magnum est. Nam sicut ratio rotunditatis, id est ut a puncto medio omnes lineæ pares in extrema ducantur, eadem est in magno disco, quæ in nummulo exiguo ; ita ubi parva juste geruntur, non minuitur justitiæ magnitudo.

De judiciis denique sæcularibus (quibus utique nisi pecuniariis ?) cum loqueretur Apostolus : « Audet quisquam vestrum, » inquit, « ad- « versus alterum habens negotium, judicari ab iniquis, et non apud

« digne de juger des moindres choses? Ne savez-vous pas « que nous serons les juges des anges mêmes? Combien « donc le devons-nous être plutôt des choses séculières? « Si donc vous avez des différends entre vous touchant les « choses de cette vie, prenez plutôt pour juges dans ces « matières les moindres personnes de l'Église. Ce que je « vous dis, est pour vous faire rougir; car est-il possible « qu'il ne se trouve point parmi vous un seul homme « sage qui puise être juge entre ses frères? Mais au con- « traire on voit un frère plaider contre son frère, et même « devant des païens et des infidèles? C'est déjà un péché « parmi vous de ce que vous avez des procès les uns contre « les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on « vous fasse tort? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt « qu'on vous prenne votre bien? Mais c'est vous-mêmes « qui faites tort aux autres, qui leur prenez leur bien, et « qui traitez ainsi vos propres frères. Ne savez-vous pas « que les injustes ne seront point héritiers du royaume « de Dieu? » Pourquoi l'Apôtre est-il donc tant indigné? Pourquoi tant de réprimandes, tant de reproches, tant de véhémence, tant de menaces? Pourquoi montre-t-il dans les changements de sa voix, si fréquents et si animés, les différents mouvements de son

« sanctos? An nescitis quia sancti mundum judicabunt? Et si in vobis « judicabitur mundus, indigni estis qui de minimis judicetis? Nescitis « quia Angelos judicabimus, nedum sæcularia? Sæcularia igitur judi- « cia si habueritis, eos qui contemptibiles sunt in Ecclesia, hos consti- « tuite ad judicandum. Ad reverentiam vobis dico. Sic non est inter « vos quisquam sapiens, qui possit inter fratrem suum judicare? Sed « frater cum fratre judicatur, et hoc apud infideles. Jam quidem « omnino delictum est, quia judicia habetis vobiscum. Quare non « magis iniquitatem patimini? quare non potius fraudamini? Sed vos « iniquitatem facitis, et fraudatis, et hoc fratres. An nescitis quia « injusti regnum Dei non hæreditabunt (I Cor. VI, 1-9)? » Quid est quod sic indignatur Apostolus, sic corripit, sic exprobrat, sic increpat, sic minatur? quid est quod sui animi affectum tam crebra et tam aspera vocis mutatione testatur? quid est postremo quod de rebus mi-

cœur, et tant de dureté dans les divers changements de son style? Enfin, pourquoi parle-t-il des petites choses avec tant d'élévation? Est-ce qu'il est si fortement touché des affaires séculières? Tant s'en faut : mais il en use ainsi pour les intérêts de la justice, de la charité, de la piété, qui, aux yeux d'une raison éclairée, ne perdent rien de leur importance et de leur grandeur dans les affaires les plus petites et les plus frivoles.

A la vérité, si nous avions à instruire les hommes de la manière dont ils devraient se conduire dans les affaires séculières qu'ils ont pour eux ou pour leurs proches devant les juges ecclésiastiques, nous aurions raison de les avertir de ne les traiter qu'avec simplicité, comme étant des choses de peu de valeur. Mais traitant ici du style d'un homme que nous voulons regarder comme le docteur des vérités qui nous délivrent des peines de l'enfer, et nous font parvenir aux biens éternels : en quelque lieu qu'on parle de ces matières, soit devant le peuple, soit en particulier, soit à un seul homme, soit à plusieurs; soit à des amis, soit à des ennemis; soit dans une harangue continue, soit dans un entretien; soit dans un discours, soit dans les livres; soit dans les lettres ou longues ou courtes, tout cela est toujours grand. Autrement quand le Seigneur

nimis tam granditer dicit? Tantumne de illo negotia sæcularia meruerunt? Absit. Sed hoc facit propter justitiam, charitatem, pietatem, quæ, nulla sobria mente dubitante, etiam in rebus quamlibet parvulis magna sunt.

Sane si moneremus homines quemadmodum ipsa negotia sæcularia vel pro se vel pro suis apud ecclesiasticos judices agere deberent, recte admoneremus ut agerent tanquam parva submisse : cum vero de illius viri disseramus eloquio, quem volumus earum rerum esse doctorem, quibus liberamur ab æternis malis, atque ad æterna pervenimus bona; ubicumque agantur hæc, sive ad populum sive privatim, sive ad unum sive ad plures, sive ad amicos sive ad inimicos, sive in perpetua dictione sive in collocutione, sive in tractatibus sive in libris, sive in epistolis vel longissimis vel brevissimis, magna sunt. Nisi forte quoniam calix aquæ frigidæ, res minima atque vilissima est, ideo mini-

dit : *Que celui qui donnera un verre d'eau froide à son disciple ne perdra point sa récompense*, ce verre d'eau n'étant de soi qu'une chose vile et méprisable, il faudra dire que la récompense l'est aussi ; et quand un homme prêchera sur ce sujet en public, il devra croire qu'il ne parle de rien de considérable, et que par conséquent il n'en doit parler ni avec application ni avec force, mais avec simplicité seulement. Cependant ne nous est-il pas arrivé souvent qu'en disant assez heureusement sur cette matière ce que Dieu nous inspirait, il est sorti de cette eau froide je ne sais quel feu soudain dont les cœurs les plus glacés ont été tout à coup embrasés, en sorte que l'espérance de la récompense céleste a produit ensuite toutes les œuvres de miséricorde et de charité qu'ils ont faites depuis?

CHAPITRE XIX.

Qu'il faut quelquefois varier le style.

Cependant quoique cet orateur doive toujours dire de grandes choses, il ne doit pas toujours les dire avec la même grandeur. Il suffit de parler simplement quand il faut instruire, modérément quand il faut louer ou blâmer ; mais quand il est question de faire agir et de vaincre ceux

mum aliquid atque vilissimum Dominus ait, quod eum qui dederit discipulo ejus, non perdet mercedem suam (Matth. x, 42) : aut vero quando iste doctor in Ecclesia facit inde sermonem, parvum aliquid debet existimare se dicere ; et ideo non temperate, non granditer, sed submisse sibi esse dicendum. Nonne quando accidit ut de hac re loqueremur ad populum, et Deus adfuit ut non incongrue diceremus, tanquam de illa aqua frigida quædam flamma surrexit (II Mach. I, 32), quæ etiam frigida hominum pectora, ad misericordiæ opera facienda, spe cœlestis mercedis accenderet?

XIX. Et tamen cum doctor iste debeat rerum dictor esse magnarum, non semper eas debet granditer dicere, sed submisse, cum aliquid docetur ; temperate, cum aliquid vituperatur sive laudatur, cum vero aliquid agendum est, et ad eos loquimur, qui hoc agere debent, nec tamen volunt, tunc ea quæ magna sunt, dicenda sunt granditer, et ad

à qui nous parlons et qui résistent, alors il faut parler des grandes choses avec élévation et de la manière la plus propre à ébranler les cœurs et à les gagner. Quelquefois de la même chose qui est grande, on en parle d'un style commun si on l'enseigne, d'un style médiocre si on loue, et d'un style sublime s'il s'agit d'y tourner ou d'y ramener un cœur qui s'en éloigne et qui s'y oppose. Car qu'y a-t-il de plus grand que Dieu même? Faut-il pour cela ne rien dire de lui? Or, celui qui enseigne le mystère de l'adorable Trinité, doit le faire cependant d'un style facile et commun, afin qu'un mystère si difficile en lui-même se puisse comprendre suivant la mesure de lumière qu'il plaît à Dieu de nous donner. Ce sont des enseignements et non des ornements qu'on cherche en pareille rencontre. Il n'y a rien là sur quoi il faille émouvoir l'auditeur pour le faire agir. Il ne faut simplement que l'instruire. De plus, quand on loue Dieu en lui-même ou dans ses ouvrages, quelle foule d'idées pour un style agréable et brillant naissent alors dans l'esprit de celui à qui il est permis de louer de toute l'étendue de son pouvoir un Dieu que personne ne peut louer dignement, et que tout être en sa manière loue néanmoins nécessairement! Mais si Dieu n'est point adoré, ou si l'on adore avec lui, ou au lieu de lui quelque idole, ou des démons, ou d'autres créatures,

flectendos animos congruenter. Et aliquando de una eademque re magna, et submisse dicitur, si docetur ; et temperate, si prædicatur ; et granditer, si adversus inde animus ut convertatur impellitur. Quid enim Deo ipso majus est? Numquid ideo non discitur? Aut qui docet unitatem Trinitatis, debet nisi submissa disputatione agere, ut res ad dignoscendum difficilis, quantum datur, possit intelligi? Numquid hic ornamenta, et non documenta quæruntur? Numquid ut aliquid agat est flectendus auditor, et non potius ut discat instruendus? Porro cum laudatur Deus sive de seipso, sive de operibus suis, quanta facies pulchræ ac splendidæ dictionis oboritur ei qui potest quantum potest laudare, quem nemo convenienter laudat, nemo quomodocumque non laudat! At si non colatur, aut cum illo vel etiam præ illo colantur idola, sive dæmonia, sive quæcumque creatura, quantum

assurément on ne saurait trop s'élever dans son discours pour faire voir l'énormité de ce mal et pour en détourner les hommes.

CHAPITRE XX.

Exemples tirés de l'Écriture; premièrement du style commun.

Pour rapporter quelque chose de clair, nous avons dans saint Paul un exemple du style simple et ordinaire à l'endroit où il parle ainsi : « Dites-moi, je vous prie, vous qui « voulez être sous la loi, n'entendez-vous point ce que « dit la loi? Car il est écrit qu'Abraham a eu deux fils, « l'un de la servante et l'autre de la femme libre. Mais « celui qui naquit de la servante, naquit selon la chair; « et celui qui naquit de la femme libre, naquit par la « vertu de la promesse de Dieu. Tout ceci est une allégo- « rie. Car ces deux femmes sont les deux alliances, dont « la première qui a été établie sur le mont Sina, et qui « n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar. Car « Sina, montagne d'Arabie, représente la Jérusalem d'ici- « bas qui est esclave avec ses enfants; au lieu que la Jé- « rusalem d'en haut est vraiment libre, et c'est celle qui « est notre mère. » Et voici encore quelque chose de pareil dans cet autre endroit où le même apôtre raisonne ainsi :

hoc malum sit, atque ut ab hoc malo avertantur homines, debet utique granditer dici.

XX. Submissæ dictionis exemplum est apud apostolum Paulum, ut planius aliquid commemorem, ubi ait : « Dicite mihi, sub Lege volen- « tes esse, Legem non audistis? Scriptum est enim, quod Abraham « duos filios habuit, unum de ancilla, et unum de libera : sed ille « qui de ancilla, secundum carnem natus est; qui autem de libera, « per repromissionem : quæ sunt in allegoria. Hæc enim sunt duo « Testamenta : unum quidem a monte Sina in servitutem generans, « quæ est Agar. Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est « huic quæ nunc est Jerusalem, et servit cum filiis suis. Quæ autem « sursum est Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra (Galat. IV, « 21-26), etc. » Itemque ubi ratiocinatur, et dicit : « Fratres, secun-

« Mes frères, je me servirai de l'exemple d'une chose « commune et ordinaire. Lorsqu'un homme a fait un « testament qui a été confirmé, nul ne peut ni le casser « ni y ajouter. Or, les promesses de Dieu ont été faites à « Abraham et à sa race. L'Écriture ne dit pas : A ceux de « sa race, comme s'il en eût voulu marquer plusieurs, « mais à sa race, c'est-à-dire à l'un de sa race, qui est « Jésus-Christ. Ce que je veux donc dire, est que Dieu ayant « fait un testament touchant la loi qui n'a été donnée que « quatre cent trente ans après, n'a pas pu le rendre nul ni « anéantir la promesse faite à Abraham. Car si c'est par « la loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus « par la promesse. Or, c'est par la promesse que Dieu l'a « donnée à Abraham. » Et parce qu'il pourrait venir dans l'esprit de celui qui entendait ce raisonnement : Pourquoi donc la loi a-t-elle été donnée, si l'héritage n'en vient pas? l'Apôtre se fait cette objection, et il dit comme par interrogation : *Pourquoi donc la loi a-t-elle été établie?* Ensuite il répond : « C'a été pour faire connaître les « crimes que l'on commettait en la violant, jusqu'à l'avé- « nement de ce fils d'Abraham, au regard duquel la pro- « messe avait été faite. Et cette loi a été donnée par les « anges, par l'entremise d'un médiateur. Mais il n'y a

« dum hominem dico, tamen hominis confirmatum testamentum « nemo irritum facit, aut superordinat. Abrahæ dictæ sunt promis- « siones et semini ejus. Non dicit, Et seminibus, tanquam in multis, « sed tanquam in uno, Et semini tuo, quod est Christus. Hoc autem « dico, testamentum confirmatum a Deo, quæ post quadragentos et « triginta annos facta est Lex, non infirmat ad evacuandas promissio- « nes. Si enim ex Lege hæreditas, jam non ex promissione. Abrahæ « autem per repromissionem donavit Deus. » Et quia occurrere pote- rat audientis cogitationi, Utquid ergo Lex data est, si ex illa non est hæreditas? ipse sibi hoc objecit, atque ait velut interrogans : « Quid « ergo Lex? » Deinde respondit : « Transgressionis gratia proposita « est, donec veniret semen cui promissum est, disposita per Angelos « in manu mediatoris. Mediator autem unius non est, Deus vero unus « est. » Et hic occurrebat, quod sibi ipse proposuit, « Lex ergo ad-

« point de médiateur quand un seul agit. Or, quand « Dieu a fait la promesse, il était seul. » Il y avait encore là à faire l'objection qu'il se propose. *La loi est-elle donc contre les promesses? Nullement*, répond-il, et il en rend la raison en disant : « Car si la loi qui a été donnée, avait « pu donner la vie, on pourrait dire alors avec vérité que « la justice s'obtiendrait par la loi. Mais l'Écriture (c'est-« à-dire la loi écrite), a comme renfermé tous les hommes « sous le péché, afin que ce que Dieu avait promis fût « donné par la foi de Jésus-Christ à ceux qui croiraient « en lui. » Et il y a encore d'autres endroits de cette nature. Il est donc du devoir de celui qui instruit, non-seulement d'ouvrir ce qui est fermé et de résoudre les difficultés de chaque question, mais aussi, en le faisant, d'aller au-devant des autres questions qui peuvent naître par hasard, de crainte que ce que nous avons principalement à établir, ne soit rejeté et réfuté par ces questions incidentes, pourvu toutefois que la solution s'en présente aussi, de crainte encore que nous n'agitions en vain ce que nous ne pourrions pas détruire. Or il arrive qu'en traitant quelques questions qu'on veut résoudre, il en survient d'autres incidentes qui en font naître d'autres encore : de manière que la suite du raisonnement s'éten-

« versus promissa Dei? » Et respondit, « Absit : » reddiditque rationem, dicens, « Si enim data esset Lex quæ posset vivificare, omnino « ex Lege esset justitia. Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, « ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus etc. (Ga-« lat. III, 15-22); » vel si quid ejusmodi est. Pertinet ergo ad docendi curam non solum aperire clausa, et nodos solvere quæstionum; sed etiam dum hoc agitur, aliis quæstionibus, quæ fortassis inciderint, ne id quod dicimus improbetur per illas aut refellatur, occurrere : si tamen et ipsa earum solutio pariter occurrerit, ne moveamus quod auferre non possumus. Fit autem ut cum incidentes quæstioni aliæ quæstiones, et aliæ rursus incidentibus incidentes pertractantur atque solvuntur, in eam longitudinem ratiocinationis extendatur intentio, ut nisi memoria plurimum valeat atque vigeat, ad caput unde agebatur disputator redire non possit. Valde autem bo-

dant si loin, si celui qui dispute n'a une mémoire bien fidèle et bien vive, il ne pourra remonter à l'origine de la principale question; il est très à propos de réfuter tout ce qui se peut contredire quand il se présente, de peur qu'il ne se présente encore dans une occasion où il n'y aura personne pour y répondre, ou que s'il s'offre à quelqu'un qui soit présent et qui n'en dise mot, il ne s'en aille ainsi moins éclairé qu'il n'était.

Voici des paroles de l'Apôtre dont le style est médiocre et modéré : « Ne reprenez pas les vieillards avec rudesse, « mais avertissez-les comme vos pères, les jeunes hommes « comme vos frères, les femmes âgées comme vos mères, « les jeunes filles comme vos sœurs. » Et dans celles-ci : « Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de Dieu, « que vous lui offriez vos corps comme une hostie vi- « vante, sainte, et agréable à ses yeux. » Presque tout cet endroit où il exhorte les fidèles est d'un style doux et orné. Ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'à chaque chose, les propriétés naturelles se rencontrent et marchent avec grâce et accompagnées chacune de l'assortiment qui lui convient, comme nous allons voir dans ces paroles : « Ayant tous des dons différents selon la grâce qui vous « a été donnée, que celui qui a reçu le don de prophétie

num est ut quidquid contradici potest, si occurrerit, refutetur; ne ibi occurrat, ubi non erit qui respondeat; aut præsenti quidem, sed tacendi occurrat, et minus sanatus abscedat.

In illis autem apostolicis verbis dictio temperata est : « Seniorem « ne increpaveris, sed obsecra ut patrem, juniores ut fratres, anus ut « matres, adolescentulas ut sorores (I Tim. v, 1, 2.) » Et in illis : « Obsecro autem vos, fratres, per miserationem Dei, ut exhibeatis cor- « pora vestra hostiam vivam, sanctam, Deo placentem. » Et totus fere ipsius exhortationis locus temperatum habet elocutionis genus : ubi illa pulchriora sunt in quibus propria propriis tanquam debita reddita « decenter excurrunt, sicuti est, « Habentes dona diversa secundum « gratiam quæ data est nobis; sive prophetiam, secundum regulam « fidei; sive ministerium, in ministrando; sive qui docet, in doctrina; « sive qui exhortatur, in exhortatione; qui tribuit, in simplicitate; qui

« en use selon la règle et la mesure de sa foi ; que celui « qui est appelé à être ministre ecclésiastique s'attache « à son ministère ; que le docteur instruise ; que celui « qui distribue les aumônes le fasse avec simplicité ; « que celui qui a la conduite de ses frères s'en acquit- « te avec vigilance ; que celui qui exerce les œuvres de « miséricorde le fasse avec joie ; que la charité soit sans « déguisement. Ayez le mal en horreur, et attachez- « vous fortement au bien. Que chacun s'aime d'une « charité vraiment fraternelle. Prévenez-vous les uns « les autres par des témoignages de déférence. Ne soyez « point lâches dans votre devoir. Conservez-vous dans « la ferveur de l'esprit. C'est le Seigneur que vous « servez. Réjouissez-vous dans votre espérance. Soyez « patients dans les maux, persévérants dans la prière, « charitables pour soulager les nécessités des saints, « prompts à exercer l'hospitalité. Bénissez ceux qui « vous persécutent. Bénissez-les, et ne faites point « d'imprécations contre eux. Réjouissez-vous avec ceux « qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. « Tenez-vous tous unis dans les mêmes sentiments. » Mais avec quelle beauté tout ce torrent de paroles s'arrête et se termine par ces deux excellents avis : « N'aspirez

« præest, in sollicitudine ; qui miseretur, in hilaritate. Dilectio sine si- « mulatione ; odio habentes malum, adhærentes bono : charitate fra- « ternitatis invicem diligentes, honore mutuo prævenientes, studio « non pigri, spiritu ferventes, Domino servientes, spe gaudentes, in « tribulatione patientes, orationi instantes, necessitatibus sanctorum « communicantes, hospitalitatem sectantes. Benedicite persequentibus « vos ; benedicite, et nolite maledicere. Gaudere cum gaudentibus ; flere « cum flentibus : idipsum invicem sentientes (Rom. XII, 1, 6-16). » Et quam pulchre ista omnia sic effusa, bimembri circuitu terminantur, « Non alta sapientes, sed humilibus consentientes ! » Et aliquanto post : « In hoc ipso, » inquit, « perseverantes, reddite omnibus de- « bita : cui tributum, tributum, qui vectigal, vectigal ; cui timorem, « timorem : cui honorem, honorem. » Quæ membratim fusa clauduntur, etiam ipsa circuitu, quem duo membra contexunt : « Nemini

« point à ce qui est élevé; mais accommodez-vous à ce « qu'il y a de plus bas. » Il dit encore un peu après: « Sans « cesse occupez-vous à remplir tous vos devoirs; rendez « à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez « le tribut, les impôts à qui vous devez les impôts, la « crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui « vous devez l'honneur. » Toutes ces choses qui ont été dites par autant d'articles séparés, se terminent par une période qui réunit deux petits membres ainsi : « Faites en « sorte de n'être redevables à personne, si ce n'est de « l'amour qu'on se doit toujours les uns aux autres. » Et un peu plus bas : « La nuit est déjà fort avancée, et le jour « s'approche. Renonçons donc aux œuvres des ténèbres, « et revêtons-nous des armes de lumière. Marchons avec « bienséance et avec humilité, comme marchant durant « le jour. Ne vous laissez point aller aux débauches et aux « ivrogneries, aux impuretés et aux dissolutions, aux « querelles et aux envies; mais revêtez-vous de Notre-« Seigneur Jésus-Christ; et ne cherchez pas à contenter « votre sensualité, en satisfaisant à ses désirs déréglés. » Que si quelqu'un disait ainsi : « Et qu'en satisfaisant à vos « désirs déréglés votre sensualité ne soit pas contentée, » cela sonnerait aux oreilles avec plus d'agrément; mais

« quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis. » Et post paululum : « Nox præcessit, » inquit, « dies autem appropinquavit. Abjiciamus « itaque opera tenebrarum, et induamus arma lucis : sicut in die ho-« neste ambulemus; non in comessationibus et ebrietatibus, non in « cubilibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione; sed « induite Dominum Jesum Christum, et carnis providentiam ne fece-« ritis in concupiscentiis (Id. XIII, 6-8, 12-14). » Quod si quisquam ita diceret, Et carnis providentiam ne in concupiscentiis feceritis; sine dubio aures clausula numerosiore mulceret : sed gravior interpres etiam ordinem maluit tenere verborum. Quomodo autem hoc in græco eloquio sonet, quo est locutus Apostolus, viderint ejus eloquii usque ad ista doctiores : mihi tamen quod nobis eodem verborum ordine interpretatum est, nec ibi videtur currere numerose.

Sane hunc elocutionis ornatum, qui numerosis fit clausulis, deesse

l'interprète exact a mieux aimé retenir l'ordre des termes. Or pour savoir comment cela sonne dans le texte grec, c'est aux savants à l'examiner. Cependant il me semble que dans ce passage que nous venons de rapporter, selon l'ordre où les mots ont été traduits, la période ne paraît pas couler avec assez de cadence et de mesure. Il est certain, et il en faut convenir, que cet ornement du discours qui consiste, à la fin d'une période, dans le nombre et dans la cadence, ne se rencontre point dans les auteurs des livres saints. De dire maintenant si l'interprète en est la cause, ou bien si c'est à dessein (comme je le crois plutôt), qu'ils ont évité ce qui d'ordinaire attire l'applaudissement, je n'ose l'assurer; car je confesse ne le pas savoir. Ce que je sais seulement, c'est que si quelque habile homme dans l'art de ces périodes mesurées accommodait le tour et le repos de chaque période aux règles que les orateurs profanes ont observées (ce qui serait fort aisé à faire en substituant quelques autres termes qui ont la même signification ou en y donnant seulement un autre arrangement), il reconnaîtrait que ces hommes divins n'ont manqué d'aucun de ces talents qui s'acquièrent dans les écoles de grammaire et de rhétorique comme de grandes choses, et il y trouverait plusieurs façons de parler d'une

fatendum est auctoribus nostris. Quod utrum per interpretes factum sit, an (quod magis arbitror) consulto illi hæc plausibilia devitaverint, affirmare non audeo, quoniam me fateor ignorare. Illud tamen scio, quod si quisquam hujus numerositatis peritus illorum clausulas eorumdem numerorum lege componat, quod facillime fit mutatis quibusdam verbis, quæ tantumdem significatione valent, vel mutato eorum quæ invenerit ordine; nihil illorum quæ velut magna in scholis grammaticorum aut rhetorum didicit, illis divinis viris defuisse cognoscet : et multa reperiet locutionis genera tanti decoris, quæ quidem et in nostra, sed maxime in sua lingua decora sunt, quorum nullum in eis, quibus isti inflantur, litteris invenitur. Sed cavendum est ne divinis gravibusque sententiis, dum additur numerus, pondus detrahatur. Nam illa musica disciplina, ubi numerus iste plenissime discitur, usque adeo non defuit Prophetis nostris, ut vir doctissimus Hieronymus quorum-

beauté si merveilleuse dans notre langue, mais encore plus dans la langue originale, qu'il n'y a rien qui en approche dans ces ouvrages profanes qui attirent tant de vains applaudissements à leurs auteurs. Mais il faut prendre garde qu'en voulant donner plus de cadence et de nombre à ces maximes divines, on ne leur ôte de leur gravité et de leur poids. L'art de la musique où l'on s'instruit à fond de ces mesures, a si peu manqué à nos prophètes, que le savant prêtre Jérôme cite les vers de quelques-uns dans la langue hébraïque seulement, qu'il n'a point traduits exprès pour en conserver la beauté et la vérité dans les paroles mêmes. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment qui m'est certainement plus connu qu'il ne l'est aux autres, comme le leur même ne me l'est pas tant aussi; de même que dans mes discours je tâche, autant que je crois le pouvoir faire sobrement, de ne point omettre ces sortes de cadences à la fin des périodes; aussi rien ne me plaît davantage que de les trouver rarement dans les oracles du Saint-Esprit.

Quant au genre sublime de l'éloquence, il diffère du style orné et tempéré en ce qu'il est moins accompagné de delicatesses et d'agréments dans le langage, mais qu'il est plus fort et plus véhément par les mouvements de l'âme.

dam etiam metra commemoret, in hebræa duntaxat lingua (Hieron. in prologo super Job) : cujus ut veritatem servaret in verbis, hæc inde non transtulit. Ego autem ut de sensu meo loquar, qui mihi quam aliis et quam aliorum est utique notior, sicut in meo eloquio, quantum modeste fieri arbitror, non prætermitto istos numeros clausularum; ita in auctoribus nostris hoc mihi plus placet, quod ibi eos rarissime invenio.

Grande autem dicendi genus hoc maxime distat ab isto genere temperato, quod non tam verborum ornatibus comptum est, quam violentum animi affectibus. Nam capit etiam illa ornamenta pene omnia; sed ea si non habuerit, non requirit. Fertur quippe impetu suo, et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit non cura decoris assumit. Satis enim est ei propter quod agitur, ut verba congruentia, non oris eligantur industria, sed pectoris sequantur ardo-

Ce n'est pas qu'il ne soit susceptible de ces sortes d'ornements : mais quand il ne les a pas, il ne les emprunte point. Car de sa propre force il se soutient et s'élève ; et si les ornements du style se présentent il les saisit plutôt par la grandeur de son sujet, que par ses soins et dans la vue de l'embellir. C'est assez pour lui de s'appliquer à son objet pour que les termes convenables soient moins choisis par les subtilités du langage, que placés d'eux-mêmes suivant les mouvements dont le cœur est animé. Qu'un homme brave ait une épée enrichie d'or et de pierreries, il n'est pourtant attentif qu'à se battre. Il en fait ce qu'il en veut faire, non parce qu'elle est précieuse, mais parce qu'elle est une épée. Il est toujours le même, et n'en a pas moins de courage quand il n'est armé que de sa seule valeur et que sa colère lui fait prendre pour armes tout ce qu'il trouve. Saint Paul traite de la patience avec laquelle tous les maux de cette vie doivent être soufferts dans le ministère évangélique en vue des consolations et des grâces que Dieu y attache. Ce sujet est grand ; il le traite aussi d'une manière sublime, et les ornements du discours n'y manquent pas : « Voici maintenant, dit-il, le temps « favorable, voici maintenant les jours du salut. Et nous, « prenons garde aussi nous-mêmes de ne donner en quoi

rem. Nam si aurato gemmatoque ferro vir fortis armetur, intentissimus pugnæ, agit quidem illis armis quod agit, non quia pretiosa, sed quia arma sunt : idem ipse est tamen, et valet plurimum, etiam cum rimanti telum ira facit. Agit Apostolus, ut pro evangelico ministerio patienter mala hujus temporis, cum solatio donorum Dei, omnia tolerentur. Magna res est, et granditer agitur, nec desunt ornamenta dicendi : « Ecce, inquit, nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salu- « tis. Nullam in quoquam dantes offensionem, ut non reprehendatur « ministerium nostrum : sed in omnibus commendantes nosmetipsos ut « Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, « in angustiis, in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, « in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in « benignitate, in Spiritu sancto, in charitate non ficta, in verbo verita- « tis, in virtute Dei : per arma justitiæ a dextris et a sinistris, per

« que ce soit aucun sujet de scandale, afin que notre mi-
« nistère ne soit pas déshonoré : mais agissant comme de
« fidèles ministres de Dieu, nous nous rendrons recom-
« mandables en toutes choses par une grande patience
« dans les maux, dans les nécessités pressantes, dans les
« extrêmes afflictions, dans les plaies, dans les prisons,
« dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles,
« dans les jeûnes, par la pureté, par la science, par une
« douceur persévérante, par la bonté, par les fruits du
« Saint-Esprit, par une charité sincère, par la parole de
« vérité, par la force de Dieu, par les armes de la justice
« pour combattre à droite et à gauche, parmi les hon-
« neurs et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne ré-
« putation, comme des séducteurs, quoique sincères et
« véritables, comme inconnus quoique connus; comme
« *toujours* mourants, et vivants néanmoins; comme châ-
« tiés, mais non jusqu'à être tués; comme tristes et tou-
« jours dans la joie; comme pauvres et enrichissant plu-
« sieurs; comme n'ayant rien, et possédant tout. » Voyez
encore la véhémence des paroles suivantes : « O Corin-
« thiens! ma bouche s'ouvre et mon cœur se dilate par
« l'affection que j'ai pour vous. » Et le reste qu'il serait
trop long de poursuivre. Il fait encore en sorte auprès des
Romains qu'ils surmontent les persécutions de ce monde,

« gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam; ut seduc-
« tores, et veraces; ut qui ignoramur, et cognoscimur; quasi morien-
« tes, et ecce vivimus : ut coerciti, et non mortificati; ut tristes, sem-
« per autem gaudentes; sicut egeni, multos autem ditantes; tanquam
« nihil habentes, et omnia possidentes. » Vide adhuc ardentem. « Os
« nostrum patet ad vos, o Corinthii; cor nostrum dilatatum est (II
« Cor, VI, 2-11), » et cætera, quæ persæqui longum est.

Itemque ad Romanos agit, ut persecutiones hujus mundi charitate
vincantur, spe certa in adjutorio Dei. Agit autem et granditer et or-
nate : « Scimus, » inquit, « quoniam diligentibus, Deum omnia
« cooperantur in bonum iis qui secundum propositum vocati sunt.
« Quoniam quos ante præscivit, et prædestinavit conformes imaginis
« Filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus. Quos autem

par la charité, et par une confiance assurée dans le secours de Dieu. Il traite cet endroit avec sublimité et avec ornement. « Nous savons, dit-il, que tout contribue au bien « de ceux qui aiment Dieu, et qu'il a appelés selon son « décret; car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les « a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son « Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères; et ceux « qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il « a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justi- « fiés, il les a aussi glorifiés. Après cela que devons-nous « dire? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? S'il « n'a pas épargné son propre Fils, et s'il l'a livré à la « mort pour nous tous, que ne nous donnera-t-il point « après nous l'avoir donné? Qui accusera les élus de Dieu? « C'est Dieu même qui les justifie. Qui osera les condam- « ner? Sera-ce Jésus-Christ, qui non-seulement est mort, « mais qui est ressuscité, et est à la droite de Dieu où il « intercède pour nous? Qui donc nous séparera de l'a- « mour de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction ou les déplai- « sirs, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les « périls, ou le fer, ou la violence? selon qu'il est écrit : « On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, « Seigneur, on nous regarde comme des brebis destinées « à la boucherie. Mais parmi tous ces maux nous demeu-

« prædestinavit, illos et vocavit; et quos vocavit, ipsos et justificavit; « quos autem justificavit, illos et glorificavit. Quid ergo dicemus ad « hæc? Si Deus pro nobis, quis contra nos? Qui proprio Filio non pe- « percit, sed pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam « cum illo nobis omnia donavit? Quis accusabit adversus electos Dei? « Deus qui justificat? Quis est qui condemnet? Christus Jesus qui « mortuus est, magis autem qui resurrexit, qui est in dextera Dei, « qui et interpellat pro nobis? Quis nos seperabit a charitate Christi? « Tribulatio? an angustia? an persecutio? an fames? an nuditas? an « periculum? an gladius? Sicut scriptum est, Quoniam propter te « mortificamur tota die, æstimati sumus ut oves occisionis. Sed in his « omnibus supervincimus per eum qui dilexit nos. Certus sum enim « quia neque mors, neve vita, neque Angeli, neque principatus, ne-

« rons victorieux par celui qui nous a aimés. Car je suis « assuré que ni la mort ni la vie, ni les principautés, ni « les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, « ni tout ce qu'il y a au plus haut des cieux ou au plus « profond des enfers, ni toute autre créature ne pourra « jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-« Christ Notre-Seigneur. » Dans l'épître aux Galates, quoiqu'elle soit entièrement écrite dans le style commun, à la réserve de la fin dont le style est orné, il insère un endroit qui, dans une certaine disposition d'esprit qui l'agite, et quoique sans aucun des ornements semblables à ceux que nous venons de rapporter, ne peut cependant être dit que dans un style élevé. « Vous observez, dit-il, « comme les Juifs, les jours et les mois, les saisons et les « années. J'appréhende pour vous que je n'aie travaillé « en vain parmi vous. Soyez envers moi comme je suis « envers vous, je vous en prie, mes frères. Vous ne m'a-« vez jamais offensé en aucune chose. Vous savez que « lorsque je vous ai annoncé premièrement l'Évangile, « ç'a été parmi les persécutions et les afflictions de la « chair, et que vous ne m'avez point méprisé ni rejeté à « cause de ces épreuves que je souffrais en ma chair : « mais vous m'avez reçu, comme un ange de Dieu, comme

« que præsentia, neque futura, neque virtus, neque altitudo, neque « profundum, neque creatura alia poterit nos separare a charitate « Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro (Rom. VIII, 28-39). »

Ad Galatas autem quamvis tota ipsa Epistola submisso dicendi genere scripta sit, nisi in extremis partibus ubi est eloquium temperatum; tamen interponit quemdam locum eo motu animi, ut sine ullis quidem talibus ornamentis, qualia sunt in iis quæ modo posuimus, non posset tamen nisi granditer dici. « Dies, » inquit, « observatis, et « menses, et annos, et tempora. Timeo vos, ne forte sine causa labo-« raverim in vos. Estote sicut et ego, quoniam et ego sicut vos : fra-« tres, precor vos ; nihil me læsistis. Scitis quia per infirmitatem « carnis jampridem evangelizavi vobis, et tentationes vestras in carne « mea non sprevistis, neque repuistis ; sed sicut angelum Dei exce-« pistis me, sicut Christum Jesum. Quæ ergo fuit beatitudo vestra ?

« Jésus-Christ même. Où est donc le temps auquel vous « vous estimiez si heureux de m'avoir avec vous? Car je « puis vous rendre ce témoignage que vous étiez prêts « alors, s'il eût été possible, de vous arracher les yeux « pour me les donner. Suis-je donc devenu votre ennemi, « parce que je vous ai dit la vérité? Ils s'attachent forte- « ment à vous, mais ce n'est pas d'une bonne affection, « puisqu'ils veulent vous séparer de nous, afin que vous « vous attachiez fortement à eux. Il est bon de s'attacher « aux personnes, quand c'est pour le bien, et de les aimer « en tout temps, et de ne m'aimer pas seulement quand « je suis présent parmi vous. Mes petits enfants, pour qui « je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement jus- « qu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vous, je vou- « drais maintenant être avec vous pour diversifier mes « paroles selon vos besoins ; car je suis en peine com- « ment je vous dois parler. » Où trouve-t-on dans tout ce discours de justes antithèses, des gradations bien liées et bien suivies, des phrases coupées, des périodes et des tours? Cependant nous sentons bien la grande ardeur dont tout ce langage est animé, et quoique dépouillé de ces ornements frivoles, il n'en est pas pour cela plus languissant.

« Testimonium vobis perhibeo, quoniam si fieri posset, oculos vestros « eruissetis et dedissetis mihi. Ergo inimicus factus sum vobis verum « prædicans? Æmulantur vos non bene; sed excludere vos volunt, ut « eos æmulemini. Bonum est autem in bono æmulari semper, et non « solum cum præsens sum apud vos. Filioli mei, quos iterum partu- « rio donec formetur Christus in vobis. Vellem autem nunc adesse « apud vos, et mutare vocem meam, quia confundor in vobis (Galat. « IV, 10-20. » Numquid hic aut contraria contrariis verba sunt reddita, aut aliqua gradatione sibi subnexa sunt, aut cæsa et membra circuitusve sonuerunt, et tamen non ideo tepuit grandis affectus, quo eloquium fervere sentimus.

CHAPITRE XXI.

Exemples tirés des docteurs ecclésiastiques.

Mais si tous ces passages de l'Apôtre que nous venons de rapporter sont intelligibles, ils n'en sont pas moins profonds; et de la manière dont ils sont écrits, et dont on peut les retenir dans sa mémoire, il ne suffit pas de les lire et de les entendre; mais, supposé qu'on ne se contente pas de les savoir superficiellement, et qu'on veuille les approfondir, il est encore besoin d'un interprète pour les expliquer. C'est pourquoi examinons ces différents genres de style dans ceux qui par la lecture de ces auteurs sacrés ont fait de si grands progrès dans la science des choses divines et en ont ensuite éclairé l'Église.

Saint Cyprien emploie le style ordinaire dans le livre où il traite du *Sacrement du Calice;* car il y résout une question, où l'on demande : Si le calice du Seigneur doit avoir de l'eau pure ou mêlée de vin. Mais il en faut tirer quelque chose pour exemple. Après les premières paroles de l'épître commençant à résoudre la question proposée : « Sachez, dit-il, que nous sommes avertis d'observer dans l'offrande du calice la tradition du Seigneur, et que

XXI. Sed apostolica ista sic clara sunt, ut et profunda sint; atque ita conscripta memoriæque mandata, ut non solum lectore vel auditore, verum etiam expositore opus habeant, si quis in eis non superficie contentus altitudinem quærat. Quapropter videamus ista genera dicendi in eis qui istorum lectione ad rerum divinarum atque salubrium scientiam profecerunt, eamque Ecclesiæ ministrarunt. Beatus Cyprianus submisso dicendi genere utitur in eo libro ubi de Sacramento calicis disputat. Solvitur quippe ibi quæstio, in qua quæritur utrum calix dominicus aquam solam, an eam vino mixtam debeat habere. Sed exempli gratia aliquid inde ponendum est. Post principium ergo epistolæ, jam solvere incipiens propositam quæstionem : « Admonitos autem nos scias, inquit, ut in calice offerendo dominica traditio servetur, neque aliud fiat a nobis, quam quod pro nobis Dominus prior fecit, ut calix qui in commemorationem ejus offertur,

rien ne doit être fait par nous que ce que le Seigneur a fait le premier pour nous, savoir, que le calice qui s'offre en mémoire de lui, s'offre avec de l'eau mêlée de vin. Car Jésus-Christ disant : Je suis la véritable vigne, le sang de Jésus-Christ n'est pas certainement de l'eau, mais du vin ; et le sang par lequel il nous a rachetés et vivifiés ne peut pas paraître dans le calice, quand dans ce calice il n'y a point de vin qui puisse montrer le sang de Jésus-Christ, qui nous est annoncé par les sacrements et les témoignages de toutes les Écritures. Aussi nous voyons dans la Genèse la même chose prédite mystérieusement en la personne de Noé, et une figure de la passion de Notre-Seigneur bien dépeinte. Il est dit que Noé but du vin, qu'il s'enivra, qu'il parut nu dans sa tente, qu'il s'endormit le corps nu et découvert, que cette nudité fut aperçue par son second fils, et que ces deux autres fils le couvraient, et le reste, qu'il est inutile de poursuivre, puisqu'il suffit de rapporter seulement ce qui sert à prouver que Noé, montrant en sa personne une figure de la vérité, ne but pas de l'eau, mais du vin, et qu'il fut dans cette action une expression de la passion du Sauveur. Nous voyons encore dans le prêtre Melchisédech une prédiction figurée du sacrement de Notre-Seigneur,

« vino mixtus offeratur. Nam cum dicat Christus, « Ego sum vitis « vera (Joan. XV, 5). » sanguis Christi, non aqua est utique, sed vi- « num ; nec potest videri sanguis ejus, quo redempti et vivificati « sumus, esse in calice, quando vinum desit calici, quo Christi sanguis « ostenditur ; qui Scripturarum omnium sacramento ac testimonio « prædicatur. Invenimus enim in Genesi circa sacramentum Noe hoc « idem præcucurrisse, et figuram dominicæ passionis illic exstitisse, « quod vinum bibit, quod inebriatus est, quod in domo sua nudatus « est, quod fuit recubans nudis et patentibus femoribus ; quod nudi- « tas illa patris a medio filio denotata est ; a majore vero et minore « contecta (Gen. IX, 20-23), et cætera quæ necesse non est exsequi, « cum satis sit hoc solum complecti, quod Noe typum futuræ verita- « tis ostendens, non aquam sed vinum biberit ; et sic imaginem domi- « nicæ passionis expresserit. Item in sacerdote Melchisedech Do-

selon ce que témoigne l'Écriture, qui dit : « Melchisédech, roi de Salem, offrit du pain et du vin. Or, il était le prêtre du grand Dieu, et il bénit Abraham. » Que Melchisédech ait été la figure de Jésus-Christ, le Saint-Esprit le déclare dans les psaumes quand le Père éternel dit à son Fils : « Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. » Cet endroit aussi bien que la suite de cette épître est écrit d'un style commun, comme il est facile aux lecteurs de s'en apercevoir.

Saint Ambroise ayant aussi à traiter une grande matière, puisqu'il s'agissait de prouver l'égalité du Saint-Esprit avec le Père et le Fils, emploie néanmoins le style ordinaire, parce que le sujet qu'il avait entrepris ne demandait pas des ornements de paroles, ni des mouvements extraordinaires pour toucher les cœurs, mais des enseignements simples et clairs des choses qu'il traitait. Entre autres il dit donc dans le commencement de cet ouvrage : Gédéon frappé d'étonnement par les paroles de l'oracle qui lui apprenaient que quand plusieurs milliers d'hommes périraient, Dieu était assez puissant pour délivrer son peuple de ses ennemis avec un seul homme, lui offrit en sacrifice un chevreau, dont, suivant le commandement de l'ange, il mit la chair sur une pierre avec des

« minicum Sacramentum præfiguratum videmus, secundum quod « Scriptura divina testatur, et dicit : « Et Melchisedech rex Salem « protulit panem et vinum. Fuit autem sacerdos Dei summi, et bene- « dixit Abraham (Id. XIV, 18). » Quod autem Melchisedech typum « Christi portaret, declarat in Psalmis Spiritus sanctus, ex persona « Patris ad Filium dicens : « Ante Luciferum genui te. Tu es sacerdos « in æternum secundum ordinem Melchisedech (Psal. CIX, 4). » Hæc et alia quæ sequuntur hujus epistolæ (Cypr. Epist. 63, ad Cæcilium, de Sacramento calicis), submissæ dictionis modum servant, quod facile est explorare legentibus.

Sanctus quoque Ambrosius cum agat rem magnam de Spiritu sancto, ut eum Patri et Filio demonstret æqualem, submisso tamen dicendi genere utitur; quoniam res suscepta non ornamenta verborum, aut ad flectendos animos commotionis affectum, sed rerum

pains sans levain, qu'il arrosa du jus de cette viande. Sitôt que l'ange l'eût touché de l'extrémité de la baguette qu'il tenait, il sortit avec impétuosité du feu de la pierre, qui consuma de cette manière le sacrifice qui était offert. Et par ce signe il semble qu'il fut déclaré que cette pierre était la figure du corps de Jésus-Christ. Car il est écrit : « Ils buvaient de l'eau de la pierre qui les suivait. Or cette pierre était la figure de Jésus-Christ. » Ce qui certainement n'a pu être rapporté à sa divinité, mais à sa chair, qui par de continuels ruisseaux de son sang a inondé les cœurs altérés de tous les peuples. Alors donc il a été déclaré par ce mystère que le Seigneur Jésus dans sa chair effacerait les péchés de tout le monde, lorsqu'il serait mis en croix, et non-seulement les péchés qu'ils auraient commis, mais aussi les mauvais désirs de leurs cœurs. Car la chair du chevreau représente les péchés d'action, et le jus qui en sortit représente les désirs de la cupidité. Aussi il est écrit : « Mon peuple a conçu de très-mauvais désirs, en disant : qui nous donnera de la chair pour nous nourrir? » De sorte que quand l'ange étendit sa baguette et toucha la pierre d'où le feu sortit, il fit voir que la chair du Seigneur remplie de l'esprit divin devait brûler et consumer tous les péchés inséparables de notre état en cette vie.

documenta desiderat. Ergo inter cætera, in principio hujus operis ait : « Commotus oraculo Gedeon, cum audisset quod deficientibus licet « populorum millibus, in uno viro Dominus plebem suam ab hostibus « liberaret, obtulit hædum caprarum, cujus carnem secundum præ- « ceptum angeli, et azyma supra petram posuit, et ea jure perfudit : « quæ simul ut virgæ cacumine quam gerebat, angelus Dei contigit, « de petra ignis erupit, atque ita sacrificium quod offerebatur absump- « tum est (Jud. VI, 11-21). Quo indicio declaratum videtur, quod pe- « tra illa typum habuerit corporis Christi ; quia scriptum est, « Bibe- « bant de consequenti petra, petra autem erat Christus (I Cor. X, 4). » « Quod utique non ad divinitatem ejus, sed ad carnem relatum est, « quæ sitientium corda populorum perenni rivo sui sanguinis inunda- « vit. Jam tunc igitur in mysterio declaratum est, quia Dominus Je- « sus in carne sua, totius mundi peccata crucifixus aboleret, nec

C'est ce qui fait que le Seigneur a dit : « Je suis venu allumer le feu sur la terre, » et le reste où ce saint s'attache particulièrement à l'instruction et à la preuve de son sujet.

Voici un exemple du style orné pris de saint Cyprien dans l'éloge de la virginité : « Nous adressons maintenant la parole aux vierges ; car nous en devons avoir d'autant plus de soin, que la gloire de leur état est plus éclatante. La virginité est la plus belle fleur qui croisse dans le champ de l'Eglise, le triomphe et l'ornement de la grâce du Saint-Esprit, l'heureux caractère de l'honneur et de la vertu, un ouvrage pur et accompli, l'image de Dieu la plus ressemblante à la sainteté de Jésus-Christ, la plus illustre portion de son troupeau. Elles font la joie de l'Église, et cette joie redouble à mesure que le nombre de ces vierges augmente, et qu'elles font fleurir partout la merveilleuse fécondité de leur mère. » Il dit dans un autre endroit sur la fin de la même lettre. « Comme nous avons porté l'image de l'homme de la terre, portons l'image de l'homme du ciel. La virginité la porte cette image, la pureté, la sainteté, la vérité la portent. Ceux qui se souvenant des préceptes du Seigneur sont fidèles à tous les devoirs de la religion et de la justice, ne la portent pas moins, étant fermes dans la foi, humbles dans la

« solum delicta factorum, sed etiam cupiditates animorum. Caro enim « hædi ad culpam facti refertur ; jus ad illecebras cupiditatum, sicut « scriptum est, « Quia concupivit populus cupiditatem pessimam, et « dixerunt, Quis nos cibavit carne (Num. XI, 4) ? » Quod igitur extendit « angelus virgam, et tetigit petram, de qua ignis exiit, ostendit quod « caro Domini Spiritu repleta divino, peccata omnia humanæ condi- « tionis exureret. Unde et Dominus ait, « Ignem veni mittere in ter- « ram (Luc. XII, 49), » et cætera : » in quibus rei docendæ ac probandæ maxime incumbit (Ambros. lib. 1 de Spirtu sancto in prologo).

De genere temperato est apud Cyprianum virginitatis illa laudatio : « Nunc nobis ad virgines sermo est, quarum quo sublimior gloria est, « major et cura. Flos est ille ecclesiastici germinis, decus atque orna- « mentum gratiæ spiritualis, læta indoles laudis et honoris, opus « integrum atque incorruptuum, Dei imago respondens ad sanctimo-

crainte, courageux à tout souffrir, doux à supporter les injures, prompts à faire miséricorde, conservant l'union et la paix avec le prochain. Vierges sages, voilà vos obligations. Vous les devez aimer, vous les devez remplir, vous qui toutes êtes occupées de Dieu et de Jésus-Christ, et qui par le mérite et le bonheur de votre choix marchez les premières dans la voie du Seigneur à qui vous vous êtes consacrées. Vierges âgées, instruisez les jeunes; et vous jeunes encore, rendez service aux plus âgées, et enflammez de zèle toutes vos compagnes. Animez-vous, exhortez-vous, encouragez-vous mutuellement, vous instruisant de la vertu comme à l'envi les unes les autres. Excitez-vous à la véritable gloire. Persévérez courageusement. Avancez spirituellement; parvenez heureusement; souvenez-vous seulement de nous quand vous commencerez à vous voir sur le trône où la virginité vous aura placées. »

Saint Ambroise aussi, dans le même style, propose à celles qui ont embrassé l'état de la virginité un exemple qu'elles doivent imiter et tâcher d'exprimer dans leurs mœurs. « Il y avait, leur dit-il, une vierge qui l'était non-seulement de corps, mais d'esprit. Elle n'altérait la pureté de ses désirs par aucun artifice ni par aucun détour : humble de cœur, sérieuse dans ses discours, sage

« niam Domini, illustrior portio gregis Christi. Gaudet per ipsas, « atque in illis largiter floret Ecclesiæ matris gloriosa fecunditas : « quantoque plus gloriosa virginitas numero suo addit, tanto plus gau- « dium matris augescit. » Et alio loco in fine epistolæ : « Quomodo « portavimus, inquit, imaginem ejus qui de limo est, sic portemus et « imaginem ejus qui de cœlo est (I Cor. xv, 49). Hanc imaginem vir- « ginitas portat, portat integritas, sanctitas portat et veritas; portant « disciplinæ Dei memores, justitiam cum religione retinentes, stabiles « in fide, humiles in timore, ad omnem tolerantiam fortes, ad susti- « nendas injurias mites, ad faciendam misericordiam faciles, fraterna « pace unanimes atque concordes. Quæ vos singula, o bonæ virgines, « observare, diligere, implere debetis, quæ Deo et Christo vacantes, « ad Dominum cui vos dicastis, majore et meliore parte præceditis. « Provectæ annis, junioribus facite magisterium; minores natu, præ-

dans ses pensées, avare de ses paroles, appliquée à la lecture, se confiant beaucoup moins dans les richesses périssables que dans la prière du pauvre, attachée à son ouvrage, ornée de sa pudeur dès qu'on lui parlait; fidèle à choisir Dieu et non les hommes pour juges et témoins de ses sentiments, accoutumée à ne désobliger personne, à souhaiter du bien à tous, à respecter les plus âgées, à n'être point jalouse de ses égales, à fuir l'ostentation, à suivre la raison, à aimer la vertu. Quand a-t-il paru seulement sur son visage rien qui pût déplaire à ses parents? Quand s'est-elle brouillée avec ses proches? Quand a-t-elle dédaigné la misère, raillé la faiblesse, évité l'indigent? Elle ne voyait jamais parmi les hommes que ceux que sa charité compatissante eût rougi de ne pas secourir, et qu'elle aurait eu honte de négliger. Rien de rude et de méprisant dans les regards; rien d'aigre dans les paroles; rien de hardi dans les actions; rien d'indolent dans les gestes; rien de trop libre dans la démarche; rien d'impétueux dans la voix : de manière que la beauté du dehors était une image fidèle de la bonté de son cœur. Dès le vestibule d'une maison bien bâtie, on en juge, et l'on connaît qu'il n'y a rien d'obscur, de même qu'une lumière enfermée ne laisse pas d'éclairer au dehors. Que dirai-je encore de sa sobriété pour se

« bete majoribus ministerium, comparibus incitamentum; hortamen-
« tis vos mutuis excitate, æmulis virtute documentis ad gloriam pro-
« vocate; durate fortiter, spiritualiter pergite, pervenite feliciter;
« tantum mementote tunc nostri, cum incipiet in vobis virginitas ho-
« norari (Cypr. Tract. de disciplina et habitu Virginum). »

Ambrosius etiam genere dicendi temperato et ornato professis virginibus proponit, tanquam sub exempli forma, quod moribus imitentur, et dicit : « Virgo erat, non solum corpore, sed etiam mente, quæ
« nullo doli ambitu sincerum adulteraret affectum : corde humilis,
« verbis gravis, animi prudens, loquendi partior, legendi studiosior;
« non in incerto divitiarum, sed in prece pauperis spem reponens, in-
« tenta operi, verecunda sermoni; arbitrum mentis solita non homi-
« nem, sed Deum quærere; nullum lædere, bene velle omnibus;
« assurgere majoribus natu, æqualibus non invidere; fugere jactan-

nourrir et de ses excès pour servir le prochain ? Elle allait pour lui au delà des forces de la nature : et pour elle à peine allait-elle jusqu'à ses besoins. Pas un moment de son temps n'était vide de la charité ; pas un de ses jours n'échappait au jeûne ; et si quelquefois sa tempérance était obligée de céder au besoin de la nourriture, le premier aliment offert lui suffisait, et elle le prenait plutôt pour fermer le passage à la mort que pour l'ouvrir à la volupté, etc. » J'ai cité cet endroit pour exemple du style orné, particulièrement parce qu'il ne s'agit point là d'exhorter au vœu de virginité celles qui ne l'ont pas encore fait, mais des qualités que doivent avoir celles qui s'y sont déjà consacrées. Car pour faire entrer l'esprit dans une si courageuse résolution, il y doit être excité et animé par l'éloquence la plus sublime. Dans ces deux exemples que nous venons de rapporter, le martyr saint Cyprien parle seulement dans le sien de l'état des vierges, et n'a point en vue d'exhorter à le prendre : mais pour l'évêque Ambroise il tâche par la force de son éloquence de les exciter à l'embrasser.

Je rapporterai des passages de ces deux grands hommes, pour donner des exemples du genre sublime. Ils ont tous deux écrit avec véhémence contre les femmes qui par ar-

« tiam, rationem sequi, amare virtutem. Quando ista vel vultu læsit
« parentes? quando dissensit a propinquis? quando fastidivit humilem ?
« quando risit debilem ? quando vitavit inopem? Eos solos solita
« cœtus virorum invisere, quos misericordia non erubesceret, ne-
« que præteriret verecundia. Nihil torvum in oculis, nihil in verbis
« procax, nihil in actu inverecundum ; non gestus fractior, non inces-
« sus solutior, non vox petulantior, ut ipsa corporis species simula-
« crum fuerit mentis et figura probitatis. Bona quippe domus in ipso
« vestibulo debet agnosci, ac primo prætendat ingressu nihil intus la-
« tere tenebrarum, tanquam lucernæ lux intus posita foris luceat.
« Quid ego exsequar ciborum parcimoniam, officiorum redundantiam ;
« alterum ultra naturam superfuisse, alterum ipsi naturæ pene de-
« fuisse? Illic nulla intermissa tempora, hic congeminati jejunio dies ;
« et si quando reficiendi successisset voluntas, cibus plerumque obvius

tifice veulent donner de l'éclat à leur teint ; ou, pour mieux dire le lui ôter. Et voici entre autres choses comme saint Cyprien s'en explique le premier : « Si un savant peintre, par des couleurs assez hardies pour disputer avec la vicacité de la nature, avait représenté la beauté du visage et la taille avantageuse de quelque personne, et qu'après avoir achevé et perfectionné son ouvrage, un autre se croyant plus habile que lui y portât la main pour réformer cette image déjà peinte et déjà finie, l'outrage fait au premier maître semblerait insupportable, et son indignation très-juste. Vous pensez donc pouvoir cacher impunément l'excès d'une témérité si monstrueuse et l'injure faite au céleste ouvrier ? Quand même vous ne seriez pas impudique devant les hommes ni déshonorée par ces couleurs qui sont pourtant et les interprètes et les amorces de la lubricité, aux yeux de Dieu dont vous avez profané et violé tous les dons, vous paraissez plus coupable qu'une adultère. Ce que vous prenez pour une parure, ce que vous regardez comme un ornement, c'est une insulte au divin ouvrage, c'est un violement de la vérité. La voix de l'Apôtre vous avertit et vous dit : « Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle et

« qui mortem arceret, non delicias ministraret (Ambros. de Virgini-« bus, lib. 2, in princip.), etc. » Hæc autem propterea in exemplo hujus temperati generis posui, quia non hic agit ut virginitatem voveant quæ nondum voverunt ; sed quales esse debeant quæ jam votæ sunt. Nam ut aggrediatur animus tantum ac tale propositum, grandi utique dicendi genere debet excitari et accendi. Sed martyr Cyprianus de habitu virginum, non de suscipiendo virginitatis proposito scripsit. Iste vero episcopus etiam ad hoc eas magno accendit eloquio.

Verum ex eo quod ambo egerunt, dictionis grandis exempla memorabo. Ambo quippe invecti sunt in eas quæ formam pigmentis colorant, vel potius decolorant : quorum prior ille cum hoc ageret, ait inter cætera : « Si quis pingendi artifex vultum alicujus et speciem, et « corporis qualitatem æmulo colore signasset, et signato jam consum-« matoque simulacro, manus alius inferret, ut jam formata, jam picta « quasi peritior reformaret, gravis prioris artificis injuria et justa in-

toute pure, comme vous devez être purs. Car Jésus-Christ notre agneau pascal a été immolé pour nous. C'est pourquoi célébrons cette fête non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la corruption de l'esprit, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité. » Quand vous corrompez la pureté par des couleurs étrangères et que vous ensevelissez la vérité sous le mensonge, vous flattez-vous que la vérité et la sincérité puissent subsister? Le Seigneur a dit : « Vous ne pouvez rendre un de vos cheveux blanc ou noir ; » et, vous, pour contredire cet arrêt irrévocable du souverain, vous prétendez par de téméraires efforts vous rendre plus belle que vous n'êtes, et par un sacrilége mépris de sa parole vous osez peindre vos cheveux qui deviennent un funeste présage de la chevelure ardente et enflammée que vous aurez un jour. » Il serait trop long de rapporter ce qui suit. Voici ce que dit saint Ambroise sur un pareil sujet : « C'est là, dit-il, ce qui donne naissance à tous les vices : de manière que ces femmes, dans la crainte de déplaire à leurs maris, ont recours aux artifices et aux couleurs pour se peindre le visage, et préparent dans l'altération de leur teint celle de leur chasteté. Quel excès de folie d'employer l'art à dé-

« dignatio videretur. Tu te existimas impune laturam tam improbæ « temeritatis audaciam, Dei artificis offensam? Ut enim impudica « circa homines, et incesta fucis lenocinantibus non sis, corruptis « violatisque quæ Dei sunt, pejor adultera detineris. Quod ornari te « putas, quod putas comi, impugnatio est ista divini operis, prævari- « catio est veritatis. Monentis Apostoli vox est : « Expurgate vetus « fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi. Etenim « Pascha nostrum immolatus est Christus. Itaque festa celebremus, « non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ, sed « in azymis sinceritatis et veritatis (I Cor. v, 7, 8). » Num sinceri- « tas perseverat et veritas, quando quæ sincera sunt polluuntur, et « colorum adulteriis, et medicaminum fucis in mendacium vera « mutantur? Dominus tuus dicit, « Non potes facere capillum unum « album aut nigrum (Matth. v, 36) ; » et tu ad vincendam Domini tui « vocem vis te esse potiorem. Audaci conatu et sacrilego contemptu

figurer la nature, et dans le même temps qu'on craint pour sa beauté le jugement désavantageux d'un mari, de témoigner soi-même publiquement qu'on s'en défie. Car celle qui veut changer ce qu'elle est naturellement, est la première à prononcer contre elle-même. Ainsi, elle ne prend tant de soin pour plaire aux autres que parce qu'elle s'est déplu à elle-même auparavant. Quel juge moins suspect chercherions-nous de votre laideur, que vous-même qui craignez si fort qu'on ne vous voie ? Si vous êtes belle, pourquoi vous cachez-vous ? Si vous ne l'êtes pas, pourquoi voulez-vous feindre de l'être, puisque vous n'aurez le plaisir ni d'ignorer ce que vous êtes, ni de vous consoler par l'erreur d'autrui ; car votre mari, bien loin de s'y tromper, en aime une autre que vous. Vous tâchez, à votre tour, de plaire à un autre qu'à lui, et vous vous irritez cependant de ce qu'il est infidèle, vous qui lui donnez des leçons d'infidélité. Pouvez-vous être si peu habile que de lui apprendre à vous mépriser, et que de servir à ses passions? Jamais femme n'aima un tel emploi, pas même celle qui souffre volontiers qu'on l'exerce pour elle, et quelque abandonnée qu'elle soit, elle ne fait pourtant pas le crime pour le plaisir d'autrui,

« crines tuos inficis; malo præsagio futurorum capillos jam tibi « flammeos auspicaris (Cypr. Tract. de disciplina et habitu Virgi- « num). » Longum est inserere omnia quæ sequuntur.

Ille vero posterior ut in tales diceret : « Hinc illa, inquit, nascuntur « incentiva vitiorum, ut quæsitis coloribus ora depingant, dum viris « displicere formidant, et de adulterio vultus meditentur adulterium « castitatis. Quanta hæc amentia, effigiem mutare naturæ, picturam « quærere ; et dum verentur maritale judicium, prodere suum ? Prior « enim de se pronuntiat, quæ cupit mutare quod nata est : ita dum « alii studet placere, prius ipsa sibi displicet. Quem judicem, mulier, « veriorem requirimus deformitatis tuæ, quam teipsam, quæ videri « times? Si pulchra es, cur absconderis? si deformis, cur te formo- « sam esse mentiris, nec tuæ conscientiæ, nec alieni gratiam erroris « habitura? Ille enim alteram diligit, tu alteri vis placere : et irasce- « ris si amet alteram, qui adulterare in te docetur. Mala magistra es

mais pour le sien. Il semble même que dans l'adultère les fautes y soient en quelque façon plus supportables. Car si dans ce vice on corrompt la pureté, dans celui de se farder on corrompt la nature même. » Il paraît, ce me semble, assez que par ce torrent d'éloquence les femmes sont fortement excitées à la pudeur et à la crainte, et à ne point se parer de charmes imposteurs. C'est par là que ce genre d'éloquence n'est ni simple, ni seulement orné, mais que nous y découvrons tant de sublimité et de grandeur. Dans ces deux docteurs qu'entre tous les autres j'ai voulu proposer pour exemple, et dans les autres auteurs ecclésiastiques qui ont si bien traité des vrais biens et qui en ont parlé clairement, agréablement, et vivement, selon que le sujet le demandait, ces trois genres d'éloquence se peuvent remarquer dans la plupart de leurs écrits; et par l'assiduité qu'on aura à les lire, à les entendre, et à s'y exercer, on pourra de plus en plus les acquérir.

CHAPITRE XXII.

Qu'il faut varier le discours par les différents genres du style.

Mais que personne ne s'imagine qu'il est contre les règles de mêler ensemble ces différentes manières d'élo-

« injuriæ tuæ. Lenocinari enim refugit, etiam quæ est passa lenonem; « ac licet vilis mulier, non alteri tamen, sed sibi peccat. Tolerabi- « liora propemodum in adulterio crimina sunt : ibi enim pudicitia, hic « natura adulteratur (Ambros. de Virginibus, lib. 1).» Satis, ut existimo, apparet feminas ne suam fucis adulterent formam, et ad pudorem et ad timorem hac facundia vehementer impelli. Proinde neque submissum neque temperatum, sed grande omnino genus hoc elocutionis agnoscimus. Et in his autem quos duos ex omnibus proponere volui, et in aliis ecclesiasticis viris et bona, et bene, id est sicut res postulat, acute, ornate, ardenterque dicentibus, per multa eorum scripta vel dicta possunt hæc tria genera reperiri, et assidua lectione vel auditione, admixta etiam exercitatione, studentibus inolescere.

XXII. Nec quisquam præter disciplinam esse existimet ista miscere : imo quantum congrue fieri potest, omnibus generibus dictio varianda

quence. Bien au contraire, autant qu'on peut le faire convenablement, il faut varier le discours de tous ces styles différents. Car, quand il est trop long dans un seul genre, il attache moins l'auditeur; mais si l'on passe de l'une à l'autre manière, quoiqu'en un seul genre il parût déjà trop long, il se continue ensuite avec plus de grâce: outre que dans le langage des orateurs chaque genre a aussi ses diversités pour prévenir l'indifférence et la langueur de ceux qui écoutent. Cependant il est plus aisé de souffrir longtemps le genre simple que le sublime. Car plus il est nécessaire d'émouvoir l'âme pour la convaincre, et moins on doit la retenir dans cette émotion quand elle a été suffisamment excitée. Et c'est pour cela qu'il faut prendre garde qu'en voulant élever trop haut un esprit déjà assez élevé, tout à coup il ne descende de l'élévation où les efforts de l'éloquence l'avaient porté. Mais en mêlant les choses qui doivent être dites plus simplement, on revient mieux à celles qu'il faut dire avec grandeur, afin que la violence et l'impétuosité du discours aille et vienne comme le flux et le reflux de la mer; d'où il arrive que, quand il faut longtemps parler dans le style sublime, il ne doit pas être employé seul, mais varié par

est. Nam quando prolixa est in uno genere, minus detinet auditorem. Cum vero fit in aliud ab alio transitus, etiamsi longius eat, decentius procedit oratio : quamvis habeant et singula genera varietates suas in sermone eloquentium, quibus non sinuntur in eorum qui audiunt, frigescere vel tepescere sensibus. Verumtamen facilius submissum solum, quam solum grande diutius tolerari potest. Commotio quippe animi quanto magis excitanda est, ut nobis assentiatur auditor, tanto minus in ea diu teneri potest, cum fuerit quantum satis est excitata. Et ideo cavendum est, ne dum volumus altius eligere quod erectum est, etiam inde decidat, quo fuerat excitatione perductum. Interpositis vero quæ sunt dicenda submissius, bene reditur ad ea quæ opus est granditer dici, ut dictionis impetus sicut maris æstus alternet. Ex quo fit ut grande dicendi genus, si diutius est dicendum, non debeat esse solum, sed aliorum generum interpositione varietur : ei tamen genere dictio tota tribuitur, cujus copia prævaluerit.

le mélange des deux autres styles, attribuant néanmoins tout le corps du discours au genre d'éloquence qui y a été le plus employé.

CHAPITRE XXIII.

De la manière dont ces trois genres de style doivent se mêler.

Il importe qu'un style qui est inséré dans un autre ne soit employé qu'en certains endroits où cela est nécessaire. Dans le sublime, les commencements doivent en être toujours ou presque toujours tempérés ; et il dépend de l'orateur de dire même simplement certaines choses qu'on pourrait dire avec plus d'élévation, afin que celles qui sont traitées dans un style sublime paraissent encore plus sublimes et plus merveilleuses, quand elles sont comparées aux autres qui sont placées comme des ombres pour leur donner plus d'éclat. Or, dans toute sorte de genre d'éloquence, il y a des questions dificiles qu'il faut résoudre. Alors on a besoin de subtilité et de pénétration ; et cela regarde proprement le style simple. C'est pour cela qu'il faut s'en servir dans les deux autres genres, quand il s'y rencontre de ces questions ; de même aussi que s'il s'y rencontrait

XXIII. Interest enim quod genus cui generi interponatur, vel adhibeatur, certis et necessariis locis. Nam et in grandi genere semper aut pene semper temperata decet esse principia. Et in potestate est eloquentis ut dicantur nonnulla submisse, etiam quæ possent granditer dici ; ut ea quæ dicuntur granditer, ex illorum fiant comparatione grandiora, et eorum tanquam umbris luminosiora reddantur. In quocumque autem genere aliqua quæstionum vincula solvenda sunt, acumine opus est, quod sibi submissum genus proprie vindicat. Ac per hoc eo genere utendum est et in aliis duobus generibus, quando eis ista incidunt : sicut laudandum aliquid vel vituperandum, ubi nec damnatio cujusquam nec liberatio, nec ad actionem quamlibet assensio requiritur, in quocumque alio genere occurrerit, genus adhibendum et interponendum est temperatum. In grandi ergo genere inveniunt locos suos duo cætera, et in submisso similiter. Temperatum autem genus non quidem semper, sed tamen aliquando submisso indi-

quelque chose qu'il fallût louer ou blâmer, et qu'il ne s'agît là ni de condamner, ni de délivrer personne, ni de le déterminer à quelque action. En quelque genre que cela se trouve, il faut alors employer et insérer dans cet endroit le style orné et tempéré; mais, dans le genre sublime, les deux autres y trouvent leur place, et dans le simple pareillement. Pour l'éloquence ornée, elle a besoin, non pas toujours à la vérité, mais quelquefois, de l'éloquence simple, s'il s'y rencontre, comme j'ai déjà dit, quelque question à résoudre, ou quand quelques endroits qu'on pourrait orner ne s'ornent point, mais se disent simplement et sans art, et servent alors, pour ainsi dire, de piédestal pour faire paraître plus élevés les ornements qu'on y veut mettre. Le style orné n'exige point le sublime, car on ne l'emploie que pour plaire à l'esprit, et non pas pour l'émouvoir.

CHAPITRE XXIV.

Des effets du sublime.

Il ne faut assurément pas juger du sublime de l'orateur par les fréquentes et fortes acclamations qu'on fait à son discours. Les subtilités de l'éloquence simple et les ornements d'un style témpéré font le même effet. Mais pour

get, si, ut dixi, quæstio cujus nodus est solvendus, incurrat; vel quando nonnulla quæ ornari possent, ideo non ornantur, sed submisso sermone dicuntur, ut quibusdam quasi toris ornamentorum præbeant eminentiorem locum. Grande autem genus temperata dictio non requirit : ad delectandos quippe animos, non ad movendos ipsa suscipitur.

XXIV. Non sane si dicenti crebrius et vehementius acclametur, ideo granditer putandus est dicere : hoc enim et acumina submissi generis, et ornamenta faciunt temperati. Grande autem genus plerumque pondere suo voces premit, sed lacrymas exprimit. Denique cum apud Cæsaream Mauritaniæ populo dissuaderem pugnam civilem, vel potius plus quam civilem, quam Catervam vocabant; neque enim

l'ordinaire, le poids du sublime étouffe la voix et fait couler les larmes. Voulant un jour, à Césarée, ville de Mauritanie, dissuader aux peuples ce qu'ils appelaient *la Ville attroupée*, qui était un combat des citoyens les uns contre les autres, et plus même que des citoyens, car les alliés, les frères, les parens, les pères et les enfants, divisés en deux partis pendant quelques jours de suite en un certain temps de l'année, se battaient solennellement à coups de pierres, et chacun tuait celui qu'il pouvait tuer ; je m'y pris le plus vivement et avec le plus d'élévation que je pus pour arracher de leurs cœurs et de leurs usages un mal si ancien et si cruel, et pour le bannir entièrement par mes paroles. Cependant je ne crus pas avoir réussi quand j'entendis leurs acclamations et leurs louanges, mais lorsque je vis couler leurs larmes. Car leurs acclamations marquaient bien qu'ils étaient instruits et divertis; mais les pleurs témoignaient qu'ils étaient touchés. Je ne me fus pas plutôt aperçu qu'ils pleuraient qu'avant même que l'événement me le fît voir, je regardai comme détruite et comme abolie cette coutume barbare qu'ils avaient reçue de leurs pères et de leurs aïeuls, et qui, par une tradition si ancienne, assiégeait en ennemi leurs cœurs, ou plutôt y commandait et y dominait absolument. Dès que le discours fut fini, j'invitai tous les

cives tantummodo, verum etiam propinqui, fratres, postremo parentes ac filii lapidibus inter se in duas partes divisi, per aliquot dies continuos, certo tempore anni solemniter dimicabant, et quisque ut quemque poterat occidebat : egi quidem granditer, quantum valui, ut tam crudele atque inveteratum malum de cordibus et moribus eorum avellerem, pelleremque dicendo; non tamen egisse aliquid me putavi, cum eos audirem acclamantes, sed cum flentes viderem. Acclamationibus quippe se doceri et delectari, flecti autem lacrymis indicabant. Quas ubi aspexi, immanem illam consuetudinem a patribus et avis, longeque a majoribus traditam, quæ pectora eorum hostiliter obsidebat, vel potius, possidebat, devictam, antequam re ipsa id ostenderent, credidi. Moxque sermone finito ad agendas Deo gratias

cœurs et toutes les bouches à rendre grâces à Dieu, et il y a déjà presque [1] huit ans, ou même un peu plus, que, par la miséricorde de Jésus-christ, il ne s'est, dans ce lieu, rien entrepris et rien renouvelé de semblable. Il y a beaucoup d'autres expériences qui nous apprennent que les hommes ont fait voir bien moins par leurs acclamations et leurs éloges que par leurs gémissements, par leurs larmes et par le changement de leur vie, les effets que produit en eux la sublimité du discours d'un homme sage. Le style simple en a aussi changé plusieurs, mais en leur apprenant ce qu'ils ne savaient pas, et en leur faisant croire ce qui leur semblait incroyable, et non pas en leur faisant faire ce qu'ils connaissaient déjà et ce qu'ils ne voulaient pas faire. Car pour pénétrer et amollir une telle dureté, il faut parler avec force et avec élévation. Quand même on loue, et quand on blâme avec éloquence, quoique dans un style tempéré, quelques gens en sont tellement touchés, que non-seulement ils se plaisent à entendre louer et blâmer éloquemment, mais qu'ils vont jusqu'à souhaiter de vivre d'une manière exempte de blâme. Mais tous ceux qui se plaisent à entendre ces cho-

corda atque ora converti. Et ecce jam ferme octo vel amplius anni sunt, propitio Christo, ex quo illic nihil tale tentatum est. Sunt et alia multa experimenta quibus didicimus, homines, quid in eis fecerit sapientis granditas dictionis, non clamore potius quam gemitu, aliquando etiam lacrymis, postremo vitæ mutatione monstrasse.

Submisso etiam dicendi genere sunt plerique mutati : sed ut quod nesciebant, scirent, aut quod eis videbatur incredibile, crederent; non autem ut agerent quod agendum jam noverant, et agere nolebant. Ad hujusmodi namque duritiam flectendam, debet granditer dici. Nam et laudes et vituperationes quando eloquenter dicuntur, cum sint in genere temperato, sic afficiunt quosdam, ut non solum in laudibus et vituperationibus eloquentia delectentur, verum et ipsi laudabiliter appetant, fugiantque vituperabiliter vivere. Sed numquid

[1] On voit par cet endroit que ce livre fut achevé vers l'année 426, car le voyage de saint Augustin en Mauritanie arriva l'année 418, comme on voit dans ses lettres 190 et 193.

ses ne les imitent pas toujours et ne sont pas changés ; comme dans le sublime tous ceux qui sont émus agissent, et dans le simple tous ceux qui sont instruits deviennent savants et croient comme une vérité certaine ce qu'ils ne savaient pas auparavant.

CHAPITRE XXV.

Quel doit être la fin du style tempéré.

Il est aisé de voir, par la fin qu'on se propose dans ces deux genres de style, qu'ils sont extrêmement nécessaires à ceux qui veulent parler avec éloquence et avec sagesse. Pour le style tempéré, qui consiste à plaire, il ne faut pas s'en servir précisément pour lui-même, mais afin que l'auditeur, étant déjà persuadé et déjà touché de la dignité et de l'utilité du sujet, le plaisir lui enlève et lui détermine un peu plus promptement le cœur, et l'attache plus fortement aux choses sur lesquelles il n'est plus besoin de l'émouvoir ni de l'instruire. Car comme le devoir général de l'éloquence est d'employer ces trois sortes de style selon qu'il est à propos pour persuader ce qu'on dit,

omnes qui delectantur, mutantur, sicut in grandi genere omnes qui flectuntur, agunt; et in submisso genere omnes qui docentur, sciunt, aut credunt verum esse quod nesciunt?

XXV. Unde colligitur illa duo genera quod efficere intendunt, hoc eis esse maxime necessarium, qui sapienter et eloquenter volunt dicere. Illud vero quod agitur genere temperato, id est, ut eloquentia ipsa delectet, non est propter seipsum usurpandum ; sed ut rebus quæ utiliter honesteque dicuntur, si nec docente indigent eloquio nec movente, quia et scientes et faventes auditores habent, aliquanto promptius ex delectatione ipsa elocutionis, accedat vel tenacius adhærescat assensus. Nam cum eloquentiæ sit universale officium, in quocumque istorum trium generum, dicere apte ad persuasionem ; finis autem, id quod intenderis, persuadere dicendo : in quocumque istorum trium generum dicit quidem eloquens apte ad persuasionem, sed nisi persuadeat, ad finem non pervenit eloquentiæ. Persuadet autem in submisso genere vera esse quæ dicit; persuadet in grandi, ut

et que la fin précise est de persuader ce qu'on a particulièrement en vue dans le discours ; de quelque genre des trois que se serve l'orateur, il emploie ce qui est propre à la persuasion ; mais, s'il ne persuade, il ne parvient point à la fin de l'éloquence. Dans le simple, on persuade que ce qu'on dit est vrai ; dans le sublime on persuade de faire ce qu'on savait déjà qu'il faut faire et qu'on ne faisait pourtant pas ; mais dans le style orné on persuade qu'on parle poliment et agréablement. Et qu'avons-nous à faire de cette fin? C'est à ceux qui mettent leur gloire dans le beau langage à s'efforcer de s'y rendre habiles, et ils le font aussi beaucoup valoir dans les panégyriques et dans des discours semblables où il ne s'agit ni d'instruire ni d'émouvoir l'auditeur, mais de lui plaire seulement. Pour nous, rapportons cette fin à une autre meilleure, savoir : à vouloir faire sur les hommes, par cette sorte de style, ce que nous faisons par le sublime, qui est de leur inspirer la réforme et le règlement de leurs mœurs, s'ils y sont assez disposés ; et supposé qu'il ne soit pas besoin d'une plus forte éloquence pour les presser, ou s'ils sont déjà dans la régularité, pour les y affermir davantage et les y faire persévérer avec constance. De cette manière nous nous servons de cette éloquence ornée, non par ostentation, mais par prudence, ne nous contentant pas de sa fin précise, qui est de réjouir l'auditeur,

agantur qua agenda esse jam sciuntur, nec aguntur ; persuadet in genere temperato, pulchre ornateque se dicere : quo fine nobis quid opus est? Appetant eum qui lingua gloriantur, et se in panegyricis talibusque dictionibus jactant, ubi nec docendus, nec ad aliquid agendum movendus, sed tantummodo est delectandus auditor. Nos vero istem finem referamus ad alterum finem, ut scilicet quod efficere volumus, cum granditer dicimus, hoc etiam isto velimus, id est, ut bona morum diligantur, vel devitentur mala ; si ab hac actione non sic alieni sunt homines, ud ad eam grandi genere dictionis urgendi videantur : aut, si jam id agunt, ut agant studiosius, atque in eo firmiter perseverent. Ita fit ut etiam temperati generis ornatu,

mais tâchant plutôt qu'il en soit aidé pour faire le bien que nous lui persuadons de faire.

CHAPITRE XXVI.

Dans quelque genre que ce soit, l'orateur doit avoir en vue d'être écouté avec clarté, avec plaisir et avec docilité.

Dans cette division où nous avons établi que l'orateur sage et qui veut aussi être éloquent, doit tâcher de se faire entendre avec clarté, avec plaisir et avec docilité, cela ne doit pas être pris comme s'il fallait à chacun de ces trois styles attribuer une de ces trois qualités ; de manière qu'il n'appartient qu'au style simple d'être intelligible, au style orné d'être agréable, et au sublime d'être persuasif et touchant ; mais plutôt l'orateur doit travailler à les avoir toutes trois en vue et à tâcher, autant qu'il peut, à les employer toutes trois dans chacun de ces trois styles différents. Car nous ne voulons pas que ce que nous disons simplement donne du dégoût et de l'ennui, et c'est pourquoi nous ne prétendons pas seulement que l'on comprenne ce que nous disons, mais qu'on ait du plaisir à le comprendre. Or, quel est notre dessein quand nous enseignons les divins préceptes par nos discours, sinon qu'on les entende avec docilité, c'est-à-dire qu'on y ajoute foi par le secours de celui à qui David disait : « Vos pré-

non jactanter, sed prudenter utamur : non ejus fine contenti, quo tantummodo delectatur auditor; sed hoc potius agentes, ut etiam ipso ad bonum quod persuadere volumus, adjuvetur.

XXVI. Illa itaque tria, quæ supra posuimus, eum qui sapienter dicit, si etiam eloquenter vult dicere, id agere debere, ut intelligenter, ut libenter, ut obedienter audiatur, non sic accipienda sunt tanquam singula illis tribus dicendi generibus ita tribuantur, ut ad submissum intelligenter, ad temperatum libenter, ad grande pertineat obedienter audiri; sed sic potius ut hæc tria semper intendat, et quantum potest agat, etiam cum in illorum singulo quoque versatur. Nolumus enim fastidiri, etiam quod submisse dicimus; ac per hoc vo-

ceptes méritent qu'on les croient. » Que veut aussi autre chose que d'être cru celui qui, d'un style simple et familier, fait un récit à ceux qu'il instruit? Et qui le voudrait entendre s'il n'avait l'art de retenir l'auditeur par quelque sorte de plaisir? Car si l'on ne le comprend pas, qui doute qu'on ne l'écoutera qu'avec peine et résistance? Or, quand un discours simple résout des questions très-difficiles et qu'il les met dans une clarté et dans une évidence qu'on n'attendait point; quand il produit au jour et qu'il tire de je ne sais quelles cavernes obscures des pensées fines et brillantes qu'on n'osait espérer d'en voir sortir; quand il détruit l'erreur de ses adversaires et qu'il montre la fausseté de ce qu'ils regardaient comme invincible, quand surtout il accompagne tout cela, non d'ornements étudiés et recherchés, mais de grâces naïves et naturelles, et qu'il donne à la chute de ses périodes une certaine cadence qui n'a rien de la vanité puérile, mais qui semble naître comme nécessairement des choses mêmes que l'on veut dire : alors il excite de si fortes acclamations qu'à peine s'aperçoit-on de la simplicité du style. Car quoique cette éloquence paraisse sans ornements,

lumus non solum intelligenter, verum etiam libenter audiri. Quid autem agimus, divinis testimoniis docendo quod dicimus, nisi ut obedienter audiamur, id est ut credatur eis, opitulante illo cui dictum est, « Testimonia tua credita facta sunt valde (Psal. XCII, 5)? » Quid etiam cup t nisi credi, qui aliquid, licet submisso eloquio, discentibus narrat? et quis eum velit audire, nisi auditorem nonnulla etiam suavitate detineat? Nam si non intelligatur, quis nesciat nec libenter eum posse, nec obedienter audiri? Plerumque autem dictio ipsa submissa, dum solvit difficillimas quæstiones, et inopinata manifestatione demonstrat; dum sententias acutissimas de nescio quibus quasi cavernis, unde non sperabatur, eruit, et ostendit; dum adversarii convincit errorem, et docet falsum esse quod ab illo dici videbatur invictum; maxime quando adest ei quoddam decus non appetitum, sed quodammodo naturale, et nonnulla, non jactanticula, sed quasi necessaria, atque, ut ita dicam, ipsis rebus extorta numerositas clausularum ; tantas acclamationes excitat, ut vix intelligatur esse submissa. Non enim quia

quoiqu'elle marche nue et désarmée, elle ne manque ni de bras ni de vigueur pour terrasser son ennemi, et ses membres robustes lui suffisent pour renverser et pour détruire le mensonge qui lui résiste. D'où vient donc que, si souvent et avec tant d'éclat, on s'écrie à ces sortes de discours, sinon parce qu'on se réjouit de l'évidence, de la défense et de la victoire de la vérité? Ainsi, dans ce genre simple, notre docteur et notre orateur doit travailler à se faire entendre non-seulement avec clarté, mais avec docilité et avec joie. De même aussi l'éloquence tempérée n'est point négligée et sans parure ni ornée indécemment par l'orateur ecclésiastique, et elle ne s'arrête pas seulement à vouloir plaire, qui est son unique but chez l'orateur profane ; mais dans les choses qu'elle a à louer ou à blâmer, soit pour faire désirer les unes et y attacher fortement, soit pour faire éviter les autres et les rejeter promptement, elle veut encore être écoutée avec soumission. Que si elle ne se fait point entendre avec clarté, elle ne se fait point entendre avec plaisir. De sorte que dans ce genre, où le plaisir tient le premier rang, il ne faut pas laisser d'y faire entrer ces trois qualités que nous avons

neque incedit ornata, neque armata, sed tanquam nuda congreditur, ideo non adversarium nervis lacertisque collidit ; et obsistentem subruit ac destruit membris fortissimis falsitatem. Unde autem crebro et multum acclamatur ita dicentibus, nisi quia veritas sic demonstrata, sic defensa, sic invicta delectat? Et in hoc igitur genere submisso iste noster doctor et dictor id agere debet, ut non solum intelligenter, verum etiam libenter et obedienter audiatur.

Illa quoque eloquentia generis temperati apud eloquentem ecclesiasticum, nec inornata relinquitur, nec indecenter ornatur : nec solum hoc appetit ut delectet, quod solum apud alios profitetur ; verum etiam in iis quæ laudat, sive vituperat, istis appetendis vel firmius tenendis, illis autem devitandis vel respuendis, vult utique obedienter audiri. Si autem non auditur intelligenter, nec libenter potest. Proinde illa tria, ut intelligant qui audiunt, ut delectentur, ut obediant, etiam in hoc genere agendum est, ubi tenet delectatio principatum.

Jam vero ubi movere et flectere grandi genere opus est auditorem

dites; la clarté, le plaisir et la docilité. Maintenant, lorsqu'il est question d'émouvoir et de toucher l'auditeur (ce qui arrive, quand avouant que ce qu'on lui dit est vrai et agréable, il ne veut pas néanmoins le faire), il faut sans doute employer alors le sublime. Mais qui peut être ému, s'il ne sait pas ce qu'on lui dit? Où qui peut se contraindre à écouter ce qui ne lui plaît pas? De sorte que, dans ce genre où le cœur dur doit être ébranlé et déterminé à se rendre par la sublimité du style, si l'orateur ne se fait entendre avec clarté et avec plaisir, il ne pourra le faire avec acquiescement de la part de celui qui l'écoute.

CHAPITRE XXVII.

L'on écoute avec plus de docilité celui dont la vie répond aux paroles.

Mais pour être écouté avec une docilité véritable, la vie de l'orateur a une plus grande autorité et est d'un plus grand poids que quelque sublimité de discours qu'il emploie. Car celui qui parle avec éloquence et avec sagesse et qui vit mal, en instruira, je l'avoue, plusieurs qui auront un grand désir d'apprendre : mais *il est inutile pour lui-même*. D'où vient que l'Apôtre a dit : « Pourvu

(quod tunc est opus, quando et veraciter dici et suaviter confitetur, et tamen non vult facere quod dicitur), dicendum est procul dubio granditer. Sed quis movetur, si nescit quod dicitur? aut quis tenetur ut audiat, si non delectatur? Unde et in isto genere, ubi ad obedientiam cor durum dictionis granditate flectendum est nisi et intelligenter et libenter qui dicit audiatur, non potest obedienter audiri.

XXVII. Habet autem ut obedienter audiatur quantacumque granditate dictionis majus pondus vita dicentis. Nam qui sapienter et eloquenter dicit, vivit autem nequiter, erudit quidem multos discendi studiosos, quamvis « animæ suæ sit inutilis (Eccli. XXXVII, 22), » sicut scriptum est. Unde ait et Apostolus : « Sive occasione, sive veri-« tate, Christus annuntietur (Philipp. I, 18). » Christus autem veritas est, et tamen etiam non veritate annuntiari veritas potest; id est, ut

« que Jésus-Christ soit annoncé, que m'importe que ce « soit par occasion ou par le zèle de la vérité. » Or, Jésus-Christ est la vérité, et cependant la vérité peut n'être pas annoncée par le zèle de la vérité, c'est-à-dire, on peut annoncer la vérité avec un cœur hypocrite et corrompu. Car c'est de cette manière que Jésus-Christ est prêché par ceux qui cherchent leurs intérêts et non pas les siens; mais comme ce ne sont pas les hommes, mais le Seigneur même que les vrais fidèles écoutent avec soumission. quand il dit : « Faites ce qu'ils enseignent, mais ne faites « pas ce qu'ils font; car ils disent et ne font pas; » on ne laisse pas d'écouter utilement ceux qui ne font rien qui leur soit utile. Il est vrai qu'ils cherchent leurs intérêts, mais ils n'osent pas les enseigner du haut de la chaire ecclésiastique que la saine doctrine a établie. C'est pourquoi le Seigneur même, avant que de dire de ces sortes de gens ce que je viens de rapporter, avait dit : « ils sont « assis sur la chaire de Moïse. » Ainsi cette chaire, qui n'est point à eux, mais à Moïse, les obligeait d'enseigner de bonnes choses, quoiqu'ils en fissent de mauvaises : de sorte que comme ils étaient maîtres de leurs vies, ils l'étaient aussi de leurs actions. Mais quand ils étaient assis sur cette chaire qui ne leur appartenait pas, il ne

pravo et fallaci corde, quæ recta et vera sunt, prædicentur. Sic quippe annuntiatur Jesus Christus ab eis qui sua quærunt, non quæ Jesu Christi. Sed quoniam boni fideles non quemlibet hominum, sed ipsum Dominum obedienter audiunt, qui ait, « Quæ dicunt, facite; quæ au« tem faciunt, facere nolite : dicunt enim, et non faciunt; » ideo audiuntur utiliter, qui etiam utiliter non agunt. Sua enim quærere student, sed sua docere non audent, de loco scilicet superiore sedis ecclesiasticæ, quam sana doctrina constituit. Propter quod ipse Dominus priusquam de talibus, quod commemoravi, diceret, præmisit, « Super « cathedram Moysi sederunt (Matth. XXIII, 2, 3). » Illa ergo cathedra, non eorum sed Moysi, cogebat eos bona dicere, etiam non bona facientes. Agebant ergo sua in vita sua; docere autem sua, cathedra illos non permittebat aliena.

leur était pas libre ni permis d'enseigner leurs propres maximes.

Ils profitent donc à plusieurs en disant ce qu'ils ne font pas, mais ils profiteraient à un bien plus grand nombre en faisant ce qu'ils disent. Car combien de gens y a-t-il qui cherchent à justifier leurs déréglements par la conduite de ceux qui sont préposés pour les instruire, se disant au fond du cœur et le disant même quelquefois de bouche quand ils sont pressés de s'en expliquer : Pourquoi ne faites-vous pas ce que vous me commandez ? De là il arrive qu'ils n'écoutent point avec docilité celui qui ne s'écoute pas lui-même, et ils ont autant de mépris pour la parole de Dieu que pour celui qui la leur prêche. Enfin saint Paul écrivant à Timothée, après lui avoir dit : « Que personne ne méprise votre jeunesse, » il ajoute par quel moyen elle ne sera pas à mépriser, en disant : « Mais « rendez-vous l'exemple et le modèle des fidèles, dans les « entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans « la charité, dans la foi, dans la chasteté. »

CHAPITRE XXVIII.

Il faut plus s'attacher à la vérité qu'aux termes.

Un docteur de ce caractère pour être écouté avec soumission, non-seulement dans le style simple et dans le

Multis itaque prosunt dicendo quæ non faciunt; sed longe pluribus prodessent faciendo quæ dicunt. Abundant enim qui malæ vitæ suæ defensionem ex ipsis suis præpositis et doctoribus quærant, respondentes corde suo, aut etiam si ad hoc erumpunt, ore suo, atque dicentes : Quod mihi præcipis, cur ipse non facis? Ita fit ut eum non obedienter audiant, qui se ipse non audit, et Dei verbum quod eis prædicatur, simul cum ipso prædicatore contemnant. Denique Apostolus scribens ad Timotheum, cum dixisset, « Nemo adolescentiam tuam contemnat; » subjecit unde non contemneretur, atque ait : « Sed forma esto fidelium « in sermone, in conversatione, in dilectione, in fide, in castitate « (I Tim. IV, 12). »

XXVIII. Talis doctor ut obedienter audiatur, non impudenter non

médiocre, mais encore dans le sublime, peut être hardi dans ses discours, parce qu'il n'est pas méprisable dans ses mœurs. Car s'il choisit la bonne vie, il ne néglige pas la bonne réputation, et il travaille à se la ménager devant Dieu et devant les hommes, autant qu'il peut, en craignant l'un et se rendant complaisant aux autres. Dans ses discours il aime mieux plaire par ce qu'il dit, que par la manière de le dire; et plus il y a de vérité, plus il y trouve qu'il y a de bon goût. Ce n'est point au docteur à être esclave des paroles, mais aux paroles à être les esclaves du docteur; car c'est ce que dit saint Paul : « Je « n'emploie point la sagesse de la parole pour ne pas « anéantir la croix de Jésus-Christ. » Ce qu'il dit à Timothée confirme aussi la même chose : « Ne vous amusez « point à des disputes de paroles, qui ne sont bonnes « qu'à pervertir ceux qui les écoutent. » Car cela n'a point été dit pour nous empêcher de rien dire pour la défense de la vérité quand ses ennemis l'attaqueront; autrement que deviendrait ce qu'il dit lui-même, voulant montrer quel doit être un évêque : « Qu'il soit capable d'exhorter « selon la saine doctrine et de convaincre ceux qui s'y « opposent! » Or s'amuser à des disputes de paroles, c'est ne se point soucier comment la vérité triomphera de l'erreur, mais prendre beaucoup garde si votre style vaut

solum submisse ac temperate, verum etiam granditer dicit, quia non contemptibiliter vivit. Sic namque eligit bonam vitam, ut etiam bonam non negligat famam, sed provideat bona coram Deo et hominibus (II Cor. VIII, 21), quantum potest, illum timendo, his consulendo. In ipso etiam sermone malit rebus placere quam verbis; nec estimet dici melius, nisi quod dicitur verius; nec doctor verbis serviat, sed verba doctori. Hoc est enim quod Apostolus ait : « Non in sapientia « verbi, ne evacuetur crux Christi (I Cor. I, 17). » Ad hoc valet etiam quod ait ad Timotheum : « Noli verbis contendere; ad nihil enim « utile est, nisi ad subversionem audientium (II Tim. II, 14). » Neque enim hoc ideo dictum est, ut adversariis oppugnantibus veritatem, nihil nos pro veritate dicamus. Et ubi erit quod cum ostenderet qualis esse

mieux que celui d'un autre. Que celui qui ne s'amuse point à ces frivoles contestations, parle ou simplement, ou agréablement, ou fortement, il n'a en vue par ses paroles que de rendre la vérité évidente, agréable et touchante; parce que la charité, qui est la fin du précepte et la plénitude de la loi, ne peut être bien réglée, si c'est le mensonge et non pas la vérité que l'on aime. Car de même que celui qui joint à la beauté du corps la difformité de l'âme est plus à plaindre et plus digne de compassion que si le corps seul avait de la laideur; aussi, ceux qui disent des choses fausses avec éloquence, sont plus dignes de pitié que s'ils les disaient sans agrément et sans art. Qu'est-ce donc que parler non-seulement avec éloquence, mais encore avec sagesse? C'est d'employer dans le style simple des paroles claires et convenables; dans le style orné des paroles brillantes et choisies, et dans le sublime des paroles vives et pénétrantes, pourvu que la vérité soit toujours le fondement de tout ce qu'on doit entendre. Mais que celui qui ne peut faire l'un et l'autre, dise sagement ce qu'il ne saurait dire éloquemment plutôt que de dire éloquemment ce qu'il ne pourrait dire avec sagesse. Que s'il ne peut pas même en venir là, qu'il se conduise de manière qu'il n'acquière pas seulement la véritable ré-

episcopus debeat, ait inter cætera : « Ut potens sit in doctrina sana et « contradicentes redarguere (Tit. I, 9)? » Verbis enim contendere, est non curare quomodo error veritate vincatur, sed quomodo tua dictio dictioni præferatur alterius. Porro qui non verbis contendit, sive submisse, sive temperate, sive granditer dicat, id agit verbis ut veritas pateat, veritas placeat, veritas moveat; quoniam nec ipsa, quæ præcepti finis et plenitudo Legis charitas (I Tim. I, 5; et Rom. XIII, 10), ullo modo recta esse potest, si ea quæ diliguntur, non vera, sed falsa sunt. Sicut autem cujus pulchrum corpus et deformis est animus, magis dolendus est, quam si deforme haberet et corpus; ita qui eloquenter ea quæ falsa sunt dicunt, magis miserandi sunt, quam si talia deformiter dicerent. Quid est ergo non solum eloquenter, verum etiam sapienter dicere, nisi verba in submisso genere sufficientia, in temperato splendentia, in grandi vehementia, veris tamen rebus, quas audire

compense, mais qu'il apprenne aux autres à l'acquérir, et qu'il fasse consister l'éloquence de son langage dans les exemples de sa vie.

CHAPITRE XXIX.

Un prédicateur n'est point blâmable quand il prend d'un auteur plus habile que lui un discours écrit pour le dire au peuple.

Il y a des gens qui ont, à la vérité, le talent de bien prononcer un discours, mais qui n'ont pas celui de le composer. Que si d'autres leur en donnent quelqu'un où il y ait de l'éloquence et de la sagesse, et qu'après l'avoir confié à leur mémoire ils le disent ensuite au peuple, cette conduite n'est point à condamner. C'est ainsi que pour l'utilité publique plusieurs deviennent prédicateurs de la vérité, sans être néanmoins plus grands maîtres les uns que les autres, pourvu qu'ils prêchent tous la même doctrine du véritable maître, et qu'il n'y ait point entre eux de division. Et il ne faut pas qu'ils s'épouvantent de cette menace de Jérémie, dont Dieu se sert pour reprendre ceux qui se ravissent les uns aux autres ses paroles. Car dérober, c'est prendre le bien d'autrui. Or la parole de Dieu n'est point un bien étranger pour ceux qui lui obéis-

oporteat, adhibere? Sed qui utrumque non potest, dicat sapienter quod non dicit eloquenter potius, quam dicat eloquenter quod dicit insipienter. Si autem ne hoc quidem potest, ita conversetur, ut non solum sibi præmium comparet, sed etiam præbeat aliis exemplum, et sit ejus quasi copia dicendi forma vivendi.

XXIX. Sunt sane quidam qui bene pronuntiare possunt, quid autem pronuntient, excogitare non possunt. Quod si ab aliis sumant eloquenter sapienterque conscriptum, memoriæque commendent, atque ad populum proferant; si eam personam gerunt, non improbe faciunt. Sic enim, quod profecto utile est, multi prædicatores veritatis fiunt, nec multi magistri, si unius veri magistri idipsum dicant omnes, et non sint in eis schismata (I Cor. I, 10). Nec deterrendi sunt isti voce Jeremiæ prophetæ, per quem Deus arguit eos qui « furantur verba ejus, « unusquisque a proximo suo (Jerem. XXIII, 30). » Qui enim furantur,

sent. Mais celui-là dit ce qui ne lui appartient pas, qui parle bien et qui vit mal. Car quoique toutes les bonnes choses qu'il dit paraissent conçues dans son esprit, elles sont bien étrangères à son cœur. Ainsi le Seigneur a dit, que ceux-là dérobaient ses paroles qui veulent paraître bons en parlant selon Dieu, mais qui sont effectivement méchants en vivant selon leurs passions. Et en vérité, si vous y faites une exacte attention, vous trouverez qu'ils ne disent pas même de bonnes choses. Comment pourraient-ils dire par leurs paroles ce que leurs actions désavouent. Car ce n'est point en vain que l'Apôtre a avancé, en parlant de ces personnes : « Ils font profession de connaître « Dieu ; mais ils le renoncent par leurs œuvres. » Ainsi ils disent d'une certaine manière, et d'une autre ensuite ils ne disent point. Mais les deux choses que dit la vérité parlant de ces gens-là, sont vraies l'une et l'autre : « Faites « ce qu'ils disent, dit Jésus-Christ ; mais ne faites pas ce « qu'ils font. » C'est-à-dire, ce que vous entendez sortir de leur bouche, pratiquez-le : ce que vous voyez dans leurs actions, ne le pratiquez pas ; car ils disent et ils ne font pas. Ainsi, quoiqu'ils ne le fassent pas, ils le disent néanmoins. Et les reprenant encore dans un autre endroit : « Hypocrites, dit-il, comment pourriez-vous dire de

alienum auferunt ; verbum autem Dei non est ab eis alienum, qui optemperant ei : potiusque ille dicit aliena, qui cum dicat bene, vivit male. Quæcumque enim bona dicit, ejus excogitari videntur ingenio, sed ab ejus moribus aliena sunt. Eos itaque dixit Deus furari verba sua, qui boni volunt videri, loquendo quæ Dei sunt, cum mali sint, faciendo quæ sua sunt. Nec sane ipsi dicunt bona quæ dicunt, si diligenter attendas. Quomodo enim dicunt verbis, quod negant factis? Non enim frustra de talibus ait Apostolus : « Confitentur se nosse Deum, « factis autem negant (Tit. I, 16). » Modo ergo quodam ipsi dicunt, et rursus alio modo non ipsi dicunt quoniam utrumque verum est quod Veritas ait. De talibus enim loquens, « Quæ dicunt, » inquit, « facite ; quæ autem faciunt, facere nolite ; hoc est. » Quod ex ore illorum auditis, facite ; quod in opere videtis, facere nolite : « dicunt enim, » inquit, « et non faciunt (Matth. XXIII, 3). » Ergo

« bonnes choses étant méchants ! » On voit par là que quand ils disent de bonnes choses, ce n'est point eux qui les disent, puisque leurs cœurs et leurs actions désavouent leurs paroles. D'où il arrive quelquefois qu'un homme méchant et éloquent composera un discours de la vérité pour être prêché par un homme moins éloquent, mais meilleur que lui ; et alors l'orateur tire de chez lui pour le donner ce qui ne lui appartient pas, et le saint homme reçoit d'un autre ce qui lui appartient véritablement. Mais quand de vrais fidèles rendent ce service à d'autres gens de bien, les uns et les autres disent ce qui est à eux ; parce que le Dieu à qui appartient ce qu'ils disent est à eux aussi, et ils se rendent propre ce qu'ils n'ont pu faire eux-mêmes, en vivant conformément au discours qu'on leur a fait.

CHAPITRE XXX.

Un prédicateur doit prier avant que de prêcher.

Soit que le docteur ait à parler en public ou devant peu de personnes, soit qu'il ait à dicter ce qui se doit prononcer devant le peuple, ou ce qui doit être lu par quiconque le voudra ou le pourra lire, qu'il prie que Dieu lui mette sur les lèvres des paroles de vie. Car si la reine Esther,

quamvis non faciant, dicunt tamen. Sed alio loco tales arguens : « Hypocritæ, » inquit, « quomodo potestis bona loqui, cum sitis « mali (Id. XII, 34) ? » Ac per hoc et ea quæ dicunt, quando bona dicunt, non ipsi dicunt, voluntate scilicet atque opere negando quod dicunt. Unde contingit ut homo disertus et malus, sermonem quo veritas prædicetur, dicendum ab alio non diserto sed bono, ipse componat ; quod cum fit, ipse a seipso tradit alienum, ille ab alieno accipit suum. Cum vero boni fideles bonis fidelibus hanc operam commodant, utrique sua dicunt : quia et Deus ipsorum est, cujus sunt illa quæ dicunt ; et ea sua faciunt, quæ non ipsi componere potuerunt, qui secundum illa composite vivunt.

XXX. Sive autem apud populum vel apud quoslibet jamjamque dicturus, sive quod apud populum dicendum vel ab eis qui voluerint aut potuerint legendum, est dictaturus ; oret ut Deus sermonem bonum

avant que de parler au roi et de lui demander le salut temporel de sa nation, a prié de lui mettre dans la bouche les paroles les plus convenables, combien plus l'orateur chrétien doit-il prier qu'un tel don lui soit accordé, lui qui, par ses discours et par la science, travaille pour le salut éternel des hommes? Quant à ceux qui ont à prononcer ce que d'autres ont composé pour eux, qu'ils prient pour les fidèles qui le leur donnent, et avant que de le recevoir, afin de l'obtenir, et après l'avoir reçu, afin qu'ils le puissent utilement prononcer et le faire profiter à ceux pour qui ils le prononcent. Qu'ensuite ils rendent grâces du bon succès de leurs discours à celui de qui ils savent bien qu'il est venu. Ainsi celui qui se glorifie, ne se glorifiera qu'en Dieu, qui tient entre ses mains et nos discours et nos personnes.

CHAPITRE XXXI.

Il s'excuse sur la longueur de ce livre.

Ce livre s'est étendu plus que je ne voulais, et plus que je n'avais pensé; mais il ne paraîtra pas ennuyeux à quiconque aura du plaisir à le lire ou à l'entendre. Que s'il semble trop long à quelqu'un, qu'il ne le lise qu'à plu-

det in os ejus. Si enim regina oravit Esther, pro suæ gentis temporaria salute locutura apud regem, ut in os ejus Deus congruum sermonem daret (Esther XIV, 13); quanto magis orare debet, ut tale munus accipiat, qui pro æterna hominum salute in verbo et doctrina laborat? Illi vero qui ea dicturi sunt quæ ab aliis acceperunt, et antequam accipiant, orent pro eis a quibus accipiunt, ut eis detur quod per eos accipere volunt; et cum acceperint, orent ut bene et ipsi proferant, et illi ad quos proferunt sumant; et de prospero exitu dictionis eidem gratias agant, a quo id se accepisse non dubitant : ut qui gloriatur, in illo glorietur, in cujus manu sunt et nos et sermones nostri (Sap. VII, 16).

XXXI. Longior evasit liber hic quam volebam, quamque putaveram. Sed legenti vel audienti, cui gratus est, longus non est : cui autem longus est, per partes eum legat, qui habere vult cognitum; quem vero

sieurs reprises, s'il veut le bien savoir. Mais si quelqu'autre ne se soucie pas d'y rien comprendre, et serait même fâché de s'en donner la peine, qu'il ne se plaigne point de sa longueur. Cependant je rends grâces à notre Dieu de ce que dans ce livre je n'ai pas prétendu me représenter tel que je suis, puisque tous les talents et toutes ces heureuses dispositions de l'orateur me manquent; mais j'ai seulement voulu traiter, selon l'étendue de mes forces, des qualités que doit avoir celui qui, par l'étude de la saine doctrine, c'est-à-dire de la doctrine chrétienne, s'applique à travailler non-seulement pour lui, mais aussi pour l'utilité des autres.

cognitionis ejus piget, de longitudine non queratur. Ego tamen Deo nostro gratias ago, quod in hoc libro non qualis ego essem, cui multa desunt, sed qualis esse debeat, qui in doctrina sana, id est christiana, non solum sibi, sed etiam aliis laborare studet, quantulacumque potui facultate disserui.

FIN DE LA DOCTRINE CHRETIENNE.

J. GERSON

DOCTEUR ET CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

I

TRAITÉ SUR L'ART D'ATTIRER LES PETITS ENFANTS A JÉSUS-CHRIST.

II

APPEL AU POUVOIR PUBLIC CONTRE LES IMAGES OBSCÈNES
ET AUTRES IMPURETÉS
QUI CORROMPENT LA JEUNESSE.

TRAITÉ

SUR

L'ART D'ATTIRER LES PETITS ENFANTS

A JÉSUS-CHRIST.

« Laissez les petits enfants s'approcher de moi, et gar-
« dez-vous bien de les en empêcher ; car le royaume du
« ciel est pour ceux qui leur ressemblent. » Le suprême législateur de l'univers, le docteur souverain, Jésus-Christ, a, dans ses préceptes, dans ses œuvres et dans ses exemples, fourni les enseignements nécessaires pour diriger dans tous les temps et dans tous les lieux les enfants de l'Église, de quelque âge qu'ils soient, à quelque condition qu'ils appartiennent : la foi ne met pas en doute cette vérité. Or, les enfants n'étant pas la partie la moins importante de ce grand corps, le Fils de Dieu n'a pas voulu les laisser dépourvus des instructions qui conviennent à leur

« Sinite parvulos venire ad me et nolite prohibere ; talium enim est « regnum cœlorum (Matth. XIX, 14). » Supremus Legislator noster, et Doctor Christus sufficientem præbuit instructionem, tum doctrinis, tum operibus et exemplis, ad universalem Ecclesiæ decursum pro omni statu et gradu regulandum : ita enim recta fides habet. Et quoniam portio Ecclesiæ non vilis est puerorum et adolescentium cœtus, noluit idem Christus ipsos absque congruis institutionibus prætergredi : quin etiam aliquorum tunc præsentium, et omnium per hoc futuro-

âge; bien plus, il réprimande hautement les hommes de son époque et ceux qui devaient exister après, dont l'humeur peu bienveillante, l'ignorance grossière, ou la sagesse prétentieuse et fière outre mesure voulait interdire l'approche de sa personne aux petits enfants, éloignant par leurs menaces ceux qui les lui présentaient : « Laissez les petits enfants venir, etc. » Et, prévoyant leurs objections sur une pareille tolérance, il donne le motif le plus puissant de sa volonté toute divine : « C'est que le « royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent. » Et voici ce que dit saint Marc : Or, les disciples repoussaient avec des paroles sévères ceux qui les lui présentaient; ce que voyant, il en fut indigné et il leur dit : « Laissez les petits enfants s'approcher de moi, et ne les « empêchez pas. » L'Évangile ajoute : « Et les embras« sant et leur imposant les mains, il les bénissait. » Si nous voulons chercher dans ces paroles tout le sens qu'elles renferment, nous y trouverons le texte le plus fécond en graves et sévères reproches contre ceux qui s'opposent au salut des enfants et à leur accès auprès de Jésus-Christ. Et ils mériteraient bien de se les entendre adresser, ceux qui n'ont pas craint de le faire. Bannissons cependant de nos paroles tout blâme trop sévère; loin de

rum, minus benevolam indignationem, vel insipientiam rudem vel altam, plusquam satis erat, inflatamque sapientiam compescuit eorum, qui prohibebant sibi parvulos offerri, comminando offerentibus : « Sinite, inquit, parvulos venire, etc. » Et tanquam ab eo quæreretur cur hoc ita sinerent, subjunxit causam præcipuam et divinam dicens, « Talium enim est regnum Cœlorum. » Et Marci sic habet textus : « Discipuli autem comminabantur offerentibus; quod cum vidisset, « indigne tulit, » et ait illis : « Sinite parvulos venire ad me, et ne « prohibueritis eos. » Sequitur : « Et complexans eos et imponens « manus super illos benedicebat eos (Marc. x, 13, 14, 16). » Quæ verba, si cum suo pondere sententiarum consideremus, ingentem prorsus acerbæ mordacisque invectionis materiam habebimus in eos qui parvulorum salutem, et accessum ad Christum præpediunt. Et ita profecto audire digni erunt, qui tales sunt. Sed absit omnis ama-

nous un aveugle emportement : nous voulons parler des enfants ; imitons la naïve simplicité de l'enfance, et que rien dans notre langage ne paraisse dicté par un cœur plein de fiel et d'amertume ; jetons plutôt les yeux sur la modération admirable avec laquelle Notre-Seigneur reprend ses disciples, quelque indigné qu'il soit de leur action. « Laissez, dit-il, les enfants s'approcher de moi. » Mettons notre langage à la portée des enfants à qui nous le consacrons : nous ne devons pas dédaigner des expressions simples et communes ; balbutions, s'il le faut, comme une nourrice et une mère qui savent proportionner leur langage à la faiblesse d'un enfant au berceau ; nous ne demandons qu'une chose : nous faire comprendre en excitant les enfants à s'approcher de Jésus-Christ, en leur montrant et leur frayant le chemin qui y conduit ; et nous ne pensons nullement frapper personne du fouet de la satire. Quatre simples considérations exposées clairement suffiront à notre but.

La première envisagera de quelle nécessité est pour les enfants, et en même temps de quelle utilité est pour l'Église leur fidélité à répondre à l'invitation de Jésus-Christ. La seconde question s'adressera à ceux qui sont pour les enfants une pierre d'achoppement, et les empê-

ritudo reprehensionis ; procul esto omnis substomachatio proterviens : imitemur parvulorum simplicitatem de parvulis locuturi. nihil hic contentiosa animositate declamemus. Attendamus potius, quam modesta increpatione in discipulos usus est Christus, etiam dum indigne ferebat. « Sinite, inquit, parvulos venire ad me. » Contemperemus denique sermonem pro parvulis, non magnopere pensantes rudia et vulgata verba, si opus est balbutire more nutricum et matrum, bleso ore sermonem cum parvulis dimidiantium ; dummodo sic intelligatur illud quod dicere volumus, satis est : cum ad animandum, docendumque parvulos venire ad Christum, tum ad tollendum viarum scandala, magis quam ad quempiam satirica dicacite acriter coarguendum. Sub paucis igitur considerationibus, quatuor numero, ordine lucido distinguatur præsens Opusculum.

Prima Consideratio erit de parvulis, quanta necessitate cum sui

chent en mille manières de venir à Jésus-Christ. Nous parlerons en troisième lieu des éloges que méritent ceux qui ramènent les enfants dans la voie qui conduit à Jésus-Christ. Quatrièmement enfin, forcé d'appuyer mes assertions, je dirai quelques mots pour ma défense, et j'exhorterai les enfants à venir à Jésus-Christ, quelque indigne que je me sente de consacrer ma plume à un si saint ministère. Je soumets d'avance mon sentiment, sur toute cette matière, à l'approbation bienveillante de mes supérieurs, et je ne veux nullement faire prévaloir mon opinion, mon expérience, ni mon jugement sur l'avis de mes collègues spirituels. L'humilité doit accompagner mon zèle, si je veux ne pas tomber moi-même, en cherchant à prêter des ailes. Que si j'obtiens leur assentiment, tout ce que pourront débiter les hommes charnels, malveillants ou superficiels m'inquiétera fort peu : je sais, avec saint Jérôme, que « à travers le mépris, comme à « travers les éloges, on parvient à Jésus-Christ. »

et Ecclesiæ utilitate veniant ad Christum. Secunda Consideratio loquetur de scandalizantibus parvulos, dum eos variis modis non sinunt venire ad Christum. Tertia subjungetur de laudabili studio eorum, qui reducunt parvulos ad viam quæ ducit ad Christum. Quarta ponetur apologetica pro baculo meæ defensionis, et simul exhortabitur parvulos per me indignum ad Christum venire. Submitto tamen omnia auctoritati benevolæ superioris mei in hac parte. Et neque sensum proprium, neque prudentiam, neque judicium præponam amicorum meorum spiritualium consilio, ut sit zelus meus hac humilitate temperatus, ne ut sic currens incurram. Ubi vero isti mecum senserint, reliqua omnia quæ homines aut carnales, aut malevoli, aut pauca aspicientes enuntiaverunt contemptururus sum leviter, sciens cum Hieronymo, quod « per infamiam et bonam famam pervenitur ad Christum. »

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Combien il est nécessaire que les enfants se rendent à l'invitation de Jésus-Christ, et en même temps combien leur fidélité est utile à l'Église et à eux-mêmes.

« Il est avantageux pour l'homme de s'habituer au joug « dès son enfance. » Le joug dont il s'agit est celui que Jésus-Christ nous affirme « être agréable et facile à porter.

La vérité de ces paroles repose sur les trésors de grâce accordés à ceux qui se les appliquent, trésors dont l'abondance est proportionnée à la promptitude et à la constance de notre fidélité ; or, plus la grâce inonde l'âme, plus elle s'y entretient, s'y nourrit, s'y conserve et s'y fortifie. Par contraire aussi, la sagesse de Dieu permet souvent que celui qui aura dédaigné cette grâce céleste ou qui l'aura refusée en abusant des dons du Seigneur, en dissipant les deniers du souverain Maître, lorsque la force de l'âge lui permettait de les faire fructifier, ne soit pas écouté plus tard, quand il en redemande le bienfait. Eh ! sans la grâce de Dieu, qui pourra espérer son salut, sa conservation? Qui ne sera pas entraîné dans l'abîme et dans la perdition? Vous êtes jeune encore, vous n'avez pas offensé le Seigneur, vous n'avez pas encore gémi sous le

« Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua (Thren. III, 27). » Jugum illud intellige quod Christus asseruit, « esse suave, et « onus leve (Matth. XI, 30). »

Hujus sententiæ, veritas fundatur primo in augmento divinæ gratiæ, quæ tribuitur exercentibus se ad eam tanto abundantius, quanto citius, ac diutius hoc egerint. Ubi vero major est gratia in anima, magis est ipsius fotrix, nutrix, conservatrix, atque roboratrix. Et e regione plerumque fit justo Dei judicio, ut qui gratiam Dei vel neglexerit, vel repulerit, abutens donis Dei, et talentis summi Patrisfamilias in primo ætatis vigore, dum fas erat, postmodum ad eam veniendi nequaquam recursus habeatur. Sed absque Dei gratia quis

fardeau des péchés, et vous dites ne pouvoir marcher à la vertu! Que sera-ce donc quand vous vous serez déclaré son ennemi, quand votre corps, déjà affaibli par l'âge, pliera sous le faix de vos fautes, et en sera comme écrasé? Ignorez-vous d'ailleurs le charme qui embellit les prémices de la vie humaine, comme le printemps embellit les arbres, les vignes et toute la nature, et ne sentez-vous pas que de jeunes enfants qui offrent à Dieu les premiers témoignages de dévouement à son service, sont bien plus agréables à sa Majesté sainte que des vieillards décrépits que la vie abandonne, plutôt qu'ils n'abandonnent la vie?

> Les jours les plus heureux sont ceux de notre enfance,

a dit un illustre poète.

Ce sont ces jours qu'il faut offrir à notre Dieu, et non les tristes restes d'une vieillesse impuissante : les louanges sont plus pures dans la bouche des enfants.

Si, d'un autre côté, nous examinons quelle est la puissance de l'habitude, qu'Aristote appelle une seconde nature, nous serons forcés de convenir qu'il n'est rien de plus pesant, de plus amer, de plus dangereux qu'une

salvabitur? quis subsistet? quis non potius in præceps vel in damnum ruet? Si tu in pueritia cum Deum nondum offendisti, nec premeris fasce peccatorum, nequis (ut dicis) ascendere ad virtutes; quid fiet dum hostis fueris, dum grandis criminum sarcina cervicem senectutis curvabit, et perimet? Porro quis nesciat primitias florentis ætatis, sicut et in plantis, et vineis, et rebus cæteris, acceptiores existere, ac proinde obsequia parvulorum gratiora esse, quam senum debilitatorum, qui non vitia deserunt, sed a vitiis relinquuntur.

> Optima quæque dies miseris mortalibus ævi,
> Prima fugit,

ait egregius poeta.

Consultius est ergo id quod optimum est offerre Deo, quam fæces tristis et morbidæ senectutis; quoniam ex ore infantium perficitur laus.

Amplius si consuetudinis virtus attenditur, quæ ab Aristotele voca-

mauvaise habitude; mais aussi rien de plus léger, de plus aimable, de plus doux, de plus céleste qu'une bonne habitude. Aussi tous les philosophes et les poètes s'accordent-ils avec les théologiens, pour dire qu'il n'est pas indifférent d'habituer les jeunes gens à telle chose ou à telle autre, « tant sont puissantes les habitudes de l'en-« fance, » dit Virgile. Cicéron, dans le même sens, recommande de choisir un genre de vie que l'habitude puisse rendre agréable. « Vous ne pouvez supporter ceci, dit Ovide, accoutumez-vous y, vous le supporterez. » Écoutez encore Horace :

> L'écuyer, pour dresser un cheval, le prend jeune ;
> Le chien qu'on veut former à chasser dans les bois,
> Jeune, doit exercer et son nez et sa voix :
> Ainsi l'enfant bien né devra, dès son jeune âge,
> De toutes les vertus faire l'apprentissage;
> Le vase qu'on remplit, neuf encor, de liqueur,
> En conserve longtemps et le goût et l'odeur.

Avouons donc, puisque l'empire de l'habitude est ainsi reconnu par les lois les plus mondaines, par les païens eux-mêmes, comme le dit Averroès, par les cœurs les plus dépravés, comme s'en plaint saint Augustin, et par une foule d'autres; avouons, dis-je, que la pratique de la

tur altera natura, perspicuum erit, nihil mala consuetudine onerosius, amarius, atque deterius, et bona consuetudine nihil facilius, suavius, diviniusque. Propterea consentiunt philosophi omnes et poetæ cum theologis, non parum referre juvenes sic, vel sic assuefieri. « Adeo in teneris assuescere multum est, » ait Virgilius. Hinc jubet Tullius optimam formam vivendi eligendam esse, quam jucundam reddet consuetudo. « Quod male fers, assuesse, feres, » ait Naso; et Flaccus :

> Fingit equum docilem tenera cervice magister,
> Ire viam, qua monstrat eques; venaticus ex quo
> Tempore cervinam pellem latraverit aula,
> Militat in silvis catulus : nunc adhibe puro
> Pectore verba puer, nunc te melioribus offer.
> Quo semel est imbuta recens servabit odorem
> Testa diu.

Postremo, si maximam vim consuetudinis perversæ leges et sacrile-

vraie religion et des mœurs pures acquiert un plus grand empire sur l'âme quand elle est soutenue et protégée, ainsi que nous l'avons déjà dit, par le puissant secours de la grâce venue d'en haut. Aussi ai-je frémi d'indignation, en entendant prononcer ce vers si dangereux pour la jeunesse :

Le jeune homme trop pur est vieillard débauché.

J'ai peine à comprendre ce que peut promettre pour la vieillesse le jeune homme débauché, chez lequel se sera enracinée chaque jour l'habitude de ses mauvaises inclinations, s'il est vrai qu'un jeune homme dont le cœur est pur et vierge de tout vice, devient corrompu au déclin de l'âge : je ne vois dans cette maxime qu'une parole infernale inspirée comme tant d'autres préjugés par le génie du mal au vulgaire corrompu dans son cœur ; et dans quel but, ô mon Dieu? sans doute pour pallier les écarts et les fautes des enfants coupables, qui forment sans contredit la majeure partie de la jeunesse ; moins pour leur faire quitter le sentier de l'erreur et du vice, que pour les mettre à l'abri des reproches de leurs camarades plus sages, aux mœurs pures (et le nombre en est petit), dont

gæ superstitiones ostendunt, ut Averroes commemorat, similiter et vitiosi mores, prout conqueritur Augustinus, et aliorum plurimi ; quis dubitabit assuefactionem in vera religione et castis moribus, plus habere virtutis quando adjungitur, et opitulatur, sicut prædiximus, gratiæ divinitus inspiratæ præpotens auxilium ? Quocirca mea crebra mens exhorruit, dum sonabat juvenum subversivus ille versus.

Angelicus juvenis senibus satanizat in annis.

Plane non video, quid de satanizante juvene sperandum sit in senectute, quando perversis inclinationibus accesserit perversior consuetudo, si angelizans juvenis, et vitiis obnitens, in senio satanizat. Sed blasphemum hoc proverbium adinvenit errans vulgus, ut reliqua multa. Ad quid ita ? ad patrocinium utique perditissimorum nequissimorumque parvulorum suorum, quorum major incomparabiliter est copia ; quatenus non tam eos corrigeret ab errore viarum suarum, quam non

la modestie repousse les mauvais exemples. Hélas ! on ne marche que trop rapidement à ce but coupable! On applaudit dans les enfants un regard effronté, un visage insolent, une bouche vomissant l'impureté, le blasphème et la dissolution; on vante un œil lascif, des allures impudiques. Aussi les malheurs journaliers de la chrétienté nous font bien pressentir quels hommes, quels vieillards doivent sortir d'une jeunesse ainsi élevée. Il ne se trompait point et il jugeait sainement, celui qui soutenait que la réforme des mœurs dans l'Eglise ne pouvait s'obtenir qu'en commençant par les enfants moins corrompus, moins endurcis dans le mal; leur esprit reçoit plus fructueusement les saines doctrines, quoique cela ne suffise pas pour la perfection, Et c'est ce que semble avoir indiqué Aristote, lorsqu'il les appelle des auditeurs ineptes pour la science morale; n'entendant point dire par là que cette science leur était inutile, car il eût alors été en contradiction avec lui-même. Les enfants sont propres à recevoir la semence des bonnes études lorsqu'ils ne sont pas encore entièrement imbus d'opinions erronées, et que des préjugés funestes n'ont pas encore pris en eux de trop profondes racines. Ils sont alors les outres neuves

irriderentur a consociis timoratis et bene institutis (qui profecto sunt rarà avis in terris) quibus inest verecundia obstans conatibus. Et heu ita jam est! In parvulis laudatur inverecunda frons, procax vultus, impurum os et blasphemiis et obscenitatibus assuetum, lubricitas in oculo, in gestu omnis dissolutio. Sed vere quales ex talibus parvulis prodeant viri atque senes, præsentit nimium Christianitatis quotidiana calamitas. Non fallebatur ergo, sed circumspectissime considerabat qui affirmavit, reparationem morum ecclesiasticorum si quæratur fieri, inchoandum esse a parvulis. Quia enim minus corrupti minusque tenaciter infecti sunt, capaciores inveniuntur doctrinarum salubrium, etsi hoc fortassis non satis ad profectum. Istud enim notasse videtur Aristoteles, dicens, eos ineptos auditores moralis scientiæ; nolens per hoc negare ipsam eis utilem existere, nisi dixerimus eum sibimet contrarium. Parvuli quippe apti sunt ad accipienda bonorum studiorum exordia, quando nondum falsas opiniones altius imbiberunt, quando nondum

que l'on choisit pour enfermer les liqueurs précieuses ; ou bien encore de jeunes plants qui suivent sans peine la direction que leur assigne la main du jardinier : bien différents de ceux que l'âge a endurcis dans le mal et qui se briseraient plutôt que de plier. Si l'Éthiopien peut changer la couleur de sa peau, dit Jérémie, si le léopard peut perdre les taches de la sienne, vous aussi, vous ferez le bien après avoir pris l'habitude du mal. Et de ces paroles si nous devons conclure que, pour régénérer l'Église, il faut porter nos premiers soins à la jeunesse, ce qui est vrai, en quel lieu, je vous le demande, pouvons-nous exercer notre sollicitude pour cette œuvre sainte avec plus de fruit que dans l'illustre ville de Paris ? Elle renferme dans son sein de jeunes esprits qui de là iront se disperser par toute la chrétienté. Ils pourront à leur tour enseigner les autres, propager sans peine l'instruction religieuse, surtout dans l'intérieur de leurs familles. Une autre conséquence à tirer de tout ce que nous avons dit, c'est que rien n'est plus nuisible à l'Eglise, rien ne facilite plus à l'antechrist les voies de destruction, que de mépriser par paroles ou par actions, directement ou indirectement, cet avertissement de Jésus-Christ : « Laissez « les petits enfants s'approcher de moi. »

radicitus hærent perniciosæ adinventiones in eis. Utres sunt recentes pro liquoribus optimis. Novellæ præterea plantationes, quæ sequuntur leviter quo ducentis manus deflexerit. Omnia hæc secus in senibus plenis dierum malorum, quos citius frangas quam flectas. Si potest, inquit Jeremias, mutare Æthiops pellem suam, et pardus varietates suas, et « vos poteritis benefacere, cum didiceritis malum (Jerem. XIII, 23). » Quod si juxta deductionem hanc reparatio Ecclesiæ et ejus cultura initianda esset a parvulis (sicut esset) : ubi, precor, efficacius sanctissimum opus exercebitur, quam in celeberrima civitate Parisiensi ? Ibi sunt enim parvuli, qui per universalem dispergentur Christianitatem. Esse quoque poterunt aliorum doctores, instructoresque commodissimi, maxime domesticorum. Ex hac præterea consideratione consequens est, nullum magis inimicari Ecclesiæ, et præparare omnia Antichristo in demolitionem ejus, quam facto aut verbis, clam vel palam,

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur ceux qui scandalisent les enfants et les éloignent, de manière ou d'autre, de Jésus-Christ.

« Si quelqu'un est un sujet de scandale à un de ces pe-« tits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui « qu'on lui attachât au cou une meule de moulin, et qu'en « le jetât au fond de la mer. » Voilà ce que dit Jésus-Christ ; ce serait un crime que d'en douter. Et ne croyez pas qu'il ne faille donner à ces paroles qu'un sens figuré et ne les appliquer qu'aux âmes nouvellement nées à la vie de la grâce ; elles peuvent encore dans le sens littéral être appliquées aux petits enfants. Peut-être même est-ce le sens principal et le premier que nous devons leur donner ; car le scandale est bien plus dangereux pour ces derniers que pour les autres croyants, puisque, d'après Horace, « cet âge est de cire pour recevoir l'impression du « vice ; mais une fois qu'il est corrompu, ce n'est plus « avec la même facilité qu'on le façonne, qu'on le moule « à la vertu. » C'était aussi la crainte du scandale pour ce moment de la vie, qui faisait dire à un poète célèbre dans la satire, qu'il faut devant les enfants la plus grande

obviantem voci Christi dicentis : « Sinite parvulos venire ad me (Matth. XIX, 14), etc. »

« Qui scandalizaverit unum de pusillis istis minimis qui in me cre-« dunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demer-« gatur in profundum maris (Matth. XVIII, 6). » Christus hoc dicit, dubitare nefas est. Nec oportet in hoc verbo uti duntaxat mystico intellectu, transferendo ad pusillos spirituales, quando litteraliter etiam potest intelligi de pusillis ætate. Et accipitur forte principalius et prius de eis, tanquam scandalum periculosius longe sit ipsorum, quam aliorum credentium : quoniam (teste Horatio) « Talis quilibet est ce-« reus in vitium flecti, et dum semel corruptus est, non æque leviter « ad virtutis formam et characterem reducitur. » Propterea talium scandalo præcavens Satiricus docuit, quod « Maxima debetur puero « reverentia, » ne scilicet quidquam fiat impudicum, pravum et

réserve, pour ne pas scandaliser l'innocence de leur âge par la plus légère atteinte portée à la pudeur et à la modestie. C'est encore à cela que reviennent les paroles de Jésus-Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. » En effet, quiconque scandalise l'enfance lui ferme tout tout accès auprès de Jésus-Christ ; et le motif de cette recommandation du divin Maître est à peu près toujours le même : je veux dire les sublimes destinées de l'enfance chrétienne. D'abord, Notre-Seigneur dit dans l'Évangile que « le royaume du ciel est pour ceux qui ressemblent » aux petits enfants ; ici il annonce « que leurs anges voient « sans cesse la face de son Père, qui est dans les cieux. »

Reste maintenant à énumérer les divers genres de scandale que commettent ceux qui sont un obstacle au bonheur des enfants. Le scandale, c'est une parole, ou une action déplacée qui peut être pour autrui un sujet de péché. Aussi quiconque porte au péché les enfants vertueux et les fait tomber dans le chemin de l'innocence, qui les conduirait à Jésus-Christ, les scandalise. Ce qui peut arriver de deux manières différentes : par action ou par parole ; et dans les deux cas, directement ou indirectement. Un homme scandalise indirectement, lorsqu'il n'empêche pas le scandale, quoique son autorité et sa

obscenum in offensionem suæ pueritiæ. Ad hoc redit verbum Christi præmissum : « Sinite parvulos venire ad me, etc. » Omnis quippe scandalizans parvulos, suo accessui ad Christum obvius est. Hujus denique jussionis utrobique similis fere causa ponitur a Christo, parvulorum videlicet dignitas. Nam prius dictum est, « talium » esse « reg- « num cœlorum. » Hic asserit, quoniam « Angeli eorum semper « vident faciem Patris » sui, qui in cœlis est (Matth. XVIII. 10).

Nunc superest enumerare modos scandalorum parvulis obstantium. Est enim scandalum, dictum vel factum minus rectum, præbens alteri occasionem ruinæ. Omnis idcirco peccare vel cadere faciens parvulos in via morum gradientes ad Christum, scandalizat eos. Hoc autem dupliciter fit : nunc opere, nunc sermone ; et utrobique dupliciter, directe vel indirecte. Indirecte quidem scandalizat aliquis, dum non prohibet scandalum, quando sua auctoritate vel officio posset et debe-

charge lui en donnent les moyens et lui en imposent l'obligation. C'est le nautonnier qui par sa négligence perd un navire. On scandalise encore indirectement, lorsque, voulant s'opposer à ce scandale, on est arrêté par un affront public, une injure secrète, un tort quelconque, ou par mille autres effets de la malice du démon. Les disciples du Seigneur commirent un double scandale, en empêchant les enfants de s'approcher du Seigneur, et en repoussant ceux qui venaient les lui présenter. Or, ils faisaient mal, ils n'agissaient pas selon les principes de la foi, comme nous le prouve évidemment l'indignation manifestée par le divin Maître. « Jésus, témoin de la conduite « de ses disciples, dit saint Marc, ne put la supporter. » Croyez-vous peu répréhensible une action qui a pu provoquer un pareil sentiment dans le cœur souverainement doux de notre Sauveur, et causer une espèce de trouble dans son âme, source si pure d'une bonté toute divine! Je ne sache pas que l'Écriture nous montre nulle autre part Jésus-Christ indigné de cette manière; il supportait avec douceur les crimes des publicains et des pécheurs au point d'exciter l'indignation des pharisiens, qui, dans leur fausse justice, s'écriaient : « Pourquoi va-t-il s'as« seoir à la table des pécheurs et des publicains? » Fuyons

ret, quemadmodum negligentia nautæ subvertit navem; aut certe dum volens quispiam prohibere scandala, impeditur seu contumeliis apertis, seu detractionibus occultis, seu damnis, et aliis diaboli mille machinamentis. Utrumque istud scandalum præbuisse visi sunt discipuli, dum et prohibebant parvulos venire ad Christum, et comminabantur offerentibus. At vero quam irrationabiliter hoc egerint et non secundum scientiam, indignatio Christi subsecuta apertum dat judicium. « Quos videns Jesus, » inquit evangelista Marcus, « indigne tulit « (Marc. x, 14). » An operis hujus parva tibi videtur indignitas, quæ ad indignationem commovere potuit dignatissimam Jesu mititatem, quæ ipsum benignitatis fontem valuit quasi turbare serenum? Non interim memini litteris expressum, quod factum aliud indigne tulerit Christus, qui etiam ipsa Publicanorum et peccatorum facinora mansuete ferebat, dum indignabatur falsa Pharisæorum justitia, accla-

donc, mes chers frères, ces deux espèces de scandale si nous ne voulons attirer sur nous la colère du Seigneur. Celle d'un prince de la terre est un arrêt de mort, que doit être celle de Dieu? Quant au scandale qui par paroles ou par actions vient ouvertement et sans détour arrêter les pas de la jeunesse, chacun en connaît la nature. Ils ne sont pas rares en effet les hommes qui, « non contents « de tirer vanité de leurs méfaits, de se réjouir dans leurs « abominations, » éprouvent je ne sais quel plaisir satanique à associer le plus de malheureux possible à leur coupable conduite; on dirait qu'ils n'ont qu'un but, celui de ne pas périr seuls, et de n'être précipités dans les enfers qu'en nombreuse compagnie. Ce fut le fléau qu'eut à subir la république romaine dans la personne de Catilina; c'est celui qui afflige aujourd'hui l'Église dans bon nombre de ses membres : leur malice a troublé leur vue, et alors ils ont abandonné la foi, ils se sont jetés dans un chemin de perdition, ils n'ont reculé devant aucun des péchés énumérés par saint Paul dans sa lettre aux Romains, et ce qu'on aura peine à croire, ils ont poussé encore plus loin le raffinement du vice. Les étrangers, les inconnus ne suffisent plus à leurs coupables et perverses manœuvres : sans égard pour les liens du sang, sans res-

mans : « Cur cum peccatoribus et Publicanis » manducaret (Matth. IX, 11). Vitemus utrumque scandalum, fratres, ne cadat indignatio Christi super nos. Nam indignatio principis mors, quanto magis Dei. Scandala quidem operum et verborum quæ palam et directe tenduntur adolescentum pedibus, nemo non intelligit. Sunt enim, « qui glo- « riantur » non solum, « cum malefecerint, et exsultant in rebus pes- « simis (Prov. II, 14), » sed diabolica perversitate socios quot possunt facinoribus suis accumulant, quasi scilicet ad nil aliud intendere videantur, quam ne soli pereant, aut ne parum comitati detrundantur in infernum. Talem enim Catilinam passa est Romana respublica, et nunc plurimos experitur Ecclesia. « Excæcavit enim eos ma- « litia eorum (Sap. II, 21) » ut a fide discedant, et ut dati in reprobum sensum, agant ea quæ pridem Apostolus ad Romanos scribens enumeravit, et (quod vix ullus credere poterit) longe deteriora et abo-

pect pour l'âge de la candeur et de l'innocence, sans ménagement pour les cœurs les plus saints, ils souillent, ils empoisonnent tout de leur venin scandaleux; en voyant la licence effrénée de leur conduite voluptueuse, la fureur désordonnée avec laquelle ils se précipitent à travers les excès de tout genre, on comprend qu'Origène a eu raison de n'admettre aucune différence entre celui qui est possédé du démon et celui que ses passions maîtrisent à leur gré; et si j'en mettais une moi-même, elle serait à l'avantage du premier : le démoniaque, en effet, n'a que la peine corporelle qui le tourmente, l'autre y trouve de plus un gage des châtiments de l'autre vie. Faut-il donc nous étonner que dans ce siècle plus que jamais l'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur soient portés au mal dès sa jeunesse, lorsque, issue d'une nature déjà corrompue, les enfants sucent avec le lait un nouveau poison, je dirais volontiers, une substance de péché?

Joignez à cela que la plupart des parents et des maîtres ne font que peu ou point d'attention aux mœurs des enfants, et négligent de les soumettre à une discipline qui serait la gardienne de leur innocence; et cessez de vous étonner si, placés sans guide sur un chemin obscur et

minabiliora. Nec sufficiunt suæ damnatissimæ perditissimæque perditioni extranei et provecti : ipsi nulli proximitati sanguinis nulli innocentiæ et angelicæ puritatis ætati, nulli parti sanctissimæ parcunt, quin omnia fœdent, omnia commaculent exsecrandis flagitiis. Tanta est nimirum libidinosæ voluptatis effrenatio, tam fas omne nefasque confundit furor inflammatus et profundatus vitiorum, ita ut recte senserit Origenes, qui nihil referre posuit inter dæmoniacum et alium passionibus suis agitatum, nisi quod amplius addo : dæmoniaco enim pœna sola est hæc vexatio, quæ alteri ad culpam detestabilem imputat. Miremur ergo, si nostra tempestate plus solito « sensus et cogitatio homi-« nis prona sunt in malum ab » adolescentia (Gen. XVIII, 21), quando cum primaria corruptione naturæ sugunt parvuli quasi lac, personalem (ut sic loquar) saniem peccatorum.

Adde quod multorum parentum et magistrorum cura, vel nulla,

glissant, les malheureux, que poursuit l'ange du mal, tombent à chaque pas. Plût au ciel qu'on se contentât de ne point faire attention à eux! Mais lorsque devant eux on commet des actions infâmes, lorsqu'à leurs oreilles on fait retentir des mots impudiques, lorsqu'à leurs yeux on expose des tableaux obscènes, des pages licencieuses, comment peuvent-ils rester purs en présence de ces infamies? Écoutez le poète satirique : « Rien ne corrompt « plus promptement et plus tôt que les exemples donnés « dans l'intérieur de la famille, surtout par ceux qui ont « autorité sur nous. » Que peut faire un fils, si ce n'est ce qu'il voit faire à l'auteur de ses jours? C'est l'application de ce proverbe : « Tel père, tel fils. » D'où il arrive que pour plusieurs le mal devient incurable; car ce qui n'était dans le principe qu'une déviation passagère ne tarde pas à devenir habitude, comme le dit Sénèque : « Ne trouvez-vous pas bien affreux ces scandales qui se « traduisent en mauvaises habitudes chez les enfants? » Malheur donc à ces hommes coupables dont le scandale public agit non-seulement sur un seul individu, mais sur tant de faibles enfants, qu'ils empêchent de venir à Jésus-Christ! Je n'ai pas dit encore en quoi ceux qui scanda-

vel ultima est de parvulorum suorum moribus, et eorum disciplinata custodia. Quid ergo stupendum, si absque ductore positi in via lubrica et tenebrosa (quos angelus Domini malus prosequitur) cadunt ex facili. Utinam negligere eos solum esset. Ponuntur ante oculos suos talium operum, dictorumque nefandorum exemplaria, imo et picturarum ignominiosarum, et scripturarum lascivarum simulacra, ad quæ aspicientes, qui nonnisi praviter operentur ? Audi satiricum : « Velocius et citius nos corrumpunt exempla domestica, magnis cum « subeant animos auctoribus. » Præterea quid aget filius, nisi quod viderit patrem facientem? Ad quod retorquetur proverbialiter illud Eclogici carminis : « Patrem sequitur sua proles. » Ita evenit, ut jam desit in multis remedii locus, quia quæ fuerant vitia, mores fiunt, juxta Senecæ verbum : « Nonne, quæso, scandala hæc tibi esse « pessima videntur pro parvulis præcipitandis in via morum? » Et væ talibus palam scandalizantibus non jam unum, sed multos ex pusillis

lisent moins ouvertement et comme en secret les cœurs innocents, sont encore beaucoup plus coupables. Ce sont, comme nous l'avons dit, ces âmes perfides qui ne jettent pas publiquement le scandale à la face de la jeunesse, mais le lui insinuent adroitement : ils s'en prennent à ses directeurs, à ses maîtres, les raillent, les diffament, les calomnient, les lui montrent comme n'obéissant pas à une impulsion religieuse et à une vraie piété dans leur ministère auprès d'elle, mais seulement à une vaine jactance, à l'hypocrisie et au mensonge. Voilà la ruse du renard ou plutôt du démon, qui se glisse de côté, qui mord comme un serpent, et empêche les enfants de venir à Jésus-Christ : fléau bien plus redoutable que le premier (bien plus incurable aussi); car il est plus difficile de repousser un ennemi caché que celui qui nous attaque de front et ouvertement. Et cependant ils devraient rentrer en eux-mêmes à ces paroles du Sage : « N'empêchez jamais le bien, et, si vous le pouvez, faites-le vous-même. » Qui nous délivrera, ô mon Dieu, de ces jeunes renards qui détruisent la vigne du Seigneur et dévastent les brillants jardins de l'Église? Ils s'y glissent furtivement et sans bruit; leurs traces seules attestent leur présence.

Christi, quos non sinunt venire ad Christum. At vero si scandalizantes in obscuro et in occulto rectos corde, deteriores sint, non mox definio. Isti sunt (ut diximus) qui ponunt scandalum non immediate et aperte ante pusillorum pedes, sed velut a latere. Nam ductoribus eorumdem et instructoribus insidiantur, eos subsannant, et infamant, et calumniantur, quasi non devotione, et religiosa pietate communicent parvulis in doctrina, sed vel curiositate, vel hypocrisi, vel fictione aliqua. Hæc est vulpina, imo diabolica calliditas, quæ ex obliquo insidians, et mordens ut coluber, non sinit parvulos venire ad Christum. In qua peste minus est remedii, quam in prima, quanto minus expelli potest hostis occultus, quam apertus. Tales compescere debuisset illa Sapientis præceptio, « Noli prohibere bene facere : si « potes et ipse benefac (Prov. III, 27). » O quis capiet nobis « has « vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas (Cantic. II, 15), » et florentem hortum Ecclesiæ calcant : subintrant enim et repunt ex

Quelles sont-elles ces traces? La dégradation des plus belles fleurs, la mort des plantations les plus saines, le blâme qui éloigne l'ouvrier du Seigneur. Et quel puissant motif les pousse à dépouiller le caractère d'homme pour se faire renard? quel plaisir, disons mieux, quelle méchanceté les entraine? Pour quelques-uns, c'est la crainte d'être découverts. Ceux-ci, rongés par la cruelle jalousie, souffrent de voir agir leurs frères comme ils n'agissent pas eux-mêmes; ceux-là nourrissent dans leur cœur un mépris calculé pour tout ce qui est foi ou religion, et traitent de superstitions, de faiblesse stupide les pratiques de la piété. Pour les autres, ce n'est rien de tout cela : ils ne cèdent qu'à une tiédeur de dévotion qui affadit leur cœur et cause de cruelles angoisses à leur conscience. Malheur, malheur au monde pour tout ces scandales! Il vaudrait mieux pour ceux qui les commettent qu'ils fussent déjà morts; car, à chacun de leurs scandales publics ou cachés, ils sont coupables de la perte des âmes qui abandonnent la voie de Dieu, alors surtout qu'ils empêchent les enfants de venir à Jésus-Christ.

occultis, nec illas deprehendes nisi per vestigia. Et quæ sunt hæc vestigia? Conculcatio certe florum quorumlibet pulcherrimorum, et evulsio salubrium plantationum, et quod rarissimus cultor accedit, quin culpetur. Sed quo portento ex hominibus fiunt vulpes, et qua voluptate (dicam potius malignitate) ista agunt? Respondetur de nonnullis eos forsan timere se detegi. Alios torquet livor edax, si quod non agunt, fiat ab aliis; alios fidei, religionisque contemptus exagitat, apud quos pietas omnis nonnisi fatua quædam et anilis stoliditas judicatur. Reliquos nihil horum, sed sola tepiditas devotionis evomi digna, vexat, et languidos excruciat. Væ, væ mundo ab is scandalis! Expedit auctoribus magis mori, quoniam tot animarum pereuntium a via Dei rei sunt, quot clam, vel palam scandalizant, et perdunt; præsertim dum non sinunt parvulos venire ad Christum.

TROISIÈME CONSIDÉRATION.

Combien sont dignes d'éloges ceux dont le zèle s'attache à ramener les enfants dans le chemin qui conduit à Jésus-Christ.

« Celui qui fera sortir le pécheur de la fausse route où il s'était engagé, arrachera son âme à la mort et couvrira la multitude de ses propres fautes. » Ces paroles ont pu faire dire à saint Grégoire qu'il n'y a pas de sacrifice plus agréable à Dieu que le zèle pour le salut des âmes. Que si c'est avec tant de sollicitude, si c'est avec tant de veilles et avec des inquiétudes toujours renaissantes que les hommes cherchent, au péril même de leur vie, à conserver des choses fragiles qui sont à chaque instant sur le point de leur échapper; s'ils s'agitent pour entasser trésors sur trésors que l'apôtre saint Philippe, III, 8, « regarde comme de la boue, » et si pendant qu'ils se tourmentent ainsi, on en parle avec éloge, comme de citoyens industrieux, actifs, utiles et nécessaires à l'État, voyez, je vous prie, quelle lâcheté ou quelle indifférence il y a, pour des chrétiens, à ne prendre aucun soin du salut éternel de leurs âmes; bien plus, voyez qu'elle est coupable cette perversité qui fait que l'on blâme et que l'on

« Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit animam ejus a morte et operiet multitudinem peccatorum (Jacobi V, 10). » Ex hoc verbo trahere potuit Gregorius. « Nullum esse Deo acceptius sacrificium, quam zelum animarum. » Quod si tanta sollicitudinis inquietudine, si tot vigiliis et curis immortalibus per media vitæ pericula quærunt homines salvare res vanas jamjam perituras; colligere satagunt viles terrenarum opum sarcinulas, quas Apostolus arbitratur ut stercora (Philipp. III, 8), » et dum hæc agunt, laudantur ut industrii, ut diligentes, ut officiosi et utiles reipublicæ: videte, oro, quanta est vel inertia, vel infidelitas de animarum immortalium salute non curare Christianos; imo qualis est illa imprudentissima perversitas eos inculpare, viisque nunc apertis, nunc occultis præpedire, qui parvulos ducere satagunt ad Christum, ne corruant in barathrum. Si opportune et importune diebus festivis et

entrave dans leurs bonnes intentions ceux qui ne négli-
gent rien pour ne pas laisser courir les enfants vers l'a-
bîme, et qui s'efforcent de les amener à Jésus-Christ. S
celui qui voit son âne ou son bœuf au fond d'un puits o
dans un bourbier, peut l'en retirer un jour de fête ou u
autre jour, sans qu'on s'y oppose, pourquoi traitera-t-o
d'imposteur et de fou celui qui, par amour de son devoi
fera de continuels efforts pour gagner à Jésus-Christ de
âmes déjà enfoncées dans le limon de l'abîme, enracinée
dans le vice, gémissantes sous le poids de leurs fautes e
enchaînées misérablement? Salomon a dit : « Ne vou
« lassez jamais de faire tout ce que peut faire votre main.
Et ailleurs : « Que l'aurore vous trouve semant votr
« grain, que le crépuscule vous trouve encore à l'œuvre
« parce que vous ne savez pas lequel aura une plu
« belle levée, de ce grain-ci ou de ce grain-là, ni s'il
« seront à la fois également bons l'un et l'autre. » Le
libertins ferment avec dédain l'oreille à tout ce qu'o
peut leur dire, pourvu qu'ils jouissent de leurs coupabl
amours, et le soldat de Jésus-Christ tremblera au plu
léger souffle, comme l'ombre du roseau agité par le vent
Quoi ! les maisons où Dieu réside, les temples et les taber-
nacles vivants du Saint-Esprit, les cités des Saints, le

profestis extrahet aliquis bovem, asinum a fovea et luto, et non pro-
hibetur : qua ratione coarguitur aliquis tanquam importunus et sto-
lidus, si jugi studio, omnique tempore conetur animas ad Christum
animas infixas in limo profundi, vitiis obrutas, catenatas peccat
vinctas in mendicitate et ferro? « Quodcumque potest facere manu
« tua, instanter operare (Eccle. IX, 10), » jubet Salomon. Et ru-
sus : « Mane semina semen tuum, vespere ne cesset manus tua : qu
nescis quod magis oriatur, hoc aut illud, et si utrumque simul meli
erit (Id. XVI, 6). » Contemnunt amatores et reprobi verba quælib
hominum, dum male cupitis fruantur amoribus, et zelator Christi a
levem flatum vocis cujuslibet, velut ad motæ trepidabit arundin
umbram? Spirituales domus Dei, templa et sacraria Spiritus sanc
viventia, civitates sanctorum, regna cœlestia, in terris passim succe-
duntur rapacibus et infernalibus flammis omnium vitiorum, et opit

royaumes célestes, seront partout ici-bas réduits en cendres par les flammes dévorantes et infernales de tous les vices, et nous serons assez lâches pour ne pas voler à leur secours! Pourrait-on louer assez le médecin qui donnerait gratuitement tous ses soins aux malades, l'avocat qui plaiderait sans exiger d'honoraires, et l'artiste distribuant le 'ruit de son travail sans en demander le prix! Quelle sera donc, je ne dis pas l'injustice des chrétiens, mais leur 'olie, s'ils blâment, insultent et arrêtent dans ses fonctions e médecin dévoué de leurs âmes, celui qui est leur avocat et qui cherche à leur montrer la voie du salut! Chaque our, mille conversations mauvaises entraînent les enfants au mal; personne n'ose élever la voix contre ceux qui les iennent, ni prendre la défense de la vertu en les engageant à faire le bien. Ces pauvres enfants, cruellement ourmentés de la faim de la parole spirituelle, demandent le la nourriture; il ne se trouve personne pour leur 'ompre le pain de la parole, et l'on vient encore arrêter a main de ceux qui veulent leur donner à manger. Tel 'a pas été le précepte de Jésus-Christ, telles n'ont pas été es actions. Ce divin Maître, pour gagner les âmes, se ompare à la poule qui, de tous les animaux, a le plus de ollicitude pour ses petits : elle étend ses ailes, elle hérisse

ıri nostra lentescet inertia? Porro quantis extollerentur famæ præcoiis, et medicus gratis ingerens operas suas sanandis ægrotis, et dvocatus sine quæstu patrocinans, et artifex omnis, suæ artis utiliıtem nil retribuentibus impertiens? Qualis igitur erit inter Christiaos non justitia, sed insania, si medicus spontaneus animarum, advoatus, et artifex salutis earum inculpatur, exsibilatur, prohibetur? 'arvuli nominatim tot quotidie pessimis alloquiis urgentur ad malum, t nullus ultro contradicit, nec virtutum partes agit pro incitamentis, d bonum. Denique parvuli dira fame spiritus excruciati, petunt paem, et nemo erit qui frangat eis, quin etiam obstabitur frangentibus. 'on ita docuit Christus, non hæc egit. Nam in congregandis animaus comparavit se gallinæ, qua nullum aliud animal erga fetus suos ut Augustinus ait), « magis infirmatur pietate; demittuntur alæ, plumæque hirtæ fiunt, raucessit vox querula, obliviscitur ipsa cibi,

ses plumes, son cri devient rauque et plaintif, elle oublie sa propre nourriture et défend ses poussins avec un acharnement au-dessus de ses forces. Et nous qui voulons porter le nom de soldats de Jésus-Christ, nous en resterions là à l'ouvrage, nous observerions les temps, nous demeurerions les bras croisés des mois entiers! Non, non! car les moyens ne nous manqueront pas pour amener les enfants à Jésus-Christ; ce sont la prédication publique, les conseils particuliers, les instructions, et avec cela, celui que la religion chrétienne possède seule, la confession. Qu'on en dise ce que l'on voudra, je pense, moi, dans la simplicité de mon cœur, que la confession (pourvu qu'elle soit bien faite) est ce qu'il y a de plus efficace pour amener à Jésus-Christ; c'est par elle en effet que le confesseur découvre les maladies secrètes des pécheurs, et, joignant l'habileté et la prudence à la constance, il sait fouiller dans leur cœur pour arracher de leur âme le serpent qui s'y est caché, et jeter au loin de leur conscience son venin mortel; car tant qu'il en reste, il est impossible que l'enfant croisse en Jésus-Christ, mais son âme sera dans un état continuel de maladie et de langueur; bien plus, elle sera comme tout à fait morte et ensevelie dans le bourbier infect de ses fautes. Elle ne peut donc d'elle-

« et incredibili supra vires animositate pullos tuetur. » Et nos, qui Christi sectatores dici volumus, in hoc opere torpescemus, observabimus tempora, mensibus totis quiescemus? Absit. Inveniuntur autem modi plures reponendi parvulos in via ducente ad Christum Unus est prædicatio publica. Alius admonitio secreta. Alius magistralis disciplinatio. Reliquus et hic Christianæ religioni proprius est confessio. Sentiat alius quid voluerit, ego in simplicitate mea judico confessionem (si modo recte facta fuerit) esse directricem efficacissiman ad Christum : aperiuntur enim per eam morbi peccatorum intimi, si docte, prudenter, et morose perscrutatus omnia fuerit confessor obstetricandi scientiam habens, ad educendum ex anima colubrum tortuosum, et ad ejiciendum virus pestilens a corde; quo manente nullius unquam parvuli spiritus crescet in Christo, sed jugiter morbidus et languidus, imo penitus emortuus et sepultus jacebit in ster

même donner aucun signe de vie, elle ne peut faire aucun élan vers Jésus-Christ; un sang corrompu court dans ses veines, tant que l'épine du péché reste dans la plaie; ce n'est pas tout: la conscience, cruellement bourrelée par les remords, s'égare à l'aventure dans des sentiers difficiles à la poursuite des désirs criminels. J'ajoute encore: nulle part on ne peut donner des conseils plus convenables que dans la confession, aucun remède ne peut être plus efficace à guérir les maladies causées par les vices. Et, je vous le demande, où trouver un préservatif plus assuré contre les maux à venir? Peut-être sera-t-on de mon avis, avec cette différence pourtant que l'on ne peut appliquer ce remède avec succès au même enfant qu'une ou deux fois l'année, quatre fois au plus. Nous avons déjà répondu à cette distinction, en parlant de l'activité que l'on met aux choses de ce monde: nous ne partageons point cet avis, nous voudrions au contraire que le même enfant vînt tous les jours faire l'aveu de ses fautes au tribunal de la pénitence. Et plût à Dieu que les enfants ne fissent qu'une seule confession dans l'année, pourvu qu'elle fût pleine et entière! Mais comme ils sont nombreux, que le temps pascal est trop court pour que les curés et en particulier les pénitenciers puissent consacrer

quilimo peccatorum. Ac proinde nullum opus vitæ, nullum motum ducentem ad Christum produceret ex se, et sanies pro sanguine concresceret, dum spina peccati confixa maneret in vulnere; quin etiam misera conscientia stimulis mortis introrsus exagitata oberrans raperetur aliorsum per vias difficiles, et adinventiones desideriorum mortiferas. Addo, quod alibi nulla potest fieri monitio accommodatior, quam in confessione, nulla conferri medicina aptior ægritudinibus vitiorum. Et ubi, quæso, potest adhiberi præservatio cautior pro futuris? At vero fatebitur aliquis ita se habere: sic tamen fatebitur, quod nonnisi semel in anno, vel ad multum quater, opus istud circa eumdem parvulum exerceri congruat. Ad quod novissime responsum est, dum de diligentia mundanorum sermo habebatur; quanquam non obsistimus isti sententiæ, velut quotidie suadeamus eumdem confiteri. Utinam vel semel in anno parvuli complerent unicam. debita inte-

tous leurs moments à sonder parfaitement toutes les consciences, il faut que chaque enfant (et c'est absolument nécessaire) repasse une fois au moins, à l'aide d'un confesseur éclairé, toute sa vie, non à la hâte et à demi-mots, mais longuement et avec détails.

De cette confession, résulteront trois grands avantages; et d'abord la plupart des enfants, bien moins séduits par un penchant diabolique qu'entraînés par le mauvais exemple, font beaucoup de fautes graves souvent infâmes, ou en sont les instruments; ils ne savent ou n'osent pas en faire l'aveu, si on ne le leur apprend en les interrogeant sur des choses qu'ils connaissent très-bien; que cependant ces interrogations soient faites de manière à ne pas leur apprendre le mal qu'ils ignorent, néanmoins s'il arrive qu'il faille les instruire, qu'on le fasse en leur inspirant l'horreur la plus grande pour ces fautes, qu'ils soient tout à fait délivrés de celles qu'ils ont commises. Le second avantage, c'est qu'ils savent pour l'avenir ce qu'ils seront tenus d'avouer en confession, et comment ils devront le faire : ils savent aussi qu'il ne faut pas mentir, ni rien cacher au saint tribunal. Troisièmement, enfin, ils acquièrent une douce tranquillité de conscience,

gritate, confessionem ! Sed quoniam multi sunt, et tempus illud Paschæ brevissimum est, ut non vacet curatis, et specialiter pænitentiariis, inquirere sufficienter ad fundum de omnibus, expedit, ut quilibet parvulorum (imo necesse est) semel recenseat cum prudenti confessore totum vitæ suæ decursum, non in transitu, neque strangulato ore, sed diutine et perfecte.

Resultat ex hinc triplex perfectio. In pueritia siquidem multi seducti plusquam diabolica rabie multa faciunt, vel patiuntur enormia, nefandaque, qualia vel loqui nesciunt, vel non audent, nisi præmoniti et interrogati, de quibus tunc edoceantur; ita tamen ne mala nescita male doceantur, nisi forsitam cum detestatione vehementissima, si ita res inciderit, et funditus expurgantur. Secundo sciunt pro futuro, quæ et qualiter confiteri tenentur : instruuntur quoque nil in confessione mentiri. vel celare deinceps. Tertio quietantur suavius in conscientia, dum ad præterita delicta postmodum in grandæviori ætate

se voyant délivrés de la honte d'avoir à se confesser, dans un âge plus avancé, de leurs fautes passées, étant pleinement rassurés sur le pouvoir et la discrétion de leur confesseur, sans craindre d'être renvoyés à un autre qui ait des pouvoirs plus étendus. On ne peut contester ces avantages, si on sait quel pouvoir tyrannique la honte a sur certaines âmes ; cette fausse honte a plus d'empire encore sur les filles, surtout lorsqu'elles ont eu le malheur de noircir leur âme en souillant leur corps par des actions infâmes dont la pensée seule fait rougir. Ceux qui n'ignorent pas cela, avoueront, je crois, qu'il y a presque autant de mérite à faire faire une confession entière à de telles personnes qu'il y en aurait à donner la parole à un muet de naissance. Mais on me dira, à moi ou à tout autre qui passe sa vie à instruire et à confesser les enfants, que nous perdons notre temps et nos peines : Et pourquoi ? Parce qu'ils déguisent la vérité, disent des mensonges et ne tardent pas à commettre les mêmes fautes. Répondons d'abord à ce dernier point ; mais les hommes et les prêtres eux-mêmes retombent chaque jour dans les mêmes fautes, et ils ne renoncent pas pour cela à la confession. Le pilote qui voit son navire faire eau, cesse-t-il de travailler, quoi-

verecundius confitendi vident se non astrictos, et quod de potestate et discretione confessoris nulla postmodum scrupulositas exoritur, nec ad superiorem remittuntur. Nemo parvulos hos fructus esse judicabit, qui cognoverit, quanta est vis tyrannica pudoris in quibusdam, et plus in feminis, quando præsertim horrida, ipsoque etiam cogitatu abominabilia facta, miseram animam constupraverunt usque ad verticem, simul cum corpore. Quisquis hæc scire potuerit, fatebitur, opinor, fere non minus esse, si tales aperiant os ad confessionem integram, quam si naturaliter muto reparetur vox ad loquendum. Dicet aliquis mihi, vel alteri operas suas circa parvulorum monitiones et confessiones impendenti : « Stulto labore consumeris (Exod. XVIII, 18). » Cur ita ? Quia nimirum vel fingunt, vel mentiuntur, vel mox recidivant ad vomitum. Sed respondemus primo ad ultimum : quia grandævis etiam, ut presbyteris, quotidianus est reditus ad peccatum, nec propter hoc desinunt confiteri. Numquid sentinam navis exhauriens idcirco deserit

qu'il en entre autant qu'il en jette? Sénèque a dit : «Combattons contre les vices, non pour en être vainqueurs, mais dans la crainte qu'ils ne le soient eux-mêmes de nous.» Nous nous lavons les mains toutes les fois que nous ne les avons pas propres, pour empêcher que cette malpropreté revenant sans cesse ne s'attache à la peau. Or, je sais très-bien qu'il arrive que les enfants mentent en confession et cachent leurs fautes; cela arrive surtout les premières fois qu'ils vont à confesse. Et plût à Dieu que les adultes eux-mêmes n'eussent pas à rougir de ce manque de sincérité; mais on leur arrache peu à peu la vérité, à force de bons conseils, par des interrogations adroites et réfléchies; et si l'on n'obtient pas sur-le-champ cet heureux résultat, on l'obtiendra plus tard, lorsque la crainte de Dieu aura pris enfin plus d'empire sur eux, et aura affermi leur volonté. Que si Dieu en abandonne quelques-uns au point qu'on ne puisse les corriger, cette parole de la sagesse : « Plusieurs en profitent, » a son entier accomplissement; n'y eût-il dans un mois, dans une année, qu'une âme de sauvée, on n'aurait pas perdu son temps : *Charitas operiet multitudinem peccatorum.*

A l'œuvre donc, vous tous qui pouvez, comme moi,

opus, quia redit tantumdem aquæ quantum expulerit? Pugnamus « contra vitia, ait Semia, non ut vincamus, sed ne vincant. » Si quotidie manus sordidantur, non minus abluimus illas; quia etsi redeant sordes, non ea tenacitate cohærescunt. Porro mentiri nonnunquam, aut celare se parvulos non ignoro, in ipso præsertim aggressu confessionis. Utinam nec adultis hoc adesset vitium, sed pedetentim extorquetur veritas cum bonis monitionibus, cum interrogationibus artificiosis, sedulisque : et si non tunc vel subito, fiet hoc in posterum, dum invaluerit timor Dei, et eorum carnes confixerit. Quod si quosdam despexerit Deus, ita ut eos corrigere possit nemo, prout Sapiens loquitur, nihilominus plures emendantur; et si vel sic sola anima in mense, vel anno salvatur, non perdita est occupatio : « Charitas ope»riet multitudinem peccatorum (Jacobi v, 20). »

Quisquis igitur memor est delictorum juventutis suæ et aliorum plurimorum, sicuti mihi conscius sum, efferveat ad opus hoc quod

vous souvenir des fautes de votre jeunesse et de celles qui les ont suivies; travaillez à cette œuvre qui couvre les péchés et qui, en les couvrant, les efface; détournez le pécheur de la fausse route où il s'est engagé, et délivrez son âme de la mort. C'est vous surtout qui êtes les précepteurs et les directeurs des enfants, qui devez avoir sur eux un œil attentif : car ce que je vous dis part d'un cœur sincère et fortement persuadé; la charité fraternelle qui nous lie ne me permet pas de vous en faire un ordre, ni de douter de vos sentiments à ce sujet; non-seulement je vous dis : n'empêchez pas les enfants de venir à Jésus-Christ, mais amenez-les lui.

Et comme de tous les êtres animés, les enfants, plus que tous autres, se corrompent entre eux; que votre sollicitude ait continuellement les yeux ouverts pour découvrir, au milieu des enfants qui vous sont confiés, ceux que la perversité et la corruption ont déjà atteints. Une brebis malade infecte le troupeau. Les mœurs corrompues d'un seul jeune homme attaquent la pureté de ceux qui l'environnent. « Vous vous pervertirez avec les pervers,» dit le prophète ; et ailleurs : « Ils se sont mêlés aux gen-« tils, et ils ont appris leurs mauvaises actions, » etc.

tegit peccata, et tegendo remittit; convertat impium ad errore viæ suæ, et liberet animam ejus a morte. Vos præcipue, rectores et præceptores parvulorum, disciplinam erga eos sedulam conservate : hoc enim bona fide et pia, fraternaque devotione non quasi jubens, aut de vobis aliter sentiens commoneo : ipsos quoque, non dico non prohibete venire ad Christum, sed ducite.

Et quoniam nullum animal facilius, quam parvuli a parvulis, mutua contagione læditur, vestrum sit studium, circumspectione vigili prospicere, quis ex numero discipulorum vestrorum prave, fœdeque sit infectus. « Unica prava pecus inficit omne pecus, » Et unius adolescentis sordidi mores, plures ex consortio sanos inquinant. « Cum perverso perverteris, » denuntiat Propheta (Psal. XVII, 27). Et de quibusdam ait (Psal. CV, 35) : « Commixti sunt inter gentes « et didicerunt opera eorum, etc. »

Quod si furta etiam modica opum temporalium, dum sentiretis

Que, si vous surpreniez quelqu'un commettant le moindre larcin sur des objets à l'usage de cette vie périssable, vous éclâteriez en reproches, en correction ; peut-être même chasseriez-vous le coupable. Est-il larcin plus coupable, est-il sacrilége plus affreux que de soustraire, violer, souiller, pervertir et damner, par des séductions perfides, les âmes précieuses des enfants qui sont le temple saint de Dieu? Notez au moins ceux qui sont vicieux, si vous ne pouvez pas tous les renvoyer (car il y en a toujours de mauvais avec les bons); leur conduite coupable est évidemment nuisible à tous les autres. Mais vous me direz : il n'y en a point de tels, nous n'en savons aucun. Plût à Dieu que ce fût vrai ; plût à Dieu même qu'il n'y en eût que quelques-uns ! Mais je crains bien que vous ne vous trompiez, si vous vous appliquez avec soin à vous en assurer. Et certainement il pourra arriver qu'en en punissant un seul en public, vous empêcherez les autres à tomber dans le vice, et dans tel vice que l'on n'oserait nommer sans rougir. Il s'en trouvera peut-être quelques-uns qui s'éloigneront de vous en disant : cet homme a le cœur dur. Mais il faut avoir confiance en la providence de Dieu et en la bonne réputation qui s'ensuivra ; il en en-

fieri, cauta inquisitione et sollicitudine prohiberetis, vel corripiendo, vel ejiciendo culpabiles : attendite, quod furtum aliud nullum damnosius, nullumque exsecrabilius sacrilegium, quam tollere pretiosas parvulorum animas, quam templum Domini sanctum (quod ipsi sunt) perversis seductionibus violare, fœdare, demoliri, subvertere. Quamobrem vitiosos, etsi non omnes ejicere potestis (semper enim bonis mali commixti sunt), illos saltem notate, qui nefanda pernicie palam nocent cæteris. Sed dicetis : Tales nulli sunt, nullos invenimus. Utinam nulli, utinam vel solum pauci ! At vereor, ne aliter compertum habeatis, si diligentiæ vestræ oculos ad hanc rem studueritis aperire. Et certe fieri poterit, ut unius publica correctio plurimos deinceps a peccandi libertate compescat ; et taliter peccandi, qualiter nec aperte nominare pudor sinit. Discedent fortassis ab illius regimine qui hoc egerit nonnulli, dicentes : Quoniam durus est hic homo. Sed sperandum est tum in divina providentia, tum in bona fama ejus

trera d'autres qui seront meilleurs et en plus grand nombre : rien en effet, n'est plus aimable que la vertu, rien ne réunit plus d'adorateurs. Et laissez-moi vous donner à tous un dernier avertissement : prenez garde qu'aucun enfant ne puisse faire à quelqu'un de vous ces reproches du proprète : « Les superbes m'ont caché des embûches « sur la route dans laquelle je marchais ; » et ailleurs : « Ils ont semé le scandale le long de ma route. » Et comment cela? en empêchant quelques-uns de ces enfants ou de leurs guides d'accomplir cette parole du Seigneur : « Laissez venir à moi les petits enfants, » etc.

QUATRIÈME CONSIDÉRATION.

Quelques mots pour ma défense, où j'engage les enfants à se servir de moi, malgré mon indignité, pour arriver à Jésus-Christ.

« Si un homme est tombé dans quelque faute, vous « qui êtes selon l'esprit de Dieu, reprenez-le avec dou- « ceur, en vous considérant vous-même, afin que vous « ne soyez pas tenté aussi. » Qu'il avait une connaissance profonde du cœur humain, celui qui a dit : « L'art des « arts, c'est la direction des âmes ! » Cependant, dans no-

inde secuta, quod alii meliores et numero plures subintrabunt : nihil enim virtute amabilius, nihil quod magis alliciat ad sui consortium. Denique monitos omnes volumus, cautos esse, ne quibuslibet improperare valeat parvulorum aliquis verbum Prophetæ : « In via hac qua « ambulabam absconderunt superbi laqueum mihi. » Et rursus : « Juxta iter scandalum posuerunt mihi (Psal. CXXXIX, 6, 7). » Quo pacto sic? impediendo scilicet eorum aliquem. vel adjutores suos, ne verbum compleatur Domini quo ait : « Sinite parvulos venire ad me, etc. »

« Si occupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales « estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans te ipsum. « ne et tu tenteris (Galat. VI, 4). » Expertissimus morum erat qui dixit : Ars artium est regimem animarum. » Quanquam nihil ita sine arte nostri temporis homines et sacerdotes attentare præsumunt, et cæci cæcos ducunt. Ideo si ruina multiplex immineat, quis admirabi-

tre siècle, il n'en est point que les hommes et les prêtres mêmes n'exercent avec moins de connaissance, et, aveugles qu'ils sont, ils conduisent des aveugles. Faut-il nous étonner, si les désastres qui nous menacent paraissent si imminents et si nombreux? Il y a plus, on trouve ce ministère indigne d'un théologien, d'un écrivain distingué, ou d'un prêtre qui est élevé à quelque dignité dans l'Église, surtout quand ce ministère s'applique aux enfants, comme je le fais moi-même (parce qu'en de telles matières je crois être de quelque utilité), on nous désapprouve, on nous raille. Et certes, n'est-ce pas cette même folie que montrèrent les disciples de notre divin maître, lorsque, peu capables encore de connaître les choses du ciel, ils ne voulaient pas qu'on présentât des enfants à Jésus-Christ, regardant comme indigne d'un si grand maître, du sauveur des hommes, de s'abaisser à un tel degré d'humilité? Ils étaient dans l'erreur, comme le prouve la conduite de Jésus-christ et la parole de l'Apôtre, que nous avons citée. Il veut, ce divin maître, que ceux qui instruisent les autres, soient détachés des biens de la terre, qu'ils soient doués d'un grand esprit de douceur, qu'ils se considèrent eux-mêmes pour ne pas tomber dans la tentation. On se trouble à penser combien sont rares

tur? Adeo jam indignum videtur apud multos, si quis ex theologis aut famatus in litteris, vel ecclesiastica dignitate præditus, ad hoc se opus inclinaverit, præsertim circa parvulos, quod mihi (quia in talibus esse putor momenti alicujus) in fabulam et improperium cesserit. Et sane mihi videntur discipuli Domini adhuc tunc cœlestium parum capaces, hac insipientia laborasse, prohibentes parvulos offerri Christo, reputantes videlicet indignum esse, si tantus Magister, et Doctor eorum Christus huic humilitati subjaceret. Convincit autem ipsos sic sentientes, tam exemplum Christi, quam verbum præmissum Apostoli; in quo vult aliorum instructores esse spirituales, et spiritu lenitatis præditos, et considerantes se ipsos, ne tententur. Tales vero, quam rari sint, cogitare stupor est. Da mihi aliquem, et dicam, quod spiritualis est, qui spiritualiter omnia dijudicet, qui didicerit ex eis quæ passus est, compati; qui quærat, non quæ sua sunt, sed quæ Jesu

de tels directeurs! Montrez-m'en un qui juge tout selon l'esprit, qui ait appris à compatir aux faiblesses des autres par ce qu'il a lui-même éprouvé, qui ait en vue non sa propre gloire, mais celle de Jésus-Christ, tellement sempli de charité, d'humilité et de piété, qu'on ne trouve en lui ni vanité, ni cupidité; qu'on m'en présente un qui ne parle que du ciel, qui, pareil aux anges de Dieu, n'est touché ni du bien ni du mal qu'on peut dire de lui, et qui, à leur exemple, dans le soin de son humble ministère, ne néglige pas les choses d'en haut, et ne contracte aucune souillure mortelle, qui a gravées dans son cœur ces paroles de Jésus-Christ : « A quoi sert à l'homme de « gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme? » et celles-ci de l'Eccl.: « Aie pitié de ton âme, si tu veux être agréa- « ble à Dieu; » qui enfin est tellement mort au monde, que rien de ce qui lui appartient ne peut faire impression sur son cœur, mais en quelque sorte si bien retranché dans le sanctuaire sublime de la foi, qu'il n'a de vie pour le salut des âmes; que l'on me montre, dis-je, un tel directeur, je proclamerai hautement qu'il est vaiment selon l'esprit de Dieu; car, tant que vous n'êtes pas tel, vous ne tardez pas à être inquiété par des soupçons, épouvanté par des menaces, enflé par la vaine gloire, ou même ar-

Christi, quem totum repleverit charitas, humilitas, et pietas, ut nullum in eo locum vanitas et cupiditas inveniat, cujus conversatio in cœlis sit, qui tanquam unus ex Angelis Dei, nec benedictione, nec maledictione moveatur, exemplo eorum, neque ex ministerio occupationis suæ inferioris superna deserat, nec sordes contrahat pestiferas : alioquin, « quid sibi proderit si universum mundum lucretur, et « animæ suæ detrimentum patiatur (Luc. IX, 25)? » non audiens jubentem, « Miserere animæ tuæ placens Deo (Eccli. XXX, 24). » Talis denique, qui nullus stimuletur, aut alliciatur formis corporum; sed abstractus in sublimi arce rationis, in sola animarum perspicaci qualitate versetur. Quamdiu enim ista tibi deerunt, et repente vel suspicionibus inquietaberis, vel minis terreberis, vel gloria turgesces, aut contractus eris infamia, carnalis es, non spiritualis, necdum satis idoneus, qui alios instruas « in spiritu lenitatis. » Quo fit, ut ad hoc

rêté par ceux qui s'en prennent à votre réputation. Vous vivez selon la chair et non selon l'esprit; vous n'êtes point encore assez faits pour donner des leçons aux autres, *in spiritu lenitatis*. C'est pourquoi, quant à ce qui me regarde, on devrait bien m'accuser de témérité plutôt que de me dire que je m'abaisse trop, moi qui me mêle des affaires des hommes qui vivent selon le véritable esprit de Dieu, en voulant instruire les enfants qui sont dans le péché; c'est comme si la pesante tortue voulait aller de pair avec les oiseaux aux ailes rapides. Que faire, cependant? Les personnes même les mieux intentionnées ne le voient pas ainsi. On me fait des menaces; on en fait aux enfants pour qu'ils ne viennent pas à moi, et cela pour plusieurs motifs; quatre surtout sont puissants à leurs yeux : on allègue la différence de mes habitudes et de celles des enfants; on dit que je puis m'occuper à des choses plus dignes de moi; on m'objecte le temps et le lieu; enfin on craint qu'une telle innovation ne m'attire la haine de mes collègues. Deux mots sur chacun de ces chefs d'accusation. On dit, et c'est vrai, qu'il y a une grande différence entre mes habitudes et celles des enfants. Mais, si je veux leur être utile, à ces petits enfants, il faut que je conforme mes habitudes aux leurs, et, pour relever ceux

res redeat, ut inculpari potius de temeritate, quam de nimia humiliatione debuerim, dum officio spiritualium virorum memet immisceo, volens parvulos instruere præoccupatos in peccatis, tanquam si testudo terrestris, se pennatis avibus consociet. Sed quid agam? Sentiunt aliter quidam ex hominibus etiam benevolis. Comminantur vel mihi, vel parvulis, ne accedant ad me, et hoc alia multiplici ratione, signanter quadruplici id arbitrantur recte facere. Allegant quippe disparitatem morum mihi cum parvulis. Allegant officii dignitatem occupandam ad majora. Dehinc causantur loci et temporis importunitatem. Postremo metuunt rei insuetudinem ab æmulis calumniabilem. At vero tractemus pauca de singulis. Dicunt, et verum est, magnam esse disparitatem morum debitorum mihi ad mores parvulorum. Nihilominus si prodesse voluero, ut meos mores suis contempe-

qui sont tombés, ne faut-il pas que je m'abaisse, moi qui suis debout?

Trop de respect souvent peut exclure l'amour.

Et cependant sans amour, à quoi serviraient les leçons? ils y assisteraient sans plaisir, ils ne croiraient pas à mes paroles et n'obéiraient pas à mes ordres. Il faut donc oublier sa dignité, se faire enfant avec les enfants, sans cependant partager leurs défauts, et en laissant bien loin d'eux l'apparence même du vice; se souvenir surtout de ce qu'a dit Sénèque, que « la nature est revêche, et qu'on « la conduit plutôt par la douceur que par la force. » Un caractère heureux a même cela de commun avec les êtres privés de la raison, il cède plutôt et se soumet mieux aux caresses qu'aux menaces. Enfin, comment voudrait-on que les enfants, naturellement très-timides, vinssent déclarer des fautes honteuses à celui qu'ils haïraient ou qu'ils redouteraient, à celui qui ne leur aurait pas persuadé qu'il est pour eux un ami fidèle, sincère, dévoué et bienveillant? Mais on ne pourra venir à bout de leur inspirer cette confiance, qu'en souriant modestement à leurs joies, en applaudissant à leurs jeux, en encourageant leurs succès, en évitant toute aigreur et toute parole dure dans les

rem et ad sublevandum jacentes, altiorem me deprimam necesse est.

Non bene conveniunt nec eadem sede morantur
Majestas et amor.

Attamen sicubi deest amor, quid proderit instructio, dum nec libenter audient, nec dictis credent, nec imperatis obedient? Quare majestatem oportet omnem exuere, et pro parvulis parvulum se facere, seclusis tamen vitiis, et projecta longe omnis impudicitiæ nota. Adde quod naturam esse contumacem, testatur Seneca; magis ducitur quam trahitur. Habet præterea hoc proprium generosa indoles, quod et irrationabiles et bestiæ et aves docent, ut blanditiis quam terroribus magis capiatur, deflectaturque. Denique parvuli verecundis-

avertissements qu'on leur donne, et en les reprenant toujours avec douceur et bonté, et de manière à leur faire comprendre que, loin d'avoir de l'aversion pour eux, on les chérit comme des frères. Ce n'est pas tout, il faut savoir se dépouiller de cet air de familiarité ridicule qui ne sied pas à un confesseur à l'égard des enfants, afin de ne pas faire perdre le fruit d'une bonne confession et d'une salutaire terreur. Je suis bien persuadé que telle fut autrefois la conduite de l'Apôtre ; s'il eût agi autrement, comment se serait-il « fait tout à tous » pour les gagner tous à Jésus-Christ. Si l'on excepte les enfants, avec qui donc s'est-il fait petit? Si ce saint apôtre avait cru qu'il n'était pas digne de lui de s'entretenir avec les enfants, comment aurait-il pu recommander à leurs pères de les traiter avec beaucoup de ménagements, de ne pas les provoquer à la colère, dans la crainte de les rendre timides, *ne timido animo fierent*. Mais pourquoi de si longs raisonnements, puisque saint Paul s'est expliqué si clairement sur ce même sujet? « Nous nous sommes faits « comme des petits enfants au milieu de vous, comme la « nourrice qui réchauffe ses enfants contre son sein. »

simi quo pacto tegerent peccata sua turpia apud eum quem vel audirent, vel timerent ; apud eum rursus, qui non prius eis persuasisset se eis fidum esse, benevolum, secretum et amicum ? Hoc autem persuaderi nequibit, si non modeste arriserit ridentibus, congratuletur ludentibus, collaudet studia eorum bona, si non vitet acerbitatem et convicia in increpatione sua, cum omni lenitate et mansuetudine ; ita ut non odisse eos, sed fraternaliter dilexisse sentiatur.

Propterea tollens condescensionem affabilem, et comicam a viro cum parvulis, ut efficaciam suæ confessionis et commotionis evacuet, consequens est. Persuasum sane habeo sic egisse olim Apostolum : alioquin, quomodo factus fuisset « omnia ad omnes ut Christum lu« crifaceret (Philip. III, 8)? » Si parvulos excipias, ad quos non factus sit parvulus? Qua auctoritate præterea mandasset patribus de filiis humane tractandis, neque provocandis ad iracundiam, « ne pusillo « animo fierint (Coloss. III, 21), » si parvulorum velut indigna horruisset consortia? Sed quid argumentis nitimur, cum hoc ipsum ab

Examinons encore, je vous en conjure, pourquoi l'Apôtre ordonne d'éclairer, avec un esprit de bonté, ceux qui sont dans quelque péché grave. Et voyons si Jésus-Christ, notre divin modèle, ne nous en a pas donné le premier l'exemple et le précepte; car en disant : « Venez à « moi, vous tous qui souffrez et qui êtes fatigués, » c'est une invitation qu'il nous fait; il ajoute comme une chose essentielle : « Apprenez de moi que je suis doux et humble « de cœur. » Si nous voulions compulser les annales des saints Pères, nous ne manquerions pas de preuves à l'appui de cette vérité. Rien ne leur a paru plus propre ni plus efficace à corriger les enfants que la douceur; rien n'est plus agréable aux hommes, a dit un poëte, que la douceur et la clémence qu'on a pour leurs faiblesses. Saint Jean, le dépositaire et l'écrivain des secrets de Dieu, n'a-t-il pas agi ainsi, lui qui a baisé la main d'un voleur, d'un grand assassin, pour gagner son âme à Jésus-Christ? Qui a converti le grand Augustin, cette lumière de l'Église? Saint Ambroise. Quels moyens a-t-il employés pour gagner une si grande âme? La bienveillance et la douceur. « J'ai commencé, » dit saint Augustin au livre

Apostolo expressum sit? « Facti sumus, inquit, parvuli in medio ves-« trum, tanquam nutrix foveat filios suos (I Thess. II, 7). »

Ponderemus iterum, obsecro, qua ratione jubet Apostolus instruere præoccupatos in delicto aliquo in spiritu lenitatis. Et videamus si hoc non prius egerit, et docuerit legislator noster Christus. Cum enim proclamans invitasset : « Veni ad me, omnes qui laboratis et onerati « estis; » subjunxit pro re ad hæc necessaria : « Discite a me, quia « mitis sum et humilis corde (Matth. XI, 28, 29). » Plura in vetustis Patrum historiis ad hanc rem traduci possent testimonia, in quibus nihil ita efficax ad correctionem emendationemque multorum repertum est, quemadmodum est lenitas : « Nihil enim hominum melius « est facilitate at clementia, » ait Comicus. Nonne Joannes ille, divinorum conscius et scriptor secretorum, latronis et homicidæ perditissimi manum osculatus est, ut eum lucraretur? Quis egregium doctorem Augustinum tanquam sidus aliquod benevolum acquisivit Ecclesiæ? Ambrosius. Qua virtute? utique benevolentia et mititate. « Cœpi, »

de ses Confessions, « j'ai commencé à aimer cet homme, « non comme un docteur de la vérité, mais comme un « homme bienveillant envers moi. » O grand saint Ambroise! ô vrai serviteur de Dieu! vous n'avez pas dit à Augustin, rempli alors des idées les plus mondaines: Éloignez-vous de moi, vous êtes un pécheur, un hérétique, un blasphémateur. De telles paroles seraient bien moins sorties de sa bouche, si des enfants chrétiens étaient accourus vers lui.

D'un autre côté, si nous réfléchissons que Jésus-Christ n'a rien fait d'inutile, n'a rien dit que de grave et de sérieux, nous conviendrons qu'il n'avait pas en vue une chose de peu d'importance, lorsqu'il appelait à lui les petits enfants, qu'il reprenait ses disciples bien-aimés, qui s'opposaient à ce que ces enfants lui fussent présentés. « Il les embrassait en leur imposant les mains et les « bénissant. » Qui pourrait, ô divin Jésus, rougir d'être à votre exemple humble avec les enfants? Qui serait assez vain et assez fier de son rang et de sa science, pour oser mépriser leur jeune âge, leur ignorance et leur faiblesse, quand vous, qui êtes le Dieu béni « dans tous les siècles, « qui êtes celui en qui ont été cachés tous les trésors de

inquit Augustinus de eodem, « cœpi amare hominem, non ut docto-« rem veritatis, sed ut hominem benevolum in me (Aug. lib. v, Conf.). » O prudentissimum et verum Dei sequacem Ambrosium! Non dixit Augustino tunc pestiferis opinionibus inflato, Recede a me, peccator es, hæreticus es, blasphemus es. Quanto minus hæc, et similia de parvulis fidelibus ad eum concurrentibus ira fervescens vomuisset.

Porro si recogitemus, quod nihil erat in operibus Christi vacuum et sententiarum majestate carens, judicabimus ipsum non mediocrem rem intendisse, dum vocabat parvulos ad se, cohibens discipulos charissimos prohibentes eos : dehinc eos accedentes, « amplexabatur, « imponens eis manus, et benedicebat eos (Marc. x, 14). » Et o piissime Jesu, quis ultra post te verecundabitur esse humilis ad parvulos? Quis tumescens, et elatus de sua vel magnitudine, vel scientia parvitatem deinceps parvulorum, ignorantiam, vel imbecillitatem audebit aspernari, quando tu, « qui es Deus benedictus in sæcula (Rom.

« la sagesse et de la science de Dieu, » vous êtes abaissé jusqu'à les embrasser et les presser dans vos bras sacrés? Loin de nous donc, loin de nous toute fierté, loin de nous la pensée coupable de nous éloigner des enfants. L'exemple divin donné par Notre-Seigneur a laissé bien loin derrière lui cette affabilité de Socrate, si vantée par les philosophes, parce qu'il ne rougissait pas, pour se délasser des affaires publiques, de jouer avec les enfants, en courant, comme eux, à cheval sur un bâton. Oh! qu'il aurait amusé nos Catons, nos censeurs modernes! qu'ils auraient ri, s'ils l'avaient vu se récréer de la sorte! Si nous nous permettons aussi de jouer avec les enfants, c'est pour leur apprendre à avoir horreur de toute immodestie, de toute parole impie, de tout mauvais jeu, de toute action trop libre. Il y a en outre deux autres bonnes raisons; la première, c'est de nous abaisser, pour faire la volonté de Dieu, à l'exemple de David, qui, dépouillé de ses ornements royaux, danse de toutes ses forces devant l'arche d'alliance, s'abaissant à ses propres yeux; la seconde, c'est de chercher un simple délassement à l'esprit.

La première de ces raisons, toujours excellente, peut difficilement être poussée trop loin, et je ne vois pas

« IX, 5); in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ Dei abs« conditi (Coloss. II, 3), » usque ad castissimos parvulorum, amplexus beata brachia mansuetus inclinas, atque circumligas? Procul ergo, procul ex hinc omnis elatio, seorsum sit indignabunda quælibet parvulorum effugatio : vincitur hoc insigni exemplo Christi nostri humanitas illa humilis in Socrate a philosophis collaudata, qui non erubescebat post curas publicas laxare animum ludendo cum parvulis, arundine etiam cruribus supposita. O si vidissent eum Catones censorii nostræ ætatis, quali eum cachinno derisissent? Quanquam non ita laxamus ad parvulos colludendi licentiam, ut non abhorrendam proclamemus omnem in gestu, aut verbo, vel tactu petulantiam, aut impudicitiam. Rursus alia ratio est humiliationis suæ in obsequio Dei, sicut David saltans ante Arcam totis viribus et nudatus, et vilis in oculis suis celebratur : alia ratio, dum quæritur sola mentis recreatio.

Prima semper optima est, et vix excessum recipit, nec video ubi

qu'on puisse faire ailleurs une plus heureuse application de l'Ecclésiastique, que Cicéron lui-même, dans son livre *de Officiis*, a deviné : « Plus vous êtes élevé, plus vous « devez vous humilier en toute chose. » C'est pourquoi Jésus-Christ fait mettre un enfant en présence de ses disciples, à qui il voulait apprendre cette loi de l'humilité, non-seulement par des préceptes, mais encore par des exemples, et leur dit : « Celui qui est le plus grand parmi « vous sera comme le plus petit ; » et ailleurs : « Quiconque ne reçoit pas le royaume de Dieu comme un « petit enfant, n'y entrera pas. » Dieu est témoin de la vérité de mes paroles ; depuis trois ans j'ai entendu un grand nombre d'enfants à confesse ; il y en a même qui sont déjà assez avancés en âge ; ils m'ont avoué qu'ils n'auraient jamais déclaré leurs péchés à un confesseur qui n'aurait pas su s'abaisser jusqu'à eux pour les interroger avec soin, même au moment de la mort, eussent-ils dû être damnés. Reconnaissez donc ce qu'a de force une bienveillante et douce condescendance, et ce que fait un mélange adroit de questions et de sages remontrances, une charité artificieuse, mais surtout la grâce de Dieu, en laquelle il ne faut jamais cesser d'espérer, parce qu'elle peut tout en eux. Je connais, du reste, des prêtres recom-

aliter locum habeat congruentiorem illud Ecclesiasticum III, 2, etiam a Tullio in libro de Officiis approbatum : « Quanto major es, humilia « te in omnibus, » Hinc Christus, statuto parvulo coram discipulis, « quibus hanc humilitatis normam verbo et exemplo inculcare volebat : « Qui major est inter vos, erit sicut minor (Matth. XXIII, 11). » Et rursus in loco quem tractamus : « Quisquis non receperit regnum « Dei velut parvulus, non intrabit in illud (Marc. X, 15). » Ecce coram Deo, quia non mentior, plures audivi a triennio confitentes parvulos, et quosdam eorum gradiusculos, qui fatebantur se nunquam peccata sua fuisse dicturos alteri non sic eis condescendenti et diligenter interroganti, instante etiam mortis articulo, quantumlibet damnari debuissent. Agnosce ergo, quid efficaciæ lateat in ipsa condescensione benigna, et quid operetur interrogationum admonitionumque discretio cauta, et sedulitas artificiosa, magis vero in his Dei virtus invo-

mandables, accoutumés à entendre les confessions depuis de longues années ; ils m'ont assuré que, parmi les pécheurs coupables de certaines fautes graves, aucun ou presque aucun n'avait, avant de s'adresser à eux, déclaré ses péchés à personne ; encore n'en avaient-ils eux-mêmes obtenu l'aveu qu'en les y amenant par les moyens les plus délicats, en les comblant, pour ainsi dire de bontés spirituelles, et en usant de quelque pieux stratagème à leur égard. Je me rappelle avoir déjà écrit quelque chose à ce sujet ; j'ai fait paraître en particulier un petit traité en français sur la manière de découvrir ces sortes de fautes. Répondons quelques mots aux trois objections qu'on nous a faites ; car pour ce qui a rapport à la dignité de ma charge, à mes titres de magistrat, je crois n'avoir rien à ajouter.

On objecte que des occupations plus importantes me réclament. Je ne sais vraiment pas s'il y a quelque chose de plus important où mes faibles secours puissent être de quelque utilité, que le bonheur de parvenir, avec la grâce de Dieu, à arracher des âmes au gouffre béant des enfers, aux flammes éternelles ; je ne sais s'il est quelque chose de plus important que de planter, pour ainsi dire, les âmes comme de jeunes arbrisseaux, d'arroser ces fleurs

cata, sperata, propitiaque. Quosdam præterea novi viros expertos, qui jam multis annis confessionum auditores fuerant, protestantes, se vix aut nunquam reperisse aliquem certis infectum vitiis, qui prius illa cuiquam alteri detexisset : nec id adhuc fecissent, nisi magna circumspectionis et lenitatis spiritualis arte cœpissent eos, et pia quadam fraude utiliter circumvenissent. Qua super re quædam alia scripsisse me memini, et ad vitiorum cognitionem præcipue talium, nuper unus editus est in gallico tractatulus. Expediamus nos brevius in reliquis tribus calumniis : nam quod allegatur dignitas officii mei, aut etiam gradus magistralis, jam satisfactum arbritror.

Quod autem superadditur, meam occupationem in majoribus esse debere : nescio prorsus, si quidquam majus esse potest, in quo parvitas mea proficere valeat, quam, Deo dante virtutem, a faucibus canis infernalis, et ab ipsis gehennæ portis animas eripere, et tales parvulo-

tendres et délicates du jardin de l'Église, de le faire surtout avec les plus saints empressements du zèle, afin que Dieu leur donne l'accroissement. Mais on dit que je ferai beaucoup plus de fruits dans les prédications publiques; le moyen est plus pompeux, je l'avoue; mais à mon avis, il n'est ni plus efficace, ni plus fructueux. Et d'abord Jésus-Christ confond notre orgueil qui dédaigne d'ouvrir la bouche pour annoncer la parole de la Sagesse, si l'auditoire n'est pas nombreux; il a passé, lui, un jour entier à instruire une pauvre femme seulement, la Samaritaine. Je ne prétends certes pas nier qu'il serait peu convenable d'abandonner pour cela les obligations que m'impose la charge de chancelier, quelque indigne que j'en sois, dût-il en résulter ailleurs les plus grands avantages. Mais dès que mes occupations cessent, ce qui arrive souvent, qui pourrait désapprouver un emploi de temps aussi utile, puisque personne ne songerait à me blâmer si je le consacrais aux distractions et au repos?

Quant au troisième reproche que l'on me fait sur l'opportunité du temps et la convenance du lieu, j'y ai répondu dans ma première considération, bien qu'il n'y ait pas d'endroit plus convenable et plus à l'abri de tout soupçon

rum animas quasi plantare, aut rigare partem non indignam horti ecclesiastici, parvulos loquor, præsertim in studio, ut eis det incrementum Christus. Sed asserunt, me in prædicationibus publicis ista magnificentius operaturum. Id quidem forte pomposius, sed meo judicio non efficacius, neque fructuosius. Confundit pridem ipse Christus superbiam nostram, quæ non vult nisi multos habeat auditores, os suum aperire sapientiæ; quando cum miliercula Samaritana et sola diuturno sermone confabulatus est. Nullo pacto tamen abnegaverim ea me irrationabiliter dimissurum esse, quæ necessitatis sunt in officio Cancellariatus, dum illi indignus deservio, pro quantalibet utilitate secutura in aliis. Sed ubi cessat necessitas (ut plerumque cessat) quis occupationem meam tam salubrem inculpabit, quando me tunc fore vel ludentem vel otiantem coarguere præsumeret nemo?

Amplius de loci et temporis importunitate, quæ tertia est calumnia, quædam respondimus in priori consideratione; quamquam locus

que dans l'église même; on n'a pas à craindre l'application de ce proverbe : « Qui fait mal, hait le jour. » On s'y conforme à la volonté de Jésus-Christ qui a dit : « Que « vos bonnes œuvres brillent aux yeux de tous les hom- « mes. » Que votre lumière soit placée sur un chandelier élevé. Que s'il y en a qui en soient scandalisés, interprétant cette action dans le sens de pompe, de vain apparat, de fausse gloire, d'hypocrisie, de puérilité ou de toute autre chose de ce genre, qu'ils réfléchissent bien à ce qu'ils disent; c'est qu'on se scandalise sans le moindre motif; c'est le scandale des pharisiens, mais non celui des petits enfants; il ne faut donc pas y faire attention; car ni la chose en elle-même, ni le lieu, ne peuvent donner quelque occasion d'offenser Dieu. Au reste, l'on ne doit point s'étonner si l'éclat d'une bonne œuvre, agréable aux gens de bien, trouble et offusque des yeux enflés, chassieux et malades. « Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ, » dit l'Apôtre. Et que dit-il ensuite? « Pour les uns, à la « vérité, une odeur de mort pour la mort; mais pour les « autres une odeur de vie pour la vie. » Ce n'est pas tout : quand on voudra examiner combien la moisson du Seigneur est abondante, et qu'il y a peu d'ouvriers (je parle

aptior, et ab omni suspicione remotior esse non possit, quam publicus in Ecclesia. Hoc evitat proverbialem illam notam : « Qui male agit, odit lucem (Joan. III, 20). »

Fit quoque jussio Christi, « ut luceant opera vestra bona coram ho- « minibus (Matth. v, 16), » et sit lucerna ejus posita super candelabrum. Quod si scandalizantur aliqui, interpretantes hoc ad pompam, vel inanem jactantiam, gloriunculam, hypocrisim, vel papelardiam, vel aliud hujusmodi, viderint quid dicant. Profecto scandalum tale est acceptum et non datum; Pharisæorum, non pusillorum, ac proinde contemnendum : quoniam neque locus præfert ex se aliquam spiritualis ruinæ occasionem. Porro nil mirandum, si radius boni operis, qui sanis gratissimis est, sit lippis, lividis, aut inflatis oculis odiosus, molestusque. « Christi bonus odor sumus, » acclamat Apostolus. Sed quid subjungitur? « Aliis quidem odor mortis in mortem : aliis autem « odor vitæ in vitam (II Cor. II, 15. 16).» Cæterum quisquis atten-

des ouvriers capables, car pour les autres, ils sont innombrables, et *fruges consumere nati*, dit Horace), on verra qu'il faut travailler sans relâche à cette œuvre et qu'il n'y a ni jour, ni heure, ni lieu qu'on puisse excepter.

Pour ce qui est du quatrième reproche, je sais bien que mes prédécesseurs n'étaient nullement habitués à faire ce que j'ai entrepris. Mais j'ai pour moi ce proverbe : *Suus cuique mos est*. S'il n'était permis à personne de faire quelque heureuse innovation, l'état irait mal, et non-seulement il irait mal, mais bientôt il serait perdu. Est-ce donc une chose si nouvelle et si extraordinaire, de voir des ouvriers envoyés avec la permission et par l'autorité de leur évêque, qui est le maître de la moisson, pour faire cette moisson par tel ou tel moyen? Si j'ai demandé cette permission, c'est que je me suis appuyé sur cette parole de Jésus-Christ : « Priez le maître de la moisson, « afin qu'il envoie des ouvriers travailler à sa moisson ; » et sur celles d'Isaïe, qui répond au Seigneur qui lui demande : « Qui enverrai-je, et qui ira pour nous? Me voici, « moi, Seigneur, envoyez-moi. » Dans tout ce que j'ai fait, il n'y a rien qui ne soit selon l'usage et selon les

derit, quam multa est messis dominica et operarii pauci (de operariis loquor idoneis, nam alii innumeri sunt et « fruges consumere nati, » ait Horatius), videbit quod nullus dies, nulla hora, nullus locus, ab hac operatione secludi deberet.

Postremo, pro quarta calumnia, non inficior, rem per me aggressam apud prædecessores meos fuisse insolitam. Comicum me solatur proverbium : Suus cuique mos est. Si non liceret cuiquam aliquid præclare novitatis arripere, male iret respublica; imo jam non iret, sed liberius corrueret. Neque tamen est istud negotium prorsus insolens, vel extraordinarium, si de licentia, et mandato episcopi diœcesani, qui est dominus messis suæ, quidam deputentur ad messem hanc, nunc hoc, nunc illo modo colendam. Sed esti licentiam hanc quæsierim, tutatur me illa Christi sententia : « Rogate dominum « messis, ut mittat operarios in messem suam (Matth. IX, 38). » Itidem Isaias protegit, qui petenti : « Quem mittam, et quis ibit no- « bis? » Dixit : « Ecce, ego sum, mitte me (Isai. VI, 8). » Nihil est

règles, soit parce que j'ai l'agrément de mes supérieurs, soit parce que je n'ai jamais prétendu confesser les enfants (et je ne prétends pas le faire), sans en avoir conféré avec les maîtres qui sont chargés spécialement de leur conduite. Et puis un chancelier de l'Église de Paris peut-il être étranger, dans bien des circonstances, à ce qui regarde les écoles de Paris et les élèves qui les fréquentent, soit en sa qualité de chancelier, soit à cause du caractère apostolique dont il est revêtu? Qu'est-ce qui peut mieux être en rapport avec ses attributions, que le soin de donner aux enfants une éducation chrétienne?

Mais des personnes qui m'honorent de leur amitié reviennent sur cette dernière objection. Mes ennemis, me dit-on, traiteront cette innovation de superflue, d'inutile, d'infructueuse, de futile, etc. Je sais tout cela, mes bons amis! J'ai tout prévu, et je n'en suis pas moins resté ferme dans ma résolution. Car où trouvera-t-on un magistrat dont les actions n'aient pas eu à essuyer la critique par des interprétations malignes ou insensées? Que ceux qui censurent ma conduite apprennent à me connaître par mes propres œuvres, je les en prie par le salut

enim in actis meis quidquam, vel irregulare, vel illegitimum; quia superiorum potestas accessit, et quia nullos parvulorum audire præsumpsi, sicut nec facere propono absque præceptorum, sub quibus informantur, notitia. Denique non parva cura scholarum et scholarium Parisiis commissa est, saltem in multis, Cancellario ecclesiæ Parisiensis, tum jure officii, tum de mandato Apostolico. Qui vero curam hanc magis decere potest, quam religiosa bonorum morum disciplina?

Sed repetentes amici quod dictum est. Calumniabuntur, inquiunt, adversarii novitatem istam vel de curiositate, vel de fictione, vel de infructuositate, vel de nimia levitate, aut aliquod hujusmodi. Hæc non mihi nova sunt : o amici charissimi! Omnia dudum præcogitavi, et mecum ipse peregi. Nam qualis unquam fuit actio hominis cogniti, quæ vel reprehensione, vel sinistra, aut stulta interpretatione caruerit? Obsecro tamen per illam, quam exspectamus salutem, et obtestor coram pavendo tribunali justi judicis Dei; quoniam « nemo novit quæ « sunt hominis, nisi spiritus hominis, qui in ipso est (Cor. II, 11), »

éternel que nous attendons tous, et je les en supplie surtout au nom du redoutable tribunal du jugement de Dieu, puisque, selon le précepte de Jésus-Christ, « personne « ne connaît les secrets de la conscience d'un homme, si « ce n'est l'esprit de l'homme lui-même qui est en lui. » Et si dans ma doctrine ou dans ma manière d'agir, on trouve quelque chose de contraire à la vérité, à la modestie ou à la vertu, je me soumets à tout : que l'on me regarde dans ce cas comme un loup ravisseur sous l'apparence d'une brebis. Si au contraire les fruits de cette œuvre sont évidents, ne condamnez point, je vous en prie, les bonnes intentions qui ne paraissent au dehors, car autrement vous vous rendez coupable d'un jugement téméraire envers votre prochain, et vous scandalisez les enfants, parce que, en agissant ainsi, vous les empêchez quelquefois d'arriver à Jésus-Christ. Au jour du jugement chacun portera son fardeau ; pour moi, je serai délivré du mien. Et je prie mes censeurs de bien observer quelle confiance j'ai dans ma propre cause, puisque j'en appelle et m'en rapporte au témoignage d'un si grand nombre d'enfants naturellement si naïfs. Mais c'est assez discuter.

Je m'adresse maintenant aux enfants eux-mêmes, et, guidé par ces paroles de la Sagesse, je leur dis : « S'il y a

quatemus juxta regulam Christi, in hac re a fructibus meis me cognoscant. Et si quid in doctrina, vel operatione, falsum, impudicum, nefariumve deprehenderint ; non refugio : judicer tunc lupus rapax in vestimento ovium. Si autem, fructus operis boni cernuntur extrinsecus, non damnetur, postulo, arbor intentionis de malitia intrinsecus ; alioquin peccatum incurretur temerariæ dijudicationis fraternæ, et scandalum ponitur parvulis, quorum adventus per hoc ad Christum nonnunquam impeditur. Portabit quisquis talis erit onus suum in posterum, ego liberatus exstitero. Et animadvertant, precor, observatores mei, quantum fiduciæ gerat animus meus in hac causa sibi bene conscius, quando ipsos etiam tot parvulos (quorum conditio est nihil facile celare) testes habeo et invoco. Sed hæc hactenus ad alios.

Nunc ad parvulos conversus eos (Sapientiæ verbis confidens) exhortabor, ut, « si quis parvulus est, veniat ad me (Prov. IX. 4) ; » nihil

« quelques petits enfants, qu'ils viennent à moi. » Qu'ils viennent sans crainte, sans appréhension. Quels qu'ils soient, qu'ils entendent au moins de ma bouche quelques bonnes exhortations; si je me flatte de pouvoir le faire, c'est que j'en suis capable, non par moi-même, aidé du secours de la grâce de Dieu. Je les inviterai, si je puis, à repasser une à une, dans l'amertume de leur âme, toutes les années de leur vie, et à purifier leur cœur en mortifiant leur propre langue. Je ne forcerai cependant jamais personne à telle ou telle chose malgré lui. Bien plus, je ne chercherai pas à savoir ce qu'on ne voudra pas me dire ; je ne chercherai à persuader personne ; je ne permettrai même pas que les enfants trahissent les secrets de leurs condisciples, ni de tout autre. Que l'on soit pleinement rassuré sur le secret de la confession : jamais un mot, un signe de ma part ne viendra le trahir ; je sais combien ce secret est sacré. Je voudrais que mes pénitents fussent aussi discrets que je le suis moi-même ; ils ne seraient jamais exposés à dire le secret de leur confession à ceux qui, par une sotte et coupable curiosité, les engagent à le leur révéler.

Que ceux qui pourraient craindre une pénitence trop sévère se rassurent : je n'en donne pas à mes pénitents

trepidet, nihil exhorreat. Audiat, quisquis ille erit, bona saltem quædam monita ex ore meo : si idipsum arrogo mihi, jure meo id possum, non in me, sed in Domino. Inducam ad bonum, si potero, nominatim inter cætera ad recogitandum omnes annos suos in amaritudine animæ suæ et ad scopandum spiritum suum, scopa linguæ propriæ : ad hoc tamen, vel aliud, nullum cogam invitum. Porro nihil de tacendis inquiram, neque persuadebo, imo prohibebo sociorum, vel aliorum secreta prodere. Nullus insuper suspectam habeat fidem meam in observando, tam signo, quam verbo, sigillum confessionis integrum. Scio, quantum privilegiatum est. Vellem ut confessi tanta se et me discretione celarent, neque per quosdam inducerentur ad oppositum, curiositate prava fatuaque.

Sed extimescet aliquis pœnitentiæ austeritatem. Vane hoc, quia nullam non ultro sustinendam impono. Malo enim exemplo Guillelmi

qui soient au-dessus de leurs forces; car j'aime bien mieux, à l'exemple de Guillaume de Paris, les envoyer en purgatoire avec une petite pénitence qu'ils auront faite volontairement, que de les précipiter en enfer en leur en imposant une qu'ils n'auront pu faire ou qu'ils auront faite malgré eux. Quiconque se présente à moi avec la contrition de ses fautes, même des plus graves, et me dira avec David : « J'ai péché, » je lui répondrai : « Dieu vous a remis vos péchés. »

Ce n'est pas cependant que je croie que le pénitent ait véritablement rempli toutes les conditions requises du sacrement de pénitence, quoiqu'il se soit accusé de toutes les fautes qu'il a commises en sa vie avec des sentiments d'une sainte horreur, et qu'il les ait, pour ainsi dire, vomies en confession.

On croira peut-être que je haïrai ou que je mépriserai celui dont j'aurai appris les fautes à confesse. Rien de plus faux; je l'aimerai, au contraire, comme un très-cher fils en Jésus-Christ, comme un enfant qui craindra Dieu, qui sera devenu meilleur en lavant ses fautes dans les eaux sacrées du saint tribunal; je l'aimerai comme un enfant qui a eu une si grande confiance en moi, qui s'est remis tout entier dans mon cœur en m'accusant des fautes

Parisiensis cum parva pœnitentia voluntarie complenda mittere homines ad purgatorium, quam cum invita non facienda præcipitare in infernum. Quisquis aderit peccatorum suorum, quanquam gravissimorum conscius, dicat cum David nihil omittens : « Peccavi; » mox subjungam : « Peccatum tuum transtulit a te Deus (II Reg. XII, 13). »

Non ultimum in Pœnitentia punctum habuisse crediderim, si perfecto ore abominata est iniquitas, hoc est, ad vomitum confessionis deducta. Alius fortassis æstimabit me eum osurum, vel spreturum postea, cujus scelera cognovero. Certe nihil magis; amabo eum potius ut filium in Christo charissimum, ut eum præterea quem timere Deum, et bonum purgatumque factum scivero; et eum subinde, qui meæ fidei se ita totum commiserit, ut ea proderet mentis vulnera indecora, quæ charissimis forte parentibus nequaquam ostendisset. Et ita sentio in corde meo (scit veritas) quam dulcius efficior atque

qu'il aurait peut-être toujours cachées à ses plus chers parents, et je sens dans mon cœur combien je deviens plus doux et plus compatissant à l'égard de ceux que je vois hors des dangers innombrables où leurs fautes les exposaient, qu'à l'égard d'autres moins grands pécheurs. Je ne laisserai jamais dans mon âme la moindre apparence de haine ou de vengeance pour quelque crime dont on puisse s'accuser, fût-il la mort de mes propres parents. Je sais cependant qu'il est difficile de dissiper tout de suite la honte du pénitent, qui provient de l'aveu de ses fautes; mais ce n'est ni utile, ni nécessaire; la raison finit par en triompher, et cette confusion salutaire ne sert pas peu à remettre la peine due aux péchés.

Un autre viendra se plaindre, et dira : Je suis froid, je n'ai pas de piété, à quoi bon me confesser? Soit; raison de plus pour courir au foyer brûlant de la parole de Dieu. Approchez-vous de ce feu, et votre cœur sera bientôt réchauffé. J'en vois tous les jours qui, glacés dans le principe, n'avaient d'abord que de l'horreur et du mépris pour un tel entretien sur leurs actions, mais qui, ensuite, s'en sont allés, brûlants du feu divin, pleins de consolation et versant d'abondantes larmes. Rien de moins rare que de telles conversions. Il m'est arrivé à moi-même autrefois

mansuetius ad illos, quos e magnis et gravibus criminum periculis erutos esse conspicio, quam ad alios minus sociatos. Nullas denique vindicationis, aut odii reliquias unquam in animo residere permiserim pro confessione cujuscumque delicti, etiamsi propria mors parentum delictum illud esset. Scio tamen quod non potest a confessis omnis repente pudor abjici : sed hoc neque necesse, neque utile est; vincet tandem illum pudorem ratio, et ista interim confusio ad non mediocrem pœnæ dimissionem proficiet.

Conquereiur alius et dicet : Frigidus sum et indevotus, quid mihi prodest confessio? Et sane esto ita sit, tanto diligentius accedere convenit ad ignitum eloquium Dei vehementer. Accede ad hunc ignem, calesces plus satis. Video sæpe multos frigidos initio, qui etiam colloquium tale super actibus suis vel horrent, vel rident, et discedunt calentes, consolati et ubertim flentes. Obtigit mihi crebris talis mu-

quelque chose de charnel en ce genre, à l'égard des deux cousines que j'engageais fortement à faire vœu de virginité : l'empire de l'usage, partout répandu, me jetait souvent dans le trouble, égarait toutes mes résolutions, et me faisait voir comme une folie ce que la charité essayait d'obtenir. Je flottais indécis, j'hésitais, et plus d'une fois j'aurais voulu ne m'être pas engagé dans une chose si sainte pour pouvoir revenir en arrière. Cependant lorsque, avec la grâce de Dieu, je portais mes regards de la terre au ciel, de la mort à la vie, de la fragilité des biens de ce monde à l'éternité, et que, rentrant en moi-même, et à l'aide de la lumière de la foi, je méditais sur ces paroles : « Vanité des vanités, tout est vanité ; » je respirais, j'étais fortifié et plein d'assurance. C'est pourquoi on ne saurait trop exhorter les hommes à discerner ce qui est juste et fait dans un esprit de religion, non d'après ce qu'on peut dire ou selon des usages trompeurs, mais par une pure considération de la vérité, et à ne pas s'en rapporter aux sentiments qui affectent l'âme dans le moment, mais à ceux qu'elle doit réellement avoir.

Enfin, je ne ferai pas un secret mystère de ce que je

tatio. Olim quoque circa sorores germanas, dum eas ad cælibatum perpetuum inducerem, tale aliquid carnale patiebar : turbabat nonnunquam me et rationes meas omnes tumultus vulgaris consuetudinis; insolitum mihi proponebatur id quod agere moliebatur mea devotio. Fluctuabam et nutabam, et pene quærebam dissolvere sanctitatem propositi, ac retro pedem flectere. Quousque tandem, Deo propitio, convertebam oculos a terra in cælum, a morte hac ad vitam, a mortalitate ad æternitatem, et considerabam in ipsa rationis arce, et fidei lumine, quoniam « vanitas vanitatum et omnia vanitas (Eccles. I, 2). » Sic respirabam, solidabar, firmabarque. Quo magis hortandi sunt omnes, ut hoc modo, non populari rumore, vel consuetudinis errore ; sed puræ veritatis consideratione id quod justum est et religiose factum dijudicent ; nec quid animus in præsenti sentiat ; sed quid sentire debeat, attendant.

Cæterum solitus sum, nec tacebo, confessos mihi specialiter insti-

recommande à mes pénitents : il y a quatre points principaux ; car, pour ce qui est de leurs fautes, je déteste souverainement en eux une langue menteuse, parjure et médisante ; la violence et le vol ; enfin ces libertés contraires à la sainte vertu de pureté, et ces sortes de fautes qui sont si criminelles, qu'on a cru devoir les condamner par les lois civiles.

D'abord mes pénitents sont tenus de bien prendre garde d'être de nouveau une occasion de ruine et de damnation pour leur prochain : ce qui est, au reste, l'office propre de Satan. Suivez l'excellent précepte : « Sinon purement, au moins prudemment ; » c'est-à-dire secrètement, à l'écart, sans blesser, ni scandaliser personne.

Je les engage ensuite à ramener, autant qu'il est en eux, ceux qu'ils ont eu le malheur de faire tomber dans le mal, ou leurs propres complices dans le mal, et, de plus, à en convertir d'autres : ils ont fait l'office du démon, il est juste qu'ils fassent celui des anges.

Troisièment, s'ils sont retombés dans le péché (ce qui n'arrive que trop souvent à notre faible nature), je les exhorte à recourir sur-le-champ au saint tribunal de la pénitence, comme à un remède qui cependant n'est sa-

tuere ad quatuor observanda. Nam quoad crimina, præ cæteris detestor in eis os mendaciis et perjuriis, detractionibusque deditum. Manus quoque violentas et rapaces. Tactus denique libidinosos, maxime monstruosos, damnatosque Legibus

Primum observandum est, ut summopere sibi caveant, ne deinceps sint occasio ruinæ, et damnationis aliorum : quoniam istud est proprium dæmonis officium. Bene jussum est, Si non caste, tamen caute, hoc est, secrete et solitarie, sine læsione, vel scandalo cujuscumque.

Secundum est, ut seductos olim ab eis, aut suos in malum complices studeant, quantum discrete potuerint, ad emendationem reducere, imo et alios pro eis ; quatenus et ipsi, qui prius dæmonum nunc per hoc angelorum fungantur officiis.

Tertium est, ut si peccaverint de cætero (prout est humana fragilitas) semper tamen adhibeant tempore et loco ipsum confessionis

lutaire qu'autant que la confession est entière, que le pénitent a suffisamment expliqué ses péchés, dit le nombre de ceux qu'il connaît très-bien, avec toutes les circonstances, celles surtout qui en changent l'espèce.

Quatrièmement, j'indique à chacun de mes pénitents, sans leur en faire une obligation, mais en les y engageant souvent, certaine pratique facile, pour tout le temps de leur vie, tant pour se rappeler les péchés dont ils ont fait un sincère aveu, et pour satisfaire à la peine qui leur est due, que pour se tenir sur leur garde à l'avenir. Par exemple, je les engage à dire chaque jour deux *Pater* et deux *Ave Maria*, un le matin et un le soir, en faisant à chaque fois une génuflexion profonde, si cela se peut sans inconvénient. Rarement je varie ces pénitences ordinaires, quelle que soit la grandeur et la diversité des péchés, parce que je ne crois pas que cela puisse se faire, et que, pour d'autres pénitences plus secrètes, on peut plus facilement les varier. Que si, en agissant ainsi, j'assimile les innocents aux coupables, que les premiers ne s'en plaignent pas ; ils doivent bien quelque chose à la main qui les a arrêtés et empêchés de devenir semblables aux autres. J'ai

antidotum quam, nihil esse volituram obtestor iterum et iterum, si non fuerit integra, et sufficienter explicans, atque dinumerans cognita confitentis peccata cum circumstantiis, maxime eis quæ peccati speciem mutant.

Quartum est, indico nempe singulis non obligatorie, sed exhortatorie sæpius, ut teneant facilem quamdam observationem, pro omni tempore vitæ suæ, tam pro rememoratione et quadam satisfactione peccatorum integre simul confessorum, quam pro cautela aliqua futurorum. Utor vero communiter hoc modo, ut dicant singulis diebus bis Pater noster, et Ave Maria, semel de mane, et semel de sero, cum totidem prostrationibus ad terram, si et ubi commode fieri potuerit. Raro autem muto in hoc, pro magnitudine et varietate criminum, diversitatem hujusmodi observationum; quoniam vix istud fieret, et in aliis pœnitentiis secretioribus potest scrupulosius varietas talis tradi. Quod si in hoc innocentes cum nocentibus exæquem, non conquerantur innocentes, quia non minus obligati sunt, qui ne similes essent nocentibus, ipse prohibuit, manu tenuitque. Hanc vero qua-

renfermé dans les quatre distiques suivants les quatre points dont je viens de parler, afin qu'ils pussent plus facilement se graver dans la mémoire :

« Gardez-vous de corrompre jamais les autres par vos paroles ou par vos actions; qu'il vous suffise de vous être perdu vous-même; si vous avez perdu quelqu'un de vos frères par vos mauvaises conversations ou par des actions coupables, faites tous vos efforts pour le ramener prudemment au bien; que la honte n'empêche jamais votre confession d'être entière; vous devez dire tous vos péchés en confession, autrement elle vous sera nuisible. Heureux d'avoir confessé vos fautes, ne les commettez plus; prenez quelques moyens pour vous en souvenir toujours. »

Je termine : « Jusques à quand, jeunes enfants, aime-« rez-vous votre enfance? Pourquoi aimez-vous la vanité, « et pourquoi cherchez-vous le mensonge? » Venez avec confiance, il n'y a pas d'embûches sur votre route, aucun serpent n'est caché sous l'herbe. Nous ferons un échange réciproque des biens spirituels; je ne veux rien de vos biens de ce monde; moi, je vous instruirai; vous, vous

druplicem institutionem pro parvulis metro ludens comprehendi, ut eas altiori mente reponant.

> Non opere, aut verbis alios corruperis unquam,
> Sit satis ipsa tibi perditio propria.
> Si quos perdideris monetis, actisve nefandis,
> Discrete ad rectum mox revocare stude.
> Non pudor obsistat, tua quin Confessio plene,
> Crimina scita notet, vel nocet illa tibi.
> Tu de confessis gratus, tu ne recidives,
> Signo aliquo facili, jugiter esto memor.

Ad extremum : « Usquequo parvuli diligitis infantiam (Prov. I, 22)?» « Utquid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium (Psal. IV, 3) ? » Venite fidenter, nullæ viarum insidiæ, nullus latet anguis in herba. Communicabimus mutuo bona spiritualia, quia temporalia vestra nulla requiro. Ego vobis doctrinam, vos mihi orationem impendetis, imo orabimus pro invicem ut salvemur. Sic angelos nostros vicissim lætificabimus, in quorum solemnitate hæc scribo. Sic forte; nec jam

prierez pour moi, ou plutôt nous prierons les uns pour les autres afin de nous sauver tous. C'est en faisant ainsi que nous remplirons de joie nos anges gardiens dont la fête m'a inspiré ces mots. Ainsi peut-être, que dis-je peut-être, ainsi certainement nous trouverons miséricorde devant Dieu notre père, pourvu que nous obéissions à sa voix qui nous appelle tous à lui; moi, en vous y exhortant, vous, en cédant à mes exhortations. Pour prix de nos efforts ici-bas, nous aurons l'effusion de la grâce qui nous consolera de nos misères, et dans le ciel notre réunion éternelle au sein de la souveraine gloire. C'est à cette gloire que Jésus-Christ nous appelle, nous qui devons être tous en esprit comme des petits enfants; car c'est à nous qu'il adresse ces paroles bienveillantes : « Laisser venir à moi les petits enfants. »

forte, sed certa spe misecordiam inveniemus apud Patrem nostrum, dum obediemus voci suæ in accessu nostro ad eum, ego provocando, vos exsequendo. Nec deerunt pii gratiæ et devotionis amplexus in præsenti miseria consolatorii, postmodum gloriæ consummatæ perpetua unitas subsequetur. Ad quam nos omnes qui spiritu parvuli esse debemus, invitat ipse Jesu spirituali collocutione et affatu jugiter inspirans, et dicens : « Sinite parvulos venire ad me (Marc. x, 14). »

APPEL AU POUVOIR PUBLIC

CONTRE LES

IMAGES OBSCÈNES ET AUTRES IMPURETÉS

QUI CORROMPENT LA JEUNESSE.

AVERTISSEMENT. — Notre chancelier parle de ce morceau encore inédit dans le livre qu'il composa ensuite sur l'innocence des enfants pour soutenir cet appel.

A l'autorité publique, tant ecclésiastique que séculière, un chrétien zélé pour la religion, salut et encouragement pour diriger avec une pieuse vigilance les pouvoirs qu'elle tient du ciel vers la gloire de Jésus-Christ, la sainteté des mœurs et le salut des âmes.

Les philosophes qui se sont occupés des gouvernements enseignent que dans tous les états on doit surtout avoir soin de donner aux enfants une bonne et forte éducation, et les former à la pratique des vertus. C'est pour cela

MONITUM. — Istius scripti hactenus inediti mentionem facit cancellarius noster in subjecto libro de innocentia puerili, qui in hujus defensionem conscriptus est.

Potestati civili publicæ, tam ecclesiasticæ quam sæculari, zelator unus christianus religionis, salutem, et ea quæ suæ a Deo datæ potestati in Christi gloriam, et morum honestatem, pro Salvandis animabus, pia sedulitate dirigere.

Tradiderunt politizantes philosophi præcipuam semper in omni republica debere sollicitudinem adhiberi circa pulchram et aptam constitutionem puerorum, et assuefactionem eorum ad virtutes. Hinc

qu'Aristote a dit « qu'il était fort important de donner à « un jeune homme telle ou telle habitude, parce que « l'habitude est une seconde nature; » et Ovide, « que « rien n'est plus puissant que l'habitude; « ce qui fait dire aussi à Jérémie « qu'il est bon pour l'homme de por- « ter le joug dès sa jeunesse; » ce qui lui fait dire encore, sous une autre forme, que « quand l'Éthiopien per- « dra sa couleur et le léopard les bigarrures de sa peau, « l'homme habitué au mal pourra faire le bien. » Il y a un nombre infini de textes semblables qui recommandent les bonnes habitudes et réprouvent les mauvaises. Cela est vrai surtout pour l'enfance, qui est faible, tendre aux impressions, et se laisse aisément façonner au vice. Aussi, comme un miroir brillant qu'on ternit, une cire molle que l'on pétrit, ou une jeune plante que l'on courbe à son gré, à peine l'âme des enfants a-t-elle commencé d'exister avec le corps, qu'ils puisent au dehors, par les sens, de honteuses et sales images, lesquelles, arrivant ensuite à l'imagination, s'y fortifient, s'y enracinent plus profondément; et ils finissent par subir en esclaves ces idées et ces représentations obscènes qui, soit qu'ils le veuillent ou qu'ils résistent, s'agitent et tourbillonnent devant leurs

dictum est ab Aristotele quod « non parum refert, juvenem sic, vel « sic assuefacere, cum consuetudo sit alia natura, et nihil assuetu- « dine majus sit, » ait Naso : « Propterea bonum dixit esse Jeremias, « viro si portaverit jugum ab adolescentia sua (Thren. III, 27). » Cum ex adverso dicat propheticus sermo ex persona Domini, « si po- « test Æthiops mutare pellem suam, et pardus varietates suas, sic « poterit benefacere cum didicerit malum (Jerm. XIII, 23). » Talia sunt absque numero, quæ consuetudinem et laudant bonam et detestantur malam : hæc præsertim apud puerum qui mollis, et tener est, ac cereus in vitium flecti; inde tanquam si speculum novum inficiatur, aut cera mollis deformetur, aut plantula recens torta fiat, sic puerorum corpus, et animus existentia, dum turpes et fœdas rerum extoriorum imagines per sensus hauriunt, dum proinde profundiores et radicaciores simulacrorum talium, vel phantasmatum obsceniorum in imaginativa virtute receptarunt, quadam necessitate jam tolerant;

yeux, et remplissent leurs âmes d'illusions et de folles erreurs, même dans leur vieillesse, même quand ils cherchent à rentrer dans le chemin de la vertu. Malheur à ceux qui ont été une cause de corruption et de scandale pour un seul de ces petits enfants! Mais malheur et mille fois malheur, si la cause de ces désordres est l'autorité même des parents ou des supérieurs, dégénérant alors en une faiblesse coupable, et, ce qui est pire, en une criminelle impiété! car, ainsi que le dit le poète satirique, les exemples de la famille ont un effet corrupteur plus rapide et plus prompt; et la raison qu'il en donne, c'est qu'une autorité puissante les fait pénétrer plus avant dans l'âme. Les mœurs se forment en effet d'après ceux avec lesquels nous vivons; et nous en avons un exemple dans Alexandre, le conquérant du monde, qui ne put jamais renoncer aux vices de son maître Léonide, dont son enfance avait été gâtée.

Frappés de cette raison, qu'on pourrait étendre davantage, et de la corruption dont nous voyons tous les jours les plus dégoûtants spectacles, peut-on le dire sans douleur? étalés aux yeux de l'enfance et de la jeunesse; tantôt par les représentations de nudités honteuses qu'on ne craint point

ita ut velint nolint, versentur, et observentur, et impleant animos eorum illusionibus, et insaniis falsis etiam senes, etiam ad virtutis viam contendentes; væ qui sic infecerunt, sic scandalizaverunt unum ex pusillis istis. Sed væ et væ millesies, si hoc ipsum facere aliquando ausa visa fuerit parentum, vel superiorum auctoritas reverenda, degenerans in damnandam lenitatem, imo nefandam impietatem. Nam velocius et citius nos corrumpunt exempla domestica, sicut ait Satyricus, assignans rationem : « Magnis, inquit, cum subeant animos « auctoribus; » nam et mores trahuntur a convictu, quemadmodum Alexander domitor orbis, carere non potuit vitiis Leonidis, pædagogi sui, quibus adhuc puerulus fuerat infectus.

Qua consideratione permoti, quæ in longiora trahi posset, et videntes quotidie, proh dolor! fœdissimas corruptiones apud puerulos et adolescentiores, nunc in imaginibus pudendis et nudis, quæ etiam venales exponuntur, in ipsis templis et diebus sacris, tanquam idola

d'exposer en vente dans les temples mêmes, et les jours de fête, comme des idoles de Belphégor, et auxquelles les petits enfants des chrétiens, ô épouvantable sacrilége! sont accoutumés par des mères impies ou d'impures servantes, et par le sourire insensé de pères corrompus ; tantôt par les chansons, les gestes et les postures les plus indécentes, même dans les églises, aux lieux et aux jours consacrés par la religion; enfin par mille autres abominations qu'on ne peut citer, car il est honteux d'y penser seulement, tant elles laissent loin derrière elles et Sodome et Gomorrhe; nous demandons au nom du Seigneur, par l'enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ, à laquelle il s'est assujetti pour nous purifier des vains fantômes et des idoles; nous prions, par la sentence terrible que Dieu prononcera au jour de son jugement, par l'intérêt que demande la beauté de l'Église chrétienne et la conservation de tout l'État (car ce sont ces crimes qui appellent la colère de Dieu et qui renversent et confondent les États les plus puissants); oui, nous te supplions, nous t'implorons, autorité publique, tant ecclésiastique que séculière, pour que ton glaive s'étende sur les sujets soumis à ta juridiction, et que tu tranches dans le vif, par tes arrêts, ce mal

Beelphegor, quibus parvuli christianorum, heu nefas horridum ! initiati sunt per impias matres, aut ancillas lubricas, et delire arridentibus perditissimis patribus; nunc in cantilenis et gestibus et habitibus obscenissimis, etiam apud Ecclesias aliquando et diebus et locis sacratissimis; nunc in aliis multis abominandis, quæ nedum scribere, sed cogitare turpissimum est; ipsas enim Somodam et Gomorrham exsuperant : postulamus in Domino et per infantiam Domini nostri Jesu Christi, quam pertulit, ut emundaret nos ab omnibus falsis simulacris et idolis, obsecramus per tremendam insuper divini judicii sententiam; per si quid denique decori christianitatis, imo totius reipublicæ conservationi compatiendum est (per talia quippe labefactatur ab ira Dei desuper et deorsum omnis politia suprema) supplicamus et obtestamur apud te, o potestas publica, tam ecclesiastica quam secularis, quatenus gladium tuæ jurisdictionis extendas dirigentem per clientes tuos, et edicta publica ad amputationem tam multi-

si contagieux et si épouvantable. Déjà, depuis longtemps, les prédications publiques, les avertissements secrets et les conseils de la charité fraternelle ne peuvent plus rien; elles sont un objet de risée, et l'on en fait des chansons et des plaisanteries. Aussi le spectacle des vertus ne fera rien, si la peur des châtiments ne l'accompagne et ne détourne les méchants du péché. Les lois s'arment de toute leur rigueur contre le vol, le brigandage, l'incendie d'une maison qui n'est qu'un bien de ce monde, l'assassinat des voyageurs, la fabrication de fausse monnaie; mais faut-il moins de vigilance et de sévérité pour combattre les infamies et les horreurs dont j'ai cité tant d'exemples? Que dire des blasphèmes, des jurements multipliés sans mesure, et qui tournent presque à la gloire des blasphémateurs, des sortiléges et des associations d'erreur qui, sous l'apparence de divertissement, se font au milieu des mets et des vins; que dire de bien d'autres abus contre lesquels il y a bien longtemps que des arrêts ont été portés et publiés? Nous ne demandons rien de plus, sinon qu'on exécute ces règlements; car à quoi bon publier les plus excellentes lois, si on n'en fait point usage? N'ont-elles donc paru que pour augmenter la dérision et le mépris impudent de toute vertu?

plicis et teterrimæ confusionis. Jam ei neque prædicationes publicæ, neque admonitiones secretæ seu fraternales quidquam possunt, irridentur potius, et in canticum ac fabulam convertuntur. Ita virtutum aspectus nihil aget, nisi pœnarum metus adsit, ut oderint peccare mali formidine pœnæ : nam qualia furta, quales rapinæ, quæ domorum materialium incendia, quæ suffocationes peregrinantium, quæ falsationes monetarum debent armata legem severitate vigilantius coerceri, quam antedictorum probrosorum exemplorum facinora. Dicemus de blasphemiis, juramentorum multiplicitate super numerum, etiam velut in honorem blasphemantium versis; de sortilegiis insuper, et de associationibus erroneis, sub joci specie, inter epulas et vina; et aliis multis, in quæ pridem constitutiones adversus ista traditæ, scriptæque sunt. Nihil adjiciendum superest, nisi quod sua eis exsecutio tribuatur; alioquin leges optimas edidisse, quid pro-

Je n'ajoute plus que ceci : Le ciel et la terre porteront témoignage contre toi, pouvoir public, devant Dieu, le juge suprême injustement trahi, si dans un État chrétien ses intérêts sont négligés et abandonnés au milieu de ce grand ébranlement. D'horribles iniquités t'assiégent et te pressent, et si ton courage ne les repousse, bientôt viendra celui qui précipitera les puissants dans des supplices cruels et inévitables. Pour écarter ce malheur, travaillez avec courage, et que Dieu vous ait en sa sainte garde, sous laquelle je vous remets en vous adressant ce pieux avis.

dest ? nisi fortasse ad irrisionem majorem, impudentioremque contemptum.

Denique testes erunt, testes super te cœlum et terra, potestas omnis publica, coram Deo judice summo, qui injuste proditur, sub te christiana respublica, si dissimulantur, si negliguntur in tanta labefactatione sua. Tenent humeris, si non valeas irrumpere virtute, iniquitates horrendæ, et cito veniet qui potentibus potentia tormenta absque ulla evasionis spe sentire compellat; quod ne contingat, viriliter age et bene vale Domino salutari nostro, quod pie commoneris accipiens.

FIN DE GERSON.

DISCOURS

SUR L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE.

DISCOURS

SUR L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE [1].

De tous les décrets que l'Église rendit à Trente, il n'en était peut-être pas de plus nécessaire que celui qui enjoint à chaque pasteur l'obligation d'enseigner avec soin, au moins les jours de dimanche et de fête, les éléments de la foi chrétienne aux enfants [2]. Par le malheur des temps, la fonction de catéchiste était tombée dans le mépris : l'exemple de Gerson en est une preuve trop certaine pour pouvoir être contestée [3] ; et nombre de pasteurs négligeaient entièrement ce devoir essentiel de leur charge. Mais à peine l'Église eût-elle fait entendre sa voix, que de toute part on se livra avec un zèle admirable à l'instruction chrétienne de l'enfance. Une multitude de conciles confirmèrent et publièrent le décret de Trente ; des

[1] Extrait de l'histoire de Cathéchisme de Saint-Sulpice. Paris. 1831.

[2] Concil. Trid. sess. 2, c. 4 Saltem dominicis et aliis festivis diebus, pueros in singulis parochiis fidei rudimenta... diligenter. . doceri curabunt.

[3] Le zèle qui porta Gerson à exercer les fonctions de catéchiste a Lyon passa pour l'effet d'un affaiblissement de cerveau pardonnable à un vieillard, et Gerson se crut obligé d'écrire un ouvrage pour justifier sa conduite. Il employa les dernières années de sa vie à faire le catéchisme aux enfants, dans l'église Saint-Paul, à Lyon. Sentant sa mort approcher, il les rassembla selon sa coutume, et leur fit répéter cette prière : Mon Dieu, mon créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson.

hommes du premier mérite voulurent l'exécuter eux-mêmes, et pour en perpétuer les heureux effets dans l'Église, il se forma des compagnies uniquement occupées du soin de donner aux enfants l'instruction chrétienne.

I

En Italie, saint Charles Borromée publia ce décret dans son premier concile provincial, et de concert avec les évêques de sa province, il ordonna d'appeler les enfants au son de la cloche [1].

Le premier synode de Sienne [2], celui de Camerino en Ombrie [3]; les synodes de Monza, de Césène, de Forli; ceux de Parme, d'Albane, de Montefiascone, et une multitude d'autres, suivirent le même exemple. Le synode de Brescia en Lombardie exhorta les pasteurs à distribuer des récompenses aux enfants, afin de les affectionner à ces salutaires exercices, et à prendre pour eux un langage et des entrailles de mère [4].

L'Espagne ne montra pas moins de zèle ni d'empressement. Le concile provincial de Valence, celui de Tarragone, en publiant le décret de Trente, ordonnèrent aux pasteurs de faire le catéchisme en langue vulgaire [5].

[1] Act. Eccl. Mediolan. I concil. prov. an. 1565. Parochi singulis dominicis, et aliis festis diebus... pueris singuli in suis parochiis initia fidei tradant... Stata hora, proprio campanæ sono ad id munus assignato, ad ecclesiam covocandos curabunt.

[2] Synod. Senen. an. 1599.

[3] Synod. Camerin. an. 1630.

[4] Synod. Brixien. an. 1603. Munusculis, aliisque modis... juventutis studia excitare nitantur...; more parentum, blande et humanitater pueros tractent ad dicendum alliciant.

[5] Concil. Valent. an. 1565. Parochi teneantur dominicis ac festis diebus... pueros ac puellas fidei rudimenta... lingua vernacula erudire. Concil. Tarracon. an. 1591. Parochi omnes, omnibus diebus Dominicis et festis post prandium pueros et puellas... lingua vernacula et materna docebant.

Dans le royaume de Naples, le concile provincial de Salerne voulut, comme celui de Milan, qu'on appelât les enfants au son de la cloche [1].

Le Nord, animé du même esprit, fit de semblables règlements en Bohême; le synode d'Olmutz ordonna, en explication du concile de Trente, d'instruire les enfants par demandes et par réponses, et de leur expliquer avec soin ce qu'on leur aurait fait apprendre par cœur [2].

En Allemagne, plusieurs villes accordèrent une somme des deniers publics, destinée à procurer le succès d'une si sainte institution, et spécialement une distribution de prix chaque année. Le concile de Constance enjoignit même aux pasteurs de rendre le catéchisme si agréable, qu'il fût plutôt pour les enfants une sorte d'amusement qu'une occupation sérieuse. Le synode d'Anvers fit la même recommandation [3]; celui d'Ausbourg ajouta de sages préceptes sur la manière de faire le catéchisme avec fruit. Les constitutions du diocèse de Trèves recommandèrent aux pasteurs d'obvier aux absences des enfants [4]; celles de Constance, de Sion, ordonnèrent de distribuer des récompenses [5]; celles d'Osnabruk, de ne faire que des

[1] Concil. I Salernit. an. 1596. Sub inobedientiæ pœna, aliisque arbitrio nostro reservatis, mandamus archipresbyteris reliquisque animarum curatoribus provinciæ nostræ, ut singulis dominicis, festique diebus doctrina christiana pueros ac puellas instruant.

[2] Synod. Olomucens. an. 1591. Catechismum... a pueris memoriter mandari, ac demum in templis per interrogationes et responsiones mutuas in lingua vernacula curabunt, diligenter ipsimet explicabunt.

[3] Synod. Antuerpian. an. 1610.

[4] Constit. diœces. Trev. an. 1622. Habebit autem parochus... nomina singulorum in tabella signata, ut facilius absentes deprehendi possint.

[5] Constit. diœces. Sedun. an. 1626. Et sicut nervus belli est pecunia, ita etiam catechismi sunt munuscula, quibus bene meritos donabit, ad majorem cum ipsorum, tum aliorum excitationem et studendi promptitudinem.

questions courtes et claires ; celles d'Ypres, d'expliquer ces questions par des exemples et des similitudes [1]. Le synode de Gand exhorta les magistrats des villes à assister en personne à la distribution des prix des catéchismes, afin d'exciter le zèle des enfants par leur présence. Celui de Saint-Omer renouvela la plupart de ces décrets [2].

Les statuts de Tarantaise, ceux d'Annecy principalement, mirent les catéchismes en honneur dans la Savoie.

La France ne pouvait voir ces heureuses réformes sans y prendre part elle-même. Le concile de Besançon, en 1571, dressa des règlements pour les catéchismes [3]; le concile de Bourges, les synodes de Metz, de Rouen, d'Orléans, les statuts de Troyes, d'Angers, et de tous nos diocèses sans exception, enjoignirent aux curés l'exercice du catéchisme. Il n'y eut pas jusqu'au nouveau monde, qui ne s'empressât d'exécuter le décret de Trente, puisque les conciles de Lima et de Mexico rivalisèrent de zèle avec ceux de l'ancienne chrétienté [4].

[1] Constit. diœces. Onasburg. an. 1628. Atque ut rudis puerstia ad piam hanc exercitationem animetur, affluantque copiosius, lingua vernacula per breves et concias quæstiunculas suaviter atque humaniter... Statut, Ypren. an... 1630... Proponendo brevissimas quæstiunculas ad illius clariorem intelligentiam, ac illis respondendo, exemplisque ac similitudinibus illustrando.

[2] Synod. Gandav. an. 1650. Pastores modis omnibus conabuntur dominos temporales, baillivos, magistratus... inducere... spectante populo et juventute, manibus suis præmiola distribuere non graventur. — Synod. Audomaren. an. 1640.

[3] Concil. Bisuntin. an. 1591. Pastor... cum mansuetudine et honesta gravitate curabit ea doctrinæ christianæ rudimenta in animos suorum adolescentium paulatim et simpliciter instillare, habita ratione capacitatis et ingenii ipsorum.

[4] Concil. Liman. I provincial. an. 1582. — Concil. Mexican. an. 1585. ut queri... christiana doctrina instruantur, ne parvuli petentes panem frangentis defectu pereant.

II

Pendant que de toutes parts les conciles s'occupaient du grand objet de l'instruction chrétienne des enfants, on vit des évêques, des ecclésiastiques du premier ordre, des saints honorés du don des miracles, remplir eux-mêmes la fonction de catéchiste, et en persuader efficacement l'importance par ces grands exemples qu'ils donnèrent au monde chrétien. L'Italie offrit deux cardinaux illustres : saint Charles Borromée et le docte et pieux Bellarmin. Bellarmin, étant archevêque de Capoue, rassemblait les enfants dans la cathédrale, leur faisait lui-même le catéchisme, et distribuait des récompenses à ceux qui avaient le mieux répondu. Ayant une fois rencontré un vieillard de près de cent ans, parmi les douze pauvres à qui il devait laver les pieds le jeudi saint, il l'invita à réciter le Symbole des Apôtres.

« Je ne l'ai jamais su, lui répondit le vieillard, et per- « sonne ne me l'a jamais enseigné. » A ces mots, le saint archevêque changea de couleur, et perdit durant quelques moments la parole. Laissant échapper bientôt un torrent de larmes, il s'écria, en jetant un profond soupir : « Quoi ! « dans Capoue, il ne s'est pas trouvé un seul homme dans « l'espace de cent ans, qui enseignât à ce pauvre chrétien « les articles de la foi? Malheur, malheur à tant de pas- « teurs négligents ! » Cet événement le fit redoubler de zèle pour l'exercice du catéchisme : il le recommanda encore avec plus d'instance à ses curés ; dans cette vue, il les assemblait à l'archevêché, et leur traçait dans des conférences particulières les règles qu'ils devaient suivre pour s'en acquitter en public ; bien plus, il allait lui-même dans les paroisses, et faisait lui-même le catéchisme aux enfants. On rapporte qu'il l'expliquait d'une manière si

paternelle, que tous en étaient touchés et attendris. Dès qu'on annonçait le catéchisme de l'archevêque, les personnes de tout âge accouraient avec les enfants, et Bellarmin profitait de cette circonstance pour leur donner à tous de salutaires avis. Le bienheureux Jérôme Emiliani, dont la mémoire est en bénédiction dans toute l'Italie, rassemblait à Venise les petits enfants deux fois chaque jour pour leur faire le catéchisme, et par ce moyen il renouvela une partie de cette grande ville [1]; saint François de Sales donnait à ses curés les mêmes exemples. On sait que ce saint évêque faisait appeler les enfants par un héraut, vêtu d'une espèce de cotte d'armes bleue, sur laquelle était le nom de Jésus en lettres d'or. Ce héraut, agitant une sonnette par les rues, répétait ces paroles d'une voix haute et sonore : « A la doctrine chrétienne, à « la doctrine chrétienne ! on vous y enseignera le che- « min du paradis. » Tous les dimanches de l'année et les samedis de carême, le saint évêque faisait le catéchisme tour à tour avec ses chanoines. Pour le rendre plus agréable aux enfants, il y faisait chanter des cantiques, tantôt en musique, tantôt à simple voix, ou même avec accompagnement de l'orgue; et toujours il avait avec lui un grand nombre de récompenses. Deux fois chaque année il allait avec ses enfants en procession solennelle par toute la ville. Le P. de la Rivière, qui, dans son enfance, avait assisté à ses catéchismes, en parle ainsi dans sa vie du saint évêque : « J'ai eu l'honneur de participer à ce béni « catéchisme ; oncques ne vit pareil spectacle. Cet aimable « et vraiment bon père était assis sur un trône élevé de « quelques cinq degrés, toute l'armée enfantine l'envi- « ronnait... C'était un contentement nonpareil d'ouïr

[1] Vita Bellarmini a Jacobo Fultigato, pp. 462 — 293. Vie de Bellarmin, par Nicolas Frizon. In-4o, pp. 255 — 258. Acta Sanctorum VIII februar. p. 218.

« combien familièrement il exposait les rudiments de « notre foi ; à chaque propos, les riches comparaisons lui « naissaient en la bouche pour s'exprimer ; il regardait « son petit monde, et son petit monde le regardait ; il se « rendait enfant avec eux pour former en eux l'homme « intérieur et l'homme parfait selon Jésus-Christ [1]. »

En Portugal, dom Barthélemi des Martyrs, archevêque de Brague; surtout lorsqu'il se fut démis de la charge pastorale, se livra tout entier à la même œuvre. Saint Ignace, de retour dans sa patrie, résolut de faire le catéchisme aux enfants; et comme on lui représentait qu'aucun n'irait l'entendre : « Si j'en ai un seul à instruire, répondit-il, « je me croirai bien dédommagé de mes peines. » La haute estime qu'il avait conçue de l'office de catéchiste le porta à s'engager par vœu, lui et ses premiers compagnons, à ce genre de ministère. Étant devenu général de son ordre, il commença l'exercice de sa charge par faire le catéchisme dans une église de Rome, où l'on voyait arriver en foule pour l'entendre, non-seulement des enfants, mais encore des théologiens, des canonistes et des personnes de qualité. Quoique son langage fût assez barbare et rempli de tournures espagnoles, ses exhortations faisaient beaucoup d'impression sur ses auditeurs; et, après l'avoir entendu, chacun se retirait en silence, les larmes aux yeux et le cœur rempli de componction. Il continua cet exercice durant quarante-six jours dans la même église; et c'est à son exemple que les supérieurs de la compagnie de Jésus font quarante jours le catéchisme quand ils entrent en charge [2].

[1] Vie de St. François de Sales, par le Père de la Rivière, 1631, p. 362. — Histoire de St. François de Sales, par Auguste de Sales. In-4°, 1634, pp. 283, 284.

[2] Vita sancti Ignatii, a Muffeio. In-4°, p. 121. — Vie de St. Ignace, par le Bouhours. In-4°, p. 219.

Saint François de Borgia parcourait la campagne, une clochette à la main, pour appeler les enfants et leur apprendre la doctrine chrétienne[1]. Dans les Indes, saint François Xavier bégayait avec les enfants les premiers éléments de la foi chrétienne. « Il allait par la ville de « Goa, et priait à haute voix les pères de famille d'en« voyer pour l'amour de Dieu leurs enfants et leurs es« claves au catéchisme. » Le saint homme avait dans l'esprit, ajoute l'auteur de sa vie, « que si au moins la « jeunesse portugaise était bien instruite des principes « de la religion, et formée de bonne heure à la pratique « de la vertu, on verrait en peu de temps le christianisme « revivre à Goa... Et ce fut en effet par les enfants que la « ville commença à changer de face[2]. »

La France fut plus féconde en grands exemples de ce genre que les autres parties du monde chrétien. Le pieux évêque de Cahors, M. Alain de Solminiac, ne sortait jamais d'une paroisse qu'il n'y eût fait le catéchisme en langue vulgaire, et sa charité lui fournissait toujours quelque nouveau moyen de rendre l'instruction intéressante et agréable à ses auditeurs[3]. M. le Nobletz, catéchiste dès l'âge de quatorze ans, exerça jusqu'à sa mort ce ministère avec un succès étonnant. Il savait s'attacher les enfants par des récompenses sagement distribuées, et par ses manières douces et affables; il menait même avec lui un petit jeune homme qu'il faisait placer parmi les enfants, afin que l'exemple de celui-ci engageât les autres à répondre aux diverses questions qu'il leur adressait[4]. Le P. Romilion, fondateur des Ursulines en France, se sentant appelé à catéchiser les enfants, commença d'exer-

[1] Vie de St. François de Borgia. In-4°, p. 157.

[2] Vie de St. François Xavier, par le père Bouhours. In-4°, pp, 119, 120, 571.

[3] La vie de M. de Solminiac, 1635, p. 341.

[4] Vie de M. le Nobletz, pp. 126, 133, 172.

cer ce ministère à l'Isle, dans le comtat Venaissin, où il fit un fruit extraordinaire. Il attachait tellement les enfants à son catéchisme par les récompenses qu'il leur distribuait chaque fois, et par toutes les pieuses inventions que peut fournir le zèle apostolique, qu'il les gardait deux ou trois heures de suite sans leur causer le moindre sentiment d'ennui. Chaque semaine, il faisait réciter des billets à des enfants habillés en anges et placés sur des siéges élevés aux divers points du catéchisme. L'auteur de sa vie ajoute, qu'après avoir remercié, au nom des assistants, ces petits anges, de l'instruction qu'ils avaient eu la bonté de leur apporter du ciel, le P. Romilion prenait de là occasion de répéter les choses qu'ils avaient dites, et d'en montrer l'importance et la nécessité [1]. Le P. Yvan, fondateur de la congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde, faisait chaque dimanche le catéchisme aux enfants; et son zèle le portait à graver lui-même des planches pour leur distribuer des images [2]. C'était par le catéchisme que saint François Régis commençait ordinairement ses missions; et saint Vincent de Paul, étant curé, se mit à apprendre le patois du pays, afin d'être plus en état de faire le catéchisme [3].

III

S'il fallait ces grands exemples de zèle pour persuader efficacement les pasteurs, il fallait, pour perpétuer ces exemples dans l'Église, fonder des compagnies vouées à l'instruction chrétienne de la jeunesse. Le saint pape Pie V, suscité de Dieu pour réparer les ruines de l'Église,

[1] La vie du père Romilion, de l'oratoire, pp. 83, 94 — 95.
[2] Vie du père Yvan. In-4°, p. 51.
[3] Vie de St. François Régis, par Daubenton. In-12, p. 112. — Vie de St. Vincent de Paul, par Collet. In-4°, t. I, pp. 36, 62.

institua à Rome une confrérie de catéchistes sous le nom de la Doctrine chrétienne. Un grand nombre de personnes y entrèrent à l'envi et s'obligèrent à faire le catéchisme, les dimanches et fêtes, dans les églises que le souverain Pontife leur assigna. Voyant le grand fruit que produisaient leurs instructions, le Pape accorda des indulgences à ceux qui exerçaient cette œuvre de charité, et à ceux qui venaient au catéchisme pour se faire instruire. Il fit plus : par une bulle expresse, il exhorta tous les patriarches, archevêques, évêques et prélats d'introduire dans leurs églises cette sainte et salutaire pratique [1]. Saint Charles Borromée établit à Milan la confrérie de la Doctrine chrétienne, et s'efforça de la propager dans tout son diocèse, dont la face changea en très peu de temps. Il n'y avait point de dimanche qu'on ne vît toutes les églises de la ville et de la campagne pleines de fidèles, dont les uns enseignaient et les autres écoutaient; et à la fin tous s'unissant ensemble chantaient des litanies, des psaumes, des hymnes et des cantiques de piété. Ces exercices attiraient une grande foule de peuple, et surtout les artisans, qui laissaient volontiers les jeux, les danses et les autres divertissements profanes, pour assister à ces réunions. Le saint archevêque prenait plaisir à les visiter, et sa présence était un nouveau sujet de joie et d'édification publique. Lorsqu'il mourut, il y avait, tant dans la ville que dans le diocèse de Milan, plus de quarante mille personnes qu'on instruisait, environ sept cent quarante catéchismes, et plus de trois mille catéchistes [2]. Dès son entrée dans l'épiscopat, saint François de Sales institua aussi la confrérie de la Doctrine chrétienne à Annecy, et dressa des statuts, pour en régler l'ordre et en assurer la

[1] La Vie du très-saint pape Pie V, p. 507, 508. — Bulla, Ex debito pastoralis officii, data 6 octob. 1571.

[2] Acta Ecclesiæ Mediolan — Vie de St Charles... par Guillano.

durée. En 1596, le concile provincial de Salerne ordonna de l'établir; à Anvers, à Besançon et ailleurs, on s'empressa d'imiter cet exemple.

Un autre saint de ce siècle, suscité de Dieu pour travailler à la sanctification des enfants, fut saint Philippe de Néri, instituteur de l'oratoire à Rome. On a de la peine à croire ce que rapporte l'histoire de sa vie, de la bonté avec laquelle il les accueillait, prenant part à leurs jeux, souffrant même qu'ils jouassent à la paume auprès de sa chambre, sans leur en témoigner le moindre déplaisir. Un gentilhomme romain lui ayant un jour demandé comment il pouvait supporter un bruit si importun : « Tout ce que je demande de ces enfants, lui répondit le « saint prêtre, c'est qu'ils ne fassent point de péchés. Je « ne me mets nullement en peine du reste; en sorte que « s'ils voulaient fendre du bois sur mon dos, je le souffri- « rais avec joie [1].»

La compagnie de Jésus se consacra pareillement à la sanctification des enfants, et dirigea une multitude de colléges.

En France il se forma une congrégation d'ecclésiastiques entièrement voués à l'enfance chrétienne. César de Bus, qui avait été suscité pour l'établir, exerça d'abord son zèle dans le comtat Venaissin, où il mérita le titre d'apôtre des enfants. Pour les attirer à ses catéchismes, il leur distribuait des récompenses, leur faisait chanter des cantiques et réciter des dialogues. Il avait même l'attention de préparer en particulier les enfants qui devaient répondre en public, afin que l'instruction ne fût ni languissante ni mal présentée. « Il conçut le dessein d'éta- « blir une congrégation, dont l'esprit essentiel, le devoir « indispensable, et la fonction perpétuelle et principale

[1] Vie de St. Philippe de Néri, pp. 219, 220.

« fût d'enseigner la doctrine chrétienne, et qui fût dans « l'Église un ordre de catéchistes, comme celui de saint « Dominique était un ordre de prédicateurs. » Cette société commença en effet, en 1592, sous le nom de Prêtres de la Doctrine chrétienne, et fut confirmée par Clément VIII en 1597. Dieu éprouva le vénérable César de Bus par la privation de la vue : infirmité qui ne l'empêcha pas de continuer les fonctions de catéchiste jusqu'à la fin de sa vie. Sa congrégation comptait dans les derniers temps quinze maisons et vingt-six colléges [1].

Peu après saint vincent de Paul jeta les fondements d'une autre congrégation qui embrassa le même objet, l'instruction chrétienne des enfants. Dans les missions que ses prêtres prêchaient aux peuples de la campagne, il les obligea de faire le petit catéchisme à midi, et le grand catéchisme le soir, pendant une partie duquel il voulait qu'on interrogeât les enfants. Un jour ayant appris qu'un de ses prêtres s'était écarté de ses instructions, il lui écrivit en ces termes : « J'ai été bien contristé de ce que, au « lieu de faire le grand catéchisme le soir, vous avez fait « des prédications dans votre mission. Ce qui ne se doit « pas..., parce que le peuple a plus besoin de catéchisme, « et qu'il en profite davantage ; parce qu'en faisant le caté- « chisme, il semble qu'il y a, en quelque façon, plus de « sujet d'honorer la manière que Notre Seigneur Jésus- « Christ a tenue pour convertir le monde ; parce que « c'est notre usage, et qu'il a plu à Notre-Seigneur de « donner de grandes bénédictions à cette pratique, en la- « quelle il se trouve plus de moyens d'exercer l'humilité [2]. »

Dans le même temps l'abbé, depuis cardinal de Bérulle, considérant que les peuples de la campagne étaient dans

[1] Vie de César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, pp. 168, 171, 184, 185. — Influence de la Religion en France, pendant le dix-septième siècle. t. I, p. 155.

[2] Vie de St Vincent de Paul, par Abelly. In-4o, t. 2, pp. 10, 12, 13.

un besoin extrême de la parole de Dieu, et qu'on ne connaissait presque plus l'usage du catéchisme, conçut le projet d'établir une compagnie d'ecclésiastiques destinés à la formation des clercs et à l'instruction chrétienne des enfants. Saint François de Sales et César de Bus, qu'il alla consulter, approuvèrent son dessein; le roi l'autorisa par des lettres patentes, et Paul V le confirma par une bulle qui donna à ces dignes ouvriers le nom de prêtres de l'Oratoire. Ils avaient sous leur direction des colléges et des séminaires. Ils envoyaient des catéchistes dans la campagne, et quelques-unes de leurs maisons étaient uniquement destinées aux exercices des catéchismes [1].

Au sein de la France, on vit des catéchistes parcourir les villes et les campagnes. Les Joséphistes, d'abord simples catéchistes, embrassèrent ensuite l'instruction de la jeunesse et la direction des colléges. Antoine Roussier, de concert avec la troupe qu'il s'était associée, catéchisa successivement le Lyonnais, le Forez, le Velay et l'Auvergne.

Dans les villes, plusieurs ecclésiastiques ouvrirent des écoles de grammaire, afin de faire avec plus de facilité le catéchisme aux enfants. Pierre Couderc, dans la suite supérieur du séminaire de Viviers, remplit d'abord les fonctions de maître d'école, uniquement guidé par son zèle ardent pour le salut des âmes [2]. M. Bourdoise, voyant que les catéchismes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, étaient à peu près inutiles à la jeunesse, prit le prétexte d'ouvrir des écoles sur cette paroisse [3]. Elles devinrent bientôt si célèbres, que même les personnes de qualité y envoyèrent leurs enfants. A Orléans et ailleurs, plusieurs laïques imitèrent cet exemple [4].

[1] Vie de Berulle, pp. 391, 402.
[2] Manuscrits de Grandet.
[3] Vie de M. Bourdoise. In-4°, 474.
[4] Influence de la Religion en France..., t. 2, p. 325.

Jusqu'ici nous n'avons énuméré que les institutions en faveur des garçons; on en forma de semblables pour l'instruction chrétienne des jeunes filles. On peut nommer entre autres compagnies qui se formèrent en France, les filles de Notre-Dame, établies à Bordeaux, et approuvées par Paul V; les religieuses de la Visitation; les Ursulines, qui, dans l'espace d'un demi-siècle, comptèrent plus de trois cents couvents; les religieuses de Notre-Dame, formées dans la Lorraine; les filles de la Charité, instituées par saint Vincent de Paul; les sœurs de Saint-Joseph, fondées au Puy, et les demoiselles de l'Instruction, établies dans la même ville; les sœurs de la Foi, au diocèse d'Agen; les filles de Sainte-Geneviève; les filles Régentes; les sœurs de Saint-Charles, de Nancy; les filles charitables de Meaux; les écoles du Saint-Enfant-Jésus; les sœurs de Saint-Paul, au diocèse de Tréguier, qui faisaient le vœu particulier de se livrer à l'instruction de la jeunesse; enfin une multitude d'autres établissements qui, pour avoir été moins connus, n'en ont pas moins servi à renouveler la société dans ce temps de réforme universelle.

Nous avons indiqué la cause de cette réforme. L'histoire de ses progrès serait un tableau des plus intéressants; mais, à cause de la multitude des objets, qui demanderait des détails infinis, nous ne mettrons sous les yeux du spectateur qu'un coin de ce vaste tableau, et nous montrerons, par l'histoire détaillée du renouvellement de la paroisse la plus nombreuse de Paris, et peut-être du monde entier, ce qu'à dû produire ailleurs l'instruction chrétienne des enfants.

FIN DU DISCOURS SUR L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE.

CATÉCHISME

DU

CONCILE DE TRENTE.

CATÉCHISME

DU

CONCILE DE TRENTE.

NOTICE HISTORIQUE.

Nous lisons dans les actes de la *continuation de la vingt-cinquième session du concile de Trente :* « Le saint concile, dans sa seconde session sous Pie IV, avait choisi quelques-uns des Pères, et les avait chargés d'examiner quels étaient les livres qu'il convenait de censurer comme suspects ou dangereux, et d'en référer ensuite ainsi au concile. Il sait maintenant que leur travail est fini ; mais ces livres sont si nombreux et si divers qu'il serait difficile au concile de porter son jugement d'une manière expresse sur chacun. C'est pourquoi il ordonne que le tout soit soumis au Souverain-Pontife, qui terminera cette affaire et publiera le décret qu'elle demandera. Et on en fera de même pour le catéchisme que plusieurs Pères étaient chargés de composer ; pour le missel, et pour le bréviaire. »

On travailla au catéchisme en deux temps diffrents : d'abord, pendant la tenue du concile, depuis la dix-huitième session, le 26 février 1562, jusqu'à la fin, au mois de décembre 1563 ; puis, après la dissolution du concile, on y travailla à Rome plus de trois ans entiers, et il ne

fut achevé qu'en 1566. Ainsi plus de cinq ans furent employés à ce travail, pour lequel on avait choisi ce qu'il y avait de plus pieux et de plus savant parmi les Pères du concile de Trente, et par conséquent l'autorité de ce catéchisme, en matière de foi, est presque égale aux décrets mêmes du concile.

La doctrine chrétienne fut divisée en plusieurs parties, que l'on donna à traiter d'abord séparément à divers docteurs et théologiens, avec ordre d'expliquer chaque matière conformément à la doctrine de l'Église et du concile, et en laissant de côté les controverses de l'école sur plusieurs articles. Christophe *Sanctorisius*, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, assure que le cardinal *Seripand*, du même ordre, fut chargé d'expliquer cet article du Symbole : *Je crois à la sainte Église catholique*. On confia le quatrième article à Michel *Médina*, de l'ordre des Frères-Mineurs. Pierre *Galéfin* traita les *Commandements de Dieu*, et Jules *Spongianus* le chapitre de la *Prière* et de l'*Oraison dominicale*. Pour le reste du Symbole, ce fut *Antonianus*, dominicain, qui s'en occupa pendant que le concile était encore assemblé.

Quand le concile eut été dissous, le travail du Catéchisme fut confié à quelques-uns des théologiens et des Pères du concile, la plupart de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Ce furent entre autres Léonard *Martin*, de Gênes, archevêque de Lance, en Espagne; Ægidius *Fuscararius*, de Bologne, évêque de Modène; François *Forerius*, théologien du roi de Portugal au concile de Trente.

Saint Charles Borromée avait eu la première idée de ce Catéchisme, dont il pressa vivement l'exécution pendant et après la tenue du concile, mais dont la publication est due au pape saint Pie V. Déjà, à la sollicitation de saint Charles, il avait été lu et relu plusieurs fois, dans diverses réunion d'hommes instruits; mais, lorsqu'on demanda à

Pie V d'y donner sa sanction, il voulut avoir encore l'avis et l'approbation de plusieurs docteurs distingués, afin, dit un auteur, qu'un livre qui était catholique par son objet et par sa fin, fût reçu *catholiquement*, c'est-à-dire *partout*, comme doit l'être un ouvrage catholique. Le cardinal Guillaume *Sirlet*, homme d'une science et d'une piété remarquables, s'adjoignit plusieurs théologiens, par l'ordre du pape, pour le revoir, et quant aux choses et quant aux expressions; et ce ne fut qu'après leur rapport, et sur leur pésentation, que saint Pie V lui donna son approbation en ces termes : « De notre propre mouvement, en qualité de pasteur de l'Église universelle, désirant, avec la grâce de Dieu, remplir tous nos devoirs avec toute la fidélité dont nous sommes capable, et mettre à exécution les décrets et ordonnances du concile de Trente, nous avons fait composer, par des théologiens choisis, un catéchisme, où fussent renfermées toutes les vérités de la religion que les pasteurs doivent enseigner aux fidèles. Et comme cet ouvrage vient d'être enfin terminé, par la grâce de Dieu, nous avons voulu qu'il fût imprimé avec le plus grand soin par notre cher fils Paul *Manuce*, imprimeur des livres ecclésiastiques, à Rome. »

Le catéchisme du concile de Trente, approuvé d'abord et recommandé ensuite dans un grand nombre de bulles par Pie V, le fut encore par Grégoire XIII, son successeur; par saint Charles Borromée, qui obligea tous ses clercs d'en faire une lecture assidue, dès qu'ils auraient atteint l'âge de dix ans; par le concile de Bénévent, en 1567, qui ordonna à tous les prédicateurs de l'étudier fréquemment, pour ne rien dire dans leurs sermons qui fût contraire à la vraie doctrine de l'Église; par celui de Ravenne, en 1568; par ceux de Milan, en 1576, 1577, 1579, dans lesquels saint Charles ordonna que tout prêtre serait obligé de l'avoir dans sa bibliothèque; par les con-

ciles de Gènes, en 1574 ; de Melun, en 1579 ; de Rouen, en 1581, qui ordonne à tous les prêtres de la province d'avoir le *Cathéchisme romain, tant en latin qu'en français;* de Bordeaux, en 1582 ; de Tours, en 1583 ; de Reims, la même année ; d'Aix, en 1585 ; de Toulouse ; en 1590 ; d'Avignon, en 1594 ; d'Aquilée, en 1596. Ainsi donc, le catéchisme du concile de Trente a tout ce qu'il faut pour être regardé comme le catéchisme même de l'Église catholique ; et, par conséquent, il mérite une confiance égale à celle qu'exigent les décrets de la Foi.

Finissons cette notice par ces paroles du cardinal Valère, évêque de Vérone et ami de saint Charles Borromée, dans son livre *Aux acolytes de Vérone :* « Le catéchisme du concile de Trente est véritablement un don que Dieu nous a fait en ce temps, pour rétablir la discipline ancienne de l'Église, et pour soutenir la république chrétienne. Cet ouvrage est si remarquable, si profond et si clair, que depuis longtemps il n'en a pas paru de semblable, au jugement des hommes les plus savants. Ce n'est point un homme qui semble y avoir tenu la plume ; c'est l'Église même, notre sainte mère, guidée et inspirée par le Saint-Esprit, qui y parle et qui nous y instruit. Vous qui êtes déjà un peu avancés en âge, lisez-le sept fois et plus. Vous en retirerez les fruits les plus admirables. Démosthènes, dit-on, pour se rendre éloquent, écrivit huit fois de sa main les harangues de Thucydide, tellement qu'il les savait par cœur : à combien plus juste titre, vous, qui devez travailler de toutes vos forces à procurer la gloire de Dieu, votre salut et celui du prochain, ne devez-vous pas lire et copier même plusieurs fois un livre composé par l'ordre du concile de Trente, et, pour ainsi dire sous la dictée du Saint-Esprit ? »

Nous ne pourrions rien ajouter à cet éloge ; mais il

n'y a rien à en retrancher. Le catéchisme du concile de Trente est un abrégé de toute la théologie dogmatique et morale. On y trouve tout ce qui peut être utile ou nécessaire d'expliquer au peuple, de la doctrine chrétienne ; et il peut également servir pour préparer les catéchismes et les prônes.

INTRODUCTION

OU L'ON TRAITE

DE LA NÉCESSITÉ DES PASTEURS DANS L'ÉGLISE,

DE LEUR AUTORITÉ, DE LEURS FONCTIONS,

ET DES ARTICLES PRINCIPAUX DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

SOMMAIRE.

D. L'homme aurait-il pu connaître par lui-même, et deviner, par la seule raison, les devoirs que la religion lui impose envers Dieu?

R. Non, et c'est pour cela que Dieu les lui a révélés, dès le commencement du monde, comme en font foi les traditions des peuples, tous les monuments historiques, et spécialement les croyances catholiques.

D. Comment la religion, une fois connue des hommes par le moyen de la révélation, s'est-elle conservée et propagée, dans toute la suite des siècles?

R. Elle s'est conservée d'abord par la tradition des patriarches; ensuite par les écrits et par l'enseignement des prophètes; puis par l'établissement du sacerdoce judaïque, qui a duré depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ; et enfin par la mission divine de Jésus-Christ, des apôtres et de leurs successeurs légitimes.

D. Pour quelles raisons les Pères du concile de Trente ont-ils fait composer un catéchisme?

R. Pour plusieurs raisons. D'abord, à cause des hérésies qui se multipliaient à l'infini, et pour conserver plus aisément partout l'unité de la foi. Ensuite, pour aider et pour diriger les pasteurs, dont le plus grand nombre n'a ni le temps, ni les moyens nécessaires pour étudier et approfondir toutes les parties de la doctrine catholique.

D. Que contient donc le catéchisme du concile de Trente?

R. Il renferme principalement deux choses : les règles et les avis

donnés aux pasteurs pour tout ce qui concerne l'instruction et l'enseignement des fidèles; et l'abrégé de toutes les vérités de la religion, que chaque chrétien est obligé de croire et de pratiquer.

D. Que prescrit-il aux pasteurs?

R. Il prescrit aux pasteurs d'instruire chacun, autant que possible, suivant les besoins et la portée de son esprit. Il leur rappelle aussi qu'ils doivent rapporter soigneusement toute la religion à la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ, et à la pratique de la charité, qui comprend tous les commandements.

D. Comment divise-t-on toute la doctrine chrétienne?

R. On la divise en quatre parties, qui comprennent ce que le chrétien doit croire, faire, recevoir et demander; c'est-à-dire le Symbole, le Décalogue, les sacrements et la prière.

A force de travail et d'application, l'homme peut découvrir un assez grand nombre de vérités dans l'ordre religieux; mais telle est la nature de son esprit et la faiblesse de sa raison, qu'il a toujours ignoré la plupart des moyens qui conduisent au salut éternel, c'est-à-dire à la fin principale pour laquelle il a été créé et formé à l'image et à la ressemblance de Dieu, tant qu'il n'a été éclairé que des seules lumières naturelles. Nous connaissons bien, comme l'enseigne l'Apôtre, « par les choses créées de « ce monde, les perfections invisibles de Dieu, son éter- « nelle puissance et sa divinité; » mais le grand « mys- « tère caché aux générations précédentes » est tellement au-dessus de l'intelligence humaine, qu'elle n'aurait jamais pu parvenir, par aucun effort, à une connaissance

Ea est humanæ mentis et intelligentiæ ratio, ut, cum alia multa, quæ ad divinarum rerum cognitionem pertinent, ipsa per se, magno adhibito labore et diligentia, investigaverit ac cognoverit, maximam tamen illorum partem, quibus æterna salus comparatur, cujus rei imprimis causa homo conditur atque ad imaginem et similitudinem Dei creatus est, naturæ lumine illustrata cognoscere aut cernere nunquam potuerit. « Invisibilia quidem Dei, » ut docet Apostolus, « a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur, « sempiterna quoque ejus virtus et divinitas (Rom. I, 20): » verum « mysterium illud quod absconditum est a sæculis et generationibus

si haute, si Dieu lui-même ne l'eût révélée à ses saints, auxquels il a voulu faire connaître par le don de la foi « les richesses de la gloire de ce mystère dans les nations, » qui est le Christ.

§ I. L'Église a besoin de pasteurs

Or « la foi vient de l'ouïe ; » et par conséquent, pour arriver au salut éternel, on a eu besoin dans tous les temps de ministres fidèles et de docteurs légitimes ; car il est écrit : « Comment entendront-ils sans prédicateurs? « et comment y aura-t-il des prédicateurs, si on ne les « envoie? » Aussi Dieu, qui est infiniment miséricordieux et bon, n'a-t-il jamais manqué aux siens, dès le commencement du monde ; mais « il a parlé à nos pères en « plusieurs occasions et en diverses manières, par les pro-« phètes, » et, selon la diversité et le besoin des temps, il leur a montré un chemin droit et sûr pour parvenir à la béatitude céleste.

Mais il avait prédit qu'il enverrait un « docteur de la « justice, pour éclairer les nations et porter le salut jus-« qu'aux extrémités de la terre, » et c'est pour cela qu' « il

(Coloss. I, 26), » ita humanam intelligentiam superat, ut, nisi manifestatum fuisset sanctis, quibus voluit Deus fidei munere notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in gentibus, quod est Christus, nullo studio homini ad eam sapientiam aspirare licuisset.

1. Cum autem fides ex auditu concipiatur, perspicuum est quam necessaria semper fuerit, ad æternam salutem consequendam, doctoris legitimi fidelis opera ac ministerium : siquidem dictum est : « Quo-« modo audient sine prædicante? quomodo vero prædicabunt, nisi mittantur (Rom. X, 14, 15)? » Et quidem, ab ipsius mundi origine, clementissimus ac benignissimus Deus suis nunquam defuit : sed « mul-« tifarie multisque modis locutus et patribus in prophetis (Hebr. I, 1), » eisque pro temporum conditione, ad cœlestem beatitudinem certum ac directum iter ministravit.

Sed quoniam prædixerat daturum se « doctorem justitiæ in lucem « gentium (Isai. XLIX, 6), ut esset salus ejus usque ad extremum « terræ, » novissime « locutus est nobis in Filio (Hebr. I, 1, 2) »

« nous a parlé dans ses derniers temps, par son Fils, » à qui « une voix descendue du ciel, au milieu d'une gloire « éclatante, » a ordonné que tous obéissent, en suivant fidèlement sa doctrine. Ensuite le Fils a donné lui-même « des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des doc- « teurs, » pour nous annoncer la parole de vie, afin que nous ne fussions pas comme des enfants, « flottants et em- « portés par tout vent de doctrine, » mais que, appuyés sur le fondement inébranlable de la foi, nous fussions éle- « vés pour être la maison de Dieu, dans le Saint-Esprit. »

§ II. Autorité des pasteurs.

Et telle est l'autorité qu'il a attachée à leur ministère, que, d'après sa propre déclaration, « celui qui écoute ses « disciples, l'écoute lui-même, et celui qui les méprise, « le méprise lui-même. » Dès lors il n'est point à craindre qu'on reçoive la parole de Dieu prêchée par les ministres de l'Église, comme la parole des hommes, et non comme la véritable parole de Jésus-Christ ; car il ne s'agit pas seulement, dans cette déclaration, de ceux à qui il parlait alors ; il s'agit encore de tous ceux qui devaient être leurs successeurs légitimes dans les fonctions de l'en-

quem etiam, « voce e cœlo delapsa a magnifica gloria, » jussit ut omnes audirent ejusque præceptis obtemperarent (II Petr. I, 7). Deinde vero Filius « alios dedit apostolos, alios prophetas, alios pasto- « res et doctores (Eph. IV, 11), » qui verbum vitæ annuntiarent, ne circumferremur tanquam parvuli, « fluctuantes omni vento doctrinæ, » sed firmo fidei fundamento adhærentes, coædificaremur « in habita- « culum Dei, in Spiritu sancto (Ephes. I. 22). »

II. Ac ne quis verbum auditus Dei ab Ecclesiæ ministris, tanquam verbum hominum, sed, sicut vere est, verbum Christi acciperet (I Thess. II, 13), ille ipse Salvator noster tantam auctoritatem eorum magisterio tribuendam esse statuit, ut diceret : « Qui vos audit, me « audit, et qui vos spernit, me spernit (Luc. X, 16) ; » quod quidem non de iis tantum, quibuscum sermo habebatur, intelligi voluit ; verum de omnibus etiam, qui legitima successione docendi munus obirent,

seignement. A tous, il a promis l'assistance de son esprit, « tous les jours, jusqu'à la fin des siècles. »

§ III. Fonctions et devoirs des pasteurs.

Or, quoique l'on ne doive cesser en aucun temps d'annoncer dans l'Église la parole de Dieu, c'est cependant un devoir de nourrir aujourd'hui les fidèles du pain de vie avec plus de zèle et de piété que jamais, et de les confirmer dans la foi incorruptible de la sainte doctrine. Car il s'est élevé dans le monde de faux prophètes qui corrompent, par des doctrines nouvelles et étrangères, les esprits des chrétiens : semblables à ceux dont le Seigneur a dit : « Je ne les envoyais point, et cependant ils allaient; je « ne leur parlais point, et cependant ils prophétisaient. »

Et certes, l'impiété de ces hommes, armée de tous les artifices de Satan, a fait tant de progrès, qu'il paraît presque impossible d'en arrêter le cours. Et si nous n'étions appuyés sur cette éclatante promesse qu'a faite Jésus-Christ, d'établir son Église sur un fondement si solide, que « les portes de l'enfer ne prévaudraient point « contre elle, » nous craindrions avec raison qu'elle ne

quibus se « omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi » affuturum esse pollicitus est (Matth. XXVIII, 20).

III. At vero cum hæc divini verbi prædicatio nunquam intermitti in ecclesia debeat, tum certe hoc tempore, majori studio et pietate elaborandum est, ut sana et incorrupta doctrina, tanquam pabulo vitæ, fideles nutriantur et confirmantur : exierunt enim pseudoprophetæ in mundum (Joan. IV, 1), de quibus dixit Dominus : « Non mitte« bam prophetas, et ipsi currebant (Jerem. XXIII, 21) : non loque« bar ad eos, et ipsi prophetabant, » ut variis doctrinis, et peregrinis, christianorum animos depravarent.

Qua in re illorum impietas, omnibus Satanæ artibus instructa, tam longe progressa est, ut nullis fere certis finibus contineri posse videatur, ac, nisi Salvatoris nostri præclara illa promissione niteremur, qui se adeo stabile Ecclesiæ suæ fundamentum posuisse affirmavit, ut « portæ inferi adversus eam prævalere nunquam possint « (Hebr. XIII, 9); » maxime verendum esset ne hoc tempore, tot

succombât sous les assauts de tant d'ennemis qui l'attaquent aujourd'hui par toutes sortes de ruses et d'efforts.

Car, pour ne point parler de ces provinces illustres, qui conservaient autrefois avec un zèle si pieux la foi véritable et catholique, telles qu'elles l'avaient reçue des siècles précédents, et qui maintenant, éloignées de la voie droite, prétendent hautement qu'elles sont d'autant plus près de la vraie religion, qu'elles sont plus loin des doctrines anciennes : y a-t-il dans tout le monde chrétien un coin si reculé, un lieu si inaccessible, où l'on n'ait pas essayé de glisser ces funestes erreurs ?

En effet, ceux qui avaient conçu le dessein de corrompre les fidèles, se sont bien aperçu qu'il serait impossible de prêcher publiquement et de faire entendre à tout le monde leur langage empoisonné. Mais ils ont pris d'autres moyens pour semer leurs erreurs plus aisément et plus au loin. D'abord ils ont composé d'énormes volumes contre la foi catholique, afin de la renverser. Mais comme ils y exposaient ouvertement l'hérésie, et qu'il n'était pas difficile de se précautionner contre leurs doctrines, ils ont répandu une infinité de petits livres, qui, sous l'appa-

undique hostibus obsessa, tot machinis tentata et oppugnata concideret.

Nam, ut omittamus nobilissimas provincias, quæ olim veram et catholicam religionem, quam a majoribus acceperant, pie et sancte retinebant ; nunc autem derelinquentes viam rectam erraverunt, atque in eo se maxime pietatem colere palam profitentur, quod a Patrum suorum doctrina quam longissime recesserunt : nulla tam remota regio, aut tam munitus locus, nullus christianæ reipublicæ angulus inveniri potest quo hæc pestis occulte irrepere non tentarit.

Qui enim fidelium mentes corrumpere sibi proposuerunt, cum fieri nullo modo posse intelligerint, ut cum omnibus coram colloquerentur, et in eorum aures venenatas voces infunderent, idem alia ratione aggressi, multo facilius ac latius impietatis errores disseminarunt. Nam præter illa ingentia volumina quibus catholicam fidem evertere conati sunt, a quibus tamen cavere, cum apertam hæresim continerent, non magni fortasse laboris ac diligentiæ fuit, infinitos etiam libellos conscripserunt, qui, cum pietatis speciem præ se fer-

rence de la piété, ont séduit une multitude d'âmes simples et sans défiance.

Voilà pourquoi les Pères du concile œcuménique de Trente, désirant avec ardeur d'apporter un remède salutaire à un mal si grand et si funeste, non contents d'avoir défini contre les hérésies de notre temps les articles les plus importants de la foi catholique, ont cru devoir encore fournir aux pasteurs et aux docteurs légitimes, chargés d'instruire les fidèles des éléments de la foi, une explication nette et précise des points principaux qu'elle renferme, afin qu'on pût la suivre dans toutes les églises.

Il est vrai que déjà plusieurs ont écrit sur ces matières avec autant de science que de piété. Mais néanmoins ces Pères ont pensé qu'il était d'une grande importance de publier, par l'autorité du concile, un livre où les pasteurs et tous ceux qui sont chargés d'instruire, puissent trouver des maximes certaines, pour édifier et pour instruire les fidèles. Comme il n'y a en effet qu'« un seul Seigneur « et une seule foi, » il convenait aussi qu'il n'y eût qu'une seule et même règle, une seule et même manière,

rent, incredibile est quam facile incautos simplicium animos deceperint.

Quamobrem Patres œcumenicæ Tridentinæ synodi, cum tanto et tam pernicioso huic malo salutarem aliquam medicinam adhibere maxime cuperent, non satis esse putarunt graviora catholicæ doctrinæ capita contra nostri temporis hæreses decernere; sed illud præterea sibi faciendum censuerunt, ut certam aliquam formulam et rationem christiani populi ab ipsis fidei rudimentis instituendi traderent, quam in omnibus Ecclesiis illi sequerentur, quibus legitimi pastoris et doctoris munus obeundum esset.

Multi quidem adhuc in hoc scriptionis genere cum magna pietatis et doctrinæ laude versati sunt : sed tamen Patribus visum est maxime referre, si liber sanctæ synodi auctoritate ederetur, ex quo parochi, vel omnes alii quibus docendi munus impositum est, certa præcepta petere atque depromere ad fidelium ædificationem possint : ut quemadmodum « unus est Dominus, una fides (Ephes. IV, 5) » ita

pour instruire les peuples de la foi et de tous les devoirs de la piété chrétienne.

Cependant le grand nombre d'objets qu'embrasse naturellement un pareil ouvrage ne doit pas faire penser que le concile ait eu le dessein d'expliquer, dans un seul volume et d'une manière subtile, tous les dogmes de la foi chrétienne. C'est l'affaire des théologiens, qui font profession de développer et d'enseigner tout l'ensemble de la religion. Mais cette entreprise eût demandé un travail presque infini, et d'ailleurs cela n'entrait pas dans le but que se proposait le concile, comme on le voit évidemment. L'intention des Pères a donc été uniquement de proposer aux pasteurs et aux prêtres chargés du soin des âmes, les choses qui regardent proprement le ministère pastoral et les vérités le plus à la portée des fidèles; et, pour cette raison, on ne traite dans le catéchisme des matières de la religion, qu'autant qu'il est nécessaire pour seconder le zèle pieux de ceux des pasteurs qui n'auraient pas une connaissance bien approfondie de ce qu'elles renferment de plus difficile. Mais avant d'exposer en particulier chacun des articles que contient la doctrine chrétienne, la nature de notre ouvrage demande que nous

etiam una sit tradendæ fidei, ad omniaque pietatis officia populum christianum erudiendi, communis regula atque præscriptio.

Ergo cum multa sint quæ ad hanc rationem pertinere videantur, nemo existimet illud sanctæ synodo propositum fuisse, ut omnia christianæ fidei dogmata, uno libro comprehensa, subtiliter explicarentur : quod ab iis fieri solet, qui se profitentur universæ religionis institutionem et doctrinam tradere : id enim et infiniti pene operis fuisset, et instituto minus convenire perspicuum est. Sed quoniam parochos sacerdotesque, animarum curatores, earum rerum cognitione instruendos suscepit, quæ pastoralis muneris maxime propriæ sunt, et ad fidelium captum accommodatæ, ea tantum in medium afferri voluit, quæ hac in re pium pastorum studium, si in difficilioribus divinarum rerum disputationibus non ita versati fuerint, adjuvare possint. Quæ cum ita sint, antequam ad ea sigillatim tractanda accedamus, quibus hujus doctrinæ summa continetur, institutæ rei

traitions en peu de mots des choses que les pasteurs doivent prendre en considération et avoir principalement sous les yeux dans l'exercice de leur ministère, pour qu'ils sachent à quelle fin ils doivent rapporter leurs desseins, leurs travaux et leurs efforts, et par quels moyens ils peuvent plus facilement obtenir les fruits auxquels ils aspirent.

La première chose nécessaire, est qu'ils se souviennent toujours que toute la science du chrétien est renfermée dans un seul point, suivant ce que dit notre Sauveur : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous seul, « Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-« Christ. » En conséquence, le pasteur aura principalement en vue d'inspirer aux fidèles un sincère désir de connaître « Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. » Car ils doivent être intimement persuadés et croire au fond de leurs cœurs, avec une piété sincère, « qu'il n'y a pas sous « le ciel un autre nom, par lequel les hommes puissent « se sauver, puisque c'est lui qui est propitiation pour « nos péchés. » Et comme nous savons que « le connaître « véritablement, c'est observer ses commandements, » le

ordo postulat ut pauca quædam exponantur, quæ pastores considerare subique ante oculos proponere imprimis debent : ut sciant quonam, veluti ad finem, omnia eorum consilia, labores et studia referenda sint : quove pacto id quod volunt, facilius consequi et efficere possint.

Illud igitur primum videtur esse, ut semper meminerint omnem christiani hominis scientiam hoc capite comprehendi, vel potius, quemadmodum Salvator noster ait : « Hæc est vita æterna, ut co-« gnoscant te solum verum Deum, et quem misisti, Jesum Christum (Joan. XVII, 3). » Quamobrem in eo præcipue ecclesiastici doctoris opera versabitur, ut fideles scire ex animo cupiant « Jesum Chri-« stum, et hunc crucifixum (I Cor. II, 1), » sibique certo persuadeant atque intima cordis pietate et religione credant aliud nomen « non esse datum hominibus sub cœlo, in quo oporteat nos salvos « fieri ; siquidem ipse propitiatio est pro peccatis nostris (Act. IV, 12). » At vero quia in hoc scimus « quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus (I Joan. II, 3), » proximum est, et cum eo quod

pasteur enseignera aux fidèles, comme une conséquence nécessaire de ce que nous disions tout à l'heure, qu'ils ne doivent point vivre dans la paresse ni dans l'oisiveté, mais « marcher comme le Sauveur lui-même a marché,» et pratiquer avec zèle la justice, la piété, la foi, la charité, la douceur. Jésus-Christ, en effet, s'est donné pour nous, « afin de nous racheter de toute iniquité, de nous puri- « fier, et de faire de nous un peuple consacré à son ser- « vice, fervent dans la pratique des bonnes œuvres; » et saint Paul ordonne aux pasteurs de prêcher fidèlement ces vertus aux chrétiens.

Une autre chose que Notre-Seigneur et Sauveur nous a non-seulement apprise, mais encore prouvée par son exemple, c'est que « la loi et les prophètes dépendent de « la charité. » Après lui, l'Apôtre enseigne encore que « l'amour est la fin des commandements, et la plénitude « de la loi. » C'est donc un devoir essentiel du pasteur d'exciter avec tout le zèle possible le peuple chrétien à aimer l'infinie bonté de Dieu pour nous, afin qu'enflammé d'une ardeur divine, il s'élève vers ce bien souverain et

diximus maxime cunjunctum, ut simul etiam ostendat vitam a fidelibus non in otio et desidia degendam esse, verum oportere ut « quem- « admodum ipse ambulavit. « ita et nos ambulemus (Joan. I, 2, 6), » sectemurque omni studio justitiam, pietatem, fidem, charitatem, mansuetudinem (I Tim. VI, 11); dedit enim semetipsum pro nobis, « ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mundaret sibi populum « acceptabilem, sectatorem bonorum (Tit. II, 14, 15), » quæ Apostolus pastoribus præcipit, ut loquantur et exhortentur.

Cum autem Dominus ac Salvator noster non solum dixerit, sed etiam exemplo suo demonstrarit « legem et Prophetas ex dilectione « pendere (Matth. XXII, 40), » Apostolus deinde confirmarit, « cha- « ritatem esse finem præcepti, ac legis plenitudinem (Rom. XIII, 8), » dubitare nemo potest hoc tanquam præcipuum munus omni diligentia curandum esse; ut populus fidelis ad immensam Dei erga nos bonitatem amandam excitetur, ac divino quodam ardore incensus, ad summum illud et perfectissimum bonum rapiatur, cui adhærere, solidam et veram felicitatem esse is plane sentit, qui illud Prophetæ dicere poterit : « Quid enim mihi est in cœlo, et a te quid volui su-

très-parfait, dont la jouissance fait le bonheur véritable et solide, et inspire à ceux qui l'ont obtenu ces sentiments du Prophète : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et « qu'ai-je désiré sur la terre, si ce n'est vous, ô Dieu? » Telle est, en effet, cette voie plus parfaite, que le même apôtre voulait nous montrer, lorsqu'il rapportait toute sa doctrine et tous ses enseignements à la charité, « qui ne « périt point. » Si donc on propose quelque chose à croire, à espérer ou à faire, que ce soit toujours en rappelant la charité de Notre-Seigneur, afin que chacun connaisse bien que toutes les œuvres de la vertu et de la perfection chrétienne ne peuvent sortir que de la charité, et ne doivent se rapporter à d'autre fin qu'à la charité.

§ IV. Manière d'enseigner les fidèles.

Une chose très-importante dans tout enseignement, c'est la méthode que l'on emploie pour expliquer ce que l'on enseigne ; mais cela est plus important encore que partout ailleurs, lorsqu'il s'agit d'instruire le peuple des vérités chrétiennes. Celui qui est chargé de remplir cette fonction doit se proportionner à l'âge de ses auditeurs, à la portée de leur esprit, à leurs mœurs, à leur condition,

per terram (Psal. LXXII, 5)? » Hæc nimirum est via illa excellentior (I Cor. XII, 31), quam idem apostolus demonstravit, cum omnem doctrinæ et institutionis suæ rationem ad charitatem, « quæ nunquam excidit (Id. XIII, 8), » dirigeret. Sive enim credendum, sive sperandum, sive agendum aliquid proponatur, ita in eo semper charitas Domini nostri commendari debet, ut quivis perspiciat omnia perfectæ christianæ virtutis opera non aliunde quam a dilectione ortum habere (Id. XVI, 14), neque ad alium finem, quam ad dilectionem referenda esse.

IV. Cum autem in omni re tradenda plurimum intersit, utrum hoc an illo modo aliquid doceas, tum vero hoc in christiani populi institutione maximi momenti existimandum est. Observanda est enim audientium ætas ingenium, mores, conditio : ut qui docendi munus exercet, « omnia omnibus efficiatur (Id. IX, 19), » ut et omnes

afin qu'il « se fasse tout à tous, » qu'il gagne tout le monde à Jésus-Christ, qu'il se montre lui-même un « ministre et un dispensateur exact, » et que, semblable au « serviteur bon et fidèle, » il soit digne « d'être établi » par le Seigneur « sur beaucoup de choses. » Et qu'il prenne garde de ne pas s'imaginer qu'il n'a qu'une seule sorte de personnes à instruire, et qu'ainsi une seule méthode uniforme et toujours la même lui suffit pour former tous les fidèles à la vraie piété. Les uns sont comme des enfants nouvellement nés; les autres ont déjà commencé à prendre quelque accroissement en Jésus-Christ. Il en est aussi que l'on pourrait dire parvenus à la force et à la vigueur de l'âge. Il est donc nécessaire de considérer avec soin qui sont ceux qu'il faut nourrir de lait, et ceux qui demandent une nourriture plus solide, afin de donner à chacun celle qui sera la plus propre à augmenter ses forces spirituelles, jusqu'à ce que « tous parviennent à l'unité de la même foi et de la même con« naissance du Fils de Dieu, à l'homme parfait, et à la « mesure de l'âge complet de Jésus-Christ. » C'est ainsi qu'en agissait l'Apôtre; et il rappelle à tous les pasteurs cette obligation, par son propre exemple, lorsqu'il dit : « Je suis redevable aux Grecs et aux barbares, aux savants

Christo lucrifaciat, seipsum « fidelem ministrum et dispensatorem « probare possit (I Cor. IV, 1, 2), » ac veluti « servus bonus et fidelis, » dignus sit, qui « super multa constituatur a Domino (Matth. XXV, 23). » Neque vero unius tantum generis homines fidei suæ commissos esse arbitretur, ut præscripta quadam et certa docendi formula erudire atque ad veram pietatem instituere æque omnes fideles possit : sed cum alii veluti modo geniti infantes sint, alii in Christo adolescere incipiant, nonnulli vero quodam modo confirmata sint ætate (I Petr. II, 2; I Cor. III, 2; Hebr. V, 12), necesse et diligenter considerare, quibus lacte, quibus solidiore cibo opus sit, ac singulis ea doctrinæ alimenta præbere, quæ spiritum augeant, donec occurramus « omnes in unitatem fidei (Ephes. IV, 13) et agnitionis Filii Dei in « virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi. » Id vero Apostolus in seipso omnibus observandum indicavit, cum dixit

« et aux ignorants. » Car il fait entendre par là à ceux qui sont appelés au ministère de la parole, qu'ils doivent proportionner leurs discours à la portée de leurs auditeurs, quand ils expliquent les mystères de la foi et les règles des mœurs, et que s'ils rassasient de la nourriture spirituelle ceux qui sont plus avancés, ils doivent prendre garde de ne point laisser périr de faim les enfants « faute « de leur rompre le pain qu'ils demandent. »

Au reste, personne ne doit laisser refroidir son zèle dans le ministère de la parole, par la raison qu'il sera obligé de descendre, dans ses instructions, à des détails communs et bas en apparence. A la vérité, c'est une chose pénible, surtout pour les esprits habituellement livrés aux méditations sublimes. Mais si la sagesse du Père éternel est descendue elle-même sur la terre, pour nous enseigner, dans l'abaissement de notre chair, les préceptes de la vie céleste, quel est celui qui ne se sentira pas entraîné par la charité de Jésus-Christ, à devenir petit au milieu de ses frères, et semblable à une mère qui nourrit ses enfants? qui ne désirera le salut de son prochain avec la même ardeur que l'apôtre saint Paul lorsqu'il disait qu'il « aurait voulu non-seulement donner la connais- « sance de l'Évangile, mais encore livrer sa propre vie? »

Or, toute la doctrine dont les fidèles doivent être ins-

se « Græcis et barbaris, sapientibus et insipientibus » debitorem esse (Rom. I, 14), ut videlicet intelligerent, qui ad hoc ministerium vocati sunt, ita in tradendis fidei mysteriis ac vitæ præceptis, doctrinam ad audientium sensum atque intelligentiam accommodari oportere, ut cum eorum animos, qui exercitatos sensus habent, spirituali cibo expleverint, ne interim parvulos fame perire patiantur, ut qui panem petant (Trident. IV, 4), « et non sit qui frangat eis. »

Neque vero cujusquam studium in docendo retardari debet, propterea quod interdum necesse sit auditorem earum rerum præceptis instrui, quæ leviores et humiliores videntur, nec sine molestia ab iis potissimum tractari solent, quorum animus in sublimium rerum contemplatione versatur ac conquiescit. Nam si ipsa æterni Patris sa-

truits est renfermée dans la parole de Dieu, soit celle qui est écrite, soit celle qui a été conservée par tradition. En conséquence les pasteurs s'appliqueront jour et nuit à méditer ces deux choses, et jamais ils ne perdront de vue l'avertissement que saint Paul fit à Timothée, et qui s'adresse à tous les pasteurs chargés du soin des âmes : « Appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation et à l'ins- « truction ; car toute écriture inspirée de Dieu est utile « pour instruire, pour reprendre, pour corriger, pour for- « mer à la justice, pour rendre l'homme de Dieu parfait « et propre à toutes les bonnes œuvres. »

§ V. Des principaux articles de la doctrine chrétienne.

Mais le nombre et la variété des choses qui nous ont été révélées de Dieu, empêchent qu'on ne puisse les comprendre aisément toutes, ou du moins les retenir dans sa mémoire, même après les avoir comprises. Et de là il peut arriver que l'occasion se présentant de les enseigner, on ne les ait pas assez présentes pour en donner l'explication. C'est pour cette raison que nos pères ont très-sa-

pientia in terras descendit, ut in carnis nostræ humilitate, cœlestis vitæ præcepta nobis traderet, quen non compellat charitas Christi (II Cor. v, 14), ut parvulus fiat in medio fratrum suorum (I Thess. II, 7), et tanquam nutrix fovens filios suos, ita cupide proximorum salutem desideret, ut quod de se ipso Apostolus testatur, eis velit « non solum Evangelium Dei, sed etiam animam tradere (I Thess. II, 8). »

Omnis autem doctrinæ ratio, quæ fidelibus tradenda sit, verbo Dei continetur, quod in Scripturam traditionesque distributum est. Itaque in harum rerum meditatione pastores dies noctesque versabuntur, memores illius divi Pauli admonitionis, quam ad Timotheum scriptam, omnes quicumque animarum curæ præpositi sunt, ad se pertinere existimabunt : est autem hæc admonitio in hunc modum : « Attende lectioni, exhortationi, et doctrinæ (I Tim. IV, 13) : est « enim omnis scriptura divinitus inspirata utilis ad docendum, ad « arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut

gement réduit toute la doctrine du salut à quatre chefs, qui sont le Symbole des apôtres, les Sacrements, le Décalogue et l'Oraison dominicale.

En effet, le Symbole renferme ce que le chrétien doit croire et connaître de Dieu, de la création et du gouvernement du monde, de la rédemption du genre humain, de la récompense des bons et de la punition des méchants.

La doctrine des Sacrements renferme les signes de la grâce et les moyens par lesquels nous pouvons la mériter et l'obtenir.

Tout ce qui regarde la morale et les devoirs, dont la charité est la fin, est exprimé et contenu dans le Décalogue.

Enfin l'Oraison dominicale comprend tout ce que l'homme peut désirer, espérer et demander pour son bien.

Ainsi, lorsque nous aurons expliqué ces quatre articles, qui sont comme les lieux communs de toute l'Écriture

« perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus (I Tim. III, « 16, 17). »

V. Sed quoniam, quæ divinitus tradita fuerunt, multa sunt et varia, ut nec ita facile aut animo comprehendi, aut etiam, mente comprehensa, memoria teneri possint, ut, cum se obtulerit docendi occasio, eorum parata sit et prompta explicatio, sapientissime majores nostri totam hanc vim et rationem salutaris doctrinæ in quatuor hæc capita redactam distribuerunt, Apostolorum Symbolum, Sacramenta, Decalogum, Dominicam Orationem.

Nam omnia quæ christianæ fidei disciplina tenenda sunt, sive ad Dei cognitionem, sive ad mundi creationem et gubernationem, sive ad humani generis redemptionem spectent, sive ad bonorum præmia et malorum pœnas pertineant, Symboli doctrina, continentur.

Quæ autem signa sunt, et tanquam instrumenta ad divinam gratiam consequendam, hæc septem sacramentorum doctrina complectitur.

Jam vero quæ ad leges referentur, quarum finis est charitas, in Decalogo descripta sunt (I Tim. I, 5).

Quidquid denique ab hominibus optari, sperari ac salutariter peti possit, id Dominica precatione comprehenditur.

Quare sequitur, ut explanatis quatuor his, quasi communibus sa-

sainte, il ne manquera plus rien au chrétien, pour être instruit de tout ce qu'il est obligé de savoir.

Nous croyons en conséquence devoir avertir les pasteurs que, toutes les fois qu'ils ont à expliquer quelque passage de l'Évangile ou de l'Écriture en général, ils peuvent le rapporter, quoi que ce soit, à l'un des quatre chefs dont nous venons de parler. C'est à quelqu'une de ces sources qu'ils doivent recourir pour en développer le sens et la doctrine. Par exemple, s'il s'agit d'expliquer l'Évangile du premier dimanche de l'Avent : « Il y aura des « signes dans le soleil et dans la lune, » etc.; ils trouveront ce qui a rapport à cet évangile dans l'article du Symbole : « Il viendra juger les vivants et les morts ; » et prenant de là ce qui aura été dit sur cet article, ils expliqueront tout ensemble au peuple et l'Évangile et le Symbole. Dans toutes leurs instructions, quel qu'en soit l'objet, ils auront soin de rapporter toujours ce qu'ils diront à ces quatre points principaux de la doctrine chrétienne, auxquels revient toute l'Écriture, comme nous l'avons déjà dit. Quant à l'ordre dans lequel ils proposeront la doctrine au peuple, ils suivront celui qu'ils croiront le

cræ Scripturæ locis, nihil fere ad eorum intelligentiam, quæ christiano homini discenda sunt, desiderari possit.

Itaque visum est monere parochos, ut quoties usu venerit ut aliquem interpretentur Evangelii, vel quemvis alium divinæ Scripturæ locum intelligant, ejus loci, quicumque is fuerit, sententiam cadere sub unum aliquod quatuor illorum capitum, quæ diximus, quo, tanquam ad ejus doctrinæ fontem, quod explicandum sit, confugiant : exempli causa, si explanandum sit illud evangelium primæ dominicæ Adventus. « Erunt signa in sole et luna (Luc. XXI, 25), » etc., quæ ad eam rationem pertinent, tradita sunt illo Symboli articulo : Venturus est judicare vivos et mortuos : quibus inde assumptis, pastor una eademque opera fidelem populum et Symbolum, et Evangelium docebit. Quare in omni docendi et interpretandi munere, hanc consuetudinem tenebit dirigendi omnia ad prima illa quatuor genera, ad quæ referri universam divinæ Scripturæ vim atque doctrinam duximus. Docendi autem ordinem eum adhibebit, qui et personis et tempori accommodatus videbitur. Nos Patrum auctoritatem

plus convenable, eu égard aux circonstances et à l'état des personnes. Pour nous, marchant sur les traces des saints Pères, qui commencèrent toujours par la foi, lorsqu'ils voulurent initier quelqu'un à la doctrine de Jésus-Christ, nous avons jugé à propos d'expliquer en premier lieu ce qui regarde cette vertu.

secuti, qui initiandis Christo Domino et in ejus disciplina instituendis hominibus, a fidei doctrina initium fecerunt, operæ pretium duximus, quæ ad fidem pertinent, prius explicare.

FIN DU CATÉCHISME DU CONCILE DE TRENTE.

SAINT CHARLES BORROMÉE

ARCHEVÊQUE DE MILAN.

I

EXTRAITS DES ORDONNANCES PORTÉES PAR SAINT CHARLES,
ARCHEVÊQUE DE MILAN,
SURTOUT DANS SON DEUXIÈME CONCILE ET AILLEURS,
SUR L'OBLIGATION
DE CATÉCHISER LES IGNORANTS ET DE PRÊCHER LA PAROLE DE DIEU.

II

EXTRAITS DES CONSTITUTIONS ET RÈGLES DE L'ASSOCIATION
DU CATECHISME,
COMPOSÉES POUR L'USAGE DE LA PROVINCE DE MILAN
PAR L'ILLUSTRE CARDINAL DE SAINTE-PRAXÈDE,
ARCHEVÊQUE DE MILAN,
EN EXÉCUTION DES ORDONNANCES DU DEUXIEME CONCILE PROVINCIAL.

EXTRAITS DES ORDONNANCES

PORTÉES

PAR SAINT CHARLES BORROMÉE, ARCHEVÊQUE DE MILAN,

SURTOUT DANS SON DEUXIÈME CONCILE PROVINCIAL ET AILLEURS,

SUR

L'OBLIGATION DE CATÉCHISER LES IGNORANTS

ET DE PRÊCHER LA PAROLE DE DIEU.

Les apôtres, dont les évêques tiennent la place, nous ont clairement appris que la première obligation de ceux qui sont assis sur la chaire épiscopale c'est d'annoncer la parole de Dieu. C'est pourquoi, nous aussi, nous obéissons à l'autorité du saint concile de Trente et des anciens Pères. Nous exhortons dans le Seigneur, les évêques à remplir de tout leur cœur ce ministère et à nourrir eux-mêmes, surtout dans leur Église, le troupeau qui leur est confié, de la parole sainte. S'ils y manquent par des motifs légers ou par défaut de zèle, qu'ils sachent qu'au ju-

Apostoli, in quorum locum episcopi successerunt, satis nobis aperuerunt, verbi Dei prædicationem, esse præcipuum illorum munus, qui in episcopali sede collocantur. Quamobrem nos auctoritatem sacrosancti Tridentini concilii, et veterum Patrum secuti, in Domino episcopos hortamur, ut toto pectore in hanc curam incumbentes, greges sibi commissos ipsimet, præsertim in ecclesia sua, verbo Dei pascant. Quod si levi de causa, aut quodam animi languore impediti,

gement de Dieu, l'omission de ce devoir indispensable sera un des principaux points dont il leur faudra rendre compte. Quand parfois ils se trouveront réellement empêchés, qu'ils mettent le plus grand soin, selon les prescriptions du même Concile, à s'acquitter de cette dette envers leur peuple en s'aidant d'hommes capables. Pour ce qui regarde les églises paroissiales ou bien qui ont, à quelque titre, charge d'âmes, nous ordonnons qu'au moins tous les dimanches et les fêtes solennelles, et pendant le jeûne de l'Avant et du Carême, tous les jours, ou du moins aussi souvent que l'évêque le réglera, le propre prêtre et le curé paissent leurs brebis d'instructions salutaires appropriées à leurs capacités et à leur intelligence. S'il en est qui ne le puissent faire pour cause d'ignorance, qu'ils s'adressent à des hommes instruits et implorent leur aide, et qu'ensuite ils débitent de mémoire ou bien lisent les homélies qui leur auront été marquées, ou encore les sermons de quelque auteur latin autorisé dans l'Église et traduit en langue vulgaire, mais toujours pourtant avec l'approbation de l'ordinaire. Que cet ordre de choses continue jusqu'à ce que, par les soins du métropolitain, un cours d'homélies soit édité dans ce but, pour l'usage des

non fecerint; sciant sibi prætermissi necessarii officii judici Deo præcipue rationem esse reddendam. Sin autem se interdum vere impeditos cognoverint, per viros idoneos, ex præscripto ejusdem concilii deligendos, hoc munus studiosissime populo præstent. In aliis vero ecclesiis parochialibus, vel alias curam animarum habentibus, saltem omnibus dominicis, et solemnibus diebus festis, jejuniorum autem, quadragesimæ et adventus tempore, quotidie, vel iis saltem diebus quibus episcopus jusserit, proprio parocho, et curato, oves sibi commissas, pro earum sensu et intelligentia, salutaribus verbis pascendas mandamus. Si qui autem propter inscitiam id præstare non poterunt; ad peritos confugiant, quorum auxilium implorantes, vel homilias sibi præscriptas, vel latinos sermones, auctoris ab Ecclesia recepti, in vulgarem linguam conversos, approbatos tamen ab ordinario, aut memoriter, aut de scripto pronuntient. Id autem tamdiu fiet, quoad liber homiliarius ad hunc curatorum usum metropolitani cura

curés. Mais afin que les évêques puissent reconnaître et les talents de ceux qui ont reçu de Dieu la science, et aussi la bonne volonté de ceux qui se servent du travail des autres pour annoncer la loi divine, qu'ils exigent, s'ils le jugent à propos, que chaque pasteur et curé lui envoie tous les mois un sermon prêché par eux dans l'église. Que les ordinaires punissent à leur gré ceux qui se montreront négligents ou rebelles, et que, de plus, ils en choisissent d'autres pour remplir à leurs frais leur ministère, jusqu'à ce qu'ils se convertissent. C'est aussi par ce moyen qu'ils pourront suppléer au défaut de ceux qu'ils verront ne tirer que peu de profit des livres des hommes habiles, des homélies toutes faites ou de tout autre secours; ceux enfin qui, entièrement impropres à ce ministère, lui paraîtront plutôt ruiner qu'édifier l'Église par leur manière de prêcher.

Hors de la ville, par tout le diocèse, pour ajouter encore à ce que devront faire les curés, que les évêques désignent autant de prédicateurs qu'ils le jugeront nécessaire, de telle sorte que, dans les églises paroissiales situées dans les lieux plus populeux et aussi dans les autres églises non paroissiales, partout où il leur semblera opportun, la parole

predibit in lucem. Sed ut norint episcopi, et eorum industriam qui doctrina sunt præditi, et illorum diligentiam, qui aliorum verbis divinam legem enuntiant; jubeant, si eis ita videbitur, ab unoquoque parocho et curato, unum singulis mensibus ab eo habitum in Ecclesia sermonem ad se mitti. Qui negligentes, aut contumaces fuerint, eos ordinarii arbitrio suo puniant; et præterea alios deligant, qui eorumdem impensa opus illud explere possint; donec ipsi resipiscentes, munus suum expleant. Quo etiam modo illis occurrere poterunt, quos etiam vel peritorum industria, vel homiliarum libris, vel alia quacumque ratione adjutos, parum proficere; quosve ei muneri minus aptos esse, vel prædicatione destruere potius, quam ædificare judicarint.

Extra urbem vero in universa diœcesi, præter officium quod curati præstabunt, tam multos distribuant episcopi concionatores, ut in curatis ecclesiis, quæ in frequentioribus locis sitæ sunt, cæterisque

de Dieu soit annoncée, chaque mois, au jour de quelque solennité. Nous voulons que ces prédicateurs soient nourris et logés par ceux dans les églises desquels ils prêcheront, qu'ils en reçoivent quelque aumône prélevée sur leurs bénéfices, ou offerte par des séculiers, si ces bénéfices sont insuffisants pour supporter cette charge; à moins qu'ils ne se rencontre des personnes qui soient dans l'usage ou qui aient l'obligation de remplir cette dette.

Maintenant, aux prédicateurs et à tous ceux qui sous une forme ou sous une autre enseignent la doctrine chrétienne aux fidèles, nous proposerons à suivre la règle et la méthode suivantes :

Interpréter l'Écriture comme l'interprètent l'Église catholique et le consentement des saints Pères, et ne rien dire qui s'éloigne de l'opinion des docteurs approuvés par l'Église. Quand il leur faudra recourir aux allégories pour le bien de leurs auditeurs, les tirer d'ouvrages reçus dans l'Église. Ne point préciser l'époque de la venue de l'antechrist et le jour du dernier jugement, puisque c'est un oracle sorti de la bouche même du Sauveur : « Il ne vous appartient pas de connaître ces temps et ces moments. »

omnibus etiam non curatis, in quibus ipsi opportunum judicaverint, intra cujusque mensis spatium, saltem semel in aliquo die festo, Dei verbum prædicetur. Eos autem ab illis, in quorum ecclesiis prædicabunt, hospitio recipi volumus, suppeditatis omnibus rebus, ad eorum victum necessariis data etiam eleemosyna aliqua ex fructibus beneficiorum, vel etiam largitione laicorum, si beneficia tenuiora indicaverint episcopi, quam ut id onus ferre possint; nisi sint qui jure debeant, vel dare consueverint.

Iis autem qui prædicandi officio, aut quacumque ratione fidelibus christianam doctrinam tradendi munere funguntur, hanc viam et rationem ineundam proponimus.

Ut sacram Scripturam interpretentur eo sensu, quem catholica Ecclesia, et consentiens sanctorum Patrum auctoritas comprobavit; neque quidquam ab Ecclesia, aut a doctoribus Ecclesiæ probatis alienum proferant.

Ut si quando ad auditorum utilitatem utendum erit allegoriis, eas ex receptis ab Ecclesia scriptis seligant. Ne certum tempus Antichristi

N'avoir pas l'audace de deviner d'après les Écritures un événement futur quelconque et de lui assigner un jour fixe. Ne pas affirmer dans leur témérité que c'est une révélation qui leur vient de Dieu. Ne pas citer au peuple des histoires tirées d'auteurs apocryphes ou des miracles qui ne se recommandent pas par la véracité des écrivains. Pourtant, s'il en était qu'on jugeât propres a édifier les auditeurs, les exposer en s'abstenant de termes précisément affirmatifs. Ne pas raconter des fables ridicules et des choses vaines, sans utilité aucune.

Ne pas énoncer, devant un auditoire qui n'a pas assez de discernement, les opinions et les raisonnements des hérétiques. S'il est besoin, en quelque rencontre, de réfuter la fausseté de leur doctrine d'une façon plus explicite et avec plus de liberté, le faire sans longue discussion, selon les règles d'une grave polémique, ce qui leur sera aisé, si, exposant la vérité catholique, ils s'appuyent sur l'autorité de l'Église, de l'antique et vénérable tradition, sur le témoignage des saints docteurs; et si, invoquant les autres passages de l'Écriture et l'interprétation des saints Pères, ils ramènent à leur véritable sens les endroits des

adventus, et extremi judicii diem prædicent; cum illud Christi Domini ore testatum sit : « Non est vestrum nosse tempora vel mo« menta. » Neve quidquam præterea futurum ex sacris litteris divinare, cique eventui certam diem præfinire audeant. Neque temere, id sibi divinitus revelatum esse affirment. Ne historias ex apocryphis scriptoribus populo narrent. Neve miracula, quæ probata scriptoris fide non commendentur. Si quæ tamen auditoribus salutaria judicarint; ita commemorent, ut a certa eorum affirmatione abstineant. Ne ineptas et ridiculas fabulas recenseant, neve supervacanea et parum fructuosa.

Ne hæreticorum opiniones et argumenta referant apud imperitam multitudinem. Quod si alicubi necessitas postularit ut eorum falsa dogmata accuratius ac liberius confutentur, id non longa disputatione, sed gravi redargutione faciant : quod facile assequentur, si catholicam veritatem expromentes, sanctæ Ecclesiæ, conciliorum, et probatæ veteris consuetudinis auctoritate, ac sanctorum doctorum quos probat Ecclesia, testimoniis roborarint; et sacræ Scripturæ locos, quorum

saints livres altérés pour corrompre la foi des simples. C'est ainsi, en effet, qu'ils feront tomber par la force de la vérité catholique, l'erreur de dogmes qui ne reposent que sur une interprétation mensongère.

Ne rien dire d'équivoque et d'ambigu qui puisse être diversement entendu par les auditeurs.

Ne pas user d'un langage concis et obscur tel que les esprits restent dans l'attente comme suspendus et incertains.

Ne pas, dans la vue de faire parade de science et d'éloquence, remuer des questions ardues ni farder le discours de grâces et d'ornements trop recherchés qui donneraient à penser qu'ils se prêchent eux-mêmes plutôt que Jésus-Christ. Mais, avant tout, revenir souvent à l'explication claire de l'Évangile, du Symbole, de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, du Décalogue, des sacrements de l'Église et des cérémonies sacrées. En attaquant les vices, se conduire de telle sorte que tout le monde comprenne que c'est l'amour de la piété et la charité qui les inspirent, que c'est la haine du péché et non la haine du pécheur. Ardeur et véhémence, tel est l'esprit qui doit

sensus ab illis ad corrumpendas simplicium hominum mentes depravantur, et ex aliis ejusdem Scripturæ locis, et ex sanctorum Patrum sententia fideliter interpretentur. Sic enim fiet, ut dogmatum perversitas, quæ falsa interpretatione nitebatur, catholicæ veritatis vi, et rectæ interpretationis pondere corruat.

Ne quid ambiguum ancepsve loquantur, quod auditoribus varie intelligendi occasionem præbere possit.

Neve concise et obscure quidquam exponant, qua ex re auditorum animi exspectatione incerti et suspensi relinquantur.

Ne ostentandæ doctrinæ et eloquentiæ causa, difficiles atque inanes quæstiones, fucumve orationis et pigmenta conquirant; unde sui ipsius, potius quam Jesu Christi prædicatores esse videantur. Sed præcipue in Evangelii, Symboli, Orationis Dominicæ, Angelicæ salutationis, Decem præceptorum, sacramentorum Ecclesiæ, et sacrorum rituum dilucida explicatione versentur. In reprehendendis vitiis, ita se gerent, ut pietatis et charitatis studio eos adductos, non hominum, sed peccatorum odio id facere omnes intelligant. Diligentes ac vehe-

les guider dans la poursuite des vices et des péchés auxquels ils voient les peuples plus adonnés ou plus enclins.

Attaquer aussi les coutumes mauvaises et celles qui, sans avoir ce caractère, peuvent aisément devenir occasion de péché.

Ne se permettre aucune personnalité ni directe ni indirecte.

Ne condamner aucun ordre, état ou genre de vie reçus dans l'Église.

Ne pas reprendre avec trop d'àpreté les évêques et les autres prélats, ni les magistrats de l'ordre civil, au risque d'offenser les oreilles des auditeurs; mais plutôt les avertir avec charité. Enseigner au peuple qu'il faut obéir aux supérieurs même difficiles, et aussi lui rappeler souvent avec l'Apôtre l'obligation de faire des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, pour tous les rois et pour tous ceux qui sont élevés, afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté.

S'appliquer à agir sur l'esprit des auditeurs de manière

mentes sint in iis vitiis et peccatis exagitandis, in quibus magis volutatum populum, aut ad ea procliviorem vident.

In pravas etiam consuetudines invehantur, et in eas, quæ etsi malæ non videntur, tamen facile peccandi causam afferunt.

Ne quemquam, nominatim aut tacite illum designantes, insectentur.

Ne in ordinem ullum, statum, aut vitæ genus ab Ecclesia receptum, invehantur.

Ne episcopos, aliosve prælatos, neve civiles magistratus cum auditorum offensione asperius objurgent; sed pie potius admoneant. Populumque doceant, « præpositis suis etiam, discolis, obedire. » Quem etiam sæpissime moneant ex Apostoli sententia, ut faciat « obsecra« tiones, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus « hominibus qui in sublimitate constituti sunt; præsertim vero pro « iis qui pervigilant, quasi rationem pro animabus eorum reddituri; « ut quietam, et tranquillam vitam gerant in omni pietate, et cas« titate. »

Ita afficere studeant auditores, ut sua peccata dolenter defleant;

à leur faire pleurer amèrement leurs péchés, et employer tantôt la crainte du feu éternel, afin de les détourner du vice et de l'iniquité, tantôt l'espoir de la récompense céleste, pour les incliner à la vertu et surtout à l'amour de Dieu et du prochain.

Inculquer soigneusement au peuple les décrets du saint concile de Trente, surtout ceux qui regardent la réforme des mœurs et le rétablissement de la discipline chrétienne, et aussi nos ordonnances ici consignées. Porter tout le monde à la piété en usant d'exhortations et d'autorité; rappelant assidûment quelle est la vertu propre à chaque personne; quel est le devoir d'un père, d'un fils, d'un mari, d'une épouse, d'un maître, d'un serviteur, d'un laïque, d'un clerc, d'un magistrat; enfin quelles sont les obligations et les charges des différents âges, états et conditions.

S'imposer aussi la règle de ne pas prêcher seulement la nécessité d'observer les commandements de Dieu et de l'Église, mais d'indiquer aussi la manière dont Dieu veut qu'ils les observent.

Répéter qu'il faut s'animer non-seulement à la garde des préceptes, mais aussi à la pratique des conseils et

quos interdum, propositis suppliciis æterni ignis, a flagitiis et facinoribus deterreant; interdum commemoratis cœlestis vitæ præmiis, ad virtutes, in primis vero ad Dei et proximi amorem ascendant.

Decreta concilii Tridentini, præsertim quæ ad mores et disciplinam christianam restituendam pertinent, et has nostras constitutiones populo studiosius inculcent; omnes hortatu et præceptis ad pietatem erudiant; et quæ cujusque sit propria virtus, quod officium patris, filii, viri, uxoris, domini, servi, laici, clerici, privati magistratus, omnium denique ætatum, generum, ordinum partes et munera assidue commemorent.

Hanc præterea rationem habeant, ut non solum Dei et Ecclesiæ præcepta servanda esse doceant; sed modum illis tradant, quo ex Dei voluntate servare oporteat.

Commoneant, ut non solum præceptis servandis, sed etiam consiliis amplectendis, ad perfectiorem vitam in dies magis contendere

tendre à une vie chaque jour plus parfaite. Leur apprendre comment il faut user des biens de l'âme, du corps et des choses extérieures ; de l'adversité et de la prospérité, afin qu'ils nous deviennent des moyens d'acquérir la vie éternelle.

Mais surtout prendre garde de détruire par leur vie et leurs mœurs ce qu'il auront établi par leurs leçons et leurs paroles, de peur qu'ayant prêché aux autres ils ne soient repoussés eux-mêmes.

Ne pas publier d'indulgence sans le consentement de l'évêque.

Ne pas recommander comme pauvre quelqu'un qui n'aura pas présenté un certificat de l'évêque, et ne pas lui permettre de mendier dans l'église pendant le sermon, mais l'obliger de demeurer à la porte, ou bien veiller à ce que ceux qui auront accepté cette bonne œuvre s'en acquittent avec toutes les précautions et la promptitude nécessaires pour que le sermon n'en soit aucunement troublé.

Ne prêcher jamais la nuit, mais à l'heure convenable fixée par l'évêque.

Pendant la prédication, qu'il soit défendu de dire dans

studeant. Doceant, quomodo utendum sit bonis animi, corporis, et externis : quove modo secundis et adversis rebus ; ut ea sint illis tanquam instrumenta ad consequendam vitam cœlestem.

Maxime vero caveant, ne quod præceptis et hortatu ædificant, id vita, et moribus destruant ; « ne cum aliis prædicaverint, ipsi re-« probi efficiantur. »

Indulgentias populo ne publicent, nisi de consensu episcopi.

Neminem populo paupertatis nomine commendent, nisi is testimonium ab episcopo scriptum attulerit. Neque ei inter concionem permittatur, ut eleemosynam a quoquam petat in ecclesia ; sed aut ad fores ecclesiæ stet, aut per eos qui eam curam susceperint, id negotium ita commode ac celeriter agatur, ut minime concionem impediant.

Sacra concio noctu nunquam, sed opportuno tempore episcopi præscripto habeatur.

Dum habetur, nec missæ, aut horæ canonicæ, clara aut submissa voce in ecclesia dicantur.

l'église ni la messe ni l'office canonical, soit à voix haute, soit à voix basse.

Aux jours où étant légitimement empêchés, les évêques se feront remplacer dans la charge de prêcher dans leur église, ils se montreront zélés pour assister au sermon autant qu'ils le pourront.

Ceux qui occupent quelque dignité, fonction ou canonicat dans l'église cathédrale, comme aussi les clercs de cette même église, y assisteront les dimanches et les fêtes solennelles, et très-souvent pendant l'Avent et le Carême pour y entendre la parole de Dieu. Quant aux clercs des autres églises, les évêques veilleront également à ce qu'ils remplissent ce même devoir, afin que leur exemple inspire un plus grand zèle aux laïques pour venir en foule au sermon. Si cela est possible, les évêques feront en sorte qu'au sermon les hommes soient séparés des femmes, chargeant de l'exécution de cette mesure des personnes capables et invoquant, au besoin, le secours des magistrats séculiers.

De l'instruction des enfants et des ignorants.

1° Les pasteurs, tous les dimanches et fêtes de précepte, enseigneront chacun dans leur église les premiers élé-

Episcopi iis diebus, quibus legitime impediti, prædicandi munus in suis ecclesiis per alios præstabunt, eisdem sacris concionibus, quantum poterunt, interesse studebunt.

Qui vero dignitates, personatus, vel canonicatus in cathedrali ecclesia obtinent, et alii ejusdem ecclesiæ clerici, dominicis ac festis solemnibus diebus semper, quadragesimæ autem et adventus tempore quam sæpissime verbi Dei conciones in eadem ecclesia audiant; quod officium a cæteris quoque civitatis clericis præstari diligenter curabunt episcopi, ut ipsorum exemplo, laici etiam ad audiendum Dei verbum studiosius confluant. Concionis audiendæ causa, loca virorum et mulierum, si fieri potest, episcopi cura distinguantur, qui ad id exsequendum idoneos aliquot viros adhibeat; et a sæcularibus magistratibus, si opus erit, auxilium petat.

1° Parochi singulis dominicis, et aliis festis diebus, qui Ecclesiæ

ments de la foi aux enfants; ils leur apprendront l'obligation d'obéir d'abord à Dieu et ensuite à leurs parents; et, à cette fin, après le dîner, à l'heure marquée, ils les réuniront à l'église au son de la cloche destinée à cet usage.

2° Afin que les pasteurs s'acquittent avec plus de zèle de cette charge qui leur est imposée par le dernier Concile dans la Constitution : *Sur l'obligation qu'ont les pasteurs de faire le catéchisme*, l'évêque veillera à ce que, dans chaque ville et village de son diocèse, l'association de la doctrine chrétienne soit établie pour venir sur ce point en aide aux curés.

C'est pourquoi nous ordonnons que chaque évêque fasse imprimer le règlement qu'il voudra que l'on suive dans les écoles de son diocèse instituées sous ce titre.

Quant aux localités où cette association ne pourra être établie, on choisira deux ou trois personnes au moins, des plus considérées, qui par amour de la religion voudront bien se charger d'amener au curé, à l'église, les enfants et les jeunes gens pour les faire instruire des éléments de la foi.

præcepto agi soleant, pueris singuli in suis parochiis initia fidei tradant; eosque ad obedientiam primum Deo, deinde parentibus præstandam, erudiant; ac propterea a prandio stata hora proprio campanæ sono ad id munus assignato, ad ecclesiam convocandos curabunt.

2° Quo studiosius parochi in eam curam, quæ constitutione de fidei initiis a parocho tradendis, superiori concilio præscripta est, incumbant; id etiam curet episcopus, ut in singulis diœcesis suæ oppidis et vicis doctrinæ christianæ sodalitas instituatur, quæ in eo munere ipsos parochos adjuvet.

Cujus rei causa, libellus quem unusquisque episcopus in suæ diœcesis scholis eo nomine institutis adhibere voluerit, jussu nostro edet.

Quibus autem locis sodalitas ejusmodi institui non poterit, in iis duo tresve homines saltem deligantur auctoritate graviores; qui pro christiana pietate id sollicitudinis suscipiant, ut pueros adolescentesve ad parochum inducant, a quo in ecclesia illi fidei rudimentis imbuantur.

De la doctrine chrétienne.

3° Dans tous les bourgs et hameaux du diocèse, surtout les plus populeux, où l'évêque le croira utile, soit à raison de leur éloignement de l'église paroissiale, soit pour toute autre cause, les vicaires forains et les curés s'occuperont au plutôt, outre celles qui existent au siége de l'église paroissiale, d'établir des écoles d'enseignement chrétien, dans une église, chapelle, oratoire, les plus prôches et les plus commodes, s'aidant surtout du concours des clercs et des prêtres de ce bourg, village ou hameau.

De plus, s'il est, par le diocèse, des églises paroissiales où la pluie, la neige, les mauvais temps, joints à la difficulté des chemins, rendent ces écoles d'un plus pénible accès, les vicaires forains et les curés choisiront des oratoires et des chapelles plus rapprochés, ou si cela ne se peut, du moins quelque lieu de réunion convenable où ils feront faire par un clerc capable ou par d'autres membres de l'association, des plus instruits dans la vie et la science chrétiennes, quelque exercice propre à apprendre cette science ou à former à son enseignement, afin qu'au-

3° Ubicumque in diœcesis pagis aut vicis præsertim frequentioribus, quoniam ab ecclesia parochiali aliquantulum ea loca distent, aliamve ob causam episcopus expedire censuerit, scholas doctrinæ christianæ institui, erigive, præter eas quæ parochialis ecclesiæ loco institutæ sunt, vicarii foranei diligentia, et parochi cura quamprimum illa istituantur, in ecclesia, capella, oratoriove illis propinquiori aut commodiori, tum maxime opera et adjumento sacerdotum et clericorum quorumcumque illius pagi, vici, locive.

Si quando præterea in diœcesi per pluviæ vim, nives aliamve temporis gravitatem, viæ aut itineris difficultati adjunctam, ad ejusmodi scholas in parochiali ecclesia, qui debent convenire, difficilius possunt; ejusmodi vicarii et parochi cura sit, ut tunc in oratoriis vel capellis propinquioribus, aut saltem si id non potest, alio honesto loco, per clericum idoneum seu per alios scholæ sodales, et vitæ et doctrinæ christianæ studio instructiores, aliqua tum tradendæ, tum percipiendæ ejusmodi doctrinæ exercitatio fiat; ne ob ullam

cun obstacle ne prive les âmes du bénéfice de cette institution et de leur nourriture spirituelle.

Tous les clercs, sans exception, les dimanches et fêtes, pendant le temps où il ne sont pas obligés de célébrer au chœur les divins offices, aideront le curé, dont ils sont les paroissiens, dans les écoles établies sur un point ou sur un autre du territoire de cette paroisse, selon ce qui sera réglé dans la ville et hors des murs par ceux qui en auront reçu mission de l'évêque.

4° Ceux qui ne vous sembleront pas encore capables de ce ministère liront au moins, pour remplacer l'entretien spirituel, pendant vingt minutes, quelques pages du catéchisme commun, sur toutes les matières dont la connaissance est plus indispensable et qui sont plus faciles à comprendre, comme le Symbole, le Pater, le Décalogue : ou bien ils se serviront du Livre des Homélies de *Jean del Bene*, de *Louis Pittorius*, jusqu'à ce que les homélies de saint Ambroise soient imprimées, et ils liront à voix haute et soigneusement articulée, étudiant auparavant ce qu'ils auront à lire pour s'en mieux acquitter.

Dans toutes les paroisses, le curé ou pasteur sera tenu, à toutes les fêtes, d'enseigner le catéchisme dans l'école

causam statis diebus hoc institutum atque pabuli spiritualis usus illis desit.

Clerici quicumque dominicis festisque diebus, qua hora in choro divinis officiis concelebrandis adstricti non sunt, parochum intra cujus parochiæ fines habitant, in doctrinæ christianæ scholis ubicumque loci intra fines illius parochiæ constitutis adjuvent, idque in urbe et diœcesi ad præscriptum eorum quibus in cura ab episcopo datum erit.

4° Qui autem nondum ad hoc idonei vobis videntur, saltem concionis loco per tertiam horæ partem aliquid de catechismo vulgari legant, et ex ea potissimum parte quam ipsos novisse juvat, et est intellectu facile, ut Symbolum, Decalogus, Pater noster; vel legant de homiliarium Joannis *del Bene*, aut Ludovici Pittorii libro donec homiliarium Ambrosianum excudatur, legantque alta et distincta voce, quod ut melius agant, quæ sunt legenda juvat prævidisse.

In omnibus parochiis tenetur rector aut parochus quolibet festo

destinée à cet usage, et tous les ecclésiastiques de cette paroisse devront les aider sous peine de payer l'amende que nous fixerons.

Si les fidèles ne montrent aucune bonne volonté pour assister à ces réunions, quoiqu'ils ignorent ces premiers et nécessaires éléments, ou s'ils refusent d'y amener leurs enfants avec eux, après les avoir charitablement pressés, même de notre part, qu'on nous le fasse savoir et que leurs enfants ne soient admis à la communion qu'après avoir été instruits de ces préceptes de la foi.

Tous les jours fériés, on chantera les Vèpres dans chaque église paroissiale, même dans les lieux où cette coutume n'existe pas, et, si le curé n'a pas pour s'aider un prêtre ou un clerc, il les remplacera par des laïques de bonnes mœurs.

Avant ou après on fera quelque procession ou tout autre exercice de dévotion qui, en occupant saintement le peuple, le détournera, ces jours-là, des conversations, des danses dangereuses et des assemblées publiques.

Et nous voulons qu'on sache que nous sommes prêts à accorder des indulgences pour ces processions, si l'on nous en témoigne le désir.

doctrinam christianam edocere, instituta ad hoc solita schola, in quo quilibet hujus parochiæ ecclesiastici, sub mulcta a nobis imponenda operam præstare tenebuntur.

Cum vero populi ut conveniant lenti se gesserint, si hac prima rudimenta necessaria ignoraverint, aut secum filios adducere tenuerint, sæpius ex charitate moniti etiam nostro nomine, id nobis significetur; nec filii eorum nisi iis fidei præceptis instituti ad communionem excipiantur.

Quolibet festo vesperæ in singulis parochialibus ecclesiis, etiam ubi talis mos non habetur, cantabuntur; et si parochus sacerdotem aut clericum adjutorem non habuerit, curet ut eorum loco sæculares probos adhibeat.

Ante aut post processionem, habebitur processio, aut devotiones instituantur, quibus plebs spiritualiter occupata, a colloquiis, saltationibus, lucibus, hac die adducatur.

Noveritque indulgentias pro iis processionibus nos impertituras si eas desiderare significaverit.

Conformément à la bulle de Pie IV, d'heureuse mémoire, et au décret de notre Concile, les ecclésiastiques et séculiers, maîtres et professeurs de belles-lettres, feront la profession de foi marquée dans la bulle susdite, à moins qu'ils ne l'aient déjà faite au temps de notre visite, en notre présence, ou bien dans notre synode, s'ils sont ecclésiastiques.

Si quelque maître nouveau entre en fonction, on nous le mandera dans les huit jours en nous renseignant sur ses mœurs, afin que l'on exige de lui, en notre nom, la profession de foi et qu'on lui transmette nos instructions, selon que nous le croirons convenable.

Pour obéir au Concile de Latran, qui demande que les instituteurs apprennent surtout à leurs élèves les devoirs de la piété, comme sont les Commandements de Dieu, les articles de Foi, les hymnes sacrées, les psaumes, la Vie des saints, ils ne leur enseigneront aux jours de fêtes que des choses pieuses, et les engageront, les contraindront même, s'ils en ont le pouvoir, à assister non-seulement à la messe, mais aux vêpres, aux autres offices et au sermon. Ils leur défendront de lire aucun livre capable d'al-

Et mandato fel. mem. Pii IV, et decreto nostri concilii, professio fidei juxta formam in hac bulla expressam fiet ab ecclesiasticis, aut sæcularibus litterarum professoribus, aut magistratis, nisi aliunde, tempore nostræ visitationis, coram nobis aut visitatoribus nostris, aut si sint ecclesiastici, in nostra synodo eam habuisse constiterit.

Si autem magister aliquis institutus de novo fuerit, intra octodies nobis id significetis, et de probitate ejus nos moneatis, ut nostro nomine ab eo professio fidei obtineatur, et quod eum scire juverit, declaretur.

Et quia concilium Lateranense vult ut scholarum magistri, scholasticos imprimis instituant in rebus ad pietatem pertinentibus, ut sunt Dei præcepta, fidei articuli, hymni sacri, psalmi, sanctorum vitæ; sic diebus festis, nisi quæ ad pietatem spectant, eos edoceant; præterea eos hortentur, et si valuerint cogant, ut non missas tantum, sed et vesperas aliaque officia, aut conciones audiant. Item iis prohibeatur ne legant aliquid quod sanis moribus adversetur, aut ad impietatem conducat : de eorum obligatione et officio, a vobis sæpius moneantur,

térer la pureté de leurs mœurs ou de les conduire à l'impiété. — Vous leur rappellerez souvent les devoirs de leur charge, et vous les presserez de faire en sorte que leurs élèves apprennent par cœur, chacun selon ses moyens, le catéchisme imprimé pour les écoles de notre diocèse. Si ces maîtres paraissent capables d'enseigner le catéchisme du P. *Canisius*, ils en feront réciter par cœur quelque partie, et ils consacreront tout le jour à des exercices de piété.

Quand leurs élèves posséderont suffisamment ce catéchisme, les maîtres leur apprendront quelque chose du catéchisme romain, sur tout ce qui concerne la morale, comme sont l'Oraison dominicale et le Décalogue.

3° Pour faire que les écoles où est enseigné le catéchisme soient de jour en jour plus fréquentées, et que les associations déjà établies sous ce titre ou qui le seront à l'avenir, grâce à la miséricorde de Dieu, se sentent enflammées d'une ardeur et d'un zèle plus brûlants, chaque année, les deux derniers dimanches d'avril, au temps où les fidèles sont assemblés en plus grand nombre à l'église, les curés publieront les indulgences accordées aux fidèles par Pie V, et plus récemment par Sa Sainteté Grégoire XIII.

et efficiant ut pro captu discipuli discant memoriter libellos de doctrina christiana in nostra diœcesi pro scholis excusos : quod si hi magistri idonei videantur, qui Patris Canisii catechismum edoceant, faciant ut diebus festis memoriter iidem aliquid de eo recitent, et totum hunc festi diem in spiritualibus exercitiis impendant.

Cum hunc catechismum disciputi satis noverunt si ii magistri valeant, aliquid de Catechismo Romano, quæque potissimum ad mores, ut est Decalogus et oratio Dominica, spectant, explicabunt.

3° Quo major in dies concursus, et progressio fiat ad doctrinæ christianæ scholas, ad earumque studium vehementius excitentur jam institutæ, et in posterum Deo juvante instituendæ ejus rei nomine sodalitates : indulgentiarum quæ ei a Pío Quinto, et nuper a sanctissimo D. N. Gregorio XIII earum sodalitatum hominibus concessæ sunt, donum quotannis per parochos duobus ante calendas maii diebus Domiminicis proximis promulgetur, cum frequens populus adest.

A ces mêmes dimanches, les associés, afin de gagner ces indulgences, se confesseront, communieront et feront en outre une procession solennelle. Si l'évêque juge à propos de faire faire cette publication plus souvent ou à des jours différents de ceux qu'on vient d'indiquer, il se conduira comme il le voudra.

L'évêque, dans le plus bref délai et avec tout le zèle dont il est capable, veillera à ce que ces écoles et ces associations pour l'enseignement du catéchisme soient établies selon les ordonnances du dernier concile provincial, dans les villes, bourgs et autres lieux de son diocèse où elles n'existent pas encore.

Qu'il n'oublie rien pour amener le plus grand nombre possible de personnes des deux sexes, de tout âge, de tout état et de toute condition, à entrer dans ces associations déjà fondées ou qui le seront, et pour que ceux qui en sont membres y donnent toute leur coopération et gagnent les indulgences qui leur sont accordées.

Il veillera à l'observation, dans les écoles et associations déjà établies où qui le seront, des règlements que nous ferons imprimer pour leur usage commun.

Il ordonnera, en outre, que ces écoles soient visitées

Illis autem constitutis calendis, earum sodalitatum homines, ut indulgentias consequantur, confessi, sacram Eucharistiam sumant, ac processionem præterea agant solemni ritu.

Si vero sæpius id promulgari, vel aliis potius certis diebus hæc ab illis agi episcopus censuerit, id constituat arbitratu suo.

Quibus in oppidis, vicis ac locis, quæ ad suam diœcesim pertinent, episcopus has necessarias doctrinæ christianæ scholas et sodalitates, ut altera provinciali synodo jussum est. non adhuc instituit, illas quamprimum, et quam diligentissime institui curet.

Studeat vero quam plurimos cujusvis conditionis, status et ætatis homines probatos, tum mares, feminas, iis scholis jam institutis vel instituendis adscribi, adscriptosque operam illis navare, ut concessi indulgentiarum muneris participes sint.

Eas vero jam institutas vel in posterum instituendas scholas et sodalitates, ad illas præscriptas regulas dirigi curet, quæ jussu nostro ad communem earum usum edentur in lucem.

très-souvent, soit par leurs présidents, soit par d'autres qu'il croira devoir charger de ce soin.

Et ces visiteurs lui rendront compte de la situation générale de ces écoles, du nombre de ceux qui les fréquentent, comme aussi du progrès spirituel des membres de l'association.

Il leur donnera pour confesseurs le plus de prêtres qu'il pourra, et aussi des prédicateurs habiles pour les aider de leur ministère et les enflammer par de salutaires avertissements et des exhortations fréquentes d'un zèle toujours nouveau pour cette œuvre des écoles et pour ces pieux exercices.

Quand il devra y avoir, après le dîner, sermon pour le peuple, l'évêque en fixera l'heure de telle sorte que ni le prédicateur ni les écoles ne se fassent tort réciproquement.

Enfin, l'évêque cherchera le moyen d'introduire ces catéchismes dans les hôpitaux et autres établissements de charité, où les hommes et les femmes sont traités comme malades ou indigents, afin qu'ils y trouvent en même temps la nourriture spirituelle.

Scholas præterea quam sæpissime visitari, tum ab earum præfectis, tum ab aliis etiam jubeat, quibus id negotii dederit.

Iique diligenter ei referant, cum de omni instituta earum ratione, frequentiaque illorum qui conveniunt, tum de reliqua earumdem sodalitum spirituali progressione.

Eisdem quo plures poterit, constituat confessarios sacerdotes, et in concionibus habendis exercitatos, quorum et ministerio adjuventur, et salutaribus monitis crebrisque cohortationibus inflammentur in dies magis, ad illud scholarum et piarum exercitationum institutum, atque studium.

Si quam aliquando concionem sacram a prandio populo haberi contigerit, ei certo hora ab episcopo statuatur; ita ut neque concionator a doctrinæ christianæ scholis, neque hæ ab illo impediantur.

Episcopus præterea eam ineat rationem, ut et in hospitalibus, et in aliis piis locis, ubi plures vel mares vel feminæ curantur aut aluntur, hoc tradendæ christianæ institutum introducatur : quo illi pascantur hoc præterea spirituali cibo.

EXTRAIT

DES

CONSTITUTIONS ET RÈGLES

DE L'ASSOCIATION DU CATÉCHISME,

COMPOSÉES

POUR L'USAGE DE LA PROVINCE DE MILAN PAR L'ILLUSTRE CARDINAL DE SAINTE-PRAXÈDE, ARCHEVÊQUE DE MILAN, EN EXÉCUTION DES ORDONNANCES DU DEUXIÈME CONCILE PROVINCIAL.

1° Des qualités et conditions requises dans les frères et dans les ministres de cette association.

Un art ou un office quelconque ne sauraient être exercés par ceux qui ne possèdent pas toutes, ou du moins les principales conditions nécessaires pour s'en bien acquitter. Or, l'enseignement de la foi chrétienne étant, au témoignage de Denis l'Aréopagite, une œuvre divine, pour que nous nous fassions les coadjuteurs de Dieu en travaillant avec lui à conduire les âmes à ce même Dieu qui est leur principe et leur fin dernière, il faut que les membres

Non potest ars aliqua aut quodcumque munus exerceri, nisi ab his qui præcipuis, si non omnibus, ad rectum ejus exercitium requisitis conditionibus instruuntur. Cum autem doctrinam christianam edocere testante Dionysio Areopagita, divinum quasi sit aliquid, in eo siquidem Deo coadjutores efficimur, cum in fidelium animis ad primum suum principium et finem ultimum, qui Deus est, deducendis allaboremus;

et les ministres qui y sont appelés réunissent beaucoup de qualités, et qu'ils soient ornés de tous les dons ou du moins des principaux que réclame cette fonction divine. Afin donc que s'ils en sont dépourvus, ils apprennent à les connaître et qu'ils s'efforcent de les acquérir, nous croyons devoir en dire quelque chose en tête de ce petit traité *sur les devoirs de l'association et des écoles établies pour l'enseignement du catéchisme;* ainsi, chacun des associés pourra y voir en abrégé, comme dans un miroir, ses taches et ses défauts; les dispositions qu'il a ou plutôt celles en grand nombre qui lui manquent pour bien s'acquitter de cette charge.

La première condition que l'on demande donc aux associés, c'est qu'ils se montrent, dans leur sphère, la lumière du monde. Il est bien vrai que c'est le propre des prêtres et des autres ministres de l'Église que tous regardent comme les flambeaux du siècle, pourtant les frères et coadjuteurs dont nous parlons doivent aussi, dans leur position et selon une certaine mesure, être lumières, en sorte qu'ils brillent par la science à laquelle ils doivent initier les autres, et qu'ils jettent sur tous l'éclat de leur vie et de leurs mœurs exemplaires.

sic necessarium est ut ad hoc idem negotium vocati sodales et ministri, dotibus multis insigniantur, præcipuisque saltem, si non omnibus quas divinum hoc officium expetit, muniantur. Has vero dotes et conditiones, si non habeant, ut noverint, easque nitantur sibi comparare, ad hujus libelli caput nonnulla describi juvat ubi de societatis et scholarum doctrinæ christianæ officiis agetur; ut in eo quasi in speculo fratrum quilibet nævos et defectus valeat ex parte observare, quamque huic exercitio idoneus sit, vel potius quam in ipso multa, ut in officio probe se gerat, deficiant.

Prima ergo conditio quæ in fratribus desideratur est ut suo modo lux mundi videantur. Id equidem licet sacerdotum præcipue aliorumque Ecclesiæ ministrorum sit, quos ut lucem mundi omnes suscipiunt; prædicti tamen fratres et coadjutores suo etiam in statu, debent aliquo modo lux esse, ut doctrina, in qua cæteri instituendi sunt, splendeant et vitæ morumque exemplo omnibus colluceant.

En deuxième lieu, comme rien ne saurait plaire ni être agréable à Dieu, à moins qu'on n'agisse par un sincère amour pour lui, il ne faut pas croire que l'on puisse remplir ce ministère et encore moins y persévérer sans charité. C'est pourquoi les membres de cette association s'efforceront par-dessus tout de se distinguer par cet amour, et d'en être intérieurement tout embrasés. Ils s'appliqueront donc à procurer la gloire de Dieu par tous les moyens possibles, et consacreront à l'augmenter tout ce qu'ils ont de talents et de moyens.

Troisièmement, ce but est une nécessité de brûler, pour les âmes rachetées par le sang précieux de Jésus-Christ, d'un zèle sans mesure qui se manifestera d'autant plus qu'ils se montreront plus désireux d'empêcher la perte des âmes conquises à si haut prix, n'épargnant ni travail ni soin dans l'accomplissement de cette bonne œuvre. Au contraire, la froideur et l'indifférence avec lesquelles ils se comporteraient, donneraient justement lieu de soupçonner qu'ils ne veulent que bien faiblement le salut des âmes, et qu'ils ne sont guère propres à cet office.

Quatrièmement, ils auront pour tous les entrailles de la

Secundo, ut nihil Deo gratum acceptumque fit, quod sine sincero in eum amore geritur, sic huic officio frustra quis putet vacare posse, si sine charitate illud susceperit; minusque adhuc in illo perseverare. Ideo fratrum hujus societatis præcipui erit muneris hoc erga Deum amore eximios, et eo intus omnino accensos se præbere. Omni idcirco studio et cura Dei honorem et gloriam undequaque promoveri studeant, nil omnino industriæ aut facultatis suæ omittentes quo pro viribus eum nitantur adaugeri.

Tertio, iis necessum est, ut pro animis, Christi pretioso sanguine comparatis, ardentiori zelo æstuent : qui quidem inde manifestior erit, quando singuli, quanto desiderio teneantur, ne tanto pretio redemptæ animæ pereant, testabuntur; adhibito ad hoc quocumque studio et labore, ut alacres in hoc opere utiliter exerceantur. Quod si e contra tepidi, torpentes et frigidi, in tanti momenti negotio illi se gesserint, de eorum, pro animarum salute, ardoris tenuitate, et ad hoc exercitium minus idonea facultate fas erit inde conjicere.

Quarto, evisceratam quasi charitatem erga omnes significabunt; cui

charité la plus tendre, et ils en donneront des preuves par leur travail et leur application à accomplir tout ce qu'ils penseront pouvoir secourir le prochain, et encore en se réjouissant de sa prospérité et en s'affligeant de ses maux comme s'ils leur étaient propres et personnels.

Cinquièmement, la même charité qui leur fera accueillir ceux qui viennent spontanément leur demander l'instruction, les portera à aller au-devant des autres et à s'efforcer d'attirer aux écoles ceux qui refusent d'y venir.

Sixièmement, pour que les membres de notre association ne se voient pas condamnés par saint Paul, qui avertit quiconque travaille à instruire les autres, de commencer par s'instruire soi-même, il leur faut connaître et pratiquer les premiers ce qu'ils veulent apprendre au prochain. D'autant plus qu'on ne peut communiquer d'une manière utile à quelqu'un des vérités qu'on ne possède pas complétement ou dont on ne semble pas assez pénétré soi-même. Car c'est un proverbe vulgaire : « Le sage doit savoir tout le premier ce qu'il veut enseigner à autrui. »

Septièmement, ils ont besoin de beaucoup de patience pour supporter, soit le travail de l'enseignement, soit les défauts communs à tous ceux qui viennent se faire ins-

argumento erit labor, et in omnibus, in quibus se aliis auxilio futuros putabunt, applicatio; item si de uniuscujusque prosperitate. quasi de sua gaudeant, et e contra de eorum adversis, quasi sibi contigissent, condoleant.

Quinto, eadem prorsus charitate, qua sponte ad ipsos venientes, ut edoceantur excipiunt; eadem quosdam præveniant, et ad scholas venire renitentes, nitantur attrahere.

Sexto, ne ea sancti Pauli sententia, qua monet, ut qui alios docet, se ipsum doceat, in societatis hujus fratres feratur; hi debent illa prius novisse et præstitisse de quibus alios volunt institui. Adde quod nemo possit utiliter id alii contradere quod plenissime non obtinet, aut quo saltem ipse satis non imbuitur. Nam ut vulgus habet, sapientis est, novisse primum quod intendat alteri communicare.

Septimo, multa iis opus est patientia, tam ut occurrentes in scholis labores, et eorum qui ad eas edocendi veniunt, generales defectus,

truire, et en particulier l'ennuyeuse pétulance des enfants et l'orgueil de ceux qui sont plus âgés, et encore, pour ne pas faire même attention, bien loin de les relever, aux injures dont ils seront récompensés, et pour s'en aller joyeux de ce que, comme les apôtres, ils ont été trouvés dignes de souffrir l'opprobre pour le nom de Jésus.

Huitièmement, il leur faudra agir aussi avec une grande prudence pour se mettre à la portée de toutes les intelligences, se faisant, selon le conseil de l'Apôtre, petits avec les petits, faibles avec les faibles, enfin tout à tous, comme il le dit encore, afin de les gagner tous à Jésus-Christ.

Neuvièmement, ils devront aussi employer toutes sortes d'industries pour ne pas laisser périr, mais pour développer au contraire chaque jour cette institution si précieuse, et c'est à quoi ils arriveront, si chacun d'eux remplit sa tâche avec zèle et avec ardeur, ne se refusant à aucun des travaux qu'elle exige. — Il est encore plusieurs autres conditions que nous omettons pour abréger, et dont néanmoins devront être dotés ceux qui prendront sur eux cette charge si importante et si difficile. Si quelqu'un voyait trop d'impossibilités à rencontrer des personnes

non ægre ferant, quam ut parvulorum importunam immodestiam, et majorum arrogantiam immoti patiantur. Vel ut non tolerent modo nec etiam curent contumelias, quibus aliquando digni evadent; sed etiam apostolorum totque martyrum exemplo, eant gaudentes, quod digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

Octavo, multa quoque, par est, se gerant prudentia, ut singulorum captui sæpius sese accommodantes, juxta Apostoli consilium, parvuli cum parvulis, infirmi cum infirmis efficiantur; unoque verbo, ut idem ait, fieri debent omnia omnibus, omnes ut Christo lucrifaciant.

Nono, eosdem juvat industrios sese gerere, quo tanti momenti operam in dies conservari ampliarique solliciti procurent. Quod sane futurum est si singuli suo belle officio prompti et alacres fungantur, labori qui in ea re necessarius est, nequaquam parcentes. Plurimæ, præter eas conditiones, brevitatis ergo, a nobis omittuntur; quibus tamen donandi qui excellens adeo arduumque munus subituri sunt. Quod

qui réunissent tant de qualités, qu'il ne se décourage pas pour cela, et qu'une lâche timidité ne lui fasse pas abandonner l'entreprise; bien plutôt qu'il ait recours avec une foi vive à la libéralité et à la munificence de Dieu, qui ne refuse rien à la prière, et que, dans l'humilité et la ferveur, il lui demande tout ce qu'il croira nécessaire pour s'acquitter de ce devoir, persuadé qu'il sera exaucé d'autant plus favorablement, qu'il se sentira plus disposé à s'employer tout entier pour son amour et pour sa plus grande gloire. « Si quelqu'un de vous, dit saint Jacques, manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui donne à tous libéralement sans reprocher ses dons, et la sagesse lui sera donnée. » Ce qu'il faut entendre également de toute vertu nécessaire à celui qui se consacre au service du Seigneur. Enfin, outre l'ardeur qu'il faudra apporter à acquérir ces dispositions, on ne négligera pas non plus les moyens que nous allons maintenant énoncer.

2° Des voies et moyens par lesquels les associés devront s'efforcer d'acquérir les qualités que l'on vient de dire et les vertus qui leur sont nécessaires.

Premièrement, comme la première condition pour faire le bien c'est de renoncer au mal, quiconque voudra être

si alicui difficilius videatur, tot dotibus instructum aliquem posse reperiri, nec inde animum despondeat, et timidus a cœptis desistat; imo ad impensam Dei liberalitatem, quibus petentibus abundanter annuit, fide plenus confugiat; et viva mente humilis, ab eo deposcat, quod, ut huic vacet officio, necessarium censuerit : quod eo securius obtenturum se speret, quo magis in ejus amorem, honorem et gloriam senserit se illud impensurum. « Si quis vestrum indiget sapientia, inquit « D. Jacobus, postulet a Deo qui dat omnibus affluenter et non imprope- « ret, et dabitur ei. » Sub quo sapientiæ nomine, quæcumque virtus; uinicuique se Dei famulitio utiliter mancipanti, necessaria intelligitur, præter autem hanc multam diligentiam quam in consequendis prædictis conditionibus adhibebit, his adhuc infra positis mediis studeat.

Primum quidem cum, ut bonum operemur, malum antea omne debeat a nobis eliminari; fratrum quicumque huic societati nomen

membre de cette association devra commencer par une confession générale, à moins qu'il n'en ait fait une quelque temps auparavant, se purifiant ainsi de tous les péchés dont il a pu se rendre coupable. Cette confession, faite avec toutes les conditions et toutes les dispositions requises, sera le moyen de réparer les manquements qu'il a pu commettre dans les confessions précédentes, soit par sa négligence ou par son ignorance qui lui laissait à peine apercevoir quelque rayon de grâce; par exemple, quand il a omis toute préparation, qu'il n'a pas demandé à Dieu la douleur et la contrition de ses péchés, qu'il n'a presque pas apporté de repentir de tant d'injures faites à Dieu, ni de ferme propos de s'en corriger, qu'il a enfin laissé de côté les autres conditions essentielles pour une bonne confession. Mais cette confession générale une fois faite, ils peuvent justement espérer qu'ils seront libres de toute inquiétude et de tout remords de conscience.

Afin qu'ils en recueillent plus d'avantages, il sera bon qu'ils se retirent quelque temps dans la retraite et qu'ils repassent dans l'amertume de leur âme leurs années et leurs jours passés dans l'iniquité, qu'ils parcourent toute la suite de leur vie, depuis l'âge de raison jusqu'au moment présent, suivant par année les lieux, la situation,

dare voluerit, ad confessionem generâlem, si paulo ante non egerit, tenetur; hactenus scilicet peccata, quæ per vitam commiserit, omnia deponendo; ea porro habita, cum debitis conditionibus circumstantiis, integra confessione, erit unde tot in actus prius confessionibus, aut ex incuria, aut ex ignorantia vixque illucescente gratia admissos defectus illi resarciant : puta cum de sua præparatione minime curarunt, nec debitum pro peccatis contritionem et dolorem a Deo poposcerunt, et pro tantis in Deum injuriis, nonnisi facto levi emendandi sese proposito, vix doluerunt, aliaque ad integram confessionem ejusmodi necessaria obmiserunt. At vero habita ac generali confessione, possunt posthac scrupuli omnis expertes, et conscientia tranquillos se futuros sperare.

Quæ quidem utilior ut evadat, expedit aliquo temporis spatio solitarii colligantur, quo, cum animæ amaritudine annos suos maleque

les emplois qu'ils ont traversés ; qu'ils examinent leur conscience sur les commandements de Dieu et de l'Église, et sur leurs habitudes de péché mortel ; qu'ils en conçoivent d'autant plus de regrets qu'ils se sentent plus coupables, se remettant sous les yeux, tantôt la sévérité de la justice divine, tantôt l'horreur de la mort, la crainte des châtiments qui leur sont réservés dans l'enfer, et les bienfaits infinis qu'ils ont reçus de Dieu et auxquels ils n'ont répondu que par des péchés sans nombre.

Qu'ils se servent de ces considérations et d'autres semblables, propres à leur faire concevoir la douleur indispensable pour une confession parfaite et fructueuse. Ensuite, ils s'adresseront au confesseur le plus prudent et le plus saint qu'ils pourront rencontrer et qui soit à même, après les avoir entendus, de leur continuer son assistance et de les diriger ; et ce sera pour eux un grand avantage de l'avoir choisi, et qu'ils puissent de temps en temps se confesser à lui, puisqu'il est certain que nous recevons des remèdes plus efficaces d'un médecin spirituel, qui connaît parfaitement notre vie, nos mœurs et notre caractère. Ils devront ensuite, après cette confession générale, recourir au sacrement de pénitence aussi souvent que l'exigera la

actos vitæ dies recogitare valeant. Ab eo, ad hoc, tempore incipiant, quo rationis usum experti sunt, vitæ suæ curriculum, juxta loca, tempora, et exercitia quibus vacaverint, per annos singulos percurrentes. Suam conscientiam juxta legis divinæ Ecclesiæque præcepta, et committi solita peccata mortalia discutiant ; in quæ si prolapsi fuerint, ea tanto majori dolore conentur eluere ; sibi modo divinæ justitiæ severitatem, modo mortis horrorem, pœnarumque in inferno ipsis subeundarum terrorem ; plurima quoque quibus quotidie fuerunt affecti a Deo beneficia, pro quibus nonnisi infinita prope peccata rependerunt, sibi proponendo.

Hæc et alia hujusmodi adhibeant, quibus necessarium dolorem et idoneam integræ et utili confessioni contritionem assequantur. Quibus positis confessorem adeant, prudentia et moribus, quantum poterunt, insignem ; cui semel confessi, possint ab eo opem et directionem omnem in posterum mutuari : eumque juvabit elegisse, cui

règle commune, bien convaincus, en outre, que plus ils le fréquenteront, plus ils en retireront de fruits pour monter au degré de perfection qui est le but que tous les associés ambitionnent d'atteindre.

Un autre moyen qui est aussi très-puissant, c'est la fréquente réception de l'Eucharistie, nom qui signifie *grâce bonne*, parce qu'elle contient l'auteur même de la grâce, Jésus-Christ, Fils de Dieu, fait homme pour nous, mort volontairement sur la croix, et se donnant avec l'amour le plus tendre sous les espèces du pain et du vin. C'est pourquoi l'effet propre de ce sacrement est de fortifier les âmes, de même que le pain usuel fortifie nos corps. Nous en avons une figure sensible dans ce pain cuit sous la cendre, que mangea Élie, et par la vertu duquel il put parvenir jusqu'au sommet du mont Oreb, et conserver intacte, pendant quarante jours, toute la vigueur de ses membres. Ce sacrement communique encore à ceux qui s'en approchent dignement et avec la préparation convenable, une grande lumière spirituelle, ce qui nous est marqué par ce miel que Jonathas épuisé de fatigue eut tant de plaisir à goûter et qui lui rendit, avec les forces, la vue que la lassitude lui avait fait perdre. Disons plus :

posthac identidem valeant confiteri; securi scilicet se melius adjuvandos, cum nacti fuerint spiritualem medicum, quem nihil vitæ nostræ, morum, animique nostri fugerit. Habita semel illa generali confessione, quotidies generalis regula præceperit, confessioni vacare teneantur; non ignari tamen, quo sæpius ei operam dederint, eo se majorem consecuturos utilitatem, qua perfectiores eo perveniant, quo ire cuncti societatis hujus fratres ambiunt.

Efficacissimum aliud medium est, ut sacræ eucharistiæ, quæ bonam gratiam significat, frequentior sit exceptio, utpote quæ auctorem gratiæ Jesum Christum Filium Dei, pro nobis hominem factum, et in ligno crucis spontaneam mortem passum, sese peramanter sub his panis et vini speciebus tridentem, in se contineat; unde hujus sacramenti proprium est animæ nostræ robur concedere, sicut et quotidiano pane corpus nostrum invalescit : quod in eo Eliæ pane subcinericio, cujus comestione tanti valuit ut usque ad montis

toute suavité spirituelle se trouve dans ce sacrement, et, sous ce rapport, son symbole c'est la manne qui, dans le désert, tombait du ciel pour la nourriture des Israélites, laquelle s'accommodait au goût et flattait le palais de tout le monde. Enfin c'est, selon la parole de David, l'abrégé et le mémorial de toutes les merveilles que Dieu ait jamais opérées. Les associés doivent donc exciter en eux une faim dévorante et un désir très-vif de ce sacrement, s'y préparer avec dévotion et un grand soin, et se montrer très-empressés de le recevoir souvent.

Quoique la fréquentation de l'Eucharistie regarde tous les fidèles et leur soit nécessaire, elle l'est particulièrement aux associés qui s'appliquent à faire le catéchisme, parce que cette bonne œuvre a par-dessus les autres une telle dignité et une telle excellence, qu'elle ne peut être dignement accomplie à moins d'un secours spécial de Jésus-Christ, et d'un don de sagesse et d'intelligence tout exceptionnel, accordé de Dieu pour expliquer les vérités saintes. Et il semble que c'est là ce qui fut figuré autrefois par ce charbon embrasé qui servit à purifier les lèvres

Oreb verticem pervenerit, et ex ejus usu, per 40 dies viribus integer vixerit, significatur. Confert adhuc idem sacramentum animis lumen ingens, cum digne et consentanea præparatione illud excipiunt : cujus sacramentalis cibi virtutis mel illud figura fuit, quod defessus Jonathas non sine voluptate degustavit ; et quo idem ex fatigatione cæcus quasi factus, vires simul et visum recuperavit. Saporem denique omnem spiritualem hoc sacramentum continet, quod manna Israelitis in deserto e cœlo missum, omniumque sapori et gustui sese pro votis accommodans significavit, est denique compendium, aut, ut David loquitur, memoriale omnium operum mirabilium, quæ unquam Deus egerit. Debent igitur societatis hujus fratres hujus sacramenti quasi esurientes et cupidi, in eo utiliter excipiendo, magna cura esse præparati ac devoti, et eo ut sæpius utantur, ferventissimi.

Licet quæ hujus sacramenti frequentia fidelium quemvis spectet, omnibusque sit necessaria, societatis tamen hujus fratribus in tradendis doctrinæ christianæ rudimentis, ex officio vacantibus, maxime illa competit : quod sanæ officium adeo præstat aliis et excellit, ut nonnisi ex speciali Christi auxilio ei nisi sapientiam specialemque in expla-

du prophète balbutiant, afin qu'il fût rendu capable de prononcer distinctement les oracles que Dieu l'avait chargé de porter au peuple. C'est ainsi que ce sacrement est un charbon de feu : l'ange, c'est le prêtre qui dépose l'Eucharistie sur notre langue afin de la rendre plus déliée, et de nous communiquer la facilité d'exposer la doctrine sacrée.

Il faudrait de longs discours pour expliquer tout ce qu'il faut, outre la confession, pour se préparer à communier. Nous nous bornerons à ajouter que le jour qui précède, il faut pratiquer quelque abstinence ou quelque pénitence corporelle, afin que l'esprit, puisant dans la mortification une vigueur et des forces nouvelles, se trouve plus libre pour méditer un si grand mystère. On n'omettera pas non plus la lecture attentive des ouvrages spirituels qui traitent de ce sacrement. Il est bon aussi de faire quelque pieuse méditation, prenant surtout pour sujet la Passion du Sauveur dont l'Eucharistie est le perpétuel mémorial. Celui qui ne le pourra pas, donnera une aumône proportionnée à ses moyens et accomplira quelque bonne œuvre de ce genre, afin de disposer

nandis rebus intelligentiam Deus contulerit, digne valeat exerceri : hujus autem olim videtur fuisse figura, carbo ille seu calculus ignitus, quo balbutientis prophetæ labia mundata fuerunt, ut quæ Deus illi crediderat posset pronuntiare. Sic et S. illud sacramentum, ignitus ille est calculus; angelus vero, est ipse sacerdos, qui Eucharistiam ad linguam nostram admovens, expeditiorem eum efficit et hanc doctrinam annuntiandi vires et facultatem confert.

Nonnisi pluribus omnia, quæ, præter confessionem, ad eucharistiæ præparationem desiderantur, possent ex integro explicari. Paucis tamen noverint, die communionem præcedenti, abstinentiæ aut alicui corporali pœnitentiæ esse dandam operam; ut ex carnis maceratione majus robur et vires spiritus obtineat, quo liberior tantum mysterium valeat contemplari. Debent quoque spirituales libri de hoc sacramento agentes legi attentius. Juvat et piam aliquam habere meditationem, imprimisque de Christi D. passione, cujus illud sacramentum memoriale instituitur, occupari. Quod qui non valuerit, eleemosynam aliquam pro facultatibus eroget, aliaque id genus agat,

son âme à recevoir ce grand sacrement avec plus de fruit.

Tous les confrères réunis ensemble dans un même lieu, seront tenus de communier une fois chaque mois, ce que feront aussi ceux qui demeurent à la campagne dans le jour et dans le lieu que les supérieurs leur auront assignés. C'est pourquoi le moniteur de chaque école ne manquera pas, les deux dimanches qui précèdent celui où doit être faite la communion générale, d'avertir les associés, afin que par ce moyen ils aient tout le temps de se préparer aux sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et cet avertissement sera donné dans l'assemblée générale. Et comme il pourrait arriver qu'alors quelqu'un fût absent, sans qu'on eût occasion de le rencontrer ailleurs, le moniteur commencera par parcourir la liste, notant les absents, qu'il sera bon d'aller trouver chez eux pour leur faire connaître le jour fixé. Les associés n'oublieront pas que, quand ils viennent le matin à l'église où se fera la communion, ils doivent être tout à fait prêts, sans avoir besoin de se confesser alors; et pour cela, ceux qui sont dans l'habitude de ne communier qu'une fois le mois,

quibus ad tanti sacramenti fructuosiorem usum ejus anima disponatur.

Ex obligatione fratres tenentur semel per mensem omnes simul in eodem loco communionem excipere; qui vero ruri, eodem die et loco, quem superiores assignaverint, id agant. Ideo cujuscumque scholæ monitor, duabus dominicis, assignatam pro communione generali dominicam precedentibus, de illa singulos suæ scholæ confratres moneant, ut scilicet cum id omnibus innotuerit, satis temporis suppetat, ut ad sacram confessionem et eucharistiæ communionem se disponant. Quod equidem in generali fratrum congregatione significabitur. Et quia forsan tum temporis fratrum nonnulli ab ea abfuerint, nec alicubi inveniantur ubi possint moneri; priusquam monitor hoc in sua schola monitum promulget, fratrum catalogum legat, absentes annotaturus, quos etiam domum, de præfixo tempore monendos, conveniat. Noverint autem fratres, quod cum ad Ecclesiam, ubi habenda est communio, matutinis horis venerint : ex integro tum præparati inveniantur, nec confessione indigeant : ideoque qui semel per men-

auront eu la précaution de se confesser deux jours au moins ou même trois jours auparavant.

Ainsi, comme il n'est pas convenable de se présenter à la Table sainte immédiatement après être sorti du tribunal sacré, qu'un intervalle de temps aussi court ne permettrait d'apporter à la confession et à la communion qu'une préparation à peine suffisante, et que ce serait manquer du respect dû à ces deux sacrements, que de les recevoir avec une telle rapidité, et pour ainsi dire *au pas de course*. Comme d'un autre côté si l'on employait le temps à se confesser, alors ce serait trop retarder l'heure de la communion, et qu'il n'est pas juste que ceux qui seraient arrivés déjà, après s'être préparés depuis quelque temps, portassent la peine des négligents. Pour toutes ces raisons, tous ceux qui appartiennent à la même école et qui sont pour communier, devront se réunir dans un même lieu, afin que le moniteur en consultant sa liste puisse, en toute connaissance de cause, noter les absents. Celui qu'il aura reconnu n'avoir pas fait ce jour-là la communion, il le signalera au président de l'école, pour qu'il lui demande compte du motif de son absence, et si ce motif

sem ad communionem solent accedere, duobus saltem aut tribus ante diebus debent peccata deposuisse.

Sed cum minime deceat, ut vix e confessionis tribunali egressi eucharistiam excipiant, vixque debitam confessioni et communioni præparationem intra arctas adeo temporis angustias impenderent, utrique sacramento est injuriam intulisse, ei tam cursim, et, ut aiunt, citatis equis indulsisse; cum interim, si in illis confessionibus audiendis tum temporis tereretur, communio longius protraheretur; nec æquum sit, ut qui præparati jam ab aliquo tempore venerunt, aliorum negligentiæ pœnam sustineant. Non abs re erit ergo ut omnes ex eadem schola in unum specialem locum communicaturi conveniant, ut monitor perlecto catalogo absentes certo certius dignoscat. Quem vero notaverit a peracta hac die communione abfuisse, hunc ad scholæ suæ perfectum deferat, a quo absentiæ causa inquiratur; eumque impedimentum legitimum et excusatione dignum judicaverit, faciat ut intra hebdomadam communionem omissam ille excipiat. Quod si quid in eo negligentiæ, aut levi ex causa communionem omisisse depre-

est légitime et acceptable, pour qu'il lui fasse reprendre dans la semaine la communion omise. Si, au contraire, il y a eu négligence de sa part et raison insuffisante, il le punira en le regardant comme non admis dans la société, s'il n'y est que depuis quelque temps, et s'il en est un des membres déjà anciens, il le privera de suffrage et d'emploi pendant un an.

Dans la réunion de ce jour qui suivra le saint exercice que nous venons de dire, on prendra le nom de ceux qui auront fait ou n'auront pas fait la sainte communion, et en présence de tous les associés on en référera au président général, afin que tous se sentent animés à remplir ce devoir toujours plus souvent et avec plus de fruit, et que ceux qui y ont manqué en éprouvent une salutaire confusion. Avant la communion, un prêtre approuvé fera aux associés une exhortation sur les fruits qu'il faut retirer de ce sacrement, les avantages qu'il y a à en approcher souvent, sur la préparation nécessaire pour le recevoir, la manière de se confesser, ou quelque autre sujet semblable de la doctrine chrétienne, pressant surtout et excitant ses auditeurs à n'épargner aucun travail pour enseigner utilement cette salutaire doctrine, ou bien leur prêchant la

henderit; ita corripiatur, ut si recens societati adscriptus sit, quasi nondum adscriptus censeatur; si vero ex confirmatis in ea societate sit, per annum in congregatione, tam voce quam officio quocumque privatus maneat.

In congregatione quæ hac die post sacram operam habebitur, scholarum præfecti, eorum qui communionem exceperint aut ab ea abstinuerint numerum habeant, quem præfecto generali coram universa congregatione referant; ut omnes ad frequentius utiliusve huic vacandum officio exstimulentur; qui vero huic non satisfecerint, ex nonnulla verecundia confundantur. A sacerdote approbato, priusquam communio inchoetur, coram fratribus exhortatio habebitur; in qua de ejus sacramenti fructu, et in eo frequentando utilitate, aut de præparatione ad illud excipiendum necessaria, aut de confitendi ratione, aliisque ejusmodi ad doctrinam christianam spectantibus agatur; fratres imprimis adhortando et incitando ut ad hanc utiliter

charité, l'union fraternelle, le bon gouvernement de leur famille, ou tout autre point qu'il croira utile à leur bien spirituel.

Le troisième moyen, c'est la prière mentale ou vocale, par laquelle l'une ou l'autre portion de notre être, c'est-à-dire l'âme ou le corps rendent à Dieu la louange qui lui est due. Et comme l'âme est plus noble que le corps, et par conséquent plus propre que lui à honorer Dieu, la prière mentale est aussi plus excellente et nous attire plus de grâces. C'est elle que l'Écriture sainte semble surtout avoir en vue, lorsqu'elle élève si haut la prière. Les associés doivent donc s'y appliquer spécialement, afin qu'en recevant plus de lumières, ils puissent se rendre plus utiles aux autres par leur enseignement du catéchisme dans les écoles. A cette fin, ils se choisiront chez eux un oratoire décoré de quelque image pieuse, où, à des temps réglés ils se retireront, le matin surtout avant de commencer l'exercice habituel de leur ministère, et là ils méditeront sur la mort qui s'approche pour tous, et qui frappe souvent quand on y songe le moins, ou bien sur les péchés qu'ils ont commis dans tout le cours de leur vie et dont il faudra rendre compte à Dieu ; au jugement

edocendam labori non parcant; aut ad charitatem, fraternamque unionem, aut familiæ regimen, et ad id omne quod utilitate eorum spirituali cessurum censuerint, commovendo.

Tertium medium oratio sit mentalis aut vocalis, ut alterutra nostri parte, anima scilicet aut corpore Deo nostro laudes agamus. Anima equidem ut corpore nobilior, et proinde ad Deum laudandum magis est idonea; ita mentalis oratio vocali nobilior est, uberioremque nobis fructum confert; quam imprimis indicasse videtur Scriptura, quoties orationem tot laudibus celebrat. In ea autem debent societatis hujus alumni plurimum exerceri; ut majori imbuti lumine, majori quoque cum utilitate possint in his doctrinæ scholis labore suo cæteris proficere. Ideo privatis in ædibus locum aptum seligant, devota aliqua instructum imagine, ubi statis temporibus, quandoque se colligant et imprimis matutino, priusquam suum munus solitum adoriantur; ibique in meditatione mortis omnibus proxime imminentis;

particulier et général où tous doivent comparaître, où enfin les peines terribles et éternelles que Dieu prépare dans l'enfer à ceux qui meurent dans le péché. Ils se remettront aussi devant les yeux la brièveté, la vanité et la fragilité de la vie, ou toute autre considération de nature à leur inspirer l'horreur du vice, le mépris du monde, la pratique des vertus chrétiennes. Ils repasseront dans leur mémoire les bienfaits dont la main libérale et généreuse de Dieu les a si souvent comblés, la gloire du paradis et la félicité éternelle mise en réserve pour les justes, sans omettre la contemplation des mystères de la vie, de la passion et de la mort du Sauveur. Cet exercice doit être plus familier et plus habituel à ceux qui ont plus d'usage de l'oraison, et qui sont engagés depuis un temps plus long au service de Dieu. Ils méditeront aussi la vie des saints, tant d'exemples de vertus qu'ils nous ont laissés, et en particulier ceux de la très-sainte Vierge Marie. Il leur sera aussi très-avantageux de fixer leur attention sur les vices et les défauts auxquels ils peuvent être sujets, et sur les vertus qui leur manquent, afin qu'ils s'abstiennent

quæque inexpectato sæpe contingit, aut peccatorum, quæ per vitam perpetrarint, et de quibus tam in privati quam universalis judicii die cui omnes interfuturi sunt; ratio ipsis cum Deo habenda est aut pœnarum in inferno terribilium; quas Deus æternas in peccato morientibus præparavit. Recogitent etiam quæ sit vitæ hujus fragilis brevitas et vanitas; aliaque ejusmodi, animo sibi proponant, quo ad peccati timorem, ad sæculi contemptum et ad virtutum chrtstianarum acquisitionem inducantur; beneficiorum item quandoque poterunt recordari, quibus toties liberali æque ac benigna manu Deus illos cumulavit, paradisi gloriæ, æternæque in cœlo justis præparatæ beatutidinis memores : mente quoque sæpe discutiant tot vitæ, passionis, mortisque Christi Domini capita. Quæ quidem meditatio his frequens magis familiarisque debet esse, qui in oratione mentali sunt exercitatiores, et in Dei famulitio jamdiu assueti. Nec in sanctorum vitas omittant meditari; tot virtutum exempla, et ea potissimum quæ beatissima Virgo edidit, contemplando. Multum etiam utilitatis afferet in propria vitia et defectus quibus forsan inquinantur inspicere; aut virtutes quibus privantur animo perlustrare : illa, ut omittant et ab iis

et se corrigent de ceux-ci et qu'ils s'animent à acquérir celles-là. Et un point qu'ils doivent surtout observer, c'est l'examen de conscience renouvelé chaque soir, parcourant toutes les actions de la journée et formant, avant d'aller prendre leur repos, la résolution de se confesser au plus tôt des fautes commises, de s'en corriger avec le secours de la grâce et en demandant pardon à Dieu. Et qu'ils ne se découragent pas, s'ils ne trouvent pas dans ces oraisons le goût qu'ils désireraient y sentir, mais qu'ils demeurent fermes dans la foi, espérant que, s'ils persévèrent, le Père des consolations leur accordera à la fin abondamment ce qu'ils souhaitent, bien persuadés que ce n'est pas un temps perdu pour eux, quoiqu'ils n'éprouvent dans l'oraison aucune consolation spirituelle, et qu'il leur semble n'en avoir jusque là retiré aucun fruit.

Ce serait peut-être ici le lieu de dire quelque chose de l'utilité et de la nécessité de cette oraison mentale, afin que les associés s'y appliquent avec plus de zèle; mais comme on ne le pourrait faire sans de longs discours, il vaut mieux consulter les ouvrages qui en parlent plus en détail et en particulier le Traité de l'Oraison de Grénade.

abstineant; has vero, ut ad earum acquisitionem provocentur. Quodque imprimis observandum, examen conscientiæ quovis sero exerceant, ita suas per diem habitas actiones percurrentes, ut priusquam lectum petant, cum de his quamprimum confitendi, et, adjuvante gratia, ab iis sese emendandi proposito, veniam a Deo postulent. Nec ideo cadant animo, cum in his orationibus non sapere, prout vellent, contigerit : sed fide pleni sperent, si in meditatione perseveraverint, patrem cosolationum, quidquid in votis habuerint, tandem eis uberrime largiturum, certi nimirum, quod licet spiritualem hanc affectionem, orationis tempore, non experiantur, non inutile hoc tempus eis futurum, etiamsi nihil jam inde fructus excepisse videatur.

Hoc in loco forsan juvaret dixisse aliquid de hujus mentalis orationis utilitate et necessitate; huic ut majori studio assidui fratres indulgeant. Sed cum nonnisi multis, plura dici queant; satius est, libros, qui de ea copiosius egere, puta Ludovici Granadæ de oratione tractatum, adeant.

Or, quoique les trois moyens exposés plus haut, s'ils sont bien compris et mis en pratique, suffisent aux associés désireux de posséder les qualités et les vertus que nous avons dit être nécessaires à quiconque veut se livrer, avec toute la perfection désirable, à l'enseignement du catéchisme. On peut cependant en indiquer un quatrième des meilleurs, c'est de s'exercer à la pratique des œuvres de miséricorde, par exemple donner l'aumône selon ses facultés, servir les malades, visiter les prisonniers en leur distribuant des secours chacun selon sa fortune, ne laissant passer aucun jour qui ne soit marqué par l'exercice de quelques œuvres de miséricorde spirituelle ou corporelle; car, comme il est écrit que les miséricordieux obtiendront eux-mêmes miséricorde, c'est mettre en pratique cette doctrine que de l'appliquer, par exemple, à instruire les autres.

Un cinquième moyen, qui ne le cède pas aux autres en utilité, c'est l'obéissance que les associés sont tenus d'avoir pour les supérieurs généraux de la société et pour les présidents particuliers des écoles : aussi bien, un grand nombre de personnes ne peuvent être conduites et gouvernées à moins qu'elles ne soient soumises à leur chef.

Porro tria licet posita hactenus media probe intellecta et exsecutioni mandata fratribus sufficiant, qui adspirant ad dotes, virtutumque conditiones, quas diximus, doctrinæ christianæ exercitio perfecte indulgere volenti esse necessarias; quartum tamen medium adduci potest, illudque optimum, si nimirum misericordiæ operibus illi sese exerceant; puta si eleemosynas pro facultatibus conferant, si infirmis inserviant, si captivos in carcere, quodcumque pro viribus laturi ipsis subsidium, invisant; nec diem prætermittant, quæ aliquam sive spiritualis sive corporalis misericordiæ operam, ea die non egerint : nam, ut scriptum est, misericordes misericordiam consecuturos; sic in praxim ea doctrina reducitur, cum vis, v. g. in alios docendi officium ex professo incumbit.

Quintum medium quod aliis utilitate non cedit, est obedientia quam in superiores societatis generales, et in singulos scholarum præfectos, tenentur exhibere; nequeunt siquidem gubernari regique multi, nisi

ce qui nous est rendu évident par l'ordre même des choses naturelles. Ainsi tous les membres du corps humain obéissent à la tête; tous les cieux suivent l'impulsion d'un premier mobile; l'universalité des êtres est régie par la volonté d'un seul monarque, qui est Dieu, et l'expérience de tous les jours démontre que plus l'obéissance est parfaitement fondée dans les royaumes, les républiques et les familles, plus aussi on y goûte le repos et la paix, et plus les bonnes mœurs et les vertus publiques et particulières y sont florissantes. Au contraire, la désobéissance est, dans toute société ou congrégation, la source d'une infinité de désordres et de vices. Tous les membres de l'association doivent donc, en tout ce qui regarde l'enseignement du catéchisme, se laisser conduire par les supérieurs et surtout par le révérend évêque, et tous les autres auxquels ils se sont liés dès l'origine, étant bien convaincus que, comme toute salutaire influence découle de la tête à tous les membres, et du premier ciel au dernier, et aux éléments inférieurs, l'air, l'eau et la terre. Ainsi la grâce et la vertu du Saint-Esprit est communiquée d'une manière éminente au supérieur général, comme au chef, pour descendre de lui à quiconque l'ap-

capiti suo omnes obediant. Quod ex natura ipsa manifestum fit; cum omnia corporis nostri membra uni capiti subdantur; omnes quoque cœli primo mobili, cujus motu circumducuntur, obediunt; totus universi ambitus et monarchæ unius, qui Deus est, nutum, regitur; quotidiana denique experientia patet, quo exactior in regnis, rebuspublicis, civitatibus et familiis observatur obedientia, eo majori tranquillitate et quiete gaudere, et tam omnes in communi, quam singulos, et probis florere moribus et virtutibus; e contra vero nihil non inordinatum atque vitiosum in quacumque congregatione aut societate oritur, ex inobedientia. Debent ergo omnes societatis alumni, pro rebus ad doctrinam christianam spectantibus, ad superiorum et imprimis Rev. episcopi aliorumque omnium, quibus sponte se primum submiserunt, nutum se ducendos tradidisse; certi scilicet ut a capite in omnia corporis membra, et a cœlo primo, etiam in ultimum, deinde in inferiora, aerem, aquam, terram, virtus omnis

proche de plus près, et successivement à tous les inférieurs et subordonnés, selon qu'ils lui sont unis plus intimement. C'est ce que le Prophète royal semble avoir voulu marquer lorsqu'il dit que le parfum répandu sur la tête d'Aaron découla sur sa barbe et jusqu'au bord de son vêtement. Parce qu'en effet la grâce du Saint-Esprit conférée au premier supérieur, est transmise par lui et passe à ceux qui ont une autorité moindre jusqu'aux inférieurs vraiment obéissants. Ils ne se contenteront pas de montrer leur obéissance seulement dans leurs actes extérieurs, mais ils y ajouteront la docilité de la volonté et la soumission du jugement. Car, à moins d'avoir cette docilité de la volonté, jamais on ne se montrera prompt et zélé pour agir, et si l'on manque de soumettre son jugement à celui des autres, il en résultera des conflits perpétuels et des dissensions sans fin entre les membres et les supérieurs de la société. De là, la ruine assurée de cette société et la privation de tous les avantages que l'Église peut se promettre de cette institution. Ajoutez de plus le scandale donné à ceux qui viendront chercher l'instruction, et pour lesquels les associés doivent être des miroirs

defluit : sic Spiritus sancti gratia et virtus generali superiori, ut capiti, eminenter a Deo communicatur; a quo in viciniorem et alios inferiores et subordinatos, quo propiores ei inhæserint, transfunditur; quod significasse videtur propheta regius, cum ait, « unguentum « in capite inclusum, in barbam Aaron, et usque ad oram vestimenti « ejus descendisse; » quia nimirum Spiritus sancti gratia primo superiori collata ab eo per subordinatos superiores in omnes subditos et obedientes descendit et transfertur. Nec solis actibus externis obedientiam suam significasse sufficit; sed voluntatis ad eam propensio et indicii docilitas debuit comitari; voluntas siquidem ni omnino subjecta sit, promptus nec ardens in opere quisquam invenietur; ni singulorum etiam judicium ultro alteri subditum docile se præbuerit, lis inde perpetua. nec unquam superiores inter et fratres dirimenda dissensio, observabitur. Unde certa futura est societatis hujus ruina et totius utilitatis, quam ex hac sancta opera Ecclesia sibi potest polliceri, jactura et detrimentum; adde etiam scandalum, quod offensioni his erit, qui instituendi venient, quibusque fratres virtutis om-

de toutes les vertus chrétiennes et des exemples vivants des bonnes mœurs qui reposent sur l'obéissance due aux supérieurs.

Enfin, le dernier moyen qui renferme tout, c'est que les associés mettent tout leur soin et toute leur application à se montrer des modèles accomplis de la vie à laquelle ils veulent former les autres par les règles et les préceptes qu'ils leur donnent, se souvenant surtout de cette maxime, que, s'il est indispensable d'enseigner de vive voix et par la parole, il est meilleur encore, comme dit saint Chrysostome, de le faire plutôt par les œuvres et par l'exemple. Et, en effet, c'est le reproche adressé tant de fois par Notre-Seigneur aux Scribes et aux Pharisiens, de ne pas appuyer de leurs actes l'enseignement oral qu'ils faisaient de la loi de Dieu. Ce sont aussi les menaces que Dieu adresse aux docteurs de ce caractère par le Prophète royal : « Pourquoi racontez-vous mes justices, et pourquoi parlez-vous de mon alliance, vous qui avez haï la discipline et rejeté loin de vous mes paroles, » et la suite de ce psaume, qui revient également à ce sujet.

Quiconque, par conséquent, veut travailler utilement

nis christianæ speculum, morumque optimorum, qui in debita majoribus obedientia fundantur, vivum exemplar esse debent.

Postremum denique quod omnia complectitur medium est, ut societatis hujus fratres, qua potuerint cura et diligentia, nitantur omnibus esse hujus vitæ speculo, qua aut cujus regulis at præceptis volunt exteros institui. Hujus potissimum præcepti memores, ista licet verbis et viva voce communicari necessum sit; præstare tamen, ut ait Chrysostomus eadem potius re et exemplo quam voce, tradere : hoc nempe est quod toties Christus Scribis et Pharisæis exprobravit, quod legem Dei sermone quidem edocerent, quam factis non probarent; minas illas audiant, quibus per prophetam regium sic Deus tales alloquitur : « Quare tu enarras justitias meas et assumis testamen- « tum meum per os tuum? Tu vero odisti disciplinam, et projecisti « sermones meos retrorsum. » Ad idem propositum facit, quod in eodem psalmo sequitnr.

Quod si ergo aliquid aveant sibi utile præstare, et quod in Dei

pour soi et pour la gloire de Dieu, doit s'efforcer de se montrer, dans sa conduite et en réalité, tel qu'il veut former les autres par ses leçons. Qu'il se propose continuellement l'exemple de Jésus-Christ, le premier maître dans cette carrière. Car il n'y entra qu'après trente ans, pendant lesquels il pratiqua parfaitement tout ce qu'il se proposait de prêcher, en sorte qu'il pouvait, à bien juste titre, adresser à ses apôtres ces paroles pressantes : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait moi-même. » C'est ainsi que les apôtres, à leur tour, et leurs successeurs le comprirent, suivant leur Guide et leur Maître : telle est encore la règle qui doit guider quiconque ambitionne une place élevée dans le ciel ; car il est certain qu'il y sera grand celui qui aura instruit parfaitement les autres, et par ses paroles et par ses œuvres. Or, pour que ce ministère soit un titre de justice et de récompense, il le faut exercer avec un grand amour et de tout cœur, ce que David nous intima, lui qui affectionnait tellement la loi divine, qu'il en faisait tout le jour l'objet de sa méditation.

Ce que l'on a dit jusqu'ici de ceux qui enseignent dans les écoles, doit s'appliquer aussi aux autres associés qui

gloriam redundet, opere et exercitio nitantur id ostendere, quod volunt alios ex verbis edocere. Christi, qui primus in eo munere magister fuit, exemplum sipi sæpius proponant. Hic si quidem munus illud non adorsus est nisi triginta post annos : quibus non verbo, sed duntaxat exemplo illud cumque egit opere, quod docere intendebat ; ut revera discipulos suos his verbis posset urgere, « Exemplum « dedi vobis, ut sicut ego feci vos faciatis. » Ita Apostoli ipsi eorumque successores ducem suum et magistrum imitando sese gesserunt : hanc normam debet quoque observasse, quicumque in paradiso magnus esse ambierit ; in quo sane magnus erit quilibet, qui verbo et opere recte alios instituerit. Quod equidem opus ut justum et utile habeatur, amore summo et ex toto mentis affectu debet exerceri, quod David monuit qui adeo legem divinam dilexit, ut tota die ejus esset meditatio.

Quod autem hactenus de his qui in scholis docent dictum est, de

participent à la même œuvre, puisque tout ce qu'ils font en commun tend à la même fin, savoir, au salut des âmes, que l'on travaille à y procurer par des moyens et des exercices différents. Les disciples de Jésus-Christ n'étaient pas tous apôtres et évangélistes, néanmoins parce qu'ils avaient tous le même but, d'attirer tout le monde à la foi de Jésus-Christ et à la pratique des vertus, qui assurent le salut éternel, ils ont tous été un miroir et un modèle de la vie chrétienne. Ainsi faut-il que tous les associés sachent bien qu'encore qu'ils n'enseignent pas tous de bouche, ils doivent pourtant se conduire de telle sorte dans l'accomplissement de leurs fonctions, que l'édification qu'ils donneront, leur vertu, leur conduite chrétienne soit pour tous la démonstration des vérités que les autres enseignent par la parole. En conséquence, que tous en général, et chacun d'eux en particulier, n'oublient pas que leur nouveau titre les oblige plus étroitement à mener une vie vraiment chrétienne, et que tel doit être le but de leurs efforts s'ils veulent recueillir des fruits abondants de leur travail. Et, quant à ceux qui agiront de la sorte, qu'ils se persuadent bien qu'ils ont trouvé, pour arriver au salut, le secret le plus efficace, et

aliis etiam sodalibus, pro eadem doctrinæ christianæ institutione adscriptis, dictum intelligant, siquidem quidquid hi una omnes agunt, ad eumdem fidem dirigitur : scilicet ut animarum saluti consulant quod variis modis et exercitiis in hic locis præstari solet. Sicut Christi D. discipuli licet non omnes fuerint aut apostoli aut evangelistæ, quia tamen unus omnium erat scopus, ut ad Christi fidem rerumque omnium saluti conducentium observantiam omnes allicerent : hinc vitæ christianæ speculum et exemplar illi omnes habiti sunt : sic debet societatis hujus alumnis semel innotuisse, quod omnes licet voce et verbis alios non edoceant, debent tamen suis in officiis ita se gerere, ut quod alii verbis, ipsi virtutum morumque christianorum exemplo et ædificatione omnibus præluceant. Norint ergo omnes et singuli se ad christianam vitam agendam ex novo officio teneri, eique imprimis observandæ ipsis innitendum, si multam ex laboribus utilitatem volunt percipere. Qui porro ita se gerent, efficacissimam inve-

qui renferme tous les autres, puisqu'ils y trouvent la réunion des vertus et des qualités que nous avons décrites et que nous avons dit être indispensables à tous les membres de notre association.

Et pour énumérer brièvement ce qui regarde chacun d'eux dans la condition qu'il occupe, il est évident qu'en particulier ceux qui sont mariés et chefs de famille, ont au moins une règle de vie qui s'adapte parfaitement même aux devoirs de leur état, s'ils s'appliquent de toutes leurs forces à gouverner chrétiennement leurs domestiques et les personnes de leur maison : ce qu'ils obtiendront en gardant avec leur épouse une paix et une union parfaites. En effet, en témoignage de l'Écriture, ce que Dieu veut avant tout voir observer dans une famille, c'est l'attention des époux à entretenir entre eux l'amour, la paix, l'union et une chaste concorde qui assurent la tranquillité de toute la famille; puisque autrement elle serait troublée par toutes sortes de dissensions si l'on voyait les époux eux-mêmes vivre dans la discorde, et qu'il est impossible que les membres demeurent parfaitement dans leur résolution de services mutuels quand la tête est malade. Qu'ils ne souffrent pas non plus que l'on fasse dans

nisse salutis viam, in qua quævis alia contineantur, certo se credant; cum in ea, ut diximus, quidquid ad virtutum omnium conditionumve quas societatis hujus alumnis necessarias esse descripsimus, habeatur.

Et ut quæ ad singulos in sua conditione spectant, breviter enarremus; sciendum imprimis conjugatos et familiarum duces opportunam hanc de qua loquimur, bene vivendi rationem, etiam in sua conditione nactos esse, si pro suis viribus suos domesticos et familiam regere christiano more curaverint; quod ut agatur, nitantur imprimis cum sua conjuge concordes et unanimes vivere : quod enim, præ omnibus, in familia observari Deus expetit, testante sacra Scriptura, est ut ambo conjuges amorem, pacem, unionem castamque concordiam unde totius familiæ pendet tranquillitas foveant; cum alias nonnisi lites et jurgia in familia exoriantur, ubi inter conjuges discordiam vigere deprehenditur; nec enim intra se membra sana cohærent, ubi

la famille des dépenses inutiles par un esprit de faste et d'ostentation, et qu'ils restent, sous ce rapport, plutôt au-dessous de leur condition, qu'ils ne s'élèvent au-dessus, afin que, selon le conseil de l'Apôtre, ils puissent mettre de côté de quoi subvenir à l'indigence des autres. Ils doivent aussi élever leurs enfants dans la crainte et l'amour de Dieu, leur mettant sous les yeux, pour les exciter, les châtiments réservés aux méchants et la récompense préparée aux bons, leur inculquant la reconnaissance qu'ils doivent avoir pour la libéralité divine à laquelle ils doivent tout ce qu'ils ont, et de laquelle seule ils peuvent tout obtenir et tout espérer; qu'ils mettent encore chaque jour tous leurs soins à les former au bien, de telle sorte qu'ils s'y portent plutôt par l'amour de la vertu et la vue de la récompense que par la crainte du châtiment. Il se trouvera partout des cas où, s'il est nécessaire, il faudra les reprendre sévèrement et même, si cela ne suffit pas, les corriger, quoique toujours avec modération et prudence, se proposant l'exemple de Dieu, qui, autant qu'il en est besoin, châtie plus souvent ceux qu'il aime avec plus de tendresse.

dolet caput. Non sinant quoque in sua familia sumptus pro vanitate et ostentationibus superfluos impendi, et infra potius quam supra conditionis suæ statum et leges in hoc se gerant; sic, ut aliquid valeant, juxta Apostoli consilium, unde aliorum inopiæ consulant, seponere. Debent adhuc filios suos in Dei timore et amore educare, proposita illis, ut ad ea excitentur, præparata improbis pœna, aut mercede quam boni consequentur; præcipientes adhuc ut a divina majestate liberaliter omnia accepisse grato animo noverint, a qua sola omne bonum obtineri sperarive potest. Quotidiana sit quoque illis sollicitudo, mores eorum ad bonum ita instruere, ut ex virtutis potius amore et præmio, quam ex pœna ad illud exstimulentur; plura tamen occurrunt, ubi si opus fuerit, aspere quandoque sunt corripiendi; nec si id satis fuerit, sunt etiam cum modo et discretione castigandi, in quo non minus amoris, ac si eos blanditiis delinirent, significabunt; Dei exemplum sibi proponentes, qui pro necessitate quos impensius amat, crebrius castigat.

Après le soin des enfants vient celui des domestiques, des serviteurs, des apprentis et des ouvriers qu'ils emploient. Ils ne doivent jamais sciemment leur laisser rien faire chez eux qui déplaise à Dieu. Qu'ils usent aussi de toute leur prudence pour les exciter à mener une vie chrétienne, soit en les reprenant, soit en les avertissant avec douceur, et ce qui est toujours la première condition à garder, agissant plus par l'exemple que par la parole, quoiqu'il faille aussi souvent enseigner. Qu'ils ne gardent jamais chez eux les scandaleux, les blasphémateurs ou ceux qui sont adonnés à tout autre vice; mais s'il s'en rencontre parmi les gens de leur maison, qu'ils travaillent par tous les moyens à les corriger, et, s'ils se montrent endurcis dans leurs péchés, qu'ils les chassent sans pitié, et que la vue du gain ou de l'intérêt, ni toute autre considération humaine ne les arrêtent, puisque le bien spirituel l'emporte sur le temporel, et que, le plus souvent, le bien spirituel est détruit par la présence d'un homme méchant dont la société peut pervertir la famille entière, comme fait un membre gangrené pour tout le corps et un grain de raisin gâté pour toute la grappe. Ajoutez que ce n'est pas seulement un scandale pour ceux

Filiorum curam sequitur, quam de domesticis, famulis, tyrunculis, et tabernariis opificibus habere debent, cura nihil domi sinentes fieri, quod Deo displiceat; sint quoque prudentes, ut cum charitate eos ad vitam christianis dignam sive corripiendo, sive monendo excitent; et quod imprimis requiritur morum suorum potius exemplo, quam verbis quibus tamen juvat nonnunquam uti, ista præcipiant. Suæ denique domi scandalos, aut blasphemiis addictos, aut alio ejusmodi vitio depravatos, nequaquam detineant; sed quacumque ratione emendetur, cum in familia ista contigerint, procurent; aut si in peccatis obstinati videantur, foras eliminentur : nec ex lucri, commodi, alteriusve respectus humani causa, a proposito tales eliminandi, moveantur; cum temporali bono spirituale longe præstet; cujus tamen spiritualis boni jactura fit ut plurimum non dimisso in probo homine, qui universam familiam potest ex suo consortio inficere, sicut solet membrum putridum in corpore, et uvæ corruptum granum in racemo inde putrescente. Adde etiam nec domi duntaxat, sed etiam

de la maison, mais pour tout le monde du dehors; puisque c'est un proverbe vulgaire que tel est le chef et les supérieurs, tels sont les membres et les sujets, et que ce n'est pas édifier le public que de garder chez soi des hommes vicieux.

Qu'ils soient attentifs à ce que le commerce, les affaires qu'ils traitent, les emplois qu'ils exercent soient licites et ne soient entachés d'aucune fraude ni d'aucune injustice à l'égard du prochain, de peur qu'il ne leur soit dit : Vous enseignez qu'il ne faut pas dérober, et vous dérobez vous-même. Ainsi toutes les fois qu'il y aura doute sur la légitimité d'une affaire, qu'ils ne s'en rapportent pas à eux, puisque nous sommes souvent aveugles dans nos propres affaires, et que l'amour et l'appât du gain obscurcissent notre intelligence; qu'ils aillent donc consulter leur guide spirituel, s'ils le connaissent surtout pour un homme instruit et vertueux, capable de leur tracer la route à tenir; et si le cas est de telle nature que, pour le résoudre, il faille l'avis d'un prêtre plus savant et plus instruit, qu'ils mettent tout en œuvre pour le rencontrer, et qu'ils montrent la même diligence qu'ils feraient s'il s'agissait de trouver un excellent médecin

foris omnibus id esse scandalo; cum, ut vulgus habet, quale est caput et principes, talia sunt membra et subditi; nec is bene olet apud omnes, qui vitiis depravatos ita domi detinuerit.

Caveant adhuc ut commercia, negotia et exercitia, quibus vacant, licita et sine fraude aut proximi damno agantur; ne illis exprobretur, « Prædicas non furandum et furaris. » Ubi autem, in re negotii, conscientiæ dubium emerserit, sibi non credant ; cum in rebus propriis intellectus noster sæpe cæcutiat, lucri cupiditate et affectu illectus indeque obtenebratus; ideoque patrem spiritualem, quem aliunde doctrina et moribus, ad vitæ suæ directionem, ducem idoneum noverint, de ejusmodi rebus allocuturi adeant : et si ejus generis res illa sit, quæ sacerdotis eruditione et doctrina præstantioris judicio indigeat, nihil non agant talem ut nanciscantur; eamdemque quam in præstantissimo medico, quando de periculosi morbi genere dubitatur, inveniendo diligentiam adhibeant.

pour guérir une maladie dangereuse dont on ne connaît pas l'espèce.

Fidèles à garder les fêtes de précepte, qu'ils les fassent garder à leur famille, donnant à ceux qui dépendent d'eux le temps nécessaire pour assister à la messe et aux sermons. Bien plus, qu'ils s'en fassent accompagner dans leurs œuvres de piété; qu'ils les conduisent au catéchisme, et qu'ils les portent, par leur exemple et par toutes les saintes industries possibles, à la pratique des bonnes œuvres et à l'assistance aux divins offices. Et ce qu'ils doivent surtout observer, ce n'est pas seulement d'éloigner tout mal des personnes qui leur appartiennent et de les appliquer à certaines bonnes œuvres, comme on vient de dire, mais d'être zélés pour tout ce qui peut contribuer à leur perfection et à leur salut, ce qui consiste dans l'observation des Commandements de Dieu et de l'Église, la fréquentation, à des époques fixes, de la confession et de la communion, la fidélité aux jeûnes établis par les lois de l'Église, quand on n'a pas des motifs légitimes de s'en dispenser.

Il est néanmoins un défaut dont ils doivent bien se préserver, c'est la sévérité trop grande qui leur aliénerait le cœur, ou du moins donnerait pour eux de l'éloigne-

Ecclesiæ præcepta de festis observantes, eadem et a familia sua curent celebrari; concesso suis otio, quo missis et concionibus valeant interesse. Imo in pietatis operibus sibi comites eos habeant, et ad doctrinæ scholas ducant, ad pietatis, opera suo exemplo, et ad divina officia quacumque arte promoventes. Quodque magis debent observasse, est ut non tantum omne a suis malum submoveant, et in nonnullis bonis operibus illi sese, ut dictum est, exerceant; sed et perfectioni eorumque saluti suæ necessario conduxerit imprimis studeant. quæ in Dei et Ecclesiæ præceptorum observantia, et in confessionis communionisve, statutis temporibus, frequentia, et denique in jejuniis, ubi legitimo impedimento ab eo immunes non fuerint, ex Ecclesiæ consuetudine ordinatis, constituuntur.

Est tamen quod caveant ne cum suis austeros se gerant, ne illi indignanti aut saltem nauseanti animo ipsos refugiant; sed potius ar-

ment et du dégoût, mais bien plutôt qu'ils s'étudient à les attirer bravement à toutes ces œuvres, se rappelant qu'on remplit bien mieux un devoir par le mobile de l'amour que par celui de la crainte. Qu'ils n'emploient donc pas, en leur parlant, des expressions injurieuses ou basses, propres à les exaspérer. Tels doivent donc se montrer, aux yeux de tous, ceux qui sont chefs de famille et qui veulent entrer dans cette association.

Quant à ceux qui sont au service des autres, qu'ils s'appliquent à leur obéir en tout, même à ceux qui sont difficiles, comme servant Jésus-Christ en eux, selon la parole de l'Apôtre. Ce qu'ils doivent entendre surtout et pratiquer seulement dans les choses honnêtes et permises, car si leurs maîtres leur commandaient quelque chose qui offensât Dieu, non-seulement ils doivent refuser de leur obéir, mais, si l'on use envers eux de violence et de menace, qu'ils s'en aillent plutôt que de commettre le péché. Et, comme nous avons dit plus haut que c'est un devoir pour les maîtres de s'entourer de serviteurs honnêtes, de bonnes mœurs et exempts de vices, et de renvoyer ceux qui se montreraient dépravés et obstinés dans le mal, il faut penser la même chose des serviteurs. Eux aussi, dans le cas où ils rencontreraient des maîtres vicieux et de

tem explorent qua eos ad hæc opera pelliciant, hujus nempe memores, melius quod ex amore quam quod ex timore fit, officium impendi. In eos ideo a conviciis obscœnisque vocibus, unde exasperentur, abstineant. Tales ergo hi qui familiis præsunt omnium oculis videantur, si huic societati quandoque voluerint adscribi.

Qui vero aliis famulatu subduntur, his nitantur in omnibus obedire ; illis etiam dyscolis, sicut Christo servientes, ut ait Apostolus. Quod in rebus tantum honestis et licitis dictum intelligant. Si etenim aliquid unde Deus lædatur domini jusserint, non modo his morem gerere detrectent, sed si vi et minis cogantur, teneantur potius quam culpæ in Deum conscii habeantur, inde discedere. Utque supra diximus, dominos famulis, probis moribus ac institutis, et vitio carentibus se ut poterunt munire ; sique inter eos improbi et peccato obstinati inveniantur, eos eliminare teneri ; sed idem sentiendum

mauvaise conduite, les quitteront le plus tôt possible afin de ne pas paraître complices de leurs désordres et de n'être pas enveloppés dans leur châtiment.

Non-seulement ils prendront leurs intérêts avec une fidélité inviolable, mais ils s'acquitteront encore envers eux, de tous les devoirs, de l'honneur et du respect, sans s'arrêter à leurs péchés; qu'ils voient en eux, Dieu, le maître de l'univers dont ils tiennent la place, et qu'ils les servent dans cet esprit. C'est l'exemple bien remarquable que leur a donné Joseph, lorsqu'étant en Égypte, il servit son maître, quoique païen, avec tant de fidélité et d'amour, qu'il mérita de passer, de la condition d'esclave, aux premières places du royaume et de marcher le second en autorité après le roi, lui qui avait commencé par être assujetti à tout le monde. Les serviteurs, donc, par la bonne conduite et la régularité de leurs mœurs, s'efforceront, selon leur condition, d'imiter leurs maîtres en tout ce que ceux-ci pratiquent de louable et de méritoire, et de s'amasser un trésor de toutes les autres vertus. Mais comme ce que nous avons dit jusqu'ici regarde tous les associés en général, quel que soit le rang et les fonctions qu'ils occupent, il est bon maintenant de parler un

de famulis, qui si heros nacti fuerint improbos et vitiis deditos, eos quamprimum refugiant, ne ut sontes criminum eorum, cum ipsis puniantur.

Sint porro non modo in eorumdem rebus incorruptæ fidei, sed et honori et reverentiæ eis debitæ faciant satis. Nec eos ut peccatis subditos, sed ut Dei Domini nostri universi tenentes locum suspiciant, et iis hoc animo famulentur. Hujus illustre exemplum in Ægypto Josephus reliquit, qui tanta fidelitate et amore domino suo etiam infideli officia sua præstitit, ut dignus habitus sit, qui ex vili mancipio, inter regni primores haberetur; et qui primum omnibus in Ægypto quasi subdebatur, iisdem postea secundus a rege dominaretur. Servi ergo, vitæ suæ honestate probisque moribus, nitantur pro sua conditione patronorum suorum virtutes moresque optimos imitari, et omnes alias virtutes studeant sibi comparare. Sed quia quod hactenus diximus, ad societatis hujus omnes et singulos, quocumque in ea gradu

peu des devoirs de chacun des membres qui ont un emploi dans les écoles.

3° Des devoirs des prêtres.

Parmi les châtiments dont le Seigneur menaça souvent le peuple d'Israël, l'un des plus terribles fut qu'il ôterait aux prêtres l'intelligence de la loi, pour que les autres n'eussent plus le moyen de s'en instruire. C'est ainsi que, s'adressant au peuple par la bouche d'Ezéchiel : « Ils chercheront quelque vision favorable d'un prophète, et la loi périra dans la bouche des prêtres. » Voulait-il, au contraire, attirer à lui ses enfants, l'un des plus grands biens qu'il leur promettait, c'était de mettre à leur tête des prêtres savants et très-consommés dans la connaissance de la loi. C'est ce qu'exprime Jérémie : « J'enivrerai et j'engraisserai l'âme des prêtres, et mon peuple sera tout rempli de mes biens, » dit le Seigneur. Comme s'il voulait que la surabondance de science débordât des prêtres sur le peuple pour le rassasier à son tour de doctrine et de l'assemblage de tous les biens. Et quoique Dieu puisse, sans le secours de personne, soit laïque, soit prêtre, instruire par lui-même chacun de nous et éclairer les esprits

et officio donentur, spectat, juvat nunc de singulorum ministrorum in scholis officiis nonnulla recensere.

Intra intentata a Deo flagella, quibus populum Israeliticum sæpius deterruit, id fuit imprimis, ut legis intelligentiam, ne alii possent in ea institui, a sacerdotibus submoveret ; sic apud Ezechielem prophetam populum alloquens : « Quærent visionem de propheta, et lex « peribit a sacerdote. » Et e contra bonorum omnium, quibus solebat populum istum inescare, illud potissimum adhibuit, ut sacerdotes in lege peritissimos et exercitatissimos illi præficeret ; ut habet Jeremias, « Inebriabo animam sacerdotum pinguedine, et populus « meus bonis meis adimpletur, dicit Dominus. » Quasi vellet doctrinæ sacerdotum superabundantiam in populum, unde doctrina bonisque omnibus ille quasi saginetur, transfusum iri. Licetque Deus possit sine alterius aut laici aut sacerdotis ministerio, per semetipsum omnes edocere et singulorum mentes illustrare ; sic tamen ordinavit

de tout le monde. Néanmoins, l'ordre établi par la divine sagesse consiste à communiquer avec plus d'abondance la lumière de sa doctrine aux prêtres, les chargeant, comme d'un ministère qui leur est propre, de l'obligation de faire connaître sa loi au peuple. C'est ce que le sauveur semble avoir voulu représenter quand il fit distribuer à la multitude qui le suivait, par les mains des apôtres, le pain miraculeusement multiplié, nous déclarant en quelque sorte que le devoir propre du prêtre c'est de distribuer aux fidèles le pain de la doctrine chrétienne. Ce sont les prêtres aussi qui sont marqués par le bord de la robe d'Aaron, qui reçoit le parfum répandu sur sa tête, figure de Jésus-Christ, pour que, par ce moyen, ce parfum ensuite passât à tous les autres. Si donc il appartient au prêtre de communiquer au peuple cette doctrine, il faut de toute nécessité, évidemment, qu'il y ait un prêtre au moins qui soit mis à la tête de chaque école, pour que tous ceux qui y viennent trouvent en lui un père spirituel, et les inférieurs employés dans cette école un ministre qui leur commande.

Ce prêtre donc sera d'ordinaire le curé de la paroisse où l'école est établie, à moins que le révérend évêque n'en députe un autre, et ils s'appliqueront à être en tout

sapientia divina, sacerdotibus, doctrinæ suæ uberiori communicato lumine, proprii eorum esse munii ut lege Dei populum universum imbuerent; quod significasse Salvator mundi videtur, cum Apostolorum manibus sequentibus turbis panem voluit dispertiri; quasi nobis declarasset, sacerdotalis esse muneris, doctrinæ christianæ pabulum fidelibus distribuere. Iidem quoque sacerdotes, per oram vestimenti Aaron, in quam ex capite, quod Christus est, unguentum descendit, et ad omnes fuit diffusum, quasi per sui munii symbolum significantur. Nunc ergo si sacerdotum proprium sit plebi hanc doctrinam communicare, sane necessarium est, ut scholæ cuilibet unus saltem sacerdos, quasi omnibus aliis eo venientibus pater spiritualis, et ejusdem scholæ inferioribus ut primarius minister præficiatur.

Parochiæ ergo in qua schola instituetur, parochus ut plurimum, pro ejus sacerdote eligatur, nisi a Rev. episcopo deputatus alter fue-

les guides des autres prêtres et clercs employés dans la même école, ou qui y viendront à un titre ou à un autre. Encore une fois, celui qui est honoré de cette fonction sacerdotale, en même temps qu'il l'emporte par sa dignité et sa charge sur les autres ministres inférieurs, devra s'efforcer de les surpasser aussi en science, en piété, en perfection et en toutes sortes de vertus. Et comme c'est à lui que tous recourent pour en recevoir le bienfait de l'éducation, il faut que, par une vie irréprochable, des mœurs d'une pureté parfaite, l'exemple saisissant des actions les plus saintes, il soit comme un flambeau qui communique la lumière à tous ceux qui fréquentent l'école. La qualité de père spirituel qu'il a par rapport à tous, lui impose l'obligation d'avoir un amour et une affection très-vifs pour tous les membres de l'association, et en particulier pour ceux qui appartiennent à son école. Dans ce même esprit de charité, il avertira quiconque enfreindra les règles et constitutions de la société, viendra en aide dans toutes les circonstances à ceux qui en auront besoin, et les excitera vivement à agir en tout par le principe de l'amour de Dieu. Il mettra toute son étude, comme c'est le devoir d'un excellent père spirituel, à bien connaître tous les membres attachés à son école, ce qui lui

rit; curabunt aliis sacerdotibus et clericis, qui eidem scholæ nomina dederint, aut ad eam quoquo modo venerint, duces se in omnibus præbere. Ille ergo sacerdotii munere donatus, ut dignitate et officio aliis inferioribus præstat ministris ; sic et scientia, devotione, perfectione omnique virtutum genere nitatur omnibus eminere. Cumque is sit, ad quem omnes ab eo instituendi confugiant, debet illis ita prælucere, ut vitæ suæ integritate, morum honestate, et vivo omnium actionum suarum exemplo, quibuscumque in scholam suam venientibus, lumen suum communicet . Cumque cunctis illis ut pater spiritualis præponatur, omnes e societate in genere, suæque imprimis scholæ singulos amore et affectu multo prosequatur necessum est. Eademque charitate quicumque contra societatis ejus regulas et instituta peccaverit, commonebit, in omnibus quibus ope ipsius indiguerit, opitulabitur, et ex Dei amore quidquid agendum occurrerit exsequan-

sera facile s'il entretient avec eux des relations fréquentes et s'il les entend en confession au moins une fois par mois. Les douze ministres placés au premier rang observeront la même chose, afin que leurs inférieurs imitent leur exemple, et que les secours du père spirituel et du prêtre dont nous venons de parler leur soient plus profitables.

Il veillera avec une grande sollicitude sur les besoins spirituels ou corporels dans lesquels ils pourront se trouver, afin de soulager les uns et les autres, les consolant dans leurs adversités, les visitant dans leurs maladies, les reprenant des fautes qui leur échappent, enfin se montrant en tout comme un vrai père rempli de zèle pour procurer le bien de leurs corps et surtout de leurs âmes. Et ce qui est de la première importance, il s'appliquera à faire régner entre eux une paix et une concorde parfaites. Aussitôt qu'il saura que quelque difficulté s'est élevée entre eux, il emploiera l'assistance et la pieuse industrie des autres associés pour rétablir l'union et le bon accord. Il éloignera de tout son pouvoir toute occasion de péché, comme sont les jeux de hasard, la fréquentation des cabarets, les danses, la fréquentation des jeux de théâtre, la

tur eos ardentius exstimulabit; omni porro studio, quod muneris est patris spiritualis optimi suæ scholæ fratres singulos dignoscat; quod ei factu facillimum erit, si sæpius cum iis agat, semel saltem per mensem eos in confessione audiendo; quod sæpius adhuc duodecim ministri primarii tenentur observare, ut eorum exemplum inferiores imitentur? sicque a prædicto patre et sacerdote melius adjuventur.

Cum ipsis autem ubi agendum aliquid erit, ad eorum tam animæ quam corporis necessitates ut utrique pro indigentia subveniatur, sedulo attendat, eos aut in calamitatibus consolando, aut in infirmitatibus visitando, aut pro erroribus corripiendo, et denique omnibus in rebus, se verum patrem et corporalis spiritualisve imprimis boni studiosissum se præbendo. Quodque præcipuum est, pax et concordia inter eos ut vigeat, providebit. Cumque natam aliquam inter eos discordiam rescierit, adhibita fratrum aliorum ope et industria altercantes ad pacem et unionem nitetur componere; omnem quoque pec-

société des hommes vicieux; toutes choses que les associés ne doivent pas seulement éviter, mais dont ils doivent encore détourner les autres. Le prêtre dont nous parlons aura un grand zèle pour exhorter les associés à l'approche des sacrements, comme aussi les enfants de l'école qu'il en jugera capables par leur âge. Qu'il se distingue par son assiduité à se rendre le premier à l'école afin de donner l'exemple aux autres, et afin aussi que ceux qui voudront recourir à lui le puissent faire plus commodément, soit pour l'interroger, soit pour se confesser, ce qui arrivera souvent. Il visitera souvent les écoles, examinant comme tout s'y passe et la manière dont tout le monde s'acquitte de son emploi; si les règles et les constitutions y sont bien observées, si les associés ne sont pour personne occasion de scandale, et si, au contraire, ils édifient comme ils le doivent, se conduisant avec une gravité heureusement mélangée d'une mansuétude toute chrétienne, afin de se concilier par la première le respect, et par la seconde l'affection de tout le monde, et qu'ainsi ses corrections, ses reproches, ses avertissements, ses réprimandes tout soit utile et profitable.

cati occasionem, ut aleam, saltationes, personatorum consortium, depravatorum societates, popinas, aliasque ejusmodi morum corruptelas, a quibus non modo fratres debent abstinuisse, sed ut alii easdem refugiant, procurare pro viribus submoveat. Sacerdos idem eosdem sodales ad sacramentorum frequentiam pia sollicitudine adhortetur, ut et pueros, quos ætate capaces ad hoc in schola repererit. Primus ut assiduus ad scholam veniat, exemplum aliis in hoc daturus, ut qui ejus ope indiguerint, commodius ab eo quæ voluerint sciscitari, aut de peccatis, quod sæpius occurret, valeant confiteri. Scholas diligenter invisat, et quomodo res sese in illis habeant, omnesque se gerunt in officio, an regulæ et instituta observentur, num fratres ulli sint scandalo, suique præstent ædificationem, perscrutatibur, in quibus interposita gravitati Christiana mansuetudine, illa sibi omnium reverentiam, hac eorumdem amorem sibi promereatur; et sic aut corripiendo, aut arguendo, aut monendo, aut increpando, nihil sine fructu et utilitate agatur.

Ce prêtre est encore tenu d'office de nourrir souvent ceux qui fréquentent l'école du pain de la parole sainte, et en particulier le dimanche qui précède celui où doit se faire la communion générale. C'est alors qu'il s'étendra sur l'explication de l'excellence et de la grandeur de ce sacrement auguste, sur la préparation qu'il exige, sur la nécessité de s'y disposer dignement. Si c'est lui qui, à ce dimanche marqué pour la communion générale, célèbre la messe et distribue la sainte Eucharistie aux associés, il fera en sorte que tout ce qui concerne ce divin sacrifice s'accomplisse avec la décence, la dévotion et le respect convenables; il fera, avant la communion, une exhortation courte, mais pieuse, pour leur inspirer un désir plus grand de s'en approcher, et de se montrer plus fidèles à accorder à Dieu ce qu'il demande d'eux dans la pratique de cette bonne œuvre. Mais, dans toute exhortation, on rappellera toujours les motifs pour lesquels tous doivent s'appliquer comme il faut à l'enseignement du catéchisme, leur faisant envisager tantôt les biens sans nombre qui peuvent en résulter, tantôt la libéralité dont Dieu a usé envers eux en les appelant à cette association, et le zèle, par conséquent, et l'ardeur avec lesquels ils doivent

Tenetur adhuc sacerdos ille sæpius ex officio, Dei verbo hos qui sunt de schola reficere, et imprimis dominica eam, qua communio generalis habebitur, præcedenti; tunc autem S. hujus sacramenti excellentia et majestas, quaque ratione debeant ad hoc præparari, quantique momenti sit illis dispositionibus consuluisse, pluribus explicabitur. Quod si hac destinata communioni dominica, missam celebrare, et communionem fratribus porrigere ipsi contigerit; agat sedulo ut quæcumque ad hoc sacrificium attinent, cum omni decore, reverentia, et devotione peragantur; facto prævio aliquo strictiori quidem sed devoto ante communionem sermone, quo majori ad illud accedendi desiderio, ardentiorique, Deo in hoc opere obsequium præstandi, studio accendantur. In quavis autem exhortatione mentio semper habeatur de ratione qua, in ea doctrinæ christianæ opera, recte se omnes gerant; proposito tum illis multiplici bono, quo possit illa plurimum promoveri, tum ingenti etiam Dei beneficio, cum eos ad pium

travailler, ou enfin toute autre considération propre à les animer de plus en plus.

Quatre fois au moins par an le prêtre rendra compte à l'illustrissime évêque, et du progrès des associés dans la piété, et de celui des écoliers dans la science. Il lui fera connaître aussi les mauvaises passions qui ont pu régner ou qui règnent encore chez quelques-uns, si cela est; ne consultant en ceci que la vérité et la sincérité, la gloire de Dieu et le bien de l'école. Quand il apprendra qu'il s'est passé quelque scandale, il le mandera aussitôt au révérend évêque, et si celui-ci, distrait peut-être par d'autres soins, tarde trop d'y apporter remède, il ne craindra pas de l'avertir une seconde fois; qu'il s'anime par l'espérance que Notre-Seigneur mettra fin aux occupations qui détournent ailleurs l'esprit de l'évêque, et qu'en tout cas il récompensera la bonne intention du prêtre. Plus il s'efforcera de retrancher de l'école toute occasion de péché, plus aussi il verra s'élever devant lui de difficultés, raison pour lui d'attendre avec confiance dans le ciel une couronne plus belle et plus riche.

istud exercitium vocavit; quantoque ideo labore et pœna in hoc incumbere teneantur; aliaque hujusmodi, quibus exstimulentur, enarrabit.

Quater saltem per annum illustrissimo episcopo, ratio a sacerdote reddatur, tam de fratrum in pietate quam de scholasticorum in doctrina progressu. Pravos etiam, si cui hactenus fuerint aut adhuc vigeant, quorumdam affectus significabit; in quo veritati et sinceritati duntaxat, proposita sibi tantum Dei gloria scholæque suæ utilitate, consulet. Cum autem aliquid ortum esse scandali acceperit, eidem reverendissime episcopo quamprimum significet, quem cum, aliunde forsan impeditum, in huic afferendo remedio segniorem viderit, nec cum iterum monuisse pigeat, imo speret his tandem occupationibus quæ episcopum distinent, Dominum nostrum finem facturum, et sacerdotis intentionem optimam saltem præmio donaturum; quo autem a schola sua omnem delicti occasionem amovere magis enixus fuerit, tanto majorem in eo difficultatem experietur, proindeque speciosam magis et æstimabiliorem in paradiso consecuturum coronam sibi suadeat.

4° De l'office du maître des préfets.

On laisse au révérend évêque la question de décider si la diversité de mœurs, telle que l'ont introduite dans cette ville des hommes venus de campagnes et de localités éloignées, n'exige pas quelque diversité dans la méthode à suivre pour l'enseignement du catéchisme, et s'il ne serait pas bon d'introduire en particulier, dans cette province, le chant en usage dans certaines autres, et cela surtout pour les campagnes de notre diocèse les plus enfoncées dans les terres, en vue des fruits qu'on en peut recueillir. Dans ce cas, on choisira pour ces exercices des hommes qui en soient capables. Souvent, par la campagne et dans les ateliers, on aime à chanter des cantiques qui contiennent la doctrine chrétienne; il serait donc avantageux de les répandre pour les substituer à ces chansons profanes qu'on entend trop souvent en ces occasions, et qui altèrent et corrompent la chaste simplicité et la sainte rusticité des peuples. Les maîtres des préfets veilleront à ce que la méthode d'enseignement prescrite par le révérend évêque soit fidèlement observée.

Les mêmes préfets prendront bien garde aussi que pour

Reverendissimo episcopi judicio committitur, non morum diversitas, quam ejus qui ex villis longinquioribusque locis in hanc civitatem invexerunt, non exigat in doctrinam christianam tradendi methodo diversitatem aliquam induci, numque juvet præsertim modulationem qua nonnullæ regiones uti consueverunt, in hanc quoque provinciam admittere, pro villis potissimum remotioribusque in diœcesi locis, ob fructum qui inde potest colligi : hujusmodi homines hoc pacto ad illud exercitium prolectantur; sæpeque et ruri aut in officinis suis utiliter delectantur in efformatis ex doctrina cantilenis, quas in locum tot profanarum vocum, quæ in hujusmodi occasionibus non sine castæ illius simplicitatis sanctæque rusticitatis præjudicio plerumque audiuntur, præstat adhibere. In quo magistrorum præfecti curent ut præscripta reverendissimo episcopo docendi methodus observetur.

Diligentius adhuc iidem præfecti caveant, ne pro doctrina, librorum

catéchismes on n'ait pas de livres différents, mais que tous soient les mêmes et qu'ils soient désignés et approuvés par le révérend évêque. Ce que nous voulons que l'on entende aussi des livres spirituels, même les plus excellents, qui ne seraient pas autorisés par l'évêque pour l'usage des écoles ; sous aucun prétexte on ne doit en permettre la lecture.

Quant à ceux qui enseignent à titre de simples maîtres, ils se conduiront de façon qu'étant, comme ils doivent l'être, disciples de Jésus-Christ, le premier de tous les maîtres, ils reçoivent de lui l'indispensable vertu d'humilité jointe à la mansuétude et à la douceur, accueillant avec bonté et charité tous ceux qu'il leur enverra pour être instruits du catéchisme. Comme les disciples d'ordinaire se rendent les imitateurs des maîtres dont ils prennent les leçons, c'est un devoir à ceux-ci d'exceller dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes et de se montrer de vrais disciples de Jésus-Christ et des copies parfaites des apôtres, en sorte que, non contents d'enseigner à leurs élèves la foi et les principes de la vie chrétienne, ils les leur gravent et les leur impriment dans l'âme par leur bon exemple.

varietas in scholis admittatur; sed omnes sint uniformes et approbati et a reverendissimo episcopo assignati. Quod et de spiritualibus optimisque libris, nisi ab eodem episcopo ad scholarium usum permittantur, dictum noverint, quos alioquin sub quocumque prætextu nefas erit in scholis legere.

Qui vero privatorum magistrorum nomine et officio donantur, ipsi primum ita se gerant ut, cum Christi primarii omnium magistri, discipuli esse debeant, ab eo quoque humilitatis, cum mansuetudine et humanitate conjunctæ virtutem adeo necessariam mutuentur; ut quemcumque ipsis in doctrina christiana instituendum ille miserit, benigne pieque excipiant. Cum autem discipuli soleant magistrorum suorum doctrina non modo imbui, sed et eorum mores ut plurimum imitari ; magistrorum est dotibus christianis ita præstare, ut tanquam veros Christi discipulos, apostolorumque imitatores se habeant ; ita ut non modo in doctrina christianæque vitæ ratione discipulos erudiant, sed suo imprimis exemplo, eorum in animis id ipsum infigant et consignent.

J'adjure encore une fois les maîtres de peser l'excellence du ministère qui leur est confié au nom de l'association. Pour l'exprimer en un seul mot, je dirai que cette excellence est telle qu'elle fait le but de tous les emplois et de toutes les règles qui y sont prescrites, puisque si l'on multiplie les fonctions et les recommandations, ce n'est qu'afin que les élèves soient parfaitement formés par les maîtres à la connaissance du cathéchisme, aux vertus et aux bonnes mœurs. Mais si les maîtres, par négligence ou pour toute autre raison, ne s'acquittent pas du devoir de leur charge, les travaux des autres ministres et les règles de l'association n'aboutiront à rien d'utile; c'est pourquoi ils doivent s'appliquer à leur emploi avec une charité et un zèle parfaits, dans la pensée que d'eux dépend tout le progrès de l'école, et qu'il leur faudra rendre compte du bien qui ne sera pas fait par suite de leur négligence.

On nommera pour supérieurs des autres maîtres, deux maîtres principaux dont les attributions consisteront à étudier et à peser avec maturité la capacité de leurs inférieurs dans la classe, et de leur assigner le rang qui leur appartient; de faire placer des estrades où s'asseoient les maîtres pour donner leurs leçons aux enfants et à ceux

Omnes adhuc magistri, commissum illius sanctæ societatis nomine quantæ sit excellentiæ officium, expendant. Quod sane, verbo dicam, tale est, ut ejus causa, et ad illud alia omnia officia, societatisque regula referantur; cum tot stabilita sint officia et mandata, nimirum ut discipuli et doctrina christiana, virtutibus, piisque moribus recte a magistris instituantur. Illi autem magistri si aut ex negligentia, aut alia de causa, muneris sui leges minus curaverint, inutiles prorsus et vani erunt ministrorum aliorum labores, societatisque regula omnino superflua : ideoque debent in officium suum ex charitate et diligentia sic incumbere, quasi totius scholæ progressus ab iis dependeat; utpote a quibus ratio repetenda sit fructus illius quem negligentia sua omissum viderint.

Duo erunt præcipui magistri qui aliis magistris præficiantur, quorum officium sit matura deliberatione de scholæ suæ inferiorum capacitate et loco indicare : ut collocari curent scamna in quibus pueros

qui viendront au catéchisme; d'en déterminer le nombre, de fixer à chaque maître la place qu'il doit occuper, de distribuer en différentes classes les écoliers, selon leur capacité et leur intelligence, d'en donner aux maîtres un certain nombre, selon qu'ils le jugeront meilleur, se guidant en cela sur leurs dispositions et aussi sur l'habileté et les autres talents des maîtres. Ils ne permettront pas que, sans permission donnée pour motif raisonnable, les élèves passent d'un maître à un autre, ne regardant en cela que la gloire de Dieu et l'avantage de ces élèves. Ils distribueront partout des régents pour tenir les enfants tranquilles et silencieux, afin que les maîtres étant aidés de ce côté ne soient pas obligés d'interrompre souvent leurs leçons pour rappeler à l'ordre les écoliers, toujours disposés à causer et à s'amuser.

Les simples maîtres seront avertis qu'ils ne doivent pas changer les élèves de place sans le consentement et la permission du supérieur, et on leur demandera le nombre de ceux qui leur sont confiés, ce qui les obligera à en avoir la liste toujours à la main. Les préfets veilleront encore à ce que les maîtres suivent la méthode qui est celle de toute l'association, et qu'ils n'en admettent pas

aliosque qui ad doctrinam venerint edocturi, magistri sedeant; annotato iis numero, assignatoque magistris singulis suo loco, eorumdem erit scholasticos pro capacitate et ingenio per classes distinguere, quorum certum, prout videbitur, numerum magistris destinabit; in quo ad eorum qualitates, vel magistrorum peritiam aliasve dotes, attendetur. Ne porro discipuli neglecto magistro suo alium adeant, nisi præfecti illi huic mutationi ex causa consenserint? omnino prohibeant in quo nil aliud, quam Dei gloriam, discipulorumque utilitatem, respiciant. Silentio præfectos per loca distribuant, qui valeant pueros in silentio quietos continere, ut magistri sic ex parte adjuti doctrinam sæpe intermittant, quo discipulos alioquin nugaces et susurrones coerceant.

Privati magistri moneantur ne discipulos aut locum mutent, nisi ex prioris consensu et licentia, ab eisdemque discipulorum ipsorum curæ commissorum numerus inquiretur, quorum ideo semper ad manum

de nouvelle qui ne serait pas consentie par le supérieur général et approuvée par le révérend évêque. C'est le moyen d'assurer les progrès des élèves, de conserver surtout la paix et la concorde entre les maîtres de la même école et de tenir attachée par l'uniformité d'esprit comme de méthode chaque école avec toutes les autres de l'association.

Ils auront une liste où les maîtres particuliers seront inscrits avec leurs élèves, chacun à son rang, et où ils noteront tout maître qui s'absentera; le lendemain, ils lui demanderont la raison qui l'a retenu, et si c'est sa négligence, et qu'il n'ait pas tenu compte des avertissements qui lui ont été donnés déjà, ils en référeront au moniteur ou au supérieur pour qu'ils avisent à ce qu'il faut faire, et pour qu'en son absence on le remplace par un autre. Ils auront soin de réserver toujours quelques associés auxquels ils n'assigneront pas dans l'école de poste fixe et qui soient capables, dans un cas de nécessité, de remplacer les absents.

Ce sera à eux d'examiner, devant le supérieur ou celui qui vient après, ceux qui sont proposés pour les fonctions

magister habebit catalogum. Ejusdem adhuc præfecti agant ut eamdem doctrinæ methodum, quæ totius societatis erit, magistri observent, nec novam aliam admittant cui prior generalis non consenserit, quamque reverendissimus episcopus non approbaverit, idque ad scholasticorum majorem progressum, et imprimis ob pacem et unionem inter ejusdem scholæ magistros, et scholæ unius cum societatis omnibus aliis, mente ut et methodo servandam uniformitatem.

Schedam habeant in qua privati magistri cum suis discipulis suo quique ordine collocentur; et cum magistrorum aliquis abfuerit, notetur : altera die, de causa, postulandus ; et si ex negligentia ea contigerit, nec alias monitus non curaverit, monitori aut priori, quid agendum sit, ut provideant, denuntietur; et cum abfuerit alter ei sufficiatur. Curent autem ut nonnulli sint e sodalibus, quibus locus ad docendum certus non assignatur, quidem in necessitatis casu, ut pro absentibus suppleant, sint capaces.

Eorum erit, coram priori aut subpriori, sodales, qui pro magistrorum officio proponuntur, examinare ; id imprimis observantes, ut non-

de maîtres, se faisant surtout une obligation de n'admettre que des hommes capables d'enseigner et d'une vie et de mœurs parfaitement exemplaires. S'il arrivait que quelqu'un, après son admission, se montrât moins capable qu'on ne l'avait cru, ils s'efforceront de l'instruire avec amour et charité; et, jusqu'à ce qu'il soit en état d'enseigner, ils lui en adjoindront un autre à son insu. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, il se conduisait mal, ils s'entendront avec les supérieurs pour l'ôter tout à fait, puisque quelqu'un de moins savant doit être préféré à un autre plus instruit, mais qui a de mauvaises mœurs.

Ils veilleront avec soin à ce que les maîtres arrivent de bonne heure aux écoles et qu'ils ne tardent pas à commencer leurs leçons, et eux-mêmes ne feront pas perdre de temps en examinant les élèves. Que l'on s'applique de toutes ses forces à instruire, et que l'on observe toutes les règles prescrites, et les préfets des classes emploieront, selon les circonstances, les reproches, les avertissements, les exhortations, pour que tous fassent leur devoir. Lorsqu'on leur présentera un élève pour le faire passer dans une autre classe, ils l'examineront avec soin, et s'ils le

nisi doctrina capaces vitaque et morum probitate conspicuos, admittant. Quod si contigerit aliquem jam admissum, minus postea capacem inveniri, cum amore et charitate nitantur eum erudire, et donec capax evaserit etiam alterum ejus inscitia discipuli patiantur. Verum si, quod absit, depravatæ vitæ fuerit, agant cum superioribus ut prorsus emendetur, cum is sane qui doctrina minus præstat, præponendus sit alteri, qui, licet longe doctior, pessimis esset moribus.

Ut etiam magistri ad scholas cito properent, et doctrinæ quamprimum dent operam, sedulo invigilabunt, nec in scholasticis examinandis illi tempus terant; item ut doctrinæ tradendæ pro viribus studeant; suas denique regulas in omnibus observent; in quo ejusdem præfecti increpatione, admonitione, exhortatione, prout occasio postulaverit, quo suo omnes fungantur officio, providebunt. Cum eis autem scholasticus aliquis, in aliam classem migraturus, proponetur, accuratius eum examinent : dumque lectionis doctioris capacem invenerint, eum magistro, quem ei convenire censuerint, tradant. Porro memores sint, ut omnibus scholæ magistris præficiuntur, sic moribus et virtutibus,

jugent capable d'un enseignement plus élevé, ils l'enverront au maître qu'ils penseront lui convenir. Mais qu'ils n'oublient pas qu'étant établis supérieurs de tous les autres maîtres, ils doivent aussi les surpasser tous en vertus, en bonne conduite, en sollicitude, en zèle pour le progrès de l'enseignement et de ceux qui le reçoivent, qu'ils doivent être l'exemple des autres, mériter à juste titre leur nom de préfets des maîtres, et se montrer des modèles achevés que les maîtres puissent et doivent imiter.

5° Pratique et méthode de l'enseignement du catéchisme.

Avant les vêpres, au son de la cloche, on convoquera le peuple, de manière à pouvoir consacrer au catéchisme deux ou trois heures, quand les jours sont plus longs. Le signal donné, le portier de l'école ou de l'église, s'il est chargé de ce soin, disposera les bancs et se tiendra à la porte pour attendre ceux qui viendront. Il recevra avec modestie les élèves et toutes les autres personnes, les avertissant de saluer le lieu où ils entrent par ces paroles : *Que Dieu nous donne la paix;* qu'ils fassent le signe de la croix en prenant l'eau bénite, et qu'ils récitent le *Pater noster* et l'*Ave Maria*. S'ils ne le savent pas en-

diligentia et sollicitudine in ampliorem scholarum, et eorum qui ad eas instituendi veniunt, progressum, tenentur omnibus præstare, et ita aliis exemplo sint, ut magistrorum præfecti jure et merito nuncupentur, et digni evadant quos, ut exemplar et formam, cui debent magistri conformari, valeant omnes imitari.

Cum campanæ signo ante Vesperas, eo tempore populus convocabitur, quo per duas aut tres horas, cum longiores sunt dies, huic operi liceat indulgere ; quo signo dato janitor scholæ aut ecclesiæ, si hujus curam susceperit, fores aperiat, scamna disponat, et accedentes ad januam stet exspectaturus. Scholasticos aliosve modeste excipiet, quos in ingressu monebit, ut cum his verbis locum salutent, *Deus det nobis suam pacem,* et aqua benedicta in crucis modum se signent, recitentque *Pater noster* et *Ave, Maria:* quæ si nondum memoria tenuerint, coram sanctissimo Sacramento aut ad altare majus devote

core par cœur, il les fera s'agenouiller du moins avec dévotion devant le très-saint Sacrement ou le grand autel, ou bien enfin se tourner vers l'autel, si c'est dans une chapelle qu'ils se réunissent, après quoi il les renverra à leur place.

Pour l'aider dans ces dispositions, le supérieur députera quelques-uns des associés bien entendus, et il devra lui-même alors se rendre à l'école, et en société des autres ministres, être prêt à commencer, quand les élèves seront tous réunis, leur faisant pendant ce temps garder le silence. Le catéchisme durera aussi longtemps que le supérieur le jugera utile : il veillera à ce que tous fassent leur devoir, et si rien ne l'en empêche, il en nommera deux des plus instruits et des plus capables pour discuter ensemble. Celui qui est le second après lui, comme aussi le moniteur, tout en faisant le catéchisme, auront l'œil sur tout ce qui s'y passe. Au moindre bruit qu'ils entendront, ils feront, sans parler, signe à ceux qui sont chargés de faire garder le silence, ou qui en remplissent les fonctions, et pour cela on les distribuera, eux ou d'autres qui ont l'expérience de l'enseignement, en différents endroits, à moins que les autres, étant occupés à enseigner quelque affaire, le supérieur ne veuille traiter en parti-

saltem flectant genua, aut si in capella steterint, ad ejus altare convertantur; quibus actis eos ad locum suum dimittat.

Pro his agendis in janitoris subsidium, aliqui e fratribus qui belle id ipsum agant, a priore deputabuntur; priorisque erit ad scholas eo tempore se conferre, tamque ipse quam alii ministri similiter suo instabunt operi, ut illud inchoandum aggrediantur, cum discipuli venerint, quos interim in silentio continebunt. Hæc discipulorum doctrina quanto temporis spatio, priori videbitur durabit, qui quidem an omnes suo fungantur officio explorabit, et si aliunde impeditus non fuerit, duos quos magis pollere ingenio et doctrina noverit, ipse ad disputationem assignabit. Sub prior quoque, ut et monitor doctrinæ etiam dum vacant, identidem sæpe his quæ in schola geruntur, prospiciant. Cumque strepitum aliquem audierint, silentiarios, aut quorum id curæ committitur, taciti de eo monebunt; ideoque hi aliive ex doc-

culier avec eux. Après que les maîtres ont passé quelque temps à instruire les élèves et à leur faire réciter leurs leçons (dans une classe bien organisée, chaque maître ne doit avoir que quatre ou six élèves), à un signal donné par le supérieur avec la clochette, tous, et lui tout le premier, aussi bien les enfants que ceux qui sont plus grands, se mettront à genoux pour faire, avant les débats, la prière accoutumée. La prière finie, ceux qui ont été choisis pour entrer en lice, monteront sur un lieu élevé de chaque côté de la classe, et les maîtres veilleront à ce que tous les associés et les élèves écoutent en silence.

Les deux champions, avant de commencer, feront le signe de la croix, parleront à haute voix, et ils s'interrogeront en se défiant l'un l'autre sur la partie du catéchisme que le supérieur aura désignée. Ensuite on suspendra tout discours, et les autres élèves qui assistent à ces débats seront interrogés chacun à leur tour, sans qu'aucun sache par avance, quand, par qui, sur quoi il sera interrogé, afin qu'ils soient plus attentifs et mieux tenus en haleine. Ils feront aussi en sorte que l'on traite

trinæ usu peritiores, hinc inde scholarum collocentur, nisi, docentibus aliis de aliquo negotio, cum ipsis prior tractare voluerit. Postquam autem per aliquod tempus, quo singuli magistri discipulos suos docuerint et recitantes audierint (qui quidem discipuli, ubi integra est schola, quatuor aut sex duntaxat magistrorum singulis assignabuntur), huic doctrinæ officio vacatum fuerit, facto a priore ex campanula signo, ad ejus exemplum omnes tam pueri quam grandiores, flexis genibus, præviam disputationi orationem solitam habebunt. Quia finita, accepta a sacerdote benedictione, qui ad disputationem delecti sunt, in locum eminentiorem ex utraque scholæ parte ascendant; efficientque magistri ut quotquot hic fuerint sodales aut scholastici intenti conticescant.

Porro ambo illi priusquam disputationem aggrediantur, signo crucis se muniant, alta voce loquantur, et eam libelli partem, sese mutuo interrogantes tractent, quæ eis pro disputatione a priore assignabitur. Tum intermisso sermone, scholasticialii disputantium auditores, sigillatim interrogabuntur; ita ut eorum nulli, quando, aut de quo aut a quo, interrogandi sint jam prius moneantur, ut attentiores et exer-

dans ces débats toutes les notions qui ont été enseignées dans les classes et les différents cours, en sorte que chaque élève puisse être questionné sur ce qu'il y a appris. Afin donc que tous soient à même d'être facilement, et sans perte de temps, interrogés sur ce qu'ils savent, tous seront assis et groupés par classes. Pourtant le supérieur ne manquera pas d'ajouter quelques explications à l'occasion de ce qu'on aura dit, afin de graver et d'imprimer ces vérités plus profondément dans la mémoire. On n'emploiera qu'une demi-heure environ à cet exercice. Si le supérieur ne peut ou ne veut, à certains jours, y assister, il se fera suppléer par celui qui vient après lui, par le moniteur ou par quelque autre maître.

Tout cela achevé, il fera lire le tableau des Règles que tout le monde écoutera. Puis il avertira de faire, à genoux, la prière marquée dans le catéchisme. La prière finie, s'il n'y a ni enquête à faire sur les absents, ni corrections à donner à quelque élève, il les congédiera, leur recommandant auparavant de s'en aller tranquillement et en silence, de repasser dans leur mémoire ce qu'ils ont appris,

citatissimi distineantur. Observabunt adhuc, ut in disputatione agatur de omnibus quæ in singulis classibus aut scholarum ordinibus docentur; ut unum quemque interrogasse liceat, de his quæ in sua classe didicerit. Hinc ut sine labore et temporis damno quique possint de his quæ norunt interrogari, per suas classes simul adunati sedebunt; ex occasione vero eorum quæ tum dicentur, prior ipse nonnihil adhuc addat, quo facilius, qua tum temporis dicta fuerint, memoriæ altius inhæreant ac mandentur. In hoc autem exercitio media tantum hora circiter impendatur. Quod si prior his non possit aut nolit quandoque adesse, subpriorem aut monitorem aliumve magistrum suo loco sufficiat.

Hoc facto statutorum tabulam, quam omnes audiant, legi curabit. Omnesque postea ut flexis genibus, orationem, quæ in libello precum habetur, agant, præmonebit. Qua finita si non habenda sit, eorum qui abfuerint, inquisitio, aut non sit scholasticorum aliquis aliqua correptione puniendus, illos dimittat, monitos prius, ut cum modestia et silentio discedant, et eorum quæ didicerunt recordentur, sequentique festo die mature redeant; ubi vero absentium recensio, quæ sæpius,

et de ne pas manquer de revenir à la fête suivante. Mais quand il sera besoin de prendre note des absents, ce qu'il faudra faire souvent, particulièrement là où les élèves sont plus nombreux, le supérieur prendra quelque temps, et il avertira ceux que ce soin regarde, comme sont les surveillants et les maîtres, de se rendre compte de leurs élèves absents. Si quelqu'un des enfants se montre rebelle, à la fin de l'exercice, le secrétaire le conduira au supérieur, avant que personne ne sorte, et le supérieur lui fera la correction qu'il mérite, avec une bonté toute paternelle néanmoins, et pour l'exemple des autres, il lui infligera quelque punition, selon la grièveté de la faute.

Les élèves étant partis, s'il est besoin aussi de s'informer des associés absents, ce qu'il faudra faire souvent surtout là où ils sont en plus grand nombre, on prendra pour cela quelque temps. Les absents inscrits par le secrétaire sur une liste seront dénoncés au moniteur ou aux infirmiers si ces absents sont malades, afin que les autres fassent leur devoir. Les maîtres s'occuperont de leur secrétaire et des autres maîtres ; les associés des asso-

ubi potissimum numerosiores sunt scholastici, habebitur, nonnihil temporis huic prior impendat; eosque quasi curæ est, ex scholasticis ipsis commissis, absentes observare, quales sunt silentiarii et magistri, his ut provideant commonebit. Puerorum etiam si aliquis se contumacem habuerit, finita opera, et priusquam ullus discedat, ad priorem silentiarius eum deducat, a quo debita correptione, paterno tamen affectu, increpabitur, et ad omnium exemplum, pro erroris gravitate, nonnulla dabitur pœna. Qui e contra officio suo in omnibus satisfecerint, ut amplius excitentur, eorumque exemplo alii stimulentur, quandoque eos præmiolo, puta sanctorum imagine aut corona aliove pietatis instrumento donabit.

Dimissis porro scholasticis si sodalium recognitio, quod sæpius ubi multi sunt numero, agetur, habenda sit, huic quoque nonnihil temporis impendetur. Absentes in tabula a cancellario notati, monitori communicentur, aut infirmariis, si absentes illi ægrotent, ut utrique suo fungantur munere; singulis interim magistris, de suo silentiario, de

ciés, et le supérieur, lui, étendra sa sollicitude à tout le monde.

Ils se réuniront ensuite pour assister à l'exhortation, si le prêtre doit en faire une, à moins qu'ils n'aiment mieux pour quelque raison qu'elle ait lieu avant, et même assez longtemps avant la réunion. Dans la ville, tous les supérieurs des écoles, au sortir de leur réunion particulière, iront ou du moins enverront à l'assemblée générale quelqu'un des membres parfaitement au courant de toutes choses pour rendre compte de l'état et de la situation de leurs écoles. Dans le diocèse, on fera la même chose quand se tiendra l'assemblée diocésaine, et les écoles soumises à l'assemblée générale ou à l'assemblée diocésaine enverront, chaque mois, à cette congrégation, un ou deux des associés pour faire leur rapport sur la manière dont le catéchisme aura été enseigné ce mois là. De leur côté, les congrégations desquelles dépendent d'autres écoles dispersées dans la campagne, enverront tous les mois un ou deux des associés pour les visiter, s'informer de leur progrès et leur venir en aide selon qu'elles en auront besoin.

magistris; singulisque sodalium, et de aliis sodalibus; et potissimum priore, de universis specialem curam habentibus.

Congregatio postea habebitur, et exhortationi, quando sacerdos eam pronuntiabit, aderunt; nisi aliqua de causa maluerint ante congregationem. multo etiam tempore, eam haberi. Scholarum in urbe priores singuli finita congregatione sua, ibunt ipsi, aut saltem sodalium aliquem de rebus omnibus bene instructum mittent ad congregationem generalem, scholarum, suarum statum et rationem relaturi. In diœcesi vero ubi diœcesena congregatio celebrabitur, idem observetur; scholæque congregationi generali aut diœcesanæ subditæ mittent semel per mensem unum vel adhuc alterum sodalium, ad hanc congregationem, qui referant, quomodo doctrinæ opera, mense illo, se habuerit. E contra vero congregationes, quibus aliæ scholæ dispersæ subjiciuntur, unum aut alterum e sodalibus, qui eas quolibet mense visitent, et de earum progressu informentur, ut pro necessitatibus eis opitulentur, mittent.

6° De l'ordre et de l'institution de la Société pour l'enseignement du catéchisme.

On n'ignore pas quel est le grand nombre de personnes qui font des vœux pour voir, par notre moyen, se multiplier ceux qui se consacrent à l'enseignement du catéchisme. C'est qu'on peut dire ici avec le Prophète : « Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner. » Or, c'est aux prêtres qu'incombe surtout le devoir d'enseigner au peuple la loi de Dieu, selon cette parole si formelle du prophète Malachie : « Les lèvres du prêtre gardent la science, et c'est à lui qu'on s'adressera pour entendre de sa bouche les oracles de la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées. » C'est pour cela que les saints canons, les constitutions apostoliques et les décrets des conciles provinciaux font une obligation aux curés d'enseigner eux-mêmes, ou du moins de faire enseigner la doctrine chrétienne dans leurs églises paroissiales, ou dans d'autres, selon que les supérieurs ecclésiastiques le jugeront opportun. Mais comme le pasteur, à cause de la grande ignorance où est le peuple et aussi des autres soins de son ministère, ne

Quam innumeri sint qui nostram opem expetunt, ut doctrinæ christianæ exercito plures addicantur, notissimum est. Hinc cum propheta dixisse juvat : « Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret « eis ; » præcipuum autem sacerdotis est id muneris, quo nempe legem Dei plebem edoceat, ut clare apud prophetam Malachiam habetur, sic loquentem : « Labia sacerdotis custodiunt scientiam, et legem « requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est. » Ideo sacris canonibus et apostolicis constitutionibus provincialibusque decretis parochis omnibus indicetur, ut ipsimet doceant, aut saltem curent, in suis ecclesiis parochialibus, aut in aliis, prout a superioribus ecclesiasticis huic exercitio commodius, visum fuerit, doctrinam christianam edoceri. At cum parochus in tanta populi ignorantia, tot aliunde sui pastoratus abductus oneribus, in hoc incumbere negotium nequa-

pourrait seul faire face aux besoins immenses en cette matière, il faut faire en sorte qu'il soit aidé autant qu'il peut l'être par des ecclésiastiques et de pieux séculiers, membres de cette association du catéchisme, et qu'on établisse en chaque paroisse une ou plusieurs écoles, selon que le révérend évêque le jugera nécessaire.

Pour rendre plus solide et plus durable l'institution de ces écoles, et aussi pour que le révérend évêque soit parfaitement mis au courant des plus petits détails, toutes les écoles de la ville et du diocèse doivent former une seule association pour l'enseignement du catéchisme, avec un seul chef, une seule administration, comme on l'établit ici, et on l'expliquera dans son lieu avec plus de développements, association qui se composera de tous les membres qui y seront admis. Parmi ces membres on en choisira qui formeront une congrégation appelée générale, parce que elle représentera le corps entier de l'association. C'est à elle que seront soumises les autres congrégations dispersées sur la face du diocèse, qui porteront le nom de *diocésaines*. Mais dans les lieux de ce diocèse où il ne sera pas possible de créer de congrégation diocésaine

quam solus valeat; efficiendum est, ut ab ecclesiasticis quantum poterit, piisve sæcularibus, christianæ societati adscriptis, adjuvetur, una aut pluribus scholis, prout ex necessitate reverendissimo episcopo videbitur, in quacumque parochia ad hoc institutis.

Ad stabiliorem vero et diuturniorem harum scholarum statum, utque reverendissimus episcopus vel de minimis rebus certo instruatur, debent omnes tam civitatis quam diœcesis scholæ, unicam doctrinæ christianæ societatem constituere, cui unus tantum præficiatur, unaque constet, prout hic statuitur, et infra suo loco fusius explicabitur administrandi forma : quæ quidem societas ex sodalibus in eam admissis coalescat. Ex his ergo sodalibus congregatio in urbe creabitur, quam generalem dicent, utpote quæ totius universæ societatis corpus repræsentet. Subordinatæ ei erunt per diœcesim congregationes, diœcesanæ dictæ, et per loca institutæ. Ubi autem quibusdam in hujus diœcesis locis, diœcesana congregatio completa constitui non poterit, ejus loco præfectus quidam diœcesanus qui viciniorihus scholis præponatur, deligetur.

complète, on choisira pour y suppléer un *préfet diocésain* qui gouvernera les écoles voisines.

Les écoles de cette ville relèveront toutes immédiatement de la congrégation générale; quant aux écoles du diocèse, elles seront sous l'autorité des congrégations diocésaines ou des préfets qui y auront été établis. On en excepte cependant les écoles placées dans le voisinage de la ville, lesquelles, dans un rayon déterminé par l'évêque, seront sous la direction immédiate de la congrégation générale, comme si elles se trouvaient dans la ville même. Et cette exception s'appliquera aussi à certaines autres écoles du diocèse, qui, à raison de leur éloignement, ne peuvent aisément dépendre d'aucune congrégation ni d'aucun préfet, ou qui même se trouvant plus proches, et pouvant ainsi être reliées à quelque congrégation ou à un préfet dans le diocèse, ont besoin cependant, pour leur propre avantage ou celui de l'association, de recevoir, du moins pendant quelque temps, la direction de la congrégation générale.

Or, c'est le révérend évêque qui, selon qu'il le jugera utile, réglera cette classification des écoles, et les soumettra à la congrégation générale, ou aux congrégations

Singulæ hujus urbis scholæ congregationi generali immediate subjaceant : diœcesis vero scholæ congregationibus diœcesanis, vel earum loco, præfectis ibi institutis, parebunt et subjicientur. Excipiuntur tamen scholæ civitati vicinæ, quæ intra spatium quod a reverendissimo episcopo determinabitur, sitæ, a congregatione generali immediate, quasi in urbe ipsa haberentur, pendebunt ; quod et de aliquibus diœcesis scholis observabitur ; quæ utpote longius distantes non possunt ulli congregationi aut præfecto commode subjici ; aut licet etiam possint ex vicinia alicui congregationi aut præfecto in diœcesi annecti, pro majori tamen societatis et scholarum ipsarum bono expedit, ut aliquo saltem tempore congregationis generalis speciali directioni subjaceant.

Porro hæc scholarum distinctio, aut congregationi generali diœcesanisve aut præfectis subjectio, a reverendissimo episcopo, prout expedire videbitur, decernatur ; eæ tamen omnes tam urbis quam diœce-

diocésaines, ou à des préfets particuliers. Quoi qu'il en soit, toutes les écoles du diocèse, comme de la ville, les congrégations diocésaines elles-mêmes, avec leurs supérieurs ou leurs préfets, seront soumises et obéiront, comme il est juste, à l'autorité de la congrégation générale. Et nulle société, école ou congrégation n'aura d'institution légitime et reconnue, soit dans la ville, soit dans le diocèse; elle ne jouira pas des indulgences et priviléges accordés à cette association pour l'enseignement du catéchisme par le Souverain-Pontife et les évêques avant que son institution et son érection n'aient été confirmées par lettres de l'évêque et le diplôme reçu de lui et inscrites dans le registre de la congrégation générale; et ces écoles seront soumises au gouvernement et à l'autorité soit de la congrégation générale, soit de préfets particuliers.

sis scholæ, imo et congregationes diœcesanæ earumque priores aut præfecti, universali congregationis generalis auctoritati et imperio ex æquo subdantur et pareant. Nec legitime erit instituta erectave societas ulla, vel schola aut congregatio, tam in urbe quam in diœcesi, nec indulgentiarum privilegiorumve, huic doctrinæ societati a SS. Pontificibus aut episcopis concessorum poterit esse particeps, donec earum institutio et erectio reverendissimi episcopi litteris et diplomate confirmetur, et in congregationis generalis registrum referatur; illæque scholæ, sive congregationis generalis, sive diœcesanæ, aut præfectorum regimini et auctoritati subdentur.

FIN DE SAINT CHARLES BORROMÉE.

SAINT FRANÇOIS DE SALES

PRÉVOT D'ANNECY,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

I

ÉTABLISSEMENT DU CATÉCHISME D'ANNECY.

II

MÉTHODE POUR FAIRE LE CATÉCHISME.

III

LETTRE A L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA FOI.

IV

EXTRAIT DE LETTRES SUR LE MÊME SUJET.

FRANÇOIS DE SALES

FAIT LUI-MÊME LE CATÉCHISME A ANNECY [1].

Il institua le catechisme ou doctrine chrestienne, premierement en l'eglise de Nostre-Dame, mais parce qu'on treuua que l'eglise de Sainct-Dominique seroit plus propre, il y transfera ceste institution, et commença luymesme par vne tres-belle exhortation de mettre toutes les affaires en train dans la chappelle de Sainct-Joseph, quoyque depuis le nombre de ceux qui desiroyent d'estre instruicts estant accreu, on diuisa toute la confrairie en trois classes, selon le sexe et l'aage. Or l'erection fut faicte sous le tiltre et inuocation du tres-doux nom de Iesus, de la glorieuse Vierge Marie et de son chaste espoux sainct Ioseph. Tous les iours de dimanche, l'heure de midy estant sonnée, vous eussiez veu marcher par les ruës un ieune homme vestu d'vne casacque bleuë; sur le devant de la quelle, et au derriere sur le dos estoit peinct le sainct nom de Iesus en caracteres d'or; il sonnoit une clochette, et alloit criant : Venez à la Doctrine chrestienne, on vous-y enseignera le chemin de Paradis. Alors tous s'assembloyent en leurs chappelles et places destinées, et aussi tost que le Catechiste auoit fleschi les genoux deuant l'autel, deux chantres, l'un à sa droicte, l'autre à sa

[1] Extrait de la Vie de saint François de Sales, par Louis-Auguste de Sales.

gauche, entonnoyent avec un chant melodieux l'Hymne du sainct Esprit. L'oraison estant dicte, le prestre se mettoit en chaire, et les enfans sur des bancs d'un costé, et les filles de l'autre, qui recitoyent, par manière d'interrogat et de responce, quelque partie du catechisme de Bellarmin, qu'en apres le Catechiste taschoit d'expliquer plus amplement, et auec plus de facilité qu'il luy estoit possible, leuant les difficultes et les doutes : mesmes bien souuent interrogeant et faisant redire ce qui auoit esté expliqué, et le faisant preuuer par des exemples. Et à ceste œuvre catechistique, le sainct evesque s'employoit ordinairement auecque ses confreres les chanoines, tour à tour... L'heure estant coulée, on chantoit quelque devot cantique, ou en musique, ou à simple voix, ou auec des orgues, de la composition du bienheureux Homme, ou de quelqu'autre. Certes, il appliquait quelques fois son esprit (par maniere de recreation) à ceste sorte de poësie, ou bien choisissoit quelque Psalme de Dauid, de la belle et admirable traduction de Philippe Des Portes, abbé de Thyrou, qu'il bailloit aux musiciens pour y mettre l'air. Tous les ans deux fois es jours de dimanche, il alloit à la procession solennelle par la ville, avec ses enfans suiuy de ses prestres; et monstrant vne si grande deuotion, que seulement à le regarder, les cœurs des pecheurs estoyent frappez de contrition; et toutes fois et quantes que les enfans ou les filles recitoyent bien, ou respondoyent pertinemment à ses demandes, il leur donnoit des images, des medailles benistes, des chapelets, des Agnus Dei, de petits liures de prieres, et autres choses semblables qu'il portoit toujours avec soy pour les recompenser.

MÉTHODE
POUR FAIRE LE CATÉCHISME

DONNÉE

PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES.

1. De l'heure du catéchisme.

On convoquera le peuple par le son de la cloche avant vêpres, d'assez bonne heure pour que le catéchisme puisse employer deux heures, surtout en été.

2. Du portier.

Le signal de la cloche étant donné, le portier ouvrira l'école ou l'église, arrangera les bancs, et attendra à la porte ceux qui viendront ; il introduira les enfants, et leur apprendra la façon de saluer, en sorte qu'ils sachent dire : « Dieu nous donne sa paix, » et former le signe de la croix avec de l'eau bénite, comme aussi réciter l'oraison dominicale et la salutation angélique : ou s'ils ne sont pas capables de cela, il tâchera pour le moins qu'ils fassent la

Convocabitur populus, ante Vesperas campanæ signo adeo mature, ut catechismus duas horas habere possit, æstivis præsertim diebus.

Dato campanæ signo, janitor scholam sive ecclesiam aperiet, disponet scamna, et ad januam venientes exspectabit : introducet candidatos, docebit eos salutandi morem, ut dicant, « Deus det nobis « suam pacem, » et ad formandum cum aqua lustrali signum crucis, recitandamque orationem dominicam et angelicam salutationem : vel,

génuflexion au très-saint Sacrement devant le grand autel ; après cela il les enverra à leurs bancs.

3. Du prieur.

Le prieur chargera quelques autres frères de secourir le portier; ceux-ci feront la même chose que lui. Ce prieur et les autres officiers feront en sorte de se trouver de bonne heure à l'école, et auront soin que les enfants soient instruits, et observent le silence. On les enseignera autant de temps que le prieur le jugera à propos. Il prendra garde que chacun fasse bien sa charge et office; il désignera ceux qui doivent répondre et disputer, choisissant toujours les mieux instruits et les plus capables.

4. Du sous-prieur, du moniteur, du silencier, des maîtres, et du commencement du catéchisme.

Le sous-prieur et le moniteur prendront garde pareillement qu'il ne se fasse point de bruit; et lorsqu'ils s'en apercevront, ils feront un signe au silencier pour qu'il y mette ordre. C'est pourquoi ceux-ci se tiendront en divers endroits de l'école, et y demeureront, à moins que le prieur n'eût à conférer avec eux pendant que les autres enseignent. Lorsqu'on aura ainsi employé quelque temps,

si idonei non sunt, curabit ut coram augustissimo Sacramento ante majus altare genuflectant ; deinde eos ad sua scamna mittet.

Ad janitoris auxilium constituet prior fratres alios, qui idem faciant ; et is prior aliique operarii mature ad scholam ire debent, et esse solliciti, ut venientes pueri doceantur, observantque silentium. Tanto tempore docebitur quanto priori videbitur. Qui observabit ut omnes suum exerceant, et nisi ab officio suo impediatur, consignabit responsuros et disputatores, eligetque semper perspicaciores et magis idoneos.

Subprior et admonitor invigilabunt pariter ne quis rumor fiat, et cum adverterint, tacite silentiario signum dabunt. Quamobrem hi manebunt in diversis scholæ partibus, nisi forte, dum alii docent, prior cum iis aliqua de re conferre vellet. Post aliquod temporis spatium sic insumptum, ita ut magistris integra docendi libertas fuerit, qui

et que les maîtres, qui pour l'ordinaire auront quatre ou six enfants, auront eu une entière liberté de les instruire, le prieur donnera le signal avec la sonnette, et se mettant à genoux, il en fera faire autant aux autres; après quoi, il récitera l'oraison qu'on a coutume de dire avant la dispute; et ayant pris avec ses enfants la bénédiction du prêtre, s'il y en a quelqu'un, il les fera monter en un lieu éminent d'où ils puissent être vus, les uns d'un côté, les autres de l'autre.

5. De la récitation, de la dispute et de la récapitulation.

Ces enfants ayant fait le signe de la croix, et prononcé les paroles à haute voix, réciteront la partie du catéchisme qui leur aura été assignée, ceux-ci en interrogeant, ceux-là en répondant. Il les fera quelquefois arrêter, et leur demandera ce qu'il voudra, pour les rendre par ce moyen plus avisés et plus attentifs. Qu'il prenne garde au reste que la dispute se fasse sur les choses qui auront été dites; et pour cette raison, tous les enfants d'un même ordre ou d'une même classe seront assis dans un même lieu, afin que sans perdre de temps il puisse interroger chacun selon ce qui écherra. Ensuite, prenant occasion de parler de ce qui aura été récité, il fera un pe-

quatuor aut sex ex more pueros habebunt, prior signum dabit cum campanula, et genuflectens ipse cæteros pariter quoscumque curabit genuflectere, tum orationem fieri ante disputationem solitam recitabit; et accepta suis cum pueris à sacerdote, si aderit, benedictione, jubebit illos in aliquem locum unde videri ab omnibus possint. ascendere ex una parte et ex altera.

Hi, formato signo crucis, et prolatis alta voce verbis, eam catechismi partem quæ assignata fuerit recitabunt : isti interrogando, illi respondendo. Aliquando jubebit sistere, et quod libebit petet ; ut ea ratione cautiores et magis attentos efficiat. Advertat nihilominus ut disputatio de iis quæ dicta fuerint fiat : quare omnes ejusdem ordinis et classis candidati sedebunt in eodem loco, ut absque temporis jactura ab unoquoque petere possit, prout accidet. Et occasione capta eorum quæ recitata fuerint, brevem sermonem faciet et compendium,

tit discours et un abrégé de tout cela, afin que tous puissent mieux imprimer cette doctrine dans leurs esprits ; et s'il ne peut pas le faire, il en priera quelqu'un des maîtres ou des officiers.

6. De la lecture des règlements, de la prière, des monitions, des récompenses, etc.

Cela étant fait, on lira les petits règlements qui regardent les bonnes mœurs, et qui sont à la portée de tous : après quoi on fera la prière en la manière qui aura été ordonnée. Enfin, si l'on n'est pas obligé de marquer les absents, ou de corriger quelqu'un, il renverra ses enfants, en les avertissant d'être modestes, de se ressouvenir des choses qui auront été dites, et de revenir de bonne heure au premier jour de fête suivant. Il donnera des récompenses à ceux qui auront été diligents et modestes, par exemple, des images de dévotion, des chapelets, des médailles et autres choses semblables ; car il fera par ce moyen qu'ils se comporteront toujours de mieux en mieux.

7. Du catalogue, du chancelier et de l'exhortation ou sermon.

Le chancelier marquera les absents dans un catalogue ; ou, s'ils sont malades, il en fera le rapport au prieur et

quo facilius omnes doctrinam illam suis imprimant mentibus : si hoc ipse præstare nequiverit, ab illo ex administris aut magistris fieri curet.

Quo facto, legentur constitutiones parvæ bonorum morum, quas omnes intelligunt : deinde fiet oratio prout præscriptum fuerit. Novissime, nisi notandi abentes essent, vel corrigendus aliquis, pueros suos dimittet, monendo ut modesti sint, eorum quæ dicta fuerunt recordentur, et proximo sequenti die festo mature veniant. Iis qui studiosi fuerint et modesti, præmia tradet, ut pias imagines, rosaria, numismata, et iis similia : hoc enim pacto fiet ut melius semper se gerant.

Cancellarius notabit in catalogo absentes, vel si infirmentur, deferet

aux autres officiers. Après cela on entendra le sermon ou l'exhortation qui se fera par le prêtre.

8. Des visites réciproques.

Une fois tous les mois, pour le moins, le prieur enverra quelqu'un des officiers ou des maîtres à la congrégation générale ou diocésaine, pour faire le rapport de l'état et des nécessités de son école. Toutes les écoles se visiteront pareillement les unes les autres par commission donnée à quelqu'un des leurs, afin qu'il se fasse une sincère et sainte communicetion de tous leurs avantages et utilités spirituelles, à la plus grande gloire de Dieu.

ad priorem et alios. Post hæc audietur sermo seu exhortatio quæ a sacerdote fiet.

Singulis mensibus semel ut minimum, prior mittet aliquem ex administris vel magistris ad congregationem generalem seu diœcesanam, qui suæ scholæ statum et necessitates deferat. Sicut et singulæ singulas scholæ visitabunt per aliquos ex suis candidatis, ut fructuum et utilitatum spiritualium, ad majorem Dei gloriam, sincera et pia possit esse communicatio.

LETTRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

A Mgr L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES [1],

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA FOI.

5 octobre 1604.

Monseigneur, il n'est rien d'impossible à l'amour : je ne suis qu'un chétif et un malotru prédicateur, et il m'a fait entreprendre de vous dire mon avis de la vraie façon de prêcher. Je ne sais si c'est l'amour que vous me portez qui tire cette eau de la pierre, ou si c'est celui que je vous porte qui fait sortir des roses de l'épine. Permettez-moi ce mot d'amour, car je parle à la chrétienne; et ne trouvez pas étrange que je vous promette des eaux et des roses, car ce sont des épithètes qui conviennent à toute doctrine catholique, pour mal agencée qu'elle soit. Je vais commencer : Dieu y veuille mettre sa main !

Illustrissime ac reverendissime Domine, nihil impossibile amori : ego nonnisi vilis et miser sum prædicator ; facitque ille ut audeam de vera prædicandi ratione dicere sensa mea. Nescio equidem an sit amor in me tuus, qui hanc aquam de petra elicit; an vero in te meus, qui surgere facit has rosas de spinis. Hanc amoris vocem mihi indulge; christianum in morem loquor : nec mirare me aquas et rosas promittere; epitheta enim sunt omni doctrinæ catholicæ convenientia, quantumvis hæc fuerit male adornata. Rem aggredior; Deus eam modo secundet.

[1] M. André Frémiot, frère de madame de Chantal.

AVIS SUR LA VRAIE MANIÈRE DE PRÊCHER.

PRÉAMBULE ET DIVISION [1].

Pour parler avec ordre, je considère la prédication en ses quatre causes, l'efficiente, la finale, la matérielle et la formelle, c'est-à-dire qui doit prêcher, pour quelle fin on doit prêcher, ce que l'on doit prêcher, et la façon avec laquelle on doit prêcher.

CHAPITRE I.

DES QUALITÉS DU PRÉDICATEUR.

Nul ne doit prêcher qu'il n'ait trois conditions : une bonne vie, une bonne doctrine, une légitime mission.

ARTICLE I.

De la mission que doivent avoir les prédicateurs.

Je ne dis rien de la mission ou vocation : seulement je remarque que les évêques ont non-seulement la mission; mais ils en ont les sources ministérielles, et les autres prédicateurs n'en ont que les ruisseaux. C'est leur pre-

Ut vero ordine procedam, prædicationem considero juxta quatuor ejus causas, efficientem, finalem, materialem et formalem; hoc est, quis prædicare debeat, ob quem finem, quid, et quo modo.

I. Nemo prædicare debet, cui hæc tria non suppetant : vita bona, bona itidem doctrina, et missio legitima.

Nihil de missionne seu vocatione, hic dissero. Solum noto episcopos non modo habere missionem, sed illius quoque ministerialem scaturiginem, cujus prædicatores cæteri solos rivulos continent. Pri-

[1] Les divisions de cette lettre ne sont point de saint François de Sales, mais du traducteur.

mière et grande charge ; on le leur dit en les consacrant. Ils reçoivent à cet effet une grâce spéciale en la consécration, laquelle ils doivent rendre fructueuse [1]. Saint Paul, en cette qualité, s'écrie : « Malheur à moi si je n'évangé- « lise pas ! » Le concile de Trente : « C'est, dit-il, le prin- « cipal devoir de l'évêque que de prêcher. » Cette considération nous doit donner courage ; car Dieu en cet exercice nous assiste spécialement ; et c'est merveille combien la prédication des évêques a un grand pouvoir au prix de celle des autres prédicateurs. Pour abondants que soient les ruisseaux, on se plaît de boire à la source.

ARTICLE II.

De la capacité du prédicateur.

Quant à la doctrine, il faut qu'elle soit suffisante, et n'est pas requis qu'elle soit excellente.

Saint François n'était pas docte, et néanmoins grand et bon prédicateur ; et, en notre âge, le B. cardinal Borromée n'avait de science que bien médiocrement, toutefois il faisait merveille. J'en sais cent exemples. Un grand

mum ipsorum et magnum id munus est, quod iis in ipsa sua consecratione significatur. Hunc in finem gratiam tunc specialem recipiunt, quam reddant oportet fructuosam. D. Paulus in hac qualitate exclamat : « Væ mihi, si non evangelizavero (I Cor. IX, 16) ? » Et Conc. Trid. « Præcipuum est, inquit, episcoporum munus prædicare (Il Conc. Trid. sess. 5, de reform. 11 de Prædicatoribus et Quæstoribus). » Hæc consideratio animos nobis addere debet, quia specialiter Deus nobis in hoc munere assistit ; et mirum quantum prædicatio episcopalis ponderis habet, præ illa quæ fit ab aliis verbi Dei præconibus. Utcumque uberes sint rivuli, ab ipso fonte haurire delectat.

Ad doctrinam quod attinet, sufficientem esse oportet, non item excellentem. S. Franciscus eruditus non erat, magnus tamen et bonus prædicator. Ipsaque ætate nostra, sanctus ille cardinalis Borro-

[1] On trouve dans le *Pontifical romain*, dans *l'Ordination des évêques*, ces paroles de l'évêque consécrateur, en présentant le livre de l'Évangile à l'ordinand : *Accipe Evangelium, et vade, prædica populo tibi commisso*, etc.

homme de lettres (qui est Érasme) a dit que le meilleur moyen d'apprendre et de devenir savant, c'est d'enseigner : en prêchant on devient prédicateur. Je veux seulement dire ce mot : le prédicateur sait toujours assez, quand il ne veut pas paraître savoir plus que ce qu'il sait.

Ne saurions-nous bien parler du mystère de la Trinité, n'en disons rien. Ne sommes-nous pas assez versés pour expliquer « l'*In principio* » de saint Jean, laissons-le là. Il ne manque pas d'autres matières plus utiles ; il n'est pas question qu'on fasse tout.

ARTICLE III.

De la vie exemplaire des prédicateurs.

SECTION I. La bonne vie également nécessaire à l'évêque et au prédicateur.

Quant à la bonne vie, elle est nécessaire en la façon que dit saint Paul de l'évêque, et non plus ; de façon qu'il n'est pas besoin que nous soyons meilleurs pour être prédicateurs que pour être évêques. C'est donc déjà autant de fait : « Il faut, dit saint Paul, que l'évêque soit irré« préhensible. »

mæus nonnisi admodum mediocri erat scientia, et mirabilia tamen præstitit. Sexcenta in promptu sunt exempla. Quidam apprime litteratus (is est Erasmus) aiebat optimam discendi, et ad eruditionem perveniendi rationem esse, si quis doceat. Prædicando prædicatores fimus. Hoc unum dixero : sat superque scit prædicator, si modo videri non velit plus scire quam sciat. Si digne de mysterio Trinitatis dicere nequiverimus, eo argumento abstineamus. Si idonei non simus exponere istud Joannis « In principio. » supersedere licet. Sunt alia majoris utilitatis argumenta ; nec omnia omnes facere necesse est.

Quantum ad vitam bonam, ea opus est, quemadmodum Apostolus in episcopo requirit, non amplius ; ita ut meliorem esse non oporteat, ut quis prædicator sit, quam ut episcopus. Hactenus itaque res expedita est. « Oportet, ait beautus Paulus, episcopum irreprehensibilem esse (I Tim. III, 2). »

Section II. Quels défauts et quelles fautes ils doivent éviter.

Mais je remarque que non-seulement il faut que l'évêque et le prédicateur ne soient pas vicieux de péchés mortels, mais de plus qu'ils évitent certains péchés véniels, voire même certaines actions qui ne soient point péchés. Saint Bernard, notre docteur, dit ce mot : « Les « mêmes choses, qui dans les laïques ne sont que des « bagatelles, sont des blasphèmes dans les ecclésiatiques. » Un séculier peut jouer, aller à la chasse, sortir de nuit pour aller aux conversations ; tout cela n'est point répréhensible, et, fait par récréation, n'est nullement péché. Mais en un évêque, en un prédicateur, si ces actions ne sont assaisonnées de cent mille circonstances, qui malaisément se peuvent rencontrer, ce sont scandales et grands scandales. On dit : Comme ils ont bon temps ! comme ils s'en donnent à cœur joie ! Allez après cela prêcher la mortification, on se moquera du prêcheur.

Section III. Des récréations permises.

Je ne dis pas qu'on ne puisse jouer à quelques jeux bien honnêtes, une fois ou deux le mois, par récréation ; mais que ce soit avec une grande circonspection.

Verum noto episcopum et prædicatorem non tantum irreprehensibilem esse debere ad peccatum mortale quod pertinet, sed et peccata quædam venialia devitare, quin et actiones quasdam minime peccaminosas. S. Bernardus doctor noster, « Nugæ, inquit, sæcula« rium sunt blasphemiæ clericorum. » Sæculari ludere licet, venari, noctu ad conversationes egredi ; totumque hoc reprehensione vacat, et factum animi oblectandi gratia caret culpa. At in episcopo, in prædicatore, nisi id genus actiones mille circumstantiis condiantur, quæ vix aut ne vix quidem accidunt, scandala sunt, et magna scandala. Quid dicitur ? Quam illi tempore abundant ! ut non male deliciantur ! Post hæc vade, et mortificationem prædica : ridebitur prædicator.

Non dico ludi non posse ludo quopiam bene honesto semel iterumve in singulos menses, recreationis in morem ; verum non sine magna circumspectione id fiat. Venatio prorsus vetita est.

SECTION IV. De la chasse et des dépenses superflues.

La chasse est interdite du tout : j'en dis de même des dépenses superflues en festins, en habits, en livres ; ès évêques ce sont de grands péchés. Saint Bernard nous instruit, disant : « Les pauvres crient après nous : Ce « que vous dépensez nous appartient, et tout ce qui est « employé inutilement nous est cruellement arraché ! » Comment reprendrons-nous les superfluités du monde, si nous faisons paraître les nôtres ?

SECTION V. Des festins en particulier, et de l'hospitalité.

Saint Paul dit : « Il faut que l'évêque exerce l'hospita- « lité. » L'hospitalité ne consiste pas à faire des festins, mais à recevoir volontiers les personnes à une table, telle que les évêques la doivent avoir, et que le concile de Trente détermine : « Il faut que la table de l'évêque soit « frugale. » J'excepte certaines occasions que la prudence et charité savent bien discerner.

ARTICLE IV.

La célébration de la messe doit précéder ou suivre la prédication, ou du moins la confession doit la précéder.

Au demeurant, on ne doit jamais prêcher sans avoir

Idem de impensa superflua dico in conviviis, vestitu, libris. In sæcularibus superfluitates sunt, in episcopis crimina. S. Bernardus nos docens, « Clamant, inquit, pauperes post nos : Nostrum est quod « expenditis ! nobis crudeliter eripitur quidquid inaniter expendi- « tur ! » Quomodo superfluitates mundi arguimus, si prodamus nostras ?

Ait Apostolus ibidem : « Oportet episcopum esse hospitalem (I Tim. « III, 2). » At hospitalitas non in adornandis conviviis sita est, verum in excipendis libenter tali mensa hominibus, quæ episcopos deceat, quamque Tridentinum concilium præscribit : « Oportet mensam epis- « coporum esse frugalem. » Certas occasiones excipio, quas pruden- tia et charitas miro modo discernunt.

Cæterum nunquam prædicandum, nisi cum missam celebravimus,

célébré la messe, ou la vouloir célébrer. « Il n'est pas « croyable, dit saint Chrysostome, combien la bouche « qui a reçu le saint Sacrement est horrible aux démons. » Et il est vrai, il semble qu'on puisse dire alors après saint Paul : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de « Jésus-Christ, qui parle par ma bouche? » On a beaucoup plus d'assurance, d'ardeur et de lumière. « Tant « que je suis dans le monde, je suis la lumière du « monde, » dit le Sauveur. Chose certaine, que Notre-Seigneur étant en nous réellement, il nous donne la clarté; car il est la lumière. Aussi les disciples d'Emmaüs ayant communié eurent les yeux ouverts.

Mais au fin moins, il faut être confessé, suivant ce que Dieu dit au rapport de David : « Dieu dit à l'impie : « Pourquoi te mêles-tu d'annoncer mes préceptes et de « parler de mon alliance? » Et saint Paul : « Je châtie « mon corps et je le réduis à la servitude, de peur qu'ayant « prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. » Mais c'est assez sur ce point.

aut celebraturi sumus, « Credibile non est, ait S. Chysostomus, quam « os illud quod SS. Mysteria suscepit, dæmonibus terribile sit. » Atque ita est. Cum D. Paulo dicere tunc posse videmur : « An experimentum quæritis ejus, qui loquitur in me Christus (II Cor. XIII, « 3)? » Amplius nobis confidentiæ adest, fervoris item et luminis. « Quamdiu sum in mundo, aiebat Salvator, lux sum mundi (Joan. « VIII, 5). » Sane in nobis realiter existens illuminat nos, quia lux est. Ita et discipulis in Emmaus, communione percepta aperti sunt oculi. Ut minimum saltem peccatorum confessionem præcessisse oportet, juxta illud apud Psaltem : « Peccatori autem dixit Deus : « Quare « tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os « tuum (Psal. XLIX, 18)? » itemque istud Pauli : « Castigo corpus « meum, et in servitutem redigo, ne, cum aliis prædicaverim, ipse « reprobus efficiar (I Cor. IX, 27). Verum hac de re satis.

CHAPITRE II.

DE LA FIN QUE DOIT SE PROPOSER LE PRÉDICATEUR.

ARTICLE I.

De la fin en général.

La fin est la maitresse cause de toutes choses : c'est elle qui émeut l'agent à l'action, car tout agent agit et pour la fin et selon la fin ; c'est elle qui donne mesure à la matière et à la forme : selon le dessein qu'on a de bâtir une grande ou une petite maison, on prépare la matière, on dispose l'ouvrage.

ARTICLE II.

De la fin du prédicateur.

Quelle est donc la fin du prédicateur en l'action de prêcher ? Sa fin et son intention doit être de faire ce que Notre-Seigneur est venu pour faire en ce monde ; et voici ce qu'il en dit lui-même : « Je suis venu afin que mes « brebis aient la vie et l'aient abondamment. » La fin donc du prédicateur est que les pécheurs morts en l'iniquité vivent à la justice, et que les justes qui ont la vie spirituelle l'aient encore plus abondamment, se perfectionnant de plus en plus, et, comme il fut dit à Jérémie,

Finis rerum omnium causa princeps est. Is agentem, ut agat, ipse agit : omnis quippe agens propter et secundum finem agit. Idem materiæ et formæ mensuram ponit. Juxta decretum magnam parvamve excitandi ædem, materia præparatur, opusque disponitur.

Quis igitur prædicanti in prædicando finis? Non alius is sit oportet, quam facere quod Dominus in hunc mundum venit ut faceret. De quo en quid ipse dicat : « Ego veni ut vitam habeant, et abundantius « habeant (Joan. x, 11). » Finis ergo prædicatoris est, ut peccatores mortui in iniquitate in justitia vivant ; et justi qui vitam spiritualem habent abundantius eam habeant, magis magisque se perficiendo ; ac,

« pour arracher et détruire » les vices et les péchés, « pour édifier et planter » les vertus et perfections. Quand donc le prédicateur est en chaire, il doit dire en son cœur : « Je suis venu dans cette chaire, afin que ces peuples qui « sont présents aient la vie, et qu'ils l'aient abondam- « ment. »

ARTICLE III.

Des moyens que le prédicateur doit employer pour parvenir à sa fin.

SECTION I. Il doit instruire et émouvoir.

Car pour se chévir de cette prétention et dessein, il faut qu'il fasse deux choses : c'est « enseigner et émouvoir ; » enseigner les vertus et les vices, les vertus pour les faire aimer, affectionner et pratiquer; les vices, pour les faire détester, combattre et fuir : c'est tout en somme donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté.

C'est pourquoi Dieu envoya aux apôtres, le jour de la Pentecôte, qui fut le jour de leur consécration épiscopale, ayant déjà eu la sacerdotale le jour de la cène, des langues de feu, afin qu'ils sussent que la langue de l'évêque doit éclairer l'entendement des auditeurs et échauffer leurs volontés.

ut dictum est Jeremiæ, « Ut evellas et destruas » vitia et peccata; « et ædifices et plantes (Jerem. I, 10) » virtutes et perfectiones. Cum igitur prædicator cathedram conscendit, dicat in corde suo : « Ego « veni ut isti vitam habeant, et abundantius habeant. »

Quam rem ut exsequatur, duo facere illi est necesse, « docere et mo- « vere : » docere virtutes et vitia ; illas quidem, ut eas amari, in deliciis haberi, et practicari faciat ; hæc vero, ut ad eorum detestationem, impugnationem et fugam adducat ; in summa, ut intellectum illustret, et inflammet voluntatem. Quapropter Deus Apostolis in Pentecoste, quæ dies consecrationis illorum episcopalis fuit, cum sacerdotalem in die cœnæ accepissent, linguas igneas misit, ut nossent per

SECTION II. S'il faut plaire, et par quel endroit.

§ 1. Qu'il faut plaire par la sainteté de la doctrine et par les pieuses affections propres à réunir les cœurs.

Extension de la première section.

Je sais que plusieurs disent que, pour le troisième, le prédicateur doit délecter; mais, quant à moi, je distingue et dis qu'il y a une « délectation » qui suit la doctrine et le mouvement. Car qui est cette âme tant insensible qui ne reçoive un extrême plaisir d'apprendre bien et saintement le chemin du ciel, qui ne ressente une consolation extrême de l'amour de Dieu? Et, pour cette délectation, elle doit être procurée; mais elle n'est pas distincte de l'enseigner et émouvoir, c'en est une dépendance.

§ 2. Il faut éviter de plaire d'une manière profane.

Il y a une autre sorte de délectation, qui ne dépend pas de l'enseigner et émouvoir, mais qui fait son cas à part, et bien souvent empêche l'enseigner et l'émouvoir. C'est un certain chatouillement d'oreilles, qui provient d'une certaine élégance séculière, mondaine et profane, de certaines curiosités, agencements de traits, de paroles, de mots, bref qui dépend entièrement de l'artifice; et

linguam episcopi illuminare auditores debere, et incendere eorum voluntates.

Scio plures pro tertio addere, ut prædicans delectare studeat. Verum mea quidem sententia distinguendum est. Est « delectatio » quæ doctrinam et motionem consequitur. Hæc quænam est anima adeo insensibilis, quam non delectet plurimum doceri bene et sancte viam cœli, quam non capiat consolatio summa divini amoris? Atque ad hanc delectationem quod attinet, omnino procuranda est, sed ea a docendo et movendo non differt.

Aliud vero delectationis genus est, quod ex iis non pendet; sed seorsim suas habet partes, sæpiusque doctrinæ et motioni impedimento est. Ea est aurium quædam titillatio, proveniens ex certa elegantia sæculari, mundana et profana, in rebus curiosis, verborum ac vocum

quant à celle-ci je nie fort et ferme qu'un prédicateur y doive penser; il la faut laisser aux orateurs du monde, aux charlatans et courtisans, qui s'y amusent. Ils ne prèchent pas Jésus-Christ crucifié, mais ils se prèchent eux-mèmes. « Nous ne nous amusons point aux charmes des « rhéteurs, mais nous nous attachons aux vérités des pé-« cheurs »

Saint Paul déteste les auditeurs « aux oreilles chatouil-« leuses, » et par conséquent les prédicateurs qui leur veulent complaire : cela est un pédantisme. Au sortir du sermon je ne voudrais pas qu'on dît : Oh! qu'il est grand orateur! oh! qu'il a une belle mémoire! oh! qu'il est savant! oh! qu'il dit bien! Mais je voudrais qu'on dît : Oh! que la pénitence est belle! oh! qu'elle est nécessaire! Mon Dieu, que vous ètes bon, juste! et semblable chose; ou que l'auditeur, ayant le cœur saisi, ne pût témoigner de la suffisance du prédicateur que par l'amendement de sa vie. « Qu'ils aient la vie, qu'ils l'aient avec abondance. »

phaleris; verum, quæ tota pendet ex artificio. Et de hac nego pernegoque ecclesiastæ esse cogitandum. Oratoribus sæculi illa relinquenda est, histrionibus item et adulatoribus, quorum hoc otiosum est negotium. Isti non Jesum Christum crucifixum, ut nos, sed se « ipsos prædicant. » Non sectamur lenocinia rhetorum, sed veritates « Piscatorum. »

Detestatur Apostolus auditores « prurientes auribus (II Tim. IV, « 3), » adeoque et prædicantes qui illis placere student. Ineptum id est, ac, ut vocamus, pædagogicum. In concionis egressu nolim equidem dici : Quantus ille est orator! quantæ memoriæ! quam doctus! quam bene dicit! Sed audire velim : O quam pulchra est pœnitentia! quam necessaria! Bone Deus, quam tu bonus, quam justus es! et his similia; vel certe ut auditor, corde plene consternato, aliter de præstantia, prædicantis testari non valeat, quam emendatione vitæ suæ. « Ut vitam habeant, et abundantius habeant. »

CHAPITRE III.

DE LA MATIÈRE DE LA PRÉDICATION.

ARTICLE I.

De l'Écriture sainte.

Saint Paul dit en un mot à son Timothée : « Prèche la « parole, » c'est-à-dire la parole de Dieu : « Prèchez « l'Évangile, » dit le maître saint François [1], duquel aujourd'hui nous faisons la fète; et il explique cela, en commandant à ses frères de prècher les vertus et les vices, l'enfer et le paradis. Il y a suffisamment de quoi en l'Écriture sainte pour tout cela, il n'en faut pas davantage.

SECTION I. De la doctrine des saints Pères.

Se faut-il doncques point servir de docteurs chrétiens et des livres des saints? Si fait à la vérité. Mais qu'est-ce autre chose, la doctrine des Pères de l'Église, que l'Évangile expliqué, que l'Écriture sainte exposée? Il y a à dire entre l'Écriture sainte et la doctrine des Pères, comme entre une amande entière et une amande cassée, de laquelle le noyau peut ètre mangé d'un chacun; ou comme d'un pain entier et d'un pain mis en pièces et distribué.

Divus Paulus dicit Timotheo suo, « Prædica verbum (II Tim. IV, 2), » Dei nimirum. Et magnus ille Franciscus, cujus hodie festivitas agitur, « Prædicate, inquit, Evangelium; » idque explicat, mandans fratribus suis, ut prædicent virtutes et vitia, infernum et paradisum. Abunde suppetit in sacris Scripturis unde ista petantur; nec opus est aliis.

At agitur utendum non erit doctoribus christianis, et libris sanctorum? Ita prorsus. Sed quid aliud est doctrina SS. Patrum, quam Evangelium explicatum, quam Scripturæ sanctæ elucidatæ? Plus inter ea non est discriminis quam nucem inter solidam, eamdemque

[1] Saint François d'Assise, dont la fète se célèbre le 4 octobre.

Au contraire doncques il faut s'en servir; car ils ont été les instruments par lesquels Dieu nous a communiqué le vrai sens de sa parole.

SECTION II. Des traits d'histoire tirés de la vie des saints.

Mais des histoires des saints, s'en peut-on pas servir? Mais, mon Dieu! y a-t-il rien de si utile, rien de si beau? Mais aussi qu'est-ce autre chose, la vie des saints, que l'Évangile mis en œuvre? Il n'y a non plus de différence entre l'Évangile écrit et la vie des saints, qu'entre une musique notée et une musique chantée.

SECTION III. Quel usage peut-on faire dans un sermon des histoires profanes?

Des histoires profanes, quoi? Elles sont bonnes: mais il s'en faut servir comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement réveiller l'appétit; et lors encore faut-il qu'elles soient bien apprêtées, et comme dit saint Hiérome, il leur faut faire comme faisaient les Israélites aux femmes captives quand ils les voulaient épouser, il leur faut rogner les ongles et couper les cheveux, c'est-à-dire les faire entièrement servir à l'Évangile et à la vraie vertu

confractam, e qua quilibet nucleum edere valet; aut certe quam inter panem integrum et eumdem divisum et distributum. E contrario igitur, vel iis ideo utendum est, quod organa quædam fuere, per quæ Deus verum verbi sui sensum nobis communicatum voluit.

Ast historiis sanctorum nonne uti licet? Bone Deus, quidne liceat? An aliquid tam utile, aut tam pulchrum? Quid vero aliud quoque est sanctorum vita quam Evangelium ad praxim reductum? Amplius rursus inter ista non interest, quam inter musicam notis descriptam, et eamdem cantu expressam.

Nunc autem quid de profanis historiis? Bonæ sunt; at sic utendæ, quemadmodum fungi seu boleti, parce admodum, et ad proritandam orexim duntaxat; et quidem tum bene adhuc præparatas et conditas esse oportet : illisque faciendum, ut S. Hieronymus notat, quod mulieribus captivis, quas uxores ducere cupiebant Hebræi; secandi iis ungues, radendique capilli; id est, ut Evangelio virtutique christianæ

chrétienne, leur ôter ce qui se trouve de répréhensible ès actions païennes et profanes; et il faut, comme dit la sainte parole, « séparer ce qui est précieux de ce qui est « vil. » En la valeur de César, l'ambition doit être séparée et remarquée; en celle d'Alexandre, la vanité, la fierté et superbe; en la chasteté de Lucrèce, sa désespérée mort.

SECTION IV. Des fables et des sentences des poëtes.

Et des fables des poètes? Oh ! de celles-là point du tout, si ce n'est si peu et si à propos, et avec tant de circonspection, comme contre-poison, que chacun voie qu'on n'en veut pas faire profession; tout cela si brièvement que ce soit assez.

Leurs vers sont utiles : les anciens les ont parfois employés, pour dévots qu'ils fussent, même jusqu'à saint Bernard, lequel je ne sais pas où il les avait appris. Saint Paul fut le premier à citer Aratus et Ménandre.

Mais quant aux fables, je n'en ai jamais rencontré en pas un sermon des anciens, sauf une seule d'Ulysse et des Sirènes, employée par saint Ambroise en un de ses ser-

prorsus deserviant, resecandum ab illis quidquid reprehensione dignum in actionibus gentilibus et profanis se offert; atque ita, quod sacra vox monet, « separandum pretiosum a vili. » In fortitudine, verbi gratia Caii Cæsaris, secernenda et notanda ambitio; in bellica Alexandri virtute, vanitas ejusdem, ferocia, fastus; in castitate Lucretiæ, non probanda violentia quam sibi insana manu intulit.

Et quid de fabulis poetarum? O, illarum nihil, nisi tam parum, tamque apposite, et iis cum circumstantiis, antidoti in modum, ut quisque videat nos talia non profiteri; denique tam breviter, ut nihil supra.

Versus tamen eorum perutiles sunt. Antiqui, quamvis religiosi, illis interdum uti religioni sibi non duxerunt; ne Bernardus quidem, qui nescio ubi eos addidicisset. Primus ipse Paulus apostolus Aratum et Menandrum citavit.

Verum ad fabulas quod attinet, in nullo eas veterum sermone offendi, unica excepta de Ulysse et Sirenibus, qua Ambrosius in uno

mons. C'est pourquoi je dis, ou du tout point, ou si peu que rien. Il ne faut mettre l'idole de Dagon avec l'Arche d'alliance.

Section V. De l'usage des histoires naturelles et du livre de l'univers.

Et des histoires naturelles? Très-bien : car le monde, fait par la parole de Dieu, ressent de toute part cette parole ; toutes ses parties chantent la louange de l'ouvrier. C'est un livre qui contient la parole de Dieu, mais en un langage que chacun n'entend pas. Ceux qui l'entendent par la méditation font fort bien de s'en servir, comme faisait saint Antoine, qui n'avait nulle autre bibliothèque. Et saint Paul dit : «Les perfections invisibles de Dieu sont « devenues visibles depuis la création du monde, par la « connaissance que ses créatures nous en donnent. » Et David : « Les cieux annoncent la gloire de Dieu. »

Ce livre est bon pour les similitudes, pour les comparaisons, « du petit au grand, » et pour mille autres choses. Les anciens Pères en sont pleins, et l'Écriture sainte en mille endroits : « Paresseux, allez voir la fourmi « comme elle travaille. Jérusalem, combien de fois ai-je « voulu rassembler tes habitants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes? Comme le cerf soupire « avec ardeur après les eaux des torrents, ainsi mon âme

suorum est usus. Quapropter dico, vix aut ne vix quidem iis utendum esse. Non est idolum Dagon cum Arca fœderis collocandum.

Denique quantum ad historias naturales, nihil melius. Mundus hic aspectabilis Verbo Dei factus idem adhuc Verbum omni ex parte redolet. Nulla est ejus pars, quæ laudem artificis non decantet. Liber est continens Dei verbum, sed ea lingua quam non omnes intelligunt. Qui meditationis ope intelligunt, recte eo utuntur magni Antonii exemplo, cui alia non erat librorum supellex. « Invisibilia Dei, per « ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur (Rom. I, 20). » Et David, « Cœli enarrant gloriam Dei (Psal. XVIII, 2). » Liber hic pro similitudinibus, comparationibus a minori ad majus, et sexcentis aliis

« soupire après vous, ô mon Dieu. La fille de mon peu-
« ple est cruelle comme les autruches qui sont dans le
« désert. Pourquoi vous inquiétez-vous pour le vêtement?
« Voyez les lis des champs, ils ne travaillent et ne filent
« point; cependant je vous déclare que Salomon, avec
« toute sa magnificence, n'a jamais été paré comme l'un
« d'eux, » et cent mille semblables.

Mais surtout que le prédicateur se garde bien de raconter de faux miracles, des histoires ridicules, comme certaines visions tirées de certains auteurs de basse ligne, choses indécentes, et qui puissent rendre notre ministère vitupérable et méprisable.

ARTICLE II.

Comment il faut traiter chacune des parties de la matière dont nous venons de parler.

Voilà ce qu'il me semble touchant la matière en gros : reste néanmoins à dire en particulier des parties de la matière du sermon.

SECTION I. De l'interprétation des passages de l'Écriture sainte.

La première partie de cette matière ce sont les passages de l'Écriture, lesquels, à la vérité, tiennent le premier rang, et sont le fondement de l'édifice : car enfin nous

usibus, apositus est. Veteres iis redundant. ipsaque sacra pagina mille locis : « Vade ad formicam (Prov. VI, 6); Quemadmodum gallina « congregat pullos suos (Matth. XXIII, 37); Quemadmodum desiderat « cervus (Psal. XLI, 1); Quasi struthio in deserto (Jerem. IV, 3); Vi- « dete lilia agri (Luc. XII, 27); » aliaque id genus millena.

Verum imprimis caveat prædicator narrare miracula falsa, historias ridicula (ut visiones quasdam exsequioris notæ auctoribus petitas), et minime decentes, quibusque fiat ut vituperetur ministerium nostrum.

En meo quidem judicio quæ ad materiam concionis generalem spectant. Superest speciatim dicere de ejusdem partibus.

Primam harum faciunt loca sanctæ Scripturæ, quæ vere primas in

prèchons la parole, et notre doctrine gît en l'autorité. « C'est le Seigneur même qui a parlé. Voici ce que dit le « Seigneur, » disaient tous les prophètes; et Notre-Seigneur même : « Ma doctrine n'est point de moi, mais la « doctrine de celui qui m'a envoyé. » Mais il faut, tant qu'il en sera posible, que les passages soient naïvement et clairement bien interprétés. Or, on peut bien user des passages de l'Écriture, les expliquant en l'une des quatre manières que les anciens ont remarquées : « La lettre « enseigne les faits; l'allégorie, ce qu'il faut croire; la « morale, ce qu'il faut faire; et l'analogie, ce qu'il faut « espérer. »

Il n'y a pas trop bonne quantité dans les vers latins; mais il y a de la rime, et encore plus de raison.

ea obtinent, suntque totius ædificii fundamentum. Quippe verbum prædicamus, nostraque doctrina in auctoritate sita est. « Ipse dixit, « Hæc dicit Domnus (Isai. XXI, 6); » vox erat omnium prophetarum. Et Dominus ipse salvator, « Doctrina mea, inquit, non est mea, « sed ejus qui misit me (Joan. VII, 16). » Verum loca hæc apposite dilucideque interpretari necesse est. Cæterum quadruplex est ea interpretandi ratio, quam veteres annotarunt :

Littera facta docet; quid credas allegoria;
Quid speres, anagoge; quid agas, tropologia [1].

Metrum quidem sibi in his versibus non constat, sed consonantia, ac imprimis recta ratio.

[1] Voici les mêmes vers tournés d'une façon plus régulière :

Littera gesta docet; quid credas, allegoria;
Moralis, quid agas; quo tendas, anagogia.

Ainsi le sens littéral est celui qui est immédiatement contenu dans les paroles.

Le sens allégorique est celui par lequel un passage de l'Ancien Testament signifie, outre le sens littéral, quelque mystère de la foi qu'il fallait croire dans le Nouveau : par exemple, l'histoire de Melchisédech signifiait le mystère de l'Eucharistie.

Le sens anagogique est celui par lequel un passage de l'Écriture, outre le sens littéral qu'il contient, signifie quelque chose à espérer dans l'autre vie : ainsi la cène eucharistique signifie cette nourriture invisible dont parlait l'ange Raphaël.

Le sens moral est celui qui, outre le sens littéral, signifie qu'il y a quelque

§ 1. Du sens littéral de l'Écriture sainte.

Pour le regard du sens littéral, il se doit puiser dans les commentaires des docteurs. C'est tout ce qu'on peut dire; mais c'est au prédicateur de le faire valoir, de peser les mots, leur propriété, leur emphase; comme par exemple hier j'expliquais en ce village le commandement, « Vous « aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de « toute votre âme, de tout votre esprit. » Je pensais avec notre saint Bernard, « de tout mon cœur, » c'est-à-dire courageusement, vaillamment, fervemment, parce qu'au cœur appartient le courage; « de toute mon âme, » c'est-à-dire affectueusement, parce que l'âme, en tant qu'âme, est la source des passions et affections; « de tout mon esprit, » c'est-à-dire spirituellement, discrètement, parce que *mens* c'est l'esprit et partie supérieure de l'âme, à laquelle appartient le discernement et jugement pour avoir le zèle « selon la science. »

Ainsi ce mot *diligere* doit être pesé, parce qu'il vient de *eligo*, et représente naïvement le sens littéral, qui est

Sensus litteralis e doctorum commentariis hauriendus est. Aliunde hac de re dici non potest. Prædicantis tamen est verbis apposite uti, pondus eorum, proprietatem, emphasimque expendere; ut exempli gratia, heri in hoc pago exposui præceptum, « Diliges Dominum Deum « tuum ex toto corde tuo, ex tota anima, ex tota mente (Matth. « XXII, 37). » Sic existimavi cum S. nostro Bernardo : « ex toto « corde, » id est, animose, fortiter, ferventer; cum animi fervor ad cor pertineat : « ex tota anima, » id est affectuose; quia anima, ut anima est, affectuum passionumque origo est : « ex tota mente, » id est, ingeniose, discrete; quippe mens intellectus est, parsque animi superior, ad quam pertinet discretio et judicium, ut zelus habeatur « secundum scientiam (Rom. X, 2) » et discretionem.

Ita et verbum « diligere » expendendum est, quia venit ab « eligo; »

chose à faire pour Dieu : ainsi toute la vie de Jésus-Christ doit être le modèle de la nôtre.

Le sens allégorique répond à la foi; le sens anagogique a rapport à l'espérance, et le sens moral tient à la charité.

qu'il faut que notre *cœur*, notre *âme* et notre *esprit* choisisse et préfère Dieu entre toutes choses, qui est le vrai vrai amour appréciatif duquel les théologiens interprètent ces paroles.

Quand il y a diversité d'opinions entre les Pères et docteurs, il se faut abstenir d'apporter les opinions qui doivent être réfutées : car on ne monte pas en chaire pour disputer contre les Pères et docteurs catholiques ; il ne faut pas révéler les infirmités de nos maîtres et ce qui leur est échappé comme hommes, « En sorte que les peu« ples sachent qu'ils sont des hommes comme les autres. »

Mais on peut bien apporter plusieurs interprétations, les louant et faisant valoir toutes l'une après l'autre ; comme je fis, le carême passé, de six opinions et interprétations des Pères sur ces paroles, « Lorsque vous aurez « fait tout ce qui est de votre devoir, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, » et sur ces autres paroles, « Ce « n'est pas à moi de vous accorder d'être à ma droite ou à « ma gauche ; » car, si vous vous en ressouvenez [1], je tirai de chacune de très-bonnes conséquences : mais je tus

appositeque sensum litteralem exhibet, hunc nimirum, ut « cor » nostrum, « anima et mens » eligat præferatque Deum inter omnia, qui est verus amor appretiativus de quo theologi hæc verba exponunt.

Si opiniones varient inter pastores et doctores, non sunt allegandæ hæ, quasi refutare oporteat, non enim in suggestum conscendimus, ut disputemus adversus patres et doctores catholicos, neque revelanda infirmitas patrum nostrorum, aut ea quæ ipsis, ut hominibus, exciderunt, « ut sciant gentes quoniam homines sunt. »

Plures tamen interpretationes afferri possunt, laudando eas, et aliam post aliam ad usum impendendo, ut præterita quadragesima feci sex opinionibus, patrumque expositionibus, in hæc verba, « Dicite, quia servi « inutiles sumus (Luc. XVII, 16) ; » item super ista, « Non est meum « dare vobis (Matth. XX, 23). » Nam, si meministi, ex earum singulis

[1] Mgr l'archevêque de Bourges, à qui cette lettre est adressée, assistait au sermon que saint François de Sales fit à Dijon pendant le carême de l'année 1604.

celle de saint Hilaire, ce me semble; ou, si je ne le fis, je fis faute, et le devais faire, parce qu'elle n'était pas probable.

§ 2. Des sens allégoriques de l'Écriture.

Pour le sens allégorique, il faut que le prédicateur observe quatre ou cinq points.

Le premier est de tirer un sens allégorique qui ne soit point trop forcé, comme font ceux qui allégorisent toutes choses; mais il faut qu'il soit naïvement tiré, sortant de la lettre, comme saint Paul fait, allégorisant d'Esaü et Jacob au peuple juif et gentil, de Sion ou Jérusalem à l'Église.

Secondement, où il n'y a pas une très-grande apparence que l'une des choses ait été la figure de l'autre, il ne faut pas traiter les passages, l'un comme figure de l'autre, mais simplement par manière de comparaison; comme, par exemple, le genévrier, sous lequel Élie s'endormit de détresse, est interprété allégoriquement par plusieurs de la croix; mais moi j'aimerais mieux dire ainsi : Comme

consequentias elicui optimas, omissa tamen ea quæ erat S. Hilarii; aut si secus feci, erravi, cum facere deberem, quia probabilis non erat.

Pro sensu allegorico quatuor aut quinque puncta observet oportet prædicator.

1. Ne allegoriam producat nimium contortam et coactam, ut faciunt qui nihil non allegorizant. Apposite itaque ducta sit, et quæ de littera quasi sponte surgat; quemadmodum Apostolus ab Esau et Jacob ad populum Judaicum et gentilem, a Sion item aut Jerusalem ad Ecclesiam ducit allegoriam (Rom. IX).

2. Ubi non admodum sit verisimile rem unam alterius esse figuram, loca tractanda non sunt, quasi figura foret; verum simpliciter comparationis in modum, veluti, exempli causa, juniperus sub qua obdormivit præ angustia Elias, a pluribus allegorice crux esse exponitur. At sit ego malem dicere : quemadmodum sub junipero obdormivit Elias, ita nobis sub cruce Domini per somnum meditationis quiescendum : non autem ita, Eliam significare Christianum, juniperum

Élie s'endormit sous le genévrier, ainsi nous devons reposer sous la croix de Notre-Seigneur par le sommeil de la sainte méditation ; et non pas ainsi, qu'Élie signifie le chrétien, et le genévrier signifie la croix. Je ne voudrais pas assurer que l'un signifie l'autre, mais je voudrais bien comparer l'un à l'autre ; car ainsi le discours est plus ferme et moins répréhensible.

Tiercement, il faut que l'allégorie soit bienséante, en quoi sont répréhensibles plusieurs qui allégorisent la défense faite en l'Écriture à la femme de ne point prendre l'homme par ses parties déshonnêtes ; au Deutéronome, chapitre xxv : « S'il arrive un démêlé entre deux hom-
« mes, s'ils conviennent à se quereller l'un l'autre, et que
« la femme de l'un veuille tirer son mari d'entre les
« mains de l'autre qui sera plus fort que lui, étende la
« main et le prenne par un endroit que la pudeur défend
« de nommer, vous lui couperez la main sans vous lais-
« ser fléchir d'aucune compassion pour elle. » Et disent qu'elle représente le mal que fait la synagogue de reprocher aux Gentils leur origine, et qu'ils n'étaient pas enfants d'Abraham : cela peut avoir de l'apparence ; mais il n'y a pas de la bienséance, à cause que cette défense porte une imagination dangereuse en l'esprit de l'auditeur.

crucem. Nolim equidem asserere alterum altero vere significari, sed alterum potius alteri comparari velim ; sic enim discursus firmior erit, minusque reprehensioni obnoxius.

3. Allegoriam quoque honestam ac decentem esse oportet ; qua in re reprehendendi sunt plures allegorizantes prohibitionem in Scriptura factam mulieri : « Si habuerint inter se jurgium viri duo, et
« unus contra alterum rixari cœperit ; volensque uxor alterius eruere
« virum suum de manu fortioris, miseritque manum, et apprehende-
« rit verenda ejus ; abscides manum illius, nec flecteris super eam
« ulla misericordia (Deut. xxv, 11 et 12). » Dicunt nempe mulierem hanc repræsentare synagogam, malumque ejus, dum gentilibus originem suam exprobrat, et quod non fuerint filii Abrahæ : sane ut apparentia in hoc sit, non est decentia, eo quod prohibitio ista imaginationem menti auditoris ingerat periculosam.

Quartement, il ne faut point faire d'allégorie trop grande; car elles perdent leur grâce par la longueur, et semblent tendre à l'affectation.

Cinquièmement, il faut que l'application se fasse clairement et avec grand jugement pour rapporter dextrement les parties aux parties.

§ 3. Du sens anagogique et tropologique ou moral.

Il faut presque observer les mêmes règles aux sens anagogique et tropologique, dont l'anagogique rapporte les histoires de l'Écriture à ce qui se passera en l'autre vie, et le tropologique les rapporte à ce qui se passe en l'âme et dans la conscience. J'en mettrai un exemple qui servira pour tous les quatre sens.

§ 4. Exemple d'un passage qui admet les quatre sens dont on vient de parler. Avantage de cette méthode.

Les paroles de Dieu parlant d'Esaü et de Jacob, « Deux « nations sont dans vos entrailles, et deux peuples sortis « de votre sein se diviseront l'un contre l'autre ; l'un de « ces peuples surmontera l'autre, et l'aîné sera assujetti « au plus jeune. » Littéralement s'entendent des deux peuples sortis, selon la chair, d'Esaü et de Jacob, c'est à

4. Allegoriæ ut magnæ longæque non sint oportet; perdunt enim hac longitudine gratiam suam, atque ad affectationem tendere videntur.

5. Denique applicatio dilucide magnoque cum judicio facienda, ut dextre partes partibus conferantur.

Eædem pene regulæ pro sensu anagogico et tropologico observandæ : e quibus anagogicus historiam Scripturarum ad illa refert quæ in vita futura expectantur, tropologicus ad id quod nunc geritur in anima et conscientia. Exemplum ponam quod ad omnes istos sensus quatuor usu venit.

Verba hæc Dei loquentis de Esau et Jacob, « Duæ gentes sunt in « utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividentur; populusque po- « pulum superabit, et major serviet minori (Genes. xxv, 23), » litteraliter intelliguntur de duobus populis ex Jacob et Esau carnaliter

savoir, les Iduméens et les Israélites, dont le moindre, qui fut celui des Israélites, surmonta le plus grand et l'aîné, qui fut le peuple d'Idumée, au temps de David.

Allégoriquement Esaü représente le peuple juif, qui est l'aîné en la connaissance du salut; car les Juifs furent les premiers prêchés. Jacob représente les Gentils, qui furent les puînés; et néanmoins les Gentils ont enfin surmonté les Juifs.

Anagogiquement Esaü représente le corps, qui est l'aîné; car avant que l'âme fût créée, le corps fut fait et en Adam et en nous. Jacob signifie l'esprit qui est puîné. En l'autre vie, l'esprit surmontera et dominera sur le corps, lequel servira pleinement à l'âme et sans contradiction.

Tropologiquement Esaü c'est l'amour-propre de nous-mêmes ; Jacob, l'amour de Dieu en notre âme. L'amour-propre est l'aîné, car il est né avec nous; l'amour de Dieu puîné, car il s'acquiert par les sacrements et pénitences : et néanmoins il faut que l'amour de Dieu soit le maître, et, quand il est en une âme, l'amour-propre sert et est inférieur.

oriundis. Idumæorum videlicet et Israelitarum; e quibus minor qui Israelitarum erat, majorem et primogenitum, quid Idumæorum fuit, Davidis tempore superavit.

Allegorice Esau populum judaicum significat, qui primogenitusfuit in cognitione salutis : Judæis enim primum est prædicatum. Jacob Gentiles designat, qui secundo geniti fuere, atque interim tandem Judæos superarunt.

Anagogice Esau corpus repræsentat, quod primogeniti instar, sive in Adam, sive in nobis factum est, priusquam anima crearetur. Jacob spiritum, qui secundo genitus est, significat. In altera vita spiritus corpus superabit, illique dominabitur, quod animæ plene et sine contradictione obtemperabit.

Tropologice Esau est amor noster proprius, Jacob amor Dei in nobis. Proprius primogenitus est, genitus quippe nobiscum ; divinus junior, quia per sacramenta et pœnitentiam paratur. Oportet nihilominus ut divinus sit superior; et dum hic animæ inest, proprius inferior est et servit.

Conclusion de cette section.

Or ces quatre sens donnent une grande, noble et bonne matière à la prédication, et font merveilleusement bien entendre la doctrine : c'est pourquoi il s'en faut servir, mais avec les mêmes conditions que j'ai dit être requises à l'usage du sens allégorique.

SECTION II. Comment il faut employer les sentences des saints Pères et des conciles.

Après les sentences de l'Écriture, les sentences des Pères et conciles tiennent le second rang ; et pour le regard d'icelles, je dis seulement que, si ce n'est bien rarement, il faut les choisir courtes, aiguës et fortes : les prédicateurs qui en allèguent de longues alanguissent leur ferveur et l'attention de la plupart des auditeurs, outre le danger auquel ils s'exposent de manquer de mémoire. Les sentences courtes et fortes sont comme celles-ci de saint Augustin : « Celui qui vous a fait sans vous, ne vous sauvera « pas sans vous ; » et, » Celui qui a promis le pardon aux « pénitents, n'a pas promis aux pécheurs le temps de « faire pénitence ; » et semblables. En votre saint Ber-

Cæterum quatuor hi sensus magnam, nobilem, bonamque materiam prædicationis subministrant, ac mirum in modum faciunt ad doctrinæ intellectum : quapropter plane iis utendum est, sed iis conditionibus, quas ad usum allegorici necessarias esse dixi.

Post sacræ Scripturæ sententias, patrum et conciliorum sententiæ secundum obtinent locum. Atque ad has quod attinet, solum dico quod præterquam bene raro, breves eas deligere oporteat, acutas et fortes. Ecclesiastæ qui longiores allegant, fervorem earum infringunt, atque auditorum maxima ex parte attentionem refrigerant ; præterquam quod se discrimini committunt, ne memoria eos destituat. Breves fortesque sententiæ sint, ut hæ S. Augustini, « Qui fecit te « sine te, non salvabit te sine te ; » et, « Qui pœnitentibus veniam « promisit, tempus pœnitendi non promisit ; » aliæque similes. In S. vestro Bernardo millenæ sunt tales. Verum postquam latine citatæ fuerint, vernacule etiam referre necesse est, idque nervose et efficaci-

nard il y en a une infinité ; mais il faut, les ayant citées en latin, les dire en français avec efficace, et les faire valoir, les paraphrasant et déduisant vivement.

Section III. Des preuves tirées de la raison et de la théologie ; où on les trouve, et comment il faut s'en servir.

S'ensuivent les raisons qu'une belle nature et un bon esprit peuvent fort bien employer ; et pour celles-ci elles se trouvent chez les docteurs, et surtout chez saint Thomas plus aisément qu'ailleurs. Étant bien déduites, elles font une fort bonne matière. Voulez-vous parler de quelque vertu ? allez à la Table de saint Thomas ; voyez où il en parle ; regardez ce qu'il dit, vous trouverez plusieurs raisons qui vous serviront de matière ; mais au bout de là il ne faut pas employer cette matière, sinon qu'on puisse fort clairement se faire entendre, pour le moins aux médiocres auditeurs.

Section IV. Des exemples.

§ 1. Choix des exemples et la manière de les proposer au peuple.

Les exemples ont une merveilleuse force et donnent un grand goût au sermon : il faut seulement qu'ils soient propres, bien proposés, et mieux appliqués. Il faut choi-

ter, necnon pondus iis addendo, vivaciter illas paraphrasis in modum exponendo ac diducendo.

Sequuntur rationes, quas natura bella, bonumque ingenium probe impendere valet ; et has apud auctores, imprimis S. Thomam, invenire erit. Sane bene deductæ materiam efficiunt admodum bonam. De virtute quapiam dicturus es ? adi indicem S. Thomæ : vide ubi de ea agat, observa quid dicat ; plures rationes invenies quæ tibi pro materia esse poterunt. Verum post hæc, materia ista utendum non est, nisi facultas sit tibi, ut valde dilucide te intelligi facias auditoribus ad minimum mediocribus.

Exempla vim habent admirandam, condiuntque sermonem in modum non vulgarem. Opus duntaxat, ut apposita sint, bene proposita, et adhuc melius exposita. Historiæ diligendæ sunt pulchræ et illustres.

sir de belles histoires et éclatantes, les proposer clairement et distinctement, et les appliquer vivement, et comme font les Pères, proposant l'exemple d'Abraham qui immole son fils, pour montrer que nous ne devons rien épargner pour faire la volonté de Dieu; car ils remarquent tout ce qui peut rendre recommandable l'obéissance d'Abraham.

Exemple.

Abraham, disent-ils, vieil; Abraham qui n'avait que que ce fils si beau, si sage, si vertueux et si aimable; néanmoins sans répliquer, sans murmurer et hésiter, il le mène sur la montagne, et veut lui-même de ses propres mains l'immoler.

Application.

Et certes ils font l'application encore plus vive : Et toi, chrétien, tu es si peu résolu à immoler, je ne dis pas ton fils, ta fille, tous tes biens, ni une grande partie, mais un seul écu pour l'amour de Dieu, à secourir les pauvres, une seule heure de tes passe-temps pour servir Dieu, une seule petite affection, etc.

Hæ dilucide et distincte proponendæ, applicandæ vivaciter, SS. Patrum in morem, dum exemplo Abrahæ immolantis filium suum ostendunt nulli nos rei parcere oportere; ut voluntati Dei faciamus satis : nihil enim omittunt eorum quæ obedientiam Abrahæ commendent.

Abraham, inquiunt, ille senex, Abraham qui filium non habebat, nisi hunc tam speciosum, tam sapientem et virtuosum, tam denique amabilem, nihilominus nihil reponens, murmurans, hæsistansve, eum ducit in montem, ipse eum suis manibus immolaturus.

Tum vero applicationem adhuc faciunt vividiorem : At tu, Christiane, tam parum promptus es ut immoles, non dico filium, aut filiam, bona tua, aut eorum bonam partem, sed vel philippicum unum Dei causa in subsidium pauperum, horam unam remissionis tuæ ad Deo serviendum, affectiunculam unam, etc.

§ 2. Éviter les descriptions inutiles.

Mais il faut prendre garde à ne pas faire des descriptions vaines et flasques, comme font plusieurs écoliers qui, au lieu de proposer l'histoire naïvement et pour les mœurs, se mettront à décrire les beautés d'Isaac, l'épée tranchante d'Abraham, l'enceinte du lieu du sacrifice, et semblables choses impertinentes. Il ne faut être aussi ni si court que l'exemple ne pénètre pas, ni si long qu'il ennuie.

§ 3. Quand et si on peut faire parler les personnes dont on rapporte les exemples.

Il faut aussi se garder de faire des introductions de colloques entre les personnes de l'histoire, sinon qu'elles soient tirées des paroles de l'Écriture ou très-probables : comme en cette histoire, qui introduit Isaac se lamentant sur l'autel, implorant la compassion paternelle pour s'échapper de la mort ; ou bien Abraham disputant en soi-même, et se plaignant ; il fait mal et tort à la valeur et résolution de l'un et de l'autre. Ainsi ceux qui, par la méditation, ont rencontré des colloques, doivent observer

Abstinendum tamen a descriptionibus vanis frigidisque, quales tironibus familiares esse solent ; qui, pro eo ut historiam germane et ad mores accomodate proponant, ad hoc diffluunt, ut speciem Isaac, gladium acutum Abrahæ, formam ipsam loci sacrificio destinati, aliaque id genus parerga describunt. Non etiam tam succinctum esse oportet, ut exemplum non penetret ; neque diffusum adeo, ut tædium afferat.

Dialogorum quoque introductiones evitandæ inter personas quæ ad historiam adducuntur, nisi aut Scriptura ipsa, aut magna saltem verisimilitudine fulciantur. Ita in eadem historia, qui Isaac super altare lamentantem, patrisque compassionem, ut mortem evadat, implorantem ; patrem vero etiam secum disputantem seque plangentem induxerit, perperam certe fecerit. Itaque qui per meditationem dialogos assecuti sunt, duas regulas observent necesse est : primam, ut dispiciant num hi in apparenti probabilitate seu verisimilitudine sint fundati ;

deux règles en la prédication : l'une de voir s'ils sont solidement fondés sur une apparente probabilité, l'autre de ne point les proposer fort longs, car cela refroidit et le prédicateur et l'auditeur.

§ 4. Des exemples des saints.

Les exemples des saints sont admirables, et surtout de ceux de la province où l'on prêche, comme de saint Bernard à Dijon.

Section V. Des comparaisons, paraboles ou similitudes.

Il reste un mot à dire des similitudes : elles ont une efficace incroyable à bien éclairer l'entendement et à émouvoir la volonté.

§ 1. D'où l'on tire les similitudes.

On les tire des actions humaines, passant de l'une à l'autre ; comme, de ce que font les bergers, ce que doivent faire les évêques et pasteurs ; comme fit Notre-Seigneur en la parabole de la brebis perdue ;

Des histoires naturelles, des herbes, plantes, des animaux, de la philosophie, et enfin de tout.

Les similitudes des choses triviales, étant subtilement

alteram, ne fusius proponantur, quod et prædicanti et audienti frigus adducit.

Porro sanctorum exempla mirifica esse solent, at imprimis eorum qui de eadem in qua prædicatur sunt provincia, puta S. Bernardi apud Divionenses.

Superest de similitudinibus verbum : incredibili sunt efficacia ad illustrandam mentem, et promovendam voluntatem.

Ab actionibus humanis ducantur, ab aliis ad alias transeundo ut ab iis quæ pastores ovium faciunt, ad ea quæ episcopis et pastoribus sunt facienda ; uti Dominus noster in parabola ipsa ovis perditæ ipse facit (Luc. XV, 4).

Ab historiis item naturalibus, herbis, plantis, animalibus ; e philosophia denique e nulla non re petuntur.

Similitudines etiam rerum trivialium, si modo subtiliter applicentur

appliquées, sont excellentes; comme Notre-Seigneur fait en la parabole de la semence.

Celles qui sont tirées des histoires naturelles, si l'histoire est belle et l'application belle, c'est un double lustre; comme celle de l'Écriture, de la rénovation ou rajeunissement de l'aigle, pour notre pénitence.

§ 2. Moyen de trouver les similitudes, et exemples sur ce sujet.

Or il y a en ceci un secret qui est extrêmement profitable au prédicateur : c'est de faire des similitudes tirées de l'Écriture, de certains lieux ou peu de gens les savent remarquer; et ceci se fait par la méditation des paroles.

Exemple : David, parlant du mondain, dit : « Leur mémoire est périe avec grand bruit. » Je tire deux similitudes de deux choses qui se perdent avec le son.

Quand on casse un verre, en se cassant il périt en sonnant : ainsi les mauvais périssent avec un peu de bruit, on parle d'eux à leur mort. Mais comme le verre cassé demeure du tout inutile, ainsi ces misérables, sans espoir de salut, demeurent à jamais perdus.

L'autre, quand un grand riche meurt on sonne toutes

præstantissimæ sunt; veluti idem Dominus facit in parabola seminis (Luc. VIII, 5).

Ex naturalibus petitæ historiis, si et historia bella sit, et pulchra applicatio, duplex decus habebunt; uti illa ex Scriptura de renovatione juventutis in aquila (Psal. II), pro nostra pœnitentia.

Cæterum arcanum hic est permagnæ prædicantibus utilitatis. Est autem, ut similitudines ex iis S. Scripturæ locis petantur, ubi pauci eas observare valeant; et hoc verborum meditatione efficitur. Exempli causa, David, de homine mundano loquens, ait : « Periit « memoria eorum cum sonitu (Psal. IX, 7). » Duas ergo similitudines peto ab his rebus.

Cum vitrum frangitur, sonando perit : ita mali modico cum fremitu pereunt. Quia cum sonitu pereunt, in morte eorum de illis fit sermo. Sed veluti vitrum fractum inutile prorsus manet, ita et hi miseri sine spe salutis perditi manent in æternum.

Item cum quispiam apprime dives moritur, omnes pulsantur cam-

les cloches, on lui fait de grandes funérailles, mais, passé le son des cloches, qui le bénit? qui parle de lui? Personne.

Saint Paul parlant de celui qui n'a point de charité et et fait quelques bonnes œuvres, dit que « Il est semblable « à une cloche qui sonne ou à une cymbale qui retentit. »

On tire une similitude de la cloche, qui appelle les autres à l'église et n'y entre point; car ainsi un homme qui fait des œuvres sans charité, il édifie les autres et les incite au paradis, et il n'y va point lui-même.

§ 3. Expressions métaphoriques propres à former des similitudes.

Or, pour rencontrer ces similitudes, il faut considérer les mots, s'ils sont point métaphoriques; car quand ils le sont, tout aussitôt il y a une similitude à qui les sait bien découvrir. Par exemple :

« J'ai couru dans la voie de vos commandements lors- « que vous avez dilaté mon cœur. » Il faut considérer ce mot, *dilatasti*, et celui de *cucurri*; car il se prend par métaphore. Or maintenant il faut voir les choses qui vont

panæ, splendida illi adornatur pompa funebris : sed ex quo campanæ cessarint, quis illi benedicit, aut omnino de ipso loquitur? Nemo profecto.

S. Paulus, de eo loquens qui, charitatem non habens, opera quæpiam bona facit, « Factus est, inquit, sicut æs sonans, aut cymbalum « tinniens (I Cor. XIII). »

Ducitur similitudo a campana, quæ alios ad ecclesiam convocat, ipsaque nunquam eamdem subit. Ita enim et is qui absque charitate opera facit, alios ædificat, et ad paradisum excitat, quem ipse nequaquam ingreditur.

Ut autem hæ similitudines inveniantur, verba expendenda sunt an non sint metaphorica. Si namque talia fuerint, jam nunc similitudo inest, si quis modo eam detegere noverit. Verbi gratia, « Viam man- « datorum tuorum, cucurri, cum dilatasti, cor meum (Psal. CXVIII, « 5, 32). »

Verbum istud « dilatasti » expendendum est, item et « cucurri; » nam metaphora subest. Tunc vero dispiciendum est, quæ res velocius procedant ex dilatationis causa; et nonnullæ ejusmodi invenientur,

plus vite par dilatation ; et vous en trouverez quelques-unes, comme les navires quand le vent étend leurs voiles. Les navires donc qui chôment au port, sitôt que le vent propice les saisit aux voiles, et qu'il les emplit et fait enfler, ils cinglent. Ainsi, lorsque le vent favorable du Saint-Esprit entre dans notre cœur, notre âme court et cingle dans la mer des commandements.

Et certes qui observera ceci fera fructueusement beaucoup de belles similitudes, esquelles similitudes il faut observer la décence à ne dire rien de vil, abject et sale.

§ 4. Des autres applications plus indirectes de l'Écriture, permises avec modération.

Après tout cela je vous avise qu'on se peut servir de l'Écriture par application avec beaucoup d'heur, encore que bien souvent ce qu'on en tire ne soit pas le vrai sens ; comme saint François disait que les aumônes étaient « le « pain des anges, » parce que les anges les procuraient par leurs inspirations, et applique le passage : « L'homme « a mangé le pain des anges. » Mais en ceci il faut être discret et sobre.

ut naves, cum venti vela earum distendunt. Naves igitur quæ in portu feriantur, simul ac ventus secundus vela eorum occupaverit, illaque impleverit ac inflaverit, portu provehuntur. Hunc et in modum cum ventus Spiritus Sancti secundus cor nostrum ingreditur, currit anima nostra, exultansque fertur in mare mandatorum.

Et sane qui hæc observaverit, fructuose similitudines multas pulcherrimas efficiet, in quibus decorum observetur necesse est, ut ne quid vile dicatur, abjectum aut spurium.

Tandem te monitum velim, etiam per accommodationem per quam feliciter Scripturam usurpari posse, etsi sæpe quod inde petitur minime sit verus ejus sensus ; quemadmodum S. Franciscus eleemosynas dicebat « panem » esse « angelorum, » eo quod angeli eas inspirationibus suis procurent, applicans ita locum, « Panem angelorum manducavit homo. » Sed in hac re discretus et sobrius esse oportet.

CHAPITRE IV.

DE LA DISPOSITION DE LA MATIÈRE, OU DE LA MÉTHODE QU'IL FAUT GARDER POUR TRAITER CHAQUE SUJET.

ARTICLE I.

Avant-propos : de la méthode en général, et des diverses espèces qui se traitent dans la chaire.

Il faut tenir méthode sur toutes chose ; il n'y a rien qui aide plus le prédicateur, qui rende sa prédication plus utile, et qui agrée tant à l'auditeur.

J'approuve que la méthode soit claire et manifeste, et nullement cachée, comme font plusieurs qui pensent que ce soit un grand coup de maître de faire que nul ne connaisse leur méthode. De quoi, je vous prie, sert la méthode, si on ne la voit pas, et que l'auditeur ne la connaisse pas?

Pour vous aider en ceci, je vous dirai que, ou vous voulez prêcher quelque histoire, comme de la Nativité, de la Résurrection, de l'Assomption, ou quelque sentence de l'Écriture, comme, « Celui qui s'élève sera humilié ; » ou tout un évangile où il y a plusieurs sentences, ou la vie de quelque saint, avec quelque sentence.

IV. Super omnia methodus observanda est. Nihil est quod æque juvet prædicantem, et prædicationem ejus utilem reddat, et placeat auditori.

Probo equidem ut methodus clara sit et manifesta, ac nequaquam occulta, ut est non paucorum, qui magnum quid se præstitisse credunt, cum fecerint ut nemini prospecta sit methodus sua. Cui bono, amabo, methodus, si non appareat, nec auditor eam cognoscat?

Ut tibi hac in parte opem feram, dicam : Vel historiam prædicaturus es, ut Nativitatis, Resurrectionis, Assumptionis; vel sententiam aliquam Scripturarum, veluti, « Omnis qui se exaltat, humi- « liabitur (Luc. XIV, 11) ; » aut totum aliquod Evangelium, pluribus refertum sententiis; aut denique Vitam sancti cujuspiam, cum sententia aliqua.

ARTICLE II.

De la manière de traiter les mystères

Quand on prêche une histoire, on se peut servir de l'une de ces méthodes :

Première manière.

1° Considérer combien de personnages il y a en l'histoire que vous voulez prêcher, puis de chacun tirer quelque considération.

Exemple : En la Résurrection je vois les Maries, les anges, les gardes du sépulcre, et notre doux Sauveur. Es Maries j'y vois la ferveur et diligence, ès anges la joie et jubilation en leurs habits blancs et en lumière ; ès gardes je vois la faiblesse des hommes qui entreprennent contre Dieu ; en Jésus je vois la gloire, le triomphe de la mort, l'espérance de notre résurrection.

Seconde manière.

2° On peut prendre en un mystère le point principal, comme en l'exemple précédent la résurrection ; puis considérer ce qui a précédé ce point-là, et ce qui s'en est ensuivi. La résurrection est précédée de la mort, de la descente aux enfers, de la délivrance des pères qui étaient

Historiam prædicanti, usui esse poterit ex his methodis aliqua :

1° Considera quotnam in dicta historia personæ interveniant ; tum vero ex earum qualibet aliquam pete considerationem.

Exempli gratia, in Resurrectione video Marias, angelos custodes sepulchri, et dulcissimum Salvatorem nostrum. In mulieribus cerno fervorem et diligentiam, in angelis gaudium et jubilationem in vestibus eorum albis et lumine relucentem, in custodibus infirmitatem meditantium inania contra Deum. In Jesu contemplor gloriam, triumphum de morte, et spem resurrectionis nostræ.

2° Assumi potest in mysterio aliquo punctum ipsum capitale, veluti in exemplo superiore est resurrectio, tum considerari, quæ punctum hoc præcessere, et quæ secutæ sunt. Resurrectionem præcessere mors, descensus ad inferos, liberatio patrum in sinu Abrahæ

au sein d'Abraham, de la crainte des Juifs qu'on ne dérobe le corps, après quoi vient la résurrection en corps bienheureux et glorieux : ce qui s'ensuit, c'est le trembleterre, la venue et apparition des anges; la recherche des dames, la réponse des anges, et en toutes ces parties il y a merveilles à dire, et par bon ordre.

Troisième manière.

3° On peut en tous mystères considérer ces points : Qui? pourquoi? comment? Qui ressuscite? Notre-Seigneur. Pourquoi? Pour sa gloire, et pour notre bien. Comment? Glorieux, immortel, etc. Qui est né? Le Sauveur. Pourquoi? Pour nous sauver. Comment? Pauvrement, nu, froid, en une étable, et petit enfant.

Quatrième manière.

4° Après avoir proposé par une petite paraphrase l'histoire, on peut quelquefois en tirer trois ou quatre considérations : la première, qu'est-ce qu'il en faut apprendre pour édifier notre foi; la seconde, pour accroître notre espérance; la troisième, pour enflammer notre charité; la quatrième, pour imiter et exécuter?

existentium, Judæorum metus ne corpus furto tolleretur; tum venit resurrectio in corpore beato et glorioso. Denique sequuntur terræ motus, adventus et apparitio angelorum, mulierum quæsitio, responsum angelorum : ac in singulis horum mirum quanta, qualia, bonoque insuper ordine, dici queant.

3° In quolibet mysterio tria hæc considerari possunt : quis, cur, quomodo? Quis resurgit? Dominus Noster. Cur? Ad gloriam suam et utilitatem nostram. Quomodo? Gloriosus, immortalis, etc. Quis nascitur? Salvator. Cur? Ad salvandum nos. Quomodo? Pauper, nudus, frigidus, in stabulo, puer parvulus.

4° Post propositam paraphrasi brevi historiam, tres subinde aut quatuor considerationes ex ea peti possunt : prima, quid inde disci queat ad ædificationem fidei nostræ; secunda, quid ad incrementum spei; tertia, ad inflammandam charitatem; quarta denique, ad imitandum et exsequendum.

En l'exemple de la résurrection, pour la Foi, nous voyons la toute-puissance de Dieu, un corps passer au travers de la pierre, être devenu immortel, impassible, et tout spiritualisé. Combien est-ce que nous devons être fermes à croire qu'au saint-sacrement ce corps n'occupe point de place, ne peut être offensé par la fraction des espèces, et qu'il y est en une façon spirituelle, et cependant réelle?

Pour l'espérance, « Si Jésus-Christ est ressuscité, nous « ressusciterons, » dit saint Paul, il nous a frayé le chemin.

Pour la charité, tout ressuscité qu'il est, il converse néanmoins encore en terre pour instruire l'Église, et retarde de prendre possession du ciel, lieu propre des corps ressuscités, pour notre bien. O quel amour!

Pour l'imitation, Il est ressuscité le troisième jour. O Dieu ! que ne ressuscitons-nous par la contrition, confession et satisfaction ! Il force la pierre, vainquons toutes difficultés.

In resurrectionis exemplo, pro fide intuemur omnipotentiam Dei, corpus transiens penetransque lapidem, immortale factum, impassibile, et prorsus spirituale. Quanto firmiores igitur esse oportet ad credendum in Eucharistiæ sacramento idem corpus locum non occupare, specierum fractione non offendi, ibique modo quidem spirituali et tamen reali existere!

Pro spe. « Si Christus resurrexit, et nos resurgemus (II Cor. IV. 14), » infert Paulus. Viam nobis is stravit ac trivit.

Pro charitate. Quantumvis jam redivivus, adhuc tamen in terris conversatur ad instruendam Ecclesiam; tardatque possessionem capere ipsius cœli, tametsi proprii corporum gloriosorum loci, propter utilitatem nostram. O quis amor !

Pro imitatione. Resurrexit tertia die. O Deus ! quidni resurgimus per contritionem, confessionem et satisfactionem ? Vi lapidem ille perrumpit, nos omnes difficultates perfringamus.

ARTICLE III.

Comment il faut prêcher sur un texte ou une maxime de l'Écriture sainte.

Première manière.

Quand vous voulez prêcher une sentence, il faut considérer à quelle vertu elle se rapporte, comme par exemple : « Celui qui s'humilie sera élevé. » Voilà le sujet de l'humilité bien clair. Mais il y a d'autres sentences où le sujet n'est pas si découvert, comme : « Comment êtes-vous « entré ici sans avoir la robe nuptiale? » Voilà la charité : mais vous la voyez couverte d'une robe ; car la robe nuptiale, c'est la charité.

Ainsi doncques ayant découvert, en la sentence que vous voulez manier, la vertu à laquelle elle vise, vous pourrez réduire votre sermon en méthode; considérant en quoi gît la vertu, les vraies marques d'icelle, ses effets; et le moyen de l'acquérir ou exercer, qui a toujours été ma méthode; et j'ai été consolé d'avoir rencontré le livre du P. Rossignol, jésuite, conforme à cette méthode. Ce livre est intitulé, *De actionibus virtutum*, imprimé à Venise. Il vous sera fort utile.

Sententiam prædicaturus, considera ad quam illa virtutem referatur ; ut si istam, « Qui se humiliat exaltabitur (Luc. XIV, 11), » elucet humilitatis argumentum. Sed aliæ sunt in quibus non perinde argumentum est perspicuum) sicut, « Quomodo huc intrasti non habens « vestem nuptialem (Matth. XXII, 12)? » En charitas, sed veste occultata ; quia vestis illa nuptialis est charitas.

Sic igitur detecta in sententia quam tracturus es virtute ad quam collimat, sermo tuus ad methodum exigi poterit, considerando in quo hæc virtus sita sit ; veras ejusdem notas, effectus, et ad acquirendam eam exercendamque media ; quæ semper methodus mea fuit. Nec mediocri consolatione affectus sum, dum in librum incidi patris Rossignolii jesuitæ, plane huic conformem. Libro titulus est, « De actio« nibus virtutum ; » excusus est Venetiis, nec tibi inutilis erit.

Seconde manière.

Il y a une autre méthode, montrant combien cette vertu dont il s'agit est honorable, utile, délectable ou plaisante, qui sont les trois biens qui se peuvent désirer.

Troisième manière.

Encore peut-on traiter autrement; c'est à savoir des biens que cette vertu donne, et des maux que le vice opposé apporte; mais la première est la plus utile.

ARTICLE IV.

De l'homélie, ou comment il faut expliquer l'Évangile.

Quand on traite un évangile où il y a plusieurs sentences, il faut regarder celles sur lesquelles on se veut arrêter, voir de quelles vertus elles traitent, et en dire succinctement selon ce que j'ai dit d'une seule sentence, et pour les autres, les parcourir et paraphraser.

Mais cette façon de passer sur tout un évangile sentencieux est moins fructueuse; d'autant que le prédicateur, ne pouvant s'arrêter que fort peu sur chaque sentence, ne peut les bien démêler, ni inculquer à l'auditeur ce qu'il désire.

Alia est methodus, ostendens quam virtus ea de qua agitur honesta sit, utilis et delectabilis; quod triplex est boni desiderabilis genus.

Etiam aliter tractatus institui potest; nempe quæ bona hæc virtus adferat, quæ vero vitium ei oppositum mala. Verum priorem censeo utiliorem.

Cum Evangelium tractaturi sumus, in quo plures sunt sententiæ, homiliæ in modum; discipiendum quibusnam harum principaliter velimus insistere, et ad quas virtutes referantur. Tum de illis dicendum succincte, ut ante de unica dictum est : cæteræ vero levius et paraphrastice percurrendæ.

Ast modus hic totum aliquod Evangeliuum sententiis refertum pertractandi minus fructuosus est, quia cum ecclesiastes singulis illarum nonnisi admodum parum insistere valeat, nullam probe exponere poterit, aut auditori inculcare quod cupit.

ARTICLE V.

Méthodes pour les éloges des saints.

On peut également procéder par diverses voies dans les éloges des saints.

Première manière.

Quand on traite de la vie d'un saint, la méthode est diverse. Celle que j'ai tenue en l'Oraison funèbre de M. de Mercœur est bonne, parce qu'elle est de saint Paul : « Comme il vécut avec piété par rapport à Dieu, avec « sobriété par rapport à lui-même, et avec justice par « rapport au prochain. » Il faut rapporter les pièces de la vie du saint chacune à son rang, ou bien considérer ce qu'il fit *en agissant*, qui sont ses vertus; *en souffrant*, ses souffrances, soit de martyre ou de mortification; *en priant*, ses miracles.

Seconde manière.

Ou bien de considérer comme il a combattu le diable, le monde, la chair, la superbe, l'avarice, la concupiscence, qui est la division de saint Jean. « Tout ce qui est « dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou con-« cupiscence des yeux, ou orgueil de la vie. »

Ut sancti cujuspiam vita tractetur, non una est methodus.

Quam tenui in Oratione funebri domini de Mercœur recta est, quia est Apostoli : Ut « Pie » erga Deum, « sobrie » erga se ipsum, « juste » erga proximum « vixerit. » Ita quælibet vitæ istius sancti pars ad suum ordinem referri poterit, aut etiam perpendi quid præstiterit ; « agendo, » quæ ejus sunt virtutes; « patiendo, » seu martyrium, seu mortificationes ; « orando, » ut miracula.

Aut cerne quo pacto pugnaverit adversus diabolum, mundum et carnem, superbiam, avaritiam et concupiscentiam, quæ postrema est divisio : « Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est (Joan. « II, 16), » etc.

Troisième manière.

Ou bien comme je fis à Ponteynes, sur saint Bernard : comme il faut honorer Dieu en son saint, et le saint en Dieu; comme il faut servir Dieu à l'imitation de son saint; comme il le faut prier par l'intercession de son saint; et ainsi effleurer la vie du saint dont on parle, et mettre chaque chose en son lieu.

ARTICLE VI.

De l'ordre qu'il faut garder dans les preuves.

Voilà bien assez de méthodes pour commencer, car après un peu d'exercice, vous en ferez d'autres qui vous seront propres et meilleures. Il me reste à dire, pour la méthode, que je mettrais volontiers les passages de l'Écriture les premiers, les raisons les secondes, les similitudes les troisièmes, et les quatrièmes les exemples, s'ils sont sacrés; car, s'ils sont profanes, ils ne sont pas propres à fermer un discours : il faut que le discours sacré soit terminé par une chose sacrée.

Vel iterum, ut nuper Fontanis feci de S. Bernardo, quemadmodum honorandus sit Deus in sancto suo, et sanctus in Deo; quomodo Deo serviendum sit exemplo sancti, Deusque orandus per sancti intercessionem; ita perstringendo sancti de quo sermo est vitam, singulaque ejus suis colloquando locis.

En sane methodorum satis ad incipiendum : nam post modicum exercitii, ipse tibi alias magis tibi proprias et meliores effinges. Restat ut dicam, ad methodum quod attinet, satius me ducere, ut loca Scripturæ ponantur prima, rationes secundæ, tertio loco similitudines, et quarto exempla, si tamen sacra fuerint : nam profana apposita non sunt ut sermonem claudant; dissertationem sacram res quoque sacra claudat oportet.

ARTICLE VII.

Que le commencement du sermon doit instruire et la fin toucher l'auditeur.

Item, la méthode veut que le commencement du sermon jusqu'au milieu enseigne l'auditeur, et que depuis le milieu jusqu'à la fin il l'émeuve. C'est pourquoi les discours effectifs doivent être logés à la fin.

ARTICLE VIII.

Moyens faciles pour remplir tous les points d'un sermon.

Mais après tout ceci il faut que je vous die comme il faut remplir les points de votre sermon, et voici comment. Par exemple, vous voulez traiter de la vertu d'humilité, et vous avez disposé vos points en cette sorte :

1° En quoi gît cette vertu ; 2° ses marques ; 3° ses effets ; 4° les moyens de l'acquérir.

Voilà votre disposition. Pour remplir chaque point de conceptions, vous chercherez en la table des auteurs le mot « humilité, humble, orgueil, orgueilleux » et verrez ce qu'ils en disent ; et trouvant les descriptions, ou définitions, vous les mettrez sous le titre, en quoi gît cette vertu, et tâcherez de bien éclaircir ce point, montrant en quoi gît le vice contraire.

Vult item methodus ut a sermonis initio ad medium usque auditor doceatur, a medio vero ad finem moveatur. Quapropter discursus affectivi in fine locandi sunt.

At post hæc omnia dicendum quo pacto singula sermonis puncta replenda erunt. Exempli gratia, de virtute humilitatis dicturus es, punctaque tua hunc in modum disposuisti : 1° in quo virtus hæc sita sit ; 2° quæ ejus notæ ; 3° effectus ; 4° media illam adipiscendi.

En tua dispositio. Ut nunc quodque conceptionis tuæ punctum repleas, quærendum in indice auctorum verbum « humilitas, humilis, « superbia, superbus ; » et videndum quid iis de rebus dicant. Cum descriptiones aut definitiones inveneris, ponendæ erunt sub titulo in quo virtus hæc sita sit, conandumque ut punctum probe illustretur, ostendendo etiam in quo situm sit vitium illi oppositum.

Pour remplir le second point vous verrez en la table, « humilité feinte, humilité indiscrète, » et semblables; et par là vous montrerez la différence entre la fausse humilité et la vraie. S'il y a des exemples de l'une et de l'autre, vous les apporterez; et ainsi des autres deux points. Un homme d'esprit entend à demi-mot.

ARTICLE IX.

Des auteurs où l'on peut trouver des matériaux pour les sermons.

Les auteurs où ces matières se trouvent sont saint Thomas, saint Antoine, Guillaume, évêque de Lyon, dans la Somme des vertus et des vices; la Somme des prédicateurs de Philippe Diez, et tous les sermons, Osorius, Grenade en ses œuvres spirituelles, Hylaret en ses sermons, Stella *in Lucam*, Salmeron et Barradas, jésuites, sur les Évangiles. Saint Grégoire entre les anciens excelle, et saint Chrysostome avec saint Bernard.

Mais il faut que je die mon opinion. Entre tous ceux qui ont écrit des sermons, Diez m'agrée infiniment : il va à la bonne foi, il a l'esprit de prédication, il inculque bien, explique bien les passages, fait de belles allégories et similitudes, et des hypotyposes nerveuses [1], prend l'oc-

Pro puncto altero replendo, videbis in indice, « humilitas ficta, « humilitas indiscreta, » et similia; et ita ostendes discrimen inter veram et falsam humilitatem. Si hujus vel illius exempla habueris, ea afferes : et ita de punctis aliis. Intelligenti pauca.

Auctores ubi talia invenire est sunt S. Thomas, S. Antonius, Guillelmus episcopus Lugdunensis in « Summa de virtutibus et vitiis, « Summa prædicantium Philippi Diez, » Ozorius, Granatensis in operibus spiritualibus, Hilaretus in sermonibus, Stella in Lucam, Salmeron et Baradius jesuitæ super Evangelia. S. Gregorius inter veteres excellit, Chrysostomus item cum Bernardo.

Ut tamen sententiam dicam meam, inter omnes qui de sermonibus scripserunt, Diez mihi placet ultra modum. Rem agit bona fide, spiritum prædicationis habet, bene inculcat, loca recte explicat, allego-

[1] L'hypotypose est une figure de rhétorique qui fait la description d'une

casion de dire admirablement, et est fort dévot et clair. Il lui manque ce qui est en Osorius, qui est l'ordre et la méthode; car il n'en tient point. Mais il me semble qu'il se le faut rendre familier au commencement. Ce que je dis, non pour m'en être fort servi, car je ne l'ai vu qu'après beaucoup de temps, mais parce que je le connais tel, et me semble que je ne me trompe pas.

Il y a un Espagnol qui a fait un gros livre qui s'appelle « Forêt d'allégories, » lequel est très-utile à qui le sait bien manier, comme aussi les Concordances de Benedicti. Voilà, ce me semble, le principal de ce qui me vient maintenant en mémoire pour la matière.

CHAPITRE V.

DE LA FORME DE LA PRÉDICATION, OU COMMENT IL FAUT PRÊCHER.

ARTICLE I.

Ce qu'il faut éviter et pratiquer en général.

C'est ici, Monsieur, où je désire plus de créance qu'ailleurs, parce que je ne suis pas de l'opinion commune, et que néanmoins ce que je dis est la vérité même.

rias et similitudines habete gregias hypotyposesque nervosas, occasiones sublimiter dicendi recte accipit, estque devotus admodum et clarus. Deest illi quod Ozorio suppetit, ordo nempe et methodus; nam horum nihil habet. Expediet tamen ut initio eum tibi familiarem reddas. Quod ideo dico, non quod plurimum eo usus sum, satis enim sero illum vidi; sed quia ipsum talem cognosco, ut dixi; neque hac in re mihi falli videor.

Est Hispanus qui satis justo volumine « Sylvam » scripsit « allego-« riarum, » quam imprimis utilem censeo iis qui ea bene uti noverint, uti et « Concordantiis » Benedicti. Atque hæc sunt quæ mihi in præsentiarum potissimum occurrunt, ad materiam quod attinet.

Hic vero, illustrissime domine, plus aliquantulum quam alibi fidem

chose, qui la met devant les yeux, qui la fait connaître d'une manière vive et pathétique. C'est ce qu'il y a de plus éclatant dans l'éloquence.

La forme, dit le Philosophe[1], donne l'être et l'âme à la chose. Dites merveilles, mais ne le dites pas bien, ce n'est rien : dites peu et dites bien, c'est beaucoup. Comment donc faut-il dire en la prédication?

1° Il faut se garder des *quoique*[2], et longues périodes des pédans, de leurs gestes, de leurs mines et de leurs mouvements : tout cela est la peste de la prédication.

2° Il faut une actionlibre, noble, généreuse, naïve, forte, sainte, grave et posée, un peu lente. Mais pour l'avoir, que faut-il faire? En un mot, il faut parler affectionnément et dévotement, simplement et candidement, et avec confiance; être bien épris de la doctrine qu'on enseigne, et de ce que l'on persuade. Le souverain artifice est de n'avoir point d'artifice. Il faut que nos paroles soient enflammées, non par des cris et actions démesurées, mais par l'affection intérieure; il faut qu'elles sortent du cœur, plus que de la bouche. On a beau dire; mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles.

desidero; non enim hic cum vulgo sapio, et tamen quod dico existimo certo certius.

« Forma, » ut ait philosophus, « dat esse rei. » Dic quantumvis mirifica, nisi tamen bene; nihil dixeris. Dic pauca, at bene; multum effeceris. Quomodo igitur in prædicatione dicendum erit?

Ut per parenthesim dicam, a prolixis illis « quanquam » parentelis et periodis, hominum ineptiis scholæ innutritorum, quos « pædago- « gos » appellamus; ab ipsorum item gestibus, vultu, motibus, sic tanquam prædicationis pestibus longe abscede.

Actione opus est libera, nobili, generosa, naturali, forti, sancta, gravi et nonnihil lentiore. Ut vero hanc habeas, quid facto opus? Verbo, ut affectuose eloquaris et devote, simpliciter, candide et confidenter : ut ipsemet penitus hauseris, et persuasissimam tibi habeas doctrinam, quam aliis persuasam cupis. Artificiorum summum erit nullum habere artificium. Inflammata sint verba, non clamoribus, gesticulationibusve immodicis, sed interiore affectione. De corde plus quam de ore proficiscantur. Quantumvis ore dixerimus, sane cor cordi loquitur, lingua nonnisi aures pulsat.

[1] Aristote, que les anciens appelaient philosophe par excellence.

[2] Ce mot ne signifie ici qu'une longue période ou un long circuit de paroles.

ARTICLE II.

Des qualités de l'action en particulier.

1° J'ai dit qu'il faut une action libre; contre une certaine action contrainte et étudiée des pédans.

2° J'ai dit noble; contre l'action rustique de quelques-uns, qui font profession de battre des poings, des pieds, de l'estomac contre la chaire : ils crient et font des hurlements étranges, et souvent hors de propos.

3° J'ai dit généreuse; contre ceux qui ont une action craintive, comme s'ils parlaient à leurs pères, et non pas à leurs disciples et enfants.

4° J'ai dit naïve; contre tout artifice et affectation.

5° J'ai dit forte; contre certaine action morte, molle et sans efficace.

6° J'ai dit sainte; pour forclorre les muguettes, les courtisanes et mondaines.

7° J'ai dit grave; contre certains qui font tant de bonnetades à l'auditoire, tant de révérences, et puis tant de petites charlateries, montrant leurs mains, leurs surplis, et faisant tel autres mouvements indécents.

Dixi actione opus esse libera, contra illam pædagogorum coactam et affectam.

Dixi opus esse nobili, contra illam quorumdam rusticam, qui cathedram manu, pede, toto denique pectore pulsare non cessant; clamores quoque et ejulatus tollunt horrendos, sæpe etiam præpostere et extra occasionem.

Dixi generosa, contra eos qui meticulosa quadam præditi sunt, sic loquentes auditoribus, tantam patribus suis, et non uti filiis et discipulis.

Dixi naturali et genuina, contra artificium omne et affectationem.

Forti etiam, qui mortua quædam, mollis et languida adversatur; uti et sancta, ad excludendas fractas et adulatorias, aulicas et mundanas.

Dixi quoque gravi, contra nonnullos qui in salutandis venerandisque pileo gestuque auditoribus toti sunt, nec abstinent quidem gesticulationibus aliis leviculis, manus ostentant, superpelliceum quo induti sunt indicant; et si quid aliud in motibus est indecorum.

8° J'ai dit un peu lente; pour forclorre une certaine action courte et retroussée, qui amuse plus les yeux qu'elle ne bat au cœur.

9° Je dis de même du langage, qui doit être clair, net et naïf, sans ostentation de mots grecs, hébreux, nouveaux et courtisans.

ARTICLE III.

De la qualité du style et de la composition.

La tissure doit être naturelle, sans préface, sans agencement. J'approuve que lon die *premièrement* au premier point, *secondement* au second, afin que le peuple voie l'ordre.

ARTICLE IV.

Règles à observer sur les compliments et la flatterie.

Il me semble que nul, mais surtout les évêques, ne doivent user de flatterie envers les assistants, fussent-ils rois, princes et papes.

Il y a bien certains traits propres à s'acquérir la bienveillance, dont on peut user parlant la première fois à son peuple. Je suis bien d'avis qu'on témoigne le désir qu'on

Denique lenta, contra actionem quamdam nimis brevem et argutam, oculos magis detinentem quam cor ferientem.

Idem de lingua dico, quam claram, tersam, naturalem, ac generosam esse oportet, ostentationis verborum græcorum, hæbraicorum, novorum, aulicorum, expertem.

Contextus naturalis sit, absque præfationibus scrupulosis, ornatuque studioso. Sane probo, ut ad punctum primum rotunde dicatur primo, ad alterum secundo, atque ita populus ipse ordinem perspiciat.

Nemini quidem, at eo minus episcopis utendum reor adulationibus erga assistentes, etiam reges, principes, ipsosque pontifices.

Sunt modi quidam captandæ benevolentiæ accommodati, quibus uti licitum est, cum prima vice dicendum est ad populum nostrum. Probo equidem ut testemur quantopere illi velimus bene, ut per salu-

a de son bien, qu'on commence par des salutations et bénédictions, par des souhaits de le pouvoir bien aider au salut; de même à sa patrie; mais cela brièvement, cordialement, et sans paroles attifées.

Nos anciens Pères, et tous ceux qui ont fait du fruit, se sont abstenus de tout fracas et jolivetés mondaines. Ils parlent cœur à cœur, esprit à esprit, comme les bons pères aux enfants.

Les ordinaires appellations doivent être, mes frères, mon peuple (si c'est vôtre), mon cher peuple, chrétiens auditeurs.

ARTICLE V.

De la fin du sermon, de la péroraison et des exclamations.

L'évêque doit donner à la fin la bénédiction, le bonnet en tête, et, icelle achevée, saluer le peuple.

On doit finir par des paroles courtes, plus animées et vigoureuses. J'approuve le plus souvent la récollection ou récapitulation, après laquelle on dit quatre ou cinq mots de ferveur, par manière d'oraison ou d'imprécation.

Il est bon d'avoir certaines exclamations familières, judicieusement prononcées et employées, comme, « O Dieu!

tationes et benedictiones inchoemus, perque vota juvandi strenue illum ad salutem suam. Et idem est, si ad patriam sit dicendum. Verum breviter hæc, cordialiter, et verbis minime calamistratis.

Patres nostri antiqui, et omnes qui fructum fecerunt aliquem, quisquilias istas, phaleras, veneresque mundanas aspernati sunt. Cor ad cor, mentem ad mentem illi loqui solent, ut boni patres filiis suis. Ordinaria appellatio sit pro varietate moris, linguæ, et conditionis, « Fratres charissimi, Auditores orthodoxi, etc. »

Episcopus in fine benedictionem det, caput bireto tectus, et post hanc populum salutet.

Finiendum autem est brevibus verbis, animatis et vigore plenis. Probo plerumque recollectionem seu recapitulationem, postquam quatuor, aut quinque verba fervoris, orationis aut exhortationis in modum, subjungantur.

Expedit in promptu habere exclamationes aliquot familiares, et

« Bonté de Dieu ! O bon Dieu ! Seigneur Dieu ! Vrai Dieu !
« Et hélas ! Ah mon Dieu ! »

ARTICLE VI.

Respect que l'on doit avoir pour la parole de Dieu. Comment on doit se préparer à la prédication.

Pour la préparation au sermon, j'approuve qu'elle se fasse dès le soir, et que le matin on médite pour soi ce que l'on veut dire aux autres. La préparation faite auprès du Saint-Sacrement a grande force, dit Grenade, et je le crois.

ARTICLE VII.

Comment il faut ménager l'auditeur.

J'aime la prédication qui ressent plus l'amour du prochain que l'indignation, voire même des huguenots, qu'il faut traiter avec grande compassion, non pas les flattant, mais les déplorant.

Il est toujours mieux que la prédication soit courte que longue ; en quoi j'ai failli jusqu'à présent que je m'amende. Pourvu qu'elle dure une demi-heure, elle ne peut être trop courte.

Il ne faut point témoigner de mécontentement s'il est

cum judicio prolatas ac collocatas : ut, « O Deus ! Deus bone ! Superi ! « Eia ! Proh dolor ! »

Pro præparatione ad prædicandum, probo vespera pridiana fiat, mane vero nobiscum meditemur quod aliis dicturi sumus. Præparatio coram venerabili Sacramento facta magnam habet virtutem ait Granatensis, cui et assentior.

Prædicationem amo, quæ amorem proximi magis quam indignationem redoleat ; etiam ipsos erga sectarios, quos et magna compassione tractare oportet, non blandiendo tamen, at deplorando.

Semper concionem breviorem quam longiorem esse præstat. Qua in re defui hucusque, et nunc me corrigo. Si modo mediam horam duraverit, nimis brevem esse non potest.

Succensere non oportet, nedum acrius commoveri, ut mihi nuper

possible; mais au moins point de colère, comme je fis le jour de Notre-Dame, quand on sonna avant que j'eusse achevé. Ce fut une faute sans doute avec plusieurs autres.

Je n'aime point les plaisanteries et sobriquets : ce n'est pas le lieu.

ARTICLE VIII.

Ce que c'est que la prédication.

Je finis en disant que la prédication c'est la publication et déclaration de la volonté de Dieu, faite aux hommes par celui qui est là légitimement envoyé, afin de les instruire et émouvoir à servir sa divine majesté en ce monde, pour être sauvés en l'autre.

CONCLUSION DE LA LETTRE.

Le saint évêque encourage avec humilité et tendresse son ami à prêcher et à commencer au plus tôt ses fonctions épiscopales.

Monsieur, que direz-vous de cela? Pardonnez-moi, je vous supplie : j'ai écrit à course de plume, sans aucun soin ni de paroles, ni d'artifice, porté du seul désir de vous témoigner combien je vous suis obéissant. Je n'ai point cité les auteurs que j'ai allégués en certains endroits; c'est que je suis aux champs, où je ne les ai pas.

accidit die Virgini sacra, cum campanæ pulsarentur, antequam finissem. Error haud dubie hic meus fuit cum aliis.

Non amo facetias et sales : neque hic rebus illis destinatus locus est.

Finio definiendo prædicationem. Est, inquam, publicatio et declaratio voluntatis Dei facta hominibus, per eum qui legitime missus est, in finem ut hi instruantur et moveantur ad serviendum ejus majestati in hoc mundo, ut salventur in altero.

Quid vero, illustrissime domine, tandem de hisce dices? indulge mihi, amabo te : volante calamo, hæc omnia exaravi, absque cura ulla verborum, aut artificii, solummodo ut ostenderem quam tibi sum obsequens. Auctorum loca quos passim retuli, non citavi; quia meam

Je me suis allégué moi-même; mais c'est, Monsieur, parce que vous voulez mon opinion, et non celle des autres : et quand je la pratique moi-même, pourquoi ne la dirais-je pas? Il faut, avant que je ferme cette lettre, que je vous conjure, Monsieur, de ne la point faire voir à personne duquel les yeux me soient moins favorables que les vôtres, et que j'ajoute ma très-humble supplication que vous ne vous laissiez emporter à nulle sorte de considération qui vous puisse empêcher ou retarder de prêcher. Plus tôt vous commencerez, plus tôt vous réussirez; et, prêcher souvent, il n'y a que cela pour devenir maître. Vous le pouvez, Monsieur, et vous le devez. Votre voix est propre, votre doctrine suffisante, votre maintien sortable, votre rang très-illustre en l'Église : Dieu le veut, les hommes s'y attendent; c'est la gloire de Dieu, c'est votre salut : hardiment, Monsieur, et courage pour l'amour de Dieu.

Le cardinal Borromée, sans avoir la dixième partie des talents que vous avez, prêche, édifie, et se fait saint. Nous ne devons pas chercher notre honneur, mais celui de Dieu; et laissez faire, Dieu cherchera le nôtre.

Commencez, Monsieur, une fois aux Ordres, une autre

etnon aliorum sententiam expetis : et quando eam ipse practico, quidni dicam? Opus est, antequam has litteras obsignem, obtestari te, reverendissime domine, ut ne ulli eas videndi copiam facias, cujus oculi mihi minus æqui sunt quam illi tui; humillimeque præterea supplicare nullis te considerationibus auferri sinas, quæ te a prædicando impediant aut retardent. Quanto citius rem auspicaberis, tanto illa felicius tibi proderit; et prædicare frequenter unicum est, quo magnus ea in parte evadas. Potes, domine, et debes : vox tibi accommodata est, doctrina sufficiens, habitus corporis conveniens, ordo vero in Ecclesia illustrissimus, Deus id vult, angeli expectant, gloria Dei ea est, et tua salus. Eia, domine, macte : sic te Deus amet, et tu Deum.

Cardinalis Borromæus, non habens decimam talentorum tuorum partem, prædicat, ædificat, sanctum se reddit. Non noster nobis honor quærendus est, sed Dei, tum Deo rem committamus quæret ille nostrum.

Incipe, illustrissime domine, semel in Ordinum collatione, tum

fois à quelque communion, dites quatre mots, et puis huit, et puis douze, jusqu'à demi-heure; puis montez en chaire: il n'est rien d'impossible à l'amour. Notre-Seigneur ne demanda pas à saint-Pierre, Es-tu savant ou éloquent? pour lui dire : « Pais mes brebis; » mais, « M'aimes-tu? » Il suffit de bien aimer pour bien dire. Saint Jean mourant ne savait que répéter cent fois en un quart d'heure : « Mes enfants, aimez-vous les uns les « autres; » et avec cette provision il montait en chaire : et nous faisons scrupule d'y monter, si nous n'avons des myrobolans d'éloquence! Laissez dire à qui alléguera la suffisance de monsieur votre prédécesseur : il commença une fois comme vous.

Mais, mon Dieu! Monsieur, que direz-vous de moi, qui vais si simplement avec vous? L'amour ne se peut taire où il y va de l'intérêt de celui qu'on aime. Monsieur, je vous ai juré fidélité, et l'on souffre beaucoup d'un serviteur fidèle et passionné.

Vous allez, Monsieur, à votre troupeau : eh! que ne m'est-il loisible de courir jusque-là pour vous assister, comme j'eus l'honneur de faire à votre première messe! je

iterum in aliqua communione. Dic primum quatuor verba, tum octo, denique duodecim, usque ad horam mediam; post hæc cathedram conscende. Nihil impossibile amori. Dominus Petrum interrogat, non. Doctusne es, an eloquens? ut ei dicat, « Pasce oves meas; » sed, « Amas me. » Bene amare sufficit, ut bene dicas. Divus Joannes morti appropinquans aliud nesciebat, quam repetere centies quarta horæ parte. « Filioli, diligite alterutrum; » cum hac provisione cathedram conscendebat : et nos reformidamus eam conscendere, nisi serta eloquentiæ illuc afferamus! Sine dicant quod voluerint qui præstantiam decessoris tui allegabunt. Cœpit et ille aliquando, ut tibi incipiendum est.

Verum quid, o superi! de me dices, illustrissime domine, qui tam simpliciter tecum procedam? Amor tacere nescit, ubi amati interest ne taceatur. Tibi, domine, fidem juravi; a servo fideli, juxta ac vehementer amante, nihil non patimur.

Jam ad gregem tendis tuum, domine colendissime; hei mihi non liceat eo quoque excurrere, ut tibi assisterem, uti astiti in primis sa-

vous y accompagnerai par mes vœux et désirs. Votre peuple vous attend pour vous voir, pour être vu et revu de vous. De votre commencement ils jugeront du reste : commencez de bonne heure à faire ce qu'il faut faire toujours. Oh! qu'ils seront édifiés quand ils vous verront souvent à l'autel sacrifier pour leur salut, traiter avec vos curés de leur édification, et en chaire parler de la parole de réconciliation et prêcher! Monsieur, je ne fus jamais à l'autel sans vous recommander à Notre-Seigneur; trop heureux si je suis digne que quelquefois vous m'y portiez en votre mémoire. Je suis et serai toute ma vie de cœur, d'âme, d'esprit, Monsieur, votre, etc.

J'ai eu honte, relisant cette lettre; et, si elle était plus courte, je la referais ; mais j'ai tant de confiance en la solidité de votre bienveillance que la voilà, Monsieur, telle qu'elle est. Pour l'amour de Dieu, aimez-moi toujours, et me tenez pour autant votre serviteur comme qui vive, car je le suis.

cro tuo! Certe illuc te precibus et votis comitabor. Tuus te populus expectat ut te videat, et videatur et revideatur a te vicissim. Ex initiis tuis de cæteris judicabunt. Ocius incipe quod faciendum est semper. Oh! quam ædificabuntur, cum te frequenter viderint ad altare sacrificantem pro salute sua, sæpe cum parochis tuis tractantem de sua ædificatione, denique annuntiantem verbum reconciliationis et prædicantem! Domine, nunquam altari astiti, nisi te Domino nostro commendarem : felix nimium, si dignus fuero quem illuc quoque in tua memoria attuleris! Quoad vixero, ero corde, anima, mente, illustrissime et reverendissime præsul, Dominationis vestræ illustrissimæ et reverendissimæ humillimus servus, etc.

EXTRAITS DES LETTRES

ET DE

L'ESPRIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

SUR LE MÊME SUJET.

I

Fragment d'une lettre de saint François de Sales à un ecclésiastique nommé à un évêché, en date du 3 juin 1603.

Vous devez former une résolution ferme de prêcher votre peuple. Le très-saint concile de Trente, après tous les anciens, a déterminé que le premier et le principal emploi de l'évêque est de prêcher; ne vous laissez détourner par aucune considération contraire. Ne prêchez pas pour devenir grand prédicateur, mais simplement parce que vous le devez, et que Dieu le veut; le sermon paternel d'un évêque vaut mieux que tout l'art des sermons harmonieusement travaillés d'un autre prédicateur.

Il faut bien peu de chose à un évêque, pour bien prêcher; car ses sermons ne doivent pas être de choses curieuses et recherchées, mais de choses nécessaires et utiles; ses paroles doivent être simples, non affectées; son action paternelle et naturelle, sans art ni soin; et quel-

que court qu'il soit, quelque peu qu'il dise, c'est toujours beaucoup. Je vois que vous écrivez si bien vos lettres, que pour peu que vous ayez de résolution, vous ferez bien les sermons, et néanmoins je vous dis, Monsieur, qu'il ne faut pas avoir peu de résolution, mais beaucoup, et de la bonne et invincible.

Ayez, je vous prie, Grenade tout entier, et que ce soit votre second breviaire. Le cardinal Borromée n'avait point d'autre théologie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il prêchait très-bien. Mais ce n'est pas là son principal usage; c'est qu'il formera votre esprit à l'amour de la vraie dévotion, et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon opinion serait que vous commençassiez à le lire par le Guide des pécheurs, que vous passassiez ensuite au Mémorial, et qu'enfin vous le lussiez tout. Mais, pour le lire fructueusement, il ne faut pas y mettre de la précipitation, mais peser tout ce qu'il dit, le ruminer chapitre par chapitre, et en faire l'application à votre âme, en joignant à des réflexions profondes de ferventes prières. Il faut le lire avec respect et dévotion, comme un livre qui contient les plus utiles inspirations que l'âme puisse recevoir d'en haut, et qui est très-propre à réformer toutes les puissances de l'âme, à les purifier de toutes leurs mauvaises inclinations, et à les tourner à leur vraie fin par de fermes et grandes résolutions.

Après Grenade, je vous conseille fort Stella, notamment « De la vanité du monde, » et toutes les œuvres de François Arias, jésuite. Les Confessions de saint Augustin vous seront extrêmement utiles. Vous trouverez dans le P. Bellentini, capucin, plusieurs belles considérations sur tous les mystères de notre foi. Vous lirez aussi avec fruit le P. Costérus, jésuite, et surtout les lettres spirituelles de Jean Avila, où vous trouverez plusieurs belles considérations utiles et pour vous et pour les autres. Je

vous recommande encore les épîtres de saint Jérôme, en son excellent latin. Mais surtout ayez toujours entre les mains le concile de Trente et son catéchisme.

II

Extrait d'une lettre de saint François de Sales à une religieuse qui avait témoigné combien elle l'estimait heureux d'annoncer la parole de Dieu.

Ma chère fille, l'envie que vous me portez procède de ce que je prêche les louanges de Dieu. Oh! que c'est quelquefois un grand contentement au cœur de publier la bonté de celui qu'on aime! Mais si vous désirez de prêcher avec moi, je vous en prie, faites-le toujours, ma fille, priant Dieu qu'il me donne des paroles selon son cœur et selon vos souhaits. Combien de fois arrive-t-il que nous disons de bonnes choses, parce que quelque bonne âme nous les obtient! Ne prêche-t-elle pas assez, et avec cet avantage que, ne sachant rien du bien qu'elle fait, elle ne s'en enfle point! nous ressemblons aux orgues où celui qui met le souffle fait en vérité le tout, et n'en reçoit point la louange. Priez donc souvent pour moi, ma fille, et vous prêcherez avec moi.

III

Lettre écrite à M. Camus, évêque de Belley, pour l'engager à ne pas discontinuer ses prédications, malgré leur peu de fruit, en date du 7 mars 1601.

Monseigneur,

Je me réjouis avec votre peuple qui a le bonheur de recevoir de votre bouche les eaux salutaires de l'Évangile, et je m'en réjouirais bien davantage s'il les recevait avec l'affection et la reconnaissance qui est due à la peine que vous prenez de les répandre si abondamment.

Mais, Monseigneur, il faut beaucoup souffrir des enfants, tandis qu'ils sont en bas âge; et bien que quelquefois ils mordent le sein qui les nourrit, il ne faut pas pourtant le leur ôter. Les quatre mots du grand Apôtre nous doivent servir d'épithème [1] pour fortifier notre cœur, « Opportune importune, *in omni patientia et doctrina.* » Il met la patience la première comme la plus nécessaire et sans laquelle la doctrine ne sert pas. Il veut bien que nous souffrions qu'on nous trouve importuns, puisqu'il nous enseigne d'importuner, « importune. » Continuons seulement à bien cultiver, car il n'est point de terre si ingrate, que l'amour du laboureur ne féconde.

IV

Extrait du quinzième entretien de saint François de Sales aux religieuses de la Visitation.

Je voudrais bien, mes chères filles, que vous portassiez grand honneur à ceux qui vous annoncent la parole de Dieu; certes, vous avez beaucoup d'obligation de le faire, car ce sont comme des messagers célestes qui viennent de la part de Dieu vous enseigner le chemin du salut; il faut les regarder comme tels, et non comme de simples hommes, car quoiqu'ils ne parlent pas si bien que les saints du ciel, il ne faut rien rabattre de l'humilité et du respect avec lesquels vous devez recevoir la parole de Dieu, qui est toujours la même, aussi pure, aussi sainte, que si elle était annoncée par des anges.

Je remarque que quand j'écris à une personne sur du mauvais papier, et par conséquent avec une mauvaise écriture, elle me remercie avec autant d'affection que

[1] L'épithème est une espèce de fomentation spiritueuse et un remède externe qu'on applique sur les régions du cœur et du foie pour les fortifier ou les corriger de quelque intempérie d'humeurs.

quand je lui écris sur le meilleur papier et avec une plus belle écriture. Pourquoi cela? c'est qu'elle ne fait attention ni au papier, ni à l'écriture, mais seulement à moi qui lui écris. Il faut faire de même par rapport à la parole de Dieu, et ne point regarder quel est celui qui nous l'annonce; il doit nous suffire que Dieu se sert de ce prédicateur pour l'enseigner. Et puisque nous voyons que Dieu l'honore tant que de parler par sa bouche, comment est-ce que nous pourrions manquer d'honorer et respecter sa personne?

V

Extrait du Traité de l'Amour de Dieu par saint François de Sales livre XI, chap. XV et XVI, sur la manière dont les prédicateurs doivent monter et descendre l'échelle de Jacob.

La charité est pour les prédicateurs une autre échelle de Jacob (Gen. XXVIII, 12), composée des sept dons du Saint-Esprit, comme d'autant d'échelons sacrés, par lesquels ces hommes angéliques « montent » de la terre au ciel pour aller s'unir au cœur enflammé du Dieu tout-puissant, et « descendent » du ciel en terre pour venir prendre le prochain par la main et le conduire au ciel. Car, montant au premier échelon, la crainte leur fait quitter le mal. Au second, la piété les excite à vouloir faire le bien. Au troisième, la science leur fait connaître le bien qu'il faut faire et le mal qu'il faut fuir. Au quatrième, par la force ils prennent courage contre toutes les difficultés qu'il y a dans leur entreprise. Au cinquième, par le conseil ils choisissent les moyens propres à réussir. Au sixième, ils unissent à Dieu leur entendement pour voir et pénétrer les traits de son infinie beauté. Au septième, ils unissent à Dieu leur volonté pour savourer et expérimenter les douceurs de son incompréhensible bonté; car

sur le sommet de cette échelle, Dieu étant penché vers nous, nous donne le baiser d'amour.

Mais si, ayant délicieusement joui de ces amoureuses faveurs, ils veulent retourner en terre pour tirer le prochain au même bonheur, du premier et plus haut degré où ils ont rempli leur volonté d'un zèle très-ardent, et ont parfumé leur âme des parfums de la souveraine charité de Dieu, ils descendent au second degré où leur entendement prend une clarté admirable, et fait provision des pensées et des maximes les plus excellentes pour la gloire de la beauté et de la bonté divines. De là ils viennent au troisième, où, par le don de conseils, ils choisissent les moyens propres à inspirer au prochain le goût et l'estime de la divine suavité. Au quatrième, ils s'encouragent, recevant une sainte force pour surmonter les difficultés de ce ministère. Au cinquième, ils commencent à prêcher par le don de la science, exhortant les âmes à la recherche des vertus et à la fuite des vices. Au sixième, il tâchent de leur imprimer la sainte piété, afin que les hommes, reconnaissant Dieu pour être très-aimable, lui obéissent avec une crainte filiale. Et au dernier degré, ils les pressent de craindre les jugements de Dieu, afin que les hommes, mêlant cette crainte d'être damnés avec le respect filial, quittent plus ardemment la terre pour monter au ciel. Écoutez un mot sur cette crainte de Dieu.

Voyez comme une dame fait avec de la soie de diverses couleurs une broderie sur un satin blanc, qu'elle rehausse encore par des enjolivements d'or et d'argent. Cet ouvrage se fait à l'aiguille, qu'elle passe partout où elle veut faire entrer la soie, l'or et l'argent; néanmoins l'aiguille n'est point mise dans le satin pour y être laissée; c'est seulement pour y introduire la soie, l'or et l'argent, et leur faire passage, de façon qu'à mesure que ces choses entrent dans le satin, l'aiguille en est tirée et en sort. Ainsi la

divine bonté, voulant faire entrer en l'âme humaine une grande diversité de vertus, et les rehausser enfin de son amour sacré, elle se sert de l'aiguille, de la crainte servile et mercenaire, de laquelle, pour l'ordinaire, nos cœurs sont premièrement piqués, mais pourtant elle n'y est pas laissée ; au contraire, à mesure que les vertus prennent possession de l'âme, la crainte servile et mercenaire en sort [1], selon la maxime du disciple bien-aimé, que « la « charité parfaite pousse la crainte dehors [2]. »

VI

Emploi de l'Écriture sainte dans les sermons.

Saint Charles Borromée ne lisait la sainte Écriture qu'à genoux, comme s'il eût écouté Dieu parlant sur le mont Sinaï, au milieu des feux et des tonnerres ; et notre Saint voulait qu'on ne la traitât, soit en parlant en public, soit en écrivant, soit en lisant en particulier, qu'avec un extrême respect.

Il ne voulait pas qu'un prédicateur se jetât d'abord dans le sens mystique, sans avoir auparavant expliqué le sens littéral : autrement, disait-il, c'est bâtir le toit d'une maison avant le fondement. L'Écriture sainte doit être traitée avec plus de solidité et de vénération. Ce n'est pas une étoffe qu'on puisse tailler à son gré pour s'en faire des parements à sa mode.

Quand on avait expliqué le vrai sens de la lettre, alors il permettait d'en tirer des morales et d'en faire des applications ; encore voulait-il que ce fût avec beaucoup de ju-

[1] Sicut videmus per setam introduci linum, quando aliquid suitur ; seta prius intrat, sed nisi exeat non succedit linum : sic timor primo occupat mentem ; non autem ibi remanet timor, quia ideo intravit ut introduceret charitatem. (S. Augustin, in Ep. Joan., t. IX, n. 4.)

[2] Perfecta charitas foras mittit timorem. (I Ep. Joan., IV, 18.)

gement, sans tirer les figures par les cheveux ; autrement il les appelait des figures défigurées, et des morales semblables au carillon des cloches, à qui l'on fait dire tout ce que l'on veut.

Voici, sur ce sujet, un exemple de sa ponctualité. Prêchant un jour devant lui, il m'arriva d'appliquer à la contagion des mauvaises compagnies ces mots du Prophète : « Vous serez bon avec les bons, et méchant avec « les méchants [1] ; » ce qui se dit assez communément.

Je m'aperçus sur-le-champ qu'il n'était pas content, et ensuite, étant seul avec lui, il me demanda pourquoi j'avais donné une telle entorse à ce passage, sachant bien que ce n'était pas là le sens littéral. Je lui dis que c'était par allusion. Je l'entends bien ainsi, reprit-il ; mais du moins deviez-vous dire que ce n'était pas là le sens littéral, puisque, selon la lettre, il s'entend de Dieu, qui est bon, c'est-à-dire miséricordieux envers ceux qui sont bons ; et mauvais, c'est-à-dire sévère envers ceux qui sont mauvais, punissant du mal de peine ceux qui commettent le mal de coulpe.

Jugez de là combien il était exact quand il traitait la divine parole, puisqu'il l'était si fort envers les autres, lui qui était incomparablement plus indulgent aux autres qu'à lui-même.

VII

Brièveté des sermons.

Il approuvait extrêmement la brièveté dans les sermons, et disait que la longueur était le défaut le plus général des prédicateurs de son temps.

[1] Cum sancto sanctus eris, et cum viro innocente innocens eris, et cum electo electus eris, et cum perverso perverteris. (Psal. XVII, 26 et 27.)

Appelez-vous cela, lui disais-je, un défaut, et donnez-vous à l'abondance le nom de disette?

Quand la vigne, répliqua-t-il, produit beaucoup de bois, c'est alors qu'elle porte moins de fruit. La multitude des paroles n'engendre pas de grands effets.

Le bon saint François ordonne dans sa règle aux prédicateurs de son Ordre d'être courts.

Croyez-moi, c'est par expérience et longue expérience que je vous dis ceci : Plus vous direz, et moins l'on retiendra; moins vous direz, plus on profitera : à force de charger la mémoire des auditeurs on la démolit, comme on éteint les lampes quand on y met trop d'huile, et on suffoque les plantes en les arrosant démesurément.

Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement.

Les médiocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient courts; et les excellents sont à charge quand ils sont trop longs.

Sa maxime était qu'il faut dire peu et bon. Ainsi il ne voulait pas seulement que l'on dît peu de choses, mais utiles et bien choisies. Pour cela, il recommandait de prendre garde aux homélies des anciens, briêves en paroles, et remplies de peu d'enseignements, mais très-importants.

Il approuvait la règle suivante, et désirait qu'elle fût suivie de tous les prédicateurs : « Hora integra inepto « prædicatori prælonga, idoneo satis longa videtur : tres « horæ quadrantes a bonis æstimatoribus horæ integræ « præferuntur [1]. »

[1] Jean de Jésus-Maria, carme déchaux, dans ses Opuscules spirituels.

VIII

Auditoire peu nombreux.

Ayez grande joie, disait-il, quand en montant en chaire vous apercevrez peu de gens, et que votre auditoire sera clair-semé.

Mais, disais-je, une chandelle ne s'use pas davantage à éclairer beaucoup de personnes, qu'à en éclairer peu ; et c'est dans les grandes eaux qu'on peut faire une pêche plus abondante.

C'est, répondit-il, une expérience de trente ans en cet exercice, qui me fait parler ainsi ; et j'ai toujours vu de plus grands effets pour le service de Dieu dans les prédications que j'ai faites en de petites assemblées qu'en des grandes.

Lorsque j'étais prévôt [1], je fus envoyé par l'évêque, mon prédécesseur, avec d'autres ecclésiastiques pour prêcher dans le Chablais. Nous ne pouvions point encore faire les fonctions de la religion catholique dans les villes, parce qu'elles étaient remplies de huguenots ; nous allions dehors en quelques chapelles assez éloignées faire nos assemblées et nos exercices de piété.

Un dimanche qu'il fit un fort mauvais temps, il ne se trouva que sept personnes à ma messe. J'avais coutume de prêcher toujours après avoir célébré la messe ; cette fois, comme il y avait un si petit nombre d'auditeurs, quelqu'un me dit que ce n'était pas la peine de prêcher.

Je répondis que ni le grand auditoire ne m'encourageait, ni le petit ne me décourageait ; et que pourvu que quelqu'un fût édifié, c'était assez.

[1] On donne le nom de prévôt au doyen du chapitre d'Annecy.

Je montai donc en chaire, et je me souviens que mon sermon était sur la prière des saints : je traitais ce sujet fort simplement et sans forme de controverse ; car vous savez que ce n'est pas mon usage, et que tout ce qui ressent la dispute n'est pas de mon goût. Je ne disais rien de pathétique ni de véhément ; cependant il y eut un des assistants, lequel n'était pas des moins apparents, qui commença à pleurer fort amèrement, et même à sangloter et soupirer fort haut. Je crus qu'il se trouvait mal, je l'invitai à ne se contraindre pas, et lui dis que j'étais prêt à cesser de parler et à le servir s'il en avait besoin.

Il répondit qu'il se trouvait bien de corps, et que je continuasse à parler, parce que j'appliquais le remède à l'endroit où était le mal.

Le sermon, qui fut fort court, étant achevé, il vint se jeter à mes pieds, criant tout haut : Monsieur le Prévôt, Monsieur le Prévôt, vous m'avez donné la vie, vous avez sauvé mon âme aujourd'hui ! Oh ! que bénie soit l'heure en laquelle je suis venu et en laquelle je vous ai entendu ! Cette heure me vaudra une éternité !

Et de suite il raconta devant toute l'assemblée, qu'ayant conféré avec quelques ministres sur la prière des saints, ceux-ci la lui avaient représentée comme une horrible idolâtrie, tellement qu'il avait pris jour au jeudi suivant pour retourner à eux (car c'était un nouveau catholique qui avait été converti depuis peu) ; il avait donc fixé ce jour pour abjurer la religion catholique ; ensuite il ajouta qu'il avait été si bien instruit par la prédication qu'il venait d'entendre, et si bien guéri de tous ses doutes, qu'il détestait de bon cœur la promesse qu'il avait faite aux ministres huguenots, et protestait une nouvelle obéissance à l'Église romaine.

Je ne saurais vous dire l'impression que ce grand exemple, arrivé en si petite assemblée, fit dans tout le pays, et

combien il rendit de cœurs dociles et susceptibles de la parole de vie et de vérité.

Je pourrais vous en rapporter d'autres semblables, et encore plus remarquables, qui m'ont donné une si tendre affection pour les petites assemblées, que je ne suis jamais si content que quand, en montant en chaire, je vois peu de gens devant moi.

IX

Défaut de mémoire.

Un religieux, célèbre prédicateur, étant venu à Annecy, demanda à saint François de Sales la permission de prêcher en sa présence. Il paraît que le désir de faire briller ses talents en la présence d'un évêque si distingué par son mérite n'était pas étranger à sa demande; mais Dieu punit bien son orgueil.

Notre saint, qui ne refusait ni sa chaire ni ses oreilles à aucun prédicateur orthodoxe, condescendit aisément à son désir, et se trouva sur son trône, environné de ses chanoines, de son clergé et de son peuple, à cette prédication si étudiée, et à laquelle plusieurs amis du prédicateur n'avaient pas manqué de convier toute la ville.

Là, ce bon personnage s'embarrassant dans ses idées par quelque secret jugement de Dieu, tomba dans un tel trouble, qu'ayant parlé quelque temps, à bâtons rompus, sans savoir ce qu'il disait, à la fin il se tut tout à fait, sa mémoire ne lui suggérant rien de meilleur que le silence.

Il sortit donc de cette façon avec une honte étrange, et il prit cette honte si à cœur, qu'il entra dans une mélancolie voisine de la frénésie et du désespoir. Il disait des choses qui faisaient frémir à entendre. Il en vint jusqu'à ce point de vouloir mourir, ne pouvant plus, disait-il,

survivre à cet affront; le « Que dira-t-on de moi? » l'occupait et le fatiguait si fort, qu'il ne pouvait fermer l'œil ni le jour, ni la nuit.

A la perte du repos il voulut joindre celle des repas, pour se laisser mourir de faim. Les religieux, ses confrères, ne pouvant le déterminer à prendre quelque nourriture, furent contraints d'appeler le saint évêque pour le consoler, et lui persuader de manger.

Notre saint, qui m'a lui-même raconté cette histoire, m'a dit que dans un homme d'un institut fort austère, il n'eût jamais imaginé tant d'immortification.

Enfin, avec beaucoup de peine, et après plusieurs menaces de damnation, il le fit résoudre à manger, mais à condition qu'on lui promît de le changer non-seulement de province, mais de nation, et de lui donner une obédience pour aller finir ses jours en Italie.

Sur ce sujet, il me dit qu'il eût souhaité en ce religieux moins de dénûment corporel, et plus de spirituel; moins d'austérité extérieure, et plus de mortification intérieure. Je lui souhaiterais, disait-il, un peu moins de la science qui enfle, et un peu plus de la charité qui édifie; un peu moins de talents, et un peu plus d'humilité.

X

De l'Imitation.

Je l'avais en une si haute estime, que toutes ses façons de faire me ravissaient. Il me vint en l'esprit de l'imiter dans sa manière de prêcher. Ne vous imaginez pas, néanmoins, que je voulusse l'imiter en la hauteur de ses pensées, en la profondeur de sa doctrine, en la force de ses raisonnements, en la bonté de son jugement, en la douceur de ses paroles, en l'ordre et la liaison si juste de ses

discours, et en cette douceur incomparable qui arrachait les rochers de leurs places. Tout cela était hors de ma portée.

Je fis comme ces mouches, qui ne pouvant se prendre au poli de la glace du miroir, s'arrêtent sur la bordure. Je m'amusai, et comme vous allez entendre, je m'abusai, en me voulant conformer à son action extérieure, à ses gestes, à sa prononciation; tout cela en lui était lent et posé, pour ne pas dire pesant, à cause de sa constitution corporelle qui le nécessitait à cette façon de faire. La mienne était tout autre; je fis une métamorphose si étrange, que je n'étais plus reconnaissable, ce n'était plus moi, et au lieu de cette vivacité et promptitude qu'on avait vue auparavant en moi, je semblais devenu tout de glace. J'avais gâté mon propre original, pour faire une mauvaise copie de celui que je voulais imiter.

Notre saint fut averti de tout ce mystère, et voulut appliquer le remède à ce mal; c'est pourquoi il me dit un jour, après avoir bien tournoyé autour de la perdrix, pour la coucher en joue : A propos de sermons, mais il y a bien des nouvelles : on m'a dit qu'il vous a pris envie de contrefaire l'évêque de Genève en prêchant. Je repoussai cet assaut en lui disant : Eh bien ! est-ce un si mauvais modèle, à votre avis? ne prêche-t-il pas mieux que moi?

Ah! certes, répliqua-t-il, voilà une attaque de réputation; mais le pis est que l'on m'a dit que vous l'imitiez si mal, que l'on n'y reconnaît rien, sinon un essai si imparfait, qu'en gâtant l'évêque de Belley, vous ne représentez nullement celui de Genève; de sorte qu'il serait nécessaire d'imiter ce mauvais peintre, qui écrivait le nom de ce qu'il voulait peindre sur les figures qu'il barbouillait.

Laissez-le faire, repris-je, et vous verrez que petit à

petit, d'apprenti il deviendra maître, et que ses copies à la fin passeront pour des originaux.

Badinage à part, reprit-il, vous vous gâtez, et vous démolissez un beau bâtiment, pour en faire un contre toutes les règles de la nature et de l'art; et puis à l'âge où vous êtes, quand vous aurez, comme le camelot, pris un mauvais pli, il ne sera pas aisé de le changer.

J'ai de la peine à trouver mes mots, plus encore à les prononcer. Je suis plus lourd qu'une souche ; je ne puis ni m'émouvoir, ni émouvoir les autres; je sue beaucoup, et n'avance guère : vous allez à pleines voiles, et moi à la rame; vous volez, et je rampe, ou je me traîne comme une tortue ; et maintenant on dit que vous pesez vos mots, que vous comptez vos périodes, que vous tournez l'aile, que vous languissez, et faites languir vos auditeurs.

Je vous dirai que cette médecine fut si efficace, qu'elle me purgea de cette douce erreur, et me fit reprendre mon premier train. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire !

XI

Fleurs d'éloquence.

Je fus invité en l'année 1610, à prêcher le carême devant le sénat de Savoie, dans la capitale de la province, qui est Chambéry ; à peine y avait-il six mois que j'avais reçu la consécration épiscopale par l'imposition des mains de notre saint. J'étais alors dans une grande jeunesse, âgé seulement de vingt-six ans, et j'avais la mémoire toute fraîche de ce que je venais d'apprendre aux écoles, et principalement des belles-lettres que j'ai toujours fort affectionnées ; de sorte que ne pouvant débiter que ce que je savais, je ne proférais des trésors de mon cœur que ce qui était dans le coffre de ma mémoire.

On rapporta au bienheureux, qui était en la ville de sa résidence, à Annecy, éloignée de sept lieues, que mes discours n'étaient que fleurs et parfums, qui attiraient tous les auditeurs, comme les abeilles qui volent au sucre et au miel. Lui, qui en jugeait tout autrement, et qui était habile en cet art, m'eût souhaité plus de lettres divines et moins d'humaines, plus d'esprit de piété que d'expressions spirituelles.

Sur quoi il m'écrivit une belle lettre, par laquelle il m'avertissait que l'odeur de nos aromates s'exhalait jusqu'à lui, et qu'il ressemblait à Alexandre qui, cinglant vers les îles Fortunées, en pressentit le voisinage par les bonnes odeurs que le vent glissant sur la surface de la mer apportait jusqu'à ses vaisseaux. Mais après avoir caché la pointe du stylet dans ce coton huilé et masqué, il enfonça la lancette en me disant, qu'après tant de messagers qui rapportaient tous les jours que notre lit était tout florissant, et notre ameublement tout de cyprès et de cèdre, que nos vignes fleuries répandaient leur suavité partout, que ce n'étaient que fleurs qui paraissaient en notre parterre, que notre printemps riait de tous côtés; il en attendait d'autres qui vinssent lui donner des nouvelles de l'été et de l'automne, de la moisson et de la vendange. J'écoute, dit-il, « an flores fructus parturiant? » Qu'après tout, il me recommandait d'émonder ma vigne des pampres superflus des belles-lettres, « tempus putationis advenit, » de la tailler, et de retrancher tant d'ornements étrangers; et que quoiqu'il fût louable d'appliquer les vases des Égyptiens au service du tabernacle, il fallait néanmoins que ce fût sobrement; que Rachel était à la vérité plus agréable, mais moins fertile que Lia; que l'interprétation de l'Évangile devait être conforme à son style et à sa simplicité; qu'il fallait bien se garder d'altérer la parole de Dieu, et quantité d'autres semblables ensei-

gnements, qui me rendirent depuis beaucoup plus réservé.

XII

Louange dans les sermons.

Saint Grégoire a très-bien dit, que quand on loue un homme sage en sa présence, on afflige ses oreilles et on blesse son cœur [1]. Notre saint était ainsi. Celui qui embrassait si amoureusement ceux qui lui disaient des injures, aurait volontiers dit des injures à ceux qui lui donnaient la moindre louange.

Un jour, prêchant devant lui à Annecy, il m'échappa de faire une petite allusion à son nom, et de dire qu'il était le sel « sal es [2] » dont toute la masse de ce peuple était assaisonnée : il fut tellement peiné de cet éloge, qu'au retour il m'entreprit avec un ton et un accent qui eût été de rigueur, s'il eût été capable de parler ainsi.

Vous alliez si droit, me dit-il, vous couriez si bien, qu'est-ce qui vous a fait faire cette incartade? Savez-vous bien que vous avez tout gâté, et que ce seul mot peut faire perdre le crédit à tout votre sermon? N'est-ce pas altérer l'or pur de la parole de Dieu, et falsifier la bonne monnaie, que d'y introduire la parole des hommes? et n'est-ce pas la parole des hommes que la louange des vivants? N'est-il pas écrit : « Ne louez aucun homme avant sa mort [3]? »

Je suis un beau sel! un sel affadi et gâté, qui n'est bon qu'à être jeté à la rue, et foulé aux pieds des passants. Je plains tant de bonne semence suffoquée avec une poignée

[1] Sapiens dum laudatur in ore, flagellatur in aure, cruciatur in mente.

[2] S. Matth., XV, 13.

[3] Ante mortem ne laudes hominem quemquam. (Eccli., XI, 31.)

d'ivraie. Certes, si vous avez dit cela pour me couvrir de confusion, vous avez trouvé le vrai secret; une autre fois épargnez vos amis.

Je lui dis, pour m'excuser, que le mot que lui avait dit une fois l'évêque de Saluces m'était revenu à la mémoire, et que cela m'était échappé sans dessein.

Il ne faut pas, reprit-il, qu'il nous échappe de telles choses en chaire. Je vois bien que cela vous est échappé; mais il ne faut pas faire de telles échappées.

Peut-être le lecteur désire-t-il savoir quel était ce mot de l'évêque de Saluces, le voici. Un jour saint François allant en Piémont et faisant le pèlerinage de Notre-Dame de Montdeay, passa par Saluces, dont l'évêque le reçut avec beaucoup d'honneurs, et le pria de prêcher dans sa cathédrale. Après le sermon, l'évêque lui dit : Vraiment, Monseigneur, « tu sal es, » faisant allusion au nom de Sales; et il ajouta : « ego neque sal, neque lux » (par allusion au nom de Saluces).

XIII

Autre louange dans les sermons blâmée.

Quand j'allais visiter notre saint à Annecy, qui était sa résidence ordinaire, nous passions tout le temps en prières, sermons, conversations de piété, visites de malades ou de maisons de dévotion; car c'était là ses récréations.

Un jour je prêchai à la Visitation, et sachant que notre saint y serait présent avec un grand concours de monde, à dire le vrai, j'avais un peu pensé à moi, et je m'étais préparé tout de bon.

Mon texte était un passage du cantique des cantiques, que j'appliquai aux religieuses de la Visitation; j'en pris occasion de faire un grand éloge de la piété et dévotion de

ce saint institut dont les vertus embaument le jardin de l'Époux céleste.

Mes auditeurs, qui étaient de bons savoyards, trouvèrent mon discours excellent; mais il n'en fut pas de même du saint prélat.

Quand nous fûmes retirés chez lui, et qu'il se vit seul avec moi, il me dit : Eh bien! vous avez donné grande satisfaction à nos gens aujourd'hui, ils s'en allaient en disant « Mirabilia! » de votre beau et bien peigné panégyrique. Je n'en ai rencontré qu'un seul qui n'était pas content.

Qu'aurais-je avancé, lui dis-je, qui eût pu choquer cet esprit-là? je ne demande pas quel il est, car je ne suis point piqué du désir de savoir son nom.

Mais moi, reprit-il, j'ai grande envie de vous le nommer.

Qui est-il donc, répliquai-je, afin que je m'efforce de le contenter?

Si je n'avais pas beaucoup de confiance en vous, répondit-il, je ne vous le nommerais pas; mais je vous connais trop pour ne pas savoir que vous avez assez de cœur pour souffrir ce coup de lancette ou de rasoir. Le voyez-vous là?

Je regardai autour de moi, je ne vis que lui. C'est donc vous, lui dis-je?

Moi-même, reprit-il.

Certes, repartis-je, voilà un merveilleux rabat-joie pour mon triomphe : j'eusse mieux aimé votre approbation seule, que celle de toute l'assemblée. Dieu soit loué! je suis tombé en une main qui ne blesse que pour guérir. Encore qu'avez-vous trouvé à dire? car je sais que par amour pour moi, vous ne me pardonnez rien.

Je vous aime trop, dit-il, pour vous flatter; et si vous eussiez aimé de cette sorte nos sœurs, vous ne vous fussiez pas amusé à enfler leurs esprits, au lieu de les édifier,

ni à louer leur condition, dont elles ont déjà une assez haute opinion et une assez bonne estime; mais vous leur eussiez annoncé quelque doctrine plus salutaire, et elle eût été plus salutaire, si elle eût été plus humiliante. C'est le défaut des personnes de communauté, de mettre toujours leur institut au-dessus des nues, et de relever leur condition en rabaissant celle des autres; ce qui ressemble à la parole du Pharisien, qui disait qu'il n'était pas comme les autres hommes. Dieu les préserve de cette enflure, à laquelle je crains que vous n'ayez donné entrée par votre beau panégyrique. Souvenez-vous que l'huile de celui qui nous applaudit nous gâte [1]. Il en est des nourritures de l'esprit comme de celles du corps, les flatteuses sont venteuses, et les venteuses sont creuses, à la façon des légumes. Il faut en prêchant, présenter, non une nourriture qui passe et dont la mémoire périsse avec le son, mais une nourriture qui demeure à la vie éternelle [2].

Au reste, il faut bien se garder d'entrer jamais en chaire, sans avoir dessein particulier d'édifier quelque coin des murailles de Jérusalem en enseignant la pratique de quelque vertu, ou la fuite de quelque vice; car tout le fruit de la prédication est d'arracher le péché, et de ramener la justice. « O Seigneur! disait David, j'enseignerai vos voies « aux injustes, et les impies se convertiront à vous [3]. »

Quelle conversion, lui dis-je, eussé-je prêchée à des âmes habituées à vaincre leurs ennemis, le monde, le démon et la chair, et qui servent Dieu dans la sainteté?

Il leur fallait apprendre, reprit-il, à prendre garde de ne pas tomber, puisqu'elles sont debout; à opérer leur

[1] In misericordia justus increpabit me; oleum autem peccatoris non impinguabit caput meum. (Psal. CXL, 5.)

[2] Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. (Joan., VI, 7.)

[3] Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur. (Ps. L, 15.)

salut, selon le conseil du Saint-Esprit, avec crainte et tremblement, et à n'être point sans crainte même pour les péchés remis. Vous nous les avez peintes comme des saintes ; cela ne vous coûte guère de canoniser des personnes vivantes. Il ne faut pas comme cela mettre des oreillers sous les coudes, ni donner du lait à ceux qui ont besoin de chicotin ou d'absinthe.

Je l'ai fait, lui dis-je, pour les encourager et les fortifier en leur sainte entreprise, parce que la louange nous sert d'aiguillon pour nous faire avancer dans le bien.

Cette maxime, me répliqua-t-il, est tout humaine, et ne convient point à la morale chrétienne, qui nous détache de l'amour de notre propre gloire, et nous fait chercher uniquement la gloire de Dieu.

Il faut donner le courage sans exposer la personne au péril de la présomption et de la vanité. Il est toujours plus sûr d'humilier l'auditeur, que de parler de sa condition en termes pompeux, propres à lui donner une haute idée de son état. Oh ! je sais bien qu'une autre fois vous prendrez garde à cela et que vous pratiquerez ce que dit le psalmiste : « Le juste me reprendra par miséricorde [1]. »

Vous serez fidèle, selon l'exemple du prophète, à élever votre voix comme une trompette : pourquoi faire? pour reprendre la maison de Jacob de ses fautes [2]. De même qu'il y a des taches dans la lune, de même aussi il y a toujours à corriger dans les sociétés les plus parfaites.

[1] In misericordia justus increpabit me. (Psal. CXV, 5.)

[2] Clama, ne cesses; quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum. (Isai., LVIII, 1.)

XIV

But de la prédication.

Ce sermon aux religieuses de la Visitation m'attira encore de lui un autre reproche, ou pour parler plus juste, un autre avis charitable; car le zèle ardent qu'il avait pour mon bien spirituel faisait qu'il ne me pardonnait rien. Il me demanda donc quel avait été le but de ma prédication. Je me trouvai un peu surpris. Enfin, je lui dis que l'avais eu intention de porter ces bonnes filles à être fidèles et exactes à l'observance de leur institut, et que j'avais pensé qu'un bon moyen pour cela, c'était de leur faire un grand éloge de cet institut. Or, non-seulement il blâma ce moyen, ainsi que je l'ai dit précédemment, mais il me fit remarquer que je n'avais point ramené tout mon discours à ce but, que je semblais au contraire n'avoir eu pour objet que de ramasser des fleurs et de brûler de l'encens.

Plusieurs autres fois, après m'avoir entendu, il m'a demandé également quel avait été mon but particulier dans mon sermon, et il me disait ensuite franchement si je l'avais atteint, ou si je l'avais manqué.

Il me recommandait souvent de ne pas me borner au dessin général de convertir les pécheurs et de sanctifier les justes, mais d'avoir toujours en montant en chaire un but particulier; par exemple, de faire connaître quelque mystère, d'éclaircir quelque point de la foi, de combattre un vice, d'enseigner une vertu, de porter à l'exercice d'une bonne œuvre.

Vous ne sauriez croire jusqu'à quel point cet avis est important, et combien de sermons bien travaillés et bien étudiés sont inutiles, faute de tendre à un but particu-

lier. Il y a des prédicateurs dont les sermons sont pleins de bons et salutaires enseignements; mais ils n'appuient pas assez sur chacun, et les vérités qu'ils annoncent s'étouffent les unes les autres par leur multitude et leur variété, semblables au grain qui profite peu lorsqu'on le sème trop épais.

Mais quand on n'a qu'un but, et que toutes les raisons et tous les mouvements frappent là, l'impression est bien plus puissante, et elle est de nature à amollir les cœurs les plus durs.

Les bourdons qui voltigent sur toutes les fleurs n'en tirent point de miel; mais l'abeille ne fait pas ainsi, elle s'arrête sur chacune autant de temps qu'il faut pour en bien tirer le suc. Si vous suivez cette maxime, vous rendrez vos prédications bien fructueuses et vous serez du nombre des fidèles dispensateurs de la parole de vie.

Le saint me disait encore qu'après s'être élevé fortement contre un vice, il fallait enseigner la pratique de la vertu contraire, car tout prédicateur est envoyé comme le prophète Jérémie, et établi sur les peuples pour arracher et démolir, et ensuite pour planter et bâtir.

Enfin, il me recommandait de m'attacher principalement à persuader et à toucher. Car de même que les maîtres de la vie spirituelle enseignent que dans l'oraison il ne faut pas s'appliquer trop longtemps au raisonnements de l'esprit, mais s'adonner principalement aux affections du cœur; de même dans la prédication il faut plus viser à remuer le cœur qu'à éclairer l'esprit. Ce n'est pas sans doute qu'il faille négliger l'instruction qui est une des principales parties de la prédication; mais le prédicateur doit plutôt tendre à rendre ses auditeurs bons que savants, et il doit imiter le soleil qui produit plus d'effet par sa chaleur que par sa lumière.

XV

Prédication utile.

Le lendemain du jour où j'avais prêché aux religieuses de la Visitation, le saint me fit prêcher aux religieuses de Sainte-Claire, qui sont des sœurs d'une vie fort exemplaire et d'une merveilleuse austérité. Il se trouva au sermon, et l'assemblée n'y fut pas moindre que le jour précédent. Je me donnai bien de garde de donner dans l'écueil qu'il m'avait montré : je fis mon discours avec une grande simplicité de langage et de pensées, ne visant purement qu'à l'édification. Je procédai avec grand ordre, et pressai fort mon sujet.

Au retour, notre saint vint me visiter à ma chambre, qui était la sienne (car, quand je le visitais, il me mettait toujours à sa place) et m'embrassant tendrement : Vraiment, dit-il, je vous aimais bien hier, mais je vous aime bien davantage aujourd'hui. Vous êtes selon mon cœur; et si je ne me trompe, vous êtes encore selon le cœur de Dieu, et je pense qu'il a eu votre sacrifice pour agréable. Je ne vous pensais pas si souple et si condescendant. Certes, « l'homme obéissant racontera des victoires[1] : » vous vous êtes surmonté vous-même aujourd'hui. Savez-vous que la plupart de vos auditeurs disaient : Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas; et qu'ils n'étaient pas si contents qu'hier; et que celui qui n'était pas satisfait hier, l'est extraordinairement aujourd'hui.

Je vous apporte ici un jubilé général pour toutes vos fautes passées. Vous avez fait aujourd'hui tout à fait se-

[1] Vir obediens loquetur victoriam. (Prov., XXI, 28.)

lon mon gré; et si vous continuez, vous rendrez beaucoup de service au Maître de la vigne. Ne vous embarrassez pas des jugements des hommes; presque tous n'y entendent rien; c'est une prudence des enfants du siècle qui les fait parler; les enfants de lumière doivent suivre d'autres maximes.

Il ne faut pas que la prédication s'appuie sur des paroles et des pensées de la sagesse humaine. Suivez cette marche avec fidélité, et Dieu rendra vos travaux honorables et accomplis; vous serez prudent en la parole mystique, et posséderez la science des saints, la science qui fait les saints. Et que voulons-vous savoir, sinon Jésus et Jésus crucifié?

XVI

Vie édifiante du prédicateur.

Quand on disait à notre saint que quelque prédicateur faisait extrêmement bien; il demandait : En quelles vertus excelle-t-il? en humilité, en mortification, en douceur, en courage, en dévotion, et semblables?

Quand on lui disait que l'on entendait qu'il prêchait bien;

Cela, répondait-il, c'est dire et non pas faire. L'un est bien plus aisé que l'autre. Combien y en a-t-il qui disent et ne font pas, et qui démolissent par leur mauvais exemple ce qu'ils édifient avec leur langue? Cet homme-là n'est-il pas monstrueux, qui a la langue plus longue que le bras?

On disait une fois de quelqu'un qui avait ravi tout le monde : Il a fait aujourd'hui des merveilles.

Il répondit : Celui qui fait des merveilles, c'est celui, dit la sainte Écriture, qui a été trouvé sans tache, qui

n'a point couru après l'or, ni espéré aux trésors de ce monde [1].

On lui dit une autre fois que ce prédicateur s'était surmonté lui-même.

Quel renoncement intérieur a-t-il fait? dit-il, quelle injure a-t-il soufferte? C'est en telles occasions qu'on se surmonte soi-même.

XVII

Marques d'une bonne prédication.

Voulez-vous savoir, ajouta-t-il, à quoi je reconnais l'excellence et le prix d'un prédicateur? c'est quand ceux qui sortent de sa présence disent en se frappant la poitrine : Je ferai bien ; et non quand ils disent : Oh ! qu'il a bien fait ! oh ! qu'il a dit de belles choses ! Oui, car dire de belles choses et avec éloquence, c'est faire paraître la science ou l'éloquence d'un homme ; mais quand les pécheurs se convertissent et se retirent de leurs mauvaises voies, c'est signe que Dieu parle par la bouche de ce prédicateur ; qu'il a la vraie science de la voix, la science des saints, et qu'il annonce de la part de Dieu la loi sans tache qui convertit les âmes [2]. Le vrai fruit de la prédication est que le péché soit aboli, et que la justice règne sur la terre [3]; et par la justice dont parle le Prophète, il faut entendre la justification et la sanctification. C'est pour cela que Dieu envoie les prédicateurs, comme Jésus-Christ ses apôtres, afin qu'ils fassent du fruit, et que ce fruit demeure [4].

[1] Beatus dives qui inventus est sine macula, et qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris. Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vita sua. (Eccli. XXXI, 8, 9.)

[2] Lex Domini immaculata convertens animas. (Psal. XVIII, 8.)

[3] Ut deleatur iniquitas et adducatur justitia. (Daniel., IX, 24.)

[4] Posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat. (Joan., XV, 16.)

Il dit quelque chose de semblable dans une circonstance où l'on parlait devant lui de prédicateurs qui faisaient merveilles : Combien de gens, demanda-t-il se sont convertis par leur prédication ? car la conversion des âmes, ajouta-t-il, est une œuvre plus miraculeuse que la résurrection des morts, puisque c'est un passage de la mort du péché à la vie de la grâce.

On lui répondit que par ces merveilles on entendait l'éloquence, la science, la mémoire, la beauté de l'action, et autres qualités de l'orateur. Ces qualités, répliqua-t-il, sont celles d'un orateur profane, et l'industrie humaine peut les acquérir ; mais les envoyés de Jésus-Christ doivent être des hommes dans qui le Saint-Esprit, qui leur est donné, ait répandu la science de la voix du ciel, qui est la science du salut et des saints.

Quand vous sortez du sermon, ne vous amusez pas à recueillir ces vains applaudissements populaires : Oh ! qu'il a bien fait ! oh ! la belle langue ! oh ! l'abîme de savoir ! oh ! l'admirable mémoire ! oh ! l'élégant orateur ! oh ! qu'il y a plaisir d'entendre cet homme ! je ne me trouvai jamais à telles noces ! Ce n'est qu'un vain babil qui sort de têtes sans jugement.

Les prédicateurs chrétiens, disait saint Jérôme, ne doivent pas chercher les artifices des rhéteurs, mais les simples paroles des pêcheurs, c'est-à-dire des apôtres. Si saint Paul condamne les auditeurs à qui les oreilles démangent[1], combien rejettent-t-il les prédicateurs qui les leur grattent par leurs mots choisis, leurs périodes nombreuses, leurs pièces achevées.

Mais si, au sortir de la prédication, vous en trouvez quelques-uns, qui, frappant leur poitrine comme le centenier, disent : Vraiment cet homme est de Dieu ! il prêche

[1] Prurientes auribus. (II Epist. ad Tim., III, 3.)

Jésus-Christ crucifié, il nous apprend à nous repentir de nos péchés, il ne tiendra pas à lui que nous quittions nos mauvaises voies; ce sermon nous sera reproché au jour du jugement, si nous n'en faisons pas bon usage; ou s'ils disent : Oh! que la pénitence est nécessaire à qui veut se sauver! que la vertu est belle! que le fardeau de la Croix est aimable, le joug de la loi léger! que le péché est laid et haïssable! plutôt mourir que de pécher! ou si, sans tant de discours, les auditeurs rendent témoignage du fruit des prédications par l'amendement de leur vie; jugez alors de la bonté et de l'habileté du prédicateur, non à sa gloire, mais à la gloire de celui qui l'envoie, qui est Dieu, lequel parle par sa bouche et le remplit de son esprit.

Il me confirma ceci par un exemple. Un prédicateur très-célèbre, me dit-il, me vint un jour voir à Annecy. Je lui demandai une prédication, ce qu'il m'accorda; et s'étant mis sur le haut style, étala de sublimes conceptions avec des termes si pompeux et une éloquence si magnifique, qu'elle étonna tous nos bons montagnards.

A l'issue de cette prédication, ce ne furent que paroles de ravissement et d'admiration. Jamais tant de parfums de louanges ne furent offerts à un mortel. C'était à qui en dirait de plus belles, et à qui l'élèverait jusqu'aux étoiles.

J'avais assisté, continua-t-il, à cette prédication, et je savais combien elle surpassait la capacité de ses admirateurs; j'en tirai quelques-uns à part, de ceux qui faisaient les plus empressés et les plus ravis, et qui voulaient peut-être par là se faire passer pour gens habiles et bons connaisseurs; et après les avoir congratulés de leur admiration, je les priai de me dire quelque particularité de ce qu'ils avaient retenu, et d'expliquer quelle utilité ils avaient remportée d'une pièce si rare; mais je ne pus rien

en tirer de solide, ils s'exhalaient uniquement en exclamations, en éloges, en transports d'admiration; en un mot, en fumée.

L'un d'eux, plus ingénu que les autres, répondit : Si je l'avais compris, et que je pusse le rapporter, il n'aurait rien fait que de vulgaire et de commun : c'est notre ignorance qui est cause de notre admiration; car il a dit des choses si hautes et si sublimes, qu'elles supassent notre portée, et c'est ce qui nous fait estimer davantage la grandeur des mystères de notre religion.

Je louai son ingénuité, et je trouvai, me dit le saint, qu'il avait remporté quelque sorte de fruit de cette prédication, mais que ce fruit était bien peu de chose. Ce n'est pas le tout que le printemps soit fleuri, si l'automne n'a du fruit. Le prédicateur qui n'a que des feuilles de langage et de belles idées, est en danger d'être mis au rang de ces arbres infructueux, qui sont menacés dans l'Évangile de la coignée et du feu [1].

XVIII

Plaintes contre les absents.

Saint François assistait un jour au sermon d'un prédicateur fort savant, mais bien peu suivi, parce qu'il débitait assez mal ses discours. Ce prédicateur, à qui ses sermons coûtaient beaucoup de travail, n'était pas bien aise de se voir presque sans auditeurs. C'est pourquoi il s'en plaignit amèrement en chaire; il passa une bonne partie de son heure à s'élever contre ceux qui ne venaient pas entendre le sermon; il déclara que ceux qui négligeaient

[1] Jam enim securis ad radicem arborum posita est; omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (Matth., III, 10.)

la parole de Dieu n'étaient pas les enfants de Dieu [1]; il passa ensuite aux invectives, et termina par la menace de quitter et d'abandonner la chaire, puisque ce n'était pas la peine de jeter la semence de la divine parole dans un territoire si ingrat et si stérile en auditeurs.

Notre Saint dit à un de ses confidents en sortant de l'église : A qui en veut ce bon personnage? Il nous a tancés d'une faute que nous n'avions pas commise; car nous étions présents. Eût-il voulu que nous nous fussions mis en pièces pour remplir les autres siéges qui étaient vides? C'est aux absents qu'il en voulait, lesquels n'en seront pas plus diligents, puisqu'ils ne l'ont pas entendu. S'il eût voulu leur parler, il fallait aller par les rues ou par les places de la ville, pour presser ceux qui les remplissent, d'entrer à son banquet spirituel. Il a crié après les innocents, et a laissé là les coupables. « Dat veniam cor-« vis, vexat censura columbas. »

XIX

Fréquentes prédications.

Il revint aux oreilles de saint François de Sales qu'on me blâmait de prêcher dans mon diocèse le carême, l'avent, et les dimanches et fêtes; à quoi il répondit que blâmer un laboureur ou un vigneron de trop bien cultiver sa terre, c'était lui donner de véritables louanges.

Sur quoi me parlant, de peur que ces blâmes ne me décourageassent, il me dit : J'avais le meilleur père du monde, mais qui avait passé une grande partie de sa vie à la cour et à la guerre, dont il savait mieux les maximes que celles de la théologie.

[1] Vos non auditis, quia ex Deo non estis. (Joan., VIII, 47.)

Pendant que j'étais prévôt [1], je prêchais à tout propos, tant à la cathédrale que dans les paroisses, jusque dans les moindres confréries ; je ne savais ce que c'était que de refuser : « Donnez à tous ceux qui vous de- « mandent [2]. »

Mon bon père, entendant sonner le sermon, demandait qui prêchait? On lui disait : Qui serait-ce, sinon votre fils? Un jour il me prit à part et me dit : Prévôt, tu prêches trop souvent ; j'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit : C'est le prévôt, le prévôt. De mon temps, il n'en était pas ainsi ; les prédications étaien bien plus rares, mais aussi quelles prédications! Dieu le sait! elles étaient doctes, bien étudiées, on disait des merveilles ; on alléguait plus de latin et de grec en une, que tu ne fais en dix : tout le monde en était ravi et édifié, on y courait à grosses troupes, vous eussiez dit qu'on allait recueillir la manne : maintenant tu rends cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus d'état, et on n'a plus tant d'estime de toi.

Voyez-vous, ce bon père parlait comme il l'entendait. Vous pouvez penser si c'était qu'il me voulût du mal ; mais c'était selon les maximes du monde qu'il me parlait.

Tous ces propos ne sont que des imaginations de la sagesse humaine, qui est une vraie folie devant Dieu ; si nous plaisions aux hommes, nous ne serions pas serviteurs de Dieu [3]. Les maximes évangéliques sont bien d'une autre trempe. Jésus-Christ, qui est le miroir de la perfection et le modèle des prédicateurs, n'a pas usé de toutes

[1] Nous avons déjà remarqué qu'on donne le nom de prévôt au doyen du chapitre d'Annecy.

[2] Qui petit a te, da ei. (Matth., v, 42.)

[3] Si hominibus placerem, Christi servus non essem. (Ep. ad Galat., I, 10.)

ces circonspections, ni les apôtres, qui ont suivi ses traces. Saint Paul ne disait-il pas au jeune évêque Timothée : « Prædica verbum, insta opportune, opportune ar- « gue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina [1] ? »

Croyez-moi, on ne prêchera jamais assez; « et nun- « quam satis dicetur, quod nunquam satis dicetur. » C'est pourquoi, si vous m'en croyez, vous fermerez l'oreille aux beaux avis de ces sages mondains, pour écouter saint Paul, qui vous dit : « Tu vero vigila, in omnibus labora, « opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple [2]. » Et ce qu'il ajoute, « sobrius esto, » s'entend de la tempérance dans la nourriture, et non de la sobriété dans l'exercice des fonctions pastorales. Bienheureux le pasteur qui s'occupe à veiller et à paître son troupeau ! En vérité, je vous le dis, que le grand Maître l'établira sur tous ses biens [3], et qu'il recevra de la main du Prince des pasteurs une couronne qui ne se flétrira jamais [4].

XX

Répétition des mêmes vérités.

Un jour on blâmait devant notre saint un prédicateur célèbre. Le reproche qu'on lui faisait, c'était de revenir souvent sur les mêmes vérités, et on disait que cette manière de prêcher était maussade et ennuyeuse. C'est, répondit le saint, en quoi je le trouve plus louable, puisqu'il pratique exactement le précepte de saint Paul :

[1] Epist. ad Timoth., IV, 2.

[2] Epist. ad Timoth., V, 5.

[3] Beatus ille servus, quem cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem. Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum. (Matth., XXIV, 46.)

[4] Cum apparuerit Princeps pastorum, percipietis immarcessibilem gloriæ coronam. (I Ep. Petr., V, 4.)

« insta opportune, importune [1]. » Il importe fort peu que l'on choque le cœur des auditeurs ; il faut parler au cœur de Jérusalem, et ramener à leur devoir, s'il est possible, les prévaricateurs. Et quel moyen de les rappeler à leur devoir, si on ne rebat souvent les mêmes vérités, pour les graver sur leurs dures cervelles, et sur leurs cœurs de pierre et incirconcis ! Il ne faut jamais se lasser d'inculquer aux peuples les enseignements qui les peuvent conduire au salut. Quelle était la prédication de Jonas, sinon de dire et répéter sans cesse : « Encore quarante jours, et « Ninive sera détruite [2] ? » Les paroles de salut sont bonnes, fussent-elles répétées dix fois. Les médecins ne cessent de répéter les mêmes remèdes, jusqu'à ce qu'ils soient victorieux du mal. Il faut mépriser les jugements des petits esprits, qui ne regardent les choses que superficiellement. Qu'importe leur mépris ou leur estime, pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, et les bonnes âmes édifiées [3] ?

Il faut dire peu de choses et bonnes, et il faut les inculquer soigneusement, et ne point s'embarrasser de ces esprits dégoûtés qui se fâchent quand un prédicateur répète et rebat une même chose. Quoi ! pour faire un fer de cheval, combien ne faut-il pas le battre et le rebattre ! Pour faire un tableau, combien ne faut-il pas passer et repasser le pinceau sur les mêmes traits ! combien plus pour graver des vérités éternelles en des cœurs affermis dans le mal et en des cervelles dures !

[1] II Epist. ad Timoth., IV, 2.

[2] Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur. (Jonas, III, 4.)

[3] Quid enim ? Dum Christus annuntietur ; in hoc gaudeo. (Ep. ad Philipp., I, 18.)

XXI

Des controverses.

Le jugement de notre saint sur cette matière est sans doute d'un fort grand poids, puisque Dieu s'est servi de lui pour convertir un nombre prodigieux d'hérétiques.

Son avis était qu'il ne fallait pas, dans les sermons, traiter les matières de controverse directement et par forme de dispute. Cette méthode, disait-il, ne m'a jamais réussi, et j'ai remarqué la même chose de ceux qui m'étaient associés pour la conversion du Chablais. Les sermons où l'on attaque de front la doctrine de nos frères séparés les effarouchent au lieu de les apprivoiser; quand ils voient qu'on les attaque, ils se mettent en garde; et quand on leur porte la lampe trop près des yeux, ils se rendent rebelles à la lumière; ils se défient de ces discours où celui qui fait l'objection fait aussi la réponse, et où le prédicateur dit ce qu'il veut sans que personne lui tienne tête.

Pour moi, je pense que c'est ce que saint Paul appelle combattre en l'air [1]; il me semble que la chaire évangélique est faite pour édifier l'édifice du salut en persuadant les bonnes mœurs, et non en disputant et contestant. Les sermons de morale, accompagnés et animés de mouvements de dévotion, me paraissent bien plus propres à la conversion non-seulement des pécheurs, mais encore des hérétiques, que toutes les pointes et les aigreurs de la controverse: le vinaigre chasse les mouches, que le miel et le sucre attirent en quantité.

[1] Curro non quasi in incertum; pugno, non quasi aerem verberans. (Epist. ad Corinth., IX, 26.)

Certes, depuis trente-trois ans que Dieu m'a appelé à la fonction sacrée de rompre le pain de sa parole au peuple, j'ai remarqué que les sermons de morale, traités avec piété et zèle, sont autant de charbons ardents que l'on jette au visage des protestants, quand ils y assistent; qu'ils les prennent en fort bonne part, en demeurent édifiés, et en deviennent plus dociles et traitables quand on vient à éclaircir en conférence les points sur lesquels ils diffèrent avec nous. Ce n'est pas mon sentiment seul, mais celui des plus célèbres prédicateurs que j'ai connus; et ils conviennent que la chaire n'est point le champ de bataille de la controverse, et que l'on y démolit plus que l'on n'y édifie, si on y veut traiter les disputes de religion autrement qu'en passant.

Mais, dira-t-on, c'est pour affermir les catholiques dans leur croyance, que l'on détruit devant eux les objections de leurs adversaires.

Spécieuse raison, mais que l'expérience fait connaître peu efficace; parce que, outre les épines de tant de difficultés qui se rencontrent en ces fâcheuses contestations, l'esprit humain, par la corruption de la nature, a tant de penchant vers le mal, qu'il s'arrête plutôt à l'objection qu'à la solution, et ainsi prend le serpent pour le pain.

La méthode de notre saint était, soit dans ses sermons, soit dans ses conférences particulières avec les protestants, d'expliquer, avec cette clarté et facilité qui lui était naturelle, les simples et nues vérités de la foi; disant que la vérité, en sa simplicité toute naïve, avait des grâces et des attraits capables de se faire aimer par les âmes les plus rebelles.

Ce procédé lui réussissait si admirablement, que, pourvu qu'il pût obtenir d'un protestant une audience tranquille et paisible, non-seulement il lui faisait tomber

les armes des mains, et lui enlevait ses objections avant qu'il les eût faites, mais s'il ne le gagnait pas sur-le-champ, il le blessait du moins si avant, que bientôt l'hérétique revenait pour chercher le remède et la guérison en la main qui l'avait si heureusement blessé.

Il aimait beaucoup à avoir avec eux ces conférences paisibles et amicales. C'est par ce moyen qu'il a ramené un si grand nombre d'âmes dans le sein de l'Église. Voici la conduite qu'il tenait ordinairement dans ses conversations avec les hérétiques.

Il les laissait parler de leur religion avec beaucoup de patience, sans témoigner aucun ennui ni mépris des choses sottes et ridicules qui souvent sortaient de leur bouche; par là il les disposait à lui donner à son tour quelque petite audience. Quand on lui avait donné le loisir de parler, il se gardait bien de perdre ce temps, dont les moindres moments lui étaient précieux, à réfuter leurs objections; mais, s'attachant au sujet qui avait été traité par l'hérétique, ou à quelque autre article de notre foi qu'il estimait plus important, il exposait brièvement, nettement et fort simplement ce qu'enseignait l'Église catholique, sans aucun mot qui sentît la controverse, et de la manière que l'on traite des articles de foi dans les catéchismes.

Il souffrait avec une patience incroyable les huées, les moqueries, les mépris, les interruptions que faisaient ces pauvres gens; et sans s'émouvoir, il continuait son discours quand on lui en donnait le loisir.

Vous ne sauriez croire, me disait-il, combien les vérités de notre sainte foi sont belles, quand on les considère en esprit de tranquillité; nous les suffoquons à force de les revêtir, et nous les cachons pour vouloir les rendre trop visibles; les proposer simplement, c'est un excellent moyen pour les persuader, pourvu que les auditeurs ne résistent pas au Saint-Esprit; toutes les preuves exté-

rieures sont faibles, si le Saint-Esprit ne fait luire aux yeux de l'âme sa lumière surnaturelle; et on suffoque l'action intérieure du Saint-Esprit, en entassant des arguments appuyés sur la raison.

L'un de leurs plus grands maux, c'est que leurs ministres leur déguisent notre croyance, et la leur représentent tout autre qu'elle n'est. Ils disent, par exemple, que nous ne faisons aucun cas de l'Écriture sainte, que nous adorons les images, que nous privons le peuple de la participation au sang de Jésus-Christ, et mille semblables calomnies qui rendent notre religion odieuse à ces peuples mal informés.

Aussitôt que nous leur faisons connaître la droiture de notre croyance sur tous ces articles, les écailles leur tombent des yeux, et ils voient que leurs prédicateurs leur ont caché la vérité et ont substitué les ténèbres à la place de la lumière.

Ils commencent ordinairement par branler la tête et se moquer de nous, parce qu'ils sont habitués à mépriser nos dogmes, et quelquefois aussi parce qu'ils se persuadent que nous voulons leur déguiser notre véritable croyance; mais quand ils se sont retirés, et qu'ils ont eu le temps de réfléchir sur ce que nous leur avons dit, ils sont tourmentés par le désir d'éclaircir les choses et de s'instruire plus à fond; ils reviennent nous demander de nouveaux éclaircissements, et ils finissent par être convaincus de la vérité. Peu à peu les uns tombent à droite, les autres à gauche; et le Saint-Esprit les amène ainsi à la véritable Église.

Le saint m'alléguait une infinité d'exemples de conversions arrivées ainsi, entre ses mains, pendant les cinq ans qu'il fut employé à la conversion du Chablais. Il disait qu'au contraire les disputes en matière de religion n'opéraient pas de conversions, et n'avaient d'autre effet

que de faire paraître ou la science ou l'adresse des disputants. Si l'on commence, disait-il, par le dessein de soutenir la religion, on entre, dès le troisième argument, dans le désir de maintenir sa réputation, on veut à quelque prix que ce soit soutenir son opinion et lui faire remporter l'avantage sur celle de son adversaire : ce n'est plus Dieu que l'on cherche, mais soi-même; car, de garder la modération dans la dispute, c'est une chose plus à désirer qu'à espérer. L'esprit de tempête et d'orage, tel qu'est celui de la contestation, n'est pas propre à conduire au port de la vérité. Dieu habite dans la paix, et il veut que nous agissions les uns avec les autres en esprit de paix et de tranquillité.

Ce n'est pas qu'il ne faille soutenir les vérités catholiques et réfuter les erreurs, car les armes de la milice spirituelle et de la parole de Dieu sont puissantes pour détruire la fausseté qui s'élève contre la vérité, et pour vaincre la désobéissance [1]; mais il faut bien prendre garde de ne pas s'en servir comme les guerriers qui, le sabre à la main, frappent indistinctement à droite et à gauche; il faut au contraire les manier avec une grande dextérité, comme les chirurgiens qui usent de leurs lancettes et de leurs autres instruments avec toute l'adresse possible, pour faire souffrir leur malades le moins qu'ils peuvent.

De quels secrets faut-il donc user pour manier adroitement les matières controversées, soit en prêchant, soit en conversant familièrement avec les protestants? En voici un qui renferme plusieurs avantages : 1° il cache la lancette dans le coton, et tandis que l'on fait semblant de frotter l'abcès avec de l'huile, il n'y a qu'à presser et ap-

[1] Arma militiæ nostræ sunt potentia ad destructionem munitionum, consilia destruentes et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei. (II Ep. ad Corinth., x, 4.)

puyer dessus, et on le crève; 2° il ôte l'ennui et l'importunité qui accompagnent ordinairement les discours épineux des contestations; 3° il surprend heureusement ceux qui l'écoutent, et leur fait recevoir la vérité, non-seulement sans peine, mais avec délectation; 4° il est simple, et néanmoins en sa simplicité il contient une merveilleuse énergie, changeant les armes offensives en défensives, et tirant des preuves pour la défense de la vérité, des objections mêmes que font les hérétiques.

Il se pratique de cette sorte. Les réponses que les catholiques font aux objections que les protestants tirent des Écritures étant conformes aux vérités que l'Église enseigne, il n'y a qu'à faire marcher la solution la première, laquelle étant bien expliquée par manière de raisonnement, sans faire paraître que ce soit une réponse à une objection, le passage objecté vient ensuite faire la preuve de la vérité qui est avancée. Voici un exemple qui mettra la chose en évidence.

Les protestants objectent communément contre la présence réelle de ce passage : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien [1], » à quoi nous apportons deux réponses, l'une de saint Chrysostome, l'autre de saint Augustin : la première, que la chair seule sans l'esprit, c'est-à-dire sans la divinité, ne profiterait pas; l'autre, que l'intelligence charnelle, grossière et telle que l'avaient les Capharnaïtes, qui croyaient que Jésus-Christ couperait sa chair en morceaux pour la donner à manger, ne sert de rien pour comprendre les intentions du Sauveur.

Pour mettre cette industrie en pratique, il ne faut que représenter la faiblesse de la chair seule, sans son onction, c'est-à-dire sans l'union avec la divinité, et montrer que

[2] Spiritus est qui vivificat; caro non prodest quidquam. (Joan., VI, 64.)

c'est la divinité qui donne à l'humanité le pouvoir qu'elle a d'influer sur ses membres, qui sont les fidèles, et de répandre en eux la grâce qui lui est communiquée en qualité de chef; et ainsi que c'est cet esprit de la divinité qui vivifie et la chair sacrée de Jésus-Christ, et les âmes qui, par sa communion, en sont rendues participantes.

Selon le second sens, il ne faut que représenter combien était grossier et indigne de la majesté de ce mystère le sentiment des Capharnaïtes, et combien la croyance catholique est éloignée de ce sentiment.

Après avoir bien exposé la doctrine catholique sur ces deux points, on prouve que cette doctrine est véritable, et on allègue en preuve la parole du Sauveur : « La chair ne sert de rien. » Il se trouve ainsi que cette parole, au lieu d'être une objection contre la doctrine catholique, en est la confirmation; et qu'on a amené doucement les protestants à entendre cette parole dans son véritable sens, au lieu du sens faux que lui veulent donner les ministres pour en faire une arme contre l'Église romaine.

Saint François de Sales m'a dit, ajoute l'évêque de Belley, qu'il s'était fort longtemps servi de cette méthode, et qu'elle déguisait tellement les controverses, qu'encore que l'on ne prêchât autre chose, il était malaisé que les auditeurs, quand ils n'en sont pas avertis, s'en aperçoivent.

Il prêcha un avent et un carême à Grenoble, où il y a quantité de protestants, lesquels se rendaient plus assidus à ses prédications qu'à celles de leurs ministres, parce que, disaient-ils, il n'avait pas l'esprit de contestation qui résidait sans cesse sur la langue de leurs prédicants; et cependant il employait toujours la première partie de ses sermons à représenter les vérités de la doctrine catholique, mais en la manière que je viens de dire, donnant la

seconde partie à la morale et à la piété : et les protestants, ne s'apercevant pas de son adresse et de sa méthode, étaient dans un étonnement continuel de voir qu'il prouvât les articles de la croyance de l'Église romaine par les mêmes passages de l'Écriture dont leurs ministres prétendaient se servir pour faire leurs principales objections.

FIN DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

PARIS, IMPRIMERIE BAILLY, DIVRY ET COMP.
Rue Notre-Dame des Champs, 49.

2